



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTÈRE D'ETAT
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE

SECRETARIAT GENERAL



ENQUÊTE PÉRIODIQUE AUPRÈS DES MÉNAGES 2010

RAPPORT PRINCIPAL



Août 2011





REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE D'ETAT
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE

SECRETARIAT GENERAL



ENQUÊTE PÉRIODIQUE AUPRÈS DES MÉNAGES 2010

RAPPORT PRINCIPAL



PREFACE

Le pilotage de la vie économique, première mission du Ministère d'Etat chargé de l'Economie et de l'Industrie, nécessite la connaissance de la situation réelle vécue par la population. Cela devrait être indépendant de toute considération partisane et le plus objectif possible. La série d'Enquêtes Périodiques auprès des Ménages (EPM) constitue une précieuse source d'informations statistiques sur les conditions de vie des ménages malagasy. A l'aube de la nouvelle République de Madagascar, les données et analyses issues de ces enquêtes statistiques permettront d'éclairer les prises de décision, la confection et la mise en œuvre d'un nouveau programme de développement économique et social à moyen et long terme.

Le Système Statistique National, dans son rôle d'outil d'information des décideurs et surtout de tous les citoyens, renforce la bonne gouvernance qui garantit le changement auquel aspire le Peuple. C'est ainsi que le Ministère d'Etat chargé de l'Economie et de l'Industrie appuie l'INSTAT dans la conduite des opérations statistiques au niveau national, provincial, régional et, dans la mesure du possible, au niveau des districts et des communes. Cet appui ne se limite pas seulement à la conduite de la collecte des données, mais s'étend aussi aux analyses et à la diffusion des résultats le plus rapidement possible. Ce qui est concrétisé aujourd'hui avec le présent Rapport Principal qui restitue à la Nation entière les indicateurs et analyses de la situation de 2010.

Cette amélioration a été rendue possible grâce, en premier lieu, aux ménages enquêtés qui ont voulu consacrer une partie de leur temps d'activité pour répondre aux questions des enquêteurs. Nous tenons à leur adresser nos sincères remerciements. Nous exprimons également notre reconnaissance aux autorités administratives locales et aux services publics déconcentrés pour leur collaboration dans l'exécution des travaux de terrain.

Cette enquête a été réalisée avec l'appui technique et financier de nos partenaires régionaux et internationaux. Nous citons en particulier le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF et la BAD, auxquels nous adressons toute notre gratitude. Nous souhaitons que ce Rapport puisse servir de base aux analyses thématiques qui suivront.



AVANT-PROPOS

Le présent Rapport contient des descriptions et des analyses des principaux résultats de l'Enquête Périodique auprès des Ménages de l'année 2010 (EPM 2010). Il s'agit de la huitième enquête de la série qui a été initiée par l'INSTAT en 1993. L'EPM 2010, comme les versions antérieures, est une enquête multithème qui se focalise sur les conditions de vie des ménages. Les thèmes concernent : la démographie, la santé, l'éducation, l'emploi, les entreprises non agricoles détenues par les ménages, l'habitation et le logement, les opérations de transfert, les avoirs, les perceptions subjectives du niveau de vie, l'agriculture, les chocs et risques subis par les ménages, et les dépenses des ménages. L'EPM est ainsi la seule enquête qui puisse fournir en éléments de données, le calcul d'indicateurs et les analyses microéconomiques sur toutes les facettes des activités et des conditions de vie des ménages, ainsi que sur la pauvreté. C'est un outil incontournable dans la conception, la mise à jour, et le suivi de la politique de développement et de lutte contre la pauvreté pour un pays en voie de développement comme Madagascar. A titre d'illustration, l'EPM 2010 a été mise à contribution pour la mise à jour des principaux indicateurs des Objectifs Millénaires du Développement à Madagascar au titre de l'année 2010.

Comme toutes les opérations de collecte et de production de statistiques réalisées par l'INSTAT, l'EPM 2010 rentre aussi dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Statistique (SNDS) qui ambitionne un Système Statistique National crédible, capable de satisfaire tous les besoins, récurrents et émergents, en données statistiques tant en quantité qu'en qualité aux plans national et régional.

L'enquête a porté sur 12 460 ménages, répartis dans 623 localités couvrant les 22 régions, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Elle a permis d'interviewer directement 60 000 individus environ. La collecte des données a duré quatre mois, de juillet à octobre 2010. Elle a été menée par 248 agents de terrain répartis en 62 équipes dirigées par les techniciens de l'INSTAT. La saisie, le traitement, l'analyse des données et la rédaction du présent rapport, ont été réalisés par l'équipe de la Direction des Statistiques des Ménages de l'INSTAT.

Nous exprimons notre reconnaissance, premièrement, à tous les ménages et individus enquêtés d'avoir bien voulu recevoir l'équipe de collecte, et répondre à toutes les questions relatives à l'enquête. Nos remerciements s'adressent également à l'Etat Malagasy pour sa volonté à mener à terme cette opération, aux autorités locales, aux services déconcentrés qui ont permis aux équipes de collecte de réaliser leur travail dans la sérénité. Nous manifestons aussi notre gratitude envers tous nos partenaires techniques et financiers, d'avoir bien voulu soutenir jusqu'à son achèvement l'opération EPM 2010, en particulier le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF, et la BAD. Enfin, nous remercions toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de l'enquête et du présent document.



RESUME

1. L'Enquête Périodique auprès des Ménages de 2010 (EPM 2010) est le huitième élément d'une série d'enquêtes statistiques, initiée en 1993, sur les conditions de vie microéconomiques des ménages. C'est l'unique série d'enquêtes multithèmes (de la démographie à la consommation en passant par les activités et les opinions) dont les résultats sont représentatifs au niveau national, régional, suivant les milieux : urbain et rural. Cette série a servi au suivi des programmes de développement du pays en fournissant les indicateurs ainsi que les analyses descriptives et explicatives, des conditions de vie microéconomiques des ménages, leurs causes et leurs corollaires. L'EPM 2010 revêt une particularité de constituer une source d'informations sur la situation des indicateurs de suivi des OMD après dix ans de mise en œuvre et à cinq ans de leur « première » échéance. Par ailleurs, cette enquête fournit les situations de départ « baseline » et les défis à relever, en termes de structure démographique, d'éducation, de santé, d'activités, de logement, d'accès aux infrastructures améliorées, de structure et de niveau de consommation, pour le prochain programme de développement et de réduction de la pauvreté à élaborer en vue de la nouvelle République de Madagascar.

2. L'EPM 2010 est une enquête statistique par échantillonnage à deux niveaux. Le premier niveau est le choix aléatoire des 623 zones de dénombrement (ZD) délimitées par la cartographie du 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3). Le second niveau est le choix des 20 ménages dans chacune des ZD. Au total, 12 460 ménages constituent l'échantillon de l'EPM 2010. Les 623 ZD sont réparties dans les 44 strates qui sont les croisements des 22 régions et des 2 milieux (urbain et rural). Afin d'assurer une meilleure comparabilité avec les EPM antérieures, le milieu urbain comprend l'ensemble des localités de la capitale, les 5 autres chefs lieu de province, Antsirabe I, et les chefs lieu de district. Le milieu rural est constitué des autres localités. Le questionnaire ménage contient 14 sections qui comportent au total 12 thèmes. Le questionnaire communautaire (un par ZD) aborde des thèmes couvrant l'existence, les caractéristiques et le fonctionnement des offres de services publics et privés, ainsi que les contextes locaux en matière de niveau de prix, de vulnérabilité, de bien-être et de sécurité.

3. La collecte des données de l'EPM 2010 a débuté le 15 juin 2010 et s'est terminée le 15 octobre 2010. Avec l'appui financier des partenaires qui sont les Agences du Système des Nations Unies et le Programme de Renforcement de Capacités de la Banque Africaine de Développement, les techniciens de l'INSTAT ont pu sortir les premiers résultats de l'enquête, 2 mois après la fin de la collecte. La première restitution publique des analyses descriptives a eu lieu lors de l'INSTAT-Point-Information du 26 janvier 2011, dans la Salle de Conférence du Ministère d'Etat chargé de l'Economie et de la Planification. Le présent Rapport tient compte des remarques, critiques et suggestions que l'INSTAT a reçues lors de cette séance.

4. La population est estimée dans la fourchette des 19,6 millions à 20,8 millions d'individus, dont 20% en milieu urbain et 80% en milieu rural. Les deux régions

d'Analambana et de Vakinankaratra, toutes deux situées dans la province d'Antananarivo, sont les plus peuplées, regroupant le cinquième de la population totale. C'est une population jeune puisque plus de 20% sont âgés de 5 ans ou moins, et 49% ont 15 ans ou moins. Le rapport de masculinité est de 98%. Un ménage compte en moyenne 4,8 individus. Les ménages ruraux sont plus importants, 4,9 individus contre 4,5 dans les ménages urbains. Les deux régions d'Antsiranana présentent les moyennes les plus basses, avec 3,6 individus pour DIANA et 4,3 individus pour SAVA. Un chef de ménage a 42 ans en moyenne. La moitié des chefs de ménage est âgée entre 30 et 49 ans. Un cinquième des ménages malagasy sont dirigés par des femmes, davantage en milieu urbain : 23%, qu'en milieu rural : 19%. Cette catégorie de ménages ne regroupe que 15% de la population.

5. Le ratio de dépendance démographique est de 95,2. Il est toujours plus élevé en milieu rural : 100, contre 78 en milieu urbain. Ce fait est en rapport avec les tailles des ménages. Niveau de vie et démographie du ménage sont liés, en ce sens que les ménages pauvres comptent plus d'individus. De plus, les chefs des ménages pauvres sont moins alphabétisés : 47% d'alphabétisés pour les ménages du premier quintile de consommation, contre 87% pour le cinquième. Seulement 20% des chefs de ménage ont dépassé le niveau primaire. Par ailleurs, si l'on répartit les ménages suivant les quintiles de consommation de l'ensemble de la population, l'on voit que 15% des ménages pauvres et 27% des riches regroupent chacun 20% de la population. Deux-tiers des ménages malagasy sont dirigés par des agriculteurs, dont une grande majorité par de petits exploitants agricoles, tandis que 13% des chefs de ménage exercent des activités indépendantes.

6. L'EPM permet aussi d'obtenir une photographie relativement complète de la situation du marché du travail à Madagascar, et son évolution depuis l'année 1993. Le taux d'activité est assez élevé : de l'ordre de 63,7%. Ce taux atteint même 90% lorsqu'on considère la population des 15 à 64 ans et plus, soit l'âge légal pour travailler. Cette situation n'a pas bougé au cours de la période 2005-2010. L'agriculture reste toujours archi-dominante dans la structure des emplois. Elle compte plus de huit actifs occupés sur dix. Hormis l'agriculture, les activités les plus répandues se trouvent, d'une part, dans l'industrie textile et les services, pour les femmes et, d'autre part, dans le BTP et les services privés autres que l'éducation et la santé, pour les hommes. La valorisation du capital humain sur le marché du travail se traduit par la faculté d'accéder aux emplois salariés ainsi que par l'orientation vers les activités non agricoles, en particulier l'administration publique, les services privés et le commerce.

7. En 2010, le niveau de revenus salariaux annuels moyen est estimé à 1 388 000 Ar. En le comparant aux chiffres obtenus en 2005, on enregistre une hausse annuelle moyenne de 6,9%, en terme nominal, au cours de ces cinq dernières années. Malgré un fléchissement par rapport à l'évolution au cours de la période 2001-2005, cette hausse des revenus salariaux va à l'encontre de toute attente compte tenu de la crise socio-économique qui secoue l'ensemble de l'économie et le secteur formel, en particulier, depuis la fin de 2008. Mais, en entrant plus dans les détails, l'on s'aperçoit que les licenciements massifs dans le secteur formel, notamment dans les entreprises franches, ont surtout affecté les catégories de salariés les

moins rémunérés, d'où la hausse « artificielle » de salaire. De plus, les fonctionnaires ont pu bénéficier, comme chaque année, des hausses de salaire de plus de 10%.

8. Le niveau d'instruction influe positivement sur le niveau de salaire : le rapport est de un à quatre, entre la rémunération des individus sans instruction et celle de ceux qui ont atteint un niveau universitaire. Malgré la nette diminution de l'écart par rapport en 2005, les femmes restent lésées, ne touchant que 84% de ce que leurs homologues masculins gagnent.

9. Même si le taux de chômage a connu une hausse d'un point par rapport à 2005, il reste très faible : de l'ordre de 3,8% de la population active du pays. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain : 7,6% dans les villes et moins de 3% dans les campagnes. En fait, les tensions sur le marché du travail ne se manifestent pas par un chômage ouvert, mais par un sous-emploi massif du facteur travail. En effet, le sous-emploi lié à la durée du travail (moins de 35 heures par semaine contre leur gré) et la situation d'emplois inadéquats (salaire horaire inférieur au minimum admis), touchent respectivement plus de 25% et plus de 42% des actifs occupés.

10. L'insertion des enfants dans le marché du travail n'est pas négligeable, particulièrement en milieu rural, où un enfant de 5 à 10 ans, sur dix, et près de 30% des enfants de 10 à 14 ans, sont économiquement actifs. De plus, la proportion des enfants de 5 à 17 ans, qui ont exercé une activité économique, atteint plus de 24,7% : 26,2% chez les garçons et 23,2% chez les filles. En la comparant aux résultats de l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants, réalisée en 2007, on observe une nette diminution du taux d'emploi des enfants (près de 4 points d'écart), aussi bien chez les garçons que chez les filles. A première vue, ce résultat remet en cause les idées véhiculées selon lesquelles le travail des enfants résulte essentiellement de la dégradation des conditions de vie des ménages. Mais une analyse plus poussée de l'évolution de la situation économique peut expliquer ce phénomène. En effet, la contraction des activités économiques dans le secteur formel, la baisse généralisée du pouvoir d'achat, donc de la demande globale, et l'entrée relativement facile dans le secteur informel, pourvoyeur exclusif d'emplois aux enfants, ont provoqué l'apparition de contraintes au niveau de la demande adressée au secteur informel, et plus de « concurrence » entre le travail des adultes et le travail des enfants dans ce secteur. Ce qui conduit à des retraits « forcés », et « timides » à la fois, des enfants, du marché du travail. Il faut mentionner aussi les résultats concrets obtenus grâce aux efforts déployés dans le cadre des programmes pour l'éradication du travail des enfants à Madagascar ces cinq dernières années.

11. Le travail des enfants influe négativement sur la situation scolaire. En effet, moins de 12% des enfants inscrits à l'école au cours de l'année 2009-2010, ont exercé en parallèle une activité économique. La proportion ne dépasse pas 23% même dans la tranche d'âges de 15 à 17 ans. Les enfants travailleurs exercent principalement des activités agricoles dans le contexte de l'aide familiale. Pour la minorité d'enfants exerçant des emplois rémunérés, le niveau de salaire annuel moyen est estimé à 340 000 Ar., soit quatre fois moins que celui de l'ensemble des emplois rémunérés. Plus de 84% des enfants exerçant des emplois rémunérés,

gagnent à l'heure, moins du salaire horaire minimum en vigueur, se trouvant ainsi dans la situation d'emplois inadéquats.

12. Les ménages des exploitants agricoles représentent en tout 67,8% de l'ensemble des ménages. Ce pourcentage est de 38,6% en milieu urbain, contre 76,0% en milieu rural. Cependant, la proportion des ménages agricoles au sens large (ceux qui ont pratiqué l'agriculture les douze derniers mois qui ont précédé l'interview) atteint 80,6% : 51,8% en milieu urbain et 88,7% en milieu rural.

13. Les petits exploitants agricoles (superficie de moins de 1,5 ha) constituent une majorité de 70% des ménages agricoles. Les moyens exploitants (superficie économique allant de 1,5 ha à 4 ha) représentent tout de même une proportion non négligeable de l'ordre de 23%. Les grands exploitants ne constituent que 4,8% de l'ensemble des ménages agricoles. Au niveau national, la superficie économique moyenne exploitée par ménage est de 1,4 ha, tandis que la superficie économique médiane est de 1 ha.

14. Le mode cultural pratiqué, au niveau des 88% des ménages agricoles, reste majoritairement la polyculture. Les cultures les plus pratiquées sont celles du paddy ou du riz, de quelques produits de substitution du riz, notamment le manioc, le maïs, la patate, et enfin, de quelques autres produits comme le haricot et la brède.

15. L'utilisation de la production agricole dépend du type de produit cultivé. Pour les produits alimentaires de base comme le riz, le manioc, le maïs et la patate, la principale utilisation reste l'autoconsommation à raison de 55% de la production. Les ventes n'en constituent que 25%. Pour les cultures industrielles (arachide, canne à sucre), 45% de la quantité produite sont destinées à la vente. Toutefois, l'autoconsommation reste à un niveau important avec 40% de la production. Enfin, pour les cultures de rente (vanille, café, girofle), la quasi-totalité de la production (plus de 90%) est destinée à la vente.

16. La pratique de l'agriculture procure en moyenne un revenu (les recettes issues des ventes, et l'équivalent monétaire de l'autoconsommation) d'environ 910 000 Ar. par an et par ménage agricole, au cours de l'année 2010. Le riz reste la principale source de revenus agricoles, à raison de 48% du total des revenus agricoles générés. En fait, les ventes contribuent au revenu agricole moyen, à raison de 391 000 Ar. par an et par ménage agricole. Le montant moyen de l'équivalent monétaire de l'autoconsommation est de 519 000 Ar. par an et par ménage agricole. Les régions où l'on observe un niveau de revenu agricole particulièrement élevé sont celles d'Alaotra Mangoro, Boeny, Betsiboka, DIANA, Bongolava et Itasy. L'importance du revenu agricole généré dépend des caractéristiques des ménages : plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, et plus la superficie exploitée est grande, plus le montant du revenu agricole est élevé.

17. La proportion des ménages qui ont cultivé du riz au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête, monte jusqu'à 87,5% des ménages agricoles, soit 70,0% des ménages : 42,3% en milieu urbain et 77,8% en milieu rural. En général, la taille de l'exploitation et la

production de ces riziculteurs restent faibles. En effet, le niveau moyen de production par ménage exploitant se rapproche seulement de 1,1 tonnes de paddy. Le rendement moyen de la production rizicole est de 2,5 tonnes à l'hectare, et la superficie économique moyenne exploitée, de 75,5 ares par ménage riziculteur. La production rizicole à la vente, procure en moyenne, à chaque ménage cultivateur, un revenu de l'ordre de 153 000 Ar. par an. 54,3% de la production en riz sont autoconsommées par le riziculteur lui-même, alors que les 25,8% autres sont destinés à la vente. Les régions les plus productrices de riz sont Alaotra Mangoro, Sofia, Analamanga et Vakinankaratra, en fournissant respectivement 11,4%, 12,7%, 9,0% et 6,6% de la production nationale.

18. A coté de l'agriculture, l'élevage est aussi très pratiqué par les ménages malagasy. Près de 70% ont élevé au moins un type d'animal. Le type d'élevage le plus fréquent est celui de la volaille. On constate également une part importante de ménages qui s'impliquent dans l'élevage de zébus (environ 30%) et de porcins (environ 20%). Certes, la taille du cheptel est généralement minime : 8 têtes par ménage pour le cas de l'élevage bovin. Néanmoins, l'élevage constitue une source de revenus et une forme d'épargne importantes pour les ménages. A titre d'illustration, la valeur du cheptel est estimée à environ 3 000 000 Ar. et les ventes annuelles sont estimées à 935 000 Ar. par ménage éleveur.

19. La création de petites unités de production fait partie des stratégies adoptées par les ménages pour améliorer leurs conditions de vie. L'enquête EPM2010 permet d'appréhender les entreprises non agricoles, qui regroupent les unités de production exerçant des activités de transformation, de commerce, et de service, dirigées par des ménages particuliers, et dont la fonction *production* est fortement liée à la fonction *consommation* du ménage propriétaire. Ainsi, 34,8% des ménages malagasy possèdent au moins une unité de production familiale non agricole, et 16,4% de l'ensemble possèdent une entreprise de salariat agricole. La proportion de ménages dirigeant une entreprise non agricole est relativement plus élevée en milieu urbain (42,5%) qu'en milieu rural (32,6%).

20. La structure des activités exercées dans ces entreprises montre l'importance de leur rôle dans la satisfaction des besoins essentiels des ménages. Ces unités économiques de production se livrent principalement à des activités de commerce (51,4% des cas), plus faciles à créer et n'exigeant pas de qualification spécifique. Ce poids n'a pas changé entre 2005 et 2010. Les unités de transformation et de fabrication artisanale ne représentent que 12,9% de l'ensemble. Les résultats de l'enquête montrent aussi le développement considérable des activités minières, suite à l'exploitation de nouveaux gisements. Plus 12,1% des entreprises non agricoles sont dans ce secteur, si cela dépassait à peine 3% en 2005.

21. Avec un âge moyen de l'ordre de 9,2 ans (10,6 ans pour les entreprises de salariat agricole), les entreprises non agricoles ont des activités assez stables, contrairement aux idées véhiculées à leur sujet. La flexibilité des techniques de production qui y sont pratiquées leur rend la faculté de s'adapter et de supporter les effets des conjonctures économiques. De plus, la dégradation des conditions de vie des ménages, et les contre-performances enregistrées par le secteur formel, ont un impact sur la durée de vie de ces activités de survie.

22. L'effectif des employés est faible dans les entreprises, soit non agricoles, soit de salariat agricole : respectivement 1,6 et 1,8 personnes en moyenne, y compris le chef de l'unité de production. Cela n'a pratiquement pas changé par rapport aux chiffres de 2005. Confrontés aux problèmes de demande ou d'écoulement des produits, aux difficultés d'accès au crédit, au renouvellement du capital, ces types d'unités de production ont une trajectoire qui suit une sorte de dynamique « bloquée » laquelle atteint un certain seuil en termes de nombre d'employés. Par ailleurs, conscients de l'importance des fluctuations et des risques encourus dans l'exercice de ces types d'activités, leurs chefs adoptent une stratégie de croissance expansive, plutôt qu'une croissance intensive, en multipliant le nombre d'unités de production et en diversifiant les activités. Afin d'éviter les problèmes liés à l'administration et à la réglementation des activités, ils essaient également de minimiser l'effet de visibilité en réduisant au minimum le nombre d'employés mobilisés.

23. Les entreprises non agricoles génèrent un revenu annuel médian estimé à 350 000 Ar. Leurs performances économiques sont fonction du niveau d'instruction du chef de ménage, et du niveau de vie du ménage. Cette situation résulte, d'une part du capital humain et du talent entrepreneurial des chefs de ménage qui sont souvent à la tête des unités de production. D'autre part, le niveau d'éducation du chef et les disponibilités financières du ménage ont des effets positifs sur les dotations initiales et le capital des entreprises non agricoles. Les performances des entreprises non agricoles, en général, se sont détériorées au cours de cette dernière année. Plus de 51,5% d'entre elles ont répondu avoir connu une baisse de leur revenu par rapport à l'année dernière ; et seulement 19,9% l'ont vu augmenter.

24. Au sujet des transferts (de biens, de services ou d'argent), la proportion des ménages malagasy qui en ont émis, est de 59,7%. La masse totale correspondante s'élève à 334,9 milliards Ar. Ces émissions proviennent en grande partie des ménages « les plus riches », au bénéfice, surtout, des membres de la famille. Les cadres supérieurs et les cadres moyens constituent les principaux agents émetteurs. Par ailleurs, ce sont les ménages disposant de plus d'actifs occupés qui participent davantage aux opérations d'émission. Les transferts en provenance du milieu rural sont principalement stimulés par les « us et coutumes », alors que ceux du milieu urbain servent à soutenir la famille. Les destinataires en sont surtout les inactifs et les chômeurs. La région de Vakinankaratra détient la plus grande proportion de ménages qui ont émis des transferts, tandis que celle d'Androy comporte le plus de ménages récepteurs.

25. L'état de santé a été laissé à l'appréciation des ménages eux-mêmes. Ainsi, les deux dernières semaines précédant l'enquête, l'incidence de la maladie est évaluée à 12,4 %. Les régions d'Androy, Analanjirofo, SAVA, et Atsinanana sont les plus vulnérables aux maladies, contrairement à Ihorombe, Atsimo Atsinanana, Itasy, DIANA, et Analamanga. En considérant les groupes d'âges, l'on remarque que l'incidence des maladies est particulièrement élevée chez les enfants de moins de 11 mois, avec un taux estimé à 22,0 % au niveau national.

26. La fièvre ou la suspicion de paludisme, les maladies diarrhéiques, les toux de plus de trois semaines, et les IRA sont les principales maladies qui frappent la population à Madagascar. On retrouve le même ordre d'importance aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. La fièvre ou la suspicion de paludisme touchent davantage les régions d'Ihorombe et de DIANA. Les IRA ont été fréquemment citées dans celles d'Androy, Melaky et Vakinankaratra. Deux personnes sur dix ont déclaré avoir eu des maladies diarrhéiques. Les régions de Vatovavy Fitovinany, Sofia, Atsimo Andrefana, Itasy et de Bongolava en sont les plus vulnérables. Celle de Matsiatra Ambony est la plus affectée par les toux de plus de trois semaines.

27. Parmi les personnes se déclarant malades, 32,7% sont allées en consultation pour se soigner. Cette démarche se produit plus souvent chez les urbains que chez les ruraux. Le taux de consultation enregistré dans la région d'Itasy est le plus élevé contrairement à celui relevé au niveau des habitants de Vakinankaratra et d'Amoron'i Mania. Les enfants de moins de 4 ans, plus vulnérables aux maladies, fréquentent beaucoup plus les lieux de consultation pour se soigner. Généralement, l'absence de danger pour certaines maladies, les problèmes financiers, et l'éloignement, constituent les principales raisons pour lesquelles les individus malades ne vont pas en consultation.

28. L'automédication est une pratique courante. 64,1% des patients qui ne sont pas allées en consultation pour se soigner, ont pris d'eux-mêmes des médicaments, lesquels sont évalués à 3 050 Ar., en moyenne, pour l'ensemble du pays. La moitié de ces malades a dépensé plus de 1 000 Ar. Parmi ceux qui ont consulté un personnel médical, 66% sont allés dans les centres de santé publics, contre 29% dans les centres privés. Le coût moyen de traitement (frais de consultation et achat de médicaments) s'élève à 17 800 Ar., et la valeur médiane est de 6 000 Ar. Ce sont les ménages urbains qui dépensent le plus. La moitié des patients qui ont souffert de la fièvre et de la maladie diarrhéique ont payé plus de 5 000 Ar. pour se soigner ; ceux qui ont suivi un traitement de l'IRA, 6 000 Ar. ; ceux qui ont eu une toux de plus de trois semaines, 7 000 Ar.

29. Le taux d'alphabétisation des individus âgés de 15 ans et plus s'élève à 71,4%. Les populations des provinces d'Antananarivo et d'Antsiranana sont en moyenne les plus alphabétisées. A l'opposé, Androy et Anosy présentent les plus fortes proportions d'individus non alphabétisés. En considérant le Groupe Socio-Economique du chef de ménage, l'on constate que plus de 90% des individus des ménages de cadres ou d'ouvriers qualifiés sont alphabétisés. Ce taux descend jusqu'à 64% pour les exploitants agricoles. Des ménages pauvres aux ménages aisés, il passe de 49% à 88%.

30. Le taux brut de scolarisation est de 118% au niveau primaire, tandis que le taux net de scolarisation, de 73,4%. Les deux indicateurs sont supérieurs en milieu urbain, comparés à ceux en milieu rural. Les taux nets sont généralement plus élevés pour les filles, mais l'écart avec ceux des garçons diminue à mesure que le niveau scolaire augmente. Par contre, les taux bruts sont plus élevés pour les garçons. Ainsi, les filles fréquentent l'école autant que les garçons, mais elles y restent moins longtemps. Cinq régions, à savoir Atsimo Atsinanana,

Melaky, Atsimo Andrefana, Androy et Anosy présentent des taux nets de scolarisation les plus faibles au niveau primaire, à moins de 55%. Les taux de scolarisation diminuent et les inégalités entre les régions augmentent aux niveaux collège et lycée. Plus le niveau de vie du ménage est élevé, plus le taux de scolarisation l'est, et les écarts augmentent quand on passe des cycles inférieurs aux cycles supérieurs. Un ménage dépense en moyenne 39 000 Ar. par individu scolarisé. Ce montant est deux fois plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. Il varie de 11 000 Ar. à 75 000 Ar. entre l'Androy et Analamanga.

31. Au niveau de l'enseignement primaire, le taux de décrochage scolaire est de 6,3% et celui de redoublement, de 14,9%. Le premier taux suscité augmente au fur et à mesure que l'on avance dans le cycle d'études. Il est supérieur à 10%, dans les régions Atsimo Atsinanana, Betsiboka et Anosy. Les filles réussissent légèrement mieux que les garçons en termes de rendement jusqu'au niveau secondaire premier cycle. Il n'en est pas ainsi à partir du lycée. Les ménages pauvres accusent en général un taux de décrochage scolaire plus fort par rapport aux ménages aisés, notamment aux niveaux collège et lycée.

32. Concernant l'habitation, le type de logement le plus courant, surtout en milieu rural, est le type traditionnel. C'est aussi celui qui est adopté par les ménages pauvres. Les « plus riches » peuvent se permettre d'autres types tels que la chambre, ou l'appartement, ou la villa moderne. La chambre et l'appartement sont des cas typiques de la capitale. La majorité des ménages sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Le statut de locataire est plus fréquent en milieu urbain qu'ailleurs et, principalement, dans la capitale. Un ménage malgache occupe un logement de 26 mètres carrés en moyenne. Les maisons individuelles sont, en général, plus étroites (26 mètres carrés) que les villas de type moderne (59 mètres carrés). Moins d'un logement sur quatre sont en dur (brique, parpaing, pierre) et plus de sept sur dix sont fabriqués avec des matériaux rudimentaires (écorce, terre battue, planche). Bois ramassé, en milieu rural, et charbon, en milieu urbain, sont les principaux combustibles utilisés à Madagascar. La source d'éclairage la plus courante est le pétrole lampant. L'usage de l'électricité ou de la bougie se rencontre surtout en milieu urbain.

33. Plus de la moitié des ménages (54%) s'approvisionnent en eau dans les rivières et les sources non protégées, pour la cuisson. Quatre sur dix disposent de toilette améliorée tandis que cinq sur dix défèquent dans la nature faute d'infrastructures d'assainissement. Le ramassage des ordures est encore un privilège du milieu urbain, et surtout de la capitale. Les ménages ruraux se chargent eux-mêmes de l'élimination de leurs ordures ménagères, soit en les jetant dans la nature, comme font la majorité d'entre eux, soit en les brûlant.

34. La possession de biens durables dépend essentiellement du niveau de revenu du ménage, de l'accès à l'électricité, et du taux de couverture des stations audio-visuelles publiques ou privées. Il ressort des données que plus de 89% des ménages sont privés d'appareils électroménagers, 45% d'appareils audiovisuels, 79% de moyens de transport et 16% d'équipements agricoles. La possession de téléphone portable a particulièrement connu une nette augmentation entre 2005 et 2010, avec un taux passant de 4% à 25%. Plus de la moitié de la population urbaine vivent dans un ménage où il y a au moins un téléphone

portable. Ce taux est de 17% en milieu rural. Cette même amélioration est observée par rapport au poste téléviseur, avec un taux allant de 11% à 39% entre 2005 et 2010. Par ailleurs, un indicateur synthétique a montré que 74% des ménages malagasy sont pauvres relativement au sens du terme « bien-être ». Cet indicateur synthétique est calculé à partir des biens, possédés par les ménages, qui permettent d'apprécier le standing de leur vie (électroménagers de luxe, voiture,...), et est ajusté par le type de toilette et la source d'eau qu'ils utilisent, ainsi que par la qualité des murs de leur habitat.

35. La durée moyenne de possession des biens durables varie suivant le type de ces derniers, leur durée de vie, et l'offre sur le marché : 7,9 ans pour les meubles, 6,4 ans pour les appareils électroménagers, 6,4 ans pour les équipements agricoles, 5,4 ans pour les bicyclettes et cyclomoteurs, 4,8 ans pour les appareils audio-visuels dont l'ordinateur, la radio, le poste téléviseur.

36. Le niveau de la consommation constitue la principale mesure du niveau de vie des ménages, particulièrement de la pauvreté. La moyenne annuelle, par tête, de ce niveau de consommation, est estimée à 404 000 Ar, à Madagascar, en 2010. Il a crû à un rythme annuel moyen de 6,2% au cours de la période 2005-2010. Le montant est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural : 606 000 Ar contre 352 000 Ar. Les ménages dirigés par un salarié ont un niveau de consommation supérieur à la moyenne. Plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus sa consommation l'est. La distribution de la masse de consommation montre l'importance des inégalités sociales à Madagascar. En effet, les 20%, les plus riches, consomment plus de 47% de la masse totale, et les 20%, les plus pauvres, seulement 6%.

37. La part relative de l'alimentation dans la consommation totale, est de 66% pour l'ensemble du pays. Elle s'avère ainsi la plus importante. En milieu rural, elle atteint plus de 71%. Cette proportion est fortement corrélée avec le niveau de vie, confirmant en partie la loi d'Engel. Dans la masse de consommation, elle varie de 56% (cinquième quintile) à 76% (premier quintile). La consommation des ménages résidant à Madagascar est évaluée à plus de 60% des dépenses alimentaires. Le milieu rural se caractérise, entre autres, par la part importante de l'autoconsommation dans la consommation alimentaire. Par contre, le milieu urbain se distingue par le poids élevé du loyer : 17% de la consommation totale. Les dépenses non alimentaires, le loyer, et les valeurs locatives des biens durables, pèsent relativement lourd dans le panier de consommation des ménages du quintile des plus riches. Les dépenses monétaires représentent plus de 59% de la consommation totale des ménages. La sortie d'argent pour la consommation est plus importante en milieu urbain, et dans les ménages relativement aisés.

38. Les analyses économétriques montrent que pour un ménage, la taille, la présence d'enfants en bas âge, la situation monoparentale, et le fait d'être dirigé par une femme ou par un agriculteur, agissent négativement sur le niveau de consommation par tête. Cela confirme, entre autres, l'insuffisance de la productivité en agriculture. Par ailleurs, l'âge du chef de ménage a un effet positif sur le niveau de consommation, jusqu'à un seuil, à partir duquel, la tendance est inversée. Le nombre d'individus économiquement actifs d'un ménage, quel qu'en

soit le type d'activité, ainsi que le niveau d'instruction du chef, ont également une influence positive sur la consommation. L'impact sur la consommation du fait d'être dirigé par un individu de niveau universitaire est quatre fois supérieur par rapport au fait d'avoir un chef de niveau primaire. Néanmoins, être dirigé par ce dernier est plus avantageux en matière de consommation que par un individu sans instruction. Habiter en milieu rural, dans les localités de la Côte Est, exposées aux cyclones, et surtout dans la zone « semi-désertique » du Sud n'améliore guère le niveau de consommation.

39. Concernant la consommation alimentaire, on exclut les quantités consommées dans les restaurants, les gargotes, ou en dehors du cadre du ménage. La moyenne de la quantité de riz qu'un individu consomme annuellement, est estimée à 97 kg. Il s'agit de l'équivalent, en termes de riz décortiqué, de toutes les formes de riz. Ainsi, la quantité totale de riz consommé annuellement au sein des ménages malagasy, se situe entre 1 895 000 tonnes et 2 038 000 tonnes. En termes de quantité consommée, les tubercules se trouvent en deuxième position avec une quantité moyenne annuelle de 62 kg par tête. La consommation de viande, de poissons et de volailles, de 9,3 kg par individu, par an, est encore très faible. C'est aussi le cas de la consommation de produits laitiers avec une quantité de 17 kg. Ce dernier poste discrimine le plus les pauvres par rapport aux riches avec un rapport de 1 à 16 de la quantité consommée. Quel que soit le groupe d'aliments considéré, on observe toujours une relation positive entre quantité consommée et quintile de consommation.

40. Par rapport au seuil de 468 800 Ar/personne/an, évalué en fonction des prix pratiqués dans la capitale, 76,5% de la population sont classés comme pauvres. Avec une probabilité de 95%, l'incidence de la pauvreté se situe entre 74,97% et 78,03%. En milieu urbain, cette incidence est de 54,2%, contre 82,2% en milieu rural. DIANA et Analamanga sont les régions qui comptent relativement le moins de pauvres : 54,5% de la population pour chacune. Par contre l'incidence de la pauvreté dépasse les 90% à Atsimo Atsinanana et à Vatovavy Fitovinany. Il faut noter qu'entre 2005 et 2010, la pauvreté a augmenté de 7,8 points à Madagascar.

41. L'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire la moyenne des pourcentages des écarts des consommations des pauvres au seuil alimentaire, se situe à 34,9%. En regroupant les ménages par milieu de résidence, l'on fait le même constat qu'avec la variation des incidences de la pauvreté, où la hausse est plus importante en milieu rural. Au niveau national, l'intensité de la pauvreté est au même niveau que celle de 2001. En milieu urbain, on retrouve la situation de l'année 1999.

42. Dans le présent rapport, la pauvreté extrême est définie comme une situation dans laquelle vit un individu qui possède un niveau de consommation agrégée en dessous du seuil alimentaire. Cela veut dire que cet individu n'a même pas la possibilité d'accéder au panier alimentaire minimal fournissant 2133Kcal/jour, évalué à 328 162 Ar/an. Ainsi, un peu plus de la moitié, soit 56,5% de la population vivent dans la pauvreté extrême. Cela représente plus de 11 millions de personnes. C'est en milieu rural que l'incidence de la pauvreté est la plus élevée avec un taux de 62,1%, contre 34,6% en milieu urbain.

43. Le total des écarts par rapport au seuil de pauvreté (« poverty gap ») est de 3 298 milliards Ar. Cela représente entre 1/6 et 1/5 du PIB du pays. D'une manière simpliste, il faut donc distribuer cette somme, sans les frais de gestion ni les coûts de distribution, pour qu'il n'y ait plus de pauvre en 2010. Par rapport au seuil de la pauvreté extrême, cet écart est évalué à 1 375 milliards Ar. La part du milieu urbain dans ce total des écarts se chiffre à 151 milliards Ar. contre 1 224 milliards Ar. pour les ruraux.

44. Un modèle simple d'imputation montre que, sous une hypothèse de croissance démographique de 3,1% pour les pauvres, et de 1,8% pour les non pauvres – ce qui donne une croissance démographique de 2,8%, pour l'ensemble de la population –, la pauvreté ne reculera que si la croissance économique annuelle réelle est supérieure à 6%. Pour atteindre une incidence de pauvreté de moins de 5% en 2035, il faut une croissance annuelle de la consommation des pauvres de 10% en volume. Au vu des évolutions dans le passé, il faudrait donc une croissance économique annuelle d'environ 15% jusqu'à cet horizon.

45. Pour ce qui est de l'inégalité, les 10% les plus riches consomment 5,4 fois plus que les 10% les plus pauvres. Les plus pauvres consomment moins de la moitié du niveau de consommation des ménages médians. En comparaison avec la situation de l'année 2005, l'inégalité mesurée par le coefficient de Gini a augmenté en passant de 0,365 à 0,403. Ce constat est valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. De 2005 à 2010, ces inégalités sont passées, respectivement, de 0,405 à 0,418, et de 0,335 à 0,370.

46. A part l'analyse de la pauvreté, celle de la vulnérabilité constitue une autre approche des conditions de vie des ménages. D'abord, la majorité des ménages malagasy ont déclaré avoir subi un choc les 12 derniers mois précédent l'enquête. Ensuite, l'on observe que les ménages pauvres, ceux résidant en milieu rural et ceux dirigés par un exploitant agricole, sont les plus vulnérables. Enfin, en allant un peu plus en profondeur, l'on constate que les principaux problèmes sont liés au climat et à l'environnement, notamment la sécheresse, l'inondation et les cyclones. Ces trois chocs touchent plus de la moitié des ménages concernés par la question de la vulnérabilité.

47. Plus de 80% des ménages concernés déclarent avoir perdu une partie de leur revenu, tandis que 25%, des biens. Quel que soit le type des conséquences déclarées par les ménages, la valeur médiane des pertes est évaluée à 100 000 Ar. soit, moins du quart du seuil de pauvreté. Par ailleurs, près de trois-quarts de ces ménages ne se sentent pas encore remis du choc. 72% d'entre eux pensent ne récupérer les pertes que dans plus d'un an, voire à jamais. De plus, la vulnérabilité et l'évolution du niveau de vie sont liées négativement. Il en ressort que, pour une bonne partie des ménages, un choc peut provoquer de graves conséquences au niveau de leurs conditions de vie.

48. Face à cette vulnérabilité, les stratégies adoptées par les ménages ne sont guère développées. En effet, près de la moitié des ménages ont choisi d'augmenter le volume de travail pour se remettre du choc. Pire encore, un ménage sur quatre déclare n'avoir rien fait

pour retrouver le niveau de vie avant le choc. En outre, seulement 6% des ménages concernés déclarent avoir reçu des dons pour se remettre des chocs. La valeur médiane de ces dons est estimée à 53 000 Ar. soit la moitié de la valeur des pertes. Dans les faits, selon la déclaration des ménages, les stratégies adoptées restent isolées. Les actions de la collectivité locale, de l'Etat central, des entreprises financières ou encore des organismes internationaux demeurent marginales.

49. Interrogés sur la perception de leur propre situation, la majorité des ménages malagasy se classent parmi les pauvres. Un peu moins de la moitié (47%) de la population déclarent vivre en difficultés. En milieu rural, près de la moitié (48,8%) se classent dans la catégorie des plus démunis. Ce taux est nettement supérieur à celui du milieu urbain (39,5%). Les régions les plus touchées par cette pauvreté subjective sont Matsiatra Ambony, Vatovavy Fitovinany, Atsimo Andrefana, Androy, Anosy, et SAVA.

50. Les classements selon les deux approches, subjective et objective, de la pauvreté sont relativement cohérents. En effet, la majorité de la population se rangent soit dans la « bonne » catégorie soit dans les catégories voisines. Cette année, les ménages estiment que le revenu annuel minimum pour subvenir aux besoins vitaux (seuil de pauvreté subjective) est évalué à environ 319 000 Ar. par tête.

51. Quant à la situation financière des ménages, il s'avère que la plupart des ménages malagasy éprouvent des difficultés. En effet, près de 82% des ménages ont un revenu inférieur ou, au mieux, égal à leurs besoins fondamentaux. Les ménages résidant à Androy, Atsimo Atsinanana et Matsiatra Ambony sont les plus touchés par ces problèmes.

52. Les ménages malagasy déclarent que, comparée à la situation de l'année dernière, leur condition de vie n'a pas connu d'évolution significative. Près de 80% déclarent avoir éprouvé soit une légère amélioration, soit une légère dégradation, soit une stabilité. Il est toutefois à noter que la proportion des ménages déclarant une dégradation (53%) est supérieure à celle des ménages déclarant une amélioration (12%).

53. Enfin, cette édition de l'EPM a permis d'analyser comment les citoyens apprécient les services publics. Un peu plus de la moitié des enquêtés déclarent ouvertement leur insatisfaction générale. Les services les mieux estimés sont : l'état civil et la sécurité. Pour ce qui est de la santé et de l'éducation, la moitié des enquêtés a manifesté sa satisfaction. La gestion des risques et des catastrophes est, par contre, un des services les moins appréciés. Un ménage sur cinq déclare en être insatisfait quelle que soit l'institution responsable (Etat central, Région, Commune).

SOMMAIRE

PREFACE	2
AVANT-PROPOS	3
RESUME.....	4
SOMMAIRE	16
LISTE DES TABLEAUX	18
LISTE DES GRAPHIQUES	23
LISTE DES CARTES	24
SIGLES ET ABREVIATIONS	25
INTRODUCTION.....	27
I.DEMOGRAPHIE.....	40
I.1 Population	40
I.2 Ménages	42
II. EMPLOI.....	47
II.1 Taux d'activité	47
II.2 Motifs de l'inactivité	51
II.3 Caractéristiques de la population active	52
II.4 Chômage	55
II.5 Structure des emplois.....	58
II.6 Revenus d'activités	61
II.7 Sous-emploi	64
II.8 Travail des enfants	67
II.9 Activités économiques pour le compte propre du ménage	74
III.AGRICULTURE.....	78
III.1 Les ménages agricoles.....	78
III.2 Superficies économiques des exploitations	81
III.3 Monoculture et polyculture	85
III.4 Utilisation de la production agricole et revenu agricole	89
III.5 Cas de la culture du riz	94
III.6 Cas de la culture des produits de substitution du riz	98
III.7 Gain de revenus et dépenses de cheptel	100
IV.ENTREPRISES NON AGRICOLES	103
IV.1 Structure par branche d'activité des entreprises non agricoles	108
IV.2 Performances économiques des entreprises non agricoles	110
IV.3 Financement des entreprises non agricoles	115
IV.4 Les entreprises non agricoles et l'administration publique.....	117
V. TRANSFERTS.....	121
V.1 Opérations de transferts	121
V.2 Analyse du système amortisseur	126
V.2.1 Bénéficiaires	126
V.2.2 Raisons des transferts	127
V.3 Situation des ménages vis-à-vis des transferts	128
VI.SANTE.....	131
VI.1 Incidence de la maladie.....	131
VI.2 Types de maladie	135
VI.3 Taux de consultation	138
VI.4 Automédication	143
VI.5 Lieu de consultation	146

VI.6 Coût du traitement de maladie	149
VII. EDUCATION	153
VII.1 Alphabétisation et niveau d'instruction.....	153
VII.2 Population scolaire actuelle	159
VII.3 Rendements scolaires.....	162
VII.4 Dépenses scolaires	167
VIII. HABITATION.....	170
VIII.1 Type de logement	170
VIII.2 Statut d'occupation.....	173
VIII.3 Surface moyenne occupée	175
VIII.4 Caractéristiques des habitats	176
VIII.4.1 Murs.....	177
VIII.4.2 Plancher	179
VIII.4.3 Plafonds	181
VIII.4.4 Evacuation des ordures ménagères.....	182
VIII.4.5 Le type de combustible utilisé	184
VIII.4.6 Source d'éclairage	187
VIII.4.7 Type de toilette	189
VIII.4.8 La principale source d'eau à boire	193
IX. AVOIRS	196
IX.1 Possession de biens durables.....	196
IX.2 Durée moyenne de possession des biens.....	199
IX.3 Etat de privation de biens.....	201
IX.4 Niveau de bien-être	202
X. CONSOMMATION.....	206
X.1 Niveau de consommation	207
X.2 Structure de la consommation	212
X.2.1 Part de l'alimentation dans la consommation totale.....	212
X.2.2 Structure de la consommation, selon les sources de consommation	215
X.2.3 Part des dépenses monétaires dans la consommation totale.....	216
X.3 Déterminants des niveaux de consommation par tête, des ménages	217
X.4 Consommation en quantité, des principaux produits alimentaires	219
XI. PAUVRETÉ ET INEGALITE	222
XI.1 Les mesures utilisées.....	222
XI.2 Profil spatial de la pauvreté	223
XI.3 Evolution de la pauvreté de 1993 à 2010, selon les milieux.....	229
XI.4 Indicateurs de la pauvreté, selon les caractéristiques du ménage et celles de son logement.....	231
XI.5 Indicateurs de pauvreté extrême et totaux des écarts par rapport aux seuils	234
XI.6 Déterminants de la pauvreté et de la pauvreté extrême	237
XI.7 Projection des indicateurs de pauvreté, selon différents scenarii.....	240
XI.5 Indicateurs d'inégalités	242
XII. VULNERABILITE	244
XII. 1 Les types de choc rencontrés par les ménages.....	244
XII.2 Conséquences et intensité des chocs.....	248
XII.3 Analyse des mécanismes amortisseurs	251
XIII. OPINION DES MENAGES	253
XIII.1 Opinions des ménages sur les conditions de vie	253
XIII.2. Opinion sur les services publics	265
ANNEXES : TABLEAUX ET CARTES SUPPLEMENTAIRES	278

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Echantillon de ZD et de ménages par milieu, et par région	31
Tableau 2: Distributions de l'échantillon de l'EPM 2010 selon quelques caractéristiques des ménages	32
Tableau 3 : Remplacement de ZD et remplacement de ménages durant l'EPM 2010	33
Tableau 4 : Précision des proportions de ménages dirigés par une femme.....	34
Tableau 5 : Précision des tailles moyennes des ménages.....	34
Tableau 6 : Précision des taux de possession d'une Unité de Production Non Agricole.....	35
Tableau 7 : Précision des taux de possession d'une Entreprise de Salariat Agricole	36
Tableau 8 : Précision des taux d'utilisation de source améliorée d'eau	37
Tableau 9 : Précision des ratios de pauvreté au niveau des ménages.....	38
Tableau 10 : Précision des ratios de pauvreté au niveau de la population	39
Tableau 11 : Distribution de la population par région, et selon le milieu de résidence.....	41
Tableau 12: Rapport de masculinité par région, et par milieu de résidence.....	42
Tableau 13: Taille moyenne des ménages, par région, et par milieu	43
Tableau 14 : Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage, par milieu.....	43
Tableau 15: Caractéristiques des ménages gérés par des femmes selon le milieu de résidence	44
Tableau 16: Ratio de dépendance, par région et par milieu	45
Tableau 17 : Caractéristiques des ménages suivant le quintile de consommation	46
Tableau 18 : Répartition des ménages selon quelques caractéristiques	46
Tableau 19 : Précision sur le taux d'activité	48
Tableau 20: Taux d'activité selon le milieu de résidence, et selon la région.....	49
Tableau 21: Taux d'activité selon le genre, et selon le milieu de résidence.....	50
Tableau 22: Taux d'activité selon le niveau d'instruction, et selon le genre	51
Tableau 23: Motifs de non recherche de travail selon la tranche d'âge.....	52
Tableau 24: Répartition de la population active par niveau d'instruction, selon la région.....	54
Tableau 25: Age moyen et répartition de la population active par tranche d'âges, selon la région.....	55
Tableau 26: Taux de chômage selon le genre, et selon le niveau d'instruction.....	57
Tableau 27: Structure des emplois par branche d'activité, selon le milieu de résidence	58
Tableau 28: Structure des emplois par branche d'activité, selon le niveau d'instruction.....	59
Tableau 29: Structure des emplois selon la CSP, et selon le milieu de résidence	60
Tableau 30: Structure des emplois selon la CSP, et selon le niveau d'instruction.....	60
Tableau 31: Revenus salariaux annuels moyen selon la CSP, et selon la région.....	62
Tableau 32: Revenus salariaux annuels moyen selon la CSP, et selon la branche d'activités	63
Tableau 33: Revenus salariaux annuels moyens selon le genre, et selon le niveau d'instruction.....	63
Tableau 34: Situation des emplois inadéquats selon le genre, et selon la région	65
Tableau 35: Taux de sous-emploi lié à la durée du travail selon le genre, et selon la région	66
Tableau 36 : Taux de sous emploi lié à la durée du travail selon le genre, et selon l'âge.....	67
Tableau 37 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail selon le genre, et selon le secteur institutionnel	67
Tableau 38 : Incidence du travail des enfants par région, et selon le milieu de résidence	69
Tableau 39 : Incidence du travail des enfants selon le genre, et selon l'inscription à l'école, au cours de l'année scolaire 2009-2010.....	70
Tableau 40 : Incidence du travail des enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage	70
Tableau 41 : Incidence du travail des enfants selon le quintile, et selon le genre	71
Tableau 42 : Incidence du travail des enfants selon la région, et selon le genre	72
Tableau 43 : Structure des emplois des enfants selon la branche d'activité	73
Tableau 44 : Rémunération annuelle moyenne des enfants selon la tranche d'âges	73
Tableau 45 : Proportion d'inactifs ou de chômeurs exerçant une activité économique pour le compte propre du ménage.....	75
Tableau 46 : Proportion d'inactifs ou chômeurs exerçant une activité économique pour le compte propre du ménage.....	76
Tableau 47 : Temps consacrés aux activités économiques pour le compte propre du ménage, par région.....	77
Tableau 48: Répartition des ménages selon le Groupe Socio-Economique (GSE) du chef de ménage, et selon le milieu de résidence	78
Tableau 49: Proportion de ménages ayant cultivé au moins un type de culture selon la région, et selon le milieu de résidence	79

Tableau 50: Proportion de ménages qui ont cultivé au moins un type de culture, selon le genre du chef de ménage, et selon le milieu.....	80
Tableau 51: Proportion de ménages qui ont cultivé au moins un type de culture selon le niveau d'instruction du chef de ménage et selon le milieu	80
Tableau 52: Proportion de ménages qui ont cultivé au moins un type de culture selon le quintile de consommation, et selon le milieu de résidence.....	81
Tableau 53: Superficie économique moyenne, superficie économique médiane, et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation, par région	82
Tableau 54: Superficie économique moyenne, superficie économique médiane, et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation, par milieu	83
Tableau 55: Superficie économique moyenne, superficie économique médiane, et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation, et selon le genre du chef de ménage.....	84
Tableau 56: Superficie économique moyenne, superficie économique médiane, et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation, et selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	84
Tableau 57: Superficie économique moyenne, superficie économique médiane, et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation, par quintile	85
Tableau 58: Nombre moyen de cultures pratiquées, et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées, par milieu de résidence	86
Tableau 59: Nombre moyen de cultures pratiquées et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées, et selon le genre du chef de ménage	87
Tableau 60: Nombre moyen de cultures pratiquées et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées, et selon le niveau d'instruction du chef de ménage	87
Tableau 61: Nombre moyen de cultures pratiquées et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées, par quintile.....	88
Tableau 62: Revenu agricole annuel moyen par ménage cultivateur, par produit ou groupe de produits, et le poids de chaque groupe de produits dans le revenu annuel total généré	90
Tableau 63: Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur par région, et par milieu de résidence	91
Tableau 64: Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur par taille d'exploitation, et par milieu de résidence	92
Tableau 65: Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur selon le genre du chef de ménage, et par milieu de résidence	92
Tableau 66: Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur selon le niveau d'instruction du chef de ménage, et par milieu de résidence	93
Tableau 67: Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur par quintile de consommation du chef de ménage, et par milieu de résidence	93
Tableau 68: Proportion des ménages ayant cultivé du riz selon la région, et selon le milieu de résidence	95
Tableau 69: Répartition de la production rizicole et des revenus générés par les ventes de paddy ou de riz blanc, par région	96
Tableau 70 : Utilisation de la récolte de paddy ou de riz blanc par milieu de résidence	97
Tableau 71 : Pourcentage des ménages cultivateurs selon le produit de substitution du riz, et selon la région	98
Tableau 72 : Pourcentage des ménages cultivateurs selon le produit de substitution du riz, et par quintile de consommation.....	99
Tableau 73 : Superficies économiques, production, rendement, et revenu agricole par ménage pour quelques produits de substitution du riz.....	99
Tableau 74 : Pourcentage des ménages éleveurs selon le type d'animal, par milieu de résidence.....	100
Tableau 75 : Pourcentage des ménages éleveurs selon le type d'animal, par quintile de consommation	101
Tableau 76 : Evolution de la taille moyenne de l'exploitation de l'élevage, par type d'animal.....	101
Tableau 77 : Utilisation des ressources animales par type d'animal, en un an.....	102
Tableau 78 : Taux de possession d'entreprises non agricoles et d'entreprises de salariat agricole selon la région, le milieu de résidence, et le genre du chef de ménage	105
Tableau 79 : Structure par branche des ENA selon la région, la branche d'activité, le milieu de résidence, et le genre du chef de ménage	109
Tableau 80 : Durée d'activité moyenne des entreprises non agricoles et des entreprises de salariat agricole	110
Tableau 81 : Taille moyenne des entreprises non agricoles et des entreprises de salariat agricole.....	112
Tableau 82 : Revenu net généré par les ENA selon la région, le milieu de résidence, le genre du chef de ménage, et le quintile de consommation	114
Tableau 83 : Principales sources de financement des ENA selon le milieu de résidence, et selon le genre du chef de ménage	117
Tableau 84 : Impôt versé par les ENA selon la région, le milieu, le genre du chef de ménage, le quintile de consommation, et le niveau d'instruction	118

Tableau 85 : Formalisation des Entreprises non agricoles par région.....	120
Tableau 86 : Proportions des ménages qui ont émis des transferts et leurs intervalles de confiance.....	122
Tableau 87 : Proportion des ménages qui ont émis des transferts suivant le nombre de personnes occupées, et le quintile de consommation.....	123
Tableau 88 : Proportion des ménages qui ont reçu des transferts et leurs intervalles de confiance	124
Tableau 89 : Proportion des ménages qui ont émis ou reçu des transferts selon le milieu, et le quintile.....	125
Tableau 90 : Proportion des ménages qui ont émis ou reçu des transferts selon le Groupe Socio-Economique du chef de ménage, et selon le milieu	125
Tableau 91 : Répartition de la destination des transferts émis selon le milieu de résidence de l'émetteur	126
Tableau 92 : Répartition des transferts émis, par motif, et selon le milieu de résidence de l'émetteur	128
Tableau 93 : Masse de transferts reçus (en milliards d'Ar.) et situation des ménages selon le quintile de consommation, et selon le GSE	129
Tableau 94 : Masse de transferts émis (en milliards d'Ar.) et situation des ménages selon le quintile de consommation, et selon le GSE	130
Tableau 95 : Incidence des maladies par quintile de consommation, et par région	133
Tableau 96 : Incidence des maladies par âge, par région, et par milieu de résidence	134
Tableau 97 : Type de maladie selon le quintile de consommation	136
Tableau 98 : Types de maladie par âge, selon le milieu de résidence.....	137
Tableau 99 : Taux de consultation par région, et par milieu	139
Tableau 100 : Taux de consultation par région, et selon l'âge du malade	140
Tableau 101 : Motifs de non consultation par région.....	141
Tableau 102 : Motifs de non consultation selon le GSE	142
Tableau 103 : Proportion d'automédication, valeur moyenne et médiane des médicaments auto-administrés, selon les GSE	144
Tableau 104 : Proportion d'automédication, valeur moyenne et médiane des médicaments auto-administrés par région	145
Tableau 105 : Proportion d'automédication, valeur moyenne et médiane des médicaments auto-administrés, par région	146
Tableau 106 : Répartition des centres de consultation par milieu.....	147
Tableau 107 : Répartition des lieux de consultation par quintile de consommation	148
Tableau 108 : Coût médian des consultations et des médicaments par région.....	149
Tableau 109 : Coût moyen des consultations et médicaments par région, et par milieu.....	150
Tableau 110 : Coût moyen et médian des consultations et des médicaments pour les maladies fréquentes à Madagascar, selon les lieux de consultation	152
Tableau 111 : Taux d'alphabétisation des individus âgés de 15 ans et plus, par région, selon le milieu, et selon le genre	154
Tableau 112: Répartition de la population de quatre ans et selon le niveau d'instruction, par région	157
Tableau 113 : Taux de scolarisation par niveau, selon le milieu, et selon le genre.....	160
Tableau 114 : Taux de scolarisation aux niveaux primaire, collège et lycée par région.....	161
Tableau 115 : Rendements scolaires par niveau	163
Tableau 116 : Indicateurs de rendement scolaire au niveau primaire par région	163
Tableau 117 : Indicateurs de rendement scolaire au niveau secondaire premier cycle, par région	164
Tableau 118 : Indicateurs de rendement scolaire au niveau secondaire second cycle, par région	165
Tableau 119: Indicateurs de rendement selon le genre, par niveau d'instruction	1655
Tableau 120: Taux de décrochage scolaire et de redoublement au niveau primaire, selon le genre, par milieu.....	166
Tableau 121: Dépenses scolaires moyennes en une année scolaire, par individu, par région, et par milieu.....	168
Tableau 122: Dépenses scolaires moyennes par individu scolarisé, par type de dépense, et par niveau	16969
Tableau 123 : Répartition de la population suivant le type de logement occupé, par milieu de résidence	170
Tableau 124 : Répartition de la population suivant le type de logement occupé, par quintile de consommation	171
Tableau 125: Répartition des ménages selon le type de logement actuel, par région	172
Tableau 126 : Répartition des ménages selon le type de logement actuel, par Groupe Socio-Economique	173
Tableau 127: Répartition de la population suivant le statut d'occupation du logement, par milieu de résidence.....	174
Tableau 128: Répartition de la population suivant le statut d'occupation du logement, par quintile.....	174
Tableau 129 : Répartition de la population suivant le statut d'occupation du logement, et du Groupe Socio-Economique	175
Tableau 130: Surface moyenne occupée par ménage, selon le type de logement, par milieu de résidence	176
Tableau 131 : Surface moyenne occupée par ménage, selon le type de logement, et le quintile	176
Tableau 132 : Type de matériaux des murs extérieurs par région.....	178
Tableau 133 : Type de matériaux des murs extérieurs par niveau d'instruction du chef de ménage	179

Tableau 134 : Type de matériaux des murs extérieurs par quintile de consommation	179
Tableau 135 : Type de matériaux du plancher par région.....	180
Tableau 136: Type de matériaux du plancher par milieu.....	181
Tableau 137 : Type de matériaux du plancher par quintile de consommation.....	181
Tableau 138 : Type de matériaux, fixe, du plafond, par milieu de résidence.....	182
Tableau 139 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères, par région.....	183
Tableau 140 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères, par milieu.....	184
Tableau 141: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères, par niveau d'instruction du chef de ménage	184
Tableau 142 : Répartition des ménages selon le principal type de combustible utilisé pour la cuisine, par région.....	185
Tableau 143: Répartition des ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisine, par milieu de résidence	186
Tableau 144: Répartition des ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisine, selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	186
Tableau 145: Répartition des ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisine, selon le quintile de consommation.....	187
Tableau 146 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage, par région.....	188
Tableau 147 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage, par milieu de résidence	189
Tableau 148 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage, par quintile de consommation	189
Tableau 149 : Répartition de la population selon le type de toilette, par milieu	190
Tableau 150 : Répartition de la population selon le type de toilette, par quintile	190
Tableau 151 : Répartition de la population selon le type de toilette, et selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	191
Tableau 152 : Répartition de la population selon la principale source d'eau à boire, par milieu de résidence.....	193
Tableau 153 : Taux d'accès à l'eau potable, selon le milieu de résidence.....	194
Tableau 154 : Taux de possession de certains biens par région de résidence	196
Tableau 155 : Taux de possession de certains biens selon le milieu de résidence	197
Tableau 156 : Taux de possession de certains biens selon le quintile de consommation.....	198
Tableau 157 : Répartition des ménages selon la possession de chaises et de natte.....	198
Tableau 158 : Répartition des ménages selon la possession de lampe à pétrole, et selon la principale source d'éclairage	199
Tableau 159 : Durée moyenne de possession de certains biens durables par région	200
Tableau 160 : Taux de privation en biens durables.....	202
Tableau 161 : Répartition de la population selon la pauvreté, selon la consommation, et selon le bien-être	202
Tableau 162 : Consommation moyenne annuelle par tête, selon la région et le milieu	207
Tableau 163 : Niveau de consommation moyenne, par tête, par groupe socio-économique du chef de ménage, par milieu	208
Tableau 164 : Niveau de consommation annuelle par tête, par milieu, selon les caractéristiques du ménage	209
Tableau 165 : Comparaison des distributions de la consommation et de la population, par région.....	210
Tableau 166 : Part de l'alimentation dans la consommation totale, selon le milieu, et la région.....	213
Tableau 167 : Part de l'alimentation dans la consommation, selon le GSE du chef de ménage, et par milieu	214
Tableau 168 : Part des dépenses monétaires dans la consommation, selon les régions et le milieu	216
Tableau 169 : Estimation de la consommation, par tête (Log), selon la méthode FGLS	218
Tableau 170 : Consommation en quantité des principaux produits alimentaires, par individu.....	220
Tableau 171 : Estimations des quantités totales consommées des principaux produits alimentaires.....	221
Tableau 172 : Ratio et intensité de pauvreté, selon le milieu, par région.....	224
Tableau 173 : Précision des ratios de pauvreté de la population, selon le milieu, par région	225
Tableau 174 : Evolution des ratios de pauvreté de 1993 à 2010	230
Tableau 175 : Evolution des intensités de pauvreté de 1993 à 2010.....	230
Tableau 176 : Ratio de pauvreté, selon le type de logement.....	231
Tableau 177 : Ratio de pauvreté, selon le Groupe Socio-Economique du CM	232
Tableau 178 : Ratio de pauvreté, selon l'opinion du ménage sur leurs conditions de vie.....	232
Tableau 179 : Ratio de pauvreté, selon l'auto classification relative du chef de ménage, de leur niveau de vie	233
Tableau 180 : Ratio de pauvreté, selon le genre du chef de ménage, et la taille du ménage.....	234
Tableau 181 : Ratio de pauvreté, selon le genre du CM, et le nombre d'enfants âgé de moins de 5 ans dans le ménage.....	234
Tableau 182 : Pauvreté et pauvreté extrême, selon le milieu de résidence	235
Tableau 183 : Pauvreté et pauvreté extrême, selon le niveau d'instruction du chef de ménage	235
Tableau 184 : Totaux des écarts par rapport aux seuils, selon le milieu de résidence	236
Tableau 185 : Totaux des écarts par rapport aux seuils, selon les genres des chefs de ménages	236

Tableau 186 : Totaux des écarts par rapport aux seuils, selon les niveaux d'instruction des chefs de ménages	237
Tableau 187 : Les effets marginaux des déterminants de la pauvreté.....	239
Tableau 188 : Rapport entre différents déciles de consommation par tête.....	243
Tableau 189 : Indices d'inégalité, selon le milieu, et selon les régions	243
Tableau 190 : Proportion des ménages ayant déclaré un choc, selon certaines caractéristiques socio-économiques ..	244
Tableau 191 : Proportion de ménages touchés par différents types de problèmes, selon le milieu	246
Tableau 192 : Répartition des ménages, selon le type de choc subi, par région	247
Tableau 193 : Proportion des ménages touchés par les dix principaux problèmes liés au climat ou à l'environnement, par milieu.....	247
Tableau 194 : Evolution des proportions des ménages touchés par l'invasion acridienne et les maladies de bétail, par milieu.....	248
Tableau 195 : Proportion des ménages selon le type et l'intensité des conséquences du choc par région	249
Tableau 196 : Répartition des ménages, selon le temps de récupération suite au choc, par milieu	250
Tableau 197 : Proportion de ménages qui n'ont pas encore récupéré, selon le temps de récupération envisagé par milieu.....	250
Tableau 198 : Proportion de ménages qui ont subi, ou pas, un choc selon l'évolution de leur niveau de vie.....	251
Tableau 199 : Répartition des ménages, selon le type de stratégie adoptée face aux chocs, par milieu	251
Tableau 200 : Proportion des ménages ayant bénéficié d'une aide, et, valeurs des aides.....	252
Tableau 201 : Opinions de la population sur leur propre niveau de vie, selon certaines caractéristiques socio-démographiques	254
Tableau 202 : Comparaison des classements subjectifs et objectifs des ménages	256
Tableau 203 : Consommation par individu et seuil de pauvreté déclarés, selon les déciles de consommation	256
Tableau 204 : Classement subjectif en quintile de niveau de vie, selon la région	259
Tableau 205 : Classement subjectif en quintile de niveau de vie, selon la région	260
Tableau 206 : Situation financière selon le milieu de résidence	261
Tableau 207 : Situation financière selon la région	262
Tableau 208 : Evolution du niveau de vie au cours de l'année dernière	264
Tableau 209 : Croisement de la pauvreté de satisfaction à la pauvreté monétaire	265
Tableau 210 : Répartition des ménages selon l'appréciation des services publics	266
Tableau 211 : Pourcentage des ménages satisfaits des services publics, par région	267
Tableau 212 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la disponibilité de l'offre de santé, par milieu ..	268
Tableau 213 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la disponibilité de l'offre de santé, par région ..	269
Tableau 214 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la qualité des services de santé, par milieu.....	270
Tableau 215 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la qualité de service de santé, par région.....	271
Tableau 216 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la disponibilité de l'offre d'éducation, par milieu	272
Tableau 217 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la disponibilité de l'offre d'éducation, par région	273
Tableau 218 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la qualité des services d'éducation, par milieu ...	274
Tableau 219 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la qualité des services d'éducation, par région ...	275
Tableau 220 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la gestion des risques et catastrophes par la commune, par milieu	276
Tableau 221 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la gestion des risques et catastrophes par la région, par milieu	276
Tableau 222 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la gestion des risques et catastrophes par l'Etat central, par milieu	277

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Pyramide des âges.....	40
Graphique 2 : Taux d'activité selon le genre et la tranche d'âge	50
Graphique 3 : Taux de chômage par région.....	56
Graphique 4 : Taux de chômage selon le genre et selon les tranches d'âge	57
Graphique 5 : Utilisation de quelques produits agricoles	89
Graphique 6 : Evolution du revenu net généré selon le quintile de consommation	115
Graphique 7 : Part de chaque source de financement pour les entreprises non agricoles	116
Graphique 8 : Proportion des ménages émettant des transferts vers des membres de la famille selon le quintile de consommation.....	127
Graphique 9 : Incidence des maladies.....	135
Graphique 10 : Motif de non consultation selon les milieux de résidences	143
Graphique 11 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, selon le groupe socioéconomique du chef de ménage	155
Graphique 12 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, selon le quintile de consommation du ménage.....	155
Graphique 13 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction, par groupe socioéconomique du chef de ménage	158
Graphique 14 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction, par quintile de consommation.....	158
Graphique 15 : Taux net de scolarisation par niveau selon le quintile de consommation.....	162
Graphique 16 : Taux net de scolarisation par niveau selon le groupe socioéconomique du chef de ménage	162
Graphique 17 : Taux d'abandon et taux de redoublement au niveau primaire par quintile de consommation	166
Graphique 18 : Taux de redoublement par niveau d'études par quintile	167
Graphique 19 : Taux d'abandon par niveau d'études par quintile	167
Graphique 20 : Part des dépenses d'éducation dans la consommation totale, par quintile de consommation, selon le milieu graphe en couleur ?	169
Graphique 21. Durée de possession moyenne des biens durables selon le milieu de résidence	201
Graphique 22 : Distribution de la masse de consommation par quintile.....	211
Graphique 23 : Distributions comparées de la population et de la masse de consommation selon le GSE du Chef de Ménage.....	212
Graphique 24 : Part de l'alimentation dans la consommation totale selon le quintile	214
Graphique 25 : Répartition de la consommation selon l'origine.....	215
Graphique 26 : Ratio de pauvreté selon l'opinion des ménages sur leur condition de vie.	255
Graphique 27 : Estimation su seuil de pauvreté subjectif en 2010.	258
Graphique 28 : Nombre de personnes occupées selon le genre du chef de ménage	259

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Taux de possession d'entreprises non agricoles.....	106
Carte 2 : Taux de possession d'entreprises de salariat agricole.....	107
Carte 3 : Incidence des maladies par région.....	132
Carte 4 : Taux d'accès aux latrines améliorées selon la région (sous-titre à mettre en gras).....	192
Carte 5 : Taux d'accès à l'eau protégée selon les régions.....	195
Carte 6 : Taux de possession de poste radio en pourcentage	203
Carte 7 : Taux de possession de poste de télévision en pourcentage	204
Carte 8 : Taux de possession de téléphone portable en pourcentage	205
Carte 9 : Ratio de pauvreté, selon les régions	226
Carte 10 : Ratio de pauvreté, en milieu urbain selon les régions	227
Carte 11 : Ratio de pauvreté, en milieu rural, selon les régions.....	228
Carte 12 : Proportion de ménages ayant déclaré un choc, par région.....	245

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGCU	Autres Grands Centres Urbains
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International de Travail
BM	Banque Mondiale
BTP	Batiment et Travaux Publics
BTP HIMO	Bâtimenent et Travaux Publics Haute Intensité de Main d'Œuvre
CHD	Centre Hospitalier de District
CHD1	CHD sans chirurgie
CHD2	CHD avec chirurgie
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CM	Chef de Ménage
CNAPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CPN	Consultations Prénatales
CREAM	Centre de Rechreches, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar
CSB	Centre de Santé de Base
CSP	Catégorie Socio-Professionnelle
CUS	Centres Urbains Secondaires
DSM	Direction des Statistiques des Ménages
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
ENA	Entreprises Non Agricoles
EPM	Enquête Périodique auprès des Ménages
FGT	Foster Gréer Thorbecke
FMI	Fonds Monétaire International
GCU	Grands Centres Urbains
GSE	Groupe Socio-Economique
HHA	Hyper ou Hypotension Artérielle
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IDH	Indicateurs de développement humain
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRA	Infection Respiratoire Aigüe
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MCA	Millénum Challenge Account
MEI	Ministère de l'Economie et de l'Industrie
NPP	Ne se Prononce Pas
NS	Statistiquement Non Significatif
NSP	Ne Sait Pas
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSTIE	Organisation Sanitaire des Travailleurs InterEntreprise
PF	Planification Familiale
PMI	Programme Maternel et Infantile

PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SMIA	Service Médical Inter-entreprise d'Antsirabe
SMIG	Salaire Minimum Garanti
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNISE	Système National Intégré de Suivi-Evaluation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TN	Tétanos Néonatal
TNS	Taux Net de Scolarisation
UE	Union Européenne
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
ZD	Zone de Dénombrement

INTRODUCTION

(par Tiaray RAZAFIMANANTENA¹)

1- Contexte de l'enquête

54. La série des EPM a débuté en 1993 dans le cadre de la prise en compte de la dimension sociale des programmes d'ajustements structurels. A l'instar des 7 enquêtes qui la précédent, l'Enquête Périodique auprès des Ménages de 2010 (EPM 2010) fera sûrement partie des outils de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique de développement à l'aube de la quatrième République. En effet, cette enquête fournit les situations de départ (*baseline*) et les défis à relever en termes de conditions de vie microéconomiques des ménages.

55. Le fonctionnement du Système National Intégré de Suivi et d'Évaluation (SNISE) requiert des informations statistiques fiables et à jour. Par ailleurs, la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) vise à instituer un Système Statistique National coordonné, capable de couvrir tous les besoins, récurrents et émergents, en données statistiques tant en quantité qu'en qualité, tant au niveau national que régional. La consolidation des acquis et l'amélioration de l'offre statistique figurent parmi les axes stratégiques de la SNDS. À cet égard, l'EPM 2010 constitue un des piliers du dispositif permanent de suivi des conditions de vie des ménages dans le cadre du Système Statistique National.

56. Enfin, l'EPM 2010 intervient 10 ans après le lancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et 5 ans avant leur évaluation finale. Aussi, constitue-t-elle une principale source de données pour l'élaboration du rapport des OMD+10 de Madagascar.

2- Objectifs de l'EPM 2010

57. L'objectif principal de la série d'enquêtes EPM est d'obtenir des données pertinentes, fiables, et à jour, sur les conditions de vie microéconomiques des ménages à Madagascar. Elle s'insère dans le cadre de l'élaboration de la prochaine politique de développement en rapport avec les programmes mis en œuvre pour la réduction de la pauvreté, et va servir d'outil de suivi des stratégies élaborées. Cette série d'enquêtes constitue l'unique source de données multithèmes, temporelles, utilisant des concepts internationalement reconnus, et ayant une couverture nationale qui peut servir à analyser les causes et les conséquences des situations dans lesquelles les ménages se trouvent. De plus, les thèmes traités dans les questionnaires de l'EPM lui attribuent l'exclusivité sur la confection des indicateurs de pauvreté à l'aide des

¹ Economiste en chef au CREAM, Ancien Directeur des Statistiques des Ménages (INSTAT) et premier responsable de l'Enquête EPM

méthodes internationalement comparables. Comme la version de l'année 2005, les résultats issus de l'EPM 2010 seront significatifs et « représentatifs » au niveau de chacune des 22 régions.

58. L'EPM 2010 vise spécifiquement à actualiser les indicateurs socio-économiques, notamment les taux nets de scolarisation, les taux d'alphabétisation, les taux d'activité, les taux de sous emploi, l'incidence de la pauvreté par l'approche consommation, les conditions d'éducation, de santé, d'accès aux sources d'eau améliorées, d'utilisation des toilettes améliorées et d'accès à l'électricité des ménages malagasy. Ils fournissent aussi des statistiques sur les activités économiques agricoles et non agricoles des ménages. En outre, des éléments d'informations sur la vulnérabilité, les avoirs, l'accès au système de financement et aux marchés seront collectés. Enfin, les données issues de l'EPM 2010 traitent des informations qualitatives concernant les perceptions des populations sur leurs propres conditions de vie et leur point de vue sur la société au sein duquel il vit.

59. Enfin, l'EPM 2010 vise à fournir les valeurs de plusieurs des indicateurs des OMD devant figurer dans le rapport OMD+10 de Madagascar. En effet, les indicateurs calculés à partir des bases de données des EPM complètent ceux issus des statistiques administratives et celles des autres enquêtes socio-démographiques.

3- Unité d'enquête

60. L'Enquête Périodique auprès des Ménages contient 2 unités d'enquête, dont :

- La Zone de Dénombrement (ZD) et
- Le Ménage qui est la principale unité d'enquête.

a/ La Zone de Dénombrement (ZD)

61. Une zone de dénombrement est un groupe de logements, délimité physiquement a priori dans la base de sondage. Les délimitations sont dans la plupart des cas, surtout en milieu rural, constituées de limites naturelles (cours d'eau, crevasse, versant de montagne, etc.) ou de limites facilement visibles (pont, rue, passage à niveau etc.). Les délimitations des ZD sont celles contenues dans les données de la cartographie du prochain 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 3).

b/ Le Ménage

62. Le ménage est un groupe de personnes, apparentées ou non, qui :

- (i) vivent habituellement ensemble (prenant le repas de midi habituellement ensemble et dorment dans une même unité d'habitation) ;
- (ii) reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne appelée « chef de ménage ».

On entend par « vivre habituellement ensemble » le fait de manger et de dormir régulièrement dans une même unité physique qui est le logement. Ce logement peut être une maison

individuelle, un appartement, une ou plusieurs pièces dans un ensemble individuel, ou agencées autour d'une cour.

Le chef de ménage (CM) est en principe désigné par les membres du ménage. Les agents de terrain (enquêteurs, contrôleurs et superviseurs) n'ont pas le droit de choisir eux-mêmes celui qui est le CM. Si le répondant ne se reconnaît pas spontanément en tant que tel, ils peuvent lui venir en aide en expliquant que le CM est la personne qui prend les décisions importantes à l'intérieur du ménage (« Que va-t-on consommer ? », « Faut-il envoyer les enfants fréquenter l'école ou non ? », « Si oui, dans quelle école ? », « Où aller se soigner ? » ...). Son autorité est reconnue par tous les membres du ménage. La désignation du CM est très importante pour l'EPM, particulièrement pour les analyses qui tiennent compte de son rôle et de ses caractéristiques.

Les deux critères susmentionnés doivent être satisfaits pendant une certaine durée. Dans l'enquête portant sur les douze derniers mois précédent la date de l'entretien, on considère que toute personne fait partie du ménage si elle

(iii) satisfait aux deux premiers critères, au moins pendant les 6 derniers mois précédent l'interview, ou, est supposé, ou, a l'intention d'y vivre encore, plus de 6 mois (cas des nouveaux-nés et des nouveaux ménages).

63. Donc, seules les personnes satisfaisant simultanément à ces trois critères sont considérées comme membres du ménage. Cependant, les cas suivants font exception:

- le chef de ménage, même s'il a été absent pour plus de 6 mois ;
- les nouveaux-nés de moins de 6 mois ;
- les nouveaux mariés qui auraient rejoint leur ménage depuis moins de 6 mois ;
- toute autre personne qui, bien qu'absente depuis plus de 6 mois, n'aurait pas vécu pour autant dans un autre ménage : interne, travailleur saisonnier, militaire en caserne, prisonnier, etc.

4- Questionnaires de l'EPM 2010

64. Le questionnaire ménage se présente en un formulaire de 45 pages qui comporte 15 sections dont :

- 0 Renseignements de contrôle
- 1 Caractéristiques démographiques
- 2 Santé
- 3 Education
- 4 Emploi
- 5 Entreprises Non Agricoles
- 6 Habitation
- 7 Transferts
- 8 Avoirs
- 9 Enquête subjective de niveau de vie
- 10 Agriculture
- 11 Vulnérabilité et risques

- 12 Dépenses des ménages
- 13 Opinions sur la qualité des services publics
- 14 Contrôles et supervisions

65. Etant donné l'importance des contextes locaux dans lesquels vivent les ménages, un questionnaire communautaire vient s'ajouter au questionnaire ménage. Il comporte 12 sections contenues dans un formulaire de 24 pages:

- 1 Education
- 2 Santé
- 3 Accès aux Services
- 4 Agriculture
- 5 Prix Saisonnalité
- 6 Vulnérabilité
- 7 Bien-être
- 8 Priorités de Développement
- 9 Sécurité
- 10 Transport
- 11 Unités de mesure locales
- 12 Prix du Marché

5- Echantillonnage

66. Les statistiques issues de l'Enquête Périodique auprès des Ménages de 2010 (EPM 2010) sont censées être représentatives et significatives au niveau des 44 strates qui sont les croisements des 22 régions administratives et des 2 milieux : urbain et rural. Afin d'assurer une meilleure comparabilité avec les EPM antérieures, le milieu urbain comprend l'ensemble des localités de la capitale, les 5 autres chefs lieu de province, Antsirabe I, et les chefs lieu de district. Le milieu rural, quant à lui, est constitué des autres localités. Les analyses qui utiliseraient des définitions ou des délimitations, *a posteriori*, des milieux urbain et rural, devraient tenir compte de l'échantillonnage et des représentativités statistiques des résultats. Ces objectifs ainsi que les contraintes temporelles, financières, logistiques, et de faisabilité techniques, constituent les déterminants de la taille de l'échantillon, en termes de ménages et de Zone de Dénombrement (ZD) délimitées dans la cartographie du RGPH3. Par ailleurs, il s'agit de pouvoir améliorer les précisions attendues à partir de celles obtenues lors de la plus récente EPM qui est celle de 2005. Le principal objectif de l'EPM 2010 étant le suivi des indicateurs microéconomiques des conditions de vie des ménages, dont ceux de l'OMD, deux considérations ont guidé la répartition de l'échantillon par strate :

- l'estimation des effectifs de la population par strate, issue de la cartographie du RGPH 3 est une variable prépondérante de la distribution des échantillons. ;
- La taille de l'échantillon de ménages (et de ZDs) par strate est fonction d'une taille minimale d'environ 250 ménages, des variabilités attendues dans cette strate et des comparaisons des coûts de collecte (*optimum sample*). Ces variabilités attendues sont calculées à partir des consommations agrégées de l'EPM 2005, une enquête de même type, et de surcroît la plus récente, au niveau national.

Ainsi, on a obtenu la distribution de l'échantillon qui suit :

Tableau 1 : Echantillon de ZD et de ménages par milieu, et par région

Région	Zones de Dénombrement (ZD)			Ménages			Unité : effectif
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Analamanga	30	24	54	600	480	1 080	
Vakinankaratra	15	15	30	300	300	600	
Itasy	12	13	25	240	260	500	
Bongolava	12	13	25	240	260	500	
Matsiatra Ambony	14	13	27	280	260	540	
Amoron'i Mania	13	13	26	260	260	520	
Vatovavy Fitovinany	14	14	28	280	280	560	
Ihorombe	12	12	24	240	240	480	
Atsimo Atsinanana	12	13	25	240	260	500	
Atsinanana	19	14	33	380	280	660	
Analanjirofo	13	14	27	260	280	540	
Alaotra Mangoro	13	13	26	260	260	520	
Boeny	17	14	31	340	280	620	
Sofia	14	17	31	280	340	620	
Betsiboka	12	12	24	240	240	480	
Melaky	12	12	24	240	240	480	
Atsimo Andrefana	14	18	32	280	360	640	
Androy	12	12	24	240	240	480	
Anosy	14	12	26	280	240	520	
Menabe	14	12	26	280	240	520	
DIANA	14	12	26	280	240	520	
SAVA	14	15	29	280	300	580	
Total	316	307	623	6 320	6 140	12 460	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

67. La collecte des données auprès des 12460 ménages répartis dans 623 ZD a permis d'obtenir les distributions a posteriori de l'échantillon selon les différentes caractéristiques du ménage et de ses membres. Le tableau qui suit décrit ces distributions :

Tableau 2 : Distributions de l'échantillon de l'EPM 2010 selon quelques caractéristiques des ménages

REGION	Echantillon de localités (ZD)						Echantillon de ménages						Répartition par âge						Unité : effectif
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Echantillon de femmes chefs de ménage	Echantillon de ménages possédant une unité de production non agricole	Echantillon de ménages possédant une unité de service de salariat agricole	Nombre d'individus enquêtés	Nombre d'hommes enquêtés	Nombre de femmes enquêtées	Moins de 05 ans	06-15	16-17	18-65	66 et plus		
Analamanga	30	24	54	600	480	1 080	205	486	137	4 711	2 328	2 383	679	1 340	203	2 365	124		
Vakinankaratra	15	15	30	300	300	600	75	242	182	2 911	1 429	1 482	475	914	120	1 337	65		
Itasy	12	13	25	240	260	500	51	183	175	2 757	1 407	1 350	465	978	128	1 140	46		
Bongolava	12	13	25	240	260	500	67	187	137	2 411	1 216	1 195	420	779	101	1 072	39		
Matsiatra Ambony	14	13	27	280	260	540	102	199	154	2 859	1 418	1 441	488	896	127	1 286	62		
Amoron'i Mania	13	13	26	260	260	520	93	196	157	2 446	1 230	1 216	363	787	109	1 143	44		
Vatovavy Fitovinany	14	14	28	280	280	560	118	210	148	3 132	1 535	1 597	502	1 091	134	1 336	69		
Ihorombe	12	12	24	240	240	480	76	92	52	2 234	1 172	1 062	317	682	80	1 118	37		
Atsimo Atsinanana	12	13	25	240	260	500	121	127	81	2 708	1 301	1 407	483	920	102	1 148	55		
Atsinanana	19	14	33	380	280	660	140	295	114	2 839	1 380	1 459	348	908	135	1 383	65		
Analanjirofo	13	14	27	260	280	540	142	212	86	2 281	1 098	1 183	346	688	121	1 070	55		
Alaotra Mangoro	13	13	26	260	260	520	104	260	99	2 411	1 191	1 220	401	711	103	1 150	46		
Boeny	17	14	31	340	280	620	124	269	22	2 922	1 453	1 469	466	827	167	1 393	69		
Sofia	14	17	31	280	340	620	169	219	1	2 894	1 379	1 515	524	927	143	1 241	59		
Betsiboka	12	12	24	240	240	480	65	282	46	2 529	1 266	1 263	468	806	129	1 086	40		
Melaky	12	12	24	240	240	480	101	214	10	2 318	1 166	1 152	432	735	105	1 007	39		
Atsimo Andrefana	14	18	32	280	360	640	127	259	5	3 026	1 513	1 513	541	939	116	1 368	62		
Androy	12	12	24	240	240	480	135	132	33	2 649	1 322	1 327	562	925	125	971	66		
Anosy	14	12	26	280	240	520	128	189	16	2 561	1 258	1 303	472	799	119	1 122	49		
Menabe	14	12	26	280	240	520	89	137	22	2 525	1 280	1 245	367	756	127	1 234	41		
DIANA	14	12	26	280	240	520	166	91	2	1 879	913	966	294	523	67	933	62		
SAVA	14	15	29	280	300	580	142	151	7	2 371	1 139	1 232	374	757	99	1 083	58		
Total	316	307	623	6 320	6 140	12 460	2 540	4 632	1 686	59 374	29 394	29 980	9 787	18 688	2 660	26 986	1 252		

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

6- Déroulement de la collecte des données de l'EPM 2010

68. La collecte des données sur terrain a débuté le 15 juin 2010. Elle a été prévue pour durer 3 mois mais des difficultés techniques et de programmation ont fait que le dernier ménage n'a été effectivement interviewé que le 15 octobre 2010. Ainsi, on a pu respecter la période usuelle des EPM antérieures pour plus de comparabilité des données. En ce qui concerne la section démographie, il a été précisé aux répondants que les informations demandées se rapportent à l'année scolaire 2009-2010.

69. Sur un total de 623 ZDs choisies d'une façon aléatoire, 8 ont dû être remplacées. Une ZD inaccessible a été remplacée par une zone « similaire » au sens suivant : les 2 localités, remplacée et remplaçante, appartiennent au même district ; elles ont, à peu près, le même effectif de population, les mêmes tribus, et les mêmes disponibilités en infrastructures (Ecole, Centre de santé, ...). Il en est de même pour les ménages choisis d'une façon aléatoire au niveau de chacune des ZDs, mais qui ont été absents durant le séjour des enquêteurs, ou ont refusé d'être interviewés : 754 ménages ont été ainsi remplacés par leur voisin immédiat dans la liste de dénombrement. Le taux de remplacement des ZDs est donc de 1,2%, et le taux de remplacement total, cumul des 2 types de remplacement, de 7,3%.

Tableau 3 : Remplacement de ZD et remplacement de ménages durant l'EPM 2010

Unité : effectif

Milieu	Nombre de ZD remplacées	Nombre de ménages remplacés
Urbain	2	413
Rural	6	341
Total	8	754

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

7- Précision des résultats de l'EPM 2010

70. L'EPM 2010 est une enquête par échantillonnage aléatoire, aréolaire à deux degrés. Tous les indicateurs et statistiques issus de cette enquête possèdent leur propre degré de précision. De plus, les précisions peuvent être mesurées par les erreurs standard avec lesquelles on construit des intervalles de confiance. A priori et d'une façon simplifiée, si le choix des 12 460 ménages se faisait par tirage aléatoire simple, la précision d'une proportion de 50% serait d'environ 0,878% au niveau national.

71. La série de tableaux qui suit, montre les intervalles de confiance des principaux indicateurs estimés avec les données collectées et traitées, et les effets d'échantillonnage respectifs. Le calcul de ces intervalles de confiance tient compte de la stratification par région et par milieu, et de la mise en grappe au niveau des ZDs.

Tableau 4 : Précision des proportions de ménages dirigés par une femme

Milieu	Proportion	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%			Unité : %
			Borne inférieure	Borne supérieure	Effet d'échantillonnage	
Urbain	22,7	0,7226	21,2967	24,1352	0,8137	
Rural	18,6	0,6590	17,2616	19,8503	2,7942	
Ensemble	19,5	0,5398	18,4093	20,5295	2,3151	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 5 : Précision des tailles moyennes des ménages

Milieu	Moyenne	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%			Unité : %
			Borne inférieure	Borne supérieure	Effet d'échantillonnage	
Urbain	4,5	0,0477	4,3761	4,5633	1,2164	
Rural	4,9	0,0449	4,8449	5,0211	3,3989	
Région						
Analambana	4,4	0,0825	4,2120	4,5361	2,7768	
Vakinankaratra	5,1	0,1843	4,7662	5,4903	6,6265	
Itasy	5,7	0,1392	5,3781	5,9249	1,2345	
Bongolava	4,8	0,2008	4,3558	5,1447	2,2707	
Matsiatra Ambony	5,5	0,1360	5,2700	5,8042	2,0648	
Amoron'i Mania	4,9	0,1717	4,5971	5,2715	2,5158	
Vatovavy Fitovinany	5,6	0,2028	5,2245	6,0212	4,4667	
Ihorombe	4,6	0,1571	4,2922	4,9095	0,8257	
Atsimo Atsinanana	5,8	0,1714	5,5119	6,1852	2,0294	
Atsinanana	4,4	0,1693	4,0966	4,7617	4,6020	
Analanjirofo	4,4	0,1244	4,1436	4,6323	2,0485	
Alaotra Mangoro	4,6	0,1190	4,4107	4,8781	1,7762	
Boeny	4,8	0,1384	4,5686	5,1123	1,3692	
Sofia	4,6	0,1859	4,2818	5,0122	4,6434	
Betsiboka	5,4	0,2161	4,9900	5,8389	1,5915	
Melaky	5,0	0,1588	4,6641	5,2878	0,6533	
Atsimo Andrefana	4,8	0,1597	4,4402	5,0676	3,3648	
Androy	5,6	0,2292	5,1915	6,0919	2,5226	
Anosy	4,9	0,1844	4,4926	5,2169	2,1419	
Menabe	4,9	0,1001	4,6642	5,0574	0,7151	
DIANA	3,5	0,1200	3,2965	3,7679	1,7527	
SAVA	4,4	0,1059	4,1551	4,5710	1,8323	
Ensemble	4,8	0,0367	4,7592	4,9034	1,7234	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 6 : Précision des taux de possession d'une Unité de Production Non Agricole

Milieu	Moyenne	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		Effet d'echantillonage
			Borne inférieure	Borne supérieure	
Urbain	42,5	1,4525	39,6379	45,3436	2,3620
Rural	32,6	1,1627	30,3313	34,8987	5,9812
Région					
Analamanga	44,4	2,4472	39,6191	49,2320	3,8648
Vakinankaratra	44,7	4,2266	36,3674	52,9702	7,0510
Itasy	34,1	3,8058	26,6265	41,5762	2,5119
Bongolava	29,1	6,1996	16,9574	41,3103	4,9050
Matsiatra Ambony	34,3	3,8953	26,6313	41,9324	4,4032
Amoron'i Mania	30,6	3,7746	23,2245	38,0516	2,7709
Vatovavy Fitovinany	34,0	4,8809	24,4232	43,5962	7,8376
Ihorombe	14,7	2,7107	9,3495	19,9975	0,9009
Atsimo Atsinanana	18,7	6,2147	6,5432	30,9554	11,5325
Atsinanana	40,9	4,0793	32,8834	48,9072	5,6134
Analanjirofo	36,4	3,7104	29,1338	43,7087	3,7625
Alaotra Mangoro	46,3	2,8889	40,6523	52,0004	1,9908
Boeny	45,2	5,4472	34,5267	55,9242	5,0249
Sofia	27,0	4,3835	18,3839	35,6028	7,0729
Betsiboka	56,8	6,1767	44,6669	68,9299	3,2394
Melaky	42,2	7,4015	27,6516	56,7259	3,6921
Atsimo Andrefana	40,9	4,3114	32,3933	49,3293	6,4452
Androy	25,4	4,2912	16,9435	33,8001	4,1750
Anosy	35,0	6,1408	22,9454	47,0672	6,2912
Menabe	23,6	5,6422	12,5144	34,6776	6,6184
DIANA	14,2	1,8547	10,5357	17,8212	1,3355
SAVA	15,5	2,9097	9,7659	21,1955	4,9837
Ensemble	34,8	0,9586	32,9008	36,6661	5,0465

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 7 : Précision des taux de possession d'une Entreprise de Salariat Agricole

Milieu	Moyenne	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		Effet d'échantillonage	Unité: %
			Borne inférieure	Borne supérieure		
Urbain	10,9	1,1606	8,6700	13,2291	3,4960	
Rural	19,4	1,2140	16,9879	21,7568	9,3687	
Région						
Analamanga	18,0	3,7716	10,6020	25,4175	13,8963	
Vakinankaratra	30,7	3,6821	23,4244	37,8883	6,6041	
Itasy	35,8	5,3218	25,3227	46,2272	5,6205	
Bongolava	32,3	6,8653	18,8487	45,8166	5,5814	
Matsiatra Ambony	35,5	7,0553	21,6795	49,3936	16,2819	
Amoron'i Mania	41,5	5,8452	30,0070	52,9675	5,9408	
Vatovavy Fitovinany	30,2	3,1109	24,0872	36,3073	3,9453	
Ihorombe	7,0	2,8816	1,3690	12,6885	1,8573	
Atsimo Atsinanana	17,1	6,1283	5,0808	29,1537	14,5781	
Atsinanana	21,6	5,7253	10,3187	32,8083	14,4863	
Analanjirofo	20,6	4,5914	11,6292	29,6649	7,3950	
Alaotra Mangoro	25,1	4,6612	15,9496	34,2593	6,5904	
Boeny	4,4	1,7339	1,0315	7,8423	2,9796	
Sofia	0,0	0,0360	0,0000	0,1067	0,2522	
Betsiboka	12,8	4,8797	3,2184	22,3865	4,9800	
Melaky	3,1	2,4264	0,0000	7,8546	3,3278	
Atsimo Andrefana	1,1	0,6599	0,0000	2,3508	3,4415	
Androy	8,1	2,6135	2,9746	13,2406	4,5945	
Anosy	5,7	3,4604	0,0000	12,5209	8,4637	
Menabe	3,7	1,5847	0,6098	6,8349	2,6422	
DIANA	0,2	0,1899	0,0000	0,6046	0,5391	
SAVA	1,1	0,6774	0,0000	2,4616	2,8544	
Ensemble	17,7	0,9975	15,7024	19,6207	8,5246	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 8 : Précision des taux d'utilisation de source améliorée d'eau

Milieu	Proportion	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		Effet d'échantillonage	Unité: %
			Borne inférieure	Borne supérieure		
Urbain	70,0	2,6094	64,9177	75,1677	8,2117	
Rural	38,4	2,0598	34,4041	42,4952	17,7991	
Région						
Analamanga	70,5	5,4114	59,9064	81,1630	20,3240	
Vakinankaratra	38,4	5,7567	27,0945	49,7075	14,5068	
Itasy	29,1	6,7670	15,7945	42,3763	10,1236	
Bongolava	53,8	10,7040	32,7551	74,8019	11,9422	
Matsiatra Ambony	20,6	3,9456	12,8934	28,3925	7,1211	
Amoron'i Mania	37,5	9,0124	19,8391	55,2412	14,6218	
Vatovavy Fitovinany	26,2	7,6178	11,2863	41,2101	25,7588	
Ihorombe	63,4	8,8053	46,1028	80,6914	4,8836	
Atsimo Atsinanana	11,9	4,1969	3,6948	20,1809	9,2269	
Atsinanana	21,1	4,6789	11,9350	30,3144	9,8211	
Analanjirofo	24,3	4,5030	15,4699	33,1583	6,3328	
Alaotra Mangoro	59,7	9,9783	40,0549	79,2511	23,5938	
Boeny	65,7	7,0918	51,7611	79,6186	9,3777	
Sofia	47,2	8,6509	30,1655	64,1476	20,9568	
Betsiboka	43,4	9,6591	24,3993	62,3415	8,8691	
Melaky	55,6	8,9675	37,9694	73,1951	5,5113	
Atsimo Andrefana	63,0	8,5313	46,2237	79,7358	25,7413	
Androy	63,9	9,6652	44,9422	82,9084	20,3011	
Anosy	37,8	10,6555	16,8491	58,7053	18,4254	
Menabe	55,1	9,2703	36,8840	73,2991	13,0970	
DIANA	83,4	6,4671	70,7053	96,1091	10,4356	
SAVA	41,4	10,1828	21,4031	61,4024	29,7272	
Ensemble	44,9	1,7300	41,4689	48,2644	15,0738	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 9 : Précision des ratios de pauvreté au niveau des ménages

Unité: %

Milieu	Proportion	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		
			Borne inférieure	Borne supérieure	Effet de sondage
Urbain	44,3	1,7868	40,8209	47,8398	3,5392
Rural	75,3	1,0022	73,3382	77,2748	5,2513
Région					
Analamanga	45,1	3,3740	38,5091	51,7627	7,3245
Vakinankaratra	68,4	3,7430	61,0810	75,7838	6,3264
Itasy	73,1	3,3275	66,5677	79,6387	2,1947
Bongolava	69,8	3,6566	62,6405	77,0040	1,6719
Matsiatra Ambony	79,1	2,4035	74,3920	83,8331	2,2855
Amoron'i Mania	78,0	3,3054	71,4696	84,4536	2,6281
Vatovavy Fitovinany	86,4	2,1897	82,1135	90,7148	3,0154
Ihorombe	74,3	4,2369	65,9633	82,6064	1,4427
Atsimo Atsinanana	90,8	1,9656	86,9303	94,6515	2,1020
Atsinanana	74,4	3,6983	67,1085	81,6358	5,8511
Analanjirofo	76,5	4,2114	68,1832	84,7262	6,2353
Alaotra Mangoro	61,5	3,3616	54,9433	68,1480	2,8320
Boeny	52,4	3,2748	45,9518	58,8156	1,8036
Sofia	63,5	4,3269	54,9899	71,9866	5,8587
Betsiboka	76,0	4,5987	66,9529	85,0173	2,4147
Melaky	72,4	3,9960	64,5328	80,2295	1,3130
Atsimo Andrefana	74,9	3,3784	68,3059	81,5766	5,0922
Androy	92,6	2,2968	88,1283	97,1504	3,3210
Anosy	78,5	3,5610	71,5253	85,5133	2,8538
Menabe	59,1	5,9154	47,4983	70,7348	5,4266
DIANA	43,5	4,2902	35,0525	51,9051	3,5384
SAVA	66,4	3,6512	59,2297	73,5722	4,6024
Ensemble	68,5	0,8934	66,7502	70,2597	4,6094

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 10 : Précision des ratios de pauvreté au niveau de la population

Milieu	Proportion	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%			Unité: %
			Borne inférieure	Borne supérieure	Effet de sondage	
Urbain	54,2	1,8777	50,5420	57,9178	3,5947	
Rural	82,2	0,8379	80,5338	83,8252	4,7596	
Région						
Analamanga	54,5	3,5824	47,4508	61,5229	7,4652	
Vakinankaratra	75,8	3,0996	69,7511	81,9269	5,4297	
Itasy	79,9	3,1563	73,6987	86,0969	2,8284	
Bongolava	76,8	3,4493	69,9822	83,5315	1,7279	
Matsiatra Ambony	84,7	1,8097	81,1498	88,2584	1,8941	
Amoron'i Mania	85,2	2,2049	80,8749	89,5360	1,6279	
Vatovavy Fitovinany	90,0	2,0234	85,9845	93,9326	3,8947	
Ihorombe	80,7	4,0008	72,8203	88,5359	1,5009	
Atsimo Atsinanana	94,5	1,2440	92,0829	96,9693	1,6470	
Atsinanana	82,1	2,7956	76,5867	87,5681	3,9714	
Analanjirofo	83,5	3,1485	77,2868	89,6544	4,1254	
Alaotra Mangoro	68,2	3,7681	60,8188	75,6203	3,7352	
Boeny	62,6	3,5594	55,5619	69,5439	2,2731	
Sofia	71,5	3,9389	63,7689	79,2416	5,3138	
Betsiboka	82,2	3,7591	74,8171	89,5832	2,2549	
Melaky	80,2	3,5570	73,2530	87,2251	1,3502	
Atsimo Andrefana	82,1	3,0294	76,1438	88,0439	5,1484	
Androy	94,4	2,0993	90,2332	98,4796	4,1479	
Anosy	83,5	3,2593	77,1165	89,9195	2,9439	
Menabe	64,2	5,5226	53,3256	75,0191	5,0019	
DIANA	54,4	4,3063	45,9371	62,8527	2,5815	
SAVA	74,9	3,1357	68,7638	81,0813	3,6401	
Ensemble	76,5	0,7813	74,9678	78,0368	4,2305	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

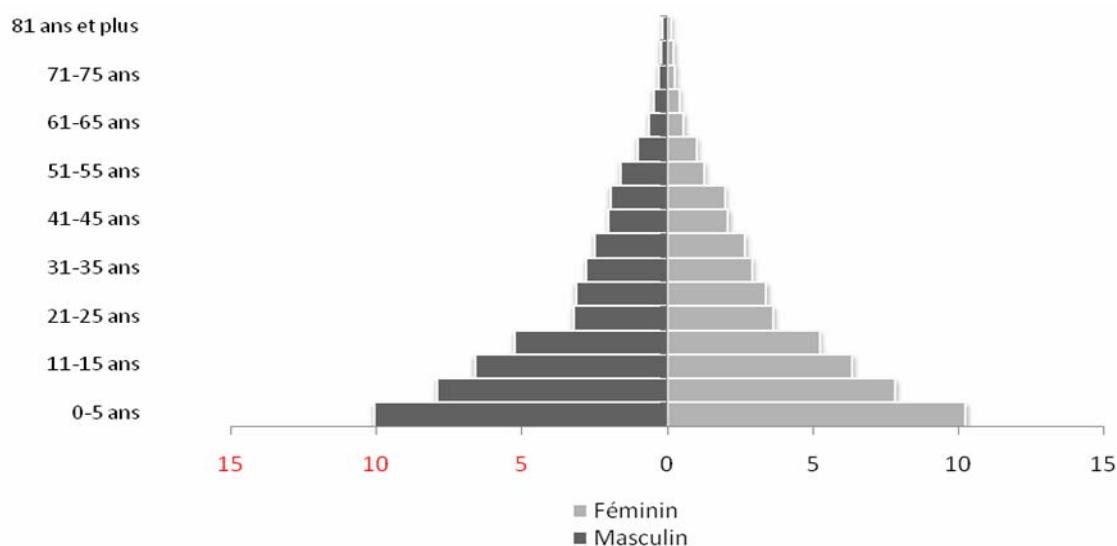
I. DEMOGRAPHIE

(par Harivelo RAJEMISON²)

I.1 Population

72. Le plan d'échantillonnage de l'EPM 2010 a été basé sur les résultats de la Cartographie, phase préparatoire du prochain RGPH3. Ces résultats ont été mis à jour grâce à un dénombrement des ménages dans les localités d'enquête. Ce qui a permis une estimation de la structure démographique de la population malagasy. Avec une probabilité de 95%, l'effectif de la population est compris entre 19,6 et 20,8 millions. Cette population se répartit ainsi : 20,3% résident en milieu urbain, et 79,7%, en milieu rural. Sur les 22 régions que compte le pays, celles d'Analamanga et de Vakinankaratra, toutes deux situées dans la province d'Antananarivo, sont les plus peuplées. Ensemble, elles regroupent plus du cinquième de la population. Par contre, Melaky et Ihorombe sont les moins peuplées et comptent chacune un peu plus de 1% de la population. C'est une population jeune puisque, d'une part, plus de 20% sont âgées de 5 ans ou moins, et que, d'autre part, 49% ont 15 ans ou moins.

Graphique 1 : Pyramide des âges



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

² Chef de Service « Patrimoine et Conditions de vie des Ménages » - Direction des Statistiques des Ménages (INSTAT)

Tableau 11 : Distribution de la population par région, et selon le milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Unité: % Ensemble
Analamanga	24,8	9,0	12,2
Vakinankaratra	8,8	8,1	8,2
Itasy	1,8	4,4	3,9
Bongolava	1,3	2,5	2,2
Matsiatra Ambony	5,3	6,0	5,9
Amoron'i Mania	2,0	3,6	3,2
Vatovavy Fitovinany	3,6	7,3	6,6
Ihorombe	1,2	1,3	1,3
Atsimo Atsinanana	1,8	4,3	3,8
Atsinanana	7,1	5,8	6,0
Analanjirofo	4,4	4,9	4,8
Alaotra Mangoro	4,0	5,2	5,0
Boeny	4,9	3,0	3,4
Sofia	2,9	6,2	5,5
Betsiboka	1,1	2,0	1,8
Melaky	1,5	1,3	1,4
Atsimo Andrefana	7,6	6,4	6,6
Androy	3,5	4,3	4,1
Anosy	2,0	3,4	3,1
Menabe	3,3	2,9	3,0
DIANA	4,7	2,1	2,6
SAVA	2,5	6,1	5,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

73. La population malagasy compte plus d'individus féminins (50,5%) que de masculins (49,5%). Ceci correspond à un rapport de masculinité, défini comme étant le nombre d'hommes pour 100 femmes, de 98%. Le rapport de masculinité varie sensiblement d'une région à une autre, allant d'un minimum de 89% (à Sofia) à un maximum de 110 (à Ménabe).

Tableau 12 : Rapport de masculinité par région, et par milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Unité: % Ensemble
Analamanga	97,6	99,0	98,4
Vakinankaratra	95,8	99,1	98,4
Itasy	105,4	106,1	106,0
Bongolava	103,8	100,1	100,6
Matsiatra Ambony	95,1	102,6	101,2
Amoron'i Mania	108,0	94,5	96,2
Vatovavy Fitovinany	96,9	96,9	96,9
Ihorombe	113,7	105,7	107,1
Atsimo Atsinanana	88,9	94,6	94,0
Atsinanana	94,6	94,9	94,9
Analanjirofo	93,4	94,2	94,1
Alaotra Mangoro	90,0	105,4	102,6
Boeny	97,3	100,0	99,2
Sofia	92,1	89,3	89,6
Betsiboka	97,0	102,4	101,7
Melaky	104,1	100,0	100,9
Atsimo Andrefana	100,7	100,8	100,8
Androy	102,6	100,1	100,5
Anosy	91,5	103,0	101,4
Menabe	98,7	109,8	107,2
DIANA	95,7	91,2	92,8
SAVA	94,8	89,9	90,3
Ensemble	97,1	98,3	98,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

I.2 Ménages

74. En moyenne, un ménage malagasy compte 4,8 individus. La taille moyenne est plus importante dans les ménages ruraux (4,9 individus) que dans les ménages urbains (4,5). Les deux régions d'Antsiranana présentent les moyennes les plus faibles avec 3,6 individus pour DIANA, et 4,3 individus pour SAVA. Si l'âge moyen d'un chef de ménage est de 42 ans, la moitié des chefs de ménage est âgée entre 30 et 49 ans.

Tableau 13 : Taille moyenne des ménages, par région, et par milieu

Région	Urbain	Rural	Unité : Individu Ensemble
Analamanga	4,3	4,4	4,4
Vakinankaratra	4,5	5,3	5,1
Itasy	5,3	5,7	5,6
Bongolava	4,9	4,7	4,8
Matsiatra Ambony	5,0	5,7	5,6
Amoron'i Mania	4,5	4,9	4,9
Vatovavy Fitovinany	5,5	5,6	5,6
Ihorombe	4,7	4,5	4,5
Atsimo Atsinanana	4,8	6,0	5,8
Atsinanana	4,1	4,6	4,4
Analanjirofo	4,0	4,5	4,4
Alaotra Mangoro	4,7	4,7	4,7
Boeny	4,4	5,1	4,9
Sofia	4,7	4,7	4,7
Betsiboka	5,1	5,5	5,4
Melaky	4,7	5,1	5,0
Atsimo Andrefana	4,6	4,8	4,8
Androy	5,4	5,7	5,7
Anosy	5,0	4,9	4,9
Menabe	4,8	4,9	4,8
DIANA	3,6	3,5	3,6
SAVA	3,8	4,4	4,3
Ensemble	4,5	4,9	4,8

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 14 : Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage, par milieu

Age du CM	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Moins de 20 ans	1,8	2,2	2,1
20 à 29 ans	17,1	19,3	18,8
30 à 39 ans	27,7	26,6	26,8
40 à 49 ans	23,5	23,0	23,1
50 à 59 ans	17,1	17,3	17,2
60 à 69 ans	7,6	7,1	7,2
70 ans ou plus	5,3	4,6	4,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

75. Un cinquième des ménages malagasy est dirigé par des femmes. Cet état de fait résulte, soit du décès du conjoint, soit d'une séparation, soit d'un célibat volontaire, soit

d’autres circonstances. La situation apparaît davantage en milieu urbain (22,6% des ménages), qu’en milieu rural (18,5% des ménages). Ces ménages dirigés par des femmes regroupent 15,0% de la population. Ainsi, sont-ils sensiblement de taille plus restreinte, composés en moyenne de 3,7 individus, contre 5,1 pour ceux dirigés par des hommes. De plus, ces femmes chefs de ménage sont, en moyenne, plus âgées que leurs homologues masculins, avec une différence moyenne de 4,6 années.

Tableau 15: Caractéristiques des ménages gérés par des femmes selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Proportion de ménages dirigés par des femmes (%)	22,6	18,5	19,4
Proportion de la population vivant dans un ménage dirigé par une femme (%)	18,3	14,1	15,0
<u>Nombre moyen d’individus par ménage</u>			
o Ménages dirigés par des hommes	4,7	5,2	5,1
o Ménages dirigés par des femmes	3,6	3,8	3,7
<u>Age moyen du chef de ménage, années</u>			
o Homme	41,5	41,0	41,1
o Femme	46,0	45,7	45,7
o Ensemble	42,5	41,9	42,0

Source : INSTAT/DSM/EPM2010

76. Le ratio de dépendance démographique, défini par le nombre de personnes démographiquement dépendantes (*moins de 15 ans ou plus de 65 ans*) pour 100 personnes démographiquement indépendantes (*entre 15 ans et 65 ans*), est de 95,2. Ce ratio présente une disparité selon le milieu de résidence. En effet, il est plus élevé en milieu rural : 100, contre 78 en milieu urbain. Cette situation peut également être liée aux tailles élevées des ménages.

Tableau 16 : Ratio de dépendance, par région et par milieu

Région	Urbain	Rural	Unité : %
Analamanga	71,7	79,5	76,2
Vakinankaratra	76,4	97,9	92,8
Itasy	96,3	109,3	108,0
Bongolava	91,7	102,0	100,7
Matsiatra Ambony	79,7	112,5	105,6
Amoron'i Mania	83,7	95,4	93,8
Vatovavy Fitovinany	95,7	103,1	102,3
Ihorombe	73,9	79,3	78,3
Atsimo Atsinanana	89,7	118,2	115,1
Atsinanana	70,1	93,8	87,6
Analanjirofo	66,6	99,1	92,2
Alaotra Mangoro	83,4	85,9	85,5
Boeny	72,7	91,2	85,3
Sofia	88,2	108,2	105,8
Betsiboka	92,9	103,6	102,2
Melaky	93,3	108,0	104,5
Atsimo Andrefana	81,3	103,4	97,8
Androy	121,6	127,7	126,6
Anosy	84,9	116,3	111,7
Menabe	68,6	83,6	80,0
DIANA	78,1	93,4	87,5
SAVA	73,6	106,6	102,9
Ensemble	78,3	100,1	95,2

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

77. Le nombre de personnes démographiquement indépendantes (*âgées de 15 à 65 ans*) est sensiblement constant selon les quintiles de consommation : en moyenne, un peu plus de deux personnes. Ce même constat est valable pour les personnes « *dépendantes* », c'est-à-dire âgées de moins de 15 ans ou de plus de 65 ans, comme le montre le tableau suivant. Le niveau de vie et la démographie du ménage sont étroitement liés. En effet, d'une part, les ménages pauvres comptent en général plus d'individus. Pour les deux premiers quintiles de consommation, les tailles moyennes dépassent 5,5, alors qu'au niveau national, elle est de 4,8 individus. D'autre part, les chefs des ménages les plus pauvres sont moins alphabétisés : 47% d'alphabétisés pour le premier quintile contre 87% pour les plus riches. En considérant leur niveau d'instruction, l'on constate que 20% seulement ont dépassé le niveau primaire. Par ailleurs, si l'on répartit les *ménages* selon le quintile de consommation de l'ensemble de la *population*, l'on voit que pour les plus pauvres, environ 15% des ménages, regroupent 20% de la population. Pour les plus riches, 20% de la population comptent pour 27% des ménages. Ceci confirme un constat antérieur selon lequel les ménages les moins aisés sont en moyenne de taille plus importante.

Tableau 17 : Caractéristiques des ménages suivant le quintile de consommation

Quintile de consommation	Plus pauvres	Q2	Q3	Q4	Unité : %	
					Plus riches	Ensemble
Taille moyenne du ménage (Nombre d'individus)	6,3	5,7	5,2	4,5	3,5	4,8
Nombre de personnes dépendants (<16 ans ou >65 ans)	3,8	3,2	2,7	2,2	1,3	2,5
Nombre de personnes en âge de travailler (17 à 65 ans)	2,3	2,3	2,2	2,1	2,0	2,1
Taux d'alphabétisation du chef de ménage (%)	47	64	68	76	87	71

*Source : INSTAT/DSM/EPM 2010***Tableau 18 : Répartition des ménages selon quelques caractéristiques**

	Unité : %
<u>Niveau d'instruction du chef de ménage</u>	
Sans instruction	32,1
Primaire	49,0
Secondaire	14,7
Supérieur	4,2
Total	100,0
<u>Quintile de consommation</u>	
Plus pauvres	15,3
Quintile 2	16,9
Quintile 3	18,8
Quintile 4	21,6
Plus riches	27,4
<u>Groupe Socio-Economique du chef de ménage</u>	
Cadre supérieur	0,6
Cadre moyen ou agent de maîtrise	2,0
Ouvrier ou salarié qualifié	4,8
Ouvrier ou salarié non qualifié	3,4
Manceuvre	2,0
Stagiaire rémunéré	0,2
Indépendant	13,2
Chômeur	1,6
Inactif	2,4
Petit exploitant agricole	47,3
Moyen exploitant agricole	17,0
Grand exploitant agricole	3,5
Pêcheur	1,8
Autres	0,3
Ensemble	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

II. EMPLOI

(par Faly Hery RAKOTOMANANA³)

78. L’Enquête EPM est la seule qui permet de fournir une image relativement complète du marché du travail sous l’angle de l’offre, à Madagascar. De plus, la conservation, d’une enquête à une autre, de la même architecture de questionnaire, et des mêmes concepts relatifs à l’emploi, facilite l’analyse des évolutions inter-temporelles de la situation sur l’offre de travail. La stabilité des indicateurs de structure obtenus met en lumière la bonne qualité des données.

79. Pour cette version 2010 de l’EPM, deux innovations majeures ont été introduites dans le volet « emploi » par rapport à la version 2005. La première consiste à l’extension de la population potentiellement active aux personnes de 5 ans et plus, si cela était limité aux 6 ans et plus en 2005. La deuxième est la considération des corvées d’eau et de bois, et des entretiens du logement, comme des activités économiques pour le compte propre du ménage. Plusieurs raisons ont été à l’origine de ces innovations. Premièrement, celles-ci permettent de tenir compte du niveau d’implication, relativement important, des enfants en bas âge, dans les activités économiques effectivement observées lors de l’enquête EPM2005, lesquelles ont fourni un taux d’activité de plus de 13% pour la tranche d’âges de 6-14 ans. Deuxièmement, elles permettent de mieux appréhender le travail des enfants, notamment dans les activités pour le compte propre du ménage, et de faciliter la comparaison internationale des données. La tranche d’âges de 5-17 ans est souvent adoptée au niveau international pour l’analyse du travail des enfants. Enfin, elles répondent au souci d’obtenir des résultats compatibles avec les données sur la production conformément aux dernières révisions apportées à la comptabilité nationale. Néanmoins, pour pouvoir comparer les résultats avec les versions antérieures de l’EPM, les types d’activités économiques nouvellement introduits ne sont pas inclus dans les indicateurs clés du marché du travail, mais traités à part dans ce chapitre.

II.1 Taux d’activité

80. Défini par le rapport entre l’effectif de la population active et celui de la population en âge de travailler (5 ans et plus), le taux d’activité indique à la fois le volume de l’offre de travail disponible pour l’économie, et le niveau d’insertion des individus dans le marché du travail. Si, en 2005, la population en âge de travailler ne comprenait que les individus de 6 ans et plus, elle est étendue aux individus de 5 ans, pour l’année 2010, pour deux raisons principales. D’un côté, l’insertion des enfants dans le marché du travail est très précoce, notamment dans le domaine de l’agriculture, en milieu rural. De l’autre côté, pour le cas de Madagascar, cette limite d’âge est retenue par un souci de comparabilité avec l’enquête et l’analyse du travail des enfants, qui considère les individus de 5 à 17 ans.

³ Directeur des Statistiques des Ménages (INSTAT)

81. A Madagascar, le taux d'activité s'élève à 63,7%, en 2010. En d'autres termes, plus de six individus, âgés de 5 ans et plus, sur dix, sont déjà insérés, ou veulent s'insérer dans le marché du travail. Si l'on se restreint aux individus de 15-64 ans pour la population potentiellement active, conformément aux recommandations du BIT, le taux d'activité atteint 90,2%.

Tableau 19 : Précision sur le taux d'activité

Taux d'activité	Ecart-type	Intervalle de confiance (95%)	
		Borne inférieure	Borne supérieure
63,7	0,4632879	62,77363	64,59349

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

82. Compris dans un intervalle de confiance de 62,8% à 64,6%, ce chiffre marque une certaine stabilité de la situation, au niveau global, par rapport à 2005. En effet cette année-là, l'on a enregistré un taux d'activité de 64,6%, compris dans un intervalle de confiance de 63,4% à 65,9%, avec un niveau de confiance de 95%. Etant donné que l'incidence de la pauvreté a déjà atteint un niveau suffisamment élevé, la conjoncture économique, et l'arbitrage entre travail et loisir, n'influent plus que faiblement sur l'insertion des individus dans le marché du travail.

83. Si l'on examine plus en détails l'évolution de l'indicateur, on constate des disparités significatives. Au niveau des régions, les taux d'activité les plus élevés sont observés à Boeny et à Anosy. Ils sont en nette augmentation par rapport à ceux de 2005. Ces régions ont pu bénéficier des retombées positives des grands investissements touristiques et miniers. Par contre, à Ihorombe, dépassant à peine les 55%, le taux a fortement diminué au cours de ces 5 dernières années, reflétant ainsi le ralentissement des activités économiques dans le domaine de l'extraction minière lesquelles ont pourtant boosté l'économie régionale au cours des années 90.

84. Le niveau d'insertion dans le marché du travail varie selon le milieu de résidence. Il est toujours plus élevé en milieu rural, avec un taux de 64,6%. Mais, par rapport à 2005, la différence est devenue moins nette entre le milieu urbain et le milieu rural. Le taux d'activité est en légère hausse en milieu urbain et en légère baisse en milieu rural. L'écart entre les deux n'est plus que de 4 points en 2010, si cela était à plus de 9 points, cinq ans auparavant. La situation dans les régions de Vakinankaratra, Matsiatra Ambony et Amoron'i Mania diffère de celle des autres régions, du fait que les taux d'activités en milieu rural et urbain sont presque identiques. A Amoron'i Mania, le taux en milieu rural dépasse largement celui en milieu urbain : 64,4% contre 60,9% : une situation récente qui n'a pas été observée en 2005.

Tableau 20 : Taux d'activité selon le milieu de résidence, et selon la région

Région	Urbain	Rural	Unité:%
Analamanga	62,0	68,6	65,8
Vakinankaratra	70,8	70,9	70,9
Itasy	58,5	62,7	62,3
Bongolava	65,9	68,4	68,1
Matsiatra Ambony	59,6	59,0	59,1
Amoron'i Mania	64,4	60,9	61,3
Vatovavy Fitovinany	49,8	58,9	57,8
Ihorombe	63,3	53,7	55,5
Atsimo Atsinanana	51,5	58,6	58,0
Atsinanana	55,7	59,4	58,5
Analanjirofo	54,7	60,5	59,3
Alaotra Mangoro	56,3	63,5	62,4
Boeny	70,9	79,0	76,6
Sofia	54,1	66,4	65,0
Betsiboka	58,4	66,9	65,7
Melaky	63,0	68,6	67,3
Atsimo Andrefana	59,3	67,2	65,3
Androy	62,5	68,9	67,8
Anosy	55,1	77,1	74,2
Menabe	61,0	69,0	67,0
DIANA	52,7	62,4	58,5
SAVA	57,2	58,2	58,1
Ensemble	60,1	64,6	63,7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

85. Le niveau d'insertion des hommes dans la vie économique est plus important comparé à celui des femmes : il y a un écart de 3 points entre leur taux d'activité respectifs. Ce phénomène n'a pas changé par rapport à la situation en 2005. En général, même en milieu rural où la participation féminine était toujours plus importante, on observe une plus forte mobilisation des hommes. En effet, plus de 66% des hommes y sont économiquement actifs contre 63% des femmes. La situation dans la région d'Amoron'i Mania échappe à cette règle. Ainsi, si plus de 64,4% des femmes sont actives, la proportion n'est que de 58,2% pour les hommes. A Atsinanana, Analanjirofo et Sofia, aucune différence significative n'existe entre le niveau d'insertion des femmes et des hommes.

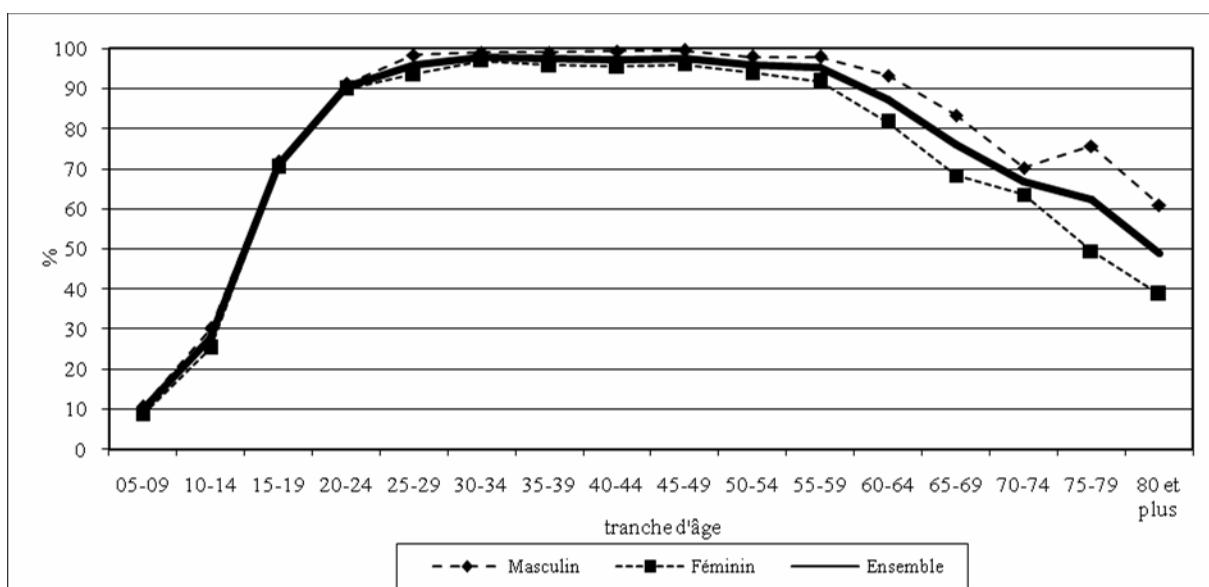
Tableau 21 : Taux d'activité selon le genre, et selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Urbain	61,1	59,2	60,1
Rural	66,0	63,3	64,6
Ensemble	65,0	62,4	63,7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

86. Le taux d'activité épouse les étapes successives du cycle de vie. Le niveau d'insertion dans le marché du travail évolue en fonction de la capacité physique des individus, et de leur responsabilité au sein de la famille. La maturité physique augmente jusqu'à un certain âge, puis diminue progressivement. De même, un individu assume une pleine responsabilité au niveau de la famille quand il arbore le statut de chef de ménage ou prend en charge des membres secondaires. Le taux d'activité atteint son niveau maximal entre 30 et 49 ans avec un taux d'activité global toujours supérieur à 97%, dont avoisinant les 99% pour les hommes et les 95% pour les femmes. A partir de cet âge, les taux d'activité baissent lentement pour carrément chuter à partir de 60 ans, et aboutir à moins de 60% à partir de 70 ans. Il est intéressant de noter que si le taux d'activité des femmes est toujours inférieur à celui des hommes (à milieu de résidence fixe), il a le même profil en fonction de l'âge.

Graphique 2 : Taux d'activité selon le genre, et selon la tranche d'âge



Source: INSTAT/DSM/EPM2010

87. On observe une relation forte et positive entre le niveau d'insertion dans le marché du travail et le niveau d'instruction. Ainsi, le taux d'activité part de 61,1% chez les non instruits pour atteindre plus de 86% chez les universitaires. Ce phénomène est valable quels que soient le milieu de résidence et le sexe. Ce résultat peut s'expliquer par l'importance de la

composante théorique du capital humain, aussi bien dans la procédure de sélection sur le marché du travail, que par rapport à la stratégie qui vise à améliorer le capital social.

88. La même relation existe entre le niveau de vie et le taux d'activité, mais avec une intensité moindre. Si à peine six individus sur dix sont actifs chez les pauvres, la proportion dépasse plus du tiers chez les non pauvres. Le niveau de vie agit directement sur l'entrée dans le marché du travail, en fournissant plus de moyens financiers, matériels, pour la recherche effective d'emplois ou création d'auto-emploi. De manière indirecte, il facilite l'accès sur le marché du travail car il fait jouer les atouts tels que la considération sociale, le niveau d'instruction, l'état de santé, bref, le capital humain.

Tableau 22 : Taux d'activité selon le niveau d'instruction, et selon le genre

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Unité : %
Sans instruction	60,0	62,0	61,1
Primaire	64,2	60,1	62,2
Secondaire	78,6	73,3	76,1
Supérieur	89,3	82,7	86,4
Ensemble	65,0	62,4	63,7

Source: INSTAT/DSM/EPM2010

II.2 Motifs de l'inactivité

89. L'analyse des motifs qui poussent les individus, potentiellement actifs, à se retirer du marché du travail, revêt un intérêt particulier dans les pays en développement, dans la mesure où le plein-emploi doit constituer une priorité des stratégies de développement et des politiques de lutte contre la pauvreté. La problématique est de savoir si les retraits sont dus à des facteurs exogènes au marché du travail ou, au contraire, à des phénomènes liés à son mauvais fonctionnement. Liés aux études, à l'inaptitude physique, ou au niveau de vie satisfaisant, ces motifs peuvent être considérés comme volontaires. Sinon, ils sont non volontaires : découragement suite à des démarches infructueuses, à des expériences malheureuses antérieures dans le monde du travail, à des contraintes diverses constituant des barrières à l'entrée dans le marché du travail (qualification insuffisante, méconnaissance des structures et difficultés d'accès aux offres d'emploi, discrimination, etc.).

90. En général, pour près de neuf cas sur dix, les retraits du marché du travail se sont effectués suite à des facteurs exogènes. Les motifs les plus évoqués sont les études (58%) et l'âge trop précoce pour l'exercice d'un emploi (25%). L'incapacité physique due à la vieillesse, et les handicaps, représentent 10% des motifs d'inactivité. Ceux liés au mauvais fonctionnement du marché du travail ne constituent que moins d'un cas de retrait sur dix. Ce constat est valable que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, chez les hommes ou chez les femmes. Néanmoins, il est évident que ces résultats dépendent de la tranche d'âges

considérée, puisque les contraintes liées aux études ne concernent que les enfants ou les jeunes fréquentant encore l'école. Ainsi, si l'on focalise l'analyse sur les individus de 15-64 ans, près de 20% de ceux qui se retirent du marché du travail ont évoqué des motifs propres à ce dernier. Une grande partie d'entre eux (plus de 36% de cas) se sentent marginalisés à cause de l'insuffisance de qualification ou de compétence. D'autres (32% des cas) ne connaissent ni les démarches à suivre, ni les mécanismes, ni les structures existantes, pour le recrutement.

Tableau 23 : Motifs de non recherche de travail selon la tranche d'âge

Motifs de non recherche de travail	05-14	15-64	65 et plus	Unité: % Ensemble
Etudiant	61,8	50,3	0,9	58,0
Période sabbatique	0,1	0,3	0,0	0,1
Trop âgé ou retraité	0,2	6,1	88,6	3,8
Trop jeune pour travailler	30,8	4,6	0,8	25,3
Handicapé, incapable de travailler	0,6	5,5	5,2	1,6
Niveau de vie satisfaisant	0,2	1,4	0,0	0,4
En attente d'une période de forte activité	0,2	2,2	0,0	0,5
N'a pas de qualification	1,1	6,7	0,5	2,1
Employeur/emploi précédent insatisfaisant	0,0	0,7	0,8	0,2
Déçu des démarches passées infructueuses	0,0	0,6	0,5	0,1
En attente d'une réponse de demande	0,2	1,1	0,0	0,3
Ne sait pas où s'adresser	0,4	5,9	0,4	1,4
Objection d'un (des) parent (s)	3,3	2,5	0,1	3,1
Autres	1,2	12,0	2,3	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

II.3 Caractéristiques de la population active

91. La population active est composée des personnes pourvues d'emploi (actifs occupés) et de celles qui sont à la recherche d'emploi (chômeurs). L'analyse de leurs caractéristiques a pour objectif d'apprécier leurs dotations et d'en déduire la qualité du travail offert.

92. Compte tenu des limites au niveau des ressources en matière de formation professionnelle, des carences dans le domaine des recherches pour le développement, et des problèmes liés à l'inadéquation formation-emploi, le niveau d'instruction constitue un meilleur proxy du capital humain à Madagascar. Ce niveau d'instruction de la population active est relativement faible. En 2010, seulement 14% des actifs dépassent le niveau primaire. En milieu rural, la situation est pire avec une proportion bien plus faible (11%), et même, en milieu urbain, seul un actif sur quatre a pu suivre un enseignement secondaire ou universitaire. Au niveau des régions, la disparité est importante. Dans l'Androy et l'Atsimo Atsinanana, respectivement moins de 5% et 7% de la population active ont passé le niveau

secondaire. Tandis qu'à Analamanga et DIANA, la proportion peut atteindre jusqu'à plus de 25%. Particulièrement à Analamanga, près de 10% des actifs sont des universitaires.

93. Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus en 2005, l'on observe une légère dégradation de la qualité du travail en termes de capital humain. En effet, plus d'un tiers de la population active n'ont pas fréquenté l'école, alors que cela ne représentait que 28% en 2005. De plus, à cette époque, plus de 17% des actifs ont dépassé le niveau primaire. Cela pourrait avoir des liens, d'une part, avec la dégradation du niveau de vie et de l'accès à l'éducation et, d'autre part, avec la prolifération des activités de survie.

Tableau 24 : Répartition de la population active par niveau d'instruction, selon la région

Région	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Unité: %
Analamanga	7,2	65,6	17,7	9,5	100,0
Vakinankaratra	18,2	71,6	8,9	1,3	100,0
Itasy	19,7	65,0	14,1	1,2	100,0
Bongolava	20,5	68,0	9,8	1,6	100,0
Matsiatra Ambony	28,0	60,3	9,7	2,0	100,0
Amoron'i Mania	25,1	52,6	19,9	2,5	100,0
Vatovavy Fitovinany	32,2	59,2	7,2	1,4	100,0
Ihorombe	43,1	40,9	14,6	1,5	100,0
Atsimo Atsinanana	62,0	31,4	5,5	1,2	100,0
Atsinanana	31,4	51,5	14,6	2,6	100,0
Analajirofo	42,1	41,6	14,2	2,1	100,0
Alaotra Mangoro	23,5	59,1	13,4	4,1	100,0
Boeny	39,2	44,3	13,9	2,6	100,0
Sofia	37,9	47,8	12,2	2,1	100,0
Betsiboka	33,3	57,1	8,5	1,1	100,0
Melaky	55,7	35,5	7,3	1,5	100,0
Atsimo Andrefana	55,7	32,5	9,9	1,9	100,0
Androy	66,6	28,5	4,5	0,3	100,0
Anosy	70,0	20,4	9,0	0,7	100,0
Menabe	42,5	45,0	9,9	2,6	100,0
DIANA	35,3	39,2	21,4	4,1	100,0
SAVA	27,6	60,4	10,7	1,4	100,0
Ensemble	33,3	52,0	11,9	2,8	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

94. L'on peut appréhender la qualité du travail selon l'âge des individus. Et ce, en considérant la capacité physique de la main-d'œuvre, les expériences acquises, et la maturité dans l'exercice d'un emploi.

95. La population active est relativement jeune à Madagascar. Les moins de 25 ans y représentent plus de 37%, et l'âge moyen est estimé à 32,1 ans. Cette structure n'a pratiquement pas bougé par rapport à celle de 2005. Dans les régions de l'Androy, Anosy et Boeny, l'on note une présence massive des jeunes sur le marché du travail. La proportion, par rapport à la population active, de ceux qui ont moins de 25 ans, se situe respectivement à 52%, 49% et 46%, et l'âge moyen n'atteint pas 29 ans. Par contre, dans les régions de DIANA et d'Ihorombe, elle est respectivement de 25% et de 28%. Le poids des jeunes actifs devient plus important chez les pauvres. L'âge moyen de la population active passe de 29,5 ans (chez les pauvres) à plus de 35 ans (chez les plus riches).

Tableau 25 : Age moyen et répartition de la population active par tranche d'âges, selon la région

Région	Age moyen (ans)	Proportion selon la tranche d'âge (%)						Unité: %
		5-9	10-14	15-24	25-64	65 et plus	Total	
Analamanga	33,2	2,4	6,4	24,6	63,7	2,9	100,0	
Vakinankaratra	31,4	3,6	11,4	26,1	55,9	3,1	100,0	
Itasy	31,7	2,0	8,3	28,0	59,5	2,2	100,0	
Bongolava	31,2	5,0	8,2	27,3	56,0	3,5	100,0	
Matsiatra Ambony	33,4	1,0	5,5	27,9	62,7	3,0	100,0	
Amoron'i Mania	33,7	0,6	4,4	28,2	64,3	2,4	100,0	
Vatovavy Fitovinany	33,4	0,7	6,6	29,5	60,8	2,4	100,0	
Ihorombe	31,5	0,5	3,7	23,8	70,4	1,6	100,0	
Atsimo Atsinanana	31,3	1,1	8,4	31,3	56,6	2,6	100,0	
Atsinanana	34,4	0,9	4,5	26,6	65,0	3,1	100,0	
Analanjirofo	33,2	0,5	3,0	28,0	65,2	3,3	100,0	
Alaotra Mangoro	33,3	1,3	3,6	27,8	65,1	2,2	100,0	
Boeny	29,6	7,8	11,3	27,3	50,0	3,6	100,0	
Sofia	31,7	3,3	7,3	29,8	55,3	4,3	100,0	
Betsiboka	30,8	2,5	7,2	31,2	57,4	1,7	100,0	
Melaky	30,6	3,7	9,1	28,4	56,2	2,6	100,0	
Atsimo Andrefana	30,3	5,2	8,6	25,6	58,1	2,5	100,0	
Androy	28,1	6,7	14,3	31,3	44,6	3,1	100,0	
Anosy	28,5	9,7	9,9	29,2	47,7	3,6	100,0	
Menabe	29,8	4,6	6,4	29,6	58,0	1,4	100,0	
DIANA	34,9	1,0	2,7	21,8	70,6	3,9	100,0	
SAVA	34,7	2,1	3,6	24,7	65,0	4,6	100,0	
Ensemble	32,1	2,9	7,2	27,4	59,6	3,0	100,0	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

II.4 Chômage

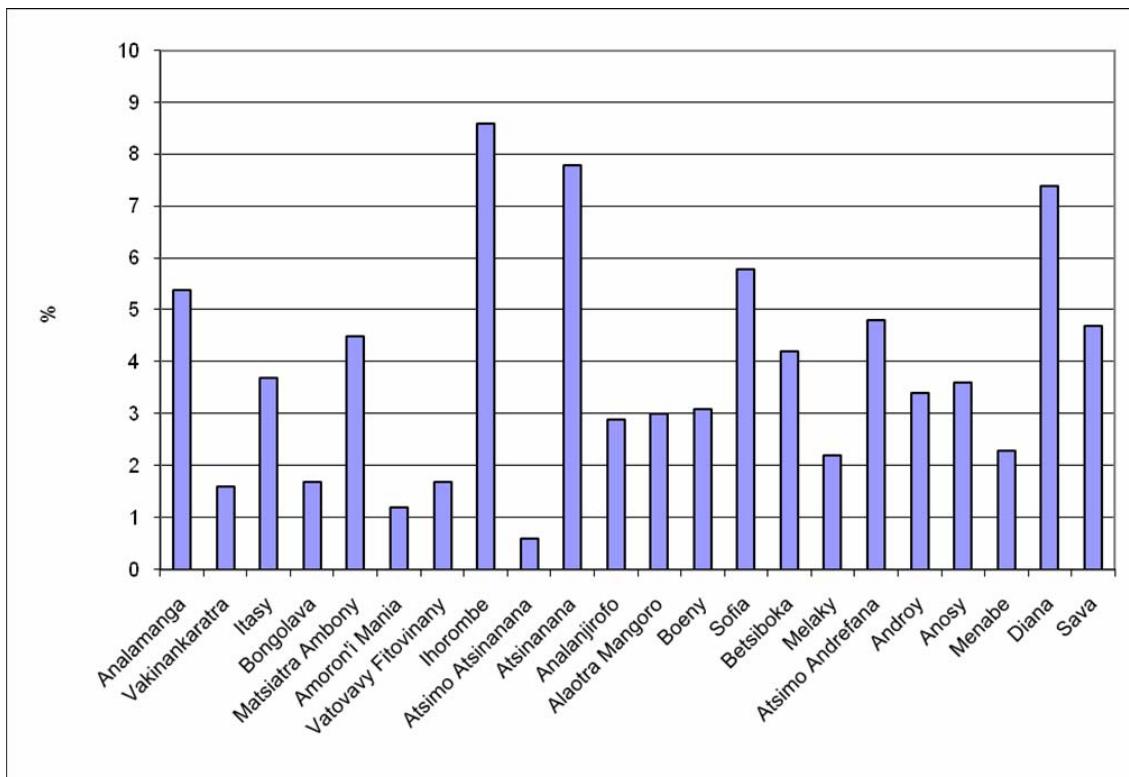
96. Le chômage est un indicateur des tensions sur le marché du travail, révélant la disparité entre « offre » (ceux qui désirent travailler) et « demande » (les emplois proposés par les entreprises). Comme dans les versions antérieures de l'EPM, la définition du chômage adoptée est compatible avec la recommandation du BIT. Ainsi, un individu se trouve en situation de chômage si, pendant la période de référence (7 derniers jours avant l'interview), il est dépourvu d'emploi, en recherche activement un et est disponible à l'exercer à très court terme. Le taux de chômage indique la proportion des chômeurs par rapport à la population active.

97. En 2010, le taux de chômage est estimé à 3,8% à Madagascar. Comparé au chiffre de 2005, il connaît une hausse d'un point. Si l'on se restreint à la tranche d'âges 15-64 ans, il est

de 3,5%. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain. En effet, la proportion atteint 7,6% en ville, et moins de 3% à la campagne.

98. Le taux de chômage global présente de profondes disparités suivant la catégorie de population considérée. Les plus élevés sont enregistrés à Ihorombe, Atsinanana, et DIANA, atteignant respectivement 8,6%, 7,8% et 7,4% de la population active. Par contre, ce phénomène est très rare dans les régions d'Atsimo Atsinanana.

Graphique 3 : Taux de chômage par région

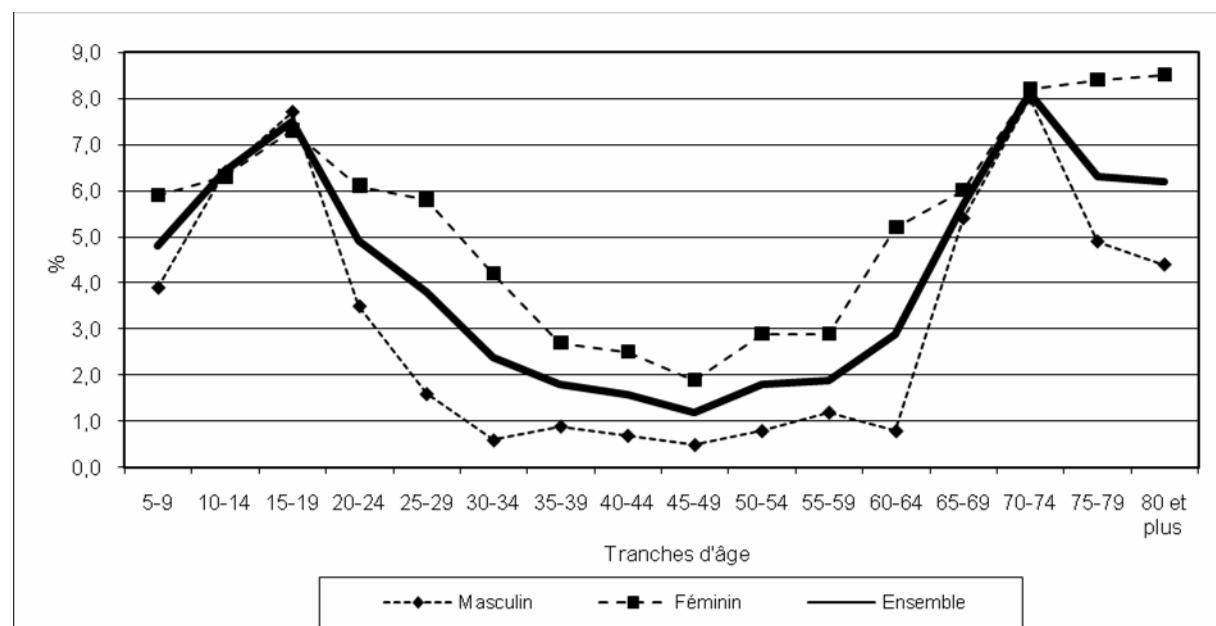


Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

99. La vulnérabilité par rapport au chômage est sensiblement différente entre les hommes et les femmes. Ces dernières en souffrent le plus. Le taux de chômage s'élève à 4,8% chez les femmes, contre seulement 2,9% chez les hommes. Particulièrement dans la région d'Ihorombe, plus de 16% des femmes actives sont des chômeurs. Alors que, dans ladite région, le taux n'est que de 2,6% pour les hommes.

100. Le chômage varie fortement aussi avec la classe d'âges. Il affecte les âges aux deux extrémités de la vie. Ce sont les jeunes actifs de moins de 25 ans, et les seniors de plus de 65 ans, qui rencontrent les plus grandes difficultés à s'insérer dans le marché du travail, avec des taux de chômage respectifs de 5,9% et de 6,6%. Si l'on se limite aux individus légalement admis à exercer un emploi, soit ceux entre 15-64 ans, les jeunes urbains entre 15-24 ans sont les plus touchés par ce fléau, avec un taux de chômage supérieur à 14%. Ce résultat met en relief la forte tension au niveau du marché du travail, provoquée par un ralentissement des activités économiques lequel accorde la priorité aux actifs matures et expérimentés.

Graphique 4 : Taux de chômage selon le genre, et selon les tranches d'âge



Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

101. Le niveau d'instruction est aussi un facteur discriminant dans la recherche d'emploi. Et là, à l'inverse de ce qu'on observe dans les pays développés, le diplôme n'est pas un facteur prémunissant contre le chômage. Ce dernier tend à croître avec le niveau d'étude. Ce phénomène est surtout dû au faible développement, voire à l'inexistence d'un système de prestations sociales au profit des actifs non occupés. Ainsi, en milieu urbain, le chômage touche 5% des actifs qui n'ont pas été à l'école, et 10% de ceux qui ont déclaré avoir effectué des études supérieures. A la campagne l'écart est aussi important, avec 2,6% pour les premiers, et 7,3% pour les seconds. Selon le genre, ce sont les femmes universitaires qui endurent le plus de la faible demande de travail avec un taux de chômage de plus de 12% contre seulement 4,8% chez les hommes universitaires

Tableau 26 : Taux de chômage selon le genre, et selon le niveau d'instruction

	Unité:%		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans instruction	1,6	3,9	2,9
Primaire	3,1	4,6	3,8
Secondaire	4,6	7,0	5,7
Supérieur	4,8	12,5	8,0
Ensemble	2,9	4,8	3,8

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

II.5 Structure des emplois

102. L'économie de Madagascar demeure largement agricole. La prédominance des emplois du secteur primaire comprenant l'agriculture, l'élevage, la pêche, et la sylviculture, se distingue d'emblée. En 2010, ils représentent environ 80% de l'ensemble des emplois créés, tant masculins que féminins. Cette proportion n'a pas fléchi depuis tant d'années. Même en milieu urbain, plus de 54% des emplois sont de ce secteur. La structure des emplois selon la branche d'activités, est pratiquement la même dans toutes les régions de Madagascar, excepté celle d'Analamanga où les activités du secteur primaire sont relativement moins fréquentes (54% de l'ensemble des emplois).

103. Parmi les activités non agricoles, le commerce occupe une place importante notamment chez les femmes, puisqu'il représente près de 7% de l'ensemble des emplois : 9% chez les femmes et 5% chez les hommes. L'exercice des activités commerciales prend de l'ampleur en milieu urbain avec plus de 17% des emplois créés. Pour le reste, les emplois masculins sont plus diversifiés : 2,8% dans l'administration publique, 3,5% dans les services privés autres que l'éducation et la santé, 2% dans le BTP, même proportion dans le transport et les autres industries. Par contre, chez les femmes, les emplois restants sont concentrés dans les services, l'administration publique et l'industrie textile.

104. Globalement, la structure des emplois n'a pas subi de changements majeurs par rapport à ce qu'on a observé en 2005. Il mérite quand même que l'on mentionne la prolifération des activités commerciales notamment en milieu urbain. Leur poids a augmenté de 4 points entre 2005 et 2010, en passant de 14% à 18%. Ce qui peut s'expliquer par la contre-performance des activités industrielles du pays, ainsi que par la dégradation du niveau de vie limitant l'accès au capital.

Tableau 27 : Structure des emplois par branche d'activité, selon le milieu de résidence

Branche d'activité	Urbain	Rural	Unité:% Ensemble
Agriculture/primaire	54,7	86,5	80,5
Industrie alimentaire	0,8	0,2	0,3
Textile	2,9	0,7	1,1
BTP/HIMO	2,8	0,8	1,2
Autres industries	3,2	1,7	2,0
Commerce	17,7	4,3	6,9
Transport	2,7	0,6	1,0
Santé privée	0,5	0,1	0,2
Enseignement privé	1,0	0,3	0,5
Administrations publiques	5,6	1,7	2,4
Autres services privés	8,2	3,2	4,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

105. Le niveau d'instruction d'un individu influe fortement sur le type de l'activité exercée. En effet, la structure des emplois discrimine les différentes catégories d'actifs occupés. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus l'individu se tourne vers des activités non agricoles au détriment des activités agricoles. Moins de 16% des universitaires travaillent dans le secteur primaire, alors que la proportion est de plus de 90% chez les non instruits. Trois secteurs d'activités attirent les actifs les plus instruits : l'administration publique, le commerce et les autres services privés. Respectivement 32%, 18% et 12% des universitaires ont choisi d'y exercer des emplois. Ce qui met en relief la non homogénéité de la valorisation du capital humain dans les différents secteurs de l'économie.

Tableau 28 : Structure des emplois par branche d'activité, selon le niveau d'instruction

Branche d'activité	Unité:%				
	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Agriculture/primaire	91,0	81,7	59,3	16,2	80,5
Industrie alimentaire	0,1	0,4	0,7	1,2	0,3
Textile	0,3	1,2	2,8	2,4	1,1
BTP/HIMO	0,3	1,3	2,6	2,2	1,2
Autres industries	1,7	2,0	2,6	2,9	2,0
Commerce	2,9	7,4	13,4	18,2	6,9
Transport	0,3	1,0	2,2	2,7	1,0
Santé privée	0,0	0,1	0,5	2,1	0,2
Enseignement privé	0,0	0,1	1,6	8,4	0,5
Administration publique	0,2	0,6	9,8	32,1	2,4
Autres services privés	3,2	4,2	4,6	11,6	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

106. Les emplois non salariés dominent largement le marché du travail à Madagascar : près de neuf emplois créés sur dix. Cette proportion n'a pas évolué par rapport au chiffre de 2005. Par contre, au sein de cette catégorie d'emplois, on constate des changements de statut d'une partie des aides familiales vers le statut des travailleurs indépendants. En effet, en 2010, d'une part, plus de 43% des actifs occupés exercent des emplois indépendants. Cette proportion enregistre une hausse de près de 10 points par rapport à celle de l'année 2005. D'autre part, la proportion des aides familiales, qui était de 52,3% en 2005, a baissé de 10 points pour atteindre 49,8% en 2010. Les emplois salariés sont largement minoritaires et le taux de salarisation (proportion des emplois salariés dans l'ensemble des emplois créés) ne dépasse pas 10%. En milieu urbain, cette proportion est relativement plus importante, mais reste encore inférieure à 22%.

Tableau 29 : Structure des emplois selon la CSP, et selon le milieu de résidence

Catégorie Socio Professionnelle	Urbain	Rural	Unité:% Ensemble
Cadre supérieur ou moyen	3,9	1,1	1,6
Ouvrier ou salarié qualifié	8,9	1,7	3,1
Ouvrier ou salarié non qualifié	9,4	3,5	4,6
Indépendant ou patron	43,8	43,8	43,8
Stagiaire rémunéré	0,3	0,1	0,2
Aide familiale	33,6	49,8	46,7
Autres	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

107. L'analyse de la structure des emplois fournit d'autres faits marquants. Celle effectuée par rapport au genre montre clairement les divisions des tâches au sein de la famille et de la société. Si plus de 57% des hommes sont des travailleurs indépendants, moins de 30% des femmes accèdent à ce statut, et plus de six femmes sur dix sont des aides familiales.

108. Un autre point saillant issu des résultats est que le niveau d'instruction constitue un moyen pour accéder aux emplois salariés. Ainsi, en passant des individus sans instruction aux universitaires, le taux de salarisation varie de 3,6% à plus de 64%. A mesure que le niveau d'instruction croît, la proportion des aides familiales diminue, et celle des emplois indépendants augmente. Plus de 52% des non instruits sont des aides familiales, et 44% occupent à titre principal un emploi indépendant. Tandis que chez les actifs qui ont atteint le niveau secondaire, plus de 46% ont le statut de travailleur indépendant, et moins de 31% celui des aides familiales. Enfin, la proportion des travailleurs indépendants augmentent au fur et à mesure qu'on considère des catégories d'actifs plus âgés : moins de 10% chez les actifs de moins de 17 ans, et près de 80% chez ceux de 65 ans et plus.

Tableau 30 : Structure des emplois selon la CSP, et selon le niveau d'instruction

Catégorie Socio Professionnelle	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Unité:% Ensemble
Cadre supérieur ou moyen	0,3	0,4	4,8	28,4	1,6
Ouvrier ou salarié qualifié	0,4	1,7	10,3	30,1	3,1
Ouvrier ou salarié non qualifié	2,9	5,3	6,4	5,8	4,6
Indépendant ou patron	43,8	44,1	46,5	26,4	43,8
Stagiaire rémunéré	0,0	0,0	0,9	1,1	0,2
Aide familiale	52,5	48,4	31,0	8,3	46,7
Autres	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

II.6 Revenus d'activités

109. A travers l'analyse des revenus d'activités et de leurs évolutions, il est possible d'apprécier le niveau de tension sur le marché du travail, les conditions d'activités, et la productivité effective de la main-d'œuvre. Lors de cette enquête, l'on s'est aperçu que les revenus d'activités ne sont plus limités uniquement aux salariés, mais concernent les revenus des emplois non salariés, notamment, indépendants. Cependant, dans la suite de notre analyse, seuls les revenus salariaux seront pris en compte pour pouvoir effectuer des études comparatives par rapport aux versions antérieures des EPM.

110. En 2010, le niveau des revenus salariaux annuels moyen est estimé à 1 388 000 Ar. pour un individu qui a exercé un emploi salarial, soit, mensuellement, environ 116 000 Ar. Comparés aux résultats de 2005, ces chiffres accusent une hausse, avec un rythme annuel moyen de 6,9%, au cours de ces cinq dernières années. Malgré un fléchissement par rapport à l'évolution constatée au cours de la période 2001-2005, cette hausse des revenus salariaux va à l'encontre de toute attente, compte tenu de la crise socio-économique qui secoue l'ensemble de l'économie et le secteur formel, en particulier, depuis la fin de 2008. En entrant plus dans les détails, l'on se rend compte que les licenciements massifs dans le secteur formel, notamment dans les entreprises franches, ont surtout affecté les catégories de salariés les moins rémunérés, d'où cette hausse « artificielle » de salaire. De plus, les fonctionnaires ont pu bénéficier chaque année une hausse de salaire de plus de 10%.

111. Les actifs occupés sont mieux rémunérés en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, le salaire annuel moyen est de 1 661 000 Ar., tandis qu'en milieu rural, il est de 1 161 000 Ar. Il faut noter aussi une certaine disparité entre les régions : le niveau de revenu annuel moyen est relativement plus élevé, dépassant 1 600 000 Ar., à DIANA et Atsinanana, alors qu'il est inférieur à 1 000 000 Ar. à Itasy et Vatovavy Fitovinany.

Tableau 31 : Revenus salariaux annuels moyen selon la CSP, et selon la région

Unité: en millier d'Ar.

Région	Cadre supérieur ou moyen	Ouvrier ou salarié qualifié	Ouvrier non qualifié	Ensemble
Analamanga	3 921	1 891	711	1 586
Vakinankaratra	2 238	1 405	542	1 047
Itasy	2 221	1 293	391	896
Bongolava	2 648	1 244	699	1 217
Matsiatra Ambony	2 934	1 524	444	1 367
Amoron'i Mania	2 030	1 344	466	1 204
Vatovavy Fitovinany	2 507	1 817	446	997
Ihorombe	2 509	1 987	942	1 572
Atsimo Atsinanana	3 082	1 569	354	1 301
Atsinanana	3 307	2 267	695	1 611
Analanjirofo	1 588	1 975	608	1 343
Alaotra Mangoro	2 356	1 655	533	1 084
Boeny	2 974	2 035	896	1 543
Sofia	1 322	2 290	691	1 364
Betsiboka	2 585	1 454	347	1 116
Melaky	2 013	1 310	878	1 287
Atsimo Andrefana	2 470	1 506	486	1 023
Androy	2 063	716	409	1 139
Anosy	3 140	1 785	652	1 504
Menabe	1 744	1 760	825	1 416
DIANA	3 062	1 794	869	1 668
SAVA	1 746	1 799	479	1 497
Ensemble	2 870	1 789	630	1 388

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

112. On observe des écarts importants entre les secteurs d'activités. C'est toujours dans l'agriculture que les salariés sont les plus mal lotis. Le niveau moyen des revenus salariaux annuels n'y est que de 614 000 Ar. Les branches privées non agricoles occupent une place intermédiaire dans la hiérarchie, avec un salaire annuel moyen variant entre 1 070 000 Ar. (dans l'industrie textile) à 1 676 000 Ar. (dans l'industrie alimentaire). Enfin, les employés de l'administration font partie des privilégiés avec un revenu annuel supérieur à 2 360 000 Ar., en 2010.

Tableau 32 : Revenus salariaux annuels moyen selon la CSP, et selon la branche d'activités

Branche d'activité	Cadre supérieur ou moyen	Ouvrier ou salarié qualifié	Ouvrier non qualifié	Unité: en millier d'Ar.
				Ensemble
Agriculture/ primaire	1 363	1 233	514	674
Industrie alimentaire	1 983	1 982	1 273	1 676
Textile	1 391	1 208	887	1 069
BTP/HIMO	3 515	1 828	839	1 314
Autres industries	2 583	1 934	698	1 205
Commerce	3 089	1 680	785	1 284
Transport	5 176	1 834	863	1 427
Santé privée	3 339	1 177	616	1 269
Enseignement privé	2 067	1 420	449	1 497
Administrations publiques	3 023	2 093	739	2 360
Autres services privés	3 380	1 871	463	836
Ensemble	2 870	1 789	630	1 388

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

113. D'autres différences notables méritent d'être mentionnées. D'abord, le salaire est une fonction croissante du diplôme. L'échelle des salaires est de 1 à 5 entre les non scolarisés et les diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi, les salaires annuels varient de 676 000 Ar. (pour ceux qui n'ont pas été à l'école) à 2 839 000 Ar. (pour ceux qui ont fréquenté l'université), en passant par 830 000 Ar. (pour les salariés de niveau primaire) et 1 601 000 Ar. (pour les salariés de niveau secondaire).

114. Le salaire moyen des femmes est inférieur à celui des hommes, mais l'écart s'est réduit de façon significative par rapport aux résultats de 2005. Les premières doivent se contenter de 1 235 000 Ar., soit 84% de ce que les seconds touchent (1 471 000 Ar.). Le rapport était de 65% en 2005. Cette faiblesse du salaire féminin est avérée quels que soient la branche, le niveau de qualification, et le statut considérés.

Tableau 33 : Revenus salariaux annuels moyens selon le genre, et selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Unité: en millier d'Ar.
			Ensemble
Sans instruction	659	552	616
Primaire	901	681	830
Secondaire	1 680	1 451	1 601
Supérieur	3 078	2 462	2 839
Ensemble	1 471	1 235	1 388

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

II.7 Sous-emploi

115. La version de l'EPM 2010 permet d'appréhender les deux facettes du sous-emploi sur le marché de travail : le sous-emploi lié à la durée du travail et la situation d'emplois inadéquats. La première notion fait référence aux individus travaillant moins de 35 heures par semaine, contre leur gré. Le taux de sous-emploi lié à la durée du travail est la proportion des employés, dont l'horaire hebdomadaire descend à moins de 35 heures, par rapport à l'ensemble des actifs occupés. La deuxième notion se réfère à la faiblesse de la productivité effective des travailleurs, laquelle est due à une conjoncture difficile (inadéquation formation-emploi, faiblesse de la rémunération, mauvaises conditions de travail, etc.). Dans ce cas, un employé est considéré en situation de sous-emploi s'il gagne moins du SMIG en vigueur au moment de l'enquête, soit moins de 56 000 Ar. par mois.

116. La situation d'emplois inadéquats regagne du terrain en 2010. Les salariés touchant moins du salaire horaire minimum, au prix courant, représentent plus de 42,2% de l'ensemble des salariés, soit au même niveau qu'en 2005. Si l'on applique le salaire horaire minimum au prix constant de 2005, la proportion dépasse les 51%. Ce phénomène est plus fréquent en milieu rural : plus de 47,4% des salariés, contre seulement 36,0% en milieu urbain. Les régions de Vatovavy Fitovinany et de l'Androy sont les plus concernées puisque respectivement 68,9% et 64,3% des salariés se trouvent en situation d'emplois inadéquats. A l'opposé, la SAVA accuse un pourcentage de moins de 29%.

117. Globalement, la situation d'emplois inadéquats affecte aussi bien les femmes que les hommes. Mais, les femmes de la région de Vatovavy Fitovinany en souffrent le plus, puisque plus de trois quarts des salariées sont concernées. A l'inverse, dans l'Androy, ce sont les hommes qui en sont le plus victimes, avec une proportion de 67,5%.

Tableau 34 : Situation des emplois inadéquats selon le genre, et selon la région

Région	Masculin	Féminin	Unité:%
Analamanga	40,5	39,8	40,2
Vakinankaratra	48,2	39,2	44,8
Itasy	61,4	36,5	56,4
Bongolava	35,5	28,6	33,5
Matsiatra Ambony	49,6	39,2	45,9
Amoron'i Mania	33,9	59,5	43,5
Vatovavy Fitovinany	61,8	76,5	68,6
Ihorombe	38,2	31,6	35,9
Atsimo Atsinanana	49,7	50,5	50,0
Atsinanana	36,1	26,3	32,8
Analanjirofo	29,2	34,5	31,2
Alaotra Mangoro	46,5	37,4	43,5
Boeny	32,1	45,9	36,9
Sofia	34,9	40,1	36,5
Betsiboka	59,2	38,4	51,1
Melaky	41,9	12,1	34,9
Atsimo Andrefana	52,9	67,8	57,1
Androy	67,5	56,9	64,3
Anosy	31,0	37,8	33,0
Menabe	36,8	35,3	36,4
DIANA	38,0	25,1	32,9
SAVA	26,3	33,7	28,6
Ensemble	42,6	41,6	42,2

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

118. Comme la définition retenue pour la situation d'emplois inadéquats fait référence au salaire horaire en vigueur, son incidence dépend fortement des déterminants des revenus tels que le capital humain, le secteur d'activité, la catégorie socio-professionnelle. Ainsi, si plus de 73% des travailleurs non instruits sont concernés par ce type de sous-emploi, ils n'en sont qu'à moins de 12% chez les universitaires, et de 28% chez les secondaires. C'est dans le secteur public et l'industrie alimentaire que la situation d'emplois inadéquats est la moins fréquente, affectant seulement 13% (resp. 20%) des travailleurs, contre plus de 65% dans l'agriculture et 66% dans les autres secteurs privés.

119. Le sous-emploi lié à la durée du travail constitue un autre problème majeur du marché du travail à Madagascar. Il peut être interprété comme une contre-performance de l'économie en termes de capacité d'absorption du facteur travail, ou un manque à gagner en volume en termes de production. En 2010, plus d'un actif occupé sur quatre travaillent effectivement moins de 35 heures par semaine contre leur gré. L'incidence du phénomène est beaucoup plus

importante en milieu rural avec près de 30% de cas, contre seulement 20% en milieu urbain. Elle est relativement plus conséquente dans la région de SAVA avec un taux dépassant 45%.

Tableau 35 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail selon le genre, et selon la région

Région	Masculin	Féminin	Unité:%
Analamanga	14,5	27,5	19,5
Vakinankaratra	23,0	40,7	29,7
Itasy	21,9	62,2	30,1
Bongolava	35,1	30,3	33,7
Matsiatra Ambony	26,7	47,0	33,9
Amoron'i Mania	15,7	41,4	25,4
Vatovavy Fitovinany	21,4	39,8	29,9
Ihorombe	12,7	53,4	26,8
Atsimo Atsinanana	16,6	24,6	19,2
Atsinanana	15,8	19,5	17,1
Analanjirofo	24,7	38,8	29,9
Alaotra Mangoro	43,3	61,2	49,2
Boeny	16,2	28,5	20,5
Sofia	25,5	38,7	29,7
Betsiboka	13,7	57,4	30,7
Melaky	6,9	47,2	16,3
Atsimo Andrefana	8,3	35,0	15,7
Androy	24,7	69,6	38,3
Anosy	25,9	38,1	29,6
Menabe	19,0	30,1	22,0
DIANA	22,6	29,8	25,4
SAVA	43,1	49,2	45,0
Ensemble	20,3	35,1	25,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

120. La situation varie selon les caractéristiques socio-démographiques individuelles. Les femmes sont plus affectées que les hommes, puisque plus de 35% d'entre elles sont concernées. Par ailleurs, les travailleurs seniors (âgés de 65 ans et plus) sont plus épargnés avec un taux de moins de 15% d'entre eux seulement se trouvent dans la situation de sous emploi lié à la durée du travail. Ce dernier résultat peut être interprété différemment et considéré comme une situation négative, au sens où un rallongement du temps de travail augmente la pénibilité de ce dernier, compte tenu de la diminution de la capacité physique des personnes âgées.

Tableau 36 : Taux de sous emploi lié à la durée du travail selon le genre, et selon l'âge

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
5-14	30,9	54,6	38,7
15-64	20,0	35,0	25,3
65 et plus	23,1	5,0	14,7
Ensemble	20,3	35,1	25,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

121. C'est dans le secteur public que l'on rencontre le plus souvent des cas de sous-emploi lié à la durée du travail : plus de 36% des salariés. A première vue, ce résultat est un peu étonnant dans la mesure où le respect de l'horaire légal du travail doit faire partie des caractéristiques du secteur public. Mais il peut s'expliquer par le fait que l'analyse porte sur l'horaire effectivement travaillé mais non pas sur l'horaire légal en vigueur. Ce résultat peut ainsi être interprété comme un sureffectif dans certaines branches du secteur public. A l'opposé, dans le secteur privé formel, y comprises les zones franches, moins de 16% des employés travaillent effectivement moins de 35 heures contre leur volonté. On enregistre le taux le plus élevé de sous emploi lié à la durée du travail dans l'enseignement privé : presque la moitié des salariés y est concernée.

Tableau 37 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail selon le genre, et selon le secteur institutionnel

	Masculin	Féminin	Unité : % Ensemble
Secteur public	30,3	44,8	36,3
Entreprise privée/Zone Franche	13,8	20,9	15,9
ONG	12,1	39,0	21,4
Indépendant/ENA	20,8	37,5	26,3
Autre	20,4	32,6	26,8
Ensemble	20,3	35,1	25,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

II.8 Travail des enfants

122. Même si l'EPM n'est pas spécialement conçue pour traiter le travail des enfants, les résultats permettent d'obtenir une appréciation de quelques dimensions, telles que la situation vis-à-vis de l'emploi, ainsi que la structure des emplois des enfants. Cependant, l'analyse ne prétend pas aboutir à des aspects spécifiques du travail des enfants, comme « les travaux à abolir », « les travaux dangereux », et « les pires formes du travail des enfants ». A l'instar de

l’Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTE2007), la tranche d’âges de 5 à 17 ans est retenue pour définir un enfant.

123. En 2010, la proportion des enfants de 5 à 17 ans qui ont exercé une activité économique, atteint plus de 24,7% : 26,2% chez les garçons et 23,2% chez les filles. En comparant ces chiffres à ceux de 2007, l’on observe une nette diminution du taux emploi des enfants (près de 4 points d’écart) entre les deux années, aussi bien chez les garçons que chez les filles. A première vue, ce résultat remet en cause les idées véhiculées selon lesquelles le travail des enfants résulte essentiellement de la dégradation des conditions de vie des ménages. Mais une analyse plus poussée de l’évolution de la situation économique peut expliquer ce phénomène. En effet, la contraction des activités économiques dans le secteur formel, la baisse généralisée du pouvoir d’achat, donc de la demande globale, et l’entrée relativement facile dans le secteur informel, pourvoyeur exclusif d’emplois aux enfants, ont provoqué beaucoup plus de contraintes au niveau de la demande adressée au secteur informel, et plus de « concurrence » entre le travail des adultes et le travail des enfants dans ce secteur. Ce qui conduit à des retraits, « forcés » et « timides », des enfants, du marché du travail. Il faut mentionner aussi les résultats concrets obtenus grâce aux efforts déployés dans le cadre des programmes mis en œuvre, au cours des cinq dernières années, pour l’éradiation du travail des enfants à Madagascar.

124. Evidemment, l’insertion précoce des enfants dans le marché du travail dépend fortement de l’âge. Ainsi, si moins de 10% des enfants de moins de 10 ans sont au travail, les proportions sont respectivement de 26% et de 59% dans les tranches d’âges de 10-14 ans et 15-17 ans.

125. Ce phénomène est surtout visible en milieu rural. Le taux y passe de 31,1% à moins de 26,5% au cours de la période considérée lors de l’enquête. Par contre, en milieu urbain, la situation n’a pas beaucoup évolué. La situation des enfants vis-à-vis de l’emploi varie selon les régions. Dans les régions de DIANA, SAVA, Ihorombe, et Atsinanana, moins de 12% des enfants ont exercé une activité économique, en 2010. Par contre, dans le Boeny, presque la moitié des enfants est concernée. Dans l’Anosy et l’Androy, les proportions atteignent respectivement 46% et 40%.

Tableau 38 : Incidence du travail des enfants par région, et selon le milieu de résidence

Région	Milieu de résidence		Unité: %
	Urbain	Rural	
Analamanga	17,4	30,7	25,3
Vakinankaratra	32,7	40,0	38,7
Itasy	17,8	24,2	23,6
Bongolava	30,1	32,6	32,3
Matsiatra Ambony	11,1	16,9	16,0
Amoron'i Mania	24,5	16,8	17,7
Vatovavy Fitovinany	9,7	19,4	18,2
Ihorombe	25,3	8,5	11,6
Atsimo Atsinanana	8,7	23,1	21,9
Atsinanana	7,7	13,6	12,3
Analanjirofo	7,9	15,5	14,1
Alaotra Mangoro	7,7	18,8	17,1
Boeny	38,4	53,8	49,7
Sofia	11,2	27,4	25,6
Betsiboka	15,6	27,5	25,9
Melaky	23,1	34,5	32,1
Atsimo Andrefana	16,6	34,6	30,6
Androy	31,0	41,9	40,0
Anosy	14,1	50,2	45,6
Menabe	21,1	33,0	30,1
DIANA	2,5	14,3	9,9
SAVA	9,9	11,9	11,7
Ensemble	17,2	26,5	24,7

Source : INSTAT/DSM / EPM 2010

126. Le travail des enfants est étroitement lié à leur situation vis-à-vis de l'école. En effet, moins de 12% des enfants inscrits à l'école, au cours de l'année 2009-2010, ont exercé en parallèle une activité économique. La proportion ne dépasse pas 23% même dans la tranche d'âges de 15-17 ans. Parmi ceux qui n'étaient pas inscrits à l'école, au cours de cette période, plus de sept enfants sur dix étaient des actifs occupés. La proportion dépasse déjà plus de 23% chez les moins de 10 ans, pour atteindre plus de 62% et 83%, respectivement dans les tranches d'âges de 10-14 ans et de 15-17 ans.

Tableau 39 : Incidence du travail des enfants selon le genre, et selon l'inscription à l'école, au cours de l'année scolaire 2009-2010

Inscrit en 2009 -2010	Genre			Unité: %
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Oui	13,4	11,6	12,5	
Non	75,5	70,0	72,7	
Ensemble	23,9	21,9	22,9	

Source : INSTAT/DSM /EPM 2010

127. Les caractéristiques socio-économiques du chef de ménage influent d'une manière significative sur la situation des enfants vis-à-vis du marché du travail. Le taux d'emploi des enfants baisse à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage croît. Si ce dernier est sans instruction, il est de 29% ; au niveau primaire, de 25% ; au niveau secondaire, de 19% ; et au niveau universitaire, de 9%. Par ailleurs, le travail des enfants est relativement fréquent dans les ménages agricoles, puisqu'il y touche plus d'un quart des enfants. Il s'avère beaucoup plus important chez les grands exploitants agricoles avec un taux de plus de 35%.

Tableau 40 : Incidence du travail des enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage

	Masculin	Féminin	Ensemble	Unité: %
Sans instruction	30,6	26,7	28,7	
Primaire	25,7	24,0	24,8	
Secondaire	21,6	15,4	18,5	
Supérieur	8,1	10,0	9,0	
Ensemble	26,2	23,2	24,7	

Source : INSTAT/DSM /EPM 2010

128. Conformément aux idées souvent admises, le niveau de vie des ménages a des effets sur le taux d'emploi des enfants, mais son importance est relativement faible. En termes de niveau de consommation, l'écart des taux d'emploi est de 6 points entre les ménages pauvres (26%) et les non pauvres (20%). Si l'on approfondit un peu plus, l'on constate qu'au niveau des quatre premiers quintiles, la situation est plus ou moins de même ampleur : les taux varient seulement entre 24% et 27%. Dans le 5^{ème} quintile, il n'est plus que de 20%. A ce sujet, la différence entre ménages pauvres et non pauvres est très nette en milieu urbain, avec un écart de 9 points. Par contre, en milieu rural, le niveau de vie importe peu : le taux est de l'ordre de 26% aussi bien chez les ménages pauvres que chez les non pauvres. Et l'on retrouve même un taux de plus de 27% aussi bien dans le 1^{er} quintile que dans le 3^{ème} et le 5^{ème}.

Tableau 41 : Incidence du travail des enfants selon le quintile, et selon le genre

Quintile	Masculin	Féminin	Unité: % Ensemble
Les plus pauvres	28,0	25,6	26,8
2 ^{ème} Quintile	25,9	22,6	24,2
3 ^{ème} Quintile	29,0	24,7	26,9
4 ^{ème} Quintile	25,8	22,3	24,0
5 ^{ème} Quintile	20,8	19,9	20,3
Ensemble	26,2	23,2	24,7

Source : INSTAT/ DSM / EPM 2010

129. Globalement, la majorité des enfants travailleurs sont des garçons et des non inscrits à l'école au cours de l'année scolaire 2009-2010. Mais dans les régions d'Analamanga, Amoron'i Mania, Analanjirofo, et SAVA, les filles sont beaucoup plus nombreuses à exercer des activités économiques. Dans le Vakinankaratra, Sofia, et l'Androy, plus de six enfants travailleurs sur dix fréquentent l'école en même temps, contrairement à ce que l'on a observé ailleurs.

Tableau 42 : Incidence du travail des enfants selon la région, et selon le genre

Région	Masculin	Féminin	Unité: %
Analamanga	46,7	53,3	100,0
Vakinankaratra	56,4	43,6	100,0
Itasy	55,0	45,0	100,0
Bongolava	52,9	47,1	100,0
Matsiatra Ambony	50,1	49,9	100,0
Amoron'i Mania	46,5	53,5	100,0
Vatovavy Fitovinany	54,9	45,1	100,0
Ihorombe	65,6	34,4	100,0
Atsimo Atsinanana	58,4	41,6	100,0
Atsinanana	55,4	44,6	100,0
Analanjirofo	46,1	53,9	100,0
Alaotra Mangoro	64,0	36,0	100,0
Boeny	51,3	48,7	100,0
Sofia	51,9	48,1	100,0
Betsiboka	50,9	49,1	100,0
Melaky	52,5	47,5	100,0
Atsimo Andrefana	53,3	46,7	100,0
Androy	61,9	38,1	100,0
Anosy	56,7	43,3	100,0
Menabe	52,5	47,5	100,0
DIANA	56,6	43,4	100,0
SAVA	43,6	56,4	100,0
Ensemble	53,6	46,4	100,0

Source : INSTAT/DSM /EPM 2010

130. Plus de neuf enfants travailleurs sur dix exercent dans l'agriculture. Ceux de moins de 10 ans sont les plus impliqués dans ce secteur. Les proportions diminuent à mesure qu'augmente l'âge. A moins de 92% chez les 10-14 ans, elle passe à moins de 89% chez les 15-17 ans. En milieu urbain, elle est de l'ordre de 78%. En revanche, les activités commerciales y représentent plus de 11% de l'ensemble des emplois exercés par les enfants. Ce type d'activités est relativement plus fréquent dans les régions d'Atsimo Andrefana et, dans une moindre mesure, à Analamanga, où les pourcentages tournent, respectivement, autour de 9% et de 7% des enfants travailleurs qui le pratiquent. La structure des emplois des enfants, en termes de secteurs d'activités, épouse celle des emplois du chef de ménage.

Tableau 43 : Structure des emplois des enfants selon la branche d'activité

	5-9	10-14	15-19	Unité: % Ensemble
Agriculture/primaire	96,1	92,0	88,9	91,3
Industrie alimentaire	0,2	0,3	0,1	0,2
Textile	0,0	0,2	0,3	0,2
BTP/HIMO	0,0	0,1	0,2	0,1
Autres industries	0,7	0,6	1,6	1,1
Commerce	1,9	3,9	4,4	3,8
Transport	0,0	0,1	0,3	0,2
Administration publique	0,3	0,0	0,0	0,1
Autres services privés	0,8	2,9	4,1	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

131. Les enfants travailleurs exercent dans des conditions précaires. La quasi-totalité (plus de 98%) d'entre eux se trouve dans le secteur informel. Et pourtant le poids des emplois dans ce secteur est négligeable chez les enfants. Ceux-ci ne bénéficient d'aucune prestation sociale (remboursement des frais médicaux, diverses indemnités et assurances liées aux emplois, congés payés, etc.) ni de relation formelle avec leurs employeurs (contrat écrit, existence de fiche de paie émargée, etc.).

132. Plus de 90% des enfants travailleurs occupent le statut d'aide familiale. En général, dans ce cas, ils ne perçoivent pas de rémunération. La majorité des enfants travailleurs ne sont donc pas rémunérés. Moins de 7% dirigent eux-mêmes une unité de production, et moins de 4% sont des salariés non qualifiés. Pour ces deux catégories, le niveau de salaire annuel moyen est estimé à 340 000 Ar., en 2010, soit quatre fois inférieur à celui de l'ensemble des emplois salariés. Plus de 84% des enfants occupant des emplois rémunérés gagnent moins du taux horaire minimum en vigueur, et se trouvent alors dans la situation d'emplois inadéquats. Globalement, on n'observe aucune différence significative entre les garçons et les filles, en termes de rémunération. Les caractéristiques du capital humain, entre autres, le niveau d'instruction, n'ont que de très faibles répercussions sur le niveau de rémunération. Par contre, plus l'âge de l'enfant se rapproche de l'âge légal au travail (18 ans), plus le niveau de rémunération est élevé. Les enfants de la tranche d'âges de 15-17 ans gagnent annuellement plus de 407 000 Ar, soit deux fois supérieur à celui des 10-14 ans.

Tableau 44 : Rémunération annuelle moyenne des enfants selon la tranche d'âges

Groupe d'âges	Montant Unité : en milliers d'Ar.
5-9	75
10-14	249
15-17	407
Ensemble	340

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

II.9 Activités économiques pour le compte propre du ménage

133. Certaines occupations, classées habituellement dans les activités domestiques, sont actuellement considérées comme des activités économiques pour le compte propre du ménage, étant donné, d'une part, leur importance au niveau macroéconomique, d'autre part, leur influence sur le marché des biens et services, et sur la consommation des ménages. Il s'agit des corvées d'eau et de bois, ainsi que les entretiens du logement. Dans cette partie, on va considérer les individus qui exercent, à titre principal, ce type d'activités. Le niveau de participation est défini comme la proportion des individus occupés sur l'ensemble des inactifs ou chômeurs.

134. Le niveau de participation aux activités économiques pour le compte propre du ménage est assez important. En 2010, plus de 54% des individus de 5 ans et plus y sont impliqués au titre de leur activité principale. Comme il fallait s'y attendre, compte tenu de la disponibilité en eau et en combustible, l'ampleur de ce type d'activités est moins importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Le taux de participation atteint plus de 56% dans le second, contre seulement 47% dans le premier. Par contre, le partage selon le genre n'est pas si évident, puisque l'écart des taux de participation n'est que de 1 point : 54% pour les hommes et 55% pour les femmes. Ceci est valable quelle que soit la région considérée, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, sauf à Sofia où les femmes sont beaucoup plus demandées que les hommes. La division des tâches au sein du ménage se fait plutôt au niveau de l'âge et ce sont les adolescents qui en sont les plus concernés. Respectivement, près de 70% et 63% des enfants de 10-14 ans et de 15-19 ans exercent ces activités. La proportion diminue de façon régulière au fur et à mesure que l'âge augmente. Chez les hommes, la participation à ces activités se fait rare dès l'âge de 25 ans, alors que, chez les femmes, elle va jusqu'à plus de 50 ans.

Tableau 45 : Proportion d'inactifs ou de chômeurs exerçant une activité économique pour le compte propre du ménage

Tranche d'âges	Masculin	Féminin	Unité: %
5-9	44,7	48,2	46,5
10-14	68,9	70,7	69,8
15-19	64,2	62,4	63,3
20-24	52,9	57,2	55,5
25-29	37,3	52,9	49,8
30-34	27,1	49,2	45,3
35-39	16,1	33,8	30,1
40-44	0,0	24,3	20,6
45-49	10,8	39,9	35,3
50-54	9,3	45,8	35,7
55-59	4,7	33,6	26,1
60-64	11,5	24,1	21,2
65-69	8,9	20,6	16,2
70-74	9,9	17,3	13,9
75-79	0,0	0,8	0,5
Ensemble	53,8	55,0	54,4

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

135. La fréquentation scolaire limite l'exercice des activités économiques pour le compte propre du ménage, aussi bien chez les enfants que chez les adolescents. Pour les tranches d'âges entre 10 et 24 ans, les écarts des taux de participation entre les inscrits et les non inscrits à l'école, au cours de l'année scolaire 2009-2010, varient entre 4 et 6 points.

136. Les caractéristiques économiques du ménage, agissant sur l'accès à l'eau et aux combustibles, influent sur le comportement de ces activités vis-à-vis des activités pour le compte propre. L'exercice de ces activités est plus fréquent chez les ménages pauvres : plus de 56% des individus y sont concernés, contre 48% chez les ménages non pauvres. Plus précisément, le taux de participation n'a diminué (jusqu'à 46%) que chez les ménages du cinquième quintile de consommation. Pour les ménages des quatre premiers quintiles, il tourne toujours autour de 56%. Par contre, l'analyse selon le Groupe Socio-Economique du chef de ménage ne montre pas de différence significative entre les ménages, à ce sujet.

Tableau 46 : Proportion d'inactifs ou chômeurs exerçant une activité économique pour le compte propre du ménage

Quintile de consommation	Masculin	Féminin	Unité: %
Les plus pauvres	52,9	54,1	53,5
2 ^{ème} Quintile	55,7	58,3	57,1
3 ^{ème} Quintile	59,1	60,4	59,7
4 ^{ème} Quintile	54,1	57,8	56,1
5 ^{ème} Quintile	47,2	45,0	46,0
Ensemble	53,8	55,0	54,4

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

137. Près de trois quarts des individus exerçant une activité économique pour le compte propre du ménage le font sept jours sur sept. Pour plus de deux tiers des cas, le temps passé par jour ne dépasse pas une heure. Cette durée varie considérablement d'une région à une autre. Dans l'Androy et l'Anosy, respectivement plus de 83% et 77% des individus concernés y passent plus de 2 heures par jour. Dans l'Androy, particulièrement, plus de 53% y consacrent quotidiennement plus de 3 heures. Par contre, à Vatovavy Fitovinany, les activités en question occupent plus de 90% d'individus, moins d'une heure par jour.

Tableau 47 : Temps consacrés aux activités économiques pour le compte propre du ménage, par région

Région	Moins d'une heure par jour	1 à 2 heures par jour	Plus de 3 heures par jour	Unité: %
Analamanga	75,8	15,1	9,1	100,0
Vakinankaratra	69,5	18,8	11,8	100,0
Itasy	72,2	16,5	11,4	100,0
Bongolava	77,4	16,0	6,6	100,0
Matsiatra Ambony	67,5	10,6	22,0	100,0
Amoron'i Mania	76,1	14,1	9,8	100,0
Vatovavy Fitovinany	90,3	7,8	1,9	100,0
Ihorombe	62,2	22,3	15,4	100,0
Atsimo Atsinanana	65,2	14,1	20,7	100,0
Atsinanana	60,4	18,8	20,8	100,0
Analanjirofo	78,9	13,7	7,4	100,0
Alaotra Mangoro	67,1	19,2	13,7	100,0
Boeny	34,8	28,0	37,2	100,0
Sofia	62,3	22,4	15,3	100,0
Betsiboka	46,0	36,1	17,9	100,0
Melaky	54,4	17,2	28,4	100,0
Atsimo Andrefana	63,4	17,4	19,2	100,0
Androy	16,9	29,6	53,6	100,0
Anosy	21,3	47,8	30,9	100,0
Menabe	73,5	19,3	7,2	100,0
DIANA	48,2	25,9	26,0	100,0
SAVA	84,8	3,4	11,8	100,0
Ensemble	67,9	16,9	15,3	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

III. AGRICULTURE

(par Léon Patrick RANDRIANKOLONA⁴)

138. A travers la section « Agriculture » de son questionnaire, l'EPM 2010 avait pour objectif de capturer le niveau, en quantité et en valeur, des autoconsommations des ménages en produits agricoles, en produits de l'élevage, et en produits de la pêche. Toutefois, au-delà de cette question d'autoconsommation, cette section, comme dans les éditions antérieures de l'EPM, vise également à appréhender l'importance et les caractéristiques des ménages agricoles.

III.1 Les ménages agricoles

139. Deux types de ménages agricoles peuvent être mis en exergue à partir de l'EPM 2010: ceux des exploitants agricoles et ceux qui ont pratiqué au moins un type de culture, au cours des douze derniers mois précédant l'enquête.

Tableau 48 : Répartition des ménages selon le Groupe Socio-Economique (GSE) du chef de ménage, et selon le milieu de résidence

GSE du chef de ménage	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Salariés	27,7	8,8	13,0
Indépendants	23,3	10,4	13,2
Chômeurs	3,8	1,0	1,6
Inactifs	4,6	1,8	2,4
Petits exploitants agricoles	26,8	53,1	47,3
Moyens exploitants agricoles	9,7	19,1	17,0
Grands exploitants agricoles	2,1	3,8	3,5
Pêcheurs	1,7	1,8	1,8
Autres	0,4	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

140. Les ménages des exploitants agricoles sont ceux dirigés par des chefs dont l'emploi principal est l'agriculture. Cette catégorie représente 67,8% de l'ensemble des ménages. On en remarque une proportion non négligeable même en milieu urbain, avec un pourcentage de 38,6%, soit avec dix points de plus par rapport à la part des ménages des salariés et des indépendants. En milieu rural, ils représentent près de 76,0% de l'ensemble des ménages.

141. Mais, étant donné que l'agriculture peut être pratiquée à titre secondaire par un membre quelconque d'un ménage, les « ménages agricoles », au sens large, sont constitués

⁴ Chef de Service « Méthodologie et Collecte » - Direction des Statistiques des Ménages (INSTAT)

des ménages qui ont pratiqué l'agriculture en tant qu'activité principale, ou à titre secondaire, et cela, non seulement par le chef du ménage, mais aussi par d'autres membres du ménage. Les ménages agricoles, pris dans cette perspective, affiche une part élevée de 80,6% par rapport à l'ensemble des ménages. En milieu urbain, ce pourcentage se situe à 51,8% de l'ensemble des ménages urbains. Ce qui dénote l'importance des activités agricoles même en milieu urbain. En milieu rural, la proportion des ménages agricoles, ainsi définis, se situe à 88,7% de l'ensemble des ménages ruraux.

142. Si dans l'ensemble, les ménages des exploitants agricoles représentent 67,8% des ménages, et que le pourcentage atteint 80,6% pour les ménages qui ont pratiqué l'agriculture, l'on remarque que celui des ménages exerçant l'agriculture en termes de filet de sécurité est de l'ordre de 12,8%. Ce troisième type est agricole à titre secondaire, pour pouvoir soutenir ou accroître le niveau de consommation alimentaire ou le niveau de revenu.

Tableau 49 : Proportion de ménages ayant cultivé au moins un type de culture selon la région, et selon le milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Unité : %
Analamanga	38,4	68,3	55,8
Vakinankaratra	84,9	96,6	93,9
Itasy	71,1	99,4	96,5
Bongolava	62,9	92,6	88,8
Mahatsiatra Ambony	64,6	93,9	88,0
Amoron'i Mania	74,6	96,6	93,9
Vatovavy Fitovinany	63,3	90,7	87,2
Ihorombe	67,9	79,4	77,4
Atsimo Atsinanana	53,9	98,2	93,5
Atsinanana	47,8	89,2	78,7
Analanjirofo	54,1	98,1	89,0
Alaotra Mangoro	45,5	83,5	77,3
Boeny	56,0	92,2	80,5
Sofia	48,6	93,0	88,2
Betsiboka	59,8	90,0	85,6
Melaky	73,1	92,8	88,2
Atsimo Andrefana	45,6	58,0	54,9
Androy	90,8	94,0	93,5
Anosy	14,1	85,8	77,0
Menabe	51,4	95,2	84,2
DIANA	29,5	92,9	68,1
SAVA	49,7	99,2	93,7
Ensemble	51,8	88,7	80,6

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

143. D'un côté, l'on constate que les ménages agricoles représentent une proportion moindre dans les régions incluant les grands centres urbains, à savoir Analamanga (38,4%), Atsinanana (47,8%), Boeny (56,0%), Atsimo Andrefana (45,6%), et DIANA (29,5%), à l'exception de Mahatsiatra Ambony dont le pourcentage est de 64,6%. De l'autre côté, l'on

observe nettement la vocation agricole prononcée de certaines régions où, même en milieu urbain, le pourcentage des ménages agricoles est élevé. Il s'agit cette fois de Vakinankaratra, Itasy, et Amoron'i Mania.

Tableau 50 : Proportion de ménages qui ont cultivé au moins un type de culture, selon le genre du chef de ménage, et selon le milieu

Genre du chef de ménage	Urbain	Rural	Unité : %
Homme	55,3	89,9	82,6
Femme	39,9	83,4	72,2
Ensemble	51,8	88,7	80,6

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

144. La pratique de l'agriculture est prépondérante aussi bien dans les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes, et cela, quel que soit le milieu de résidence. L'hypothèse selon laquelle les ménages dirigés par les femmes manquent a priori de main-d'œuvre ne semble pas tout à fait vérifiée. Toute fois, l'on observe, tout de même, que par rapport au cas des ménages dirigés par les hommes, le pourcentage des ménages agricoles pour les ménages dirigés par les femmes est moindre avec une différence d'environ 10 points de pourcentage. C'est en milieu urbain que ces derniers semblent afficher plus de désintérêt aux activités agricoles comparés à leurs homologues masculins. Cela peut s'expliquer par l'abondance des opportunités, en termes d'activités, qui s'offrent particulièrement aux femmes dans un tel milieu.

Tableau 51 : Proportion de ménages qui ont cultivé au moins un type de culture selon le niveau d'instruction du chef de ménage et selon le milieu

Niveau d'instruction du chef de ménage	Urbain	Rural	Unité : %
Sans instruction	73,0	92,5	89,8
Primaire	56,6	90,0	82,9
Secondaire	38,9	80,1	67,1
Supérieur	17,2	50,5	31,3
Ensemble	51,8	88,7	80,6

Source : INSTAT/DSM/EPM2010

145. En général, les activités agricoles sont de moins en moins pratiquées lorsque le niveau d'instruction du chef de ménage augmente. Cette situation s'explique par le fait que les opportunités offertes par le marché du travail, en dehors de l'agriculture, augmentent en fonction du niveau d'instruction de l'individu. Même en milieu rural, le pourcentage des ménages agricoles diminue lorsque le chef du ménage est de plus en plus instruit. Ce phénomène constitue un problème majeur car il est, en partie, à l'origine de la stagnation, ou même de la baisse de la productivité agricole en milieu rural. En effet, il n'y a que le type de capital humain le moins valorisé qui s'adonne à l'agriculture. Toutefois, il faut reconnaître qu'en milieu rural, les chefs de ménage de niveau supérieur pratiquent à 50% l'agriculture.

La situation en milieu urbain semble indiquer que ce sont les ménages les plus vulnérables qui en sont ainsi. Il s'agit surtout de ceux dont le chef est « sans instruction ».

Tableau 52 : Proportion de ménages qui ont cultivé au moins un type de culture selon le quintile de consommation, et selon le milieu de résidence

Quintile de consommation	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Quintile 1 (les plus pauvres)	84,0	89,4	88,9
Quintile 2	80,3	92,9	91,4
Quintile 3	72,9	92,2	89,3
Quintile 4	61,5	88,3	83,1
Quintile 5 (les moins pauvres)	33,9	81,1	61,4
Ensemble	51,8	88,7	80,6

Source : INSTAT/DSM/EPM2010

146. En milieu rural, aucune tendance particulière ne se dégage à travers le croisement du niveau de pratique de l'agriculture et du niveau de pauvreté des ménages concernés. La pratique de l'agriculture ne discrimine pas de façon significative le niveau de pauvreté. Par contre, en milieu urbain, elle s'associe à un niveau de pauvreté du ménage. Ceci confirme encore plus que les ménages pratiquant l'agriculture, et dirigés par des chefs « sans instruction », font partie des ménages les plus vulnérables. Dans ce contexte, la pratique de l'agriculture peut être vue comme une forme de chômage déguisé (dernier choix en termes d'activités, faute de mieux au niveau du secteur moderne et même du secteur informel) et une forme de sous-emploi.

III.2 Superficies économiques des exploitations

147. L'autoconsommation agricole fait partie des composantes les plus importantes de la consommation des ménages. Il est à noter que les autoconsommations agricoles représentent actuellement près de 30% de la consommation totale des ménages. Ce pourcentage devient plus important en milieu rural. L'on peut dire alors que la pauvreté des ménages est en partie dépendante de l'autoconsommation agricole, laquelle dépend à son tour de la production agricole, et donc de la superficie économiquement cultivée. Dans ce cadre, il est utile d'examiner les caractéristiques des ménages agricoles en termes de superficie cultivée par « grands exploitants agricoles ». La superficie économique dont il s'agit ici est la surface physique comptée autant de fois qu'elle est cultivée, au cours de la campagne.

Tableau 53 : Superficie économique moyenne, superficie économique médiane, et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation, par région

Région	Superficie	Superficie	Répartition selon la taille de			Total
	économique moyenne en Ha	économique médiane en Ha	Petit exploitant agricole	Moyen exploitant Agricole	Grand exploitant agricole	
Analamanga	0,9	0,5	84,8	12,5	2,7	100,0
Vakinankaratra	0,8	0,4	84,0	12,7	3,3	100,0
Itasy	1,5	1,1	66,4	25,8	7,8	100,0
Bongolava	2,0	1,3	60,3	31,8	7,9	100,0
Mahatsiatra Ambony	1,6	0,9	65,7	25,8	8,5	100,0
Amoron'i Mania	0,7	0,4	91,5	6,8	1,7	100,0
Vatovavy Fitovinany	1,4	0,8	83,2	11,0	5,8	100,0
Ihorombe	1,5	1,0	64,5	30,0	5,5	100,0
Atsimo Atsinanana	0,7	0,6	90,8	8,8	0,4	100,0
Atsinanana	1,5	0,9	79,7	16,9	3,4	100,0
Analanjirofo	1,5	1,1	68,2	27,0	4,9	100,0
Alaotra Mangoro	1,4	1,0	68,5	25,2	6,3	100,0
Boeny	2,0	1,5	53,0	38,3	8,6	100,0
Sofia	1,3	1,0	70,1	28,1	1,9	100,0
Betsiboka	2,0	1,5	51,1	40,2	8,7	100,0
Melaky	1,8	1,5	52,8	38,3	8,8	100,0
Atsimo Andrefana	1,5	1,2	61,1	34,5	4,4	100,0
Androy	2,1	1,5	49,6	44,4	6,0	100,0
Anosy	1,5	1,2	63,8	30,2	6,0	100,0
Menabe	1,9	1,5	54,7	35,8	9,6	100,0
DIANA	1,6	1,3	57,2	38,9	3,9	100,0
SAVA	1,2	1,0	76,5	20,1	3,4	100,0
Ensemble	1,4	1,0	71,9	23,3	4,8	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

148. En général, l'exploitation agricole est de petite taille. La superficie économique moyenne exploitée est de 1,4 Ha au niveau national. La superficie médiane est même plus basse : 1,0 Ha. En répartissant les ménages suivant la superficie économique exploitée, l'on remarque qu'ils se concentrent massivement dans la catégorie des petits exploitants agricoles : plus de sept sur dix s'y trouvent. Ceci montre encore, de façon globale, la faiblesse de la taille des activités agricoles des ménages. Dans l'ensemble, les moyens exploitants agricoles représentent une proportion non négligeable : 23,3% des ménages agricoles. Par contre, les grands exploitants agricoles, eux, ne sont qu'à 4,8%.

149. La répartition des ménages agricoles, suivant la superficie économique, montre que les régions disposant de vastes espaces rizicoles, comme Alaotra Mangoro, Boeny, et Betsiboka présentent une part plus importante de grands exploitants agricoles. Les pourcentages de ces derniers y sont largement supérieurs à la moyenne nationale, et se situent respectivement

à 6,3%, 8,6% et 8,7%. La proportion des moyens exploitants y est aussi supérieure à la moyenne nationale, avec, respectivement, des pourcentages de 25,2%, 38,3% et 40,2%.

150. Toutefois, d'autres régions présentent aussi un pourcentage des grands exploitants agricoles nettement supérieur à la moyenne nationale. Il s'agit de Menabe (9,6%), Melaky (8,8%), Mahatsiatra Ambony (8,5%), et Bongolava (7,9%).

151. Par ailleurs, l'on constate que la répartition des moyens exploitants agricoles, suivant les régions, respecte les particularités géologiques générales de celles-ci. Ainsi, dans toutes les parties Ouest et Sud qui sont caractérisées par de vastes plaines, contrairement au Centre et à l'Est, les pourcentages des moyens exploitants agricoles sont élevés et largement supérieurs à la moyenne nationale. Il s'agit de Bongolava, Ihorombe, Boeny, Betsiboka, Melaky, Atsimo Andrefana, Androy, Anosy, Menabe et DIANA. Dans toutes ces régions, cette part varie de 30,0% à 44,4%, si la moyenne nationale est de 23,3%.

152. Le pourcentage le plus élevé des petits exploitants agricoles se rencontre dans les régions d'Amoron'i Mania et Atsimo Atsinanana. Pour ces deux, cette part se chiffre respectivement à 91,5% et 90,8%.

Tableau 54 : Superficie économique moyenne, superficie économique médiane, et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation, par milieu

Milieu de résidence	Superficie économique moyenne en Ha	Superficie économique médiane en Ha	Répartition selon la taille de l'exploitation en %				Total
			Petit exploitant agricole	Moyen exploitant Agricole	Grand exploitant agricole		
Urbain	1,3	0,9	74,1	21,3	4,7	100,0	
Rural	1,4	1,0	71,6	23,6	4,8	100,0	
Ensemble	1,4	1,0	71,9	23,3	4,8	100,0	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

153. Les ménages ruraux exploitent une superficie économique légèrement plus importante que leurs homologues urbains. La superficie moyenne exploitée est de 1,4 Ha pour les premiers, contre 1,3 Ha pour les seconds. Toutefois, il faut noter que la catégorie des petits exploitants englobe 74,1% des ruraux. La concentration y est ainsi légèrement prononcée si l'on compare ce pourcentage à celui des urbains : 71,6%. Ces derniers se regroupent plus au niveau de la catégorie des moyens exploitants agricoles avec un pourcentage de 23,6%, contre 21,3% pour les ménages ruraux.

Tableau 55 : Superficie économique moyenne, superficie économique médiane, et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation, et selon le genre du chef de ménage

Genre du chef de ménage	Superficie	Superficie	Répartition selon la taille de			Total
	économique moyenne en Ha	économique médiane en Ha	Petit exploitant agricole	Moyen exploitant Agricole	Grand exploitant agricole	
Homme	1,4	1,0	69,5	25,1	5,5	100,0
Femme	1,0	0,7	83,6	14,8	1,6	100,0
Ensemble	1,4	1,0	71,9	23,3	4,8	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

154. La répartition de la superficie économique exploitée présente une inégalité assez remarquable si l'on considère le genre du chef de ménage comme critère de répartition. Les ménages dirigés par les femmes possèdent une superficie moyenne exploitée largement plus basse que celle des ménages dirigés par les hommes : 1,0 Ha par ménage pour ceux dont le chef est une femme, contre 1,4 Ha pour ceux dont le chef est un homme. De plus, ils se concentrent fortement au niveau de la catégorie des petits exploitants agricoles avec un pourcentage de 83,6%, contre 69,5% pour leurs homologues masculins.

Tableau 56 : Superficie économique moyenne, superficie économique médiane, et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation, et selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du chef de ménage	Superficie	Superficie	Répartition selon la taille de			Total
	économique moyenne en Ha	économique médiane en Ha	Petit exploitant agricole	Moyen exploitant Agricole	Grand exploitant agricole	
Sans instruction	1,3	1,0	72,9	23,3	3,8	100,0
Primaire	1,3	0,9	72,1	23,0	4,9	100,0
Secondaire	1,6	1,0	69,5	23,9	6,7	100,0
Supérieur	1,7	1,0	63,5	26,9	9,7	100,0
Ensemble	1,4	1,0	71,9	23,3	4,8	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

155. Si l'on considère la superficie économique moyenne exploitée, le niveau du capital humain semble présenter une corrélation positive avec la taille de l'exploitation. En effet, les ménages ont tendance à exploiter des terres agricoles de plus en plus vastes, au fur et à mesure que le niveau d'instruction de leurs chefs augmente. En plus, les ménages des chefs « sans instruction » se concentrent plus au niveau de la catégorie des petits exploitants. Par contre, étant donné le fait que le pourcentage des petits exploitants agricoles reste élevé quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage, il ne semble pas y avoir de lien entre

la taille économique de l'exploitation et ce niveau d'instruction, si l'on considère la superficie économique médiane par ménage.

Tableau 57 : Superficie économique moyenne, superficie économique médiane, et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation, par quintile

Quintile de consommation	Superficie économique moyenne en Ha	Superficie économique médiane en Ha	Répartition selon la taille de l'exploitation en%			
			Petit exploitant agricole	Moyen agriculteur	Grand agriculteur	Total agricole
Quintile 1 (les plus pauvres)	1,1	0,8	78,4	19,3	2,4	100,0
Quintile 2	1,1	0,8	78,9	18,5	2,6	100,0
Quintile 3	1,3	1,0	71,0	24,9	4,1	100,0
Quintile 4	1,4	1,0	68,4	26,4	5,3	100,0
Quintile 5 (les moins pauvres)	1,8	1,0	65,0	26,1	8,9	100,0
Ensemble	1,4	1,0	71,9	23,3	4,8	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM2010

156. Comme le niveau d'instruction du chef de ménage, le niveau de pauvreté du ménage est aussi lié à la superficie moyenne exploitée, dans un sens négatif. En effet, une faible superficie économique exploitée correspond à un niveau de pauvreté plus élevé du ménage. Ce constat montre l'importance de la taille économique de l'exploitation agricole, à Madagascar, en matière de lutte contre la pauvreté. La superficie économique moyenne du quintile des plus riches est de 1,8 Ha, contre 1,1 Ha seulement pour celle du quintile des plus pauvres. La première explication plausible tient au niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, il a été vu qu'une taille d'exploitation élevée est associée à un niveau d'instruction également élevé du chef de ménage. Par ailleurs, les ménages les plus riches possèdent les moyens financiers et humains nécessaires à une exploitation d'une grande envergure.

III.3 Monoculture et polyculture

157. A part l'analyse de la superficie économique, les données de l'EPM 2010 permettent aussi celle d'une autre variable importante qui peut avoir une influence sur la production agricole, le niveau du revenu agricole, et donc sur le niveau de pauvreté, notamment en milieu rural. Il s'agit du nombre de cultures pratiquées par les ménages agricoles. Deux cas peuvent être distingués. D'un coté, le ménage peut se concentrer sur une seule culture. Et dans ce cas, l'exploitation prend la forme d'une culture intensive. D'un autre coté, il peut pratiquer plusieurs cultures à la fois. Dans ce cas, il dirige son exploitation suivant une stratégie de diversification des cultures, et donc de diversification des sources de revenus agricoles aussi. Dans le cadre de cette analyse, nous désignons par polyculture, le fait qu'un ménage a cultivé plusieurs produits agricoles, au cours des douze mois précédent l'enquête.

Tableau 58 : Nombre moyen de cultures pratiquées, et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées, par milieu de résidence.

Milieu de résidence		Urbain	Rural	Ensemble
Nombre moyen de culture		4,0	4,2	4,1
Répartition des ménages par nombre de cultures en %	1	15,9	11,0	11,7
	2	16,8	16,3	16,3
	3	18,5	20,5	20,2
	4	14,7	16,0	15,9
	5	10,7	11,2	11,1
	6	7,7	9,3	9,1
	7	6,0	5,5	5,6
	8	4,5	3,7	3,8
	9	2,4	2,8	2,7
	+ de 10	2,9	3,6	3,5
Total		100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

158. D'une façon générale, à Madagascar, l'exploitation agricole se base sur la polyculture. Seuls 11,7% des ménages agricoles pratiquent la monoculture. Le reste est tourné vers la polyculture, soit environ 88% des ménages agricoles. La monoculture se rencontre surtout en milieu urbain. Les ménages agricoles s'adonnent en général à environ moins de cinq cultures au cours d'une campagne. Le nombre moyen de cultures par ménage, tourne autour de 4 par campagne. Cette situation ne semble pas varier de façon significative par milieu. Les cultures les plus pratiquées sont le paddy/riz, le manioc, la patate, le maïs, la brède et le haricot, dans un ordre d'importance décroissante. Ainsi, en plus du riz, ce sont les produits de substitution de ce riz qui sont les plus cultivés. Il semble donc que la stratégie des ménages, dans le cadre de la pratique de l'agriculture, vise plus à subvenir à l'autoconsommation alimentaire, en se basant sur la culture du riz (aliment de base des Malagasy) et sur la culture des produits de substitution de ce riz.

Tableau 59 : Nombre moyen de cultures pratiquées et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées, et selon le genre du chef de ménage

Genre du chef de ménage	Homme	Femme	Ensemble
Nombre moyen de culture	4,3	3,3	4,1
	1	9,9	19,8
	2	15,7	19,3
	3	19,9	22,0
	4	15,5	17,5
	5	12,0	7,0
	6	9,7	6,3
	7	6,0	3,7
	8	4,3	1,8
	9	3,0	1,7
	+ de 10	4,1	1,1
	Total	100,0	100,0
			100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM2010

159. Les ménages dirigés par les femmes pratiquent surtout la monoculture (19,8%) comparés à ceux dirigés par les hommes (9,9% seulement). Le nombre moyen de cultures par ménage est de 3 pour ces ménages dirigés par les femmes.

Tableau 60 : Nombre moyen de cultures pratiquées et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées, et selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du chef de ménage	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Nombre moyen de cultures	3,8	4,5	3,7	2,8	4,1
	1	11,9	9,2	18,0	36,1
	2	18,6	14,0	18,9	19,1
	3	23,3	18,7	18,4	14,6
	4	17,5	15,1	14,4	13,4
	5	10,3	12,0	10,5	7,4
	6	8,2	10,4	7,1	3,0
	7	4,3	7,0	3,9	2,5
	8	2,3	5,1	3,3	2,3
	9	1,5	3,7	2,7	1,6
	+ de 10	2,2	4,8	2,9	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM2010

160. Le choix, en matière de stratégie, de la pratique des cultures, est influencé de façon significative par le niveau d'instruction du chef de ménage. Les ménages dont le niveau d'instruction du chef est élevé se consacrent à la monoculture, contrairement à ceux dont le chef est moins instruit, et qui s'adonnent à la polyculture. Pour les ménages dirigés par un chef de niveau « supérieur », le nombre moyen de cultures pratiquées est de 2,8 par ménage agricole, et 36,1% d'entre eux ne pratiquent que la monoculture. Ce constat signifie que la pratique de la monoculture est associée à un niveau de capital humain plus élevé. A cet effet, la pratique de la monoculture se fait en culture intensive et se tourne plus vers la vente de la production agricole.

Tableau 61 : Nombre moyen de cultures pratiquées et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées, par quintile

Quintile de consommation	Quintile 1 (les plus pauvres)	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5 (les moins pauvres)	Ensemble
Nombre moyen de cultures	3,9	4,2	4,3	4,4	3,9	4,1
Répartition des ménages par nombre de cultures en %	1	9,4	9,9	9,8	11,0	11,7
	2	17,4	14,9	16,8	16,5	16,2
	3	24,2	20,4	21,0	18,3	20,2
	4	17,2	17,1	14,5	16,1	14,8
	5	12,0	12,5	10,9	10,3	10,4
	6	9,6	10,6	9,9	8,1	7,6
	7	4,2	5,1	6,1	7,0	5,2
	8	2,5	3,8	4,8	4,3	3,5
	9	1,9	2,6	2,6	3,5	2,8
	+ de 10	1,7	3,1	3,8	5,0	3,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

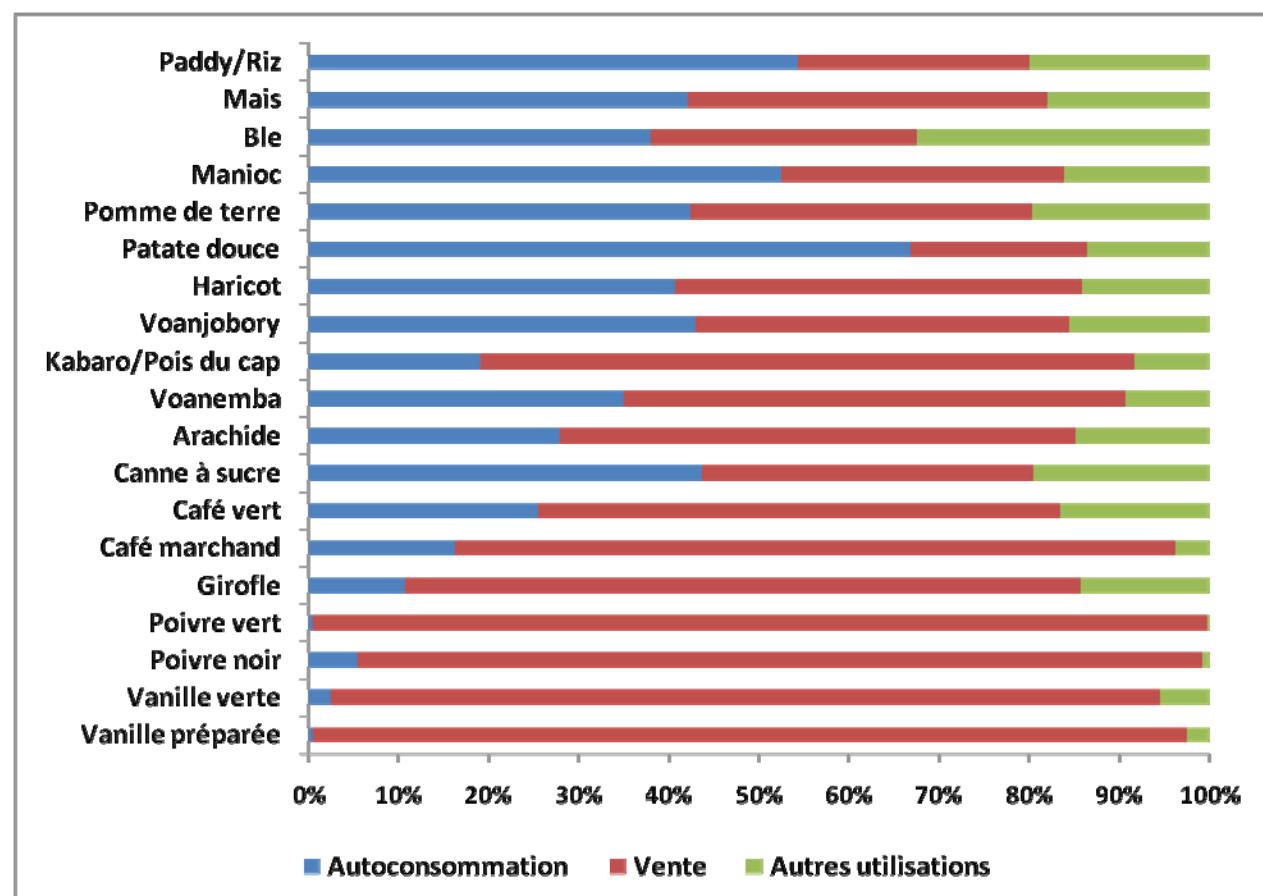
Source : INSTAT/DSM/EPM2010

161. Le nombre moyen de cultures pratiquées ne présente pas de grosses différences entre les quintiles de consommation. Il tourne autour de la moyenne nationale. Ceci signifie tout simplement que la pratique de la polyculture permet aux ménages agricoles d'atteindre un niveau de vie plus élevé, en termes de consommation, autant que la pratique de la monoculture. D'après tous ces constats, la hausse de l'autoconsommation alimentaire peut compenser largement la baisse ou l'inexistence des revenus monétaires tirés de la vente directe des produits agricoles, suivant la stratégie d'exploitation appliquée par le ménage agricole.

III.4 Utilisation de la production agricole et revenu agricole

162. Dans le cadre de l'analyse du niveau de vie d'un ménage agricole, la production agricole en elle-même ne constitue pas la variable d'intérêt principale. C'est l'utilisation qui en est faite, par ménage, qui importe le plus car cela permet d'appréhender les composantes qui ont des impacts sur le bien-être du ménage. Cette utilisation de la production peut être l'autoconsommation, la vente, le fermage, le métayage, les semences, l'élevage, et les transferts en nature. Les composantes qui sont susceptibles d'avoir des impacts concrets sur le niveau de vie du ménage sont généralement l'autoconsommation et les ventes. En effet, les restes des utilisations contribuent soit aux coûts de production, soit aux transferts vers d'autres secteurs de production, comme l'élevage et les entreprises non agricoles du ménage, en tant que matières premières. Ces autres secteurs étant étudiés de façon séparée, nous prenons, pour cette analyse, l'autoconsommation et les ventes directes des produits agricoles, comme composantes du revenu de l'agriculture,

Graphique 5 : Utilisation de quelques produits agricoles



Source : INSTAT/DSM/EPM2010

163. L'utilisation de la production agricole dépend des catégories de produits agricoles. Pour les produits alimentaires de base (riz, maïs, manioc, patate, etc.), environ 55% de la production sont destinées à l'autoconsommation. Les ventes constituent à peine le quart de la production. Pour les autres produits alimentaires comme les légumineuses et les cultures

industrielles (arachides, cannes à sucre, sucre, etc.), la part destinée à l'autoconsommation diminue à moins de 40% de la production, alors que la part des ventes augmente à environ 45%. Enfin, pour les cultures de rente, l'utilisation de la récolte est quasiment tournée exclusivement vers la vente. En effet, pour cette catégorie, la part des ventes peut atteindre en général plus de 90% de la production.

Tableau 62 : Revenu agricole annuel moyen par ménage cultivateur, par produit ou groupe de produits, et poids de chaque groupe de produits dans le revenu annuel total généré

Produits ou groupe de produits	Poids dans l'ensemble des revenus (%)	Revenus agricoles (millier d'Ar.)	Dont	
			Vente (millier d'Ar.)	Autoconsommation (millier d'Ar.)
Paddy/Riz	48,1	504,3	152,9	351,4
Maïs	5,0	138,2	73,1	65,1
Autres céréales	0,2	125,7	98,7	27,0
Manioc	11,7	155,6	53,8	101,7
Patate	3,6	91,9	20,3	71,6
Autres tubercules	2,3	124,5	42,0	82,6
Arachides	2,8	194,8	125,2	69,7
Légumineuses	4,5	126,4	71,4	55,0
Légumes	4,8	180,9	127,1	53,8
Fruits	5,7	246,5	144,1	102,4
Cultures industrielles	3,1	231,7	132,6	99,1
Cultures de rente	8,0	377,3	329,6	47,6
Ensemble des cultures	100,0	909,9	390,6	519,3

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

164. Selon les données de l'EPM 2010, la principale source de revenus agricoles des ménages reste la culture du riz. En effet, le revenu agricole fourni par le riz constitue un peu moins de la moitié du total des revenus agricoles procurés par l'agriculture aux ménages agricoles en 2010. La culture de riz génère en moyenne environ 504 000 Ar. de revenu agricole par ménage cultivateur, par an. Mais il faut constater que ce revenu agricole est constitué en grande partie de l'autoconsommation et de la vente, lesquelles sont évaluées respectivement à 351 000 Ar. et à 153 000 Ar. par an, par ménage cultivateur. Après le riz vient directement le manioc dans l'ordre des sources de revenus agricoles des ménages malagasy. En effet, ce produit a généré environ 12% du total des revenus agricoles de l'année 2010. La vente du manioc a procuré environ 54 000 Ar. par an, par ménage. L'autoconsommation de manioc est évaluée à 102 000 Ar. par ménage agricole par ménage annuellement. Ce qui fournit un revenu agricole par ménage de 156 000 Ar. par ménage et par an. Les cultures de rente ne viennent qu'en troisième position en tant que source de revenu des ménages agricoles. Celles-ci ont généré environ 8% du total des revenus agricoles. Mais il s'agit du groupe de cultures qui procurent le plus haut revenu des ventes avec une moyenne d'environ 330 000 Ar. par an et par ménage agricole. Enfin, il ne faut pas négliger

l'importance des produits tels que les fruits, qui arrivent à procurer environ 6% des revenus agricoles générés avec un revenu annuel moyen par ménage agricole de 247 000 Ar.

Tableau 63 : Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur par région, et par milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Unité : en millier d'Ar.
Analamanga	796	912	878
Vakinankaratra	605	868	812
Itasy	816	1 037	1 021
Bongolava	1 232	1 026	1 045
Matsiatra Ambony	930	838	852
Amoron'i Mania	811	657	672
Vatovavy Fitovinany	639	985	953
Ihorombe	611	695	682
Atsimo Atsinanana	629	823	811
Atsinanana	929	1 081	1 057
Analanjirofo	681	792	778
Alaotra Mangoro	1 195	1 242	1 238
Boeny	1 074	1 145	1 129
Sofia	1 173	1 012	1 022
Betsiboka	815	1 138	1 105
Melaky	1 045	1 049	1 048
Atsimo Andrefana	993	617	695
Androy	356	515	488
Anosy	1 249	673	686
Menabe	1 084	989	1 003
DIANA	1 086	1 180	1 164
SAVA	688	1 016	997
Ensemble	831	923	910

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

165. Par rapport à l'ensemble des régions, celle d'Alaotra Mangoro se distingue avec un niveau de revenu agricole moyen de 1 238 000 Ar. par an, par ménage agricole. Si l'on considère ce niveau de revenu agricole moyen, il s'agit de la région où les ménages agricoles sont les plus aisés. Les régions telles qu'Itasy, Bongolava, Atsinanana, Boeny, Sofia, Melaky, Menabe et DIANA présentent une situation moyenne. En effet, le niveau de revenu agricole moyen par ménage agricole y est supérieur à 1 000 000 d'Ar. par an, par ménage. Par contre, les ménages agricoles les plus vulnérables semblent se concentrer au niveau des régions telles que : Anosy, Androy, Atsimo Andrefana, Ihorombe et Amoron'i Mania où le revenu agricole moyen ne dépasse pas 700 000 Ar. par an, par ménage.

Tableau 64 : Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur par taille d'exploitation, et par milieu de résidence

Unité : en millier d'Ar.

Taille de l'exploitation	Urbain	Rural	Ensemble
Petit exploitant agricole	601	661	653
Moyen exploitant agricole	1 256	1 287	1 283
Grand exploitant agricole	2 543	3 032	2 965
Ensemble	831	923	910

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

166. Comme il fallait s'y attendre, les données de l'EPM 2010 montrent que le niveau de revenu agricole moyen par ménage est associé positivement à la taille économique de l'exploitation agricole. Et cela reste valable en milieu rural comme en milieu urbain. Dans l'ensemble, le revenu agricole moyen s'élève à un peu moins de 3 000 000 Ar. pour les grandes exploitations, contre 653 000 Ar. pour les petites. Ceci confirme alors le lien fort qui existe entre le niveau de pauvreté et la taille de l'exploitation, comme ce qui ressort des précédentes analyses.

Tableau 65 : Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur selon le genre du chef de ménage, et par milieu de résidence

Unité : en millier d'Ar.

Genre du chef de ménage	Urbain	Rural	Ensemble
Homme	890	1 000	984
Femme	553	557	557
Ensemble	831	923	910

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

167. Par ailleurs, le revenu agricole discrimine les ménages agricoles selon le genre de leur chef. En effet, il apparaît nettement que les ménages dirigés par les femmes arrivent à peine à générer un revenu agricole représentant la moitié de celui des ménages dirigés par les hommes. Cette situation peut s'expliquer par le fait que la superficie exploitée par les femmes est largement limitée par rapport à celle des hommes.

Tableau 66 : Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur selon le niveau d'instruction du chef de ménage, et par milieu de résidence

Unité : en millier d'Ar.

Niveau d'instruction du chef de ménage	Urbain	Rural	Ensemble
Sans instruction	792	743	749
Primaire	817	988	963
Secondaire	898	1 059	1 030
Supérieur	1 044	2 286	1 895
Ensemble	831	923	910

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

168. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, le niveau de revenu agricole est en corrélation positive avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Une fois de plus, les ménages agricoles les plus vulnérables, i.e avec un niveau de revenu agricole relativement faible, sont ceux dirigés par les chefs les moins instruits. Pour ces ménages, le niveau moyen du revenu agricole par an, par ménage est de 749 000 Ar, contre 1 895 000 Ar. pour ceux dont le chef est de niveau « supérieur ». Le rapport est donc de plus 2,5 entre les deux montants. Ces résultats sont le corollaire du fait que la superficie exploitée par ménage augmente concomitamment avec le niveau d'instruction du chef.

Tableau 67 : Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur par quintile de consommation du chef de ménage, et par milieu de résidence

Unité : en millier d'Ar.

Quintile de consommation	Urbain	Rural	Ensemble
Quintile 1 (les plus pauvres)	380	446	440
Quintile 2	613	654	650
Quintile 3	740	839	827
Quintile 4	854	1 029	1 004
Quintile 5 (les moins pauvres)	1 097	1 642	1 516
Ensemble	831	923	910

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

169. Enfin, le niveau de pauvreté des ménages concernés est en relation inverse avec le niveau du revenu agricole généré. Entre le quintile des plus pauvres et celui des plus riches, le rapport des revenus agricoles moyens est de plus de 3,4. Jusqu'ici, bien que les analyses faites restent principalement descriptives, l'on peut avancer que les déterminants du revenu agricole, et donc, en partie, de la pauvreté des ménages agricoles, sont la taille de l'exploitation, le niveau d'instruction du chef de ménage, le genre du chef de ménage, le milieu de résidence, et, dans une moindre mesure, la stratégie d'exploitation (monoculture ou polyculture).

III.5 Cas de la culture du riz

170. Il est à noter que la section « Agriculture » de l'EPM 2010 n'a pas l'ambition de se substituer à une enquête purement agricole. Ainsi, elle ne pourra pas fournir des données très pointues dans le domaine de l'agriculture. Toutefois, dans le but d'illustrer, une fois de plus, les caractéristiques des ménages agricoles, il importe de présenter de façon succincte dans cette sous-section, le cas de la culture du riz par rapport à celui de tant d'autres cultures, du fait qu'il s'agit du type de culture le plus adopté dans presque toutes les régions de la Grande Ile.

171. Dans les sous-sections précédentes, il a été vu que la proportion des ménages agricoles est de 80,6% par rapport à l'ensemble. La proportion des ménages cultivateurs de riz (ayant cultivé du riz au cours des douze derniers mois précédent l'enquête) est de 70,0% des ménages, soit près de 87,5% de ces ménages agricoles.

172. L'analyse selon le milieu de résidence révèle que 42,3% des ménages urbains sont des cultivateurs de riz. En milieu rural, ce pourcentage atteint 77,8%. Si l'on considère l'ensemble des ménages agricoles du milieu urbain, l'on constate que 81,7% ont cultivé du riz, contre 87,7% en milieu rural.

Tableau 68 : Proportion des ménages ayant cultivé du riz selon la région, et selon le milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Unité : %
Analamanga	33,8	59,3	48,6
Vakinankaratra	75,8	89,8	86,5
Itasy	57,1	93,6	89,9
Bongolava	60,6	91,0	87,0
Mahatsiatra Ambony	48,6	86,5	78,9
Amoron'i Mania	66,2	89,7	86,9
Vatovavy Fitovinany	58,3	88,4	84,6
Ihorombe	63,3	71,0	69,6
Atsimo Atsinanana	50,3	97,4	92,4
Antsinanana	46,2	87,3	76,8
Analanjirofo	53,5	97,6	88,5
Alaotra Mangoro	36,8	79,2	72,4
Boeny	46,3	78,5	68,1
Sofia	43,7	91,8	86,6
Betsiboka	56,4	84,3	80,3
Melaky	67,7	91,5	85,9
Atsimo Andrefana	17,8	18,9	18,6
Androy	5,8	10,1	9,3
Anosy	11,0	55,5	50,0
Menabe	46,8	77,4	69,7
DIANA	26,1	89,4	64,6
SAVA	47,0	96,8	91,2
Ensemble	42,3	77,8	70,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

173. La culture de riz est abondamment pratiquée dans presque toutes les régions de Madagascar, sauf dans celles de l'Extrême Sud et du Sud-Ouest de l'Ile. Dans l'ensemble, le pourcentage des ménages cultivateurs de riz se situe à un niveau proche, ou au-dessus, de la moyenne nationale, sauf pour les régions d'Atsimo Andrefana, Anosy et Androy où les proportions sont respectivement de 18,6%, 9,3% et 50,0%. Ces régions présentent des conditions géologiques et climatiques beaucoup moins favorables à la culture du riz par rapport au reste de la Grande Ile.

174. La région d'Analamanga accuse également une part relativement faible de ménages cultivateurs de riz. Les ménages agricoles de cette région constituent seulement 55,8% de l'ensemble des ménages. Par contre, dans le Vakinankaratra, Itasy, Amoron'i Mania, Atsimo Atsinanana et SAVA, presque la totalité des ménages sont à la fois agricoles et cultivateurs de riz. Pour ces régions, le pourcentage des ménages agricoles tourne autour de 94% des ménages, et celui des ménages cultivateurs de riz, autour de 90%. En tout cas, de façon globale, il s'avère que le riz reste un produit stratégique en matière de conditions de vie, et de pauvreté des ménages, à Madagascar.

175. Quoique le pourcentage des ménages cultivateurs de riz soit élevé, il importe de remarquer que la taille de leur exploitation reste faible. En effet, sur la base des réponses déclaratives obtenues lors de l'enquête, on estime à 1 093,6 Kg de paddy, le niveau moyen de production, par ménage cultivateur, soit juste un peu plus d'une tonne. Le rendement moyen de la production rizicole est de 2,5 tonnes à l'hectare, et la superficie économique moyenne exploitée est de 75,5 ares par ménage cultivateur de riz. La production rizicole procure ainsi, en moyenne, à chaque ménage cultivateur de riz, un revenu tiré de la vente de la production, de l'ordre de 153 000 Ar. En termes d'utilisation de la récolte, 54,3% de la production constitue, en moyenne, l'autoconsommation en riz du ménage riziculteur, et 25,8%, la vente.

Tableau 69 : Répartition de la production rizicole et des revenus générés par les ventes de paddy ou de riz blanc, par région

Région	Production	Revenu des ventes	Unité : %
Analamanga	9,0	7,4	
Vakinankaratra	6,6	5,1	
Itasy	3,8	4,6	
Bongolava	5,5	6,7	
Mahatsiatra Ambony	5,5	4,9	
Amoron'i Mania	2,3	1,2	
Vatovavy Fitovinany	4,0	3,0	
Ihorombe	1,1	2,0	
Atsimo Atsinanana	2,8	3,8	
Antsinanana	3,9	5,4	
Analanjirifo	5,0	3,3	
Alaotra Mangoro	11,4	12,9	
Boeny	4,7	4,6	
Sofia	12,7	9,9	
Betsiboka	2,8	2,6	
Melaky	2,2	2,9	
Atsimo Andrefana	2,3	5,3	
Androy	0,1	0,1	
Anosy	1,3	4,8	
Menabe	4,7	5,2	
DIANA	2,7	2,3	
SAVA	5,5	2,0	
Total	100,0	100,0	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

176. En termes de répartition de la masse de production rizicole, en 2010, l'on constate nettement l'importance des régions comme Alaotra Mangoro, Sofia, Analamanga et Vakinankaratra. Ces dernières fournissent respectivement 11,4%, 12,7%, 9,0% et 6,6% de la production nationale en riz. Toutefois, en ce qui concerne la répartition de la masse de revenu généré par la vente de la production de paddy/riz, on remarque l'émergence de la région de Bongolava qui accapare 6,7% de la masse totale

Tableau 70 : Utilisation de la récolte de paddy ou de riz blanc par milieu de résidence

Unité : %

Région	Milieu	Vente	Autoconsommé
Analamanga	Urbain	19,1	54,7
	Rural	18,7	57,7
Vakinankaratra	Urbain	23,2	57,1
	Rural	18,0	59,5
Itasy	Urbain	34,2	40,2
	Rural	31,1	54,1
Bongolava	Urbain	27,6	36,3
	Rural	38,7	30,4
Mahatsiatra Ambony	Urbain	41,7	39,0
	Rural	20,7	51,0
Amoron'i Mania	Urbain	15,4	64,0
	Rural	11,5	72,2
Vatovavy Fitovinany	Urbain	9,3	66,1
	Rural	11,9	72,7
Ihorombe	Urbain	35,8	41,2
	Rural	48,1	35,3
Atsimo Atsinanana	Urbain	35,4	55,0
	Rural	33,4	57,9
Antsinanana	Urbain	16,1	67,0
	Rural	11,6	72,0
Analanjirofo	Urbain	17,1	69,7
	Rural	18,2	70,2
Alaotra mangoro	Urbain	38,6	37,2
	Rural	37,6	38,0
Boeny	Urbain	23,6	51,8
	Rural	29,6	49,3
Sofia	Urbain	14,8	70,3
	Rural	30,1	53,9
Betsiboka	Urbain	19,3	57,9
	Rural	29,4	54,5
Melaky	Urbain	27,5	44,9
	Rural	29,7	47,6
Atsimo Andrefana	Urbain	59,8	32,0
	Rural	42,0	39,5
Androy	Urbain	7,7	70,1
	Rural	17,6	62,1
Anosy	Urbain	31,2	50,2
	Rural	27,2	58,5
Menabe	Urbain	38,2	46,4
	Rural	33,4	47,5
DIANA	Urbain	23,0	67,6
	Rural	17,3	72,1
SAVA	Urbain	12,4	52,3
	Rural	7,0	74,8
Ensemble		25,8	54,3

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

III.6 Cas de la culture des produits de substitution du riz

177. Les ménages agricoles adoptent habituellement une stratégie compensatoire à la production de riz, en cultivant d'autres produits alimentaires de base qui sont des substituts du riz. Il s'agit en général des produits comme le maïs, le manioc, la patate, ainsi que d'autres tubercules comme le taro ou « saonjo ». Les autres céréales comme le blé et le sorgho sont aussi des produits de substitution du riz mais l'ampleur de leur culture reste pour le moment moins importante.

178. Après le riz, le produit agricole le plus prisé est le manioc. Un peu moins de 88% des ménages malagasy, en pratiquent la culture. La patate est à 46% et le maïs, à 42%.

Tableau 71 : Pourcentage des ménages cultivateurs selon le produit de substitution du riz, et selon la région

Région	Maïs	Manioc	Patate	Autres tubercules	Unité : %
Analamanga	26,5	92,3	62,5	43,3	
Vakinankaratra	86,9	67,8	61,3	66,1	
Itasy	77,5	93,1	52,3	58,4	
Bongolava	54,5	88,9	8,0	8,2	
Matsiatra Ambony	50,3	95,1	65,9	11,8	
Amoron'i Mania	57,6	87,5	66,5	29,0	
Vatovavy Fitovinany	1,8	96,9	46,6	5,6	
Ihorombe	2,2	97,5	32,5	0,0	
Atsimo Atsinanana	1,2	97,8	64,6	4,8	
Atsinanana	20,6	96,3	30,2	9,7	
Analanjirofo	11,0	96,5	28,4	20,7	
Alaotra Mangoro	40,4	80,1	22,2	9,7	
Boeny	60,9	69,0	19,1	2,8	
Sofia	52,3	64,8	13,9	12,7	
Betsiboka	45,6	81,1	27,7	13,4	
Melaky	53,4	83,3	10,0	5,6	
Atsimo Andrefana	58,2	89,3	40,1	1,0	
Androy	70,7	95,6	69,5	0,6	
Anosy	15,7	94,8	64,9	1,7	
Menabe	72,4	65,3	21,8	1,0	
DIANA	25,4	78,7	30,2	0,0	
SAVA	16,9	94,1	10,3	12,0	
Ensemble	42,3	87,6	45,6	21,3	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

179. Si, le manioc est cultivé presque partout dans la Grande Ile, sans différence majeure entre les régions de résidence du ménage agricole, le maïs, par contre, est un produit spécifique au Vakinankartra, à l'Itasy, l'Androy, et le Menabe. Et, dans une moindre mesure,

ce produit est aussi très présent à Bongolava, Matsiatra Ambony, Amoron'i Mania, Boeny, Melaky, Atsimo Andrefana et Sofia. Les produits de substitution du riz sont cultivés de façon intense par les ménages agricoles d'Analamanga, de Vakinankaratra, d'Itasy, de Matsiatra Ambony et d'Amoron'i Mania.

Tableau 72 : Pourcentage des ménages cultivateurs selon le produit de substitution du riz, et par quintile de consommation

Quintile de consommation	Maïs	Manioc	Patate	Autres tubercules	Unité : %
Quintile 1 (les plus pauvres)	26,5	92,3	62,5	43,3	
Quintile 2	15,7	94,8	64,9	1,7	
Quintile 3	72,4	65,3	21,8	1,0	
Quintile 4	25,4	78,7	30,2	0,0	
Quintile 5 (les moins pauvres)	16,9	94,1	10,3	12,0	
Ensemble	42,3	87,6	45,6	21,3	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

180. Certaines spécialisations se dessinent au niveau des ménages agricoles en fonction des quintiles de consommation. La culture du maïs est l'apanage des ménages agricoles des quintiles moyens (3 et 4). Par contre, la culture du manioc, de la patate et d'autres tubercules (essentiellement du taro) est le propre des deux quintiles les plus pauvres (1 et 2). Ce fait est très remarquable avec la culture de la patate pour laquelle le pourcentage des ménages cultivateurs diminue fortement dès qu'on augmente en quintile de consommation. La patate est un produit agricole cultivé presque exclusivement pour l'autoconsommation. Sa capacité à générer des revenus monétaires pour le cultivateur est moindre par rapport aux autres produits de substitution du riz.

Tableau 73 : Superficies économiques, production, rendement, et revenu agricole par ménage pour quelques produits de substitution du riz

Produits	Superficie économique moyenne (Are)	Production moyenne (Kg)	Rendement moyen (T/Ha)	Revenu agricole annuel moyen (1000 Ar.)	Dont	
					Vente (1000 Ar)	Autoconso mation (1000 Ar.)
Maïs	29,0	335,5	3,1	138,2	73,1	65,1
Manioc	33,5	650,1	6,9	155,6	53,8	101,7
Patate	19,8	361,1	7,5	91,9	20,3	71,6
Autres tubercules	11,7	317,3	5,7	124,5	42,0	82,6

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

181. Si la superficie économique moyenne de la culture du riz est de 75 ares par ménage agricole, avec une production moyenne d'environ une tonne de paddy par an, les superficies moyennes consacrées aux cultures de substitution sont relativement moins importantes. La superficie moyenne exploitée par ménage cultivateur est seulement de 29 ares pour le maïs, 33,5 ares pour le manioc, 20 ares pour la patate, et 12 ares seulement pour le taro. La production moyenne annuelle se situe entre 300 Kg et 350 Kg pour le maïs, la patate et les

autres tubercules. Pour le manioc, elle est de 650 Kg. Ce qui est comparable à celle du riz : environ 600 Kg à 700 Kg de riz blanc à partir d'une tonne de paddy. Par contre, il est important de noter que le rendement à l'hectare des produits de substitution du riz est largement supérieur à celui du riz paddy. Le rendement du manioc et de la patate tourne autour de 7 tonnes à l'hectare contre 2,5 tonnes seulement pour le paddy.

III.7 Gain de revenus et dépenses de cheptel

182. L'existence d'un cheptel au niveau d'un ménage, quel que soit le type d'animal, peut constituer soit une source de revenus monétaires ou d'autoconsommation, soit une réserve de valeurs que le ménage peut toujours utiliser en cas de chocs (cyclone, inondation, sécheresse,...). Dans les deux cas, le cheptel constitue un élément non négligeable par rapport au niveau de vie d'un ménage et à son niveau de vulnérabilité face aux chocs qui peuvent agir sur son niveau de bien-être.

Tableau 74 : Pourcentage des ménages éleveurs selon le type d'animal, par milieu de résidence

Type d'animaux	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Zébus de trait	10,5	17,0	15,6
Boeufs/autres zébus	13,6	29,3	25,9
Vaches laitières	2,3	2,3	2,3
Porcins	14,4	20,4	19,1
Poulets	37,1	58,6	53,9
Oies	2,4	3,6	3,3
Ovins	1,9	2,8	2,6
Caprins	2,1	4,0	3,6
Lapins	1,6	2,4	2,3
Dindes/Canards	9,8	12,1	11,5
Autres animaux	0,8	0,9	0,9
Au moins un animal	49,2	74,9	69,3

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

183. L'élevage est un fait qui est présent quel que soit le milieu de résidence considéré. Par contre, l'ampleur du phénomène est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain, selon les résultats de l'EPM 2010. Il faut constater qu'en milieu urbain, un peu moins de la moitié des ménages sont des éleveurs. Nous désignons par éleveur ici le fait d'avoir élevé au moins un type d'animal, au cours des douze mois précédent l'enquête. En milieu rural, environ trois quarts des ménages sont des éleveurs. Ce qui fait qu'au niveau national, un peu moins de 70% des ménages sont des éleveurs. Ceci montre alors l'importance que revêt l'élevage en matière d'analyse du bien-être des ménages malagasy. L'animal le plus élevé par les ménages est le poulet (54% des ménages malagasy), suivi par les zébus (26%), les porcins (19%) et les zébus de traits (16%).

Tableau 75 : Pourcentage des ménages éleveurs selon le type d'animal, par quintile de consommation

Unité : %

Types d'animaux	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Ensemble
Zébus de trait	12,6	15,7	18,7	18,1	13,2	15,6
Boeufs/autres zébus	30,2	28,4	28,6	28,2	18,1	25,9
Vaches laitières	1,7	1,4	2,3	2,4	3,0	2,3
Porcins	15,2	23,5	20,2	21,6	15,9	19,1
Poules	59,2	62,2	57,3	55,7	41,8	53,9
Oies	2,7	3,4	3,6	3,7	3,1	3,3
Ovins	7,1	3,2	1,5	1,9	1,0	2,6
Caprins	10,5	3,4	3,0	2,1	1,4	3,6
Lapins	1,1	2,8	2,9	3,3	1,4	2,3
Dindes/Canards	12,6	10,9	12,2	10,5	11,7	11,5
Autres animaux	0,2	0,7	1,0	1,2	0,9	0,9
Au moins un animal	75,5	78,2	74,0	71,1	55,6	69,3

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

184. Le schéma qui se dégage de l'analyse descriptive de la relation entre pratique de l'élevage et quintile de bien-être est que l'élevage est plus le fait des ménages les plus pauvres. Le pourcentage des ménages éleveurs diminue au fur et à mesure qu'on avance en quintile de consommation. Toutefois, aucune spécialisation des ménages, par rapport à un type d'animal particulier, ne peut être décelée. La structure de l'importance de chaque animal au niveau des ménages éleveurs reste quasiment la même pour les quintiles de consommation. Seul le niveau du poids de chaque animal change. Pour chaque type d'animal, en général, ce poids diminue au fur et à mesure que le niveau du quintile augmente.

Tableau 76 : Evolution de la taille moyenne de l'exploitation de l'élevage, par type d'animal

Unité : %

Types d'animaux	Situation 2009 (tête/ménage)	Situation 2010 (tête/ménage)	Valeur actuelle par tête (1000 Ar.)
Zébus de trait	5,4	5,0	424,2
Boeufs/autres zébus	10,4	7,7	389,7
Vaches laitières	2,8	2,9	437,1
Porcins	3,7	2,8	106,9
Poules	17,9	13,7	7,3
Oies	10,7	6,8	11,8
Ovins	11,4	9,0	33,8
Caprins	14,8	10,3	31,4
Lapins	8,5	8,9	4,0
Dindes/Canards	9,5	7,4	10,1
Autres animaux	16,0	11,3	21,9

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

185. Malgré le fait que le pourcentage des ménages éleveurs est très élevé, la taille de l'exploitation reste généralement faible, et ce, sans considération du type d'animal. Cette taille de l'exploitation a diminué entre 2009 et 2010. Il est probable que la situation provienne de la crise économique subie par le pays depuis 2009. Toutefois, elle peut être rattachée à d'autres facteurs qui sont propres au ménage lui-même. La plus grande réserve de valeurs reste, pour les ménages, les zébus (zébus de traits, ou bœufs, ou vaches laitières). A titre d'exemple, le nombre moyen de zébus possédés par les ménages éleveurs est de 8 têtes. Avec une valeur actuelle d'environ 390 000 Ar. par tête, ce type d'animal procure en moyenne une valeur de 3 000 000 Ar. par ménage éleveur. Après les zébus, on peut aussi évoquer les ovins et les caprins qui constituent une réserve de valeurs non moins importante pour les ménages éleveurs.

Tableau 77 : Utilisation des ressources animales par type d'animal, en un an

Type d'animaux	Vente	Autoconsommation	Cérémonies/fêtes	Vols/perches	Dons	Unité : tête/ménage éleveur
Zébus de trait	0,3	0,0	0,0	0,5	0,0	
Boeufs/autres zébus	2,4	0,1	0,2	0,8	0,0	
Vaches laitières	0,4	0,0	0,0	0,1	0,0	
Porcins	1,7	0,1	0,1	0,2	0,0	
Poules	4,0	3,1	1,2	3,7	0,2	
Oies	4,6	0,9	0,3	0,9	0,0	
Ovins	3,7	0,3	0,4	0,6	0,2	
Caprins	5,7	0,3	0,9	0,8	0,2	
Lapins	1,3	1,5	0,7	0,6	0,0	
Dindes/Canards	2,5	0,9	0,5	0,8	0,1	
Autres animaux	3,0	1,1	0,4	1,0	0,1	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

186. Enfin, en termes d'utilisation, on constate que les produits de l'élevage sont largement destinés aux ventes. L'autoconsommation est généralement moindre en termes de nombre de têtes, par type d'animal, sauf pour les poulets, les lapins, et, dans une moindre mesure, les oies, et les dindes/canards. Les animaux les moins destinés à la vente sont les zébus de trait et les vaches laitières. Avec un nombre moyen de têtes vendues de 2,4, l'élevage bovin procure aux ménages éleveurs un revenu monétaire annuel de 935 000 Ar. Les ovins et les caprins peuvent produire un revenu monétaire total d'environ 300 000 Ar. par an, à partir d'une vente moyenne annuelle, respectivement, de 3,7 têtes et 5,7 têtes. En excluant le cas des volailles, l'on constate que les vols et les pertes sont relativement importants au niveau des ovins, des caprins, et des zébus, avec les proportions respectives suivantes : 0,6 tête, 0,9 tête, et 0,8 tête, par an.

IV. ENTREPRISES NON AGRICOLES

(par Arison ANDRIANTSITOAINA⁵ et Faly Hery RAKOTOMANANA⁶)

187. Cette partie décrit les caractéristiques des unités de production non agricoles, de type familial, possédées par les ménages malagasy, leurs performances économiques et leurs relations avec l'Etat. La plupart des stratégies élaborées et mises en œuvre pour la lutte contre la pauvreté accordent une importance particulière à la promotion de ces types d'entreprises non agricoles. Généralement, ces unités de production ont des répercussions, qui passent par plusieurs canaux, sur le niveau de vie des ménages. Au niveau microéconomique, les créations d'emplois et les revenus générés par ces activités ont des effets directs, positifs, sur les conditions de vie des ménages. Au niveau macroéconomique, ces types d'entreprises peuvent constituer un gisement fiscal non négligeable, utile à l'alimentation des ressources collectives, lesquelles peuvent contribuer à l'amélioration du bien-être de la population et au développement d'activités génératrices de revenus.

188. Les entreprises non agricoles considérées, lors de cette enquête, regroupent les unités de production exerçant des activités de transformation, de commerce, et de service, dirigées par des ménages particuliers, et dont la fonction « production » est fortement liée à la fonction « consommation » du ménage propriétaire. De ce fait, un membre de ce dernier doit être considéré comme chef de l'unité de production. Cependant, lors de l'enquête, l'on a constaté qu'il existe des individus qui exercent des emplois salariés, souvent dénommés « sarakantsaha », dans plusieurs exploitations agricoles. Etant donné qu'ils n'ont pas un seul employeur direct, ils sont considérés et classées comme dirigeants d'entreprises non agricoles délivrant des services agricoles (labour, repiquage, sarclage, moisson). Malgré le fait que leurs services soient destinés principalement à l'agriculture, elles sont considérées comme des entreprises de services appelées « entreprises de salariat agricole ». Lors de l'analyse, on distingue les entreprises non agricoles habituelles des entreprises de salariat agricole.

189. Selon cette EPM 2010, plus du tiers des ménages résidant à Madagascar, plus précisément 34,8%, possèdent au moins une entreprise non agricole. On constate ainsi une nette augmentation par rapport au taux de 26,9% enregistré en 2005. Deux raisons principales peuvent être avancées pour expliquer ce résultat. Premièrement, du côté du marché du travail, l'augmentation de la tension et l'insuffisance du système de protection sociale obligent une bonne partie des individus à la recherche d'emplois formels, à la création de leur propre unité de production, pour augmenter les revenus et subvenir aux besoins du ménage. Deuxièmement, du côté de la consommation, la baisse du pouvoir d'achat et la dégradation des conditions de vie des ménages, au cours de la période 2005-2010, poussent les ménages à augmenter les demandes de biens et services moins chers adressées aux unités de production informelles. En ce qui concerne l'entreprise de salariat agricole, les données avancent également que 16,0% de l'ensemble des ménages en possèdent.

⁵ Chef de Service « Emploi et Revenu » – Direction des Statistiques des Ménages (INSTAT)

⁶ Directeur des Statistiques des Ménages (INSTAT)

190. Ces proportions présentent des disparités au niveau des milieux de résidence et des régions. En effet, en milieu urbain, le taux de possession d'entreprise non agricole est relativement plus élevé : de l'ordre de 42,5%, contre 32,6% en milieu rural. Ce phénomène résulte avant tout de la demande de produits du secteur informel. Par contre, il est évident que la possession d'entreprises de salariat agricole est plus fréquente en milieu rural, avec un taux de 17,9%, contre seulement 9,5% en milieu urbain. Cette importance du recours au salariat agricole, en milieu rural, reflète les caractéristiques de l'agriculture à Madagascar : insuffisance de la mobilisation des techniques modernes, inégalité au niveau de la possession de terres cultivables. En considérant les régions, l'on remarque que c'est à Ihorombe, SAVA et DIANA que les taux de possession d'entreprises non agricoles sont les plus faibles, ne dépassant pas 15% de l'ensemble des ménages.

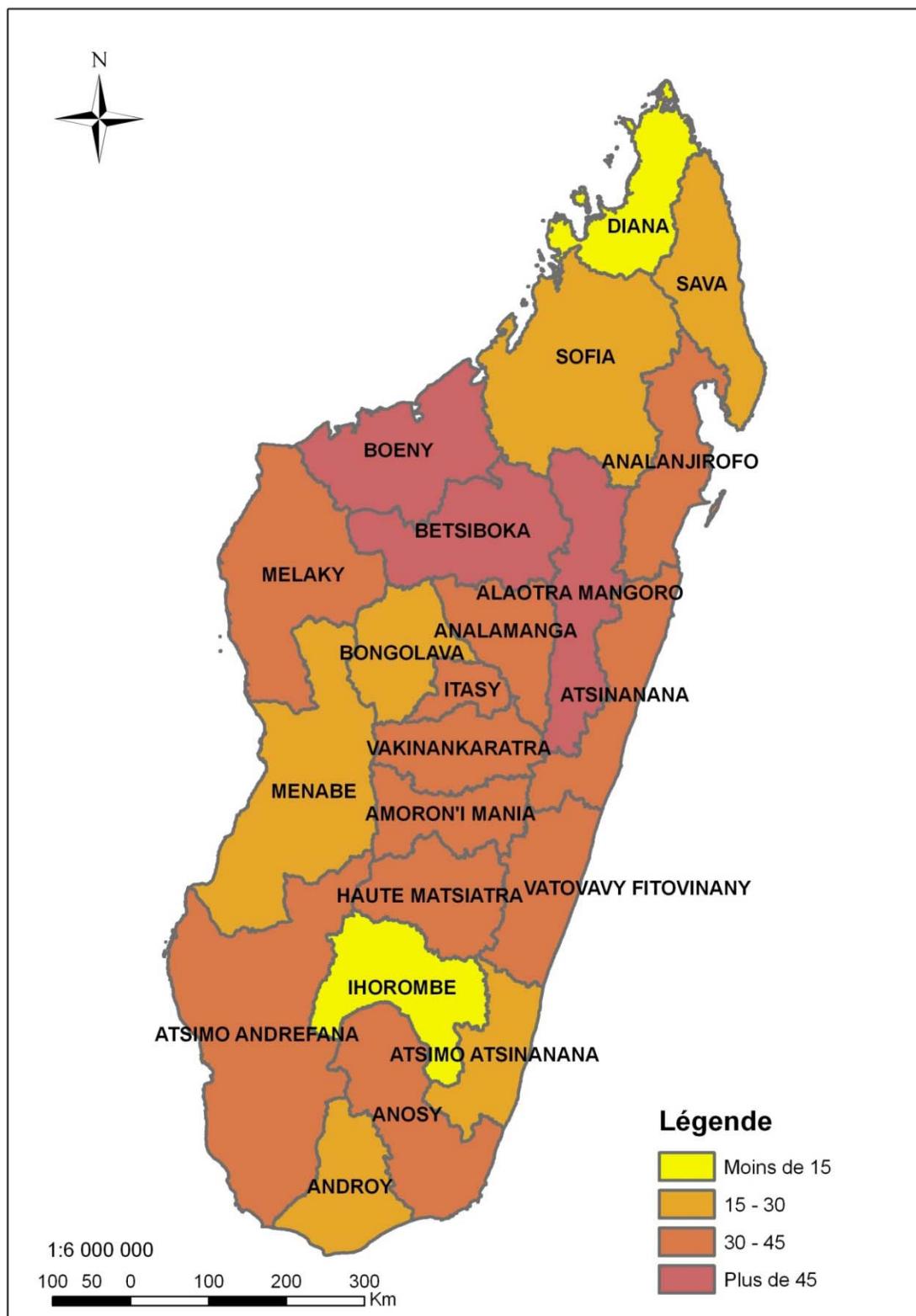
191. Si l'on analyse les taux de possession d'entreprises non agricoles et d'entreprises de salariat agricole selon le genre du chef de ménage, aucune différence significative ne se dégage : 35,2% des ménages dirigés par des hommes possèdent une entreprise non agricole et 32,9% chez ceux dirigés par les femmes. Ce qui traduit non seulement la forte incidence de la pauvreté, mais aussi la part importante de la vulnérabilité par rapport aux emplois formels laquelle n'épargne qu'une faible proportion de la population en âge de travailler, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 78 : Taux de possession d'entreprises non agricoles et d'entreprises de salariat agricole selon la région, le milieu de résidence, et le genre du chef de ménage

Région	Entreprise non agricole	Entreprise de salariat agricole	Unité : %
Analamanga	44,4	15,0	
Vakinankaratra	44,7	30,0	
Itasy	34,1	33,1	
Bongolava	29,1	29,0	
Matsiatra Ambony	34,3	35,8	
Amoron'i Mania	30,6	37,9	
Vatovavy Fitovinany	34,0	31,2	
Ihorombe	14,7	6,3	
Atsimo Atsinanana	18,7	15,8	
Atsinanana	40,9	20,2	
Analanjirofo	36,4	18,9	
Alaotra Mangoro	46,3	22,8	
Boeny	45,2	4,2	
Sofia	27,0	0,0	
Betsiboka	56,8	13,3	
Melaky	42,2	2,6	
Atsimo Andrefana	40,9	0,9	
Androy	25,4	6,8	
Anosy	35,0	5,8	
Menabe	23,6	4,6	
DIANA	14,2	0,3	
SAVA	15,5	1,2	
Milieu de résidence			
Urbain	42,5	9,5	
Rural	32,6	17,9	
Genre du chef de ménage			
Masculin	35,2	16,4	
Féminin	32,9	14,5	
Madagascar	34,8	16,0	

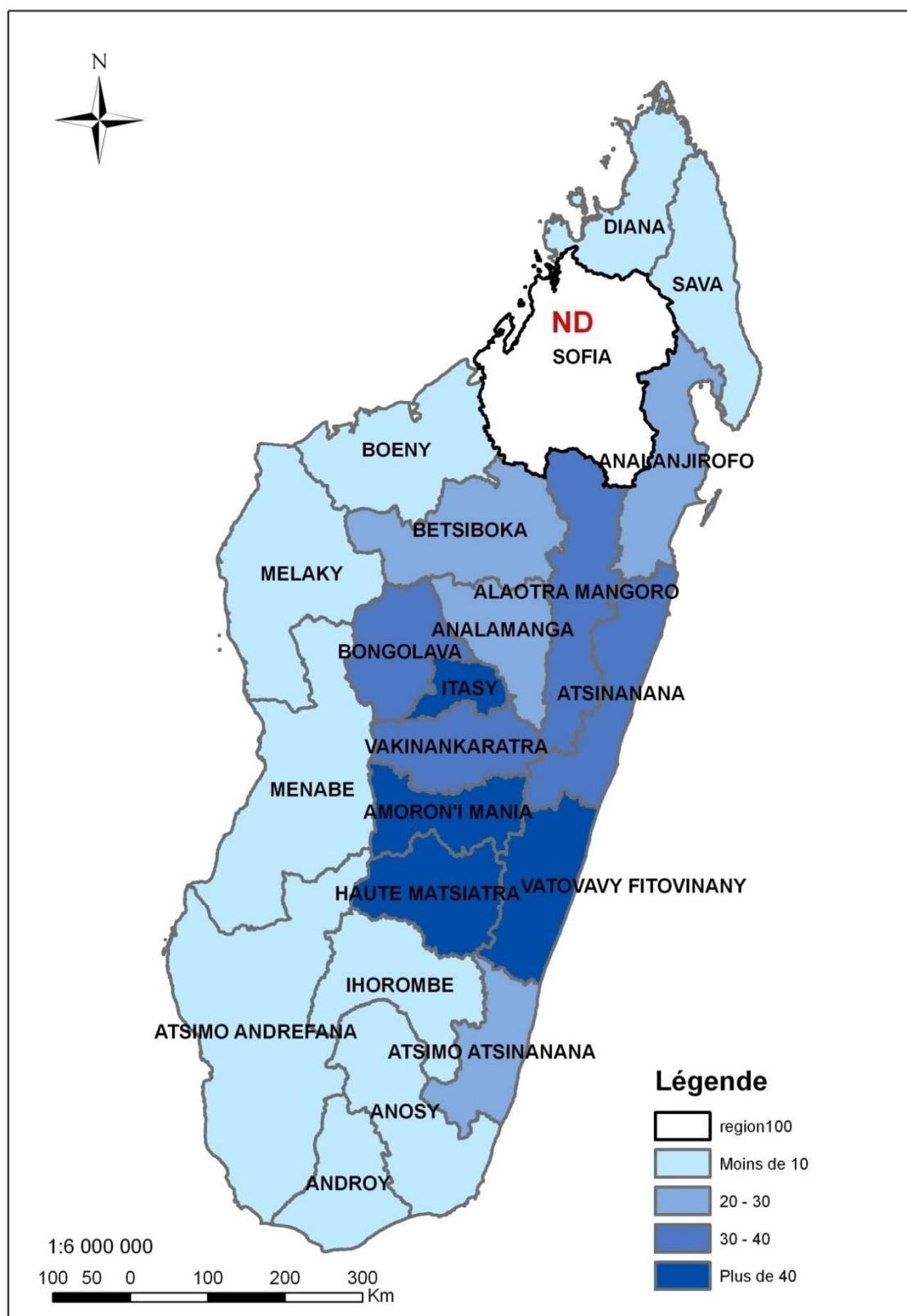
Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte 1 : Taux de possession d'entreprises non agricoles



Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte 2 : Taux de possession d'entreprises de salariat agricole



Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

IV.1 Structure par branche d'activité des entreprises non agricoles

192. Même si la grande majorité des entreprises non agricoles emploient moins de 5 personnes, le concept d'entreprise non agricole, tel qu'il est défini au début de cette partie, ne doit pas être confondu avec la notion de « micro ou petite entreprise », dont le seul critère de délimitation est la taille, et dont les techniques de production et d'organisation utilisées n'ont rien à voir avec celles des unités de production de type familial.

193. Les entreprises non agricoles sont concentrées dans les activités de commerce (51,4% des cas), plus faciles à créer et n'exigeant pas de qualification spécifique. Ce poids n'a pas bougé entre 2005 et 2010. Les unités de transformation et de fabrication artisanales ne représentent que 12,9% de l'ensemble des entreprises non agricoles. Cette structure montre l'importance du rôle joué par ces entreprises non agricoles dans la satisfaction des besoins essentiels des ménages et leurs stratégies de survie face à la dégradation de leur niveau de vie.

194. Les résultats montrent le développement spectaculaire des activités minières suite à la découverte de nouveaux gisements. Plus de 12,1% des entreprises non agricoles sont dans le secteur primaire, agriculture exclue, intégrant, entre autres, les activités d'extraction minière. Ce secteur tient la troisième place après les activités commerciales et celles de l'industrie de transformation : un fait soulignant le lien entre les entreprises non agricoles et l'agriculture. Ces activités ne représentaient que moins de 3% de l'ensemble des entreprises non agricoles en 2005. Dans des régions comme Bongolava et Betsiboka, les unités œuvrant dans le secteur primaire (extraction minière, exploitation forestière, etc., agriculture exclue), occupent une place très importante : 56% dans le Betsiboka et 35% dans le Bongolava. Dans le Betsiboka, particulièrement, le secteur commerce est moins important. On y enregistre le taux le plus faible : de l'ordre de 23,2%. En effet, la région est connue pour ses activités d'extraction aurifère et d'autres minéraux.

195. Selon le genre du chef de ménage, la structure des activités des entreprises non agricoles présente des spécificités. Les entreprises non agricoles des ménages dirigés par les femmes sont plutôt orientées vers les activités commerciales, tandis que ceux dirigés par les hommes, vers les extractions minières et les autres services. Les différences de capacité physique, les préférences individuelles selon le genre, et le niveau de dotation initiale (capital physique, humain et financier) à la disposition des ces catégories de ménages, expliquent cette sorte de division du travail au sein de la société.

Tableau 79 : Structure par branche des ENA selon la région, la branche d'activité, le milieu de résidence, et le genre du chef de ménage

Région	Primaire	Industrie	Commerce	Transport	Autres services	Unité : %	
						Arts et activités culturelles	Ensemble
Analamanga	6,5	15,8	49,2	NS	14,4	11,5	100,0
Vakinankaratra	NS	11,2	47,5	NS	12,8	N	100,0
Itasy	NS	NS	41,4	NS	23,6	16,9	100,0
Bongolava	34,8	NS	39,2	NS	NS	NS	100,0
Matsiatra Ambony	NS	NS	58,2	NS	NS	NS	100,0
Amoron'i Mania	NS	17,0	51,7	NS	NS	11,3	100,0
Vatovavy Fitovinany	NS	NS	47,3	NS	NS	NS	100,0
Ihorombe	NS	NS	61,1	NS	NS	NS	100,0
Atsimo Atsinanana	NS	NS	50,1	NS	NS	NS	100,0
Atsinanana	20,1	16,8	42,1	NS	NS	9,8	100,0
Analanjirofo	14,1	19,4	47,7	NS	15,3	NS	100,0
Alaotra Mangoro	NS	13,5	47,5	NS	12,9	11,6	100,0
Boeny	NS	13,1	56,2	NS	NS	12,8	100,0
Sofia	NS	15,4	67,3	NS	NS	NS	100,0
Betsiboka	56,0	NS	23,2	NS	NS	NS	100,0
Melaky	NS	14,3	49,6	NS	NS	12,8	100,0
Atsimo Andrefana	NS	12,2	64,9	NS	NS	NS	100,0
Androy	NS	NS	63,7	NS	NS	NS	100,0
Anosy	NS	NS	54,9	NS	10,4	NS	100,0
Menabe	NS	17,3	44,9	NS	NS	NS	100,0
DIANA	NS	NS	71,1	NS	NS	NS	100,0
SAVA	NS	NS	68,6	NS	NS	NS	100,0
Milieu de résidence							
Urbain	6,9	13,7	55,4	3,3	10,7	10,0	100,0
Rural	14,0	12,7	49,9	3,5	10,1	9,9	100,0
Genre du chef de ménage							
Masculin	13,3	13,2	48,8	3,9	11,0	9,8	100,0
Féminin	6,3	11,5	63,7	NS	6,8	10,6	100,0
Madagascar	12,1	12,9	51,4	3,4	10,2	9,9	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

196. Contrairement aux idées véhiculées, les activités des entreprises non agricoles dirigées par les ménages sont assez stables. La durée d'activité moyenne est de 9,2 ans pour les entreprises non agricoles, et de 10,6 ans pour les entreprises de salariat agricole. La flexibilité au niveau des techniques de production utilisées dans ces entreprises leur donne la faculté de s'adapter aux circonstances et de supporter les effets des conjonctures économiques. De plus, l'aggravation des conditions de vie des ménages et les contre-performances enregistrées par le secteur formel ont un impact sur la durée des activités de survie. On retrouve pratiquement le même phénomène quels que soient la région, le milieu, ou le genre du chef de ménage considéré.

Tableau 80 : Durée d'activité moyenne des entreprises non agricoles et des entreprises de salariat agricole

		Unité : année
Région	Entreprise non agricole	Entreprise de salariat agricole
Analamanga	9,6	12,8
Vakinankaratra	10,7	11,7
Itasy	9,6	11,1
Bongolava	9,7	12,2
Matsiatra Ambony	10,1	10,2
Amoron'i Mania	13,5	9,2
Vatovavy Fitovinany	11,6	10,3
Ihorombe	7,3	9,9
Atsimo Atsinanana	9,2	7,9
Atsinanana	9,5	8,3
Analanjirofo	6,0	9,7
Alaotra Mangoro	9,0	12,4
Boeny	8,8	10,0
Sofia	6,1	NS
Betsiboka	9,8	7,8
Melaky	6,9	10,2
Atsimo Andrefana	7,9	14,3
Androy	10,3	10,4
Anosy	10,0	6,5
Menabe	7,4	12,5
DIANA	6,3	7,8
SAVA	6,0	4,6
Milieu de résidence		
Urbain	8,9	10,8
Rural	9,3	10,6
Genre du chef de ménage		
Masculin	8,9	10,6
Féminin	10,5	11,0
Quintile de consommation		
Plus pauvres	10,0	8,9
2 ^{ème} Quintile	9,8	11,1
3 ^{ème} Quintile	9,6	11,1
4 ^{ème} Quintile	9,1	11,6
5 ^{ème} Quintile	8,5	10,8
Madagascar	9,2	10,6

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

IV.2 Performances économiques des entreprises non agricoles

197. Contrairement à la logique de production dans les grandes entreprises, l'objectif de création d'emplois ou de survie prime généralement sur la maximisation de profit, dans les entreprises non agricoles. Ces dernières et celles de salariat agricole sont en majorité des auto-emplois. De plus, elles sont de taille réduite. En effet, l'effectif des employés est assez faible : en moyenne 1,6 personnes dans les entreprises non agricoles, et 1,8 dans les entreprises de

salariat agricole. Aucune variation significative n'a été constatée aussi bien dans l'espace (milieu ou région) que dans le temps. La taille moyenne des unités de production n'a pratiquement pas changé par rapport à la période 2005-2010. Ce phénomène peut s'expliquer à partir des faits suivants. Confrontés aux problèmes de demande ou d'écoulement des produits, aux difficultés d'accès au crédit, au renouvellement de capital, ces types d'unités de production ont une trajectoire qui suit une sorte de dynamique « bloquée » laquelle atteint un certain seuil en termes de nombre d'employés. Ensuite, conscients de l'importance des fluctuations et des risques encourus dans l'exercice des types activités y afférentes, les chefs de ces unités de production adoptent une stratégie de croissance expansive plutôt qu'une croissance intensive, en multipliant le nombre d'unités de production et en diversifiant les activités. Enfin, pour éviter de s'exposer aux problèmes liés à l'administration et à la réglementation des activités, ils essaient de minimiser l'effet de visibilité en réduisant au maximum le nombre d'employés mobilisés.

198. La taille moyenne des entreprises est légèrement inférieure pour les ménages dirigés par les femmes, par rapport à celle des ménages dirigés par les hommes, mais la différence n'est pas significative. Celle-ci serait due seulement au fait que l'offre de travail dans les ménages dirigés par les femmes est moins abondante puisqu'ayant une taille moindre par rapport à ceux dirigés par les hommes.

199. L'autre fait que l'on observe est la corrélation négative entre la taille des entreprises de salariat agricole et le niveau de vie du ménage. Cette taille passe de 2,0 personnes (chez les ménages les plus pauvres du premier quintile) à moins de 1,3 personnes (chez les ménages du cinquième quintile). Cette situation découle de l'indisponibilité d'une partie de la main d'œuvre familiale dans les ménages non pauvres, la plupart des membres étant occupés dans des emplois du secteur formel.

Tableau 81 : Taille moyenne des entreprises non agricoles et des entreprises de salariat agricole

Région	Entreprises non agricoles	Entreprises de salariat agricole	Unité : personne
Analamanga	1,6	1,5	
Vakinankaratra	1,9	1,8	
Itasy	1,4	1,3	
Bongolava	1,7	2,0	
Matsiatra Ambony	1,5	3,5	
Amoron'i Mania	1,3	1,5	
Vatovavy Fitovinany	1,4	1,7	
Ihorombe	1,4	2,0	
Atsimo Atsinanana	1,5	1,6	
Atsinanana	1,4	1,2	
Analanjirofo	1,3	1,3	
Alaotra Mangoro	1,6	1,5	
Boeny	1,6	1,8	
Sofia	1,5	-	
Betsiboka	1,9	2,2	
Melaky	1,6	1,5	
Atsimo Andrefana	1,6	1,7	
Androy	1,4	1,5	
Anosy	1,4	1,5	
Menabe	1,7	1,2	
DIANA	1,6	1,0	
SAVA	1,7	3,0	
Milieu de résidence			
Urbain	1,6	1,7	
Rural	1,6	1,8	
Genre du chef de ménage			
Masculin	1,6	1,8	
Féminin	1,4	1,6	
Quintile de consommation			
Plus pauvres	1,4	2,0	
2 ^{ème} Quintile	1,6	1,7	
3 ^{ème} Quintile	1,5	1,8	
4 ^{ème} Quintile	1,5	1,6	
Plus riches	1,6	1,3	
Madagascar	1,6	1,8	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

200. En 2010, les entreprises non agricoles, à Madagascar, ont dégagé un chiffre d'affaires de plus de 3 990 milliards d'Ar., et un revenu net de 1 750 milliards d'Ar. Un peu moins du quart (23,8%) de ce revenu net ont été générés dans la région d'Analamanga. En termes de poids sur l'ensemble des revenus nets générés par les entreprises non agricoles, les régions de Vakinankaratra et d'Atsimo Andrefana se situent pratiquement au même rang après Analamanga, avec des pourcentages respectifs de 8,9% et de 8,6%. Tandis que pour Ménabe, Androy, Anosy, Betsiboka, Ihorombe, Atsimo Atsinanana et Amoron'i Mania, ceux-ci sont très faibles, ne dépassant pas les 2%. Comparé au chiffre de 2005, le poids correspondant à la

région d'Analamanga a baissé de plus de 13 points. Les contre-performances au niveau du secteur formel et l'accentuation des problèmes de circulation des produits réduisent la disponibilité des produits non agricoles dans les régions, et favorisent la segmentation des marchés ainsi que l'augmentation des prix. Ce sont des conditions qui offrent des opportunités aux petites unités de production non agricoles. Pour le cas particulier des régions telles que le Sud Ouest, l'Androy et Anosy, l'installation de nouveaux pôles industriels, avec de gros investissements miniers, induit des effets d'entraînement à d'autres secteurs, et provoque la création d'un système de clusters de petites entreprises.

201. Le revenu médian est de 350 000 Ar. pour l'ensemble des entreprises non agricoles. Cependant, on observe de fortes disparités entre les régions. Dans l'Ihorombe, DIANA, Menabe, et Analamanga, les revenus médians générés dépassent 600 000 Ar par an. Tandis que, dans l'Androy, Anosy, Analanjirofo, Mahatsiatra Ambony, et Amoron'i Mania, ils ne dépassent pas 250 000 Ar par an. Entre le milieu urbain et le milieu rural, l'écart est aussi très important, avec un rapport de plus de 2 points en faveur du milieu urbain.

202. Les performances économiques des entreprises non agricoles ont des relations positives avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Cette situation résulte, d'une part, du capital humain et du talent entrepreneurial du chef de ménage qui est souvent à la tête de l'unité de production, et d'autre part, des effets positifs du niveau d'instruction de ce chef sur les dotations initiales et le capital des entreprises non agricoles.

203. Les revenus générés par les entreprises non agricoles varient positivement en fonction du niveau de vie du ménage. Entre les ménages du premier quintile et ceux du cinquième quintile, le niveau médian des revenus passe de 180 000 Ar à plus de 720 000 Ar. Sans insister sur les problèmes de causalité entre ces deux agrégats, les niveaux du capital et du fonds de roulement des entreprises non agricoles, en grande partie financés par les ressources propres du ménage, dépendent du niveau de l'aisance financière du ménage.

Tableau 82 : Revenu net généré par les ENA selon la région, le milieu de résidence, le genre du chef de ménage, et le quintile de consommation

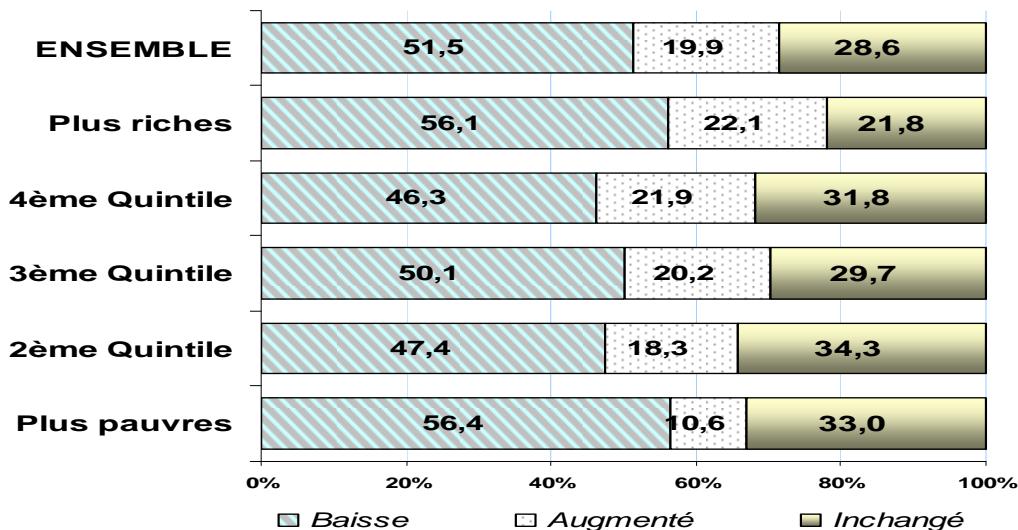
Région	Revenu net moyen (milliers d'Ar.)	Revenu net médian (milliers d'Ar.)	Revenu net total (milliers d'Ar.)	Taux de marge (%)	Part sur le revenu total (%)
Analamanga	1 478	600	416 000 000	42,8	23,8
Vakinankaratra	963	400	156 000 000	31,2	8,9
Itasy	834	378	38 400 000	45,4	2,2
Bongolava	1 965	400	55 900 000	65,6	3,2
Matsiatra Ambony	642	240	59 400 000	46,8	3,4
Amoron'i Mania	581	240	28 200 000	52,6	1,6
Vatovavy Fitovinany	1 150	360	102 000 000	61,4	5,8
Ihorombe	2 034	828	17 400 000	47,4	1,0
Atsimo Atsinanana	631	312	21 700 000	52,8	1,2
Atsinanana	690	320	93 300 000	46,7	5,3
Analanjirofo	868	220	75 600 000	52,9	4,3
Alaotra Mangoro	946	420	100 000 000	51,8	5,7
Boeny	981	540	78 800 000	36,8	4,5
Sofia	1 570	320	115 000 000	58,1	6,6
Betsiboka	630	400	26 800 000	72,8	1,5
Melaky	1 341	416	38 400 000	56,7	2,2
Atsimo Andrefana	1 124	480	151 000 000	30,4	8,6
Androy	483	200	19 100 000	54,9	1,1
Anosy	460	224	23 600 000	48,6	1,3
Menabe	1 642	650	56 000 000	33,5	3,2
DIANA	1 434	700	33 800 000	49,6	1,9
SAVA	856	300	39 100 000	65,0	2,2
Milieu de résidence					
Urbain	1 656	700	761 000 000	42,5	43,5
Rural	812	320	985 000 000	44,8	56,3
Genre du chef de ménage					
Masculin	1 051	400	1 450 000 000	42,6	82,9
Féminin	1 010	360	293 000 000	49,4	16,7
Quintile de consommation					
Plus pauvres	304,7	180	53 700 000	65,8	3,1
2 ^{ème} Quintile	407,5	220	107 000 000	62,9	6,1
3 ^{ème} Quintile	733,9	350	202 000 000	57,1	11,5
4 ^{ème} Quintile	754,5	408	293 000 000	45,5	16,7
Plus riches	1 911,4	720	1 090 000 000	39,8	62,3
Niveau d'instruction					
Sans instruction	539,9	240	209 000 000	56,6	11,9
Primaire	925,5	400	830 000 000	43,5	47,4
Secondaire	1 548,5	600	464 000 000	42,2	26,5
Supérieur	2 731,9	960	242 000 000	39,5	13,8
Madagascar	1 043,9	384	1 750 000 000	43,9	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

204. Les activités des entreprises non agricoles accentuent l'inégalité entre les ménages. Les ménages pauvres ne profitent que très faiblement des bénéfices produits par ces activités. En effet, on observe une forte concentration du revenu généré, au profit des non pauvres. Plus de 60% des revenus reviennent aux ménages des quatrième et cinquième quintiles, alors que le quintile des plus pauvres ne jouit que des 3%. On retrouve le fameux cercle vicieux des entraves aux activités génératrices de revenus : disponibilités financières insuffisantes, capital et fonds de roulement insuffisants, faible productivité et échelle d'activités, faibles revenus, faibles disponibilités financières. Briser cette sorte de trappe constitue l'une des problématiques à laquelle les programmes d'appui aux micro-entreprises doivent faire face en priorité.

205. Dans l'ensemble, les performances des entreprises non agricoles se sont dégradées au cours de cette dernière année. Plus de 51,5% des entreprises non agricoles ont répondu avoir connu une baisse de leurs revenus, par rapport à il y a un an, et seulement 19,9% les ont vu augmenter. Sur la base des déclarations de ces entreprises, toutes les couches sociales sont concernées : chez les plus riches, seulement une entreprise sur dix a déclaré avoir vu leurs revenus inchangés. Le taux de marge défini au sens large par le rapport entre le revenu net et le chiffre d'affaires est de 43,9%.

Graphique 6 : Evolution du revenu net généré selon le quintile de consommation



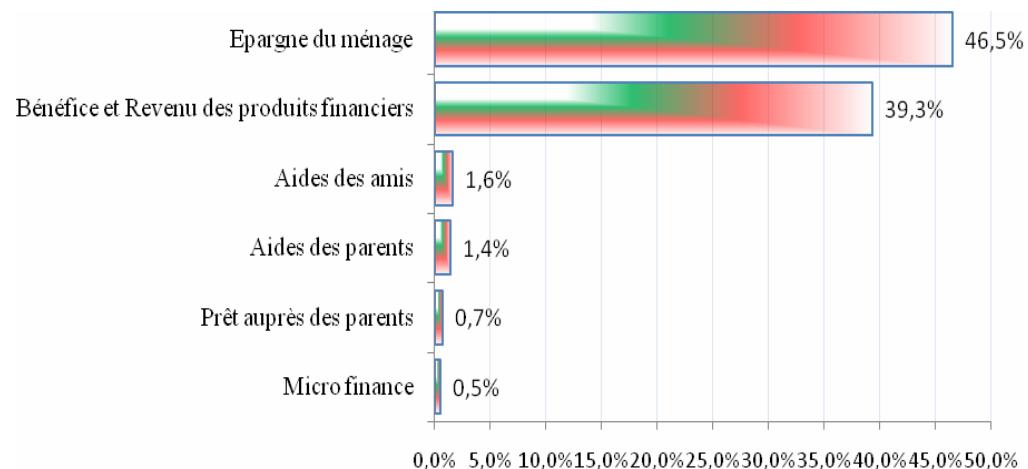
Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

IV.3 Financement des entreprises non agricoles

206. Les entreprises non agricoles dépendent presque exclusivement de l'autofinancement, pour le développement de leurs activités. L'épargne propre du ménage se trouve au premier rang parmi les sources de financement, en termes de valeurs. Pour plus de 46,5% des cas, elle constitue la principale source de financement, aussi bien pour l'achat de nouveaux que pour le renouvellement des équipements et le fonds de roulement. Les autres sources de financement

internes des entreprises non agricoles sont constituées essentiellement des bénéfices et des produits financiers reçus. Ceux-ci financent principalement plus de 39,3% des entreprises non agricoles selon les déclarations des ménages propriétaires.

Graphique 7 : Part de chaque source de financement pour les entreprises non agricoles



Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

207. Le profit réalisé par les entreprises non agricoles ne dépend pas uniquement de la performance de l'entreprise mais également de l'environnement économique, social et politique. Le financement des activités de ces unités de production, en provenance des institutions formelles, demeure faible, voire inexistant dans certaines régions. Moins de 0,5% des entreprises non agricoles sont déclarées être financées principalement par les crédits formels.

Tableau 83 : Principales sources de financement des ENA selon le milieu de résidence, et selon le genre du chef de ménage

	Epargne du ménage	Micro finance	Prêt auprès des parents	Aides des parents	Aides des amis	Bénéfice et revenu des produits financiers	Unité : %
Milieu de résidence							
Urbain	39,8	1,2	NS	1,6	1,8	45,6	100
Rural	49	NS	NS	NS	1,6	36,9	100
Genre du chef de ménage							
Masculin	48,3	0,5	0,6	1,5	1,6	38	100
Féminin	37,8	NS	NS	NS	NS	45,6	100
Quintile de consommation							
Plus pauvres	38,9	NS	NS	NS	NS	38,2	100
2 ^{ème} Quintile	48,4	NS	NS	NS	NS	30,8	100
3 ^{ème} Quintile	49,2	NS	NS	NS	NS	34,6	100
4 ^{ème} Quintile	49,3	NS	NS	NS	NS	40,2	100
Plus riches	44,6	NS	NS	1,6	1,6	45,1	100
Madagascar	46,5	0,5	0,7	1,4	1,6	39,3	100

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

208. La faible contribution du financement formel dans les entreprises non agricoles est due non seulement aux problèmes liés à l'offre mais également à ceux liés à la demande. En effet, une bonne partie des ménages sont réfractaires aux crédits. Ainsi, seulement 3,0% des entreprises ont effectué une démarche pour l'obtention d'un crédit, avec ou sans succès ou en cours, auprès des institutions bancaires. L'asymétrie des informations accentue la méfiance mutuelle. Ce phénomène constitue un blocage énorme à la croissance de la production et favorise la création du marché de crédit informel. Ainsi, les autres sources de financement externe dont les prêts et les aides contractées auprès des amis et des parents représentent, en tout, près de 4,4% des principales sources de financement des entreprises non agricoles.

IV.4 Les entreprises non agricoles et l'administration publique

209. Ce paragraphe décrit les relations entre les entreprises non agricoles de type familial et l'Etat, suivant l'affiliation aux différents registres administratifs tels que le numéro statistique, le registre fiscal, et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNaPS).

210. Les entreprises non agricoles versent, au total, des impôts de 42,7 milliards d'Ar., soit, en moyenne, 36 000 Ar. par entreprise et par an. En générant plus de 21,8% des impôts payés, la région Analamanga se trouve en tête, suivie de Vakinankaratra et Atsimo Andrefana, respectivement de 17,6% et de 12,8% du paiement total. Les entreprises non agricoles en milieu rural contribuent à plus de 54,7% aux impôts collectés, contre seulement 45,3% en

milieu urbain. On constate également une nette différence selon le quintile de consommation. Les entreprises non agricoles des plus riches paient plus de 77,5% du montant total des impôts, contre 0,9% pour les plus pauvres.

Tableau 84 : Impôt versé par les ENA selon la région, le milieu, le genre du chef de ménage, le quintile de consommation, et le niveau d'instruction

Région	Impôt moyen (millier d'Ar.)	Impôt total (millier d'Ar.)	Part sur le montant total (%)
Analamanga	41,6	9 317 000	21,8
Vakinankaratra	37,1	7 514 000	17,6
Itasy	36,2	831 000	1,9
Bongolava	47,4	1 011 000	2,4
Matsiatra Ambony	12,5	1 409 000	3,3
Amoron'i Mania	11,6	473 000	1,1
Vatovavy Fitovinany	41,5	508 000	1,2
Ihorombe	44,8	187 000	0,4
Atsimo Atsinanana	30,6	1 085 000	2,5
Atsinanana	64,4	1 285 000	3,0
Analanjirofo	38,3	876 000	2,1
Alaotra Mangoro	23,1	2 208 000	5,2
Boeny	26,9	2 966 000	6,9
Sofia	21,3	1 557 000	3,6
Betsiboka	13,9	724 000	1,7
Melaky	17,2	790 000	1,8
Atsimo Andrefana	45,9	5 479 000	12,8
Androy	30,1	584 000	1,4
Anosy	30,9	444 000	1,0
Menabe	55,0	1 887 000	4,4
DIANA	94,5	1 135 000	2,7
SAVA	25,6	457 000	1,1
Milieu de résidence			
Urbain	49,8	19 365 000	45,3
Rural	31,5	23 366 000	54,7
Genre du chef de ménage			
Masculin	36,2	36 459 000	85,3
Féminin	38,1	6 272 000	14,7
Quintile de consommation			
Plus pauvres	38,9	372 000	0,9
2 ^{ème} Quintile	14,7	1 184 000	2,8
3 ^{ème} Quintile	21,6	1 662 000	3,9
4 ^{ème} Quintile	26,7	6 387 000	14,9
Plus riches	59,7	33 126 000	77,5
Niveau d'instruction			
Sans instruction	21,1	2 223 000	5,2
Primaire	33,0	23 256 000	54,4
Secondaire	52,6	10 312 000	24,1
Supérieur	85,2	6 939 000	16,2
Madagascar	36,5	42 731 000	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

211. Les entreprises non agricoles de type familial sont pratiquement inconnues des services administratifs. On constate que la proportion des entreprises possédant un numéro statistique est seulement de 6,8%. C'est dans la région de DIANA que l'inscription dans ce registre administratif est la plus fréquente avec un taux de plus de 19%. Le degré de relation avec l'administration dépend du niveau d'instruction du chef de ménage et de son niveau de vie. Si, chez les ménages les plus pauvres (premier quintile) et ceux dirigés par un non instruit, les proportions d'entreprises non agricoles en règle avec le registre de la statistique ne dépassent pas 1,5%, elles atteignent respectivement plus de 15% et 23% chez les ménages les plus riches (cinquième quintile) et ceux dirigés par un universitaire.

212. Le mode de gestion financière indique le niveau de formalisation des entreprises non agricoles aussi bien en termes d'insertion dans le système économique national qu'en termes de techniques de production. La pratique de la comptabilité écrite, formelle, est pratiquement inexistante. Ainsi, plus de trois quarts des entreprises non agricoles ne tiennent pas de comptabilité dans la gestion de leurs activités ; 18,3% n'utilisent que des notes personnelles, et 6,1% tiennent une comptabilité simplifiée. Le niveau d'instruction du chef de ménage et son niveau de vie font partie des facteurs déterminants. Plus le niveau d'instruction du chef de ménage ou son niveau de vie est élevé, mieux la tenue d'une comptabilité formelle est pratiquée.

Tableau 85 : Formalisation des Entreprises non agricoles par région

Région	Pourcentage des entreprises qui ne tiennent aucune forme de comptabilité	Unité : %
		Pourcentage des entreprises qui possèdent un numéro statistique
Analamanga	69,9	7,9
Vakinankaratra	58,9	12,0
Itasy	42,5	6,8
Bongolava	78,1	9,8
Matsiatra Ambony	84,2	5,3
Amoron'i Mania	82,2	4,4
Vatovavy Fitovinany	75,3	2,5
Ihorombe	88,1	4,0
Atsimo Atsinanana	91,1	3,7
Atsinanana	79,3	5,9
Analanjirofo	80,4	5,1
Alaotra Mangoro	84,2	10,1
Boeny	74,3	6,8
Sofia	76,2	6,8
Betsiboka	95,6	5,9
Melaky	80,4	2,5
Atsimo Andrefana	83,8	4,9
Androy	92,4	3,1
Anosy	88,8	1,5
Menabe	61,4	9,8
DIANA	52,1	19,9
SAVA	61,1	2,3
Milieu de résidence		
Urbain	70,7	10,9
Rural	77,1	5,2
Genre du chef de ménage		
Masculin	74,2	6,9
Féminin	80,9	5,9
Quintile de consommation		
Plus pauvres	89,3	1,4
2 ^{ème} Quintile	82,4	1,7
3 ^{ème} Quintile	82,3	2,8
4 ^{ème} Quintile	75,5	3,2
Plus riches	64,2	15,1
Niveau d'instruction		
Sans instruction	88,1	1,2
Primaire	74,5	5,5
Secondaire	68,4	12,7
Supérieur	51,5	23,1
Madagascar	75,4	6,8

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010.

V. TRANSFERTS

(par Niaina Ravelomanana RANDRIANJANAKA⁷)

213. Cette partie sera consacrée seulement à déterminer l'ampleur et les raisons des transferts reçus et versés par les ménages malagasy, à la différence de l'EPM 2005 où l'accès des ménages aux crédits faisait partie de l'étude.

V.1 Opérations de transferts

214. Lors de cette EPM 2010, le transfert se définit comme une ressource émise ou reçue, par un ménage, à destination ou en provenance d'un autre ménage ou d'autres institutions, sans aucune contrepartie *directe*. Les résultats de l'enquête montrent qu'au niveau national, d'une part, 59,7% des ménages ont émis des transferts à d'autres ménages, contre 29,8% en 2005. D'autre part, 46,5% ont reçu des transferts, contre 26,8% en 2005. On remarque donc une nette augmentation des opérations en 2010 par rapport à 2005. Est-ce le reflet de la philosophie malagasy d'entraide quand des membres de la famille se trouvent dans une situation difficile, comme en cette période de crise ?

215. Concernant les transferts effectués, on constate une grande disparité entre les régions. En effet, une très forte proportion de ménages a émis des transferts dans les régions de Vakinankaratra et de Matsiatra-Ambony, avec des taux respectifs de 92,5% et 89,2%, alors que dans celles d'Ihorombe, DIANA, et SAVA, les parts respectives sont seulement de 21,7%, 26,3%, et 28,2%.

216. Dans les deux premières régions à forte proportion d'émission de transferts, on a remarqué un niveau élevé du taux d'activité, surtout dans le Vakinankaratra (70,9%), et, aussi, un niveau important du taux de possession d'unités de production non agricoles (44,7 dans le Vakinankaratra et 34,3% dans la Haute-Matsiatra) et d'entreprises de salariat agricole (30,0% dans le Vakinankaratra et 35,8% dans la Haute-Matsiatra). A l'opposé, dans les trois régions où l'on a enregistré les taux les plus faibles de transferts, on a noté des taux d'activité inférieurs à la moyenne nationale (63,7%) et des taux de possession d'unités de production non agricole et d'entreprises de salariat agricole très faibles.

⁷ Directeur des Relations Institutionnelles et de la Diffusion (INSTAT)

Tableau 86 : Proportions des ménages qui ont émis des transferts et leurs intervalles de confiance.

Unité : %

Région	Intervalle de confiance à 95%				
	Proportion	Erreur standard	Borne inférieure	Borne supérieure	Effet de sondage
Analamanga	68,6	4,4044	59,9844	77,2855	18,9062
Vakinankaratra	92,5	2,6531	87,2543	97,6762	18,6138
Itasy	64,9	3,7827	57,4676	72,3265	2,8820
Bongolava	79,2	7,7471	63,9378	94,3696	14,2035
Matsiatra Ambony	89,2	2,8549	83,6052	94,8195	9,7172
Amoron'i Mania	77,0	4,7584	67,6694	86,3611	7,0397
Vatovavy Fitovinany	71,1	8,0711	55,2852	86,9897	30,9488
Ihorombe	21,7	5,6990	10,5162	32,9029	2,9998
Atsimo Atsinanana	51,6	11,0694	29,9037	73,3862	25,8717
Atsinanana	36,7	5,5440	25,7971	47,5749	12,0635
Analanjirofo	53,2	4,9914	43,3495	62,9565	7,6195
Alaotra Mangoro	49,9	3,7298	42,5540	57,2050	3,8652
Boeny	55,3	3,5042	48,4493	62,2141	2,4400
Sofia	43,2	4,2205	34,9305	51,5093	5,8142
Betsiboka	57,7	7,2534	43,4554	71,9477	5,3998
Melaky	39,9	6,7571	26,6085	53,1513	3,4055
Atsimo Andrefana	32,9	4,6387	23,8209	42,0424	9,1072
Androy	50,1	4,3269	41,5802	58,5770	3,8702
Anosy	58,7	5,2463	48,3695	68,9777	5,5628
Menabe	41,8	4,9732	32,0038	51,5394	4,3221
DIANA	26,3	2,8776	20,6936	31,9970	2,1334
SAVA	28,2	1,9872	24,2550	32,0611	1,6082
Ensemble	59,7	1,3645	57,0496	62,4095	12,3279

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

217. On a constaté que l'émission de transferts est liée au niveau de pauvreté du ménage. La proportion des ménages qui ont émis des transferts augmente quand on passe du quintile des plus pauvres (44,4%) au quintile des « plus riches » (68,6%). En outre, on a remarqué que cette opération de transfert est liée au nombre d'individus occupés dans le ménage. En effet, les ménages qui disposent plus d'individus occupés ont tendance à émettre davantage des transferts par rapport à ceux où il y a moins d'individus occupés.

Tableau 87 : Proportion des ménages qui ont émis des transferts suivant le nombre de personnes occupées, et le quintile de consommation

Quintile	Population occupée					Unité : %
	0	1	2	3	4 et plus	
Plus pauvres	16,1	19,7	46,6	41,6	52,5	44,4
2 ^{ème} Quintile	10,6	33,2	58,4	58,4	63,0	56,9
3 ^{ème} Quintile	5,0	29,2	58,1	57,0	72,6	58,2
4 ^{ème} Quintile	19,4	44,1	60,5	66,3	77,2	61,4
Plus riches	44,2	55,9	71,5	77,5	84,0	68,6
Ensemble	32,0	45,0	61,1	61,3	69,2	59,7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

218. En ce qui concerne les transferts reçus, comme dans le cas des transferts émis, l'inégalité entre les régions a retenu l'attention. En effet, les taux des ménages ayant reçu des transferts au cours de l'année 2010 sont les plus élevés dans l'Androy et Analamanga où, ils sont respectivement de l'ordre de 78,2% et de 61,6%. Les taux les plus faibles sont relevés dans les régions de Betsiboka et de SAVA (22,4% et 27,2% respectivement).

Tableau 88 : Proportion des ménages qui ont reçu des transferts et leurs intervalles de confiance

Unité: %

Région	Proportion	Intervalle de confiance à 95%			
		Erreur standard	Borne inférieure	Borne supérieure	Effet de sondage
Analamanga	61,6	1,9180	57,8001	65,3341	3,2108
Vakinankaratra	60,3	4,8229	50,8697	69,8149	12,3337
Itasy	46,1	3,0273	40,1312	52,0230	1,6065
Bongolava	28,6	4,9211	18,9281	38,2589	3,4415
Matsiatra Ambony	47,6	3,4916	40,7611	54,4766	3,7941
Amoron'i Mania	34,1	4,3559	25,5862	42,6968	3,7980
Vatovavy Fitovinany	51,4	5,5134	40,5358	62,1931	10,8011
Ihorombe	30,1	4,0641	22,1244	38,0887	1,3201
Atsimo Atsinanana	38,4	4,9112	28,7115	48,0034	5,3255
Atsinanana	44,0	7,7971	28,6683	59,2964	24,7744
Analanjirofo	31,8	3,9046	24,1512	39,4890	4,8569
Alaotra Mangoro	38,0	3,7410	30,6754	45,3707	3,8943
Boeny	40,7	3,1895	34,4023	46,9312	1,9860
Sofia	35,4	5,2602	25,0682	45,7311	9,7117
Betsiboka	22,4	2,7348	17,0723	27,8151	0,9372
Melaky	26,8	3,2780	20,3149	33,1912	0,9699
Atsimo Andrefana	45,7	6,0936	33,7330	57,6695	15,6882
Androy	78,2	4,9719	68,4219	87,9524	10,0377
Anosy	60,9	5,8991	49,3573	72,5298	7,3429
Menabe	36,7	4,2391	28,3919	45,0436	3,2674
DIANA	36,8	2,9041	31,0731	42,4808	1,9551
SAVA	27,2	3,8001	19,7051	34,6324	6,4124
Ensemble	46,5	1,1277	44,2378	48,6675	7,6518

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

219. Comme c'était le cas avec l'EPM 2005, ce sont les ménages urbains qui recourent plus à l'émission des transferts que ceux du milieu rural, mais la différence entre les deux taux reste toujours très faible (61,6% en milieu urbain contre 59,2% en milieu rural). Ce sont également les ménages « les plus riches » qui émettent plus généralement des transferts. En effet, la proportion des ménages émetteurs augmente avec les quintiles auxquels ces ménages appartiennent. La proportion des ménages récepteurs suit aussi en général cette tendance, sauf que les proportions de ménages des deux extrêmes, c'est-à-dire les ménages du premier quintile et ceux du dernier quintile, ont le même niveau.

Tableau 89 : Proportion des ménages qui ont émis ou reçu des transferts selon le milieu, et le quintile

Quintile	Unité : %					
	Emis			Reçu		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Plus pauvres	38,7	44,9	44,4	56,3	50,3	50,9
2 ^{ème} Quintile	54,2	57,2	56,9	47,9	41,1	41,9
3 ^{ème} Quintile	54,9	58,7	58,2	48,8	41,1	42,3
4 ^{ème} Quintile	59,8	61,7	61,4	48,4	44,3	45,1
Plus riches	67,5	69,4	68,6	56,2	45,6	50,2
Ensemble	61,6	59,2	59,7	53,1	44,5	46,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

220. L'analyse des opérations de transferts selon les Groupes Socio-Economiques indique que la situation en 2010 reste quasiment identique à celle de 2005. En effet, les proportions de ménages émetteurs sont plus importantes chez les cadres et les grands exploitants agricoles. Du côté des bénéficiaires, il faut noter le niveau élevé des proportions chez les inactifs et les chômeurs qui, généralement, n'ont pas de sources de revenus fixes et suffisants et sont donc tributaires des transferts.

Tableau 90 : Proportion des ménages qui ont émis ou reçu des transferts selon le Groupe Socio-Economique du chef de ménage, et selon le milieu

GSE du Chef de ménage	Unité : %					
	Emis			Reçu		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Cadre supérieur	85,9	80,9	83,2	56,9	61,2	59,2
Cadre moyen ou agent de maîtrise	73,9	70,2	72,1	47,4	30,1	39,1
Ouvrier ou salarié qualifié	64,3	73,7	68,9	42,7	45,1	43,8
Ouvrier ou salarié non qualifié	55,1	61,4	58,6	50,2	57,3	54,0
Mancœuvre	58,7	60,8	60,2	54,5	55,9	55,5
Stagiaire rémunéré	30,9	48,9	44,8	60,5	62,6	62,0
Indépendant	63,0	60,0	61,1	52,4	50,5	51,3
Chômeur	41,5	41,8	41,6	83,5	80,6	82,1
Inactif	53,6	52,1	52,8	91,2	87,1	88,9
Petit exploitant agricole	62,8	58,3	58,9	52,0	43,4	44,5
Moyen exploitant agricole	58,2	58,5	58,4	36,3	34,0	34,3
Grand exploitant agricole	71,9	70,3	70,5	41,3	40,8	40,9
Pêcheur	41,5	32,4	34,3	25,0	37,0	34,6
Autres	47,3	50,1	49,3	58,7	50,9	53,0
Ensemble	61,6	59,2	59,7	53,1	44,5	46,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

V.2 Analyse du système amortisseur

V.2.1 Bénéficiaires

221. Comme lors des EPM antérieures, les membres de la « *famille* »⁸ constituent la majorité des bénéficiaires des transferts émis. En effet, en 2010, 53,7% des ménages ont effectué des transferts à destination des membres de la famille, contre 48,4% en 2005. Cependant, contrairement à la situation de 2005, ce sont les ménages en milieu rural qui sont majoritaires en tant qu'émetteurs de ces transferts entre familles : pour l'année 2010, 52,7% des ménages urbains et 54,0% des ménages ruraux, contre 65,0% des ménages urbains et 37,7% des ménages ruraux pour l'année 2005.

222. Entre 2005 et 2010, on a noté une régression de la proportion des ménages qui ont effectué des transferts au profit de l'Administration publique, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les chiffres passent de 16,2% (en 2005) à 14,6% (en 2010). Ils sont, en milieu urbain, de 24,6% en 2005, contre 15,7% en 2010, et, en milieu rural, de 17,6% en 2005, contre 14,3% en 2010. En revanche, la part au profit des églises accuse un accroissement allant de 7,9% (en 2005) à 11,7% (en 2010). Comme en 2005, les transferts destinés à la *Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale* (CNAPS) restent très faibles. Il s'agit, là, d'un indicateur sur l'insuffisance de la sécurité sociale pour la majorité des ménages.

Tableau 91 : Répartition de la destination des transferts émis selon le milieu de résidence de l'émetteur

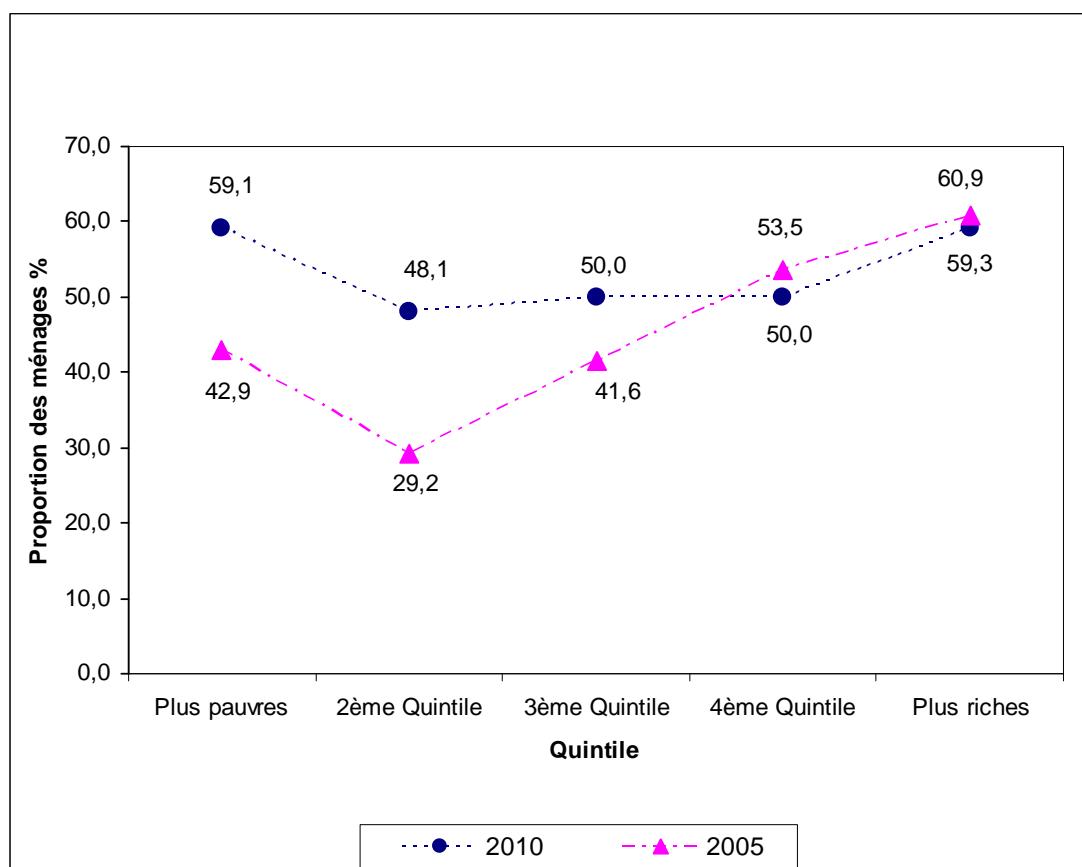
Destination des transferts	Urbain	Rural	Unité : %
Parent	21,4	16,8	17,8
Enfant	14,0	16,5	15,9
Frère ou sœur	7,5	6,7	6,9
Autres parents	9,8	14,1	13,1
Personnes non apparentées	13,9	17,9	17,0
Institutions micro finances	0,4	0,2	0,2
Banques et autres institutions	0,8	0,2	0,3
CNAPS	0,4	0,0	0,1
Administration locale	15,4	14,1	14,4
Administration centrale	0,3	0,2	0,2
Eglise	13,6	11,1	11,7
Autres	2,6	2,4	2,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

⁸ Famille : toute personne ayant un lien de parenté avec l'émetteur.

223. Une analyse par quintile de consommation montre que la proportion des ménages qui ont effectué des transferts au profit des membres de la famille, est élevée aux deux extrémités des quintiles de consommation.

Graphique 8 : Proportion des ménages qui ont émis des transferts vers des membres de la famille, selon le quintile de consommation



Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

V.2.2 Raisons des transferts

224. Les motifs des transferts effectués sont dans l'ensemble axés sur les « *us et coutumes* » et les « *soutiens à la famille* ». Cependant, par rapport à 2005, la proportion des ménages qui ont réalisé des transferts pour le compte des us et coutumes, en 2010, a diminué de cinq points de pourcentage. Les deux motifs suscités représentent respectivement 27,3% et 21,5% du nombre total de transferts effectués en 2010, contre respectivement 35,2% et 20,1% en 2005. Ce sont les transferts relatifs aux traditions qui prédominent en milieu rural (29,2%), tandis qu'en milieu urbain ce sont plutôt ceux destinés au soutien à la famille (24,4%). Une fois de plus, l'importance de la place que la tradition et l'esprit d'entraide tiennent dans la société malagasy est mise en exergue.

225. En troisième position se trouvent les transferts au titre de « *dons* », en termes de proportion de ménages émetteurs (17,3%), avec des fréquences sensiblement identiques en zones urbaines comme en zones rurales (respectivement 18,0% et 17,1%). En outre, la proportion des transferts dans le cadre des « *impôts et taxes* » a diminué en 2010 (10,8%) par rapport à celle de 2005 (18,0%), mais elle est presque identique au niveau des deux milieux : 11,7% en milieu urbain et 11,0% en milieu rural.

Tableau 92 : Répartition des transferts émis, par motif, et selon le milieu de résidence de l'émetteur

Motif des transferts	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Indemnisation	2,8	3,3	3,2
Bourse	2,9	4,6	4,2
Us et coutumes	20,7	29,2	27,3
Appui	13,1	11,1	11,5
Soutien à la famille	24,4	20,7	21,5
Dons	18,0	17,1	17,3
Impôts et taxes	11,7	10,5	10,8
Autres	6,5	3,6	4,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

V.3 Situation des ménages vis-à-vis des transferts

226. La masse des transferts, aussi bien versés que reçus, augmente globalement avec le quintile de pauvreté, à l'exception de la masse des transferts reçus par les ménages du deuxième quintile laquelle est inférieure à celle du premier quintile. Les ménages du dernier quintile, des plus riches, ont reçu une masse de transferts (probablement versés par les ménages du même quintile) dix fois plus importante que celle reçue par les ménages du quintile des plus pauvres.

227. Une observation selon le Groupe Socio-Economique (GSE) d'appartenance du ménage a permis le constat ci-après. D'un côté, la plus grande partie de la masse des transferts reçus a été celle obtenue, par ordre d'importance, par les groupes des inactifs, des petits exploitants agricoles, des indépendants, des cadres moyens ou agents de maîtrise, et des chômeurs. Ces groupes ont reçu environ 79% de la masse totale ces transferts. D'un autre côté, la masse des transferts reçus par un certain nombre de Groupes Socio-Economiques hautement qualifiés tels que les cadres supérieurs, a été faible.

Tableau 93 : Masse de transferts reçus (en milliards d'Ar.) et situation des ménages selon le quintile de consommation, et selon le GSE

(en milliards d'Ar.)

Quintile de consommation	Intervalle de confiance à 95%				
	Reçus	Erreur standard	Borne inférieure	Borne supérieure	Effet de sondage
Plus pauvres	33,2	3,4839	26,3429	40,0283	2,9925
2 ^{ème} Quintile	29,0	3,1684	22,7920	35,2382	1,4472
3 ^{ème} Quintile	59,2	16,0257	27,7392	90,6906	0,4920
4 ^{ème} Quintile	91,2	20,6281	50,7321	131,7622	0,6209
Plus riches	394,2	68,5692	259,5383	528,8886	1,9404
GSE du Chef de ménage					
Cadre supérieur	14,8	7,3892	0,2977	29,3235	1,9036
Cadre moyen ou agent de maîtrise	52,7	26,0353	1,5275	103,7980	0,8225
Ouvrier ou salarié qualifié	40,6	15,9363	9,3064	71,9066	0,4861
Ouvrier ou salarié non qualifié	17,3	2,8533	11,6828	22,8912	1,0490
Manoeuvre	6,8	1,7133	3,4714	10,2015	1,5567
Stagiaire rémunéré	1,0	0,3965	0,1739	1,7315	1,6510
Indépendant	86,2	11,2604	64,0852	108,3179	0,5943
Chômeur	55,1	9,7708	35,8786	74,2600	1,1470
Inactif	171,5	60,6676	52,3753	290,6869	1,9348
Petit exploitant agricole	114,6	9,3828	96,1460	133,0030	1,6679
Moyen exploitant agricole	29,9	3,0147	23,9612	35,8034	1,4725
Grand exploitant agricole	12,4	2,5255	7,4393	17,3598	1,2346
Pêcheur	2,9	0,9830	0,9961	4,8573	2,1172
Autres	1,1	0,4638	0,2244	2,0463	1,1191
Ensemble	606,9	73,3618	1,4835	1,2180	1,4835

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

228. En ce qui concerne la masse des transferts versés, la plus grande quantité a été effectuée par les petits exploitants agricoles, les moyens exploitants agricoles, les indépendants, les cadres moyens ou agents de maîtrise, et les ouvriers ou salariés qualifiés. Ces groupes ont versé 80% de la masse totale desdits transferts. Néanmoins, chaque Groupe Socio-Economique semble avoir, dans cette démarche, une préférence pour un motif particulier. Mis à part le soutien à la famille qui est le motif pour lequel presque la majorité des groupes effectuent la plus grande quantité de leurs transferts, l'appui financier en est un que l'on remarque spécialement chez les cadres moyens ou agents de maîtrise, et les cadres supérieurs. Pour les petits et moyens exploitants agricoles, le motif est surtout les us et coutumes (49,8% de la masse versée), tandis que pour les grands exploitants agricoles, la bourse d'études. Les ouvriers ou salariés qualifiés ou non ont versé une grande quantité de leurs transferts à l'indemnisation.

Tableau 94 : Masse de transferts émis (en milliards d'Ar.) et situation des ménages selon le quintile de consommation, et selon le GSE

(en milliards d'Ar.)

Quintile de consommation	Intervalle de confiance à 95%				
	Versés	Erreur standard	Borne inférieure	Borne supérieure	Effet de sondage
Plus pauvres	16,6	2,6687	11,4018	21,8850	1,8523
2 ^{ème} Quintile	22,6	2,1521	18,3699	26,8236	1,4910
3 ^{ème} Quintile	33,0	3,1442	26,7970	39,1478	1,9229
4 ^{ème} Quintile	57,5	6,2402	45,2222	69,7347	2,2074
Plus riches	205,2	20,0620	165,7665	244,5731	2,3828
GSE du Chef de ménage					
Cadre supérieur	12,4	3,3217	5,8828	18,9310	1,1267
Cadre moyen ou agent de maîtrise	40,2	12,8507	14,9728	65,4525	2,4226
Ouvrier ou salarié qualifié	34,2	8,1089	18,3096	50,1626	2,0767
Ouvrier ou salarié non qualifié	6,6	1,1322	4,3600	8,8075	1,3057
Manoeuvre	5,1	1,5455	2,1093	8,1804	2,1570
Stagiaire rémunéré	0,3	0,1874	-0,0592	0,6767	2,8630
Indépendant	50,7	5,5072	39,9211	61,5540	1,9698
Chômeur	3,4	1,0431	1,3316	5,4289	0,9125
Inactif	10,4	2,9784	4,5829	16,2825	1,5698
Petit exploitant agricole	85,3	8,9119	67,8397	102,8472	2,0383
Moyen exploitant agricole	57,3	5,8057	45,9233	68,7289	2,0635
Grand exploitant agricole	25,3	4,4078	16,6664	33,9809	1,8087
Pêcheur	3,1	0,9072	1,2698	4,8336	1,5646
Autres	0,4	0,1557	0,0665	0,6783	1,2451
Total	334,9	22,0786	291,4966	378,2249	2,5053

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VI. SANTE

(par Joad Bina RAKOTOARY⁹)

229. Il est important pour les autorités de mesurer l'accessibilité des citoyens aux soins, en cas de maladie, après l'application des mesures de la politique en matière de santé. Cela permettra d'appréhender le système sanitaire du pays, de mesurer les besoins, et de savoir davantage les attentes de la population. Une répartition par région, par quintile de consommation, et par Groupe Socio-Economique, facilitera, sans doute, le ciblage des groupes les plus vulnérables en matière de soins de santé. Nous allons orienter principalement l'analyse vers les soins de santé curatifs.

VI.1 Incidence de la maladie

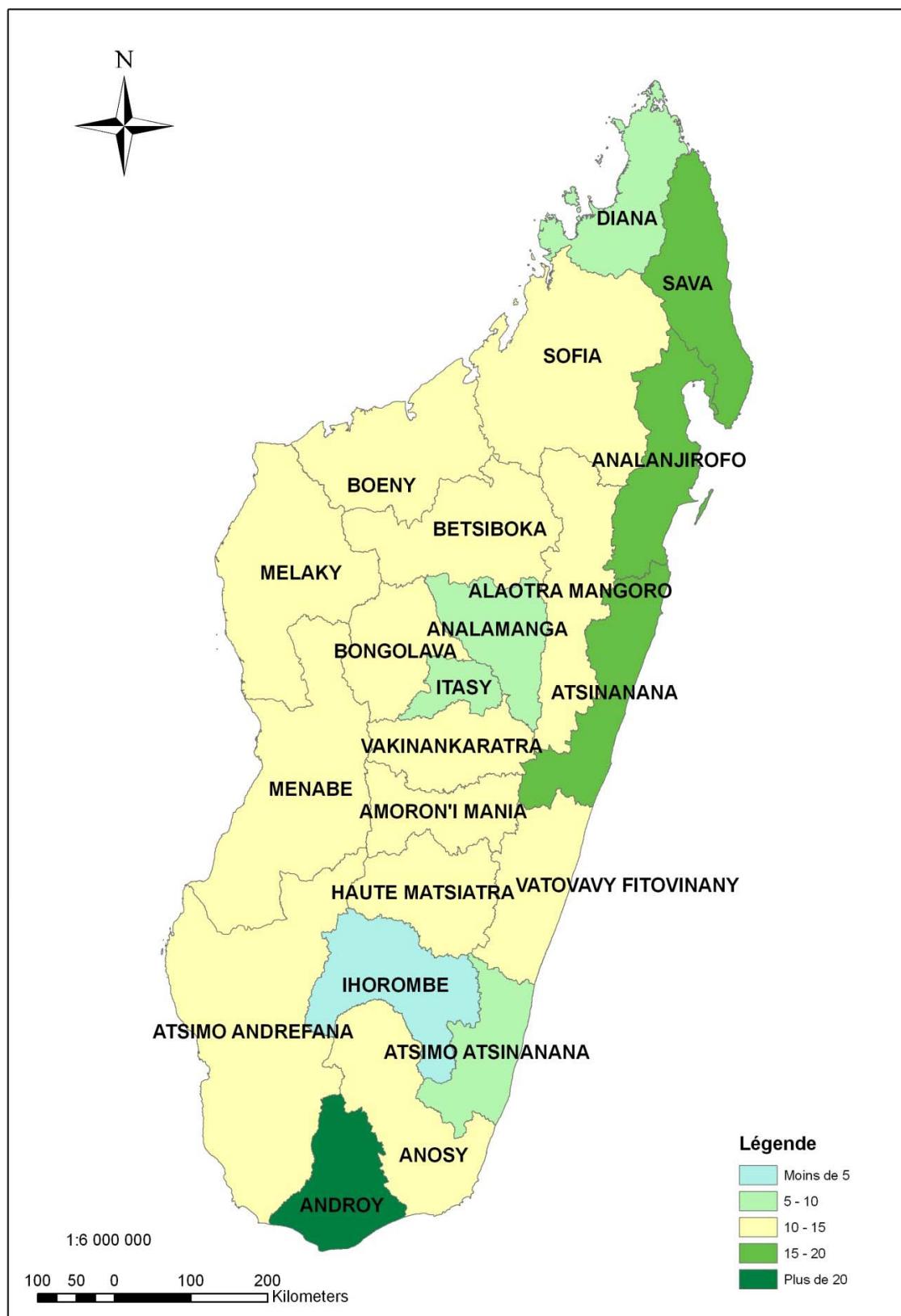
230. Les individus composant les ménages sont tous concernés par cette section « santé » de l'EPM 2010. Durant la collecte des données, il a été laissé aux enquêtés la latitude de juger sur leur état de santé au cours des 15 derniers jours précédent l'enquête. La carte ci-dessous montre le taux d'incidence des maladies dans toutes les régions de Madagascar. Parmi tous les répondants, 12,4% sont déclarés avoir été malade durant les deux dernières semaines. On constate à travers la carte ci-dessous que le pourcentage des individus déclarés malades varie selon les régions. Les régions colorées en bleu clair sont celles où les populations sont moins vulnérables aux maladies, tandis que celles colorées en vert foncé sont les plus vulnérables.

231. Ainsi, on constate que les taux les plus bas se trouvent dans les régions d'Ihorombe, Atsimo Atsinanana, Itasy, DIANA et Analamanga qui enregistrent des taux estimatifs inférieurs à 10%. Elles constituent donc les régions les moins vulnérables aux maladies, contrairement à l'Androy, Analanjirofo, SAVA, et Atsinanana qui présentent des taux supérieurs à 15%. Cette vulnérabilité est préoccupante chez les habitants de l'Androy puisqu'environ une personne sur cinq a été déclarée avoir contracté une maladie au cours des 15 jours précédent l'enquête. Pour l'Androy et l'Atsinanana, les proportions des malades sont toutes supérieures à la moyenne nationale (12,4%) aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. A l'opposé, seulement moins de 5% de la population de l'Ihorombe ont été déclarés avoir contracté une maladie durant ces deux dernières semaines.

232. En comparant les taux d'incidence des maladies suivant le milieu, on observe une différence d'un point de pourcentage en défaveur de ceux qui se trouvent en zone rurale. En combinant quintile de consommation et milieu de résidence, le taux le plus important est observé chez les populations rurales appartenant au quintile le plus riche, avec un taux de 16,0%. En fait, dans l'ensemble, la proportion des individus déclarant avoir été malades s'élève au fur et à mesure que l'on se rapproche de la classe des individus les plus aisés, comme les cas constatés dans les éditions antérieures d'EPM. Toutefois, quelques régions échappent à cette règle. Il s'agit d'Analamanga, Alaotra Mangoro, Analanjirofo, et Boeny.

⁹ Analyste Principal à la Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales (INSTAT)

Carte 3 : Incidence des maladies par région



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 95 : Incidence des maladies par quintile de consommation, et par région

Région	Plus pauvres	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Plus riche	Unité : %
Analamanga	14,5	11,0	6,5	7,6	9,9	9,2
Vakinankaratra	16,3	11,3	11,3	12,1	16,6	13,1
Itasy	6,8	6,9	5,5	7,8	15,2	8,2
Bongolava	6,2	13,3	11,5	14,8	14,9	13,1
Matsiatra Ambony	9,9	10,2	11,1	8,7	12,3	10,3
Amoron'i Mania	14,8	9,9	9,6	14,6	20,4	12,9
VatovavyFitovinany	12,2	12,5	9,3	5,9	12,5	10,9
Ihorombe	1,8	1,5	2,7	3,8	4,2	2,7
Atsimo Atsinanana	7,2	6,3	6,3	11,0	12,1	7,3
Atsinanana	14,3	15,5	19,8	15,2	16,6	16,0
Analanjirofo	20,1	15,2	14,6	18,9	19,6	17,8
Alaotra Mangoro	16,4	11,3	9,4	12,3	12,8	11,9
Boeny	15,2	7,7	12,4	9,0	15,0	11,9
Sofia	9,1	10,0	16,3	13,1	16,0	13,8
Betsiboka	8,8	8,8	11,4	16,6	13,2	11,5
Melaky	10,7	9,1	9,1	9,2	16,8	10,6
Atsimo Andrefana	12,7	12,5	10,9	12,7	16,6	13,0
Androy	20,9	22,2	22,2	24,7	24,9	21,8
Anosy	8,3	8,5	15,4	10,5	16,9	11,1
Menabe	11,0	12,5	12,2	13,7	16,6	13,8
DIANA	6,3	4,1	5,3	6,7	13,7	9,0
SAVA	11,8	17,7	14,8	18,0	18,1	16,3
Ensemble	13,2	11,6	11,4	11,5	14,3	12,4

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

233. Par rapport aux groupes d'âge, l'incidence des maladies est particulièrement élevée chez les enfants de moins de 11 mois avec un taux estimé à 22,0% au niveau national, (22,7% en milieu urbain et 21,8% en milieu rural). En fait, la proportion des individus malades diminue au fur et à mesure que l'âge augmente. Elle descend jusqu'à 11,7% de la population nationale pour le groupe d'âges « plus de 4 ans », en passant par 14,8% pour les enfants se trouvant entre 12 et 48 mois. Cette situation s'observe presque dans toutes les régions de Madagascar, à l'exception de l'Ihorombe qui présente un taux de 1,6% chez les enfants de moins de 11 mois, et de 2,8% pour ceux qui ont plus de 4 ans.

234. Si l'on se focalise au niveau des régions, les enfants de moins de 11 mois dans les zones urbaines de Menabe, SAVA, Vakinankaratra, et Betsiboka, sont les plus exposés aux maladies. Dans ces régions, on déplore plus de 3 enfants malades sur 10 chez les moins de 11 mois. Cette vulnérabilité des enfants est particulièrement très préoccupante dans les zones urbaines de Menabe qui enregistrent un taux de 46%. Cette vulnérabilité s'observe également dans l'Androy, Boeny, et Amoron'i Mania, avec des taux respectifs de 31,8%, 31,2% et 32,0%.

Tableau 96 : Incidence des maladies par âge, par région, et par milieu de résidence

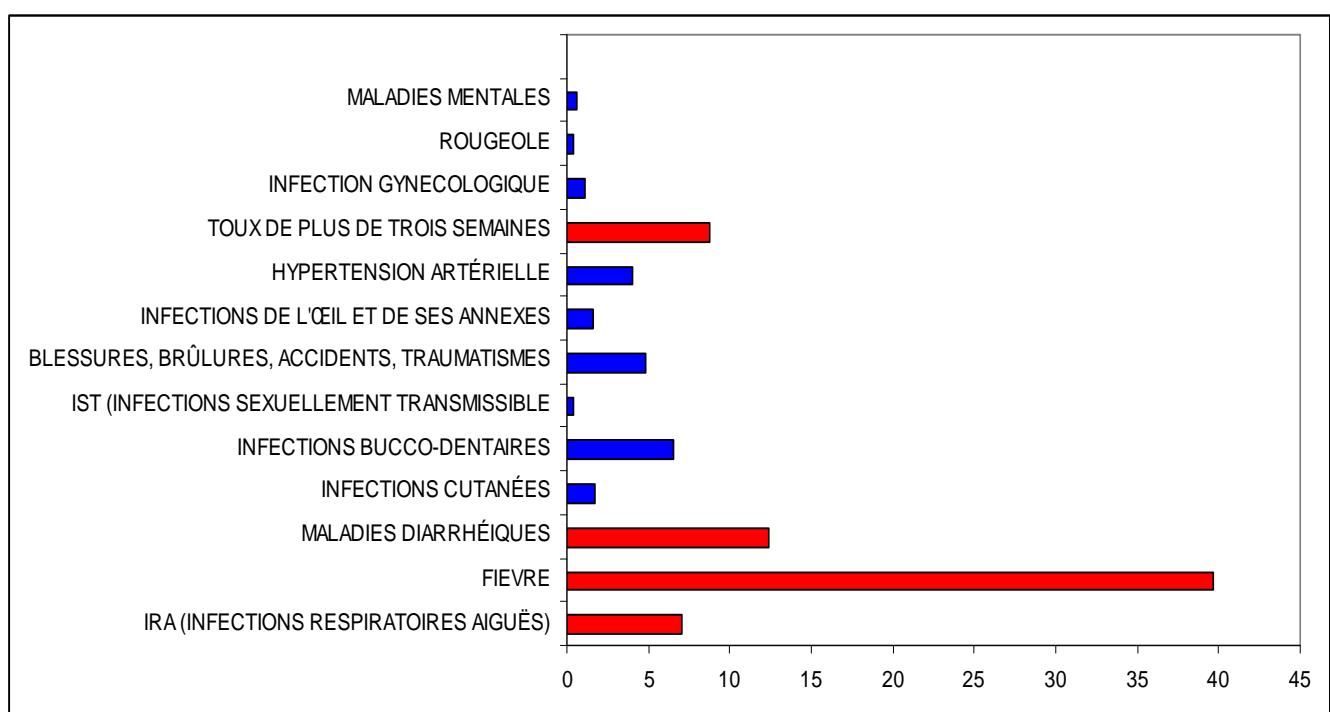
Région	Unité : %											
	Moins de 11 mois				Entre 12 et 48 mois				Plus de 4 ans			
	Urbain		Rural		Ensemble		Ensemble		Ensemble		Ensemble	
Urbain												
Analamanga	20,5	9,0	7,1	7,7	22,2	12,8	9,5	10,3	21,6	11,3	8,5	9,2
Vakinankaratra	32,6	10,9	11,7	12,5	20,1	22,9	12,0	13,2	22,7	20,7	11,9	13,1
Itasy	7,6	9,6	7,4	7,6	18,7	10,3	7,4	8,2	18,0	10,2	7,4	8,2
Bongolava	24,9	8,0	9,1	9,9	23,6	17,8	12,4	13,6	23,7	16,8	11,9	13,1
Matsiatra Ambony	13,6	16,6	13,4	13,7	17,7	8,8	9,3	9,6	17,1	10,0	10,1	10,3
Amoron'i Mania	6,7	10,6	3,9	4,5	32,0	17,7	12,6	13,9	30,2	17,0	11,6	12,9
VatovavyFitovinany	16,9	13,8	9,5	10,2	17,7	15,2	10,3	11,0	17,6	15,0	10,2	10,9
Ihorombe	6,2	5,4	2,9	3,3	NS	2,4	2,7	2,6	1,6	2,9	2,8	2,7
Atsimo Atsinanana	15,2	14,4	11,1	11,5	16,4	8,4	6,2	6,9	16,3	8,9	6,6	7,3
Atsinanana	20,7	19,9	16,0	16,3	19,5	15,5	15,8	15,9	19,7	16,4	15,9	16,0
Analanjirofo	21,2	18,6	18,2	18,3	25,6	21,2	16,9	17,6	25,0	20,8	17,2	17,8
Alaotra Mangoro	26,1	13,6	11,3	12,1	27,6	14,1	10,8	11,9	27,4	14,0	10,9	11,9
Boeny	22,1	12,4	9,6	10,4	31,2	14,1	11,3	12,6	28,8	13,5	10,8	11,9
Sofia	27,6	15,2	10,3	11,2	20,4	17,5	13,4	14,1	21,0	17,3	13,0	13,8
Betsiboka	30,4	18,5	10,0	11,4	19,2	15,5	10,5	11,5	20,3	15,8	10,4	11,5
Melaky	23,5	12,7	9,4	10,3	17,4	12,9	10,0	10,6	18,8	12,9	9,9	10,6
Atsimo Andrefana	26,8	18,0	13,5	14,4	26,5	12,8	11,8	12,5	26,6	14,0	12,2	13,0
Androy	20,8	17,1	16,1	16,5	31,8	25,2	22,0	22,8	29,7	24,0	21,0	21,8
Anosy	12,3	13,1	8,4	8,9	14,4	17,4	10,4	11,4	14,2	17,0	10,1	11,1
Menabe	46,0	29,9	14,0	15,9	6,1	16,7	12,9	13,1	15,9	19,0	13,2	13,8
DIANA	18,1	13,8	11,0	11,5	19,7	7,2	6,9	7,3	19,0	9,5	8,6	9,0
SAVA	39,3	24,1	12,0	13,7	23,0	11,2	17,0	16,6	24,1	12,2	16,5	16,3
Ensemble	22,7	14,2	10,9	11,6	21,8	15,0	11,9	12,6	22,0	14,8	11,7	12,4

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VII.2 Types de maladie

235. Durant les deux dernières semaines précédant l'enquête, on a vu que 12,4% de la population malgache ont été déclarés avoir contracté une maladie. Le graphique suivant nous montre les incidences par type de maladie. Ainsi, par ordre d'importance, la fièvre ou la suspicion du paludisme, les maladies diarrhéiques, les toux de plus de trois semaines, et les infections respiratoires demeurent les principales maladies qui frappent la population. La forte incidence de la fièvre serait probablement liée au climat à Madagascar durant la période de l'enquête. A part ces quatre types de maladie, l'hyper ou l'hypotension artérielle, les blessures, les brûlures, les traumatismes, et les infections bucco-dentaires figurent parmi les maladies qui affectent le plus la population malagasy.

Graphique 9 : Incidence des maladies



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

236. Généralement, même si l'ordre des quatre principales maladies est respecté selon le quintile de pauvreté, on constate que les maladies diarrhéiques, les blessures, les brûlures, l'infection de l'œil, l'hyper ou l'hypotension artérielle, et d'autres maladies sont les plus fréquentes chez les riches. L'incidence des maladies telles que les infections sexuellement transmissibles (IST), la rougeole et les maladies mentales ne présente pas beaucoup de différence significative entre les différents quintiles de consommation.

Tableau 97 : Type de maladie selon le quintile de consommation

Type de maladie	Plus pauvres	2 ^{ème} Quintile	3 ^{ème} Quintile	4 ^{ème} Quintile	Plus riches	Unité : % Ensemble
IRA	8,2	7,3	7,2	5,6	6,8	7,0
Fièvre	39,4	38,6	38,1	41,8	40,3	39,7
Maladies diarrhéiques	12,5	16,5	13,4	11,3	8,9	12,4
Infections cutanées	1,6	2,0	1,7	1,9	1,3	1,7
Infections bucco-dentaires	6,8	6,2	6,7	7,1	5,9	6,5
IST	0,3	0,2	0,4	0,4	0,5	0,4
Blessures, Brûlures, Accidents, Traumatismes	4,7	3,5	4,9	5,4	5,5	4,8
Infections de l'Oeil et de ses annexes	1,5	1,2	1,6	1,3	2,4	1,6
Hyper ou Hypotension artérielle	3,7	3,6	3,0	3,7	5,8	4,0
Toux de plus de 03 semaines	10,6	8,8	9,0	8,9	6,9	8,8
Infections Gynécologiques (Hémorragies)	0,7	0,9	1,1	1,0	1,7	1,1
Rougeole	0,5	0,3	0,5	0,0	0,5	0,4
Maladies mentales	0,7	0,8	0,6	0,4	0,8	0,6
Autres	8,8	10,3	12,0	11,4	12,7	11,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

237. Si on focalise l'analyse sur les quatre maladies les plus fréquentes durant les 15 derniers jours précédant l'enquête, l'incidence de ces maladies varie d'une région à une autre. Dans l'ensemble, par rapport aux autres maladies, les maladies diarrhéiques constituent la deuxième maladie la plus citée sauf à Analamanga, Vakinankaratra, Haute Matsiatra, Atsinanana, et DIANA. Pour celles-ci, ce sont les toux de plus de trois semaines ou les infections respiratoires aiguës qui viennent en deuxième position.

238. Selon les régions, l'incidence de la fièvre varie de 28% à 57%. En effet, à Ihorombe, Anosy, Menabe, et SAVA, plus de 45% de la population ont été atteints par la fièvre ou la suspicion du paludisme, contrairement aux régions d'Itasy et de Matsiatra Ambony qui affichent les taux les plus bas. Il faut noter que le cas de DIANA et d'Ihorombe est préoccupant puisque plus de la moitié des personnes atteintes par une maladie avaient la fièvre. Quant aux infections respiratoires aiguës (IRA), c'est dans les régions d'Androy, de Melaky et de Vakinankaratra que cette maladie a été fréquemment citée. Globalement, l'incidence des IRA varie de 0,6% (région de DIANA) à 14% (région de Mélaky). Les maladies diarrhéiques frappent beaucoup plus les habitants de Vatovavy Fitovinany, Sofia, Atsimo Andrefana, Itasy et de Bongolava. Il faut noter que dans toutes les régions, moins de deux personnes sur dix ont été déclarées avoir eu une maladie diarrhéique au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête. L'incidence des toux de plus de trois semaines suit la même tendance. Toutefois, celle de Matsiatra Ambony est la plus exposée aux toux de plus trois semaines avec 19% de cas, tandis que le reste des régions enregistrent une incidence comprise entre 3% et 12%.

239. Dans l'ensemble, on retrouve le même ordre d'importance des maladies aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Pour les quatre principales maladies citées précédemment, les ruraux sont les plus exposés par rapport aux urbains. En considérant les différentes classes d'âge, on observe que les enfants entre 12 et 48 mois sont les plus touchés par la fièvre ou la suspicion du paludisme. L'incidence des maladies diarrhéiques présente aussi une part importante chez les enfants malades âgés de moins de 4 ans.

240. Dans les zones rurales, environ quatre enfants sur dix, âgés de moins de 11 mois, ont été atteints par la fièvre, durant ces deux dernières semaines, contre 35% dans les zones rurales. Pour ce même groupe d'âges, les urbains n'enregistrent que 18% de cas de maladies diarrhéiques, contre 32% chez les ruraux. La vulnérabilité des enfants ruraux par rapport à ceux du milieu urbain face à cette maladie est probablement liée à l'insalubrité des sources d'eau à boire. Les IRA et les toux de plus de trois semaines ont des incidences respectives de 11% et 19% en milieu urbain, contre 8% et 13% en milieu rural. Cette situation des enfants de moins de 11 mois concernant ces quatre maladies est aussi presque la même chez leurs aînés.

Tableau 98 : Types de maladie par âge, selon le milieu de résidence

Type de maladie	Moins de Onze mois	Entre 12 et 48 mois	Plus de 4 ans	Ensemble	Unité : %			
					URBAIN	RURAL	Moins de Onze mois	Entre 12 et 48 mois
IRA	10,9	6,6	5,6	6,1	8,2	7,4	7,2	7,3
Fièvre	40,9	44,5	36,0	37,2	35,5	49,5	39,2	40,1
Maladies diarrhéiques	18,1	18,3	7,8	9,6	32,2	17,9	10,8	13,3
Infections cutanées	0,2	2,6	1,9	1,9	NS	2,2	1,8	1,7
Infections bucco-dentaires	0,4	1,7	9,4	8,0	0,1	0,2	7,6	6,2
IST	NS	NS	0,6	0,5	NS	NS	0,4	0,3
Blessures, Brûlures, Accidents, Traumatismes	1,2	2,9	6,9	6,1	2,8	3,2	5,1	4,7
Infections de l'Oeil et de ses annexes	1,1	0,9	1,9	1,7	1,4	0,4	1,7	1,6
Hyper ou Hypotension artérielle	1,7	0,7	7,5	6,4	0,5	1,3	3,9	3,3
Toux de plus de 03 semaines	19,4	16,1	7,0	8,8	13,3	10,5	8,2	8,8
Infections gynécologiques (Hémorragie)	NS	0,3	1,2	1,0	NS	0,1	1,5	1,2
Rougeole	0,8	1,7	0,6	0,7	1,0	0,6	0,2	0,3
Maladies mentales	NS	NS	1,3	1,1	NS	NS	0,6	0,5
Autres	5,2	4,0	12,4	11,1	5,1	6,7	11,8	10,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VI.3 Taux de consultation

241. Pour mesurer le taux d'accès aux soins, il est important d'estimer la proportion de ceux qui ont été malades et qui sont allés se faire consulter. Une question a été donc posée à l'endroit des individus déclarés malades : « Sont-ils allés se faire consulter ? » ou « Ont-ils pris eux-mêmes des médicaments ? » ou, au contraire, « N'ont-ils rien fait ? »

242. Dans l'ensemble, 32,7% des individus malades sont allés en consultation. Les populations habitant dans les zones urbaines ont plus tendance à rechercher des soins, en cas de maladie, que les ruraux, puisqu'on observe un écart de taux de consultation d'environ 7 points de pourcentage entre ces milieux de résidence (39% contre 32%). Cette tendance est observée dans presque toutes les régions de Madagascar, à l'exception de l'Androy. Ce qui peut être expliqué par l'écart d'incidences des maladies entre les deux milieux (17% contre 23% dans les zones rurales). Dans l'ensemble, les taux de consultation varient de 19,1% à 50,8%. Les plus faibles proportions des malades qui sont allés en consultation, se trouvent dans les régions de Vakinankaratra et d'Amoron'i Mania. A l'inverse, les habitants d'Itasy fréquentent plus les lieux de consultation en cas de maladie. En effet, dans cette région, environ un malade sur deux a pris la décision de chercher des soins auprès d'un lieu de consultation aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 99 : Taux de consultation par région, et par milieu

Région	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Analamanga	44,4	38,3	40,4
Vakinankaratra	26,9	17,8	19,6
Itasy	50,2	50,9	50,8
Bongolava	35,1	36,7	36,6
Matsiatra Ambony	32,5	18,5	21,9
Amoron'i Mania	34,1	18,5	19,1
Vatovavy Fitovinany	38,7	29,4	30,5
Ihorombe	50,5	37,1	40,0
Atsimo Atsinanana	51,0	32,0	34,6
Atsinanana	27,1	26,6	26,7
Analanjirofo	28,1	26,2	26,6
Alaotra Mangoro	44,5	24,6	27,8
Boeny	58,1	55,5	56,2
Sofia	56,4	38,1	39,7
Betsiboka	67,7	36,0	40,3
Melaky	48,8	49,4	49,3
Atsimo Andrefana	34,1	32,5	32,9
Androy	35,5	42,2	41,4
Anosy	49,3	27,7	29,9
Menabe	44,4	36,0	38,4
DIANA	49,7	33,0	41,4
SAVA	39,9	28,1	29,0
Ensemble	39,1	31,2	32,7

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

243. Si l'on considère les classes d'âge, on observe un taux de consultation plus élevé chez les enfants de moins de 4 ans par rapport à celui des plus âgés. Pour les régions de Vakinakaratra, Ihorombe, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, et Androy, les taux d'accès aux soins des enfants de moins de 4 ans ne dépassent pas 25%. A l'opposé, Itasy et Boeny présentent un taux relativement élevé avec plus de 65%. En ce qui concerne les malades de plus de 4 ans, on remarque que la région de Boeny est la seule à avoir un taux qui dépasse 50%. Dans l'Itasy, Ihorombe, Betsiboka, Melaky, Androy et DIANA, plus de deux personnes malades sur cinq ont fréquenté un lieu de consultation. Les taux de consultation les plus faibles s'observent dans les régions de Vakinankaratra et d'Amoron'i Mania pour cette tranche d'âges.

Tableau 100 : Taux de consultation par région, et selon l'âge du malade

Région	Inférieur à 4 ans	Plus de 4 ans	Unité : %
			Ensemble
Analamanga	54,9	36,9	40,4
Vakinankaratra	20,7	19,3	19,6
Itasy	68,9	45,2	50,8
Bongolava	54,7	31,1	36,6
Matsiatra Ambony	22,9	21,7	21,9
Amoron'i Mania	20,2	18,8	19,1
Vatovavy Fitovinany	45,9	26,8	30,5
Ihorombe	12,5	43,5	40,0
Atsimo Atsinanana	44,8	31,5	34,6
Atsinanana	34,4	25,8	26,7
Analanjirofo	37,1	24,7	26,6
Alaotra Mangoro	38,1	24,8	27,8
Boeny	65,5	53,3	56,2
Sofia	45,9	38,3	39,7
Betsiboka	28,6	43,9	40,3
Melaky	52,3	48,4	49,3
Atsimo Andrefana	43,1	30,4	32,9
Androy	35,1	43,1	41,4
Anosy	25,3	31,2	29,9
Menabe	35,9	38,8	38,4
DIANA	37,9	42,1	41,4
SAVA	39,7	27,6	29,0
Ensemble	39,6	31,2	32,7

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

244. Dans la majorité des régions, suivant les Groupes Socio-Economiques du chef de ménage, les taux de consultation les plus importants s'observent auprès des ménages dont le chef est salarié (sans distinction de la catégorie). De façon plus détaillée, parmi les catégories des salariés, on constate que les malades dont le chef de ménage est un cadre moyen ou un agent de maîtrise possèdent le taux de consultation le plus élevé à l'opposé de ceux dont le chef de ménage est un cadre supérieur. Des proportions de consultation non négligeables ont été enregistrées chez les familles des manœuvres surtout dans les régions de DIANA, Menabe, Sofia, Boeny et Vatavavy Fitovinany.

245. Ces proportions non négligeables s'observent également chez les exploitants agricoles des régions de Boeny, Melaky, et Itasy. Dans celles de Melaky et Betsiboka, plus de 7 malades sur 10 des ménages dont le chef est inactif sont allés en consultation.

246. Dans l'ensemble du pays, par ordre d'importance, la « non gravité de la maladie », le problème financier, et l'éloignement sont les principaux motifs de non consultation les plus

cités par les malades. Il faut noter que dans les régions d'Atsinanana et de Melaky, c'est le motif lié aux problèmes financiers qui occupe la première position avec des taux respectifs de 40,7% et 31,4%. Le motif « ne veut pas », cité par 3,3% de l'ensemble des malades qui ne sont pas allés en consultation, constitue la troisième raison de non consultation dans les régions d'Ihorombe et de Melaky. Environ une personne malade sur dix a évoqué le motif « inutile » dans la région de Bongolava.

Tableau 101 : Motifs de non consultation par région

Région	Pas grave	Problème financier	Eloignement	Inutile	Ne veut Pas	Non reçu	Unité : %			
							Qualité	Autres	Non concerné	Total
Analamanga	61,1	26,3	5,0	1,6	2,9	1,1	NS	1,5	0,6	100,0
Vakinankaratra	74,7	12,6	7,8	1,6	3,2	NS	NS	NS	NS	100,0
Itasy	80,0	10,6	1,7	3,2	4,7	NS	NS	NS	NS	100,0
Bongolava	57,0	8,7	18,0	10,6	3,2	1,6	NS	0,3	0,8	100,0
Matsiatra Ambony	36,9	27,0	11,5	5,2	7,8	1,0	NS	10,3	0,4	100,0
Amoron'i Mania	49,0	15,0	16,1	4,0	0,3	1,6	NS	13,9	0,1	100,0
VatovavyFitovinany	47,6	31,3	9,7	2,6	7,6	NS	NS	1,2	NS	100,0
Ihorombe	45,2	14,6	22,1	6,0	12,1	NS	NS	NS	NS	100,0
AtsimoAtsinanana	44,9	20,6	27,5	1,1	5,8	NS	NS	0,1	NS	100,0
Atsinanana	31,7	40,7	10,4	7,3	3,5	4,3	NS	1,7	0,6	100,0
Analanjirofo	44,3	36,6	14,4	2,1	1,2	0,6	0,2	0,1	0,6	100,0
Alaotra Mangoro	77,5	10,6	2,6	4,5	1,5	NS	1,3	1,2	0,8	100,0
Boeny	41,8	37,5	4,4	6,5	3,4	NS	0,3	5,0	1,1	100,0
Sofia	63,5	19,5	12,1	2,0	0,1	0,9	0,1	1,8	NS	100,0
Betsiboka	56,0	23,0	10,0	4,8	2,5	NS	0,1	3,7	NS	100,0
Melaky	25,7	31,4	15,8	0,6	17,7	8,9	NS	NS	NS	100,0
Atsimo Andrefana	46,1	28,2	14,2	4,1	4,3	1,3	NS	1,9	NS	100,0
Androy	45,4	37,7	11,6	2,1	1,1	NS	1,0	NS	1,3	100,0
Anosy	49,9	29,2	14,6	1,3	3,0	NS	NS	2,1	NS	100,0
Menabe	55,8	15,3	21,2	3,4	2,9	NS	NS	1,4	NS	100,0
DIANA	58,5	25,5	11,1	1,4	3,2	NS	NS	NS	0,5	100,0
SAVA	56,6	16,8	12,6	5,0	2,6	NS	0,1	4,6	1,7	100,0
Ensemble	53,2	24,8	11,4	3,5	3,3	0,9	0,2	2,4	0,5	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

247. Seules les familles dont le chef est « cadre supérieur », « inactif » et « autres », n'ont pas avancé le motif de « non gravité » en première position. Pour les familles des inactifs et des autres GSE, ce sont les problèmes financiers qui constituent la principale raison de non consultation. Trois malades sur dix dans les ménages dont le chef est un cadre supérieur, ont avancé l'éloignement par rapport à la formation sanitaire comme raison de non consultation. Une proportion non négligeable (environ 13%) des familles des chômeurs et des autres GSE ont cité qu'il est inutile d'aller se faire consulter. Environ un patient sur dix n'est pas allé en

consultation chez les ouvriers, ou salariés non qualifiés, soit parce qu'ils ne veulent pas, ou parce que c'est inutile selon leur opinion.

Tableau 102 : Motifs de non consultation selon le GSE

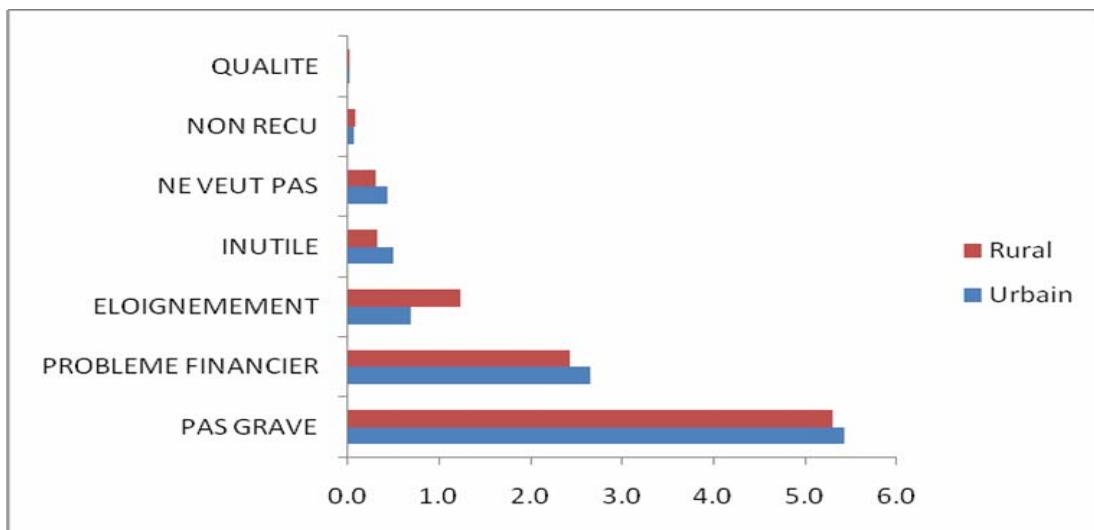
Unité : %

Motifs	Pas grave	Problème financier	Eloignement	Inutile	Ne veut pas	Non reçu	Qualité	Autres	Non concerné	Total
Cadre supérieur	34,4	2,3	59,9	NS	3,4	NS	NS	NS	NS	100,0
Cadre moyen ou agent	78,4	6,9	10,8	0,8	1,5	NS	NS	1,6	NS	100,0
Ouvrier ou salarié qualifié	69,3	15,0	0,3	1,1	4,1	1,1	NS	9,1	NS	100,0
Ouvrier ou salarié non qualifié	48,1	22,6	3,9	9,6	10,0	2,4	0,4	1,8	1,2	100,0
Manœuvre	59,6	31,3	NS	3,2	5,9	NS	NS	NS	NS	100,0
Stagiaire rémunéré	91,7	NS	3,8	4,5	NS	NS	NS	NS	NS	100,0
Indépendant	57,3	21,7	7,6	3,5	5,8	0,3	0,3	3,4	0,1	100,0
Chômeur	46,8	33,8	0,3	13,2	1,6	NS	0,5	3,4	0,5	100,0
Inactif	23,9	53,0	13,3	1,7	4,5	NS	NS	3,6	NS	100,0
Petit exploitant agricole	52,7	26,1	11,8	3,4	1,8	1,0	0,1	2,5	0,6	100,0
Moyen exploitant agricole	51,9	23,8	12,8	3,3	5,0	0,9	0,4	1,6	0,4	100,0
Grand exploitant agricole	56,1	19,1	17,1	3,2	2,6	0,4	NS	0,7	0,9	100,0
Pêcheur	66,0	20,3	5,6	1,5	3,8	2,5	NS	0,3	NS	100,0
Autres	22,3	64,7	NS	13,0	NS	NS	NS	NS	NS	100,0
Ensemble	53,2	24,8	11,4	3,5	3,3	0,9	0,2	2,4	0,5	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

248. On a vu précédemment que parmi toutes les personnes qui ont été déclarées avoir eu une maladie durant les deux dernières semaines, environ 39% vivant en milieu urbain ont fait une consultation pour se soigner, contre 31% en milieu rural. Le graphique suivant montre les motifs qui poussent les gens à ne pas faire une consultation en cas de maladie dans les deux milieux de résidence. En général, les mêmes raisons de non consultation sont citées. La « non gravité de la maladie » est la plus avancée, contrairement aux motifs liés à la qualité de service et à l'accueil qui représentent une proportion négligeable. Toutefois, on observe que les gens vivant dans les zones rurales évoquent plus le problème de l'éloignement des lieux de consultation que les urbains.

Graphique 10 : Motif de non consultation selon les milieux de résidence



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VI.4 Automédication

249. Cette partie concerne les individus déclarés avoir contracté une maladie durant les deux dernières semaines précédant l'enquête, et qui ont dépensé en médicaments sans aller se faire consulter ou avant de faire une consultation. Ainsi, environ 64% des malades ont pris des médicaments de leur propre initiative pour se soigner. Par rapport à l'EPM 2005, cette pratique accuse une baisse de 8,3 points de pourcentage.

250. Par rapport aux autres Groupes Socio-Economiques, seules les familles des ouvriers, ou des salariés non qualifiés, des manœuvres, des inactifs, des pêcheurs, et autres ont une proportion d'automédication inférieure à 60%. En effet, ces proportions varient d'un GSE à un autre et passe de 48,5% (chez les pêcheurs) à 68,7% (chez les stagiaires rémunérés). Parmi les GSE, ce sont les ménages dont le chef est inactif qui dépensent plus en médicaments avec une valeur moyenne de 11 000 Ar. contrairement aux familles des ouvriers ou des salariés qualifiés. En raisonnant par la médiane, la moitié des familles des cadres supérieurs et des manœuvres consomment, de leur propre initiative, des médicaments pour moins de 1000 Ar.

Tableau 103 : Proportion d'automédication, valeur moyenne et médiane des médicaments auto-administrés, selon les GSE

Groupe Socio-Economique	Proportion d'automédication (en %)	Valeur moyenne des médicaments (en Ar.)	Valeur médiane des médicaments (en Ar.)
Cadre supérieur	64,3	1 700	600
Cadre moyen ou agent de maîtrise	59,8	4 600	2 000
Ouvrier ou salarié qualifié	61,1	3 000	1 000
Ouvrier ou salarié non qualifié	56,2	1 600	1 000
Mancœuvre	55,2	3 700	600
Stagiaire rémunéré	68,7	2 900	2 500
Indépendant	65,2	3 800	1 000
Chômeur	65,6	5 000	1 200
Inactif	54,4	11 000	2 000
Petit exploitant agricole	64,4	2 400	1 000
Moyen exploitant agricole	67,9	2 800	1 000
Grand exploitant agricole	65,7	4 300	1 200
Pêcheur	48,5	1 700	1 000
Autres	54,9	10 000	4 000
Total	64,1	3 000	1 000

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

251. La pratique de l'automédication varie d'une région à une autre. Les malades qui ont pratiqué l'automédication dans les régions de SAVA, DIANA, Anosy, Betsiboka et Atsimo Atsinanana administrent des médicaments d'une valeur moyenne supérieure à la moyenne nationale qui est de 3 050 Ar. Toutefois, la valeur moyenne des médicaments achetés par les gens de la région de DIANA est la plus élevée (environ 12 500 Ar.). La moitié des malades des régions d'Analamanga, de Vakinankaratra, et d'Atsinanana qui ont pratiqué l'automédication, ont consommé des médicaments d'une valeur inférieure à la médiane nationale, de l'ordre de 1 000 Ar. durant les 15 jours qui ont précédé l'enquête. Dans l'ensemble, on constate que les ruraux et les urbains enregistrent à peu près les mêmes taux de recours à l'automédication mais la proportion des ruraux qui la pratiquent dépasse légèrement celle des urbains (61,2%, contre 64,8% chez les urbains).

Tableau 104 : Proportion d'automédication, valeur moyenne et médiane des médicaments auto-administrés par région.

Région	Proportion d'automédication (en %)			Valeur moyenne des médicaments (en Ar.)	Valeur médiane des médicaments (en Ar.)
	Urbain	Rural	Ensemble		
Analamanga	57,3	54,9	55,7	2 300	700
Vakinankaratra	60,0	55,2	56,2	2 500	800
Itasy	55,4	51,4	51,7	1 500	1 000
Bongolava	55,2	69,6	68,1	2 800	1 000
MatsiatraAmbony	52,0	58,6	57,0	2 300	1 000
Amoron'i Mania	69,1	82,3	81,7	2 400	1 000
Vatovavy Fitovinany	64,2	63,8	63,9	1 500	1 000
Ihorombe	39,7	55,5	52,0	2 900	2 000
AtsimoAtsinanana	52,7	55,5	55,1	3 900	1 000
Atsinanana	68,4	65,8	66,4	1 800	800
Analanjirofo	78,6	75,9	76,4	3 000	1 200
Alaotra Mangoro	62,3	65,2	64,8	3 000	1 000
Boeny	35,0	36,6	36,2	2 900	1 000
Sofia	68,5	67,4	67,5	2 400	1 200
Betsiboka	43,3	64,9	62,1	6 100	2 000
Melaky	55,4	58,7	58,0	2 800	1 500
Atsimo Andrefana	68,9	66,7	67,3	2 800	1 300
Androy	59,9	61,4	61,2	2 900	1 000
Anosy	59,9	80,4	78,3	6 100	2 000
Menabe	62,2	66,8	65,5	2 600	1 000
DIANA	57,4	66,3	61,8	12 500	3 500
SAVA	69,5	78,6	77,9	4 600	1 500
Ensemble	61,2	64,8	64,1	3 000	1 000

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

252. Le graphique suivant nous montre la pratique de l'automédication selon les quintiles de consommation. Ainsi l'automédication est beaucoup plus pratiquée chez les personnes du quatrième quintile (68%), suivi de celui du deuxième (65%), et de celui du troisième (64%). Les personnes appartenant au quintile le plus pauvre et à celui le plus riche ont les mêmes niveaux de pratique de l'automédication. En termes de coût, plus on se rapproche du quintile le plus riche, plus les dépenses consacrées aux médicaments augmentent. Les gens du quintile le plus riche ont consacré plus d'argent pour l'automédication que ceux des autres quintiles. En effet, en moyenne la valeur des médicaments qui ont été auto-administrés par les personnes appartenant à ce quatrième quintile est de 3 300 Ar., et la moitié des pratiquants de l'automédication de ce groupe a dépensé 1 600 Ar. pour se soigner ou pour apaiser les douleurs. A l'opposé, les gens qui appartiennent au quintile le plus pauvre dépensent en moyenne 2 000 Ar. pour l'automédication. Le deuxième quintile a la valeur médiane de médicaments la plus basse.

Tableau 105 : Proportion d'automédication, valeur moyenne et médiane des médicaments auto-administrés, par région

Quintile de bien-être économique	Proportion d'automédication (en %)	Valeur moyenne des médicaments (en Ar.)	Valeur médiane des médicaments (en Ar.)
Plus pauvre	62,2	2 000	1 000
2 ^{ème} quintile	65,1	2 300	900
3 ^{ème} quintile	63,9	2 300	1 000
4 ^{ème} quintile	67,6	3 300	1 000
Plus riche	62,4	5 000	1 600
Total	64,1	3 000	1 000

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VI.5 Lieu de consultation

253. Environ 66% des consultations se font dans les centres de santé publics en cas de maladie. Le recours aux cliniques et médecins privés affiche une proportion de 20%. Cette situation se retrouve dans toutes les régions sauf dans celle d'Analamanga. En effet, à Analamanga, on enregistre une part plus élevée des consultations dans les centres privés par rapport aux autres lieux de consultation. Dans les régions d'Anosy, Androy, Ihorombe, et Haute Matsiatra, la part de consultation dans les centres publics dépasse 80%. Dans celles d'Amoron'i Mania et de Vatovavy Fitovinany, respectivement 16% et 20% des consultations se font dans des centres de santé confessionnels. La proportion de la fréquentation des centres publics et privés en milieu urbain représente le double ou le triple de celle enregistrée en milieu rural, à l'exception des CSB1 et CSB2.

Tableau 106 : Répartition des centres de consultation par milieu

Lieu de consultation	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Centre hospitalier universitaire (CHU)	1,9	1,1	1,3
Centre hospitalier de référence régional	5,4	2,2	2,9
Centre hospitalier de District 1 (CHD 1)	12,4	3,0	5,2
Centre hospitalier de District 2 (CHD 2)	6,1	3,9	4,4
Centre de santé de base 1	5,8	11,1	9,9
Centre de santé de base 2/PMI, SMI	18,8	49,6	42,7
Clinique privée	3,8	1,6	2,1
Médecin privé	29,6	16,1	19,2
Organisation sanitaire d'entreprise (OSTIE, SMIA...)	3,7	0,9	1,5
Centre de santé confessionnel	6,4	3,8	4,4
Pharmacie ou dépôt de médicaments	0,4	1,1	0,9
Médecin privé informel ou guérisseur	4,0	2,7	3,0
ONG ou association	0,4	0,4	0,4
Sage femme informelle/matrone	0,4	1,1	0,9
Autres	1,0	1,4	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

254. Dans l'ensemble, la majorité des consultations des malades sont effectuées dans le CSB2, en cas de maladie, surtout chez les ruraux. Une plus grande proportion des membres des ménages appartenant au quintile « des plus riches » va dans le secteur privé aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette part du secteur privé est la plus élevée chez les urbains du quatrième quintile ainsi que chez « les plus riches », mais elle passe en deuxième position chez les ruraux du troisième et du quatrième quintile, ainsi que chez « les plus pauvres ». En milieu rural, 10% des consultations s'effectuent dans les lieux de consultation privés.

Type de maladie	Centre Hospitalier	Centre de santé de base	Organisation Sanitaire	Médecin Privé										
	Centre Hospitalier Universitaire	De Référence	2/PMI	Clinique	Médecin	d'entreprise (OSTIE, SMIA,...)	Centre de santé confessionnel	Pharmacie ou dépôt de médicaments	Informel Ou guérisseur	ONG Ou association	Sage Femme			Total
URBAIN														
Plus pauvre	NS	NS	37,7	8,1	9,7	24,2	2,7	11,0	NS	1,2	0,4	4,9	NS	NS
2 ^{ème} quintile	0,6	1,3	17,7	5,8	10,7	28,1	NS	17,1	3,3	3,9	1,9	3,8	NS	2,5
3 ^{ème} quintile	2,5	3,1	17,1	5,9	4,5	29,6	3,2	19,5	0,3	6,3	0,3	4,1	1,6	0,5
4 ^{ème} quintile	1,9	7,8	12,1	9,1	7,9	17,7	1,8	27,5	0,3	8,5	0,8	4,4	NS	0,3
Plus riche	2,2	6,6	6,7	4,8	3,9	13,8	5,5	38,2	6,4	6,8	NS	3,8	0,4	0,2
Ensemble	1,9	5,4	12,4	6,1	5,8	18,8	3,8	29,6	3,7	6,4	0,4	4,0	0,4	1,0
RURAL														
Plus pauvre	NS	1,3	2,6	3,5	17,5	52,6	0,3	9,7	0,4	1,7	1,5	7,6	NS	1,1
2eme quintile	NS	0,5	2,6	3,1	11,0	58,3	0,3	8,7	NS	8,3	1,0	2,7	NS	1,2
3eme quintile	1,1	2,1	5,2	2,0	11,4	48,1	1,3	20,7	NS	2,7	1,9	1,0	NS	1,7
4eme quintile	1,0	3,4	2,4	7,0	14,1	45,8	1,3	17,7	0,3	1,2	NS	2,0	1,7	0,6
Plus riche	2,9	3,2	2,5	3,8	4,0	45,6	4,0	20,9	3,2	4,9	1,0	1,3	0,3	0,8
Ensemble	1,1	2,2	3,0	3,9	11,1	49,6	1,6	16,1	0,9	3,8	1,1	2,7	0,4	1,1
ENSEMBLE														
Plus pauvre	NS	1,1	6,4	4,0	16,7	49,4	0,6	9,8	0,3	1,6	1,4	7,3	NS	1,0
2eme quintile	0,1	0,6	4,6	3,5	11,0	54,3	0,2	9,8	0,4	7,7	1,1	2,8	NS	1,3
3eme quintile	1,3	2,3	7,2	2,7	10,3	45,0	1,6	20,5	NS	3,4	1,6	1,6	0,3	1,5
4eme quintile	1,2	4,4	4,5	7,5	12,8	39,6	1,4	19,9	0,3	2,8	0,2	2,5	1,3	0,5
Plus riche	2,6	4,5	4,1	4,2	3,9	33,8	4,6	27,3	4,4	5,6	0,6	2,2	0,4	0,6
Ensemble	1,3	2,9	5,2	4,4	9,9	42,7	2,1	19,2	1,5	4,4	0,9	3,0	0,4	0,9

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VI.6 Coût du traitement de maladie

255. Dans cette section, on a demandé à chaque individu qui est allé en consultation lors d'une maladie ou de plusieurs maladies, les dépenses y afférentes et celles des médicaments qu'il a achetés dans le centre, ou en dehors de ce centre, durant les deux dernières semaines précédant l'enquête. Globalement, on observe une valeur médiane de 6 000 Ar. par individu dans l'ensemble du pays. Pour les régions de Betsiboka, Ménabe, et DIANA, la moitié des patients dépensent plus de 10 000 Ar. Chez les urbains, le coût médian de traitement par visite dépasse largement celui des ruraux. Cette situation s'observe dans presque la totalité des régions, à part celles de Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, Boeny, Betsiboka, Melaky, et DIANA. Dans la région de DIANA, la moitié des patients dépensent plus de 18 000 Ar. pour un traitement d'une maladie, durant les deux dernières semaines précédant l'enquête.

Tableau 108 : Coût médian des consultations et des médicaments par région

Région	Urbain	Rural	Unité : Ar.
			Ensemble
Analamanga	7 000	5 150	6 000
Vakinankaratra	5 000	4 500	4 700
Itasy	6 000	3 200	4 000
Bongolava	8 000	5 600	6 000
Matsiatra Ambony	4 000	3 000	3 500
Amoron'i Mania	2 700	4 000	4 000
Vatovavy Fitovinany	8 000	2 900	3 000
Ihorombe	8 000	6 500	6 500
Atsimo Atsinanana	9 500	3 000	3 800
Atsinanana	8 000	3 300	4 000
Analanjirofo	13 000	6 000	8 000
Alaotra Mangoro	15 000	4 500	6 100
Boeny	6 500	8 500	7 500
Sofia	9 200	7 000	8 000
Betsiboka	8 400	10 000	10 000
Melaky	8 000	8 500	8 000
Atsimo Andrefana	10 000	7 000	8 000
Androy	4 400	3 500	3 600
Anosy	13 000	8 000	9 200
Menabe	13 200	10 000	10 000
DIANA	18 000	20 000	18 000
SAVA	13 000	8 700	8 700
Ensemble	8 400	5 000	6 000

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

256. On observe que les dépenses moyennes de toutes les visites médicales ainsi que des médicaments dans les zones urbaines dépassent largement celles du milieu rural. DIANA et Bongolava figurent parmi les régions où ces dépenses sont les plus élevées (respectivement 51 500 Ar. et 43 500 Ar.) contrairement aux régions d'Itasy, Vatovavy Fitovinany, Atsimo

Atsinanana, et Androy où les malades ont dépensé en moyenne moins de 10 000 Ar. Pour les régions de Bongolava et de DIANA, le coût moyen de toutes les visites médicales en milieu rural est le triple de celui en milieu urbain. A l'opposé, les populations rurales de Vatovavy Fitovinany dépensent seulement 5 000 Ar. en moyenne.

257. Dans l'ensemble, durant les deux semaines précédent l'enquête, la valeur moyenne des consultations médicales et des achats de médicaments en milieu urbain dépasse largement celle des zones rurales pour les traitements des maladies. En effet, le coût de consultation médicale et celui des médicaments dépendent du lieu où on les procure. On a constaté par exemple que plus de 30% des citadins ont fait leurs consultations chez les médecins et cliniques privés, contre 18% chez les ruraux.

Tableau 109 : Coût moyen des consultations et médicaments par région, et par milieu

Région	Urbain	Rural	Unité : Ar.
Analamanga	29 500	12 700	19 100
Vakinankaratra	22 500	13 700	15 900
Itasy	10 800	7 400	7 700
Bongolava	12 400	47 00	43 500
Matsiatra Ambony	19 500	7 900	11 800
Amoron'i Mania	14 000	12 600	12 700
Vatovavy Fitovinany	22 000	5 000	7 500
Ihorombe	12 600	10 000	10 700
Atsimo Atsinanana	15 200	8 100	9 500
Atsinanana	18 400	11 900	13 400
Analanjirofo	23 200	14 200	16 000
Alaotra Mangoro	40 500	22 700	27 200
Boeny	21 000	17 500	18 400
Sofia	22 700	16 400	17 200
Betsiboka	18 500	31 800	28 900
Melaky	16 100	12 300	13 100
Atsimo Andrefana	18 400	11 100	13 100
Androy	11 100	9 600	9 800
Anosy	29 100	14 600	16 800
Menabe	27 200	19 700	22 000
DIANA	32 000	82 400	51 500
SAVA	27 100	29 200	28 900
Ensemble	23 500	16 100	17 800

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

258. En comparant les coûts moyens de consultation et des médicaments par rapport aux maladies les plus fréquentes à Madagascar durant les deux semaines précédent l'enquête, l'on constate que ce coût varie d'une maladie à une autre, d'un lieu de consultation à un autre. C'est dans le cas de la toux de plus de trois semaines que le coût de consultation et des

médicaments est le plus élevé (16 400 Ar.) contrairement à la fièvre qui enregistre le coût moyen le plus bas (8 800 Ar.). En termes de médiane, la moitié des patients atteints par la toux de plus de trois semaines dépense plus de 70 000 Ar. pour se soigner. Ce montant est de 6 000 Ar. pour les malades atteints d'IRA et de 5 000 Ar. pour ceux qui souffrent de fièvre et de maladie diarrhéique.

259. En général, le coût de traitement des maladies dans les centres de santé privés formels coûte plus cher qu'ailleurs. Le tableau suivant montre que cette tendance est surtout observée dans les cliniques privées qui enregistrent le coût de traitement des maladies le plus élevé, sauf par rapport aux IRA. En effet, pour suivre un traitement dans les cliniques privés, la moitié des malades paie plus de 12 000 Ar. pour la fièvre, 45 000 Ar. pour les maladies diarrhéiques, et 41 000 Ar. pour les toux de plus de trois semaines.

260. Si le coût moyen de traitement de l'IRA dans les centres hospitaliers de référence régionaux est le plus élevé (55 100 Ar.), il faut payer 26 000 Ar. dans les CHD2, et 30 000 Ar. dans les Organisations Sanitaires d'Entreprise. Dans ces trois établissements de santé la moitié des patients a dépensé respectivement plus de 65 200 Ar., 32 000 Ar. et 30 000 Ar. Le coût moyen de traitement de la fièvre varie entre 6 200 Ar. (CSB1) à 21 400 Ar dans les CHD2. Dans les CSB1, la moitié des gens a payé au minimum 3 000 Ar. C'est dans les pharmacies, ou chez les médecins privés informels, ou guérisseurs, que les patients ont eu les coûts de traitement les moins chers. Quant aux maladies diarrhéiques, le coût moyen de traitement dans les centres de santé publics passe de 7 300 Ar. (CSB2) à 67 200 Ar. (CHRR). En termes de médiane, les dépenses de la moitié des patients qui ont suivi des traitements des maladies diarrhéiques au niveau de ces centres publics passent de 4 000 Ar. (CSB 2) à 18 000 Ar. (CHU). Concernant les toux de plus de trois semaines, le coût moyen de traitement moyen dans les centres publics ont varié de 5 500 Ar. (CSB1) à 40 800 Ar. à (CHD 2), durant les 15 derniers jours précédent l'enquête.

Tableau 110 : Coût moyen et médian des consultations et des médicaments pour les maladies fréquentes à Madagascar, selon les lieux de consultation

Unité: Ar.

Lieu de consultation	IRA		Fièvre		Maladie diarrhéique		Toux de plus de trois semaines	
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
	NS	NS	17 600	6 500	14 800	18 000	NS	NS
Centre hospitalier universitaire	NS	NS	17 600	6 500	14 800	18 000	NS	NS
Centre hospitalier de référence régional	55 100	65 200	13 400	5 000	67 200	8 000	7 500	7 000
Centre hospitalier de district 1 (CHD1)	9 300	11 000	10 600	6 000	16 600	6 000	25 300	9 500
Centre hospitalier district 2 (CHD2)	26 000	32 000	21 400	9 000	30 500	7 000	40 800	16 000
Centre de santé de base 1	10 000	8 500	6 200	3 000	10 500	5 000	5 500	3 700
Centre de santé de base 2/PMI/SMI	8 600	5 800	7 000	4 000	7 300	4 000	14 500	5 000
Clinique privée	NS	NS	17 600	12 000	103 000	45 000	23 800	41 000
Médecin privé	15 700	12 000	11 200	7 000	9 500	5 500	16 000	10 000
Organisation sanitaire d'entreprise (Ostie)	30 000	30 000	3 400	5 000	6 400	9 400	14 500	4 000
Centre de santé confessionnel	5 300	4 700	13 800	4 000	6 800	7 700	7 500	7 000
Pharmacie ou dépôt de médicaments	2 300	2 500	4 000	4 000	14 800	16 000	6 700	6 700
Médecin privé informel ou guérisseur	1 800	400	5 900	2 200	7 500	9 000	31 400	4 500
ONG ou association	NS	NS	2 500	2 550	1 000	1 000	7 200	1 000
Sage-femme informelle/Matrone	NS	NS	8 800	16 001	4 200	5 001	NS	NS
Autres	NS	NS	4 200	4 000	3 800	1 200	9 000	9 000
Ensemble	11 300	6 000	8 800	5000	11 600	5 000	16 300	7000

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VII. EDUCATION

(par Harivelo RAJEMISON¹⁰)

261. Les investissements dans le capital humain, plus spécialement dans l'éducation, sont essentiels pour la croissance économique, et les politiques de réduction de la pauvreté. Si la plupart des données administratives (celles du Ministère de l'Education) fournissent des statistiques sur les enfants qui fréquentent l'école : effectifs scolaires, rendements scolaires, elles ne donnent aucune information sur ceux qui ne vont pas à l'école, les caractéristiques des écoles fréquentées, le nombre d'années où les enfants vont à l'école, les coûts de leur scolarisation. De plus, il est nécessaire de faire le lien entre l'élève et les conditions de vie du ménage, pour expliquer les performances scolaires. Il faut noter qu'à l'instar de toutes les autres sections du questionnaire de l'EPM 2010, toutes les informations sont basées sur les déclarations des répondants. Ainsi, l'on n'a pas proposé des tests spécifiques d'aptitude à lire ou à écrire, par exemple, pour évaluer l'alphabétisation. La situation vis-à-vis de la scolarisation et les rendements scolaires portent sur l'année scolaire 2009-2010, et éventuellement, 2008-2009. Le questionnaire a permis d'appréhender les taux de scolarisation. Cependant, en ce qui concerne plus spécialement les deux niveaux extrêmes : préscolaire et supérieur (universitaire), les analyses au niveau des strates : régions et milieux de résidence, restent limités. En effet, étant donné le nombre insuffisant des individus concernés dans l'échantillon, le niveau de précision n'est pas approprié.

VII.1 Alphabétisation et niveau d'instruction

262. Un individu est classé alphabétisé s'il sait lire, écrire et faire un petit calcul, ou s'il fréquente l'école au moment de l'enquête, et a atteint au moins la troisième année du primaire. Ainsi, l'EPM 2010 a estimé le taux d'alphabétisation des individus âgés de 15 ans et plus à 71,4%.

¹⁰ Chef de Service « Patrimoine et Conditions de vie des Ménages » - Direction des Statistiques des Ménages (INSTAT)

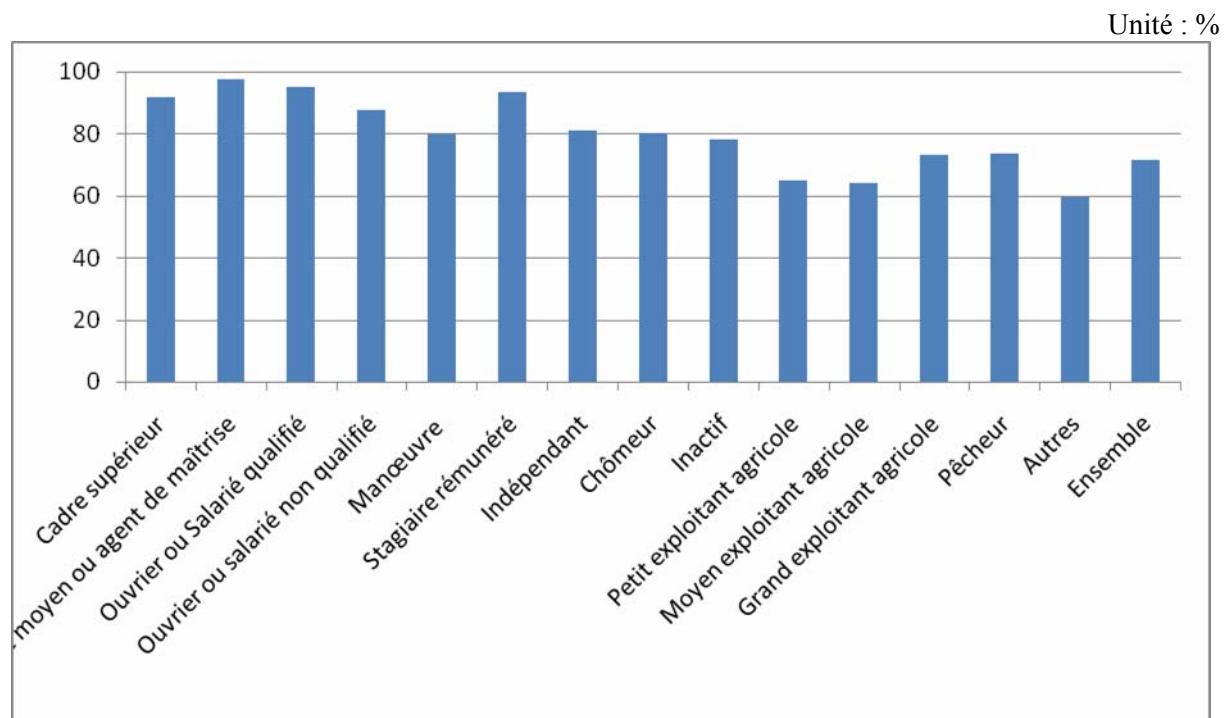
Tableau 111 : Taux d’alphabétisation des individus âgés de 15 ans et plus, par région, selon le milieu, et selon le genre

Région	Milieu		Genre		Unité : %
	Urbain	Rural	Hommes	Femmes	
Analamanga	93,8	93,5	94,3	93,0	93,6
Vakinankaratra	85,8	80,1	84,3	78,5	81,5
Itasy	89,7	83,2	85,1	82,5	83,9
Bongolava	86,9	82,3	86,0	79,7	82,9
Matsiatra Ambony	87,8	72,2	77,2	73,7	75,5
Amoron'i Mania	92,2	79,3	83,0	79,3	81,0
Vatovavy Fitovinany	83,9	66,5	76,0	61,5	68,5
Ihorombe	76,2	63,3	71,1	60,2	65,7
Atsimo Atsinanana	76,7	38,3	49,6	36,0	42,5
Atsinanana	85,6	71,5	79,1	71,7	75,2
Analanjirofo	83,9	57,0	65,6	60,3	62,9
Alaotra Mangoro	87,2	79,5	81,3	80,2	80,8
Boeny	85,8	64,8	75,7	67,2	71,4
Sofia	84,4	61,9	70,5	59,3	64,5
Betsiboka	81,5	67,6	75,4	63,6	69,5
Melaky	62,1	44,5	52,3	45,0	48,7
Atsimo Andrefana	61,4	46,6	51,9	49,0	50,4
Androy	41,4	38,5	42,8	35,5	39,0
Anosy	80,4	27,4	42,5	28,1	35,1
Menabe	76,2	57,9	66,8	57,8	62,3
DIANA	82,9	67,2	77,6	69,3	73,2
SAVA	85,3	76,4	81,5	73,4	77,4
Ensemble	83,7	67,8	74,9	68,0	71,4

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

263. Les populations des provinces d’Antananarivo et d’Antsiranana sont en moyenne les plus alphabétisées. Par exemple, le taux d’alphabétisation de la population de 15 ans et plus est de 93% à Analamanga. A l’opposé, Androy et Anosy, dans la province de Toliara, présentent les plus fortes proportions d’individus analphabétisés, avec, respectivement, des taux de 39% et 35%. Si l’on considère la population selon le Groupe Socio-Economique du chef de ménage, plus de 90% des individus des ménages de cadres ou d’ouvriers qualifiés sont alphabétisés. Ce taux descend jusqu’à 64% pour les exploitants agricoles.

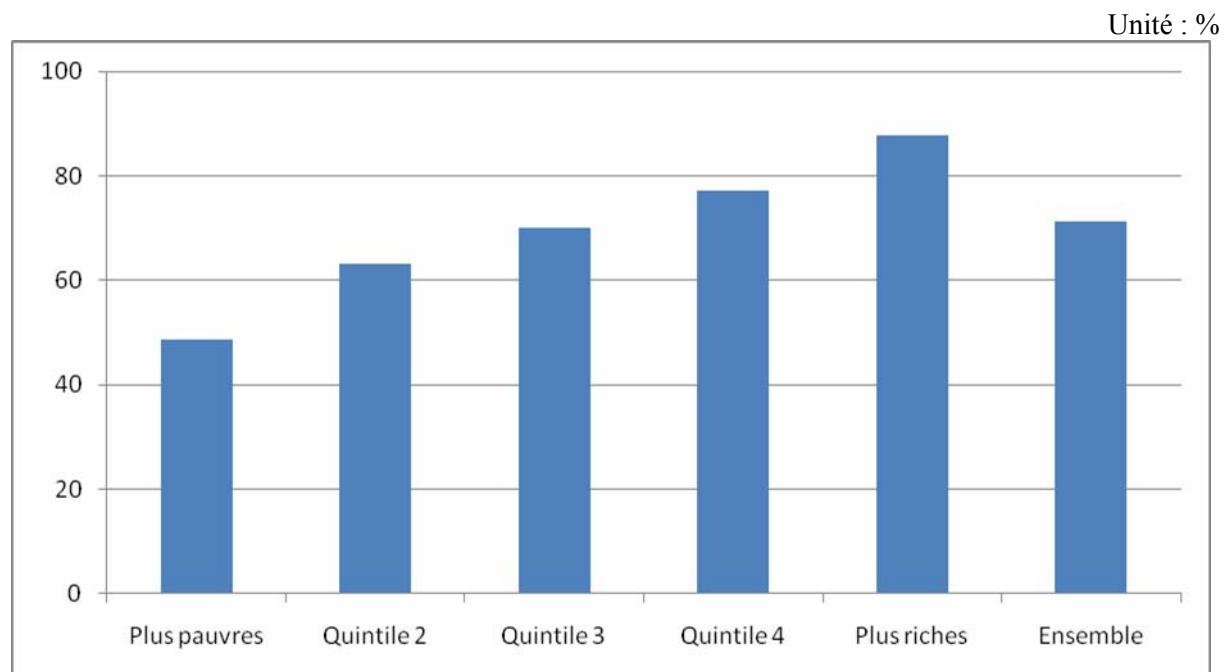
Graphique 11 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, selon le Groupe Socio-Economique du chef de ménage



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

264. Le taux d'alphabétisation augmente en allant des ménages les plus pauvres aux plus aisés. En effet, si ce taux est de 49% pour les ménages du premier quintile, il est de 88% pour ceux du cinquième quintile.

Graphique 12 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, selon le quintile de consommation du ménage



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

265. Si l'on approfondit plus en détail le capital humain, la population âgée de quatre ans ou plus est classée en quatre catégories selon le niveau scolaire atteint :

- (i) sans instruction : ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui ont atteint au maximum la troisième année du primaire ;
- (ii) niveau primaire : ceux qui ont achevé au moins la quatrième année du primaire (T4 ou la classe de 8^{ème}) et n'ont pas dépassé la classe de 4^{ème} des collèges ;
- (iii) niveau secondaire : ceux qui ont achevé au moins la classe de 3^{ème} des collèges et au plus une classe terminale ;
- (iv) niveau supérieur : ceux qui ont obtenu le baccalauréat ou ont déjà fréquenté un établissement d'enseignement supérieur.

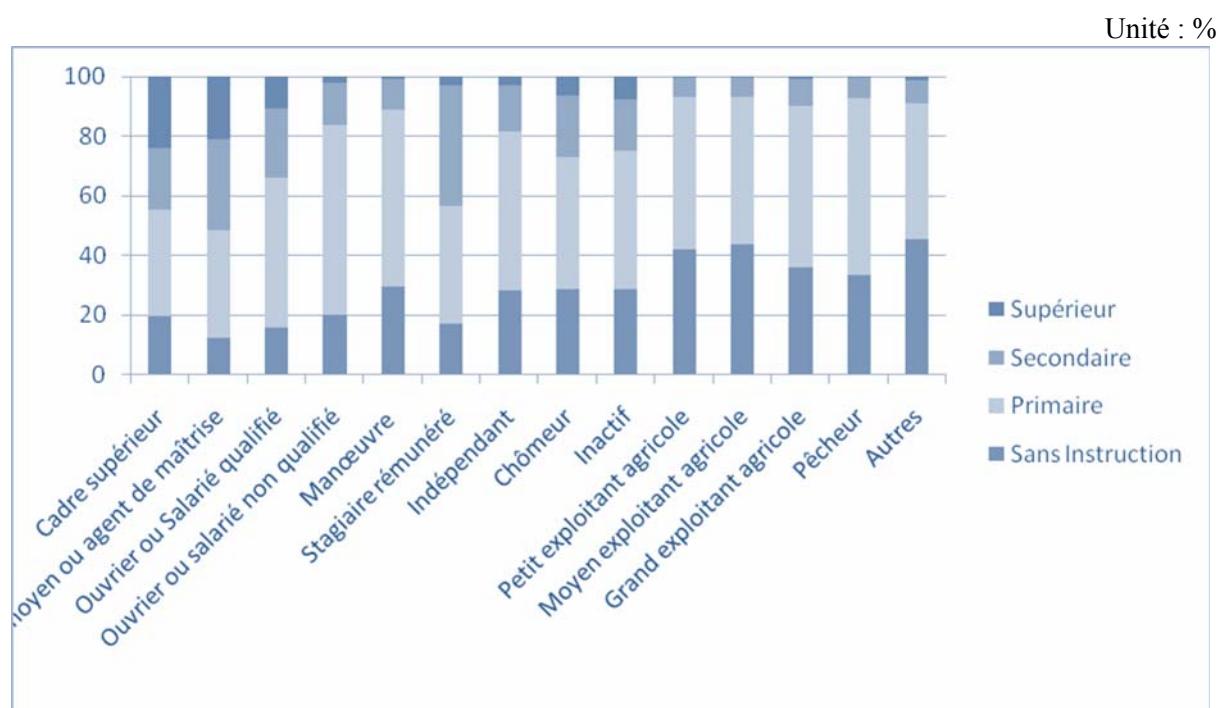
266. Le classement des individus selon la région de résidence permet de noter une proportion relativement importante de ceux qui ont un niveau secondaire ou plus à Analamanga et à DIANA. Il faut remarquer que cette description ne tient pas encore compte des différentes structures des populations selon le groupe d'âges.

Tableau 112 : Répartition de la population de quatre ans et selon le niveau d'instruction, par région

Région	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Unité : %
Analamanga	15,6	60,8	16,3	7,4	100,0
Vakinankaratra	27,9	63,3	7,8	0,9	100,0
Itasy	27,0	61,8	10,0	1,1	100,0
Bongolava	28,1	62,1	8,5	1,3	100,0
Matsiatra Ambony	32,7	58,0	7,9	1,4	100,0
Amoron'i Mania	31,1	52,1	15,2	1,6	100,0
Vatovavy Fitovinany	35,7	57,8	5,6	0,9	100,0
Ihorombe	41,2	47,0	10,8	1,0	100,0
Atsimo Atsinanana	57,1	37,9	4,1	0,9	100,0
Atsinanana	35,1	52,6	10,6	1,7	100,0
Analanjirofo	42,6	45,8	10,3	1,3	100,0
Alaotra Mangoro	28,4	58,2	10,6	2,8	100,0
Boeny	39,7	45,6	12,6	2,1	100,0
Sofia	42,0	48,5	8,4	1,2	100,0
Betsiboka	40,4	52,7	6,2	0,8	100,0
Melaky	57,7	35,8	5,5	1,1	100,0
Atsimo Andrefana	55,4	35,3	8,0	1,3	100,0
Androy	65,4	29,9	4,5	0,2	100,0
Anosy	68,1	24,2	7,1	0,6	100,0
Menabe	45,2	44,7	8,4	1,7	100,0
DIANA	35,9	45,6	16,1	2,4	100,0
SAVA	33,6	57,7	8,0	0,8	100,0
Ensemble	37,0	51,3	9,6	2,1	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

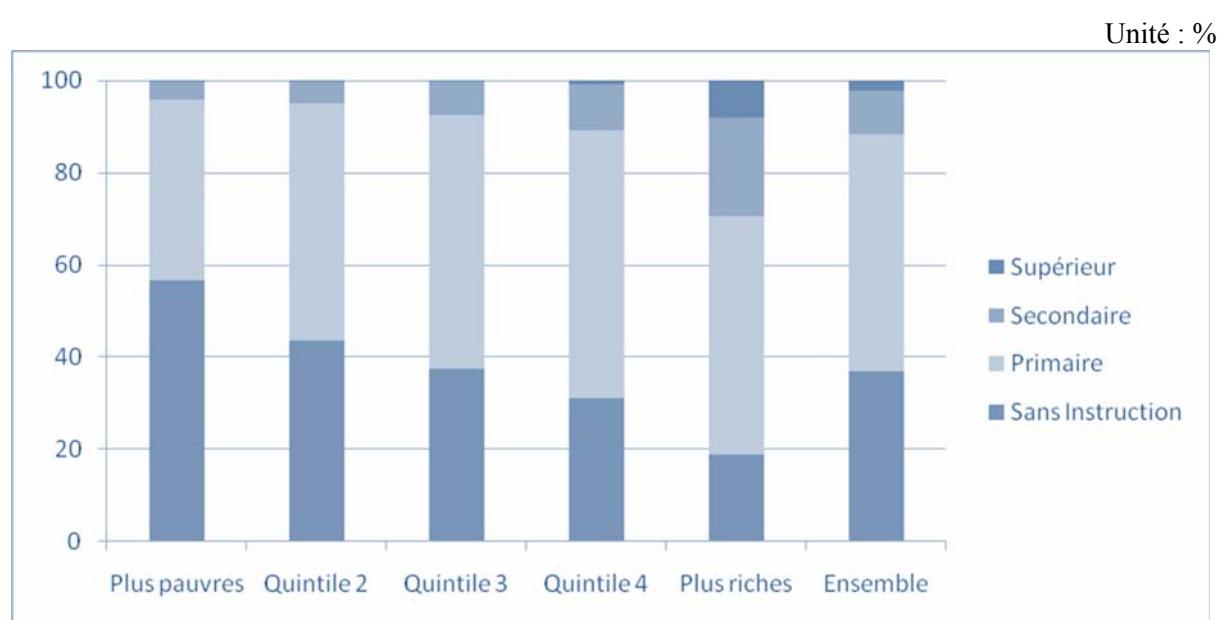
Graphique 13 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction, par Groupe Socio-Economique du chef de ménage



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

267. La proportion des personnes classées sans instruction est plus importante chez les quintiles des plus pauvres : 55% chez les plus pauvres, contre 19% chez les plus riches. En ce qui concerne le niveau secondaire, les proportions sont respectivement de 4% et 21%. Ceci confirme les liens entre le niveau d'éducation, la productivité du travail et le niveau de vie.

Graphique 14 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction, par quintile de consommation



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VII.2 Population scolaire actuelle

268. Les analyses qui suivent, sur la fréquentation scolaire, portent sur l'année scolaire 2009-2010. Les rendements scolaires décrivent les résultats au passage de l'année scolaire 2008-2009 à l'année scolaire 2009-2010. Le taux de scolarisation mesure la participation scolaire. Le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau primaire est le rapport de l'effectif total du primaire sur la population d'âge scolaire, c'est-à-dire de 6 à 10 ans. Pour diverses raisons (retard d'admission en première année du primaire, redoublement, ...), des élèves du primaire peuvent ne pas appartenir à cette tranche d'âges. Pour le secondaire du premier cycle, la tranche d'âge légale est de 11 à 14 ans, et pour le secondaire du second cycle, elle est de 15 à 17 ans. Le taux net de scolarisation (TNS) du primaire, quant à lui, mesure la proportion d'enfants d'âge légal du primaire, c'est-à-dire de 6 à 10 ans, qui sont effectivement scolarisés dans le primaire. Ainsi, le TBS peut être supérieur à 100%. Par définition¹¹, le TNS ne dépasse pas 100%. Ces modes de calcul se transposent facilement au niveau secondaire premier cycle (collèges), et au niveau secondaire second cycle (lycées). Mentionnons que l'âge correspondant au niveau préscolaire est de 5 ans et la tranche d'âges au niveau universitaire, de 18 à 22 ans.

¹¹ TNS (primaire) = [Effectif du primaire entre 6 et 10 ans] / [Population de 6 à 10 ans]

Tableau 113 : Taux de scolarisation par niveau, selon le milieu, et selon le genre

Unité : %						
Urbain	Taux net de scolarisation			Taux brut de scolarisation		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Préscolaire	0,3	0,3	0,3	40,8	42,7	41,7
Primaire	78,9	81,4	80,1	122,9	120,3	121,7
Collège	33,7	42,3	37,8	67,1	73,5	70,2
Lycée	17,0	17,5	17,2	48,2	40,2	44,1
Supérieur	3,3	2,9	3,1	5,5	4,9	5,1
Rural	Taux net de scolarisation			Taux brut de scolarisation		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Préscolaire	0,2	0,1	0,1	14,6	13,2	13,9
Primaire	70,8	73	71,9	117,2	117,1	117,2
Collège	18,0	20,4	19,2	39,3	35,6	37,5
Lycée	3,3	3,5	3,4	8,5	7,6	8,1
Supérieur	0,5	0,5	0,5	1,0	0,9	1,0
Ensemble	Taux net de scolarisation			Taux brut de scolarisation		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Préscolaire	0,2	0,1	0,2	19,1	18,3	18,7
Primaire	72,4	74,5	73,4	118,3	117,6	118
Collège	21,0	24,5	22,7	44,7	42,7	43,7
Lycée	6,0	6,7	6,3	16,5	15,1	15,8
Supérieur	1,1	1,0	1,1	2,0	1,8	1,9

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

269. Au niveau du cycle préscolaire, le taux net de scolarisation est de l'ordre de 0,2%. Cela veut dire que seulement deux enfants sur 1 000, parmi ceux âgés de 5 ans, fréquentent le préscolaire. Par contre, le taux brut pour ce cycle d'enseignement monte à 18,7%. Cela est dû au fait que beaucoup d'enfants hors de l'âge légal de 5 ans fréquentent le préscolaire plus tôt (essentiellement ceux âgés de 3 et 4 ans). En tout état de cause, la scolarisation des enfants à ce niveau reste en majorité un phénomène urbain.

270. Les taux de scolarisation accusent une baisse significative entre 2005-2010. En 2010, le taux brut est de 118% au niveau primaire, contre 139,3% en 2005. En ce qui concerne le taux net, au niveau primaire, il est de 73,4% en 2010, contre 83,3% en 2005. Ainsi, en 2010, un enfant sur quatre, parmi les 6 à 10 ans, ne fréquente pas l'école primaire. En théorie, le cycle primaire est gratuit, là où les infrastructures existent. Mais la scolarisation des enfants peut aussi être entravée par une insuffisance de l'offre de services. L'inexistence d'école primaire (EPP), la détérioration de l'état de l'école, ainsi que l'insuffisance d'enseignants, figurent parmi les déterminants de la qualité de l'offre scolaire.

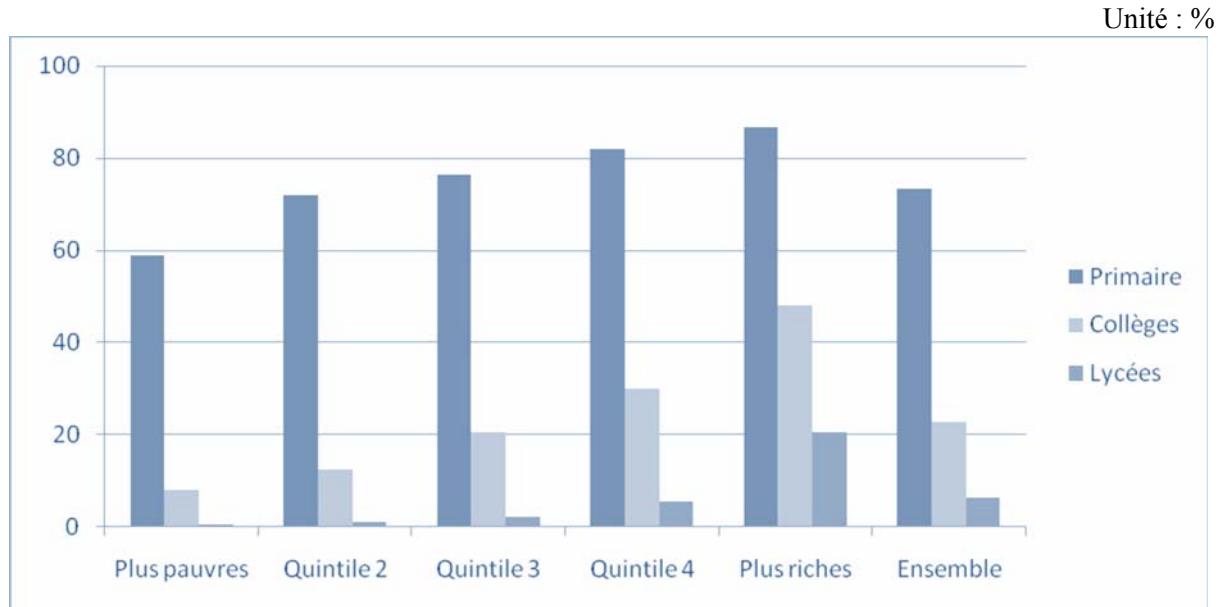
271. Les deux indicateurs, taux brut et taux net, sont plus élevés en milieu urbain comparé à ceux en milieu rural. Les taux nets sont généralement plus élevés pour les filles mais l'écart diminue à mesure que le niveau augmente. Par contre, les taux bruts sont plus élevés pour les garçons. Ainsi, les filles fréquentent l'école autant que les garçons, mais elles y restent moins longtemps. Cinq régions, à savoir Atsimo Atsinanana, Melaky, Atsimo Andrefana, Androy et Anosy présentent des taux nets de scolarisation les plus faibles au niveau primaire, à moins de 55%. Les taux de scolarisation diminuent et les inégalités entre les régions augmentent aux niveaux collège et lycée. Les tableaux qui suivent ne traitent que des niveaux primaires, collège et lycée. Les effectifs des individus des autres niveaux : préscolaire et supérieur sont relativement faibles et ne permettent pas des analyses détaillées. Plus le niveau de vie du ménage, mesuré par la consommation par tête, est élevé, plus le taux de scolarisation l'est. Les écarts augmentent à mesure que le cycle d'études avance. En général, les taux de scolarisation sont plus élevés pour les ménages dirigés par des cadres. De plus, les écarts se creusent à mesure que le cycle d'étude augmente.

Tableau 114 : Taux de scolarisation aux niveaux primaire, collège et lycée par région

Région	Taux net			Taux brut			Unité : %
	Primaire	Collège	Lycée	Primaire	Collège	Lycée	
Analamanga	87,1	48,1	20,8	122,0	72,5	37,5	
Vakinankaratra	81,4	33,3	4,3	122,0	56,2	9,5	
Itasy	85,7	24,3	9,9	130,3	37,5	18,8	
Bongolava	70,7	18,1	5,1	116,5	31,7	12,7	
Matsiatra Ambony	75,8	21,7	2,9	117,5	44,0	12,1	
Amoron'i Mania	75,9	29,9	7,2	122,6	44,6	20,6	
Vatovavy Fitovinany	79,3	12,4	3,8	137,7	30,5	13,6	
Ihorombe	73,7	17,9	6,3	115,6	42,5	19,3	
Atsimo Atsinanana	53,3	5,1	0,6	87,3	19,8	3,9	
Atsinanana	79,8	22,9	3,3	135,7	47,5	13,4	
Analanjirofo	83,6	16,7	5,5	136,8	40,9	14,9	
Alaotra Mangoro	82,7	33,1	9,4	125,0	57,2	15,5	
Boeny	58,8	18,1	6,5	100,8	38,4	16,4	
Sofia	77,6	17,0	1,7	130,9	55,2	11,1	
Betsiboka	66,2	13,4	0,6	104,9	27,4	2,8	
Melaky	51,0	5,6	1,9	81,8	11,5	3,0	
Atsimo Andrefana	51,5	20,4	7,1	77,9	37,6	17,3	
Androy	54,8	7,7	0,7	98,7	24,1	7,7	
Anosy	53,7	9,1	2,7	87,6	15,9	7,6	
Menabe	62,7	21,2	4,6	98,0	44,3	13,9	
DIANA	76,8	32,1	9,8	122,3	62,1	37,0	
SAVA	81,5	18,5	2,0	158,6	40,7	9,1	
Ensemble	73,4	22,7	6,3	118,0	43,7	15,8	

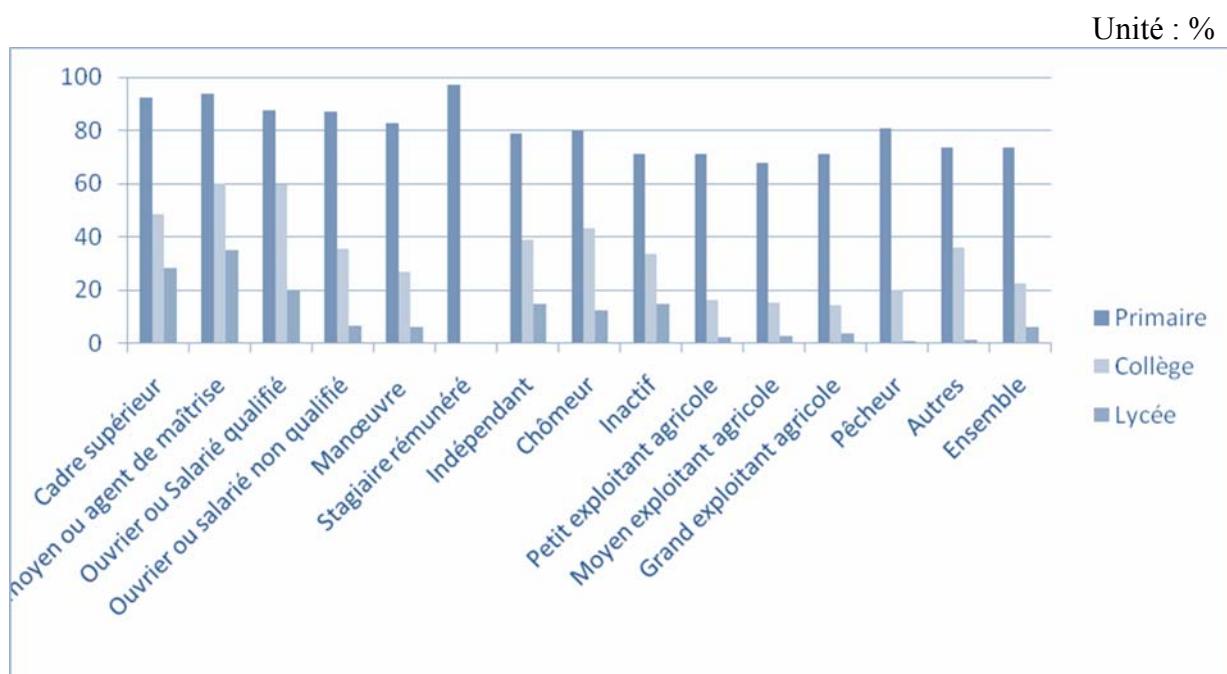
Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Graphique 15 : Taux net de scolarisation par niveau, selon le quintile de consommation



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Graphique 16 : Taux net de scolarisation par niveau, selon le Groupe Socio-Economique du chef de ménage



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VII.3 Rendements scolaires

272. Si l'accès à l'école est satisfaisant dans la plupart des régions, du moins au niveau de l'enseignement primaire, la qualité de la scolarisation dépend également des facteurs comme la disponibilité des enseignants, la possession de matériels pédagogiques comme les livres, les

cahiers ou d'autres fournitures, à la charge de la collectivité ou des parents. Cette qualité peut être appréciée sur les rendements scolaires. Au niveau primaire, entre les deux années scolaires 2008-2009 et 2009-2010, 6,3% des élèves ont quitté l'école et 14,9% ont redoublé leur classe. De plus, le taux de décrochage scolaire augmente au fur et à mesure que l'on avance dans le cycle d'études, passant de 9,6% (dans les collèges) à 12,7% (dans les lycées). On enregistre les plus forts taux (supérieurs à 10%) au niveau du primaire, dans les régions Atsimo Atsinanana, Betsiboka, et Anosy. Par contre, les taux de redoublement dépassent les 20% dans les régions Melaky, Androy et Analanjirofo.

Tableau 115 : Rendements scolaires par niveau

Niveau d'instruction	Promotion	Redoublement	Décrochage scolaire	Unité : %
Primaire	78,9	14,9	6,3	100,0
Collège	80,3	10,1	9,6	100,0
Lycée	71,5	15,9	12,7	100,0
Ensemble	78,8	14,1	7,1	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 116 : Indicateurs de rendement scolaire au niveau primaire par région

Région	Promotion	Redoublement	Décrochage scolaire	Unité : %
Analamanga	81,7	13,0	5,4	100,0
Vakinankaratra	83,3	11,7	5,0	100,0
Itasy	81,3	10,7	8,1	100,0
Bongolava	71,6	19,9	8,6	100,0
Matsiatra Ambony	79,7	13,6	6,7	100,0
Amoron'i Mania	83,7	9,8	6,4	100,0
Vatovavy Fitovinany	81,4	14,0	4,6	100,0
Ihorombe	87,8	9,8	2,5	100,0
Atsimo Atsinanana	64,4	17,4	18,2	100,0
Atsinanana	83,2	11,8	5,0	100,0
Analanjirofo	71,8	22,4	5,8	100,0
Alaotra Mangoro	79,7	14,5	5,9	100,0
Boeny	78,9	14,3	6,8	100,0
Sofia	77,7	18,9	3,4	100,0
Betsiboka	69,6	18,1	12,3	100,0
Melaky	66,1	25,7	8,1	100,0
Atsimo Andrefana	80,1	14,1	5,8	100,0
Androy	72,1	23,4	4,5	100,0
Anosy	74,2	14,3	11,5	100,0
Menabe	75,4	15,7	8,9	100,0
DIANA	84,0	12,7	3,4	100,0
SAVA	78,7	16,1	5,2	100,0
Ensemble	78,9	14,9	6,3	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 117 : Indicateurs de rendement scolaire au niveau secondaire premier cycle, par région

Région	Promotion	Redoublement	Décrochage scolaire	Unité : %
Analamanga	81,5	9,2	9,3	100,0
Vakinankaratra	90,3	4,3	5,4	100,0
Itasy	82,4	11,5	6,1	100,0
Bongolava	84,3	1,9	13,8	100,0
Matsiatra Ambony	88,0	5,1	6,9	100,0
Amoron'i Mania	86,3	9,4	4,3	100,0
Vatovavy Fitovinany	82,0	6,6	11,4	100,0
Ihorombe	71,8	16,7	11,5	100,0
Atsimo Atsinanana	74,6	20,8	4,6	100,0
Atsinanana	80,4	9,2	10,4	100,0
Analanjirifo	68,0	16,8	15,2	100,0
Alaotra Mangoro	82,4	3,3	14,3	100,0
Boeny	77,5	11,4	11,1	100,0
Sofia	81,4	12,6	6,0	100,0
Betsiboka	68,9	11,4	19,7	100,0
Melaky	88,4	11,6	0,0	100,0
Atsimo Andrefana	73,0	18,7	8,3	100,0
Androy	85,0	8,9	6,1	100,0
Anosy	73,4	7,8	18,8	100,0
Menabe	76,1	11,6	12,3	100,0
DIANA	75,2	12,2	12,7	100,0
SAVA	70,0	17,7	12,3	100,0
Ensemble	80,3	10,1	9,6	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 118 : Indicateurs de rendement scolaire au niveau secondaire second cycle, par région

Région	Promotion	Redoublement	Décrochage scolaire	Total	Unité : %
Analamanga	74,1	13,1	12,8	100,0	
Vakinankaratra	39,4	37,1	23,5	100,0	
Itasy	62,9	30,2	6,9	100,0	
Bongolava	53,1	19,2	27,7	100,0	
Matsiatra Ambony	74,3	13,4	12,3	100,0	
Amoron'i Mania	92,3	2,1	5,6	100,0	
Vatovavy Fitovinany	78,3	12,7	9,0	100,0	
Ihorombe	82,5	16,3	1,3	100,0	
Atsimo Atsinanana	73,8	15,9	10,3	100,0	
Atsinanana	56,8	15,8	27,4	100,0	
Analanjirofo	73,4	19,9	6,7	100,0	
Alaotra Mangoro	52,9	22,4	24,6	100,0	
Boeny	76,1	5,7	18,3	100,0	
Sofia	72,5	19,2	8,4	100,0	
Betsiboka	47,3	37,7	15,0	100,0	
Melaky	49,7	29,1	21,2	100,0	
Atsimo Andrefana	62,6	28,1	9,3	100,0	
Androy	100,0	0,0	0,0	100,0	
Anosy	83,8	14,2	2,1	100,0	
Menabe	86,4	2,4	11,2	100,0	
DIANA	72,2	15,2	12,6	100,0	
SAVA	83,7	16,4	0,0	100,0	
Ensemble	71,5	15,9	12,7	100,0	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

273. Les filles réussissent autant que les garçons en termes de rendements jusqu'au niveau secondaire premier cycle : autant de passage en classe supérieure, légèrement moins de redoublement de classe. A partir du lycée, les taux de redoublement et de décrochage scolaire se détériorent pour elles : respectivement 18% et 16%, contre 14% et 10% pour les garçons.

Tableau 119 : Indicateurs de rendement selon le genre, par niveau d'instruction

Niveau d'études	Garçon				Fille				Total	Unité : %
	Promotion	Redoublement	Décrochage scolaire	Total	Promotion	Redoublement	Décrochage scolaire	Total		
Primaire	78,6	15,1	6,3	100,0	79,1	14,6	6,3	100,0		
Secondaire 1 ^{er} cycle	78,7	11,8	9,5	100,0	82,1	8,3	9,7	100,0		
Secondaire 2 ^{ème} cycle	76,0	14,1	9,9	100,0	66,3	17,9	15,8	100,0		
Ensemble	78,5	14,5	7,0	100,0	79,2	13,7	7,2	100,0		

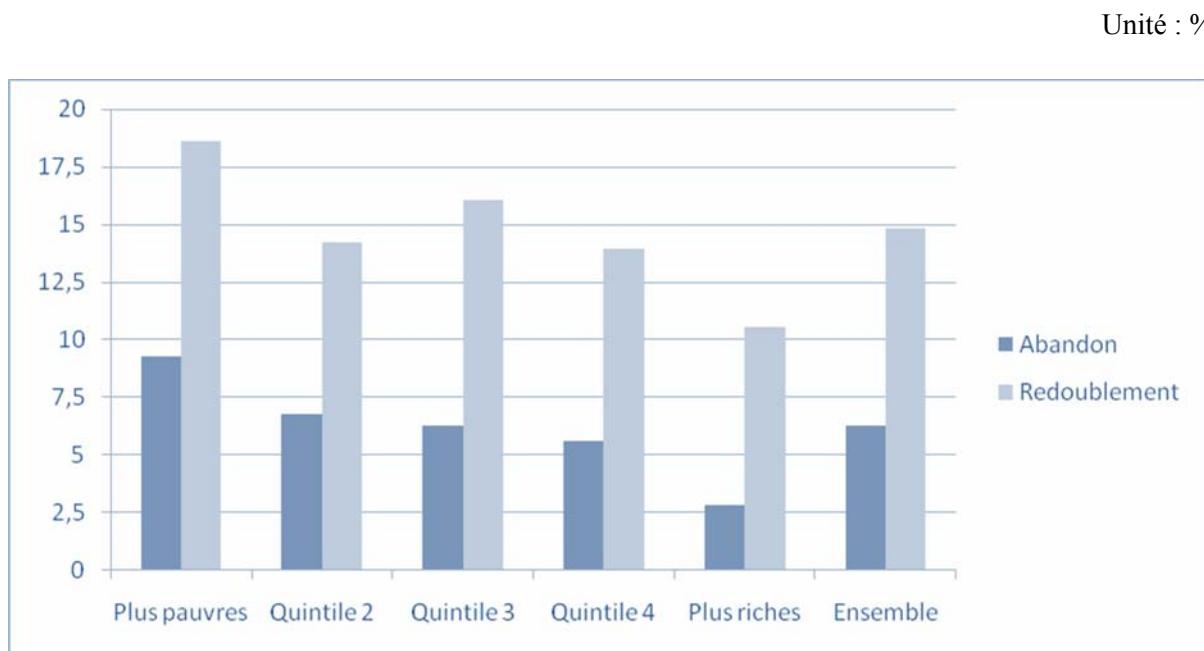
Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 120 : Taux de décrochage scolaire et de redoublement au niveau primaire, selon le genre, par milieu

Genre	Décrochage scolaire			Redoublement			Unité : %.
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Masculin	4,5	6,7	6,3	13,8	15,4	15,1	
Féminin	3,8	6,8	6,3	13,2	14,9	14,6	
Ensemble	4,2	6,8	6,3	13,5	15,2	14,8	

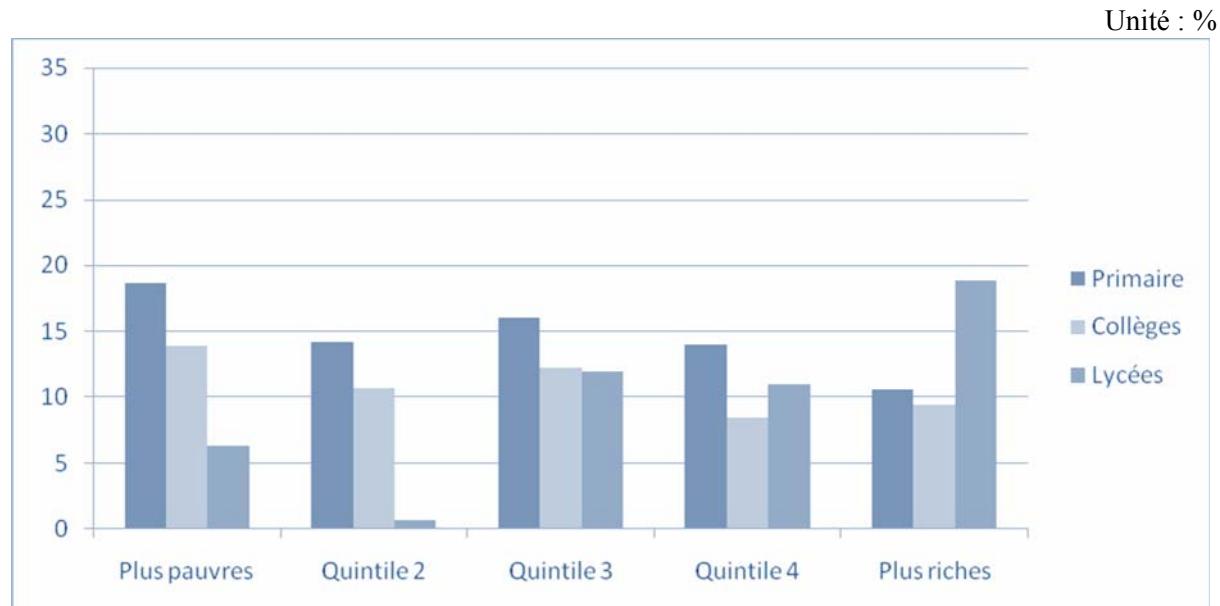
Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Graphique 17 : Taux de décrochage scolaire et taux de redoublement au niveau primaire, par quintile de consommation



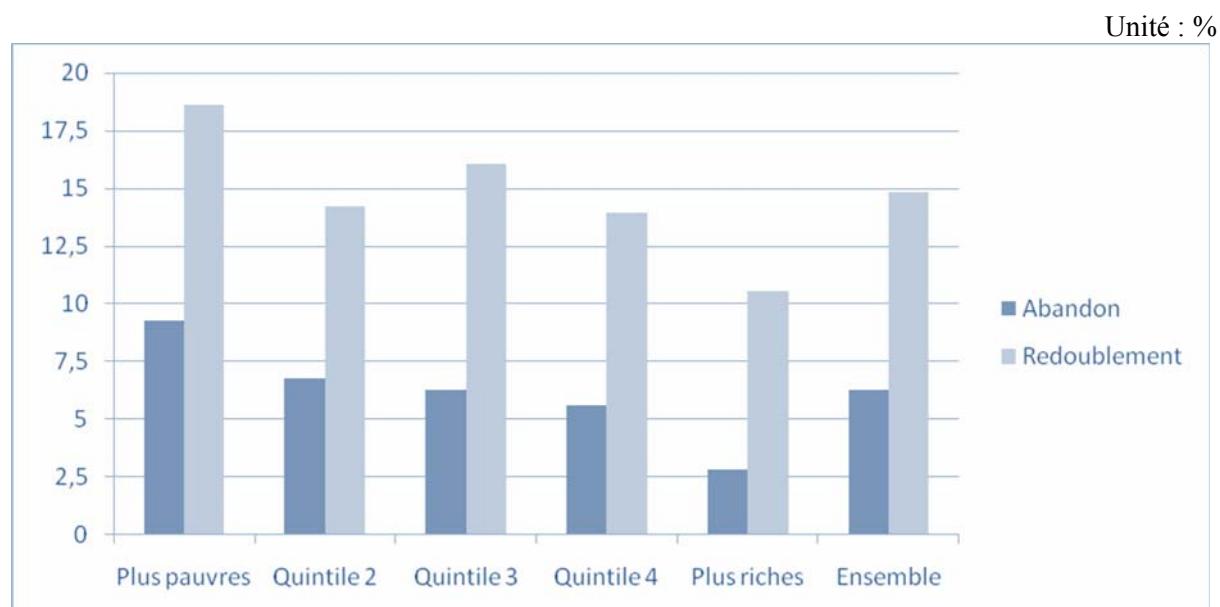
Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Graphique 18 : Taux de redoublement par niveau d'études, par quintile



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Graphique 19 : Taux d'abandon par niveau d'études, par quintile



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

274. En général, le taux de décrochage scolaire diminue chez les ménages aisés, chez qui les conditions financières sont moins contraignantes, notamment aux niveaux collège et lycée.

VII.4 Dépenses scolaires

275. La fréquentation scolaire et les dépenses qui y sont liées reflètent l'intérêt que perçoit le ménage dans l'éducation des enfants. Mais par ailleurs, le ménage est limité par des contraintes financières. Un ménage dépense en moyenne 38 589 Ar. par enfant scolarisé. Bien

évidemment, les disparités sont grandes tout au long des cycles d'étude, suivant les différentes classifications : géographiques ou économiques, des ménages. Ainsi, à tous les niveaux d'études, les parents peuvent opter pour les établissements d'enseignement privés, payants certes, mais offrant une meilleure qualité d'enseignement. Si cette dépense moyenne est de l'ordre de 30 000 Ar. en milieu rural, elle est deux fois plus importante en milieu urbain. Par région, elle varie de 11 000 Ar. par enfant / étudiant (pour l'Androy), à 75 000 Ar. (pour Analamanga).

Tableau 121 : Dépenses scolaires moyennes en une année scolaire, par individu, par région, et par milieu

	Urbain	Rural	Unité : Ar.
Analamanga	88 400	66 500	75 300
Vakinankaratra	60 600	28 800	36 100
Itasy	57 200	31 300	33 400
Bongolava	70 900	36 800	42 300
Matsiatra Ambony	67 000	21 800	31 100
Amoron'i Mania	46 200	18 100	21 500
Vatovavy Fitovinany	37 500	17 100	20 300
Ihorombe	32 400	22 500	26 100
Atsimo Atsinanana	40 700	11 100	15 200
Atsinanana	56 100	14 600	25 900
Analanjirofo	87 300	20 100	34 000
Alaotra Mangoro	97 600	24 300	37 300
Boeny	112 000	35 700	59 500
Sofia	70 400	41 700	45 600
Betsiboka	32 100	20 800	23 200
Melaky	30 100	9 600	16 900
Atsimo Andrefana	44 900	15 900	26 000
Androy	9 200	12 200	11 700
Anosy	78 000	10 000	25 200
Menabe	58 100	23 500	32 700
DIANA	101 100	33 200	63 900
SAVA	94 800	43 200	49 000
Ensemble	70 800	29 400	38 600

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

276. Si les droits de scolarité n'existent pas au niveau primaire, du moins pour les établissements publics, les frais d'écolages, transport et nourriture sont les principaux postes qui constituent les dépenses scolaires. Le montant des dépenses est évidemment plus élevé pour le niveau d'études supérieures.

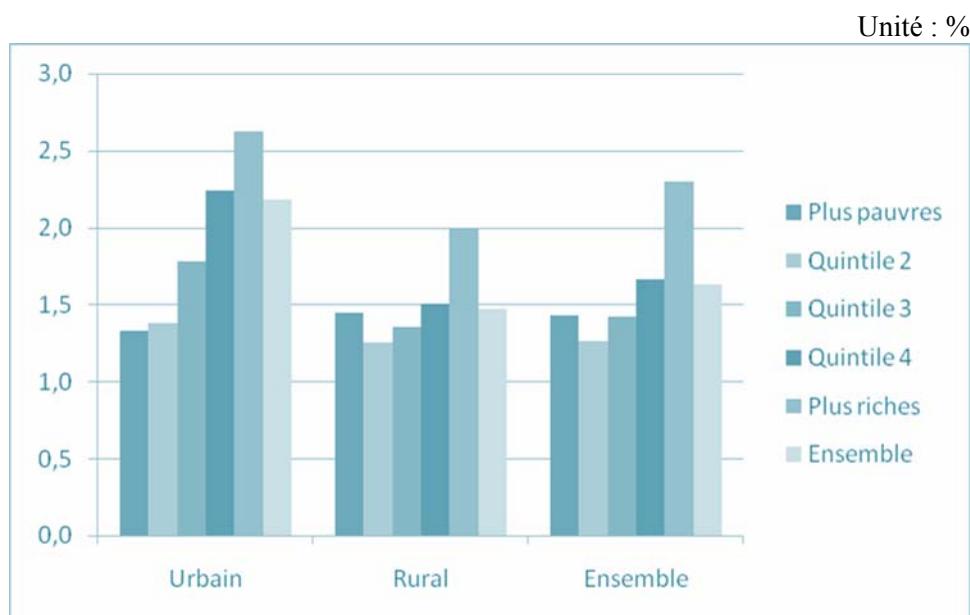
Tableau 122 : Dépenses scolaires moyennes par individu scolarisé, par type de dépense, et par niveau

Type de dépenses	Préscolaire	Primaire	Collèges	Lycées	Supérieur	Unité : Ar.
Droits de scolarité	13 600	6 200	13 200	23 400	52 900	9 300
Cotisations FRAM et autres	3 600	5 600	7 500	10 100	10 000	6 000
Frais d'assurances	1 800	700	3 300	3 200	5 400	1 100
Frais d'écolage	42 400	25 000	44 900	72 200	316 700	38 300
Uniformes	6 200	4 300	5 200	6 900	11 000	5 000
Linges de sport	4 900	4 400	5 200	6 500	13 300	5 200
Livres	16 500	7 600	13 800	17 600	104 300	15 300
Fournitures scolaires	11 300	7 100	17 400	28 300	41 700	10 200
Transport pour l'école	87 400	43 800	67 100	96 500	106 000	74 300
Nourritures	58 500	44 100	54 300	66 300	189 400	50 800
Autres dépenses	14 400	4 900	10 600	31 700	38 100	8 000

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

277. En moyenne, les dépenses scolaires représentent moins de 2% de la consommation totale des ménages. A l'inverse des dépenses alimentaires, cette part augmente avec le niveau d'aisance du ménage, surtout en milieu urbain, puisqu'il varie de 1,4% (pour les plus pauvres) à 2,3% (pour les plus riches).

Graphique 20 : Part des dépenses d'éducation dans la consommation totale, par quintile de consommation, selon le milieu



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VIII. HABITATION

(par Niaina Ravelomanana RANDRIANJANAKA¹²)

VIII.1 Type de logement

278. Lors de cette EPM 2010, divers types de logement ont été pris en compte. Ils sont définis ci-après. Un appartement est un local d'habitation intégré dans un immeuble, et formé de plusieurs pièces, toilettes, cuisine, etc. Un studio est un petit appartement composé d'une seule pièce principale avec, éventuellement, des toilettes et une cuisine. Une chambre est une pièce d'habitation servant à la fois de séjour et de chambre à coucher, les toilettes et éventuellement la cuisine peuvent être utilisées en commun avec d'autres occupants. Une maison individuelle de type traditionnel est un immeuble indépendant, occupé exclusivement par le ménage et comprenant éventuellement plusieurs pièces. Une villa est un immeuble moderne indépendant. Cette classification ne prend a priori en compte aucun critère sur le type de matériaux utilisés ni sur le degré de confort offert par le logement.

279. L'analyse suivant le type de logement occupé montre que la majorité de la population (86,5%) vit dans des maisons individuelles de type traditionnel. Ce constat est valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, mais le type en question prédomine en milieu rural (89,7%). La chambre se trouve au deuxième rang (7,3%), et ce, quel que soit le milieu de résidence. Toutefois la proportion en milieu urbain est plus que le double de celle en milieu rural (respectivement 13,4% et 5,7%).

Tableau 123 : Répartition de la population suivant le type de logement occupé, par milieu de résidence

Milieu							Unité : %
	Appartement	Studio	Chambre	Maison individuelle de type traditionnel	Villa de type moderne	Autres	
Urbain	5,9	1,2	13,4	74,2	3,8	1,5	100,0
Rural	3,2	0,3	5,7	89,7	0,9	0,2	100,0
Ensemble	3,7	0,5	7,3	86,5	1,5	0,5	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

280. La population du premier quintile des plus pauvres vit surtout dans des maisons individuelles de type traditionnel (95,1%). Cette proportion diminue lorsque le rang du quintile augmente. Ainsi, 69,9% de la population du dernier quintile des plus riches habitent dans ce type de logement. Par contre, pour les autres types de logement, la proportion de la population les occupant augmente avec le rang du quintile. L'habitation dans les chambres ou

¹² Directeur des Relations Institutionnelles et de la Diffusion (INSTAT)

appartement se trouve en seconde position après les maisons individuelles de type traditionnel.

Tableau 124 : Répartition de la population suivant le type de logement occupé, par quintile de consommation

Quintile de consommation	Appartement	Studio	Chambre	Maison individuelle de type traditionnel	Villa de type moderne	Autres	Unité : %
							Total
Plus pauvres	1,9	0,0	2,8	95,1	0,1	0,0	100,0
2 ^{ème} Quintile	2,0	0,3	5,6	91,6	0,1	0,4	100,0
3 ^{ème} Quintile	2,9	0,5	5,4	90,5	0,5	0,3	100,0
4 ^{ème} Quintile	3,9	0,8	8,4	85,6	0,4	0,9	100,0
Plus riches	7,8	1,0	14,1	69,9	6,2	1,0	100,0
Ensemble	3,7	0,5	7,3	86,5	1,5	0,5	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

281. Si on répartit les ménages selon le type de logement, c'est dans la région de Vatovavy Fitovinany que l'on rencontre la plus grande proportion de ceux qui vivent dans de maisons individuelles de type traditionnel (97,4%), et c'est dans la région d'Analamanga que ce taux est le plus faible (62,8%). Le type « chambre » est d'un pourcentage très minime dans la région de la Haute-Matsiatra (0,4%), contrairement à Analamanga où il représente une proportion de 25,5%. Notons que les régions de Vatovavy Fitovinany et de la Haute Matsiatra figurent parmi celles où la taille moyenne du ménage est la plus élevée, contrairement à Analamanga où elle est des plus faibles.

Tableau 125 : Répartition des ménages selon le type de logement actuel, par région

Région	Appartement	Studio	Chambre	Maison individuelle de type traditionnel	Villa de type moderne	Autres	Unité : %
							Total
Analamanga	5,0	2,1	25,5	62,8	4,4	0,3	100,0
Vakinankaratra	3,1	0,4	7,3	82,9	5,9	0,4	100,0
Itasy	0,4	0,1	13,4	85,0	1,1	0,0	100,0
Bongolava	2,3	0,1	1,6	94,7	1,4	0,0	100,0
Matsiatra Ambony	2,3	0,6	0,4	95,0	0,7	0,9	100,0
Amoron'i Mania	2,8	0,1	11,9	82,4	1,2	1,5	100,0
Vatovavy Fitovinany	1,1	0,1	0,8	97,4	0,1	0,5	100,0
Ihorombe	5,3	1,7	0,7	92,0	0,4	0,0	100,0
Atsimo Atsinanana	2,5	0,0	1,0	95,6	0,9	0,0	100,0
Atsinanana	3,3	0,2	2,3	93,2	0,2	0,8	100,0
Analanjirofo	5,0	0,0	1,6	91,3	0,5	1,5	100,0
Alaotra Mangoro	13,3	1,3	12,5	71,5	0,8	0,6	100,0
Boeny	4,9	0,8	7,5	84,6	1,5	0,8	100,0
Sofia	8,7	0,7	1,7	88,8	0,1	0,0	100,0
Betsiboka	6,1	0,0	9,9	83,2	0,8	0,0	100,0
Melaky	2,3	1,4	4,4	91,2	0,6	0,2	100,0
Atsimo Andrefana	0,5	0,2	3,5	95,6	0,2	0,0	100,0
Androy	1,5	0,0	3,5	94,4	0,6	0,0	100,0
Anosy	1,5	0,1	11,8	86,5	0,2	0,0	100,0
Menabe	4,0	0,6	1,9	92,3	0,9	0,3	100,0
DIANA	8,6	0,2	10,2	76,7	2,9	1,4	100,0
SAVA	2,3	0,3	10,1	85,8	0,4	1,1	100,0
Ensemble	4,0	0,6	8,0	85,4	1,6	0,5	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

282. Le type de logement occupé présente également des distinctions selon le Groupe Socio-Economique. Ainsi, la proportion des ménages vivant dans des maisons individuelles de type traditionnel est plus élevée chez les pêcheurs (96,9%) et les exploitants agricoles (autour de 92%) que chez les cadres supérieurs (52,9%). C'est plutôt l'inverse qui se produit concernant le taux d'occupation des appartements. Il est élevé chez les cadres supérieurs (11,5%) et plus faible chez les pêcheurs (0,5%). Il en est de même pour l'occupation des villas du type moderne : ce sont les cadres supérieurs et les cadres moyens qui gagnent en proportion par rapport aux pêcheurs et aux petits et moyens exploitants.

Tableau 126 : Répartition des ménages selon le type de logement actuel, par Groupe Socio-Economique

Groupe Socio-Economique	Appartement	Studio	Chambre	Maison individuelle de type traditionnel	Unité : %		
					Villa de type moderne	Autres	Total
Cadre supérieur	11,5	1,2	15,0	52,9	17,0	2,4	100,0
Cadre moyen ou agent	10,3	1,9	13,9	61,6	10,6	1,6	100,0
Ouvrier ou salarié qualifié	7,7	1,8	23,4	61,2	4,8	1,0	100,0
Ouvrier ou salarié non qualifié	4,2	3,1	17,5	73,9	0,4	1,0	100,0
Mancœuvre	4,9	1,3	24,1	68,1	1,2	0,4	100,0
Stagiaire rémunéré	3,1	0,0	7,1	89,8	0,0	0,0	100,0
Indépendant	6,4	1,0	13,7	74,4	3,5	1,1	100,0
Chômeur	4,7	0,4	15,8	76,4	1,4	1,3	100,0
Inactif	7,6	0,5	11,9	73,1	6,1	0,8	100,0
Petit exploitant agricole	2,6	0,3	4,9	91,5	0,5	0,3	100,0
Moyen exploitant agricole	3,7	0,3	3,3	92,1	0,4	0,2	100,0
Grand exploitant agricole	3,4	0,0	3,9	91,4	1,3	0,0	100,0
Pêcheur	0,5	0,0	2,5	96,9	0,2	0,0	100,0
Autres	0,8	0,4	5,8	90,5	2,4	0,0	100,0
Ensemble	4,0	0,6	8,0	85,4	1,6	0,5	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VIII.2 Statut d'occupation

283. La proportion de la population malagasy propriétaire de son logement d'habitation a augmenté en 2010 par rapport à 2005. Si cette proportion a été de 81,2% en 2005, elle est de 85,2% en 2010. C'est surtout en milieu rural que cette situation est la plus fréquente (89,3%, contre 69,5% en milieu urbain). En revanche, la proportion de population ayant un statut de locataire est très élevée dans le milieu urbain, comparée à celle du milieu rural (20,9% en milieu urbain, contre 3,3% en milieu rural).

Tableau 127 : Répartition de la population suivant le statut d'occupation du logement, par milieu de résidence

Milieu	Propriétaire	Locataire	Logement de fonction	Logement fourni gratuitement	Occupation provisoire	Autres	Unité : %
							Total
Urbain	69,5	20,6	1,7	6,7	1,5	0,0	100,0
Rural	89,3	3,3	1,1	4,6	1,8	0,0	100,0
Ensemble	85,2	6,8	1,2	5,0	1,7	0,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

284. L'analyse du statut d'occupation du logement, par quintile de consommation des ménages, révèle que c'est au niveau des plus pauvres que la proportion de la population propriétaire de son logement est la plus élevée (93,6%). Cette proportion diminue quand le rang du quintile augmente. Ainsi, elle est de 70,8% pour le quintile le plus élevé. Mais la tendance est plutôt inversée pour les autres statuts d'occupation. En effet, pour le statut de locataire, par exemple, 18,8% de la population du quintile des plus riches sont locataires des logements qu'ils occupent, contre 0,7% pour la population du premier quintile des plus pauvres.

Tableau 128 : Répartition de la population suivant le statut d'occupation du logement, par quintile

Quintile	Propriétaire	Locataire	Logement de fonction	Logement fourni gratuitement	Occupation provisoire	Autres	Unité : %
							Total
Plus pauvres	93,6	0,7	0,4	4,0	1,3	0,0	100,0
2 ^{ème} Quintile	90,9	2,3	0,6	4,4	1,8	0,0	100,0
3 ^{ème} Quintile	87,8	4,5	1,0	4,9	1,7	0,0	100,0
4 ^{ème} Quintile	83,0	7,8	1,3	5,9	2,1	0,1	100,0
Plus riches	70,8	18,8	2,8	5,9	1,7	0,1	100,0
Ensemble	93,6	0,7	0,4	4,0	1,3	0,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM2010

285. Suivant le Groupe Socio-Economique du chef de ménage, les exploitants agricoles moyens ainsi que les grands exploitants agricoles représentent les proportions les plus élevées, pour le statut de propriétaire de logement occupé, avec les taux respectifs de 95,6% et 95,3%. Par contre, ce sont les cadres moyens ou agents de maîtrise qui représentent le taux le plus faible pour ce statut. Le statut de locataire est plus fréquent chez les ouvriers salariés qualifiés (28,9%) et est plutôt rare chez les petits exploitants agricoles (1,4%) qui sont, d'ailleurs, en grande partie (92,1%), des propriétaires, sinon, qui occupent gratuitement le logement (4,5%).

Tableau 129 : Répartition de la population suivant le statut d'occupation du logement, et du Groupe Socio-Economique

Groupe Socio-Economique	Propriétaire	Locataire	Logement de fonction	Logement fourni gratuitement	Occupation provisoire	Unité : %	
						Autres	Total
Cadre supérieur	68,7	15,8	5,3	9,1	1,1	0,0	100,0
Cadre moyen ou agent de maîtrise	50,2	25,8	18,0	3,4	2,7	0,0	100,0
Ouvrier ou salarié qualifié	53,5	28,9	6,5	7,7	3,4	0,1	100,0
Ouvrier ou salarié non qualifié	54,4	19,9	9,2	13,5	3,1	0,0	100,0
Manœuvre	60,2	18,5	2,8	12,2	5,8	0,5	100,0
Stagiaire rémunéré	65,0	13,2	18,7	1,4	1,7	0,0	100,0
Indépendant	69,6	19,7	0,9	8,3	1,6	0,1	100,0
Chômeur	61,2	24,8	1,6	10,2	2,2	0,0	100,0
Inactif	86,9	7,8	0,2	3,7	1,6	0,0	100,0
Petit exploitant agricole	92,1	1,4	0,1	4,5	1,9	0,0	100,0
Moyen exploitant agricole	95,6	1,4	0,1	2,3	0,6	0,0	100,0
Grand exploitant agricole	95,3	1,8	0,4	1,4	1,2	0,0	100,0
Pêcheur	89,4	6,8	0,0	3,5	0,2	0,0	100,0
Autres	94,6	4,4	0,0	0,6	0,4	0,0	100,0
Ensemble	85,2	6,8	1,2	5,0	1,7	0,0	100,0

Source : NSTAT/DSM/EPM 2010

VIII.3 Surface moyenne occupée

286. Le logement occupé par un ménage représente en moyenne une superficie de 26 mètres carrés. Cette superficie accuse une légère baisse par rapport à 2005 (29 mètres carrés). Les superficies les plus élevées concernent les villas de type moderne avec une moyenne de 59 mètres carrés. Toutefois, ce type de logement est le moins fréquent. Les maisons individuelles de type traditionnel, qui est le type de logement le plus courant, ne présentent qu'une superficie moyenne de 26 mètres carrés. Cette valeur correspond à la moyenne nationale.

Tableau 130 : Surface moyenne occupée par ménage, selon le type de logement, par milieu de résidence

Type de logement	Urbain	Rural	Unité : %
Appartement	38,6	27,1	31,0
Studio	33,2	19,9	25,4
Chambre	24,1	27,3	26,0
Maison individuelle	28,0	25,0	25,6
Villa de type moderne	52,3	67,2	59,1
Autres	35,8	35,8	35,8
Ensemble	29,2	25,6	26,4

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

287. La superficie totale des pièces occupées est en relation positive avec le niveau de vie du ménage. Dans l'ensemble, la surface moyenne occupée par ménage augmente avec le rang du quintile de consommation. Cela est valable quel que soit le type de logement considéré. Pour tous types de logement confondus, cette superficie moyenne est de 18 mètres carrés pour les plus pauvres, et s'élève à plus de 32 mètres carrés pour les plus riches, si la moyenne nationale se situe autour de 26 mètres carrés.

Tableau 131 : Surface moyenne occupée par ménage, selon le type de logement, et le quintile

Type de logement	Plus pauvres	2 ^{ème} Quintile	3 ^{ème} Quintile	4 ^{ème} Quintile	Plus riches	Unité : %
Appartement	18,4	21,4	27,1	25,6	37,6	31,0
Studio	24,0	21,0	12,7	21,9	33,3	25,4
Chambre	18,6	20,8	26,0	28,3	27,0	26,0
Maison individuelle de type traditionnel	18,3	22,9	25,8	27,9	30,7	25,6
Villa de type moderne	27,3	32,6	36,8	36,6	62,4	59,1
Autres	NS*	18,2	44,4	35,2	39,1	35,8
Ensemble	18,3	22,7	25,9	27,9	32,4	26,4

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

* NS : Non statistiquement significatif

VIII.4 Caractéristiques des habitats

288. Cette partie se limite exclusivement à la description des caractéristiques des habitats à Madagascar. Effectuer une analyse normative sur le logement dans un territoire assez

diversifié comme Madagascar est très délicate, dans la mesure où la situation géographique, le climat, la végétation, et la culture, influent fortement sur le comportement des ménages en matière de logement.

VIII.4.1 Murs

289. Comme ce qui a pu être observé lors des EPM antérieures, la terre battue et l'écorce sont les matériaux les plus utilisés par les ménages malagasy pour construire les murs extérieurs de leurs habitations, avec des proportions respectives de 34,5% et de 31,4%. Pour le premier matériau suscité, c'est la région d'Ihorombe qui se distingue en tout premier lieu avec un taux de 81,0%. En seconde position se trouvent les régions d'Itasy et Bongolava avec des taux respectifs de 78,9% et 78,0%. Les régions d'Atsinanana, Vatovavy Fitovinany et Analanjirofo sont particulièrement caractérisées par l'usage des écorces, feuilles et tiges avec des proportions respectives de 83,6%, 83,0% et 75,8%. C'est d'ailleurs dans ces trois régions que la végétation est encore très dense. En outre, l'utilisation des briques est moins fréquente et ne concerne que 22,5% des habitations; elle prédomine dans les régions d'Analamanga (71,9%) et de Vakinankaratra (55,7%). Celle de la planche est localisée dans la région de l'Androy, où plus de 46% des habitats sont concernés. Les autres matériaux (contreplaqué, tôle ondulée, fût, pierre, parpaing) sont rarement utilisés.

Tableau 132 : Type de matériaux des murs extérieurs par région

Région	Ecorce, feuille, tige	Terre battue	Planche	Contre- plaqué	Tôle ondulée	Fût bidon	Pierre	Brique	Parpaing	Autres	Unité : %
											Total
Analamanga	0,1	20,2	3,3	0,1	0,0	0,0	0,1	71,9	4,1	0,2	100,0
Vakinankaratra	0,2	42,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	55,7	0,5	0,0	100,0
Itasy	1,4	78,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	19,5	0,1	0,0	100,0
Bongolava	1,1	78,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,8	4,1	0,0	100,0
Matsiatra Ambony	0,4	66,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	31,1	1,7	0,0	100,0
Amoron'i Mania	0,5	74,8	3,3	0,0	0,0	0,0	0,4	17,8	3,2	0,0	100,0
VatovavyFitovinany	83,0	9,1	5,3	0,0	0,1	0,0	0,0	1,5	1,0	0,0	100,0
Ihorombe	4,1	81,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,3	10,6	3,3	0,0	100,0
Atsimo Atsinanana	73,4	16,9	3,9	0,0	1,0	0,0	0,1	0,7	0,9	3,3	100,0
Atsinanana	83,6	0,3	9,8	0,0	4,0	0,0	0,0	0,1	1,7	0,5	100,0
Analanjrofo	75,8	0,9	18,7	0,0	1,8	0,0	0,0	0,0	0,9	1,9	100,0
Alaotra Mangoro	8,3	48,8	5,3	0,0	0,4	0,0	0,1	34,2	3,0	0,0	100,0
Boeny	39,4	37,9	1,5	0,3	4,8	1,5	0,3	7,4	6,8	0,1	100,0
Sofia	15,2	72,4	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	11,5	0,6	0,0	100,0
Betsiboka	5,0	79,8	0,1	0,0	0,0	0,0	0,7	12,8	1,6	0,0	100,0
Melaky	39,1	51,6	0,2	0,0	0,5	0,0	0,0	7,0	1,5	0,1	100,0
Atsimo Andrefana	29,7	42,9	4,7	0,0	3,9	0,0	0,3	16,6	1,8	0,0	100,0
Androy	10,8	21,8	46,6	0,0	0,6	0,0	1,5	17,4	0,8	0,6	100,0
Anosy	31,8	26,1	18,5	0,0	0,1	0,1	0,0	21,6	1,8	0,0	100,0
Menabe	18,5	66,8	6,0	0,0	0,1	0,3	0,1	3,7	4,4	0,0	100,0
DIANA	68,5	2,0	3,2	0,0	17,5	0,9	0,8	3,0	4,0	0,2	100,0
SAVA	74,7	0,1	18,5	0,0	4,8	0,1	0,4	0,2	1,3	0,0	100,0
Ensemble	31,4	34,5	7,0	0,0	1,8	0,1	0,2	22,5	2,2	0,3	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

290. Les ménages dirigés par un individu ayant un niveau d'instruction plus élevé habitent plus fréquemment dans des constructions en dur (briques, parpaings). En effet, pour ces groupes de chefs de ménage, les taux d'utilisation de briques et de parpaings comme matériaux des murs extérieurs sont respectivement de 49,0% et de 13,8%. Ces taux diminuent avec le niveau d'instruction des chefs de ménage. En effet, les chefs de ménage ayant un niveau d'instruction le plus bas utilisent surtout du matériau végétal (42,6%) et de la terre battue (36,9%).

Tableau 133 : Type de matériaux des murs extérieurs par niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction	Ecorce, feuille, tige	Terre battue	Planche	Contre-plaqué	Tôle ondulée	Fût bidon	Pierre	Brique	Parpaing	Autres	Unité: %
											Total
Sans instruction	42,6	36,9	7,4	0,0	0,9	0,1	0,1	11,3	0,4	0,4	100,0
Primaire	27,8	36,5	6,1	0,0	1,6	0,1	0,3	25,5	1,8	0,3	100,0
Secondaire	25,5	29,2	8,1	0,1	3,6	0,2	0,2	29,0	3,9	0,3	100,0
Supérieur	9,4	12,0	9,9	0,0	5,1	0,1	0,3	49,0	13,8	0,5	100,0
Ensemble	31,4	34,5	7,0	0,0	1,8	0,1	0,2	22,5	2,2	0,3	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

291. L'usage des matériaux durables et plus coûteux (briques) est plus fréquent chez les riches (36,8%) que chez les pauvres (9,2%). Cependant, l'utilisation de la terre battue et du matériau végétal, qui sont les plus courants chez les pauvres, ne sont pas négligeables chez les riches (23,8% et 20,4% respectivement).

Tableau 134 : Type de matériaux des murs extérieurs par quintile de consommation

Quintile	Ecorce, feuille, tige	Terre battue	Planche	Contre-plaqué	Tôle ondulée	Fût bidon	Pierre	Brique	Parpaing	Autres	Unité: %
											Total
Plus pauvres	48,4	32,8	8,2	0,0	0,3	0,0	0,2	9,2	0,3	0,6	100,0
2 ^{ème} Quintile	39,0	40,6	5,3	0,0	1,1	0,0	0,2	13,2	0,2	0,4	100,0
3 ^{ème} Quintile	33,4	40,5	5,9	0,0	1,3	0,1	0,3	17,8	0,7	0,1	100,0
4 ^{ème} Quintile	25,5	39,4	7,0	0,0	1,4	0,1	0,1	24,9	1,3	0,2	100,0
Plus riches	20,4	23,8	8,0	0,1	3,9	0,3	0,3	36,8	6,1	0,4	100,0
Ensemble	31,4	34,5	7,0	0,0	1,8	0,1	0,2	22,5	2,2	0,3	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM2010

VIII.4.2 Plancher

292. La terre battue et, dans une moindre mesure, le bois sont les matériaux les plus utilisés par les ménages résidants à Madagascar pour la construction du plancher, avec des taux d'utilisation respectifs de 44,1% et de 28,2%. Comme en 2005, l'utilisation de la terre battue est très fréquente dans la région d'Ihorombe (84%). Dans la région de Melaky, le taux d'utilisation de la terre battue a augmenté entre 2005 (78,2%) et 2010 (84%). L'utilisation du bois est prépondérante dans les régions de Vatovavy Fitovinany (79,2%) et de SAVA (70,8%), zones forestières de Madagascar. Le troisième matériau le plus utilisé est le ciment avec près de 19% des ménages qui en ont recours. C'est dans la région d'Analamanga que le ciment est le plus utilisé (42,6%), suivie d'Alaotra Mangoro (40,5%) où le taux d'utilisation a nettement augmenté par rapport à 2005 (26,7%).

Tableau 135 : Type de matériaux du plancher par région

Région	Terre battue	Bois	Pierre brique	Ciment béton	Unité: %	
					Autres	Total
Analamanga	32,0	24,7	0,4	42,6	0,3	100,0
Vakinankaratra	61,6	25,7	0,7	12,1	0,0	100,0
Itasy	71,9	13,1	0,6	14,4	0,0	100,0
Bongolava	75,8	5,1	0,8	18,0	0,3	100,0
Matsiatra Ambony	72,7	17,3	1,5	8,5	0,0	100,0
Amoron'i Mania	72,5	23,9	0,0	3,6	0,0	100,0
Vatovavy Fitovinany	14,9	79,2	0,1	4,0	1,9	100,0
Ihorombe	84,0	1,2	0,0	14,7	0,1	100,0
Atsimo Atsinanana	18,3	44,1	0,1	2,3	35,2	100,0
Atsinanana	4,2	52,2	0,3	9,5	33,9	100,0
Analanjirofo	1,1	30,3	0,5	7,2	60,8	100,0
Alaotra Mangoro	30,8	27,7	0,6	40,5	0,4	100,0
Boeny	63,5	6,4	0,0	29,7	0,4	100,0
Sofia	72,5	2,4	0,3	24,6	0,2	100,0
Betsiboka	75,8	0,1	0,5	23,0	0,5	100,0
Melaky	84,1	3,8	0,0	11,8	0,3	100,0
Atsimo Andrefana	74,4	0,3	0,0	25,3	0,0	100,0
Androy	75,1	20,0	0,0	4,5	0,3	100,0
Anosy	73,9	11,2	0,3	6,6	7,9	100,0
Menabe	66,6	4,8	0,0	28,5	0,2	100,0
DIANA	2,9	59,2	0,2	37,5	0,2	100,0
SAVA	1,0	70,8	1,3	6,9	20,1	100,0
Ensemble	44,1	28,2	0,4	18,9	8,3	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

293. Le type de plancher le plus en usage dans les habitats des ménages malagasy est la terre battue. Il représente 44,2% des cas, au niveau national. On rencontre surtout ce type en milieu rural (47,4%). Dans les habitats en milieu urbain, ce sont les planchers faits en ciment, béton, ou fibrociment que l'on trouve le plus fréquemment, avec une proportion de 36,0%, contre 14,1% en milieu rural. Toutefois, il faut signaler que la proportion des ménages urbains qui ont la terre battue comme type de plancher est assez élevée (32,7%). Le plancher en bois tient aussi une place importante dans les ménages malagasy et est d'égale importance quel que soit le milieu (28,6% en milieu rural et 27,0% en milieu urbain).

Tableau 136 : Type de matériaux du plancher par milieu

Milieu	Terre battue	Bois	Pierre brique	Ciment béton	Autres	Unité: %
						Total
Urbain	32,7	27,0	0,6	36,0	3,7	100,0
Rural	47,4	28,6	0,4	14,1	9,6	100,0
Ensemble	44,1	28,2	0,4	18,9	8,3	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM2010

294. L'utilisation du ciment et de la terre battue pour le plancher reflète le niveau de vie du ménage. Presque la moitié des ménages les plus riches utilisent le ciment pour construire le plancher de leur maison (40,6% en 2010, contre 33,1% en 2005). Cette proportion est plus faible chez les pauvres et accuse encore une diminution entre 2005 et 2010 (3,3% en 2010, contre 4,4% en 2005). Plus de la moitié de ces derniers utilisent la terre battue (55,4%, contre 49,1% en 2005). Cependant, l'utilisation du bois comme matériaux du plancher, laquelle est en seconde position chez les pauvres, affiche une diminution entre 2005 et 2010 (23,5% en 2010 contre 40,3% en 2005).

Tableau 137 : Type de matériaux du plancher par quintile de consommation

Quintile	Terre battue	Bois	Pierre brique	Ciment béton	Autres	Unité : %
						Total
Plus pauvre	55,4	23,5	0,2	3,3	17,7	100,0
2 ^{ème} Quintile	54,3	29,0	0,3	4,9	11,6	100,0
3 ^{ème} Quintile	52,0	29,0	0,2	10,0	8,8	100,0
4 ^{ème} Quintile	44,6	28,8	0,6	21,4	4,7	100,0
Plus riches	25,8	29,5	0,6	40,6	3,5	100,0
Ensemble	44,1	28,2	0,4	18,9	8,3	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VIII.4.3 Plafonds

295. Les maisons des ménages malagasy ne disposant pas de plafond pour leur logement représentent une proportion de 67,3% en 2010, contre 60,5% en 2005. Ce cas est très courant quel que soit le milieu de résidence. Pour les habitats qui ont un plafond, le principal matériau utilisé par les ménages est le bois (12,0%), et la proportion est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (23,2% et 8,9%). En milieu rural, les ménages utilisent surtout du matériau végétal (10,8%) ou de la terre battue (7,9%).

Tableau 138 : Type de matériaux, fixe, du plafond, par milieu de résidence

Milieu	Ecorce feuille	Terre battue	Bois (planche)	Parpaing	Natte	Sans plafond	Autres	Unité : %
								Total
CUS	6,4	7,6	23,2	1,6	1,7	58,4	1,4	100,0
Rural	10,8	7,9	8,9	0,6	1,1	69,8	1,0	100,0
Ensemble	9,7	7,8	12,0	0,8	1,2	67,3	1,1	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VIII.4.4 Evacuation des ordures ménagères

296. Pour se débarrasser de leurs ordures ménagères, la majorité des ménages malagasy les jettent toujours dans la nature, et ce, même si la proportion a diminué en 2010 par rapport à 2005 (55,5% contre 58,7% en 2005). Par ailleurs, 28,3% (contre 22,6% en 2005) les brûlent et 10,1% (contre 12,4% en 2005) les enterrent. Le ramassage public ne concerne que 4,9% des ménages (contre 4,7% en 2005).

297. C'est dans la région d'Atsimo-Atsinanana que l'on rencontre la plus forte proportion de ménages qui jettent les ordures ménagères (96,8%). La plus faible proportion pour cette pratique se rencontre dans la région de Vakinankaratra (10,2%) où les ménages préfèrent plutôt les brûler. C'est d'ailleurs dans cette région que la proportion des ménages qui brûlent les ordures ménagères est la plus élevée (68,5%). Enterrer les ordures ménagères est plutôt pratiqué dans les régions d'Itasy et de Bongolava (19,5%) ainsi que dans celles d'Analamanga et de Vakinankaratra (respectivement 18,3% et 18,0%). Ces régions sont parmi les zones à vocation agricole et les ordures enterrées peuvent être utilisées comme engrais. Le taux de ramassage public le plus élevé se rencontre dans la région d'Analamanga (23,8%, contre 18,4% en 2005).

Tableau 139 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères, par région

Région	Ramassage	Jetées par le ménage	Brûlées par le ménage	Enterrées	Autres	Unité : %
						Total
Analamanga	23,8	14,8	42,7	18,3	0,4	100,0
Vakinankaratra	3,3	10,2	68,5	18,0	0,0	100,0
Itasy	1,0	10,9	68,2	19,5	0,3	100,0
Bongolava	0,3	59,4	20,9	19,5	0,0	100,0
Matsiatra Ambony	1,6	28,8	51,2	10,2	8,2	100,0
Amoron'i Mania	1,5	12,2	59,8	16,9	9,6	100,0
Vatovavy Fitovinany	1,7	84,8	10,5	3,0	0,1	100,0
Ihorombe	1,3	86,5	9,8	2,4	0,0	100,0
Atsimo Atsinanana	0,4	96,8	1,7	0,9	0,3	100,0
Atsinanana	1,3	81,2	3,9	13,5	0,1	100,0
Analanjirofo	0,9	84,9	1,9	11,8	0,6	100,0
Alaotra Mangoro	8,2	46,5	27,6	14,6	3,1	100,0
Boeny	6,0	58,8	31,1	3,5	0,6	100,0
Sofia	0,8	81,5	13,0	4,6	0,0	100,0
Betsiboka	0,0	85,5	9,9	4,6	0,0	100,0
Melaky	0,5	78,7	15,5	5,3	0,0	100,0
Atsimo Andrefana	3,4	64,8	23,4	8,4	0,1	100,0
Androy	0,5	69,5	23,6	6,4	0,0	100,0
Anosy	1,0	86,5	10,4	2,1	0,1	100,0
Menabe	0,8	80,4	18,2	0,6	0,0	100,0
DIANA	3,1	40,8	51,4	3,4	1,4	100,0
SAVA	1,1	85,1	5,9	4,9	3,1	100,0
Ensemble	4,9	55,5	28,3	10,1	1,3	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

298. Le mode d'évacuation des ordures le plus utilisé par les ménages malagasy est de les jeter dans la nature. Plus de la moitié des ménages le pratiquent (55,5%). L'usage est fréquent en milieu rural (60,8%) mais la proportion est aussi assez conséquente en milieu urbain (36,5%). Sinon, les ménages préfèrent brûler leurs ordures (28,3%), avec à peu près les mêmes proportions dans les deux milieux (30,2% en milieu urbain et 27,8% en milieu rural) ; ou encore les enterrer (10,1%) : un moyen qui peut aider à avoir du compost pour les activités agricoles. Cependant, la proportion des ménages qui s'adonnent à cette pratique est plus faible en milieu rural (8,5%) qu'en milieu urbain (15,9%). Le ramassage public se rencontre surtout en milieu urbain (16,8%) ; il est encore méconnu des ménages ruraux (1,5%).

Tableau 140 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères, par milieu

Milieu	Ramassage	Jetées par le ménage	Brûlées par le ménage	Enterrees	Autres	Unité : %
						Total
Urbain	16,8	36,5	30,2	15,9	0,7	100,0
Rural	1,5	60,8	27,8	8,5	1,5	100,0
Ensemble	4,9	55,5	28,3	10,1	1,3	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

299. Ce sont les ménages où le niveau d'instruction du chef est le plus élevé qui jettent le moins les ordures ménagères dans la nature. Pour ces ménages, le taux est de 28%, tandis qu'il est de 74,2% pour ceux dont le chef est sans instruction. Les proportions des ménages adoptant les autres pratiques augmentent avec le niveau d'instruction de leur chef.

Tableau 141 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères, par niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction	Ramassage	Jetées par le ménage	Brûlées par le ménage	Enterrees	Autres	Unité : %
						Total
Sans instruction	1,1	74,2	19,3	4,5	1,0	100,0
Primaire	4,2	50,2	31,9	12,4	1,3	100,0
Secondaire	8,4	41,6	34,8	13,5	1,8	100,0
Supérieur	28,7	22,7	32,4	14,6	1,7	100,0
Ensemble	4,9	55,5	28,3	10,1	1,3	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VIII.4.5 Le type de combustible utilisé

300. Le bois ramassé demeure le type de combustible le plus utilisé par les ménages et la situation est presque inchangée par rapport à 2005 (77,7%, contre 77,1% en 2005), suivi du charbon (17,1%, contre 17,4% en 2005), du bois acheté (4,5%, contre 4,6% en 2005), et, dans une moindre mesure, du gaz (0,2% contre 0,3% en 2005). Le gaz et l'électricité sont des produits qui figurent parmi les besoins ordinaires des ménages malagasy (2 ménages sur 1000 utilisent le gaz comme combustible pour la cuisine).

301. C'est dans la région d'Amoron'i Mania que l'on rencontre la proportion la plus élevée de ménages (93,8%) ayant recours au bois ramassé, comme principal combustible pour la cuisine. Parmi les 22 régions, celle d'Analambana représente la proportion la plus élevée de ménages (48,2%) qui utilisent le charbon de bois comme combustible, et c'est d'ailleurs le type préféré des ménages de cette région vis-à-vis des autres. En outre, même si l'utilisation

du gaz est très rare au niveau des ménages malagasy, la région d'Analamanga marque un niveau de 1,3%. Pour le bois acheté, le taux d'utilisation le plus élevé est celui d'Atsimo Andrefana (12,2%).

Tableau 142 : Répartition des ménages selon le principal type de combustible utilisé pour la cuisine, par région

Région	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon	Gaz	Électricité	Pétrole	Autres	Unité : %
								Total
Analamanga	44,9	4,2	48,2	1,3	0,9	0,1	0,4	100,0
Vakinankaratra	82,2	5,0	12,7	0,0	0,0	0,1	0,1	100,0
Itasy	85,2	9,1	5,2	0,0	0,1	0,3	0,1	100,0
Bongolava	83,2	6,1	10,4	0,0	0,2	0,0	0,2	100,0
Matsiatra Ambony	85,7	3,2	11,1	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0
Amoron'i Mania	93,8	0,7	5,4	0,1	0,0	0,0	0,0	100,0
Vatovavy Fitovinany	90,1	3,9	6,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Ihorombe	77,9	2,0	16,1	0,0	0,0	0,1	3,9	100,0
Atsimo Atsinanana	92,4	3,3	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Atsinanana	82,3	3,9	12,7	0,1	0,2	0,4	0,6	100,0
Analanjirofo	86,2	5,3	7,5	0,1	0,2	0,0	0,7	100,0
Alaotra Mangoro	65,3	9,1	25,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Boeny	70,7	2,2	26,8	0,2	0,0	0,1	0,0	100,0
Sofia	83,8	2,6	13,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Betsiboka	87,5	2,9	9,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Melaky	89,7	2,2	8,0	0,0	0,0	0,1	0,0	100,0
Atsimo Andrefana	67,3	12,2	20,1	0,0	0,1	0,1	0,2	100,0
Androy	90,2	7,2	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Anosy	89,8	2,0	8,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Menabe	78,3	3,0	18,6	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0
DIANA	69,0	0,9	29,0	0,2	0,1	0,0	0,7	100,0
SAVA	91,7	1,9	6,1	0,1	0,0	0,0	0,3	100,0
Ensemble	77,7	4,5	17,1	0,2	0,2	0,1	0,2	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

302. Dans l'ensemble, sept ménages malagasy sur dix utilisent des bois ramassés comme type de combustible pour la cuisine. Une analyse suivant le milieu dévoile le contraste entre urbain et rural quant à l'utilisation du type de combustible. En milieu rural, 86,9% des ménages ont encore recours aux bois ramassés, contre 45,0% en milieu urbain. En revanche, seulement 8,7% des ménages utilisent le charbon de bois en milieu rural, contre 47,1% en milieu urbain. Le gaz et l'électricité sont encore inaccessibles à la majorité des ménages, même aux urbains (0,7% et 0,3% respectivement).

Tableau 143 : Répartition des ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisine, par milieu de résidence

Milieu	Unité : %							
	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon	Gaz	Électricité	Pétrole	Autres	Total
Urbain	45,0	6,1	47,1	0,7	0,3	0,1	0,7	100,0
Rural	86,9	4,1	8,7	0,0	0,1	0,1	0,1	100,0
Ensemble	77,7	4,5	17,1	0,2	0,2	0,1	0,2	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

303. L'utilisation du type de combustible varie suivant le niveau d'instruction du chef de ménage. Plus le niveau d'instruction du chef est élevé, plus le ménage utilise du charbon (71,2%) et moins il se sert du bois ramassé (17,6%). Et à l'inverse, si le chef de ménage est moins instruit, plus le ménage consomme abondamment du bois ramassé (93,0%) et moins il utilise du charbon (3,9%). Le gaz et l'électricité sont plutôt utilisés par les ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur, et à moindre mesure un niveau secondaire.

Tableau 144 : Répartition des ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisine, selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction	Unité : %							
	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon	Gaz	Électricité	Pétrole	Autres	Total
Sans instruction	93,0	2,9	3,9	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0
Primaire	78,1	5,1	16,6	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0
Secondaire	60,3	6,4	32,3	0,2	0,4	0,2	0,3	100,0
Supérieur	17,6	4,5	71,2	3,2	2,4	0,4	0,7	100,0
Ensemble	77,7	4,5	17,1	0,2	0,2	0,1	0,2	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

304. Plus le ménage est pauvre, plus l'utilisation du bois ramassé est fréquente (96,8%). Mais bien que bon nombre de ménages riches consomment du charbon (43,7%), la plupart d'entre eux (48,3%) utilisent encore le bois ramassé pour faire la cuisine.

Tableau 145 : Répartition des ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisine, selon le quintile de consommation

Quintile de consommation	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon	Gaz	Électricité	Pétrole	Autres	Unité : %
								Total
Plus pauvres	96,8	1,8	1,2	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0
2 ^{ème} Quintile	94,8	2,4	2,6	0,0	0,0	0,1	0,1	100,0
3 ^{ème} Quintile	89,1	3,6	7,1	0,0	0,0	0,1	0,1	100,0
4 ^{ème} Quintile	77,9	6,7	14,9	0,0	0,2	0,1	0,3	100,0
Plus riches	48,3	6,3	43,7	0,7	0,5	0,1	0,4	100,0
Ensemble	77,7	4,5	17,1	0,2	0,2	0,1	0,2	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VIII.4.6 Source d'éclairage

305. Le pétrole lampant est toujours la principale source d'éclairage des ménages puisqu'un peu plus de huit ménages sur dix l'utilisent (81,2%, contre 82,2% en 2005). L'accès à l'électricité concerne 13,3% des ménages (12,3% en 2005) et l'éclairage à la bougie, 3,8% (3,1% en 2005). La région d'Analamanga possède la plus forte proportion de ménages ayant accès à l'électricité, même si cette proportion accuse une baisse par rapport à 2005 (39,0%, contre 43,3% en 2005). Près de deux ménages sur dix ont l'électricité dans la région du DIANA ; un ménage sur dix, dans les régions d'Itasy, de Menabe, d'Atsimo Atsinanana, et de d'Atsinanana; et seulement 0,2% dans la région de l'Androy.

Tableau 146 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage, par région

Région	Electricité	Générateur	Pétrole lampant	Bougies	Autres	Total	Unité : %
Analamanga	39,0	1,0	45,5	13,0	1,5	100,0	
Vakinankaratra	9,3	1,0	78,0	5,1	6,7	100,0	
Itasy	13,2	5,1	77,7	3,2	0,9	100,0	
Bongolava	4,6	0,9	83,0	10,4	1,1	100,0	
Matsiatra Ambony	7,4	0,0	90,7	1,0	1,0	100,0	
Amoron'i Mania	3,8	0,4	92,8	2,7	0,4	100,0	
Vatovavy Fitovinany	4,0	0,9	93,7	0,1	1,3	100,0	
Ihorombe	4,4	1,1	93,3	1,2	0,0	100,0	
Atsimo Atsinanana	2,6	0,1	96,5	0,4	0,4	100,0	
Atsinanana	10,7	1,8	85,3	1,6	0,7	100,0	
Analanjirofo	9,7	0,4	84,8	1,5	3,6	100,0	
Alaotra Mangoro	9,7	1,7	72,5	15,1	1,0	100,0	
Boeny	15,4	1,1	82,2	0,8	0,5	100,0	
Sofia	7,0	0,7	91,0	1,1	0,3	100,0	
Betsiboka	5,7	0,2	90,8	2,0	1,4	100,0	
Melaky	5,0	0,8	92,7	0,9	0,6	100,0	
Atsimo Andrefana	11,4	0,8	83,3	1,1	3,5	100,0	
Androy	0,2	1,4	95,4	0,0	3,0	100,0	
Anosy	5,6	0,4	92,1	0,2	1,8	100,0	
Menabe	12,5	1,2	82,0	3,1	1,2	100,0	
DIANA	19,7	1,4	78,3	0,5	0,2	100,0	
SAVA	6,1	0,7	92,9	0,1	0,3	100,0	
Ensemble	12,3	1,0	81,2	3,8	1,7	100,0	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

306. La situation générale, c'est-à-dire le niveau national concernant le branchement à l'électricité comme source d'éclairage, masque les inégalités selon les milieux. En effet, si, dans l'ensemble, 12,3% des ménages malagasy ont accès à l'électricité, ce pourcentage est de 39,1% en milieu urbain. En milieu rural, seulement 4,8% des ménages y ont accès. Toujours en milieu rural, environ neuf ménages sur dix se servent du pétrole lampant comme source d'éclairage, contrairement au milieu urbain où moins de trois ménages sur dix l'utilisent ainsi. On remarque que les ménages en milieu rural ne se servent pas souvent de bougie comme source d'éclairage.

Tableau 147 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage, par milieu de résidence

Milieu	Electricité	Générateur				Unité : %
			Pétrole lampant	Bougies	Autres	
Urbain	39,1	0,8	53,8	5,8	0,5	100,0
Rural	4,8	1,1	88,9	3,2	2,1	100,0
Ensemble	12,3	1,0	81,2	3,8	1,7	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

307. Le pétrole lampant, qui est la source d'éclairage la plus utilisée à Madagascar, concerne la quasi-totalité des ménages pauvres, c'est-à-dire ceux des deux premiers quintiles. Neuf ménages sur dix chez ceux du troisième quintile s'en servent comme source d'éclairage. Néanmoins, un peu plus de la moitié des ménages les plus riches l'utilisent comme source d'éclairage. L'électricité en tant que source d'éclairage est l'apanage des ménages les plus riches.

Tableau 148 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage, par quintile de consommation

Quintile de consommation	Electricité	Générateur				Unité : %
			Pétrole lampant	Bougies	Autres	
Plus pauvres	0,7	0,4	95,8	0,3	2,9	100,0
2 ^{ème} Quintile	0,8	0,8	96,3	0,8	1,4	100,0
3 ^{ème} Quintile	2,9	0,5	93,5	1,6	1,5	100,0
4 ^{ème} Quintile	8,9	1,2	83,6	4,7	1,6	100,0
Plus riches	35,1	1,7	53,3	8,4	1,5	100,0
Ensemble	12,3	1,0	81,2	3,8	1,7	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

VIII.4.7 Type de toilette

308. Ce sont les latrines avec plateforme (en bois ou en terre) qui sont les plus utilisées par les ménages (33,1%). Plus de quatre individus sur dix, résidant en milieu urbain, utilisent ce type de toilette, et trois individus sur dix, en milieu rural. On rencontre plutôt les toilettes améliorées (cabinet avec siège anglais, ou toilette à la turque, ou toilette avec plateforme à béton lisse, porcelaine, etc.) en milieu urbain. Mais il faut noter que plus de la moitié de la population (52,8%, contre 41,4% en 2005) ne possèdent pas de toilette, et déversent leurs défécations dans la nature. Le cas est fréquent en milieu rural (58,5%, contre 46,2% en 2005).

Tableau 149 : Répartition de la population selon le type de toilette, par milieu

Milieu	Cabinet avec siège anglais	Toilette à la turque	Toilette avec plateforme à béton lisse, porcelaine, fibre de verre	Latrines avec plateforme en bois, terre, ...	Trou ouvert	Dans la nature	Unité : %	
							Autres	Total
Urbain	2,6	7,9	5,0	42,3	10,9	30,7	0,6	100,0
Rural	0,6	3,0	0,8	30,8	6,1	58,5	0,2	100,0
Ensemble	1,0	4,0	1,7	33,1	7,1	52,8	0,3	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

309. L'utilisation de latrines, ou d'un type de toilette meilleur, touche davantage les plus riches que les pauvres. En effet, si 63,5% des plus riches utilisent des latrines, ils ne sont que 21,0% chez les plus pauvres. Cependant, si 74,5% des pauvres ne possèdent pas de toilette, ce taux est de 26,7% chez les plus riches.

Tableau 1500 : Répartition de la population selon le type de toilette, par quintile

Quintile	Cabinet avec siège anglais	Toilette à la turque	Toilette avec plateforme à béton lisse, porcelaine, fibre de verre	Latrines avec plateforme en bois, terre, ...	Trou ouvert	Dans la nature	Unité : %	
							Autres	Total
Plus pauvres	0,1	1,4	0,2	19,3	4,5	74,5	0,0	100,0
2 ^{ème} Quintile	0,4	2,0	0,2	26,8	6,0	64,0	0,7	100,0
3 ^{ème} Quintile	0,2	3,3	0,8	34,9	6,9	53,8	0,2	100,0
4 ^{ème} Quintile	0,5	4,7	1,3	39,8	8,6	45,1	0,1	100,0
Plus riches	4,0	8,8	5,9	44,8	9,3	26,7	0,5	100,0
Ensemble	1,0	4,0	1,7	33,1	7,1	52,8	0,3	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

310. Le niveau d'instruction du chef de ménage joue un rôle explicatif dans l'utilisation de toilette. En effet, parmi les ménages dont le chef est sans instruction, 76,7% défèquent dans la nature, contre 9,9% pour ceux dont le chef a un niveau supérieur. L'utilisation de latrines, ou d'un type meilleur, est de 78,9% parmi les ménages dont le chef a un niveau universitaire, et de 51,5% parmi ceux dont le chef a un niveau secondaire. Par contre, pour les ménages dont le chef est sans instruction, la proportion de la population utilisant des latrines ou des types meilleurs, n'est que de 18,9%.

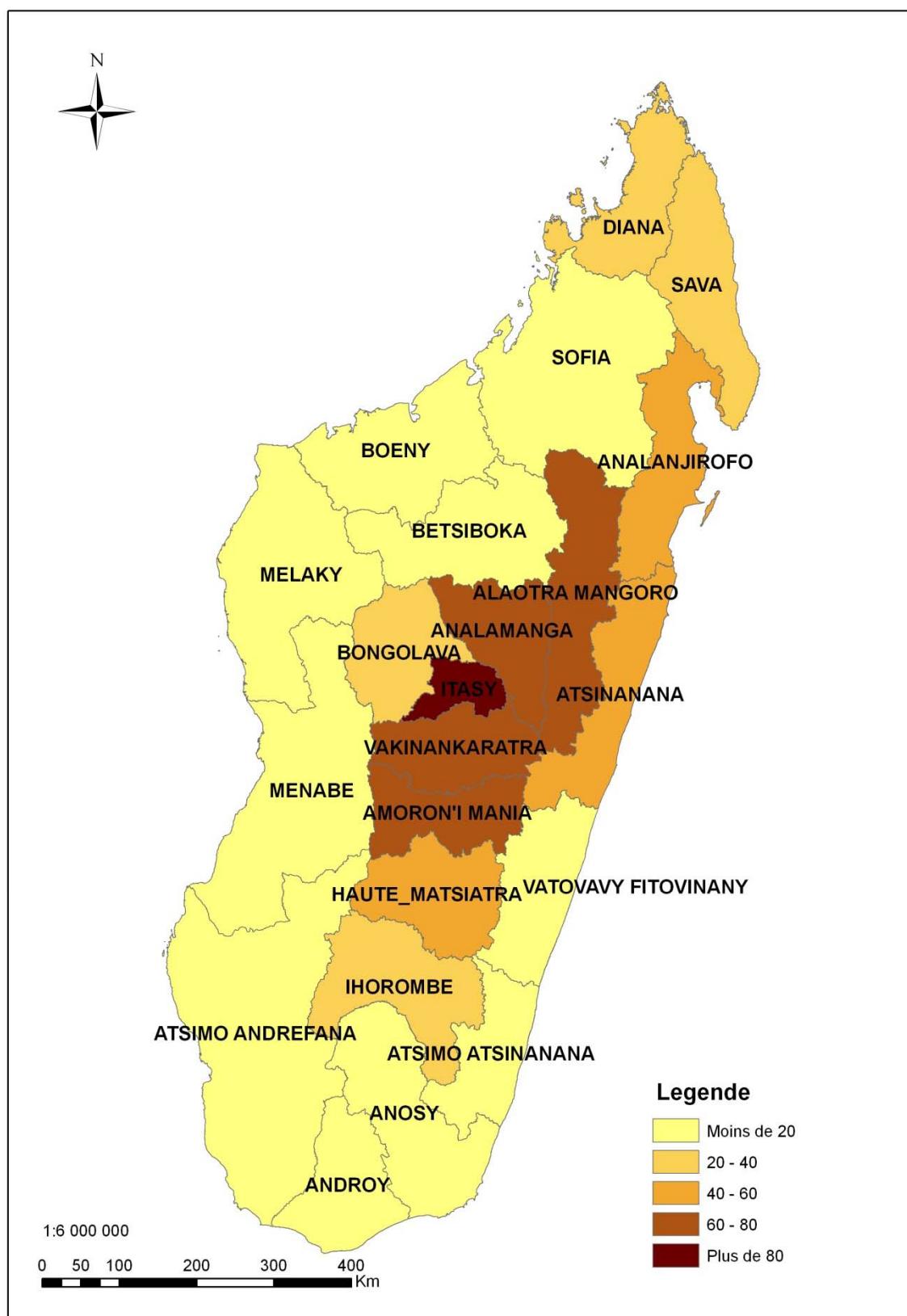
Tableau 1511 : Répartition de la population selon le type de toilette, et selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction	Cabinet avec siège anglais	Toilette à la turque	Toilette avec plateforme à béton lisse, porcelaine, fibre de verre	Latrines avec plateforme en bois, terre, ...				Dans Trou ouvert	la nature	Autres	Total	Unité : %
				Trou ouvert	Dans la nature	Dans Autres	Total					Unité : %
Sans instruction	0,3	1,4	0,3	16,9	4,1	76,7	0,3	100,0				
Primaire	0,5	4,4	1,2	41,3	7,6	44,8	0,3	100,0				
Secondaire	1,9	6,0	3,6	40,0	10,9	37,3	0,3	100,0				
Supérieur	11,2	14,2	13,3	39,5	11,7	9,9	0,3	100,0				
Ensemble	1,0	4,0	1,7	33,1	7,1	52,8	0,3	100,0				

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

311. Au niveau des régions, celle d'Itasy présente le taux le plus élevé quant à l'accès aux latrines améliorées. En effet, 82,3% de la population de cette région ont accès à l'assainissement de type amélioré. Les régions d'Analalamanga (79,1%) et de Vakinankaratra (75,4%) se trouvent respectivement en deuxième et troisième position. Cependant, dans six régions de Madagascar, à peine 10% seulement de leur population respective ont accès aux latrines améliorées, à savoir Atsimo Atsinanana (5,1%), Androy (5,2%), Melaky (7,7%), Anosy (8,6%), Vatovavy Fitovinany (9,8%), et Atsimo Andrefana (10,3%).

Carte 4 : Taux d'accès aux latrines améliorées selon la région



Source : INSTAT/DSM/EPM2010

VIII.4.8 La principale source d'eau à boire

312. L'approvisionnement en eau auprès des robinets publics concerne 11,5% de la population, contre 18,6% en 2005. Seulement 3,0% de la population s'approvisionnent à une plomberie (c'est-à-dire à un robinet dans le logement, ou à un robinet privé dans la cour, ou à un robinet commun dans la cour), contre 5,0% en 2005. Plus de la moitié de la population (54,2%, contre 49,7% en 2005) s'approvisionnent dans les rivières, lacs ou autres sources d'eau non protégée.

Tableau 152 : Répartition de la population selon la principale source d'eau à boire, par milieu de résidence

Milieu	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Robinet dans le logement	3,6	0,2	0,9
Robinet privé dans la cour	4,1	0,2	1,0
Robinet commun dans la cour	3,6	0,4	1,1
Robinet public/fontaine publique	28,2	7,3	11,5
Forage muni de pompe motrice humaine	1,8	1,8	1,8
Puits muni de pompe à motrice humaine	3,8	3,1	3,3
Puits sans pompe recouvert (protégé)	12,7	10,3	10,8
Puits sans pompe non recouvert (protégé)	9,6	13,0	12,3
Source protégée ou couverte	2,7	2,0	2,2
Source non protégée	13,8	24,9	22,6
Rivière, barrage, lac, mare	14,6	35,9	31,6
Eau de pluie	0,1	0,2	0,2
Service Camion citerne	0,0	0,0	0,0
Vendeur d'eau	1,4	0,5	0,7
Eau de bouteille	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

313. Au sens de l'EPM, on entend par eau protégée, ou eau potable, l'eau en provenance de l'une des sources suivantes : robinet dans le logement, robinet privé dans la cour, robinet commun dans la cour, robinet public/fontaine publique, forage muni de pompe motrice humaine, puits muni de pompe à motrice humaine, puits sans pompe recouvert (protégé), puits sans pompe non recouvert (protégé), source protégée ou couverte. Ainsi, le taux d'accès à l'eau protégée est de 44,9% (contre 39,6% en 2005). Cependant, si ce taux n'est que de 38,5% en milieu rural, il est élevé en milieu urbain (70,0%).

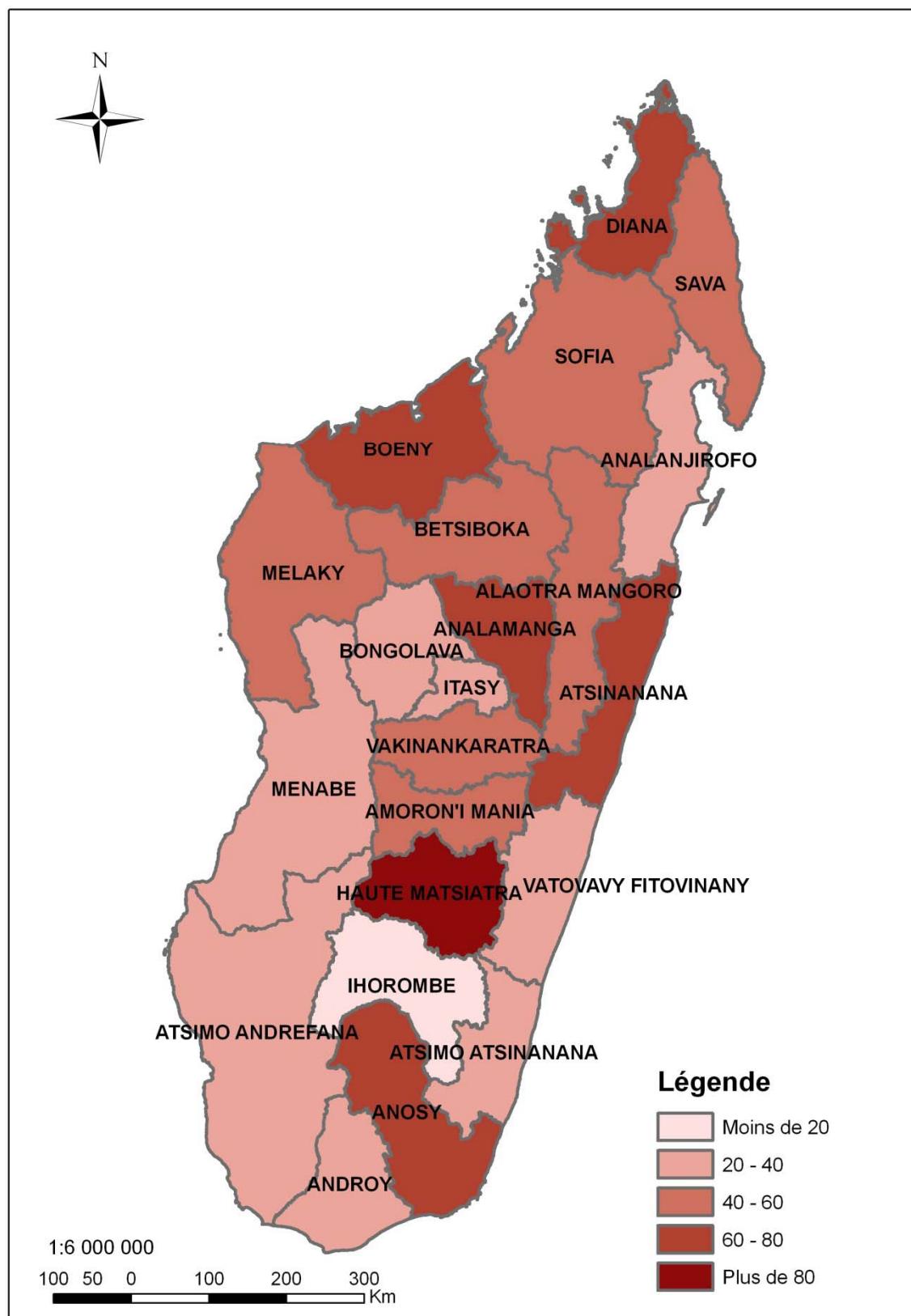
Tableau 153 : Taux d'accès à l'eau potable, selon le milieu de résidence

Unité : %		
Urbain	Rural	Ensemble
70,0	38,5	44,9

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

314. C'est dans dix régions, sur les vingt-deux qui existent, que la moitié, au moins, de la population a accès à l'eau potable. La région de Diana présente la plus forte proportion de population ayant accès à l'eau potable (83,4%), suivie de la région d'Analamanga (70,5%). Cependant, on rencontre quatre régions, à savoir Atsimo Atsinanana, Matsiatra Ambony Atsinanana, et Analanjirofo, où moins du quart de leur population respective a accès à l'eau potable (respectivement 11,9%, 20,6%, 21,1% et 24,3%).

Carte 5 : Taux d'accès à l'eau protégée selon les régions



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

IX. AVOIRS

(par Arison Rivo ANDRIATSITOAINA¹³ et Ranto Harivelo RAMANANJATO¹⁴)

IX.1 Possession de biens durables

315. Dans l'ensemble, la proportion de ménages possédant une chaise (52% pour cette année 2010) n'a pas significativement évolué par rapport à 2005. Elle est au niveau le plus bas dans la région Atsimo Atsinanana (15%), et atteint son point culminant (82,0%) dans la région d'Analamanga. Seulement 46% des ménages disposent de ce mobilier, en milieu rural, contre 70% en milieu urbain. Par ailleurs, au niveau national, le taux de possession de machine à coudre est de 9% cette année, contre 11% en 2005, et accuse de ce fait une diminution de 2 points. Seules cinq régions (Analamanga, Analanjorofo, SAVA, Alaotra Mangoro et Melaky) enregistrent des taux supérieurs à la moyenne nationale. En outre, les proportions de ménages qui possèdent une radio et une radio cassette sont respectivement de 15% et de 13%. Pour le cas particulier de la radio cassette, la région d'Analamanga se démarque des autres avec une proportion qui représente plus du triple de celle de l'ensemble des ménages.

Tableau 154 : Taux de possession de certains biens par région de résidence

Région	Chaises	Machines à coudre	Radios	Radios-Cassettes	Postes TV	Bicyclettes	Téléphones portables	Unité : %
								Lecteur CD, VCD, DVD, et autres lecteurs
Analamanga	82,0	16,6	24,7	38,7	49,4	24,6	52,5	29,6
Vakinankaratra	64,2	5,2	18,1	9,9	61,8	42,8	35,3	6,5
Itasy	53,0	5,5	19,2	11,5	60,9	38,6	23,8	6,5
Bongolava	35,6	6,3	11,1	6,2	60,8	32,3	16,5	4,5
Matsiatra Ambony	37,5	10,0	19,7	7,8	34,7	15,1	23,3	5,9
Amoron'i Mania	44,5	4,6	11,8	5,3	33,7	12,1	16,7	3,1
Vatovavy Fitovinany	23,5	6,2	7,4	3,1	39,5	6,9	9,3	2,3
Ihorombe	42,4	4,5	7,0	4,8	35,8	25,1	15,4	4,7
Atsimo Atsinanana	15,3	NS	8,2	2,2	34,8	3,5	6,5	1,9
Atsinanana	61,9	6,8	10,1	12,3	32,7	12,4	21,1	9,8
Analanjirofo	53,9	17,1	9,9	11,1	30,9	12,9	14,2	9,8
Alaotra Mangoro	77,9	12,6	18,6	14,7	52,7	42,4	29,5	13,2
Boeny	46,0	10,7	16,8	16,8	49,6	20,8	39,4	14,7
Sofia	62,2	10,5	9,4	6,2	35,8	15,7	17,5	6,2
Betsiboka	44,9	5,3	20,9	8,9	25,5	NS	17,0	7,3
Melaky	26,2	11,3	18,0	5,5	20,0	7,1	4,9	4,7
Atsimo Andrefana	40,9	5,9	9,9	10,7	18,4	11,2	21,4	8,7
Androy	20,8	6,9	11,5	NS	16,5	19,7	11,5	NS
Anosy	31,6	8,9	12,9	5,3	20,4	11,2	13,9	5,0
Menabe	38,0	6,1	15,5	13,5	39,4	14,9	23,2	10,3
DIANA	54,3	7,6	9,6	17,2	38,5	33,5	42,6	16,8
SAVA	54,9	13,7	19,2	7,0	26,5	19,7	14,2	6,2
Ensemble	51,6	9,4	14,9	12,8	38,7	20,5	25,0	10,2

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

¹³ Chef de Service « Emploi et Revenu » - Direction des Statistiques des Ménages (INSTAT)

¹⁴ Analyste principal à la Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales (INSTAT)

316. La proportion de ménages possédant des bicyclettes présente des disparités, passant de 4% (pour la région Atsimo Atsinanana) à 43% (pour Vakinankaratra). On constate également un léger contraste entre les milieux de résidence : 24% en milieu urbain (contre 18% en 2005) et 19% en milieu rural (contre 8% en 2005). S'agissant des téléphones portables, près d'un ménage sur quatre en possède. Les régions Analamanga, DIANA, Boeny et Vakinankaratra figurent en tête avec des taux de possession comprises entre 35% et 43%, tandis que les régions Melaky, Atsimo Atsinanana et Vatovavy Fitovinany sont les plus mal classées avec des taux inférieurs à 10%. Quant aux différents lecteurs (CD, DVD, etc.), qui sont des biens récemment introduits sur le marché, le taux de possession y afférent est seulement de 10% à Madagascar. Seules les régions Analamanga, Alaotra Mangoro, Boeny, Menabe et DIANA affichent des taux supérieurs à la moyenne nationale.

Tableau 155 : Taux de possession de certains biens selon le milieu de résidence

Biens	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Maisons	68,7	89,4	84,8
Chaises	70,3	46,4	51,6
Tables	74,7	53,3	58,0
Lits	86,5	74,3	76,9
Nattes	56,6	76,3	72,0
Autres meubles	43,0	23,7	27,9
Lampes à pétrole artisanales	56,9	87,8	81,0
Lampes à pétrole modernes	2,4	2,9	2,8
Machines à coudre	16,2	7,5	9,4
Cuisinières à gaz	3,0	NS	1,0
Réfrigérateurs	5,8	0,7	1,8
Congélateurs	2,2	NS	0,7
Radios	21,7	13,0	14,9
Radios - cassettes	36,5	6,2	12,8
Chaînes HIFI	7,2	1,4	2,7
Postes TV	42,5	37,6	38,7
Voitures privées	2,3	NS	0,9
Cyclomoteurs/Vélorouteurs	2,4	0,9	1,3
Bicyclettes	24,2	19,4	20,5
Appareils photos	4,1	1,0	1,7
Instruments de musique	3,0	1,1	1,5
Téléphones fixes	2,2	NS	0,9
Téléphones portables	52,6	17,2	25,0
Ordinateurs	3,6	0,6	1,3
Lecteurs CD, VCD, DVD, et autres lecteurs	30,4	4,6	10,2
Caméras	1,6	0,7	0,9

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

317. Plus de la moitié des ménages possèdent des chaises, des tables, des nattes et au moins une lampe à pétrole artisanale. A l'opposé, le réfrigérateur, l'appareil photo, les instruments de musique, l'ordinateur, le cyclomoteur, la cuisinière à gaz, la caméra, les téléphones fixes, les voitures et le congélateur, affichent des taux de possession inférieurs à 2%. Généralement,

ces taux présentent un écart en faveur du milieu urbain. Il est toutefois à noter que pour certains articles tels que la lampe à pétrole (moderne ou artisanale) et la natte, la proportion des ménages ruraux qui en possèdent dépasse celle des ménages urbains. Autrement dit, ces biens seraient spécifiques aux ménages ruraux.

Tableau 156 : Taux de possession de certains biens selon le quintile de consommation

Biens	Plus pauvres	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Unité : % Plus Riches
Maisons	94,4	92,3	88,9	84,9	72,1
Chaises	22,0	33,6	45,2	59,6	77,4
Tables	32,0	40,7	52,9	64,8	81,2
Lits	55,2	66,9	76,5	82,6	91,1
Natte	84,5	81,5	78,3	71,0	55,6
Autres meubles	14,3	15,3	20,4	29,4	47,2
Lampes à pétrole artisanales	93,5	93,6	92,9	84,8	55,0
Lampes à pétrole modernes	NS	2,5	3,0	2,6	3,9
Machines à coudre	2,4	4,5	5,3	9,4	19,1
Radios	5,9	9,1	13,1	14,2	25,3
Radios-cassettes	NS	NS	2,6	9,2	37,1
Chaînes HIFI	NS	NS	NS	1,2	8,5
Postes TV	21,4	31,3	40,2	47,1	45,3
Cyclomoteurs/Vélorouteurs	NS	NS	NS	NS	4,1
Bicyclettes	7,2	11,9	17,8	25,9	30,6
Téléphones portables	4,1	7,3	13,8	24,8	55,3
Lecteurs CD, VCD, DVD, et autres lecteurs	NS	NS	1,3	6,2	31,3

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

318. A priori, les taux de possession augmentent lorsque le niveau de consommation s'améliore. Cette assertion est vérifiée pour tous les biens sauf pour la maison, la natte et la lampe à pétrole artisanale. Ces deux derniers biens seraient spécifiques aux ménages pauvres. En effet, au regard du tableau suivant, les possessions de natte et de chaise sont deux phénomènes mutuellement exclusifs : 36% de la population possèdent une natte et n'ont pas de chaise tandis que 21% possèdent une chaise et n'ont pas de natte¹⁵.

Tableau 157 : Répartition des ménages selon la possession de chaises et de natte

Possède des chaises	Possède une natte			Unité : %
	Oui	Non	Total	
Oui	33,7	21,2	54,9	
Non	36,3	8,7	45,1	
Total	70,1	29,9	100,0	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

¹⁵ Le test de Chi-deux ($\text{Chi}^2=545,37$) justifie que la possession de natte est dans la plupart des cas, due à la non possession de chaise

319. Quant à la possession de lampe artisanale, il ressort du tableau suivant qu'elle est fortement liée avec la principale source d'éclairage. A cet effet, 95% des ménages ayant le pétrole lampant comme principale source d'éclairage possèdent une lampe artisanale, tandis que parmi ceux qui utilisent l'électricité ou un générateur, ce taux n'est que de 15%. Comme le test de Chi deux le confirme¹⁶, la possession de lampe artisanale serait en grande partie due à la non-accessibilité à l'électricité.

Tableau 158 : Répartition des ménages selon la possession de lampe à pétrole, et selon la principale source d'éclairage

Source d'éclairage	Possession de lampe à pétrole artisanale			Unité : %
	Oui	Non	Total	
Electricité/générateur	14,6	85,4	100,0	
Pétrole lampant	94,8	5,2	100,0	
Autres	31,7	68,3	100,0	
Total	75,3	24,8	100,0	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

320. S'agissant de la possession de maison, l'analyse des caractéristiques des maisons possédées par les ménages explique la différence entre les taux de possession observés. La quasi-totalité (94,2%) des ménages les plus pauvres vit dans des maisons individuelles de type traditionnel. Les maisons possédées par ces ménages seraient donc de ce type, alors que celles possédées par les ménages plus aisés seraient d'un plus haut standing (cf. chapitre Habitation).

IX.2 Durée moyenne de possession des biens

321. La durée de possession des articles permet également d'appréhender les conditions de vie des ménages. En effet, a priori, les plus aisés doivent fréquemment remplacer leurs biens, compte tenu de leur disponibilité financière. Ainsi, en plus de la question sur la possession d'articles, l'EPM 2010 s'est intéressée à la durée de possession de chaque article. Il en ressort que :

- la durée moyenne de possession des meubles est d'environ 7,9 ans ;
- celle des appareils électroménagers, 6,4 ans ;
- celle des équipements agricoles, 6,4 ans ;
- celle des bicyclettes et cyclomoteurs environ, 5,4 ans ;
- celle des appareils audio-visuels dont l'ordinateur, la radio, la télévision, etc., environ 4,8 ans.

¹⁶ Le test de Chi-deux (Chi2=7600) justifie que la possession de natte est dans la plupart des cas, due à la non possession de lampe artisanale

322. Certaines régions se démarquent des autres, notamment Itasy, Bongolava et SAVA. Dans les deux premières régions, les durées moyennes de possession des appareils électroménagers sont élevées et se chiffrent respectivement à 10,5 ans et 12,9 ans. Quant à la région SAVA, à part les appareils audiovisuels, la durée moyenne de possession de tous les biens durables est supérieure à 7,5 ans.

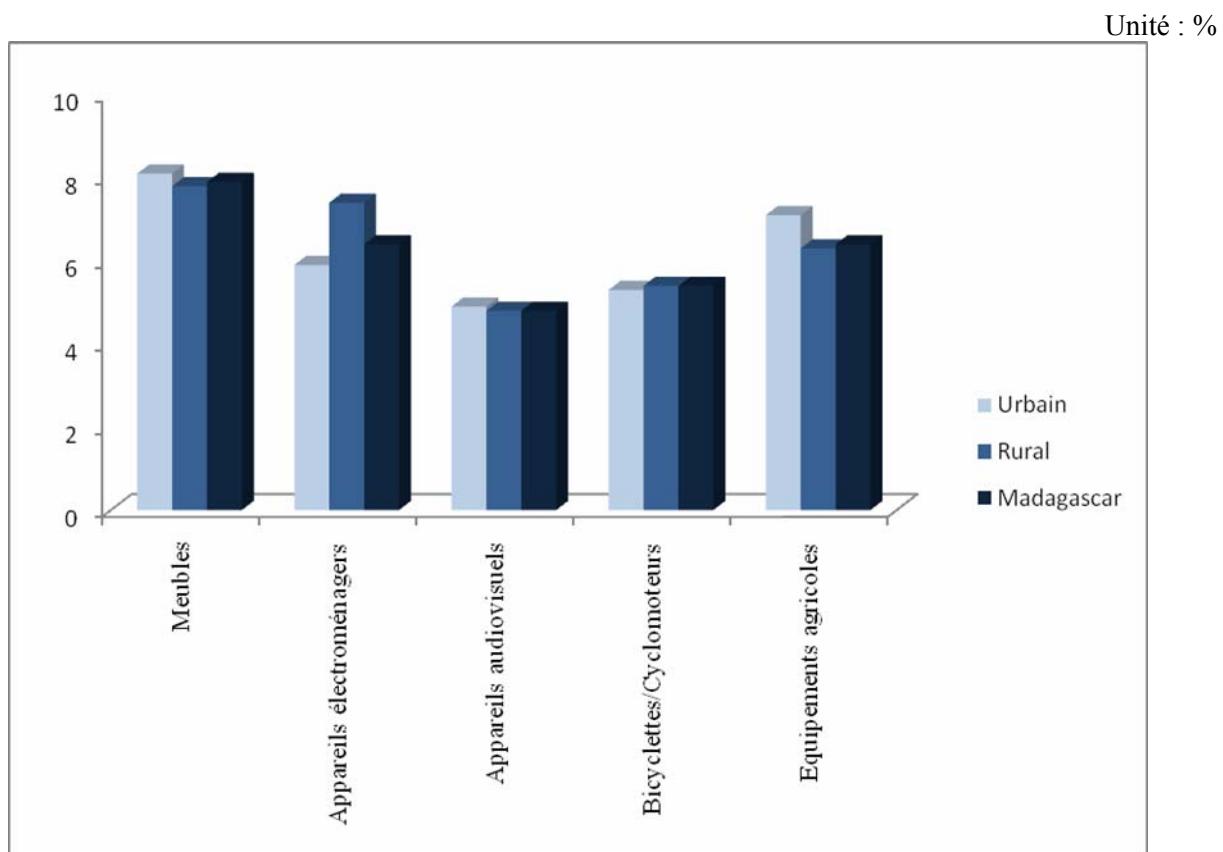
Tableau 159 : Durée moyenne de possession de certains biens durables par région

Région	Meubles	Appareils électroménagers	Appareils audiovisuels	Bicyclettes /Cyclomoteurs	Equipements agricoles	Unité : An
Analamanga	8,6	6,1	5,0	5,2	7,1	
Vakinankaratra	10,9	6,0	5,7	6,0	7,3	
Itasy	9,8	10,5	6,2	4,5	7,0	
Bongolava	7,4	12,9	5,2	5,0	7,1	
Matsiatra Ambony	8,4	9,9	4,5	6,3	4,6	
Amoron'i Mania	10,7	7,3	5,2	3,9	3,5	
Vatovavy Fitovinany	7,0	7,0	4,7	4,9	6,3	
Ihorombe	6,2	3,7	4,2	4,1	5,8	
Atsimo Atsinanana	5,8	6,1	4,0	4,0	3,5	
Atsinanana	6,8	8,6	4,3	4,1	7,3	
Analanjirofo	6,0	6,2	4,1	5,2	4,3	
Alaotra Mangoro	8,4	7,1	4,9	4,8	6,5	
Boeny	6,4	4,2	4,5	5,3	6,6	
Sofia	6,5	4,1	3,7	4,5	5,3	
Betsiboka	6,9	4,6	4,2	4,3	5,6	
Melaky	6,1	6,7	3,6	5,2	5,6	
Atsimo Andrefana	5,4	4,9	3,9	4,5	6,0	
Androy	6,1	4,2	4,8	5,4	8,0	
Anosy	6,8	3,9	5,3	4,3	5,5	
Menabe	7,6	7,3	5,2	6,0	6,7	
DIANA	7,9	5,3	4,9	6,3	8,1	
SAVA	8,2	8,5	4,7	7,9	8,7	
Madagascar	7,9	6,4	4,8	5,4	6,4	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

323. La désagrégation de cet indicateur, selon le milieu de résidence, fait ressortir des différences entre le comportement des ménages. A cet effet, les durées moyennes de possession des meubles, des équipements agricoles, et des appareils audiovisuels, sont plus élevées en milieu urbain, alors que celles des appareils électroménagers et des moyens de transport à deux roues atteignent leur point culminant en milieu rural.

Graphique 21. Durée moyenne de possession des biens durables selon le milieu de résidence



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

IX.3 Etat de privation de biens

324. Un ménage est considéré comme privé d'un groupe de biens, ou n'ayant pas accès à un groupe de biens, s'il ne possède aucun bien de ce groupe. Les données de l'EPM 2010 démontrent ainsi que plus de 8 ménages sur 10 sont privés d'appareils électroménagers. En particulier, la quasi-totalité des ménages extrêmement pauvres (96%), dont le chef est un exploitant agricole (93%) et résidant en milieu rural (92%), n'ont pas accès à cet ensemble de biens. Par ailleurs, un peu moins de la moitié des ménages sont dépourvus d'appareils audiovisuels. Toutefois, on note des disparités significatives selon le niveau de pauvreté, le Groupe Socio-Economique du chef de ménage, et le milieu de résidence. Quant aux moyens de transport, il ressort du tableau suivant que 79% des ménages n'ont ni voiture, ni cyclomoteur, ni véloroute, ni bicyclette. Les ménages extrêmement pauvres (88%), dont le chef est exploitant agricole (82%) et réside en milieu rural (80%), sont les plus dépourvus. S'agissant des équipements agricoles, le taux de privation y afférente est plus faible. En effet, seuls les 16% des ménages ne possèdent aucun bien de ce groupe. Contrairement aux catégories précédentes, la privation en équipements agricoles concerne davantage les ménages résidant en milieu urbain, et dont le chef n'est pas exploitant agricole.

Tableau 160 : Taux de privation en biens durables

				Unité : %
	Appareils électroménagers	Appareils audiovisuels	Moyens de transport	Equipements agricoles
Extrêmement pauvre	95,9	60,3	87,6	9,7
Pauvre	90,5	40,3	75,7	13,4
Non pauvre	78,1	25,6	66,6	28,5
Exploitant agricole	93,2	51,6	81,6	4,7
Autre	80,7	31,8	72,0	41,0
Urbain	79,5	27,3	73,4	38,5
Rural	91,9	50,2	80,0	10,2
Ensemble	89,1	45,2	78,5	16,4

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

IX.4 Niveau de bien-être

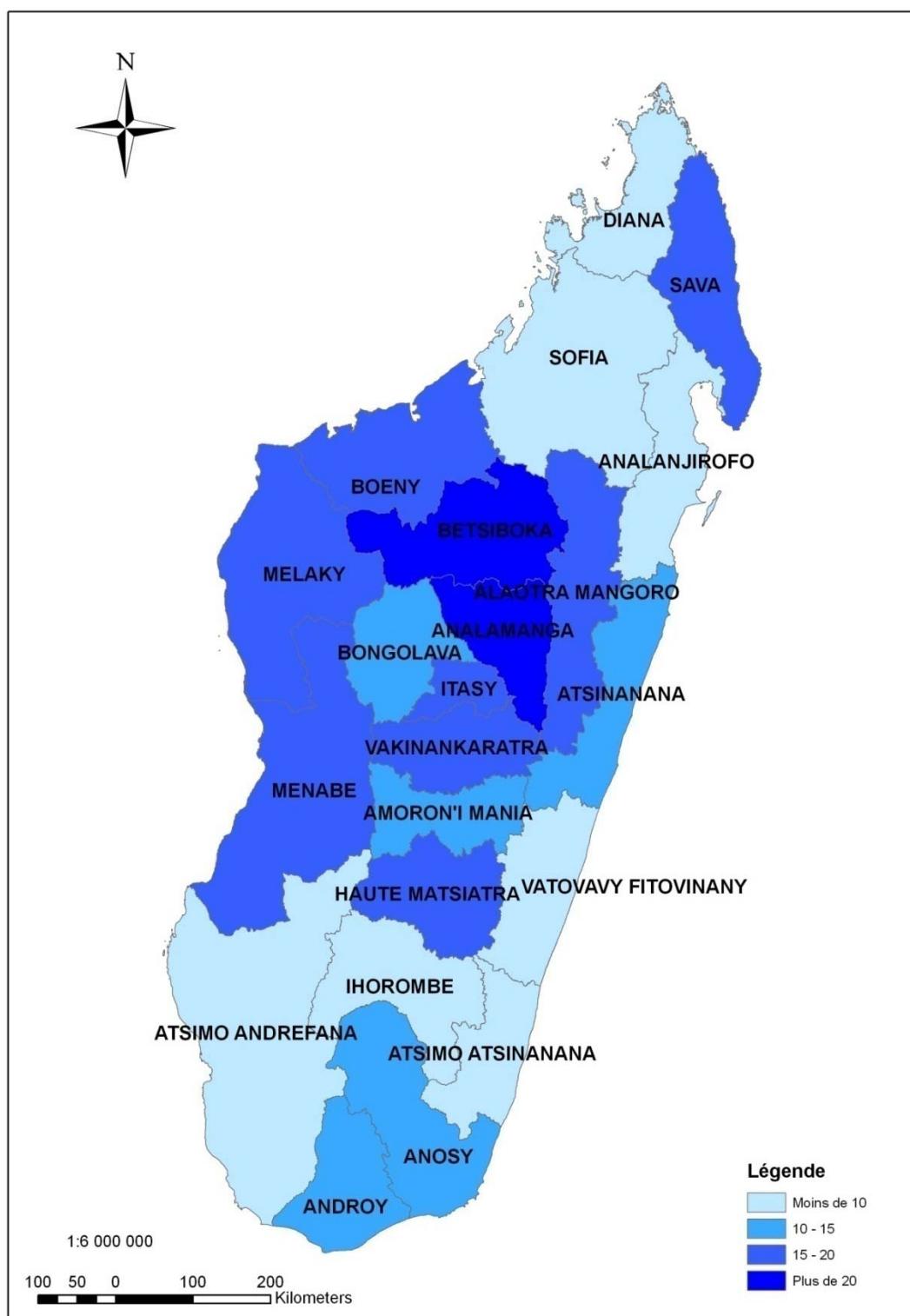
325. Les biens possédés par les ménages permettent également d'appréhender leur bien-être. En attribuant un coefficient à chaque article, puis en multipliant chaque coefficient par 1 si le ménage possède l'article, et 0 sinon, on obtient un score pour chaque bien. Le score de chaque ménage s'obtient alors en sommant les scores de ses différents biens. Un ajustement est ensuite effectué en intégrant le type de toilette utilisé, la principale source d'eau, ainsi que la qualité des murs de l'habitat. Les ménages sont ensuite classés selon leur score respectif. En considérant le ratio de pauvreté (76,5%), on trouve que le seuil donné par cette approche est de 5. Ainsi, tous les ménages dont le score est inférieur ou égal à 5 sont classés pauvres. Cette approche donne un ratio de pauvreté de 74,4%. Au total 79,6%, dont 14,4% non pauvres et 65,3% pauvres, des ménages sont bien classés.

Tableau 1611 : Répartition de la population selon la pauvreté, selon la consommation, et selon le bien-être

	Pauvreté objective			Unité : %
Pauvreté de bien-être	Non pauvres	Pauvres	Total	
Non pauvres	14,4	11,3	25,6	
Pauvres	9,2	65,3	74,4	
Total	23,5	76,5	100,0	

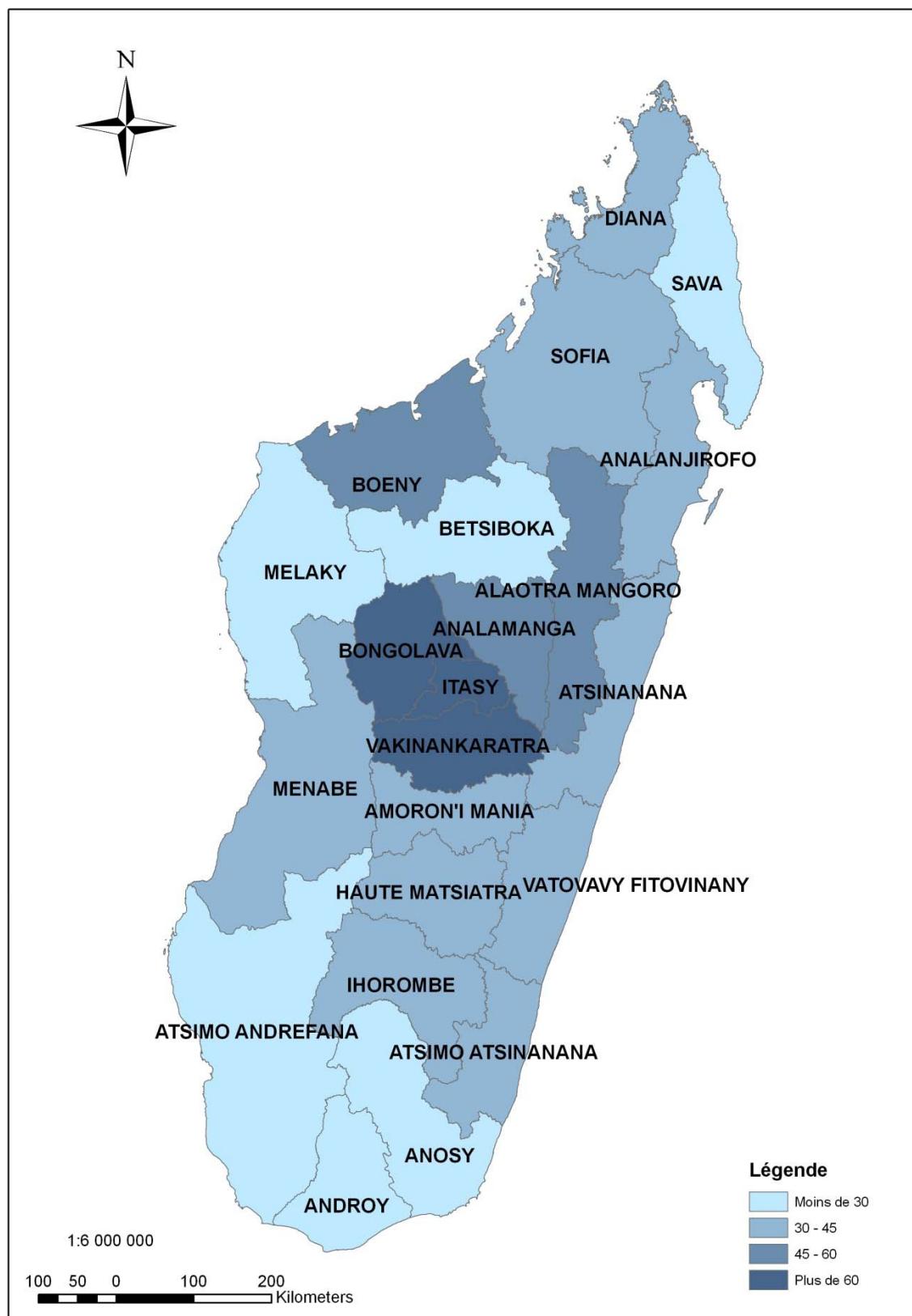
Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte 6 : Taux de possession de poste radio en pourcentage



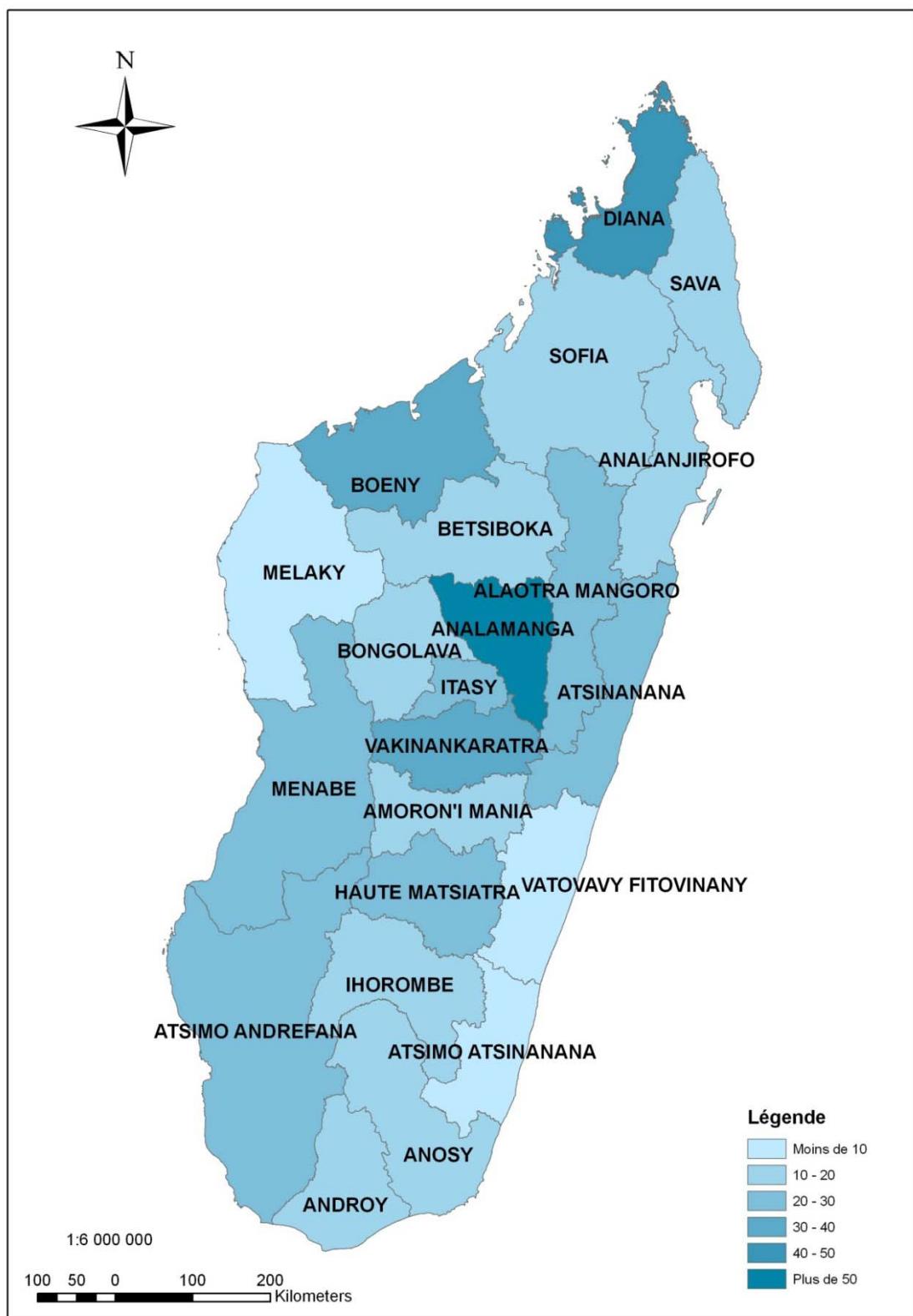
Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte 7 : Taux de possession de poste de télévision en pourcentage



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte 8 : Taux de possession de téléphone portable en pourcentage



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

X. CONSOMMATION

(par Faly Hery RAKOTOMANANA¹⁷ et Tiaray RAZAFIMANANTENA¹⁸)

326. Le présent chapitre analyse les consommations agrégées des ménages. A cause de leurs composantes, il s'agit d'un résumé de l'approche quantitative et objective du bien-être. Elles sont issues de la quantification des composantes de consommation, même celles qui n'ont fait l'objet ni de dépenses monétaires, ni de transaction. Ce concept de consommation agrégée est alors élargie, et ne s'arrête pas seulement au niveau des dépenses monétaires ou des consommations dont l'évaluation monétaire est directe (telle que les autoconsommations ou les cadeaux). Elle inclut aussi une estimation de la valeur monétaire des éléments matériels qui peuvent avoir une influence non négligeable sur les conditions de vie, comme les caractéristiques du logement d'un ménage non locataires (loyers imputés), ou la valeur locative des biens durables (approche consommation et non approche acquisition). Ainsi les composantes de la consommation agrégée sont :

- Les dépenses alimentaires
- Les dépenses alimentaires quotidiennes
- Les dépenses non alimentaires
- Les cadeaux et dons alimentaires
- Les cadeaux et dons non alimentaires
- Les autoconsommations agricoles
- Les produits de l'élevage autoconsommés
- Les autoconsommations issues des entreprises non agricoles
- Les dépenses liées à l'éducation
- Les dépenses liées à la santé
- Les paiements reçus en nature alimentaire
- Les paiements reçus en nature non alimentaire
- Les loyers imputés
- Les valeurs locatives des biens durables

327. Néanmoins, la consommation agrégée ne tient pas compte des différences de qualité non incluses dans les différences de prix. Rappelons que les informations sont issues des réponses déclaratives des répondants qui ont fait l'objet de vérification et de consolidation à plusieurs niveaux, et non des observations directes. Par ailleurs, une tentative de prise en compte de la qualité non transcrise dans les prix, aurait nécessité des expertises en plusieurs types de biens et services, de la part des agents de terrain.

¹⁷ Directeur des Statistiques des Ménages (INSTAT)

¹⁸ Economiste en chef au CREAM, Ancien Directeur des Statistiques des Ménages (INSTAT) et premier responsable de l'Enquête EPM

X.1 Niveau de consommation

328. Afin de tenir compte des différences spatiales des prix, le montant des consommations a nécessité l'utilisation de déflateurs régionaux. Les valeurs indiquées sont relatives aux prix pratiqués dans la capitale, Antananarivo, et comparables entre elles. Le niveau de consommation moyenne, par tête, dans un ménage malagasy, est de 404 000 d'Ar., pour un seuil de pauvreté de 469 000 d'Ar. Ce niveau de consommation est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, passant presque du simple au double. Analamanga et DIANA sont les deux premières régions où cette consommation moyenne est la plus importante. Dans la région d'Androy, elle est inférieure à 200 000 Ar.

Tableau 162 : Consommation moyenne annuelle par tête, selon la région et le milieu

Région	Urbain	Rural	Unité : Millier d'Ar.
Analamanga	686,1	587,0	627,8
Vakinankaratra	583,7	406,9	443,2
Itasy	469,4	373,3	382,6
Bongolava	599,7	390,4	418,4
Matsiatra Ambony	640,0	258,4	327,2
Amoron'i Mania	545,6	321,5	346,5
Vatovavy Fitovinany	426,9	256,4	278,5
Ihorombe	402,2	335,0	347,4
Atsimo Atsinanana	481,3	222,2	244,8
Atsinanana	525,6	288,2	343,3
Analanjirofo	596,3	276,7	337,4
Alaotra Mangoro	697,9	458,0	496,6
Boeny	730,0	430,8	519,9
Sofia	646,0	414,8	440,1
Betsiboka	465,5	333,9	351,6
Melaky	535,4	323,7	370,5
Atsimo Andrefana	501,1	282,3	336,1
Androy	180,9	201,6	198,0
Anosy	592,9	282,5	321,6
Menabe	785,3	417,5	508,6
DIANA	777,6	419,0	560,7
SAVA	700,2	365,7	397,5
Ensemble	606,1	352,0	403,6

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

329. Un ménage dirigé par un cadre supérieur enregistre une consommation, par tête, annuelle, de 1 200 000 Ar. Plus généralement, les ménages de salariés ont une consommation supérieure à la moyenne. Les petits et moyens exploitants agricoles, ainsi que les pêcheurs, sont les plus désavantagés, avec des valeurs inférieures à 350 000 Ar.

Tableau 163 : Niveau de consommation moyenne, par tête, par groupe socio-économique du chef de ménage, par milieu

Groupe Socio-économique	Urbain	Rural	Unité : millier d'Ar.
Cadre supérieur	1 434	1 107	1 227
Cadre moyen ou agent de maîtrise	1 097	743	912
Ouvrier ou salarié qualifié	813	585	698
Ouvrier ou salarié non qualifié	633	377	486
Mancœuvre	490	339	386
Stagiaire rémunéré	549	328	396
Indépendant	742	438	549
Chômeur	781	359	561
Inactif	801	536	652
Petit exploitant agricole	367	294	303
Moyen exploitant agricole	414	338	347
Grand exploitant agricole	527	534	533
Pêcheur	445	281	312
Autres	425	247	301
Ensemble	606	352	404

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010.

330. Le niveau d'instruction du chef de ménage différencie cette consommation par tête. Elle passe de moins de 400 000 Ar. (pour un chef de ménage ayant un niveau d'instruction primaire) à 550 000 Ar. (pour un « secondaire »), et à plus d'un million d'Ar. (pour un « supérieur »). Ce constat sera confirmé par l'analyse explicative des niveaux de consommation dans un paragraphe ultérieur.

Tableau 164 : Niveau de consommation annuelle par tête, par milieu, selon les caractéristiques du ménage

Niveau d'instruction du CM	Urbain	Rural	Unité : millier d'Ar.
Sans instruction	343	267	277
Primaire	539	352	389
Secondaire	718	481	551
Supérieur	1 229	1 079	1 166
Genre du CM			
Masculin	606	356	405
Féminin	608	325	396
Ensemble	606	352	404
Taille du ménage			
Unipersonnel	1 961	982	1 277
2 à 4 personnes	786	467	542
5 à 7 personnes	516	326	364
8 à 10 personnes	400	255	280
11 personnes ou plus	340	227	242
Age du CM			
Moins de 25 ans	628	368	421
26 à 35 ans	590	331	383
36 à 45 ans	590	343	395
46 à 55 ans	620	372	421
56 ans ou plus	617	321	382
Ensemble	606	352	404

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

331. Plus la taille du ménage est élevée, plus la consommation par tête est basse. Elle passe de 500 000 Ar. (pour un ménage de moins de 5 individus) à 240 000 Ar. (pour un ménage de plus de 10 personnes). Mentionnons également les ménages composés d'une seule personne, avec une consommation moyenne de 1 300 000 Ar.

332. Si l'on compare la distribution de la population et celle de la masse de consommation à travers les régions, Analamanga et Vakinankaratra, qui regroupent 20% de la population, comptent pour 27% de la consommation.

Tableau 165 : Comparaison des distributions de la consommation et de la population, par région

Région	Consommation	Population	Consommation	Population	Consommation	Population	Unité : %
	Ensemble		Urbain		Urbain		Rural
Analamanga	18,0	11,6	8,1	4,8	9,9	6,8	
Vakinankaratra	9,1	8,3	2,5	1,7	6,7	6,6	
Itasy	3,5	3,7	0,4	0,4	3,1	3,3	
Bongolava	2,2	2,1	0,4	0,3	1,7	1,8	
Matsiatra Ambony	4,9	6,0	1,7	1,1	3,2	4,9	
Amoron'i Mania	2,9	3,4	0,5	0,4	2,4	3,0	
Vatovavy Fitovinany	4,8	6,9	1,0	0,9	3,8	6,0	
Ihorombe	1,0	1,2	0,2	0,2	0,8	1,0	
Atsimo Atsinanana	2,7	4,4	0,5	0,4	2,2	4,0	
Atsinanana	5,1	6,0	1,8	1,4	3,3	4,6	
Analajirofo	3,9	4,6	1,3	0,9	2,6	3,7	
Alaotra Mangoro	5,6	4,6	1,3	0,7	4,4	3,8	
Boeny	4,4	3,4	1,8	1,0	2,5	2,4	
Sofia	6,1	5,6	1,0	0,6	5,1	5,0	
Betsiboka	1,6	1,9	0,3	0,3	1,3	1,6	
Melaky	1,3	1,4	0,4	0,3	0,9	1,1	
Atsimo Andrefana	5,5	6,6	2,0	1,6	3,5	5,0	
Androy	2,0	4,0	0,3	0,7	1,7	3,3	
Anosy	2,4	3,1	0,6	0,4	1,9	2,7	
Menabe	3,8	3,0	1,5	0,8	2,4	2,3	
DIANA	3,9	2,8	2,1	1,1	1,7	1,7	
SAVA	5,5	5,6	0,9	0,5	4,6	5,1	
Total	100,0	100,0	30,5	20,3	69,5	79,7	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

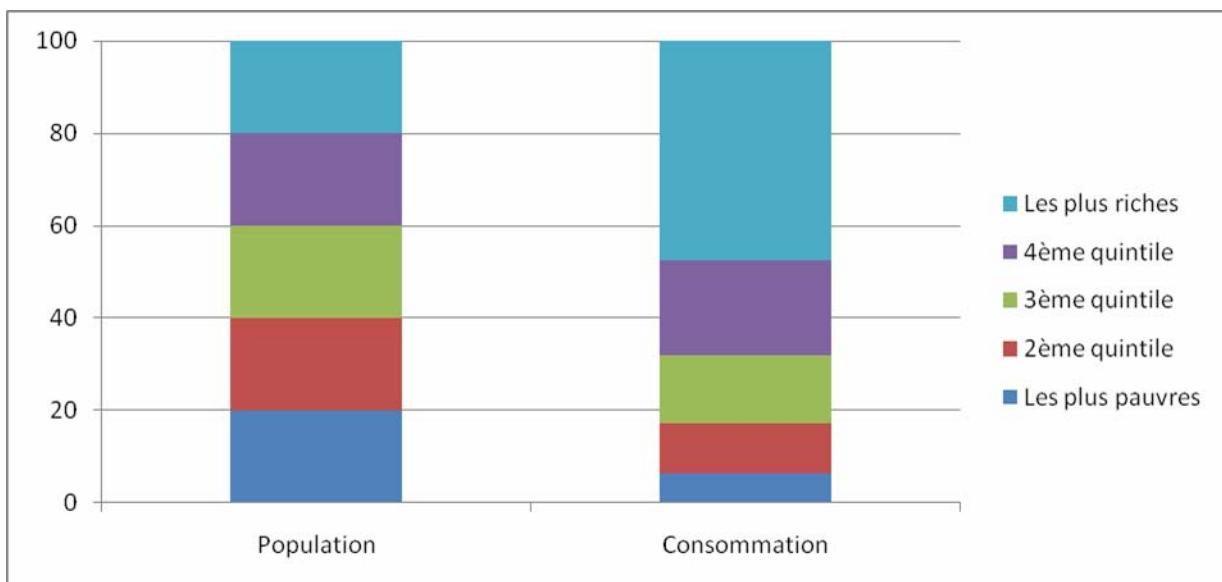
333. Si l'on répartit la population par quintile de consommation, par tête, on a les limites de classes suivantes :

Quintile	Consommation par tête comprise entre
1 ^{er} quintile=Les plus pauvres	moins de 179 000 Ar.
2 ^{ème} quintile	entre 179 000 Ar. et 257 000 Ar.
3 ^{ème} quintile	entre 257 000 Ar. et 347 000 Ar.
4 ^{ème} quintile	entre 347 000 Ar. et 511 000 Ar.
5 ^{ème} quintile=Les plus riches	supérieure à 511 000 Ar.

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Ainsi, l'on obtient la répartition suivante de la masse de consommation totale.

Graphique 22 : Distribution de la masse de consommation par quintile

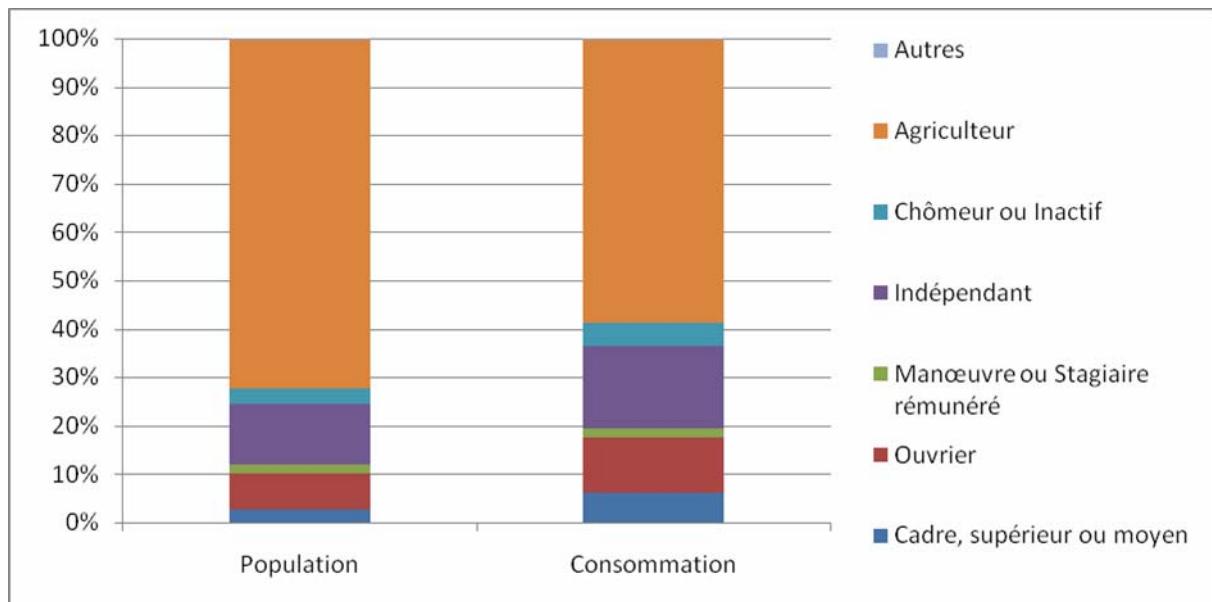


Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

334. Les 20% les plus riches parmi la population, consomment 47% de la masse totale, alors que les 20% les plus pauvres ne comptent que pour 6% du total. La comparaison des 2 colonnes du graphique ci-dessus, décrit l'inégalité entre les individus, selon leur niveau de consommation. Rappelons qu'il s'agit des niveaux déflatés par les rapports de prix (indices de Paasches) entre la strate de résidence du ménage et les prix pratiqués dans la capitale. La comparaison des niveaux nominaux des consommations aurait donné plus d'inégalité. Par contre, c'est cette dernière approche qui est plus proche de la comparaison des revenus nominaux.

335. Vu selon le Groupe Socio-Economique (GSE) du chef de ménage, les agriculteurs comptent pour 72% de la population et 59% de la consommation. Ensemble, les cadres et les ouvriers forment 10% de la population et 18% de la consommation totale.

Graphique 23 : Distributions comparées de la population et de la masse de consommation, selon le GSE du chef de ménage



Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

X.2 Structure de la consommation

336. L'analyse de la structure de la consommation revêt une importance particulière dans l'analyse de la pauvreté dans les pays en développement, dans la mesure où elle reflète le comportement des ménages, leurs contraintes, leur utilité, et leur niveau de vie. Notre analyse est basée sur le poids de l'alimentation et celui des dépenses monétaires dans la consommation totale. La première, selon la loi d'Engel, est fortement corrélée négativement avec le niveau de vie des ménages. En effet, l'alimentation constitue la plus grande partie de la composante obligatoire de la consommation. Tandis que la deuxième variable permet d'apprécier la vulnérabilité des ménages face à la loi du marché.

X.2.1 Part de l'alimentation dans la consommation totale

337. En 2010, l'alimentation représente plus de 65% de la consommation totale à Madagascar. Une proportion, qui a connu une baisse de 5 points, comparée au chiffre obtenu en 2005, mais qui reste relativement élevée. C'est dans les régions de Vatovavy Fitovinany et Atsimo Atsinanana que le poids de l'alimentation est le plus élevé, atteignant 75%. De l'autre côté, Analamanga se démarque des autres régions avec un pourcentage assez faible, de l'ordre de 52%. L'alimentation occupe une proportion très importante en milieu rural qu'en milieu urbain : 72% contre 52%. Et cela est valable dans toutes les régions.

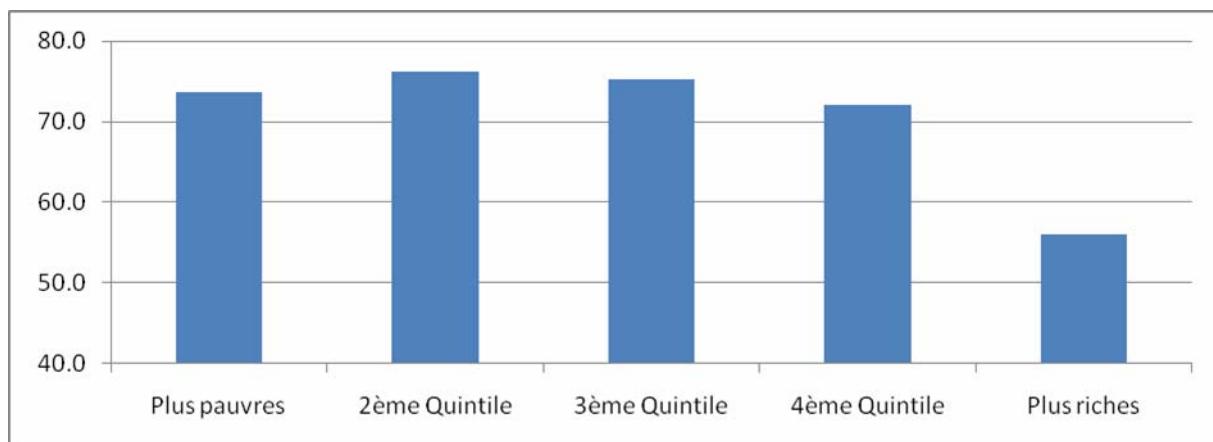
Tableau 166 : Part de l'alimentation dans la consommation totale, selon le milieu, et la région

Région	Urbain	Rural	Unité : %
Analamanga	48,8	54,7	52,1
Vakinankaratra	54,0	70,2	65,8
Itasy	44,5	73,6	70,1
Bongolava	56,0	72,1	69,0
Matsiatra Ambony	46,1	75,3	65,0
Amoron'i Mania	47,9	74,8	70,1
Vatovavy Fitovinany	55,9	79,8	75,0
Ihorombe	55,4	73,9	69,9
Atsimo Atsinanana	57,3	77,8	74,3
Atsinanana	53,7	78,2	69,5
Analanjirofo	37,4	77,3	63,9
Alaotra Mangoro	49,8	74,4	68,9
Boeny	54,1	76,5	67,1
Sofia	52,2	71,5	68,4
Betsiboka	59,7	76,8	73,8
Melaky	61,8	77,5	72,5
Atsimo Andrefana	64,4	71,1	68,7
Androy	59,6	75,3	72,8
Anosy	48,5	76,9	70,3
Menabe	54,7	74,5	67,0
DIANA	49,1	73,2	60,0
SAVA	53,1	73,0	69,6
Ensemble	51,6	71,6	65,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

338. Les résultats obtenus confirment en partie la loi d'Engel, dans la mesure où la part de l'alimentation diminue au fur et à mesure que l'on considère des ménages plus aisés. Elle part de plus de 76,2%, chez les ménages classés dans le deuxième quintile de consommation, pour arriver à moins de 56%, chez les ménages classés parmi les 20% les plus riches. La part de l'alimentation chez les ménages les plus pauvres, brouille la tendance continue, à la baisse, puisqu'elle n'y est que de l'ordre de 73%. L'analyse plus détaillée, selon le décile de consommation, fournit le même constat. On retrouve le même phénomène aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cela provient probablement du fait que vu l'ampleur de l'insuffisance de tous les niveaux de postes de consommation chez les ménages les plus pauvres, une amélioration du revenu se traduit tout d'abord par une hausse de la consommation alimentaire, plus importante que celle des autres produits. C'est seulement après avoir atteint un certain niveau que les hausses respectives des consommations par poste, obéissent à la loi d'Engel. Ceci concorde avec les analyses des quantités de biens alimentaires consommés, contenues dans le dernier paragraphe du présent chapitre.

Graphique 24 : Part de l'alimentation dans la consommation totale, selon le quintile



Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

339. L'analyse selon le GSE du chef de ménage, est intéressant, dû au fait que le chef de ménage, par définition même, tient un rôle important dans la prise de décision au sein du ménage notamment, en matière de consommation. De plus, les revenus des ménages proviennent en grande partie des revenus apportés par le chef du ménage. La part de l'alimentation est relativement importante chez les ménages agricoles : elle est de l'ordre de 70%. Par contre, chez les ménages dirigés par un cadre supérieur ou moyen, cette part n'est plus que de l'ordre de 38,6%. Le genre du chef de ménage n'a pas d'influence significative sur la structure de la consommation.

Tableau 167 : Part de l'alimentation dans la consommation, selon le GSE du chef de ménage, et par milieu

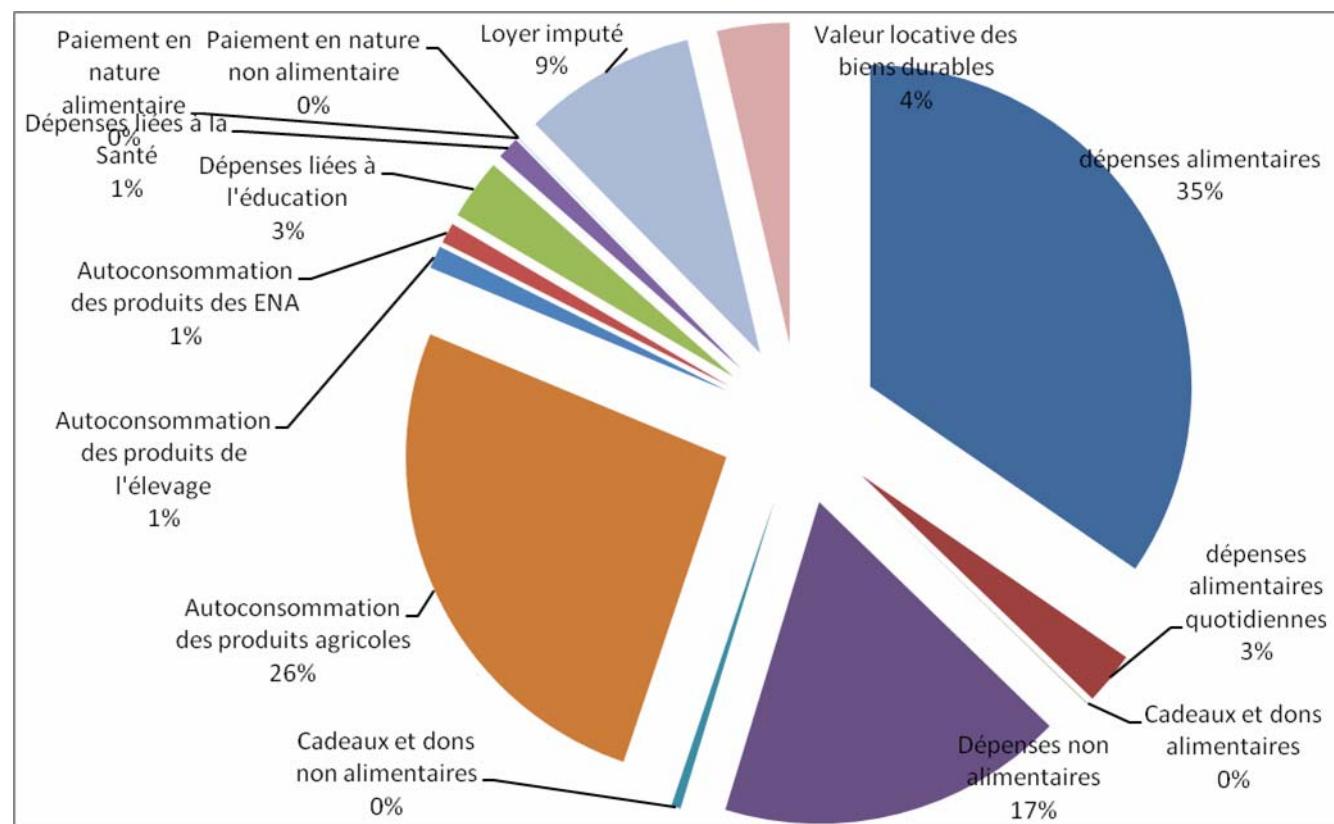
Groupe socio-économique	Urbain	Rural	Unité : %
Cadre supérieur	33,3	42,7	38,6
Cadre moyen ou agent de maîtrise	39,3	51,7	44,6
Ouvrier ou salarié qualifié	48,4	62,4	54,3
Ouvrier ou salarié non qualifié	54,6	67,4	60,3
Manœuvre	53,8	74,9	66,6
Stagiaire rémunéré	53,1	69,0	62,2
Indépendant	46,8	63,6	55,3
Chômeur	54,7	68,3	59,2
Inactif	44,0	48,0	45,9
Petit exploitant agricole	63,6	74,9	73,2
Moyen exploitant agricole	64,8	76,8	75,1
Grand exploitant agricole	56,2	77,1	74,3
Pêcheur	59,3	76,5	71,8
Autres	55,5	67,1	62,1
Ensemble	51,6	71,6	65,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

X.2.2 Structure de la consommation, selon les sources de consommation

340. La structure de la consommation, selon le type de biens et services, renseignent sur l'utilité et le comportement des ménages, en matière de consommation. La consommation des ménages à Madagascar est composée en majeure partie des dépenses alimentaires et de l'autoconsommation de produits agricoles. Elles représentent, à elles seules, plus de 60% de la consommation totale : 34,6% pour le premier type de produit, et 26,1% pour le deuxième. En milieu rural, l'autoconsommation représente près du tiers de la consommation. En milieu urbain, le poids du loyer est relativement élevé, atteignant près de 17% de la valeur de la consommation. Plus le ménage est aisé, plus la part des dépenses non alimentaires, le loyer et les valeurs locatives des biens durables, pèsent relativement lourd dans son panier de consommation. Ces composantes occupent respectivement plus de 21%, 11% et 6% de la consommation des ménages les plus riches. L'autoconsommation est relativement moins importante dans leur consommation. Les dépenses alimentaires quotidiennes prennent de l'ampleur chez les ménages de faible taille : 1,7% de la consommation chez les ménages de plus de 10 personnes, et plus de 4,8% chez les ménages unipersonnels. A l'inverse, la part de l'autoconsommation des produits agricoles croît avec la taille du ménage.

Graphique 25 : Répartition de la consommation selon l'origine



Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

X.2.3 Part des dépenses monétaires dans la consommation totale

341. En 2010, près de 59% de la consommation totale des ménages résidant à Madagascar, sont des dépenses monétaires : en nette augmentation par rapport à ce qu'on a observé cinq ans auparavant. En 2005, cette proportion n'était que de 52%. Dans un pays agricole comme Madagascar, il est évident que le poids des dépenses monétaires est moins important en milieu rural : moins de 56,4% de la consommation totale, contre plus de 64,7% en milieu urbain. La dépendance au marché est la plus importante dans la région d'Atsimo Andrefana, et le milieu urbain de la région de DIANA : les ménages y dépensent de l'argent pour obtenir plus de trois quarts de leur consommation. Les autres variables telles que le quintile de consommation, les caractéristiques du chef de ménage (GSE, âge, etc.) n'ont pas d'influence significative sur le poids des dépenses monétaires dans la consommation.

Tableau 168 : Part des dépenses monétaires dans la consommation, selon les régions et le milieu

Région	Urbain	Rural	Unité : %
Analamanga	66,4	68,4	67,5
Vakinankaratra	56,3	50,1	51,8
Itasy	59,0	49,0	50,2
Bongolava	58,5	59,8	59,6
Matsiatra Ambony	53,6	47,6	49,7
Amoron'i Mania	47,2	52,2	51,3
Vatovavy Fitovinany	63,8	50,5	53,2
Ihorombe	65,5	73,8	72,0
Atsimo Atsinanana	72,6	62,2	63,9
Atsinanana	65,9	48,2	54,5
Analanjirofo	58,0	48,5	51,7
Alaotra Mangoro	62,3	55,9	57,3
Boeny	61,4	56,4	58,5
Sofia	64,8	48,6	51,2
Betsiboka	66,0	51,9	54,4
Melaky	57,3	51,0	53,0
Atsimo Andrefana	76,8	77,9	77,5
Androy	50,5	54,4	53,8
Anosy	70,0	54,8	58,4
Menabe	69,8	61,1	64,4
DIANA	75,3	58,8	67,9
SAVA	65,8	53,7	55,7
Ensemble	64,7	56,4	58,9

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

X.3 Déterminants des niveaux de consommation par tête, des ménages

342. Le présent paragraphe analyse d'une manière explicative le niveau de consommation des ménages. A l'aide d'un modèle économétrique, corrigé des liens entre la partie non expliquée de la consommation et les variables explicatives (hétéroscédasticité), il s'agit d'isoler les liens (ou si plausible, les causalités) entre le niveau de consommations agrégées et une caractéristique potentiellement déterminante de ce niveau de consommations, en tenant compte des autres caractéristiques des ménages et des caractéristiques de leurs localités de résidence. Cela permet d'éviter une interprétation d'un tableau croisé, faussé par un effet de structure issu d'une autre variable absente du tableau.

Tableau 169 : Estimation de la consommation, par tête (Log), selon la méthode FGLS¹⁹

Consommation par tête (Log)	Coefficient	Significativité	Ecart-type
Composition du ménage			
Taille du ménage (personnes)	-0,1105	***	0,0032001
Enfants moins de 5 ans (ind)	-0,0855	***	0,0064386
Caractéristiques du chef de ménage			
Age chef (années)	0,0182	***	0,0019419
Age carré chef	-0,0167	***	0,0020646
Monoparental féminin	-0,2054	***	0,0133628
Capital humain			
Enfant non scolarisé (ind)	-0,1391	***	0,0114572
Adultes handicapés (ind)	-0,0460		0,0371721
Chef de niveau primaire (ind)	0,1415	***	0,010916
Chef de niveau secondaire (ind)	0,2562	***	0,0158093
Chef de niveau universitaire (ind)	0,6247	***	0,0254589
Caractéristiques économiques du ménage			
Chef agriculteur (ind)	-0,2261	***	0,0143617
Nombre emplois informels (personnes)	0,0101	**	0,0047832
Nombre emplois publics (personnes)	0,2186	***	0,0186678
Nombre emplois formels (personnes)	0,1321	***	0,01246
Possession ENA (ind)	0,1204	***	0,0098979
Transfert reçu par tête (Log)	0,0243	***	0,0028364
Accès à l'eau potable (ind)	0,1482	***	0,010096
Capital agricole			
Nombre de cheptel (nombre)	0,0013	***	0,0002363
Superficie totale (are)	0,0006	***	0,0000323
Caractéristiques géographiques			
Milieu rural (ind)	-0,1493	***	0,0098576
Nombre Infrastructure (nombre)	0,0123	***	0,0018157
Zone cyclonique Cote-Est (ind)	-0,1469	***	0,0103401
Zone Aride-sud (ind)	-0,4554	***	0,0170703
Constante	6,0923	***	0,04375

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Nombre d'observations 12 460

R² 0,9929

ind = variable indicatrice

Notes : *** Significatif au seuil 0,1- ** Significatif au seuil 0,5 * Significatif au seuil 0,10

343. Les résultats contenus dans ce tableau informent que la taille du ménage, même contrôlée par la présence ou non d'un enfant en bas âge, agit négativement sur le niveau de consommation par tête. Par ailleurs, les ménages dirigés par un individu plus âgé, mais pas trop âgé, enregistrent des niveaux de consommation plus élevés (relation concave entre l'âge du CM et le niveau de consommation). Un ménage monoparental dirigé par une femme est

¹⁹ Feasible General Least Square

moins loti, indépendamment du nombre d'individus économiquement actifs dans ce ménage. Le niveau d'instruction du chef de ménage agit positivement sur la consommation. L'impact, sur le logarithme de la consommation, du fait d'être dirigé par un individu de niveau universitaire, est quatre fois plus que celui du fait d'être dirigé par un individu de niveau primaire. Néanmoins, ce dernier est toujours mieux que celui qui est sans instruction. Ceci contredit l'idée selon laquelle le niveau d'instruction primaire ne change pas significativement les conditions de vie d'un ménage.

344. Le fait que le chef de ménage exerce l'agriculture, comme activité principale, agit négativement sur la consommation. Cela confirme le manque de productivité de l'agriculture. Par contre, le nombre d'individus économiquement actif, quel qu'en soit le type d'activité, est toujours lié positivement au niveau de consommation. Dans une moindre mesure, il en est de même pour le nombre de cheptels et la superficie exploitée. Comme il a été constaté lors des analyses descriptives, le fait d'habiter en milieu rural, dans les localités de la côte Est, exposées aux cyclones, et surtout dans la zone « semi-désertique » du Sud, agit négativement sur le niveau de consommation.

X.4 Consommation en quantité, des principaux produits alimentaires

345. A part une meilleure sincérité de la majorité des répondants lors de l'interview, le fait de pouvoir contrôler les vraisemblances et les cohérences entre les quantités et les valeurs des biens et services consommés, constitue un des avantages de l'approche consommation pour l'analyse du niveau de vie. Dans ce paragraphe, l'on s'intéresse aux quantités des principaux produits alimentaires que plusieurs ménages de l'échantillon ont consommés²⁰. Il y a aussi les produits que l'on a regroupés, pour que les valeurs publiées soient statistiquement significatives.

²⁰ On évite d'analyser les quantités des produits dont les enregistrements sont insuffisants, par souci de représentativité.

Tableau 170 : Consommation en quantité des principaux produits alimentaires, par individu

	Urbain	Rural	Quintile plus pauvre	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile plus riche	Unité: Kg Ensemble
Riz	101,0	96,6	43,1	80,4	105,6	122,3	135,9	97,5
Autres céréales	6,3	10,5	5,9	7,4	9,9	12,4	12,7	9,7
Farines	0,7	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	1,1	0,4
Tubercules	43,4	67,1	58,5	65,6	68,1	65,8	53,6	62,3
Légumineuses séchées	6,5	7,5	3,1	5,0	6,3	9,28	13,0	7,3
Fruits	15,0	13,5	6,4	9,4	12,7	16,9	23,7	13,8
Légumes	40,7	25,4	10,6	19,3	24,7	35,3	52,8	28,5
Viandes-poissons-volailles	12,1	8,5	2,6	4,8	7,2	10,6	21,2	9,3
Lait	2,2	1,0	0,1	0,3	0,6	1,3	3,6	1,2
Autres produits laitiers	43,2	10,1	3,4	4,3	7,4	15,0	54,0	16,8

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

346. En 2010²¹, la moyenne des quantités de riz qu'un individu a consommées, est estimée à 97 kg. Il s'agit de l'équivalent, en termes de riz décortiqué, de toutes les formes de riz. Elle exclut les quantités consommées dans les restaurants, les gargotes, ou en dehors du cadre du ménage. Il en est de même pour les autres produits. En deuxième position, il y a les tubercules, avec une quantité moyenne de 62 kg. La consommation de viande, de poissons et de volailles, de 9,3 kg par individu, est encore très faible. C'est aussi le cas de la consommation de produits laitiers, avec une quantité de 17 kg. C'est ce poste qui présente le plus de disparités entre les plus pauvres et les plus riches, avec un rapport de 1 à 16. Lorsqu'on détaille ces quantités, quel que soit le groupe d'aliments considéré, on observe toujours une liaison positive entre quantité consommée et quintile de consommation. Cela confirme l'insuffisance des quantités consommées chez les ménages les plus pauvres. En effet, lorsqu'on atteint une quantité jugée suffisante, elle reste plus ou moins constante, voire décroissante, au profit d'autres types d'aliments, s'il y a une amélioration de la disponibilité financière.

Cas du riz

347. Etant un produit à la fois économique, stratégique, et culturel, à Madagascar, et grâce au nombre d'enregistrements très élevé, le présent sous-paragraphe s'intéresse au riz, en particulier. La masse de consommation de riz (équivalent riz décortiqué) est estimé entre 1 895 000 tonnes et 2 038 000 tonnes. Cette quantité peut varier beaucoup, selon la conjoncture de la production, en milieu rural, et selon le niveau du prix, en milieu urbain. En

²¹ Ou plus exactement pendant les 12 derniers mois qui précèdent la collecte des données,

prenant la borne supérieure, de 2 millions de tonnes, de l'estimation de la quantité totale consommée, la population a un besoin d'environ 3 millions de tonnes, en termes de paddy. Ce chiffre est largement inférieur à l'estimation de la production. Malgré les doutes que l'on peut émettre, à la fois sur les statistiques d'enquête que sur les statistiques administratives, on peut affirmer que la production couvre la consommation. Le problème réside dans la disponibilité de ce produit, tout au long de l'année, surtout en période de soudure, dans les localités consommatoires nettes, qui se trouvent éloignées, physiquement ou économiquement. Une des solutions du problème récurrent de la disponibilité du riz dans les localités consommatoires nettes, serait de développer la riziculture dans les zones suburbaines des localités à forte densité de consommateurs telle que la capitale.

Tableau 1711 : Estimations des quantités totales consommées des principaux produits alimentaires

Unités: Tonne, nombre réel pour l'effet d'échantillonnage

	Quantité totale	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		Effet d'échantillonnage
			Borne inférieure	Borne supérieure	
Urbain	413 875	12 178	389 956	437 794	2,06723
Rural	1 552 613	34 485	1 484 883	1 620 343	9,66100
Quintile plus pauvre	174 019	11 528	151 378	196 660	8,18337
Quintile 2	324 455	13 397	298 143	350 767	4,16711
Quintile 3	426 155	16 174	394 388	457 921	3,70258
Quintile 4	493 462	17 110	459 857	527 068	3,17283
Quintile plus riche	548 397	20 550	508 035	588 759	3,81481
Ensemble	1 966 488	36 572	1 894 658	2 038 317	14,58820

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

348. Le riz ne fait pas partie des biens de luxe (au sens microéconomique du terme). Les masses de consommation de riz devraient donc être plus ou moins égalitaires entre les différents quintiles. Tel n'est pas le cas à Madagascar. La masse de consommation du 2^{ème} quintile est presque le double de celle du quintile des plus pauvres. Par ailleurs, on arrive à un rapport de 1 à 3 entre le poids total du riz consommé par le quintile des plus pauvres, et celui du quintile des plus riches. Ce constat n'inclut pas encore les quantités consommées en dehors du cadre du ménage qui sont presque sûrement en faveur du quintile des plus riches.

XI. PAUVRETÉ ET INEGALITE

(par Tiaray RAZAFIMANANTENA²²)

XI.1 Les mesures utilisées

349. Le premier objectif des OMD consiste à la réduction de la pauvreté. Ceci requiert des indicateurs de suivi, systématiques, objectifs, comparables au niveau national, au niveau international, et dans le temps. La série d'EPM, de 1993 à 2010, permet de mesurer les disparités géographiques, et les évolutions temporelles de la pauvreté et de l'inégalité.

350. Est classé comme pauvre, tout individu dont la contre-valeur monétaire de ses consommations annuelles est en dessous du seuil de 468 800 Ar, relativement aux prix pratiqués dans la capitale. Cette mesure de la pauvreté se distingue donc du concept de pauvreté subjective, développée dans un autre chapitre, dans sa perspective absolue, en utilisant un seuil de pauvreté unique au niveau national. Pour assurer la comparabilité temporelle, ce seuil est la mise à jour de celui de l'année 2005, par le taux d'inflation dans la capitale.

351. Rappelons que la consommation inclut les dépenses, les paiements en nature reçus, les autoconsommations, les valeurs locatives des biens durables, les cadeaux en nature reçus, et le loyer imputé. Il s'agit des consommations alimentaires et non alimentaires. Par ailleurs, les niveaux de consommation tiennent compte des différences de prix unitaires dans 2 strates, en appliquant les déflateurs par rapport aux prix pratiqués dans la capitale.

352. Les principaux indicateurs, utilisant le seuil de pauvreté, sont de type FGT23, et résumés dans la formule :

$$P_\alpha = \frac{1}{N} \sum_{i \in \{Y_i < z\}} w_i \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^\alpha$$

où N est la taille de la population

y_i la consommation de l'individu i

w_i le poids de l'individu i

z le seuil de pauvreté

353. Dans ce cas, P₀ est l'incidence (ratio) de la pauvreté et exprime la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté ; P₁ mesure l'écart moyen entre la consommation des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. P₂, qui est appelé « sévérité de la pauvreté », exprime la somme des carrés des écarts entre le revenu et le seuil de pauvreté. Si P₀ estime la proportion des pauvres dans la population ou sous population

²² Economiste en chef au CREAM, Ancien Directeur des Statistiques des Ménages (INSTAT) et premier responsable de l'Enquête EPM

²³ FGT : Foster Greer Thorbecke

étudiée, P_1 et P_2 accordent plus d'importance aux pauvres parmi les pauvres. P_1 et P_2 diminuent si les niveaux de consommation de quelques individus pauvres s'approchent du seuil de pauvreté, alors que la valeur de P_0 reste la même jusqu'à ce que ces niveaux dépassent le seuil. Il en est de même pour les évolutions inverses.

354. En ce qui concerne les mesures d'inégalité, les rapports entre les valeurs des différents déciles de consommation, le coefficient de Gini, et les indices de l'Entropie Général (GE) ont été sorties pour leur complémentarité dans l'interprétation.

Rappelons que le coefficient de Gini mesure la différence de concentration de la masse totale de consommation chez les ménages, et est calculée par la formule :

$$G = 1 + \left(\frac{1}{N} \right) - \left[\frac{2}{mN^2} \right] \sum_{i=1}^n (N - i + 1)y_i$$

Où m est la moyenne des consommations de l'ensemble de la population.
Dans ce calcul, les y_i sont rangés dans l'ordre croissant.

355. Les indices GE sont résumés par la formule suivante :

$$GE(a) = \frac{1}{a(a-1)} \left(\left(\sum_i f_i \left(\frac{y_i}{m} \right)^a \right) - 1 \right) \quad \text{pour } a \neq 0 \text{ et } a \neq 1$$

$$GE(1) = \left(\sum_i f_i \left(\frac{y_i}{m} \right) \log \left(\frac{y_i}{m} \right) \right)$$

$$GE(0) = \left(\sum_i f_i \log \left(\frac{m}{y_i} \right) \right)$$

Où f_i est le rapport entre le poids du ménage i et l'effectif total de la population
 y_i est la consommation du ménage i
 m est la consommation moyenne

XI.2 Profil spatial de la pauvreté

356. En 2010, 76,5% de la population ont eu une consommation inférieure au seuil de pauvreté. Entre le milieu urbain et le milieu rural, les ratios de pauvreté présentent un écart de 28 points. Selon les régions, le ratio le moins élevé (54,5%) est observé à DIANA et Analamanga. Par contre, l'incidence de la pauvreté dépasse les 90% à Atsimo Atsinanana et à Vatovavy Fitovinany. En milieu rural, 15 régions ont des ratios de pauvreté supérieurs à 80%.

357. En ce qui concerne l'intensité de pauvreté, il est de 35% au niveau national. Cela veut dire qu'en moyenne, si on ramène la consommation des non pauvres au niveau du seuil de pauvreté, alors la population aurait une consommation moyenne inférieure à 35% du seuil de pauvreté. En d'autres termes, il faudrait une hausse moyenne des consommations de 35%

pour qu'il n'y ait plus de pauvres. Cette hausse est de 21% en milieu urbain contre 38% en milieu rural.

Tableau 172 : Ratio et intensité de pauvreté, selon le milieu, par région

Région	Ratio de pauvreté			Intensité de pauvreté			Unité : %
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Analamanga	44,2	61,7	54,5	14,2	21,0	18,2	
Vakinankaratra	59,5	80,1	75,8	20,4	31,9	29,5	
Itasy	73,0	80,6	79,9	31,3	31,3	31,3	
Bongolava	55,2	80,1	76,8	18,3	30,7	29,0	
Matsiatra Ambony	55,5	91,1	84,7	21,7	48,1	43,3	
Amoron'i Mania	61,0	88,2	85,2	20,4	39,7	37,6	
Vatovavy Fitovinany	71,1	92,8	90,0	35,4	48,1	46,4	
Ihorombe	72,0	82,6	80,7	35,5	36,9	36,6	
Atsimo Atsinanana	63,1	97,5	94,5	25,7	53,7	51,2	
Atsinanana	60,2	88,7	82,1	25,1	46,0	41,2	
Analanjirofo	59,4	89,1	83,5	25,6	45,7	41,9	
Alaotra Mangoro	47,5	72,2	68,2	17,6	26,4	25,0	
Boeny	45,2	69,9	62,6	14,9	27,4	23,7	
Sofia	52,8	73,8	71,5	17,3	27,2	26,1	
Betsiboka	66,4	84,7	82,2	21,3	39,1	36,7	
Melaky	60,5	85,8	80,2	20,4	38,0	34,1	
Atsimo Andrefana	65,9	87,4	82,1	28,8	48,0	43,3	
Androy	94,4	94,3	94,4	63,8	60,3	60,9	
Anosy	55,1	87,6	83,5	24,2	46,5	43,7	
Menabe	38,9	72,5	64,2	14,1	28,0	24,6	
DIANA	31,7	69,2	54,4	7,7	29,3	20,8	
SAVA	38,9	78,7	74,9	13,5	35,2	33,1	
Ensemble	54,2	82,2	76,5	21,3	38,3	34,9	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

358. Si on reproduit la même enquête en un nombre très élevé de fois, sous les mêmes conditions, alors 95% des ratios de pauvreté qui en découlent appartiendraient à l'intervalle [74,9678 ; 78,0368]. Par « approximation », on dit que le vrai taux de pauvreté a une probabilité de 0,95 d'appartenir à cet intervalle. Il en est de même pour les ratios de pauvreté en milieu urbain et en milieu rural. Au vu de l'éloignement des 2 intervalles, on est presque sûr que l'étendue de la pauvreté est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain.

359. Par ailleurs, les effets d'échantillonnage suggèrent une amélioration de la méthodologie de choix des ZD et des ménages. Une stratification qui prend en compte les caractéristiques des ZD, autres que la localisation, peut en constituer une piste afin d'obtenir un échantillon dont plusieurs éléments ont des niveaux de consommation qui se trouvent

proximes du seuil mais dont les facteurs d'extrapolation (pondération) sont moins élevés que pour les ménages des sous-groupes assez éloignés du seuil.

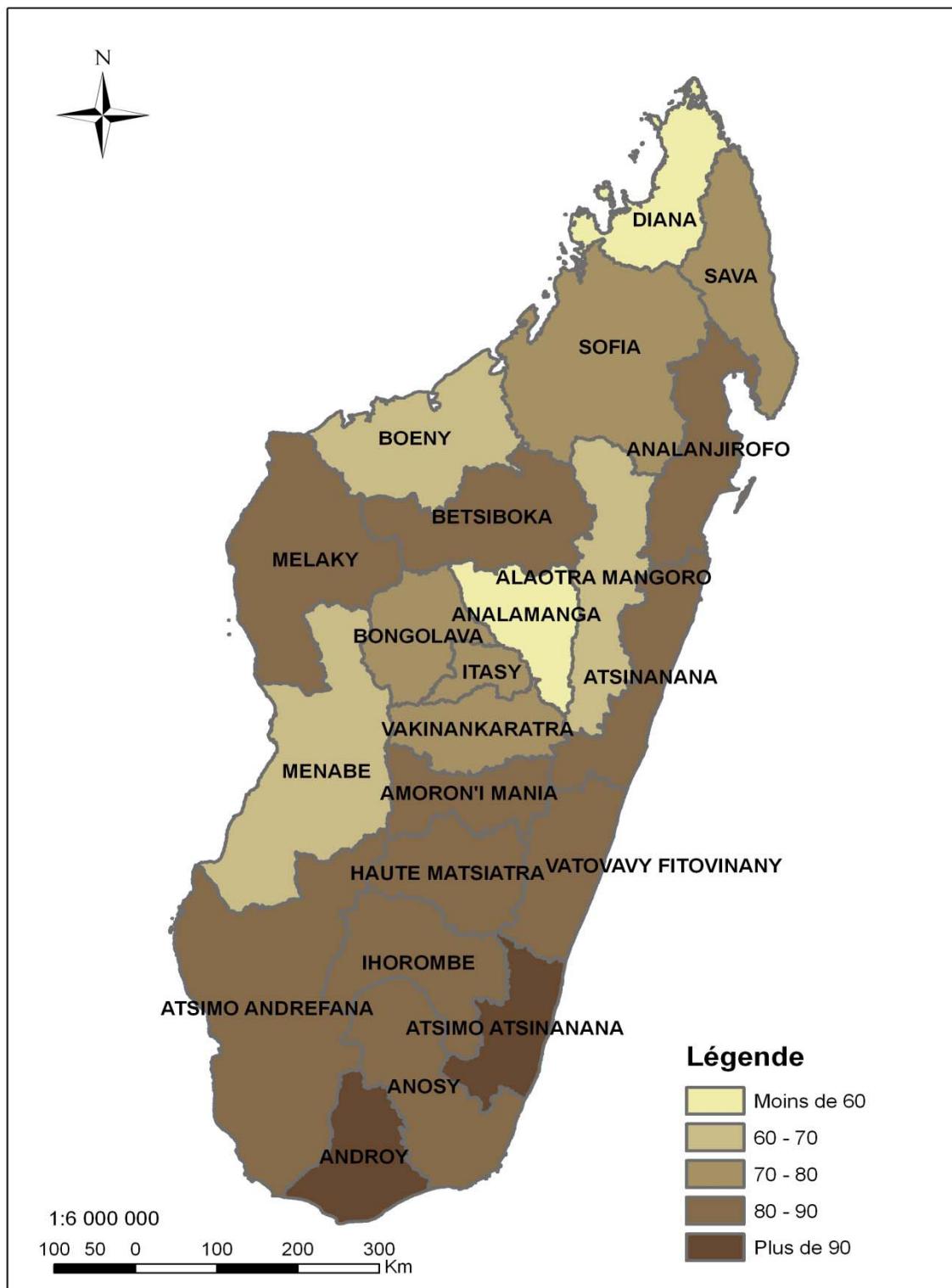
Tableau 1733 : Précision des ratios de pauvreté de la population, selon le milieu, par région

Unités: %, nombre réel pour l'effet de sondage

Milieu	Proportion	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		Effet de sondage
			Borne inférieure	Borne supérieure	
Urbain	54,2	1,8777	50,5420	57,9178	3,5947
Rural	82,2	0,8379	80,5338	83,8252	4,7596
Région					
Analamanga	54,5	3,5824	47,4508	61,5229	7,4652
Vakinankaratra	75,8	3,0996	69,7511	81,9269	5,4297
Itasy	79,9	3,1563	73,6987	86,0969	2,8284
Bongolava	76,8	3,4493	69,9822	83,5315	1,7279
Matsiatra Ambony	84,7	1,8097	81,1498	88,2584	1,8941
Amoron'i Mania	85,2	2,2049	80,8749	89,5360	1,6279
Vatovavy Fitovinany	90,0	2,0234	85,9845	93,9326	3,8947
Ihorombe	80,7	4,0008	72,8203	88,5359	1,5009
Atsimo Atsinanana	94,5	1,2440	92,0829	96,9693	1,6470
Atsinanana	82,1	2,7956	76,5867	87,5681	3,9714
Analanjirofo	83,5	3,1485	77,2868	89,6544	4,1254
Alaotra Mangoro	68,2	3,7681	60,8188	75,6203	3,7352
Boeny	62,6	3,5594	55,5619	69,5439	2,2731
Sofia	71,5	3,9389	63,7689	79,2416	5,3138
Betsiboka	82,2	3,7591	74,8171	89,5832	2,2549
Melaky	80,2	3,5570	73,2530	87,2251	1,3502
Atsimo Andrefana	82,1	3,0294	76,1438	88,0439	5,1484
Androy	94,4	2,0993	90,2332	98,4796	4,1479
Anosy	83,5	3,2593	77,1165	89,9195	2,9439
Menabe	64,2	5,5226	53,3256	75,0191	5,0019
DIANA	54,4	4,3063	45,9371	62,8527	2,5815
SAVA	74,9	3,1357	68,7638	81,0813	3,6401
Ensemble	76,5	0,7813	74,9678	78,0368	4,2305

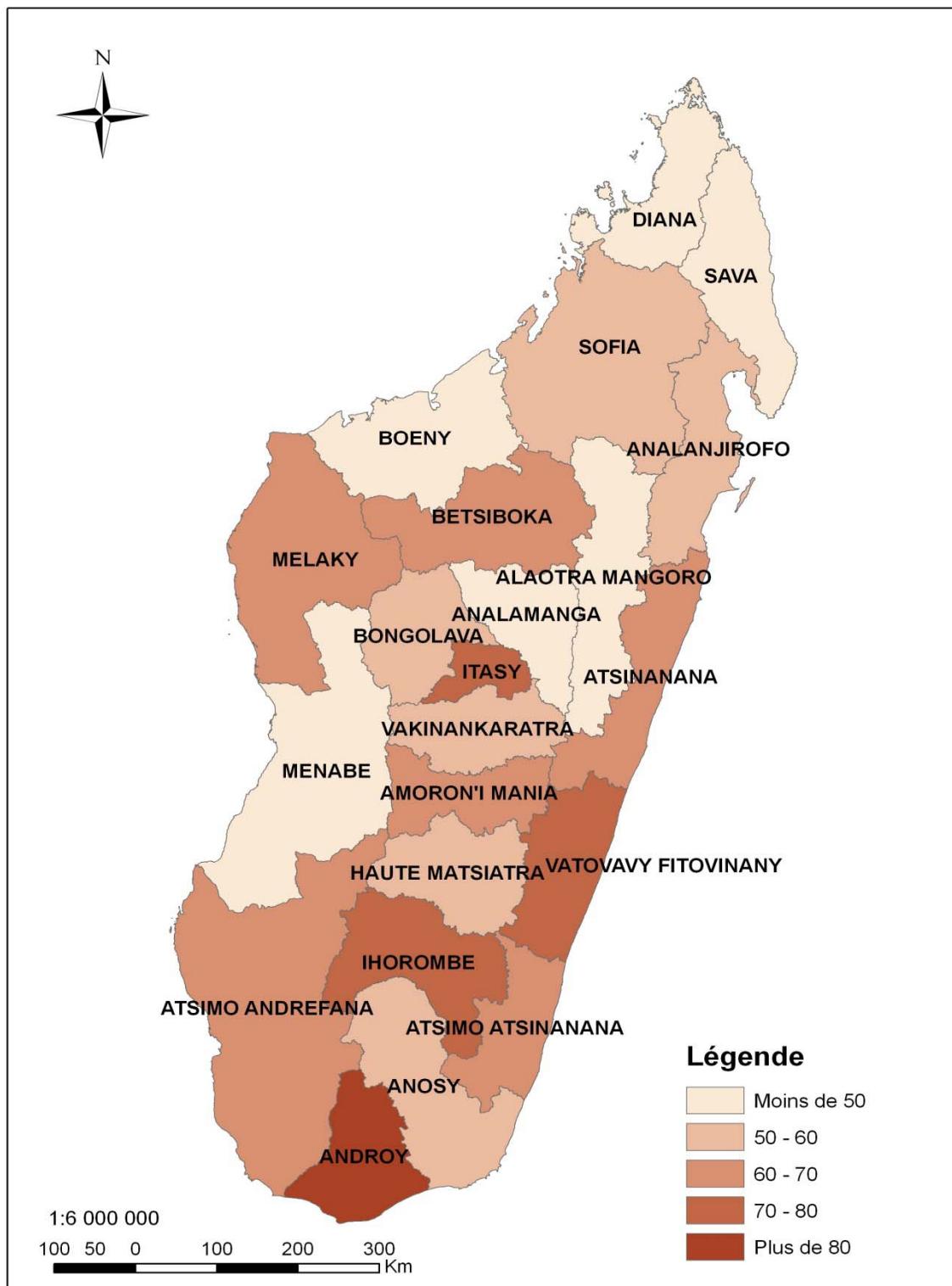
Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte 9 : Ratio de pauvreté, selon les régions



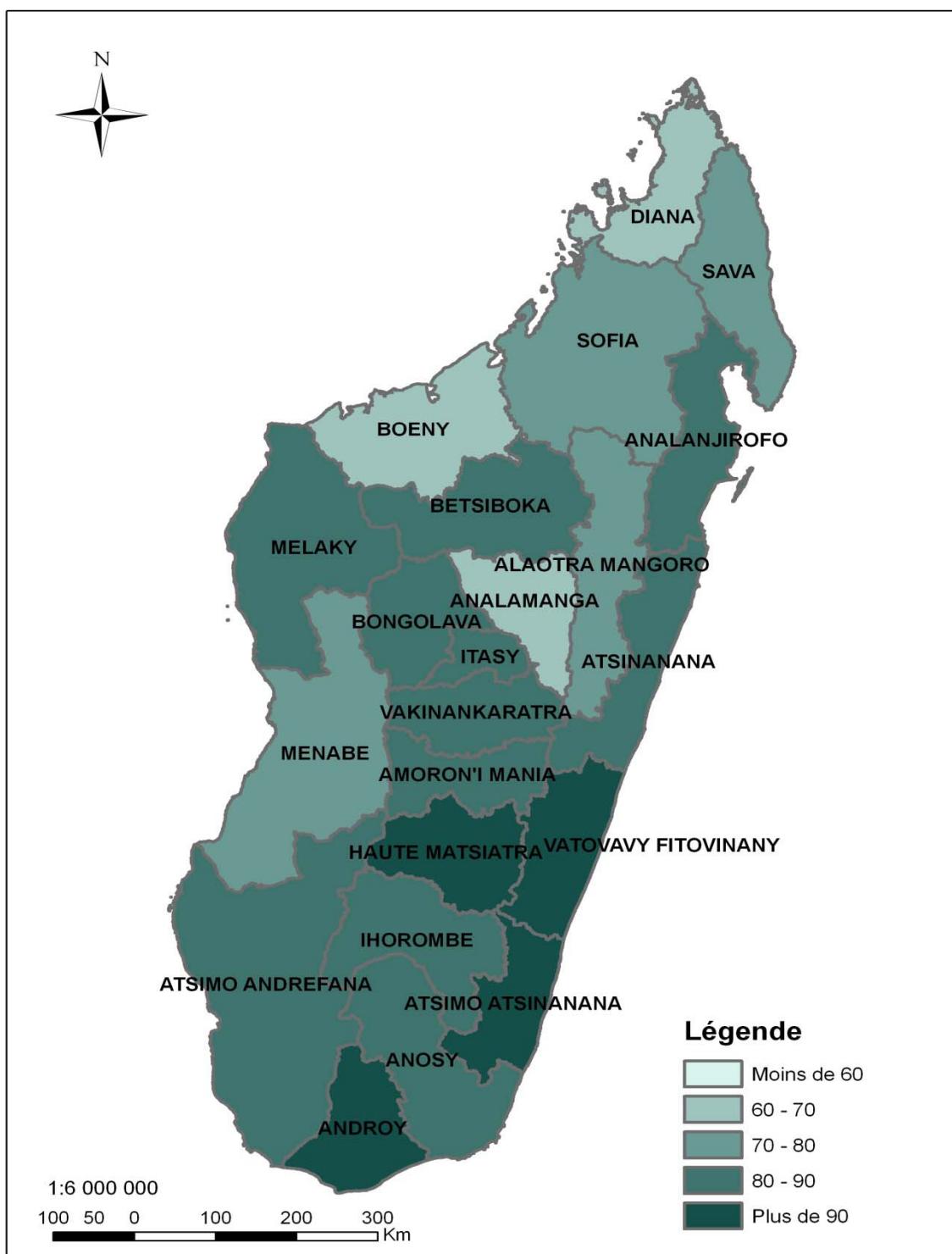
Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte 10 : Ratio de pauvreté, en milieu urbain selon les régions



Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte 11 : Ratio de pauvreté, en milieu rural, selon les régions



Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

XI.3 Evolution de la pauvreté de 1993 à 2010, selon les milieux

360. Rappelons que le concept de pauvreté utilisé dans le présent chapitre est la pauvreté des populations. Les indicateurs de pauvreté sont donc des descriptions des incidences et des intensités de la pauvreté des individus (et des ménages). Ils ne sont pas nécessairement les contraires des richesses des localités. En particulier, des richesses naturelles non ou mal exploitées ne contribuent pas à la réduction de la pauvreté. Cette remarque s'applique aussi aux évolutions des indicateurs de pauvreté. C'est la raison de l'inclusion de l'encadré qui suit. Il n'utilise pas des données d'enquêtes qui peuvent toujours faire l'objet de remise en cause quant à leur fiabilité. Les lecteurs peuvent observer les évolutions dans leur propre quartier ou localité pour tirer leur propre conclusion, tout en ayant à l'esprit que ni un quartier, ni quelques localités, choisis par défaut, ne sont représentatifs du pays vaste et contenant des diversités comme Madagascar.

Encadré 1 : Arithmétique de la richesse et de la pauvreté

Afin de mieux comprendre la possibilité d'apparition simultanée d'un « développement » et de la hausse du ratio de pauvreté, prenons un exemple simple d'une localité imaginée (quoique réaliste) suivante :

Au temps t1		Taille du ménage	Nombre d'outils de production (charrue, motoculteurs, sarcluses)	Nombre de bœufs	Production de paddy en tonnes	Nombre de pauvres
Ménage 1		3	2	4	8	0
Ménage 2		6	1	2	1,5	6
Total		9	3	6	9,5	6
					Ratio de pauvreté	66,7%
Au temps t2 = t1 + 5ans						
Ménage 1		4	4	6	12	0
Ménage 2		10	1	3	2,4	10
Total		14	5	9	14,4	10
					Ratio de pauvreté	71,4%
Variation en pourcentage en 5 ans		55,6%	66,7%	50%	51,6%	66,7%
					Variation en points du ratio de pauvreté	4,7

Conclusion: Dans ce scenario, au vu des outils de production et des productions agricoles, il est évident qu'il y a plus de création de richesses (des variations positives de +50% à +66%). Par contre, le ratio de pauvreté a augmenté de 4,7 points. C'est une situation, non éloignée de la réalité, où une localité, voire un pays, « s'enrichit » alors que le ratio de pauvreté augmente. Cet indicateur (**headcount**) décrit la proportion des pauvres parmi la population ou parmi un groupe. Il n'inclut pas les évolutions des infrastructures, ni des **signes de richesse dans la localité**, malgré le fait que ces dernières peuvent avoir des effets d'entraînement sur l'amélioration des conditions de vie des pauvres. Cela dépend de l'importance des entraides entre ces 2 groupes, et surtout du degré d'intégration des activités des pauvres et des non pauvres (croissance économique sélective, ou segmentée, contre croissance économique inclusive).

361. De 2005, l'année la plus récente des précédentes EPM, à 2010, le ratio de pauvreté a augmenté de +7,8 points de pourcentage. En milieu urbain, cette hausse est de +2,2 points, contre +8,7 points en milieu rural. Néanmoins, l'incidence de la pauvreté au niveau national est inférieure de 4,2 points à celui de 2002. Ce constat reste valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette hausse de la pauvreté montre la vulnérabilité d'une large majorité de la population. L'étude sur la vulnérabilité utilisant les données des EPM, de 1993 à 2010, montre que plus de 80% de la population sont vulnérables. Cela veut dire que malgré le fait qu'ils ont un niveau de consommation en dessus du seuil de pauvreté (ils sont non pauvres), du fait des caractéristiques de leur ménage, des contextes et conjonctures dans lesquels ils évoluent, les niveaux de bien-être de ces individus risquent de s'amenuiser en cas de chocs pernicieux microéconomiques, macroéconomiques, politiques ou sociaux. Les épargnes, les biens durables, le capital social et les protections sociales, auxquels ils ont accès, restent insuffisants pour les couvrir ou amortir les impacts négatifs des chocs. Deux groupes de résultats, à savoir, ceux du paragraphe sur les déterminants de la pauvreté, ceux du chapitre sur la vulnérabilité, confortent cette explication.

Tableau 174 : Evolution des ratios de pauvreté de 1993 à 2010

Milieu	Année	Unité: %								
		1993	1997	1999	2001	2002	2004	2005	2010	Variation 2010/2005
Urbain		50,1	63,2	52,1	44,1	61,6	53,7	52,0	54,2	2,2
Rural		74,5	76,0	76,7	77,1	86,4	77,3	73,5	82,2	8,7
Ensemble		70,0	73,3	71,3	69,6	80,7	72,1	68,7	76,5	7,8

Source: INSTAT/DSM/EPM 1993 à 2010

362. En ce qui concerne les évolutions des intensités de la pauvreté, la moyenne des pourcentages d'écart des consommations des pauvres par rapport au seuil, a enregistré une hausse de +8,1 points. En regroupant les ménages par milieu de résidence, l'on obtient le même constat que celui de la variation des ratios de pauvreté dont la hausse est plus importante en milieu rural. Au niveau national, l'intensité de la pauvreté est au même niveau que celle de 2001. En milieu urbain, on retrouve la situation de l'année 1999.

Tableau 175 : Evolution des intensités de pauvreté de 1993 à 2010

Milieu	Année	Unité: %								
		1993	1997	1999	2001	2002	2004	2005	2010	Variation 2010/2005
Urbain		17,5	29,6	21,4	18,3	29,3	20,2	19,3	21,3	2,0
Rural		33,2	34,7	36,1	39,7	53,0	34,8	28,9	38,3	9,4
Ensemble		30,3	33,6	32,8	34,8	47,6	31,6	26,8	34,9	8,1

Source: INSTAT/DSM/EPM 1993 à 2010

XI.4 Indicateurs de la pauvreté, selon les caractéristiques du ménage et celles de son logement

363. La définition d'un taudis est celle des indicateurs des OMD qui énonce qu'« un ménage vit dans un taudis si ce logement n'est pas connecté à une source d'eau améliorée, ou si le logement ne possède pas de toilette améliorée, ou si le mur du logement n'est pas durable, ou si plus de 3 personnes habitent dans une même chambre ».

78. Il est constaté que les caractéristiques du logement sont de « bonnes » variables discriminantes pour estimer les niveaux de consommation des ménages. Malgré le fait que les valeurs des loyers imputés, issues des caractéristiques du logement, ne représentent que 8,7% des consommations agrégées des ménages, le ratio de pauvreté de ceux qui habitent dans des taudis, atteint 81%, contre 30% pour le reste de la population. C'est dans la région de l'Androy, et dans une moindre mesure, dans les régions Amoron'i Mania et Vatovavy Fitovionany, que ce constat n'est pas valable. Notons que les tailles des échantillons des ménages qui ne vivent pas dans des taudis sont assez limitées au niveau des régions.

Tableau 176 : Ratio de pauvreté, selon le type de logement

Région	Ménages vivant dans un taudis			Unité: %
	Non	Oui	Ensemble	
Analamanga	26,0	67,6	54,5	
Vakinankaratra	45,1	82,7	75,8	
Itasy	42,3	82,5	79,9	
Bongolava	31,7	80,2	76,8	
Matsiatra Ambony	33,9	87,8	84,7	
Amoron'i Mania	48,7	87,6	85,2	
Vatovavy Fitovinany	51,0	90,2	90,0	
Ihorombe	28,6	84,8	80,7	
Atsimo Atsinanana	0,0	94,8	94,5	
Atsinanana	15,4	82,5	82,1	
Analanjirofo	0,0	83,8	83,5	
Alaotra Mangoro	31,0	76,9	68,2	
Boeny	0,0	65,6	62,6	
Sofia	13,6	72,5	71,5	
Betsiboka	24,6	84,3	82,2	
Melaky	13,6	81,5	80,2	
Atsimo Andrefana	6,3	85,2	82,1	
Androy	100,0	94,3	94,4	
Anosy	8,2	84,2	83,5	
Menabe	3,0	66,9	64,2	
DIANA	13,0	56,2	54,4	
SAVA	0,0	76,1	74,9	
Ensemble	29,5	80,7	76,5	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

364. Selon les Groupes Socio-Economiques, le ratio de pauvreté est moins de 1 personne sur 4 chez les ménages dirigés par un cadre moyen ou un agent de maîtrise. Il atteint plus de 85% chez ceux qui sont dirigés par des petits exploitants non agricoles (terrains exploités d'une superficie inférieure à 1,5 ha) et des pêcheurs. Le ratio de pauvreté des ménages des grands exploitants agricoles (superficie de plus de 4 ha) est inférieur à 8 points à celui de toute la population.

Tableau 177 : Ratio de pauvreté, selon le Groupe Socio-Economique du CM

GSE du chef de ménage	Ratio de pauvreté	Unité: %
Cadre supérieur	35,8	
Cadre moyen ou agent de maîtrise	23,8	
Ouvrier ou salarié qualifié	39,4	
Ouvrier ou salarié non qualifié	66,1	
Mancœuvre	75,8	
Stagiaire rémunéré	73,1	
Indépendant	60,0	
Chômeur	65,1	
Inactif	60,9	
Petit exploitant agricole	87,4	
Moyen exploitant agricole	80,5	
Grand exploitant agricole	68,6	
Pêcheur	86,7	
Autres	75,9	
Ensemble	76,5	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

365. Les opinions et les propres classifications des ménages sur leurs conditions de vie, sont aussi importantes que les classifications issues des observations par les techniciens. Le calcul des ratios de pauvreté, selon la propre classification des ménages sur leurs conditions de vie, ne permet pas de conclure sur une nette compatibilité des résultats des 2 approches. En effet, le taux de pauvreté chez ceux qui déclarent vivre aisément, atteint encore 63,8%. Cela peut s'expliquer par différents critères et considérations de ce que chacun appelle « bien-être ».

Tableau 178 : Ratio de pauvreté, selon l'opinion du ménage sur leurs conditions de vie

Condition de vie des ménages	Ratio de pauvreté	Unité: %
Vivre aisément	63,8	
Vivre moyennement	62,9	
Vivre d'une façon modérée	73,3	
Vivre en difficulté	85,9	
Ensemble	76,5	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

366. A l'opposé du constat qui précède, la propre classification relative des ménages, des plus pauvres aux plus riches, est mieux confirmée par les ratios de pauvreté des différents groupes. Si chez ceux qui se disent être parmi les plus riches, l'incidence de la pauvreté est de 37,3%, elle atteint 92,6% chez ceux qui se classent parmi les plus pauvres. Cette cohérence entre les 2 approches peut être améliorée en précisant la référence géographique lors des interviews des ménages, ou si les répondants sont mieux informés des conditions de vie des groupes de quintiles à Madagascar.

Tableau 179 : Ratio de pauvreté, selon l'auto classification relative du chef de ménage, de leur niveau de vie

Niveau de vie des ménages	Ratio de pauvreté	Unité: %
Plus riches	37,3	
Riches	56,5	
Moyens	64,4	
En difficulté	82,9	
Pauvres	92,6	
Total	76,5	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

367. Les incidences de la pauvreté ne sont pas statistiquement différentes entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes. Cela peut être interprété comme un résultat contraire à ceux du modèle de déterminant de la consommation, dans le précédent chapitre. Il faut classer les ménages selon leur taille pour pouvoir déceler des différences significatives, selon que le ménage est dirigé par un homme ou par une femme. Pour les sous-groupes des ménages dont la taille est inférieure à 6, le ratio de pauvreté de ceux dirigés par les hommes est inférieur à, au moins, 11 points, de ceux dirigés par les femmes. C'est donc un effet de structure qui a conduit à des niveaux sensiblement égaux des ratios de pauvreté de ces deux groupes de ménages.

Tableau 180 : Ratio de pauvreté, selon le genre du chef de ménage, et la taille du ménage

Unité: %			
Taille moyenne des ménages	Masculin	Féminin	Ensemble
Singleton	14,4	27,8	21,2
[2 ; 3]	50,2	61,1	53,3
[4 ; 5]	68,4	83,1	70,8
[6 ; 9]	86,0	88,2	86,2
10 individus et plus	92,8	94,4	92,9
Ensemble	76,4	77,3	76,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

368. Que ce soit pour les ménages dirigés par un homme ou pour ceux dirigés par les femmes, les taux de pauvreté augmentent avec le nombre d'enfants en bas âge (moins de 5 ans). Chez ceux qui n'ont pas d'enfant, le taux est de 63,1% contre 87,0% pour ceux qui en ont plus de 5.

Tableau 181 : Ratio de pauvreté, selon le genre du CM, et le nombre d'enfants âgé de moins de 5 ans dans le ménage

Unité: %			
Nombre d'enfants	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun enfant en bas âge	62,6	65,4	63,1
1 ou 2	81,7	87,1	82,4
3 ou 4	96,8	96,2	96,8
5 enfants et plus	84,0	100,0	87,0
Ensemble	76,4	77,3	76,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

XI.5 Indicateurs de pauvreté extrême et totaux des écarts par rapport aux seuils

369. Dans une situation où l'incidence de la pauvreté, 76,5%, est très élevée, il est utile de considérer les populations qui vivent avec un niveau de consommation plus éloigné du seuil que les autres pauvres dont le niveau en est proche. L'indicateur d'intensité de la pauvreté décrit cet écart moyen par rapport au seuil, mais son calcul inclut l'ensemble des pauvres. L'incidence de la pauvreté extrême est complémentaire à ces autres indicateurs. Le présent paragraphe adopte une des définitions de la pauvreté extrême, comme une situation dans laquelle vit un individu qui possède un niveau de consommation agrégé en dessous du seuil alimentaire. Cela veut dire que cet individu n'a même pas la possibilité d'accéder au panier alimentaire minimal de 2133Kcal/jour, soit 328 162 Ar/an.

Tableau 182 : Pauvreté et pauvreté extrême, selon le milieu de résidence

Milieu	Unité: %	
	Extreme pauvreté	Pauvreté
Urbain	34,6	54,2
Rural	62,1	82,2
Ensemble	56,5	76,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

370. Selon les résultats de l'EPM 2010, Un peu plus de la moitié, 56,5% de la population, vivent dans la pauvreté extrême. Cela représente plus de 11 millions de personnes. A l'instar de l'incidence de la pauvreté, c'est en milieu rural que l'on observe un ratio de pauvreté extrême plus élevé, avec un taux de 62,1%, contre 34,6% en milieu urbain.

Tableau 183 : Pauvreté et pauvreté extrême, selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du CM	Unité: %	
	Extrême pauvreté	Pauvreté
Sans instruction	73,4	89,1
Primaire	53,9	77,3
Secondaire	38,8	59,2
Supérieur	10,7	21,3
Total	56,5	76,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

371. En termes d'incidence de la pauvreté ou d'incidence de la pauvreté extrême, de fortes disparités apparaissent en considérant le niveau d'instruction des chefs de ménage. Ce résultat est compatible avec celui des déterminants du niveau de consommation (chapitre précédent). Si 7 individus sur 10 sont extrêmement pauvres dans le groupe de ceux qui sont dirigés par des individus sans instruction, ce taux diminue selon le niveau, pour atteindre un minimum de 10,73% chez ceux qui sont dirigés par des individus de niveau supérieur (ayant un diplôme de baccalauréat ou plus). Néanmoins, même pour ce dernier groupe, le taux de pauvreté extrême est loin d'être proche de zéro. Ce qui confirme l'importance des contextes et conjonctures (locaux et nationaux) dans lesquels vit la population. Ceci ne prend pas encore en compte les écarts par rapport au seuil de pauvreté extrême, qui sont contenus dans les analyses qui suivent.

372. Les ratios de pauvreté et de pauvreté extrême indiquent d'une façon microéconomique, les proportions des groupes de pauvres. D'une vision macroéconomique, on s'intéresse aux amples totaux des écarts de consommation des pauvres par rapport aux seuils. En 2010, le total des écarts par rapport au seuil de pauvreté, est de 3 298 milliards d'Ar. Cela représente

entre le 1/6 à 1/5 du PIB du pays. D'une manière simpliste, il faut donc distribuer cette somme, sans les frais de gestion ni les coûts de distribution, pour qu'il n'y ait plus de pauvre en 2010. Pour la pauvreté extrême, ce montant est de 1 375 milliards d'Ar. La part du milieu urbain dans ce total des écarts se chiffre à 151 milliards, contre 1 224 milliards pour les ruraux.

Tableau 184 : Totaux des écarts par rapport aux seuils, selon le milieu de résidence
Unité: Milliards d'Ar., au prix de la capitale

Milieu	Total des écarts par rapport au seuil de pauvreté	Total des écarts par rapport au seuil de pauvreté extrême
Urbain	410	151
Rural	2 888	1 224
Total	3 298	1 375

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

373. Selon le genre du chef de ménage, le total des écarts pour ceux dirigés par les hommes est de 2 770 milliards. Pour les femmes, il est de 527 milliards, soit 16% du total de 3 298 milliards. Cette part est à peu près de la même ampleur que la part de la population dirigée par les femmes (15%).

Tableau 185 : Totaux des écarts par rapport aux seuils, selon les genres des chefs de ménages

Unité: Milliards d'Ar., relativement aux prix pratiqués dans la capitale

Genre du CM	Total des écarts par rapport au seuil de pauvreté	Total des écarts par rapport au seuil de pauvreté extrême
Masculin	2 770	1 143
Féminin	527	233
Total	3 298	1 375

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

374. Le regroupement des populations, selon les niveaux d'instruction des chefs de ménages, montre que 90% du total des écarts par rapport au seuil de pauvreté, appartiennent aux ménages des individus sans instruction et à ceux du niveau primaire. Il en est de même pour le total des écarts par rapport au seuil de pauvreté extrême. Du fait de la proportion très faible, 4%, de la population qui sont dirigés par ceux qui ont un niveau d'instruction supérieur, conjugué au taux de pauvreté extrême « minimal » de 11% de ce groupe, le total des écarts y afférent, d'un montant de 6 milliards d'Ar., par rapport au seuil extrême, représente seulement 0,4% des 1 375 milliards d'Ar. nécessaires pour qu'il n'y ait plus de pauvreté extrême en 2010. Rappelons que ces montants n'incluent pas les frais de gestion, les coûts de distribution, et le degré d'efficacité de leurs utilisations.

Tableau 186 : Totaux des écarts par rapport aux seuils, selon les niveaux d'instruction des chefs de ménages

Unité: Milliards d'Ar., aux prix pratiqués dans la capitale

Niveau d'instruction du CM	Total des écarts par rapport au seuil de pauvreté	Total des écarts par rapport au seuil de pauvreté extrême
Sans instruction	1 423	661
Primaire	1 536	590
Secondaire	317	118
Supérieur	22	6
Total	3 298	1 375

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

XI.6 Déterminants de la pauvreté et de la pauvreté extrême

375. A l'instar des tentatives d'explication des niveaux de consommations agrégées, le présent paragraphe examine les effets des caractéristiques des ménages et de leur localité de résidence, sur le risque (probabilité) d'être pauvre. Pour ce faire, on utilise un modèle probit sur la probabilité d'être pauvre, et un autre sur la probabilité d'être extrêmement pauvre. Par ailleurs, le milieu urbain et le milieu rural font l'objet de 2 régressions différentes. Il faut noter que pour plusieurs variables, le sens de la causalité entre elles et la pauvreté, n'est pas évident. Il se peut qu'il soit au sens de l'interprétation économétrique, à sens inverse ou à double sens.

376. Que ce soit sur la pauvreté ou sur la pauvreté extrême, quel que soit le milieu, les résultats du modèle de déterminants du niveau de consommation, sont reproduits par le modèle probit²⁴. Il est mieux qu'un chef de ménage soit plus âgé mais pas trop âgé. La composition d'un ménage influe beaucoup sur sa situation vis-à-vis de la pauvreté. L'augmentation de 1% de la taille du ménage augmente de plus de 9% la probabilité d'être pauvre, et de 5% la probabilité d'être extrêmement pauvre, en milieu urbain. Tandis qu'en milieu rural, ces pourcentages sont respectivement de l'ordre de 4% et de 6%. De plus, le nombre d'enfants de moins de 15 ans dans le ménage, augmente, d'une manière significative, la probabilité d'être pauvre ou extrêmement pauvre, avec des pourcentages respectifs de 5% et de 4% en milieu urbain. En milieu rural, ils sont de l'ordre de 5%.

377. Le niveau d'instruction du chef de ménage est la caractéristique individuelle qui influe le plus sur la situation du ménage vis-à-vis de la pauvreté. En milieu urbain, par rapport à un ménage dirigé par un individu non instruit, un ménage, dont le chef a suivi un enseignement primaire, a une probabilité 15% de moins d'être pauvre et 10% de moins d'être extrêmement pauvre. Si le chef du ménage a un niveau secondaire ou universitaire, la probabilité de sombrer dans la pauvreté diminue encore beaucoup plus (respectivement de l'ordre de 22% de moins et de 38% de moins), par rapport à un ménage dirigé par un individu non instruit. Si

²⁴ Ce sont les effets marginaux, directement interprétables, qui sont insérés dans le présent paragraphe. Les coefficients se trouvent dans la partie annexe.

l'on retient la probabilité d'être extrêmement pauvre, les probabilités respectives diminuent de 14% et de 20%. On observe les mêmes résultats en milieu rural mais avec des effets moins accentués du niveau d'instruction.

378. Les résultats montrent l'importance de l'aspect genre. Ainsi, en milieu urbain, les probabilités pour qu'un ménage dirigé par une femme, se trouve dans la situation de pauvreté ou de pauvreté extrême, sont respectivement 14% et 7% supérieures à celles d'un ménage dirigé par un homme. En milieu rural, les écarts de probabilité sont de l'ordre de 8% et de 11%, toujours « en faveur » des ménages dirigés par une femme.

379. La pratique de la culture de riz agit négativement sur la pauvreté, en milieu urbain. Elle y diminue de 8% et de 5% les probabilités d'être pauvre ou d'être extrêmement pauvre. En milieu rural, ses impacts sur la pauvreté sont faibles et, sur l'extrême pauvreté, non significatifs. Cela provient du fait que cette variable n'inclut pas la productivité, et que les taux de pratique de la riziculture sont sensiblement les mêmes pour les pauvres et les non pauvres. On observe les mêmes phénomènes pour la culture de maïs. Par contre, pour les autres cultures vivrières, leurs influences sur la pauvreté des ménages sont faibles ou non significatives, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Outre le type de culture, la possession de terre agricole, ainsi que la superficie, améliorent les conditions de vie des ménages. En effet, il y a un lien direct entre superficie et quantité des autoconsommations et des ventes. Mais, la possession importe beaucoup plus que la superficie. Ceci est valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

380. L'exploitation d'une unité de production de biens ou de services non agricoles, améliore la situation d'un ménage vis-à-vis de la pauvreté. L'existence d'une telle unité diminue de 8% la probabilité d'être pauvre en milieu urbain, et de 6%, en milieu rural (ces pourcentages sont de l'ordre de 6% et de 10% si l'on considère la situation d'extrême pauvreté). Ceci confirme l'importance des activités de transformation des produits bruts, notamment les produits agricoles, pour plus de valeur ajoutée et pour plus de pouvoir de négociation des petits producteurs sur le marché (capacité de conserver pendant les baisses conjoncturelles des prix, de transformer les produits et de diversifier les offres).

381. L'impact de l'accès à l'électricité, sur les conditions de vie des ménages, est considérable. En milieu urbain, un ménage ayant accès à l'électricité a une probabilité d'être pauvre de 42% inférieur à un autre qui en est privé. En milieu rural, cette diminution est de l'ordre de 33%. L'accès à l'eau potable diminue significativement la probabilité d'être pauvre ou extrêmement pauvre, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans ce dernier lot de constats, les causalités sont probablement réciproques.

Tableau 187 : Les effets marginaux des déterminants de la pauvreté

Effets marginaux	Urbain		Rural		
	Pauvreté	Pauvreté extrême	Pauvreté	Pauvreté extrême	
Variable					Références
Âge du chef de ménage	-0,019	-0,008	-0,007	-0,009	(Unité : années)
Carré de l'âge du chef de ménage	0,020	0,006	0,007	0,009	(Unité : années)
Chef de ménage femme	0,136	0,076	0,087	0,114	Chef Homme
CM marié(e) coutumièvement monogame	0,112	0,071	0,032	0,065	<i>Marié(e) légalement</i>
CM marié(e) coutumièvement polygame	0,102	-0,002	0,047	0,135	<i>Marié(e) légalement</i>
Union libre monogame	0,112	0,031	0,058	0,080	Marié (e) légalement
Divorcé	-0,081	0,050	-0,020	-0,146	<i>Marié(e) légalement</i>
Séparé	0,087	0,036	-0,001	0,065	<i>Marié(e) légalement</i>
Veuf (ve)	-0,006	0,053	-0,001	0,003	<i>Marié(e) légalement</i>
Célibataire	0,049	0,027	-0,070	-0,018	<i>Marié(e) légalement</i>
Chef de ménage de niveau primaire	-0,152	-0,104	-0,055	-0,083	Chef non instruit
Chef de ménage de niveau secondaire	-0,221	-0,139	-0,107	-0,125	Chef non instruit
Chef de ménage de niveau universitaire	-0,387	-0,198	-0,356	-0,273	Chef non instruit
Taille du ménage	0,092	0,054	0,041	0,063	(Unité : nombre)
Ratio de dépendance (nb actifs/ nb inactifs)	0,021	0,010	0,017	0,034	(Unité : %)
Problème de santé au cours des 2 dernières semaines	0,018	0,016	-0,020	-0,009	Aucun problème santé
Nombre d'enfants de moins de 1 an	0,015	0,012	0,056	0,067	(Unité : nombre)
Nombre d'enfants de 1 à 5 ans	0,038	0,013	0,027	0,060	(Unité : nombre)
Nombre d'enfants de 6 à 9 ans	-0,034	-0,015	0,001	0,013	(Unité : nombre)
Nombre d'enfants de 10 à 14 ans	-0,028	-0,019	-0,014	0,007	(Unité : nombre)
Nombre d'enfants dans le ménage	0,070	0,044	0,050	0,051	(Unité : nombre)
Nombre de personnes âgées de plus de 66 ans	-0,042	0,010	-0,013	-0,017	(Unité : nombre)
Surfaces totales cultivées (riz, maïs, manioc, patate)	0,000	0,000	0,000	-0,001	(Unité : are)
Pratique de la riziculture	-0,081	-0,056	0,008	-0,077	<i>Non cultivateur de riz</i>
Cultivateur de maïs	-0,052	-0,053	-0,019	-0,028	<i>Non cultivateur de maïs</i>
Cultivateur de manioc	0,039	0,010	0,021	0,035	<i>Non cultivateur manioc</i>
Cultivateur de patate	-0,018	-0,021	0,018	0,009	<i>Non cultivateur patate</i>
Eleveurs de bétail	-0,037	-0,039	-0,045	-0,074	Aucun bétail
Possession de terre agricole ou non	0,189	0,116	-0,003	0,101	Aucune terre
Pratique de la pêche	-0,018	-0,005	0,069	0,082	Aucun pêcheur
Chef de ménage chômeur ou inactif	0,018	-0,036	-0,007	-0,089	<i>Chef actif occupé</i>
Possession de radio	-0,157	-0,127	-0,117	-0,206	<i>Aucune radio</i>
Accès à l'électricité	-0,418	-0,268	-0,330	-0,389	<i>Non accès électricité</i>
Possession d'entreprise non agricole	-0,081	-0,060	-0,064	-0,100	Pas d'ENA
Accès à l'eau potable	-0,091	-0,073	-0,068	-0,099	<i>Non accès eau potable</i>
Membre d'une mutuelle de crédit	0,016	-0,053	-0,314	-0,015	<i>Aucune mutuelle crédit</i>
Fianarantsoa	-0,009	0,040	0,031	0,078	Antananarivo
Toamasina	0,086	0,092	0,012	0,054	Antananarivo
Mahajanga	-0,129	-0,085	-0,064	-0,072	Antananarivo
Toliara	-0,054	0,019	0,013	0,058	Antananarivo
Antsiranana	-0,134	-0,052	-0,096	-0,046	Antananarivo

Qualités statistiques des modèles				
Critère AIC	5271,12	4840,50	4956,61	6302,64
Critère BIC	5554,68	5124,06	5238,96	6584,99
Nombre d'observations	6320	6320	6140	6140
Nombre de paramètres	41	41	41	41
Pseudo-R2	0,29	0,38	0,29	0,26
Chi2 (Wald)	1990,80	2974,96	1990,80	2259,60

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

XI.7 Projection des indicateurs de pauvreté, selon différents scenarii

382. L'on se pose des questions sur les possibles évolutions de la pauvreté à Madagascar, dans le futur. Vu les évolutions dans le passé, et le taux de pauvreté de 76,5% en 2010, les scenarii de hausse de la pauvreté ont été déjà vécus, et on connaît mieux leurs causes contextuelles, leurs causes conjoncturelles, et leurs déterminants, au niveau des ménages. C'est ainsi que dans ce paragraphe, on s'intéresse plutôt aux scenarii de réduction de la pauvreté, dans les 30 futures années (de 2010 à 2040). Pour ce faire, on utilise un simple modèle d'imputation²⁵ basée sur la croissance démographique, et les variations du niveau de consommation issues d'une éventuelle croissance économique. Cette dernière étant une mesure de la variation des valeurs ajoutées, et non celle des revenus des ménages, les liens entre croissance économique et ratio de pauvreté ne sont ni évidents, ni uniformes selon les groupes, ni constants au cours du temps. Ils dépendent des types sélectifs, fragmentaires, segmentaires ou inclusifs (pour les personnes économiquement actives), intégrés (entre les branches d'activité, surtout celles où les pauvres exercent), « redistributifs » (salaires, excédent d'exploitation, services publics)... de la croissance économique.

383. 3 scenarii, dont 2 extrêmes et 1 moyen, ont été retenus pour résumer les différents événements possibles. Le premier est une réduction très lente de la pauvreté avec une hausse de la consommation réelle, par tête, de 2,2% chez les pauvres, $(1+5,4\%) / (1+3,1\%) - 1$. L'effet de structure, sur la différence de 1,3 points des taux de croissance démographique, freine la réduction de la pauvreté. Il en est de même pour les 2 autres scenarii, mais avec des taux de croissance économiques respectifs de 9% et de 15%. On suppose que les pauvres bénéficient des 2/3 du taux de croissance économique.

384. Pour le premier scénario, l'incidence de la pauvreté reste toujours au-dessus de 6 personnes sur 10, jusqu'en 2040. Pour le deuxième scénario, c'est entre 2025 et 2030 que l'on atteindra un ratio de pauvreté d'une personne sur deux. En 2040 une personne sur trois sera encore pauvre. Le scénario le plus favorable montre un ratio de pauvreté de moins de 10% à partir de 2031. D'une manière implicite, ces 3 scenarii utilisent une autre et même hypothèse selon laquelle la redistribution est la même (la vie comme d'habitude) que celle observée pendant les 17 ans, allant de 1993 à 2010 (période de suivi simultané de la croissance

²⁵ On peut améliorer le modèle en utilisant des techniques de microsimulation, et/ou en détaillant les taux de croissance par branche, et/ou en utilisant les groupes socio-économiques des membres des ménages. On peut aussi utiliser des méthodes comme celles des modèles MaMS et SPADH.

économique et des indicateurs de pauvreté). Il se peut qu'avec plus d'investissements publics, une meilleure efficacité des services publics, une meilleure intégration des branches à fort taux d'investissement, et les activités des pauvres, et surtout une meilleure productivité des pauvres eux-mêmes, une croissance annuelle du PIB de 5% à 10% suffira pour atteindre des résultats comparables au 3^{ème} scénario.

Réduction très lente, voire persistance de la pauvreté

Hypothèse 1: Taux de croissance économique annuelle de 5,4%, uniformément distribué, et qui se traduit par une hausse des consommations réelles des ménages du même ordre.

Hypothèse 2: Taux de croissance démographique de 3,1% chez les pauvres, contre 1,82% chez les non pauvres. Ce qui donne un taux de croissance démographique moyen de 2,8%.

Ratio de pauvreté							Unité: %
Année	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Urbain	54,2	51,9	49,3	46,9	44,4	41,9	38,9
Rural	82,2	80,2	77,9	74,8	71,7	68,2	65,0
Ensemble	76,5	74,5	72,2	69,4	66,5	63,2	60,1
Intensité de la pauvreté							
Année	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Urbain	21,3	19,7	18,2	16,7	15,2	13,8	12,4
Rural	38,3	35,8	33,2	30,7	28,2	25,8	23,5
Ensemble	34,9	32,6	30,2	27,9	25,7	23,5	21,4

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Réduction modérée

Hypothèse 1: Taux de croissance économique annuelle de 9% qui se traduit par une hausse de 6% des consommations réelles des ménages pauvres. Les consommations réelles des non pauvres ne diminuent pas.

Hypothèse 2: Taux de croissance démographique de 3,1% chez les pauvres, contre 1,82% chez les non pauvres. Ce qui donne un taux de croissance démographique moyen de 2,8%.

Ratio de pauvreté							Unité: %
Année	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Urbain	54,2	47,7	41,1	34,7	27,9	21,3	16,2
Rural	82,2	76,7	69,3	61,4	51,4	43,0	34,2
Ensemble	76,5	70,9	63,8	56,2	46,8	38,9	30,8
Intensité de la pauvreté							
Année	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Urbain	21,3	17,5	14,1	11,0	8,4	6,4	4,9
Rural	38,3	32,6	27,1	22,0	17,4	13,5	10,2
Ensemble	34,9	29,6	24,6	19,8	15,6	12,1	9,2

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Réduction rapide

Hypothèse 1: Taux de croissance économique annuelle de 15% qui se traduit par une hausse de 10% des consommations réelles des ménages pauvres. Les consommations réelles des non pauvres ne diminuent pas.

Hypothèse 2: Taux de croissance démographique de 3,1% chez les pauvres, contre 1,82% chez les non pauvres. Ce qui donne un taux de croissance démographique moyen de 2,8%.

Ratio de pauvreté							Unité: %
Année	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Urbain	54,2	37,3	21,1	11,0	5,4	2,2	0,9
Rural	82,2	65,3	42,6	23,9	11,6	4,4	2,1
Ensemble	76,5	59,7	38,3	21,4	10,4	4,0	1,9
Intensité de la pauvreté							
Année	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Urbain	21,3	12,4	6,3	3,1	1,3	0,5	0,2
Rural	38,3	24,9	13,9	6,7	2,9	1,2	0,5
Ensemble	34,9	22,4	12,4	6,0	2,6	1,0	0,4

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

XI.5 Indicateurs d'inégalités

385. Dans le présent paragraphe, les différentes mesures de l'inégalité utilisent les consommations agrégées des ménages. Comme il a été expliqué dans le chapitre sur les consommations, la valeur des consommations agrégées a été rendue comparable, par des déflateurs régionaux, afin de prendre en compte les disparités de prix et tarifs dans les différentes strates. Les indicateurs d'inégalité seraient donc plus élevés si on utilisait des valeurs nominales. Par contre, les inégalités calculées avec des valeurs déflatées, qui sont utilisées dans les analyses qui suivent, sont plus proches des inégalités d'utilité (au sens microéconomique) des ménages et des inégalités de bien être.

386. Une des mesures des inégalités, la plus facile à calculer et à interpréter, est le rapport entre les valeurs des consommations des ménages classés des plus pauvres aux plus riches. Il est décrit, dans le tableau qui suit, que les 10% les plus riches consomment 5,4 fois plus que les 10% les plus pauvres. Les plus pauvres consomment moins de la moitié des niveaux de consommation des ménages médians. Si la taille des échantillons le permettait, on aurait eu un rapport plus élevé entre la consommation du centile des plus riches et celle des plus pauvres.

Tableau 188 : Rapport entre différents déciles de consommation par tête

Groupes	p90/p10	p90/p50	p10/p50	p75/p25	p75/p50	p25/p50
Rapport de consommation	5,418	2,463	0,455	2,283	1,536	0,673

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

387. En ce qui concerne les autres indices et coefficients d'inégalité, ils sont tous plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural. Notons que les inégalités au niveau national tiennent compte à la fois des inégalités à l'intérieur des groupes et des inégalités entre les groupes, même si pour le coefficient de Gini, ces 2 derniers éléments ne sont pas décomposables.

388. En comparaison avec la situation de l'année 2005, l'inégalité mesurée par le coefficient de Gini a augmenté en passant de 0,365 à 0,403. Ce constat est valable aussi bien en milieu urbain (de 0,405 en 2005 à 0,418 en 2010) qu'en milieu rural (de 0,335 en 2005 à 0,370 en 2010).

Tableau 189 : Indices d'inégalité, selon le milieu, et selon les régions

Indices	GE (-1)	GE (0)	GE (1)	GE (2)	Gini	Part de population	Part de consommation
Ensemble	0,34305	0,27668	0,34162	0,91978	0,40266	100,0%	100,0%
Urbain	0,38656	0,30019	0,33986	0,83064	0,41841	20,3%	30,5%
Rural	0,29143	0,23751	0,30079	0,83681	0,37026	79,7%	69,5%
Analamanga	0,30867	0,27787	0,35348	0,82949	0,40762	11,6%	18,0%
Vakinankaratra	0,23935	0,23850	0,32140	0,69608	0,37683	8,3%	9,1%
Itasy	0,15473	0,15220	0,17756	0,27200	0,30611	3,7%	3,5%
Bongolava	0,17253	0,17929	0,23231	0,42156	0,32767	2,1%	2,2%
Matsiatra Ambony	0,27204	0,25321	0,31533	0,59760	0,38972	6,0%	4,9%
Amoron'i Mania	0,16925	0,17151	0,20921	0,33810	0,32411	3,4%	2,9%
Vatovavy							
Fitovinany	0,18615	0,17233	0,19661	0,29792	0,32141	6,9%	4,8%
Ihorombe	0,19185	0,17824	0,19963	0,29425	0,33043	1,2%	1,0%
Atsimo Atsinanana	0,15198	0,14691	0,17168	0,27715	0,29798	4,4%	2,7%
Atsinanana	0,30031	0,26357	0,30948	0,57824	0,39753	6,0%	5,1%
Analanjirrofo	0,27919	0,25729	0,33945	1,08907	0,39141	4,6%	3,9%
Alaotra Mangoro	0,26593	0,25539	0,36760	1,30152	0,38575	4,6%	5,6%
Boeny	0,29517	0,26010	0,33137	0,82367	0,39029	3,4%	4,3%
Sofia	0,18963	0,17900	0,21200	0,34845	0,32794	5,6%	6,1%
Betsiboka	0,18992	0,18388	0,23495	0,49462	0,32935	1,9%	1,6%
Melaky	0,17045	0,16883	0,20288	0,32711	0,32141	1,4%	1,2%
Atsimo Andrefana	0,45957	0,34403	0,46391	3,47352	0,43742	6,6%	5,5%
Androy	0,57564	0,30618	0,2971	0,39014	0,41557	4,0%	2,0%
Anosy	0,25892	0,23956	0,28297	0,47452	0,38239	3,1%	2,4%
Menabe	0,29157	0,24301	0,26116	0,36984	0,38238	3,0%	3,8%
DIANA	0,29471	0,24661	0,27307	0,44492	0,38179	2,8%	3,9%
SAVA	0,23128	0,22373	0,32304	1,20122	0,36245	5,6%	5,5%

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

XII. VULNERABILITE

(par Ranto Harivelo RAMANANJATO²⁶)

389. Compte tenu de la situation géographique et des conditions socio-économiques de Madagascar, l'EPM 2010 comporte un volet « vulnérabilités et risques ». Ce chapitre a pour objectif d'identifier les chocs subis, d'appréhender leurs impacts, et d'étudier les moyens de compensation adoptés par les ménages.

XII. 1 Les types de choc rencontrés par les ménages

390. Les ménages malagasy sont exposés à divers types de chocs. D'une part, des cataclysmes naturels récurrents affectent certaines régions de Madagascar. D'autre part, des chocs individuels peuvent avoir un impact important sur le bien-être du ménage. Au niveau national, plus de la moitié des ménages a déclaré avoir subi au moins un choc durant les 12 derniers mois. La proportion de ces ménages passe de 59% (les extrêmement pauvres) à 40% (les non pauvres). Toujours d'après leur déclaration, ceux résidant en milieu rural (53%), et dont le chef est exploitant agricole (56%), sont les plus vulnérables.

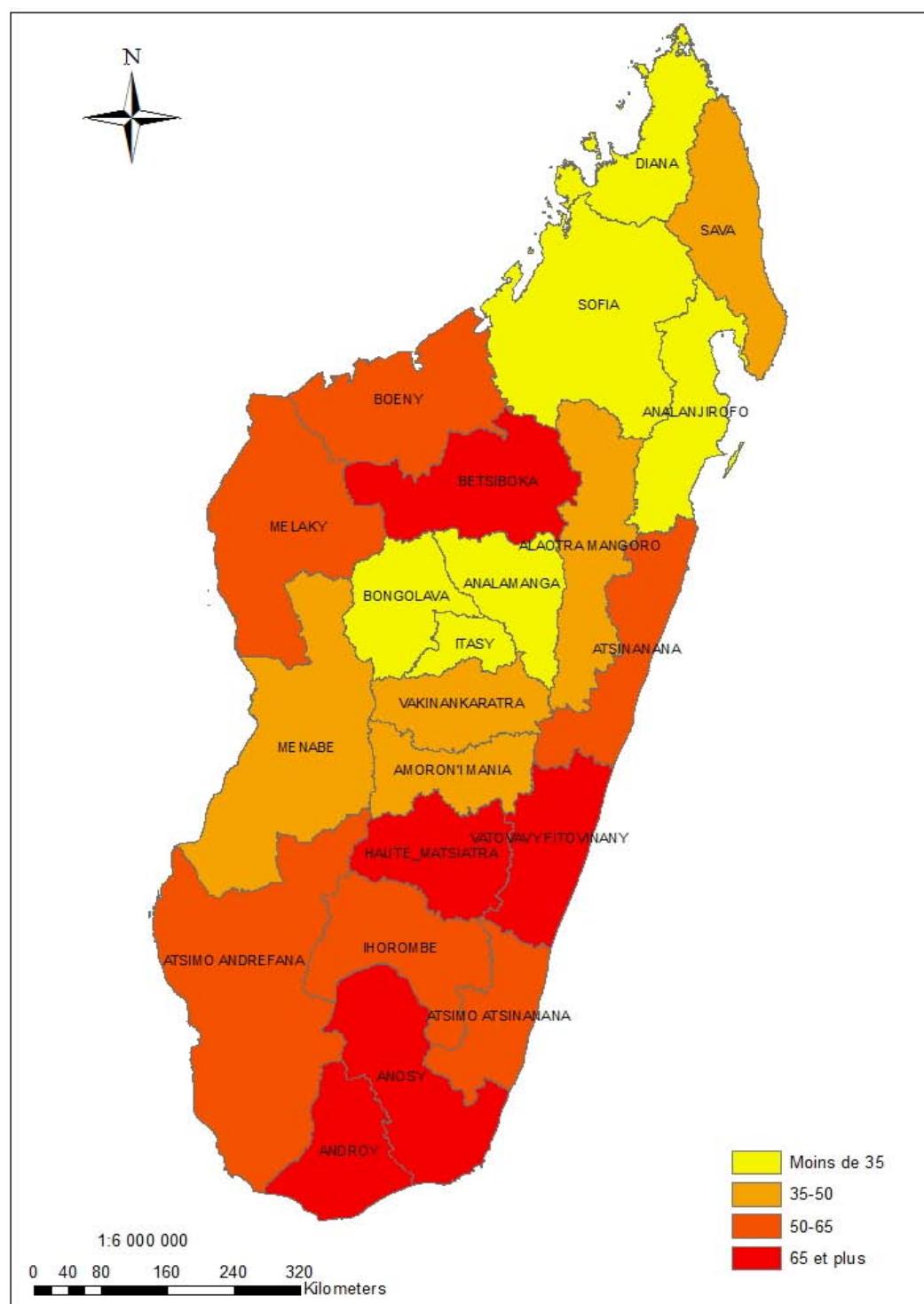
Tableau 190 : Proportion des ménages ayant déclaré un choc, selon certaines caractéristiques socio-économiques

	Au moins un choc durant les 12 derniers mois			Unité : %
	Non	Qui	Total	
Niveau de pauvreté				
Extrêmement pauvre	41,2	58,8	100,0	
Pauvre	54,0	46,0	100,0	
Non pauvre	60,3	39,7	100,0	
Milieu de résidence				
Urbain	58,6	41,4	100,0	
Rural	47,5	52,5	100,0	
Secteur d'activité du chef de ménage				
Secteur agricole	43,9	56,1	100,0	
Autres	62,7	37,3	100,0	
Ensemble	49,9	50,1	100,0	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

²⁶ Analyste Principal à la Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales

Carte 22 : Proportion de ménages ayant déclaré un choc, par région



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

391. En calculant les quartiles, et en procédant à des regroupements, les régions sont classées en 4 catégories :

- i. celles dont la proportion des ménages vulnérables est inférieure à 35% ;
- ii. celles dont cette proportion est comprise entre 35% et 50% ;
- iii. celles dont cette proportion est comprise entre 50% et 65 % ;
- iv. celles dont cette proportion est supérieure à 65%.

Les régions appartenant au premier quartile sont : DIANA (14%), Analanjirofo (20%), Bongolava (24%), Sofia (30%), Itasy (33%) et Analamanga (34%) ; tandis que le dernier quartile comprend : Betsiboka (71%), Matsiatra Ambony (72%), Anosy (85%), Vatovavy Fitovinany (91%) et Androy (98%).

392. Lorsqu'un ménage déclare avoir subi un choc, il leur est demandé d'en préciser le type. Il en ressort que les principaux problèmes des ménages malagasy sont liés, soit au climat soit à la situation économique. En effet, les chocs liés au climat et à l'environnement ont été évoqués par deux tiers des ménages concernés. Ceux vivant en milieu rural y sont davantage (69%) exposés. Les problèmes économiques, quant à eux, concernent 15% de ces ménages ; ce taux est légèrement plus élevé en milieu urbain (21%) par rapport à celui en milieu rural (14%). Enfin, les problèmes d'insécurité et de maladies sont les moins cités. Ils sont plus fréquemment évoqués en milieu urbain (taux respectifs de 10% et de 11%).

Tableau 191 : Proportion de ménages touchés par différents types de problèmes, selon le milieu

Problèmes	Urbain	Rural	Unité : %
Climat et environnement	57,1	68,9	66,9
Insécurité	10,0	8,6	8,9
Maladies, décès	11,0	7,8	8,4
Problèmes économiques	21,0	13,6	14,9
Autres types de problème	0,9	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

393. Dans les régions de DIANA et de Bongolava, où les proportions des ménages ayant subi au moins un choc sont faibles (respectivement de 14% et de 24%), les problèmes les plus rencontrés ne sont pas d'ordre environnemental. En effet, dans ces deux régions, les difficultés les plus fréquentes sont respectivement d'ordre sanitaire (30%) et économique (36%). Par contre, dans les régions où les ménages concernés sont nombreux, les chocs les plus fréquents sont d'ordre climatique et environnemental. Tel est le cas de l'Androy et de Vatovavy Fitovinany. Dans ces deux régions, les proportions des ménages qui ont subi au moins un choc sont élevées (respectivement de 98% et de 91%), et les chocs liés au climat sont les plus cités (respectivement de 75% et de 87%).

Tableau 192 : Répartition des ménages, selon le type de choc subi, par région

Région	Climat et environnement	Insécurité	Maladies ou décès	Problèmes économiques	Autres types de problèmes		Unité : %
					Total	NS	
Analamanga	54,5	10,6	11,4	22,6	0,9		100,0
Vakinankaratra	57,0	13,1	6,8	22,9	0,3		100,0
Itasy	56,5	5,3	9,2	27,4	1,6		100,0
Bongolava	26,0	27,2	7,4	35,8	3,6		100,0
Matsiatra Ambony	65,8	10,3	3,1	19,5	1,3		100,0
Amoron'i Mania	80,4	8,4	6,2	5,0	0,0		100,0
Vatovavy Fitovinany	86,7	3,1	1,8	8,4	0,0		100,0
Ihorombe	91,9	2,8	NS	4,1	0,4		100,0
Atsimo Atsinanana	97,3	NS	NS	NS	0,4		100,0
Atsinanana	67,3	4,7	12,2	12,6	3,2		100,0
Analanjirofo	55,5	NS	22,2	13,9	3,5		100,0
Alaotra Mangoro	50,1	15,8	NS	30,0	0,0		100,0
Boeny	48,9	6,9	12,9	29,1	2,2		100,0
Sofia	36,5	28,6	16,4	17,1	1,4		100,0
Betsiboka	36,0	16,9	10,3	32,7	4,3		100,0
Melaky	60,4	27,6	7,3	4,2	0,5		100,0
Atsimo Andrefana	80,2	4,1	5,4	8,9	1,5		100,0
Androy	74,8	4,5	15,0	4,9	0,8		100,0
Anosy	53,7	10,0	12,1	23,8	0,3		100,0
Menabe	86,1	6,0	6,2	1,7	0,0		100,0
DIANA	28,8	13,9	30,2	23,0	4,2		100,0
SAVA	68,4	13,8	7,7	10,2	0,0		100,0
Ensemble	66,9	8,9	8,4	14,9	1,0		100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 193 : Proportion des ménages touchés par les dix principaux problèmes liés au climat ou à l'environnement, par milieu

Problèmes liés au climat ou à l'environnement	Urbain	Rural	Unité : %
			Ensemble
Sécheresse	21,0	23,6	23,2
Inondation	10,1	16,4	15,5
Cyclone	13,9	14,9	14,7
Maladies de plantes	13,6	12,7	12,9
Pluie tardive	13,4	10,2	10,7
Maladie ou perte de bétail	10,3	9,5	9,6
Invasion acridienne	7,9	5,6	5,9
Autres problèmes de climat ou de l'environnement	3,0	1,9	2,1
Grêle	NS	1,3	1,2
Invasion des rats	1,5	1,1	1,2

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

394. Parmi les problèmes liés au climat tels que la sécheresse (23%), l'inondation (16%), et le cyclone (15%), les maladies des plantes (13%), et la pluie tardive (11%), sont les plus fréquents et ont été mentionnés par plus de trois ménages sur quatre. En ville, la sécheresse (21%) et les cyclones (14%) sont les plus cités, alors qu'en milieu rural, l'inondation (16%) vient en deuxième position après la sécheresse (24%).

395. En 2005, comme en 2010, l'invasion acridienne et les maladies de bétail figuraient parmi les dix principaux problèmes liés au climat et à l'environnement. Il est cependant à noter que ces deux fléaux ont connu une nette régression entre ces deux années. La proportion de ménages qui ont déclaré avoir subi une invasion acridienne est passée de 1% (en 2005) à 6% (en 2010). En milieu urbain (augmentation de 7 points) comme en milieu rural (augmentation de 10 points) la tendance est la même. Inversement, la proportion des ménages qui ont subi des maladies ou des pertes de bétail, est passée de 14% (en 2005) à 10% (en 2010). Si en milieu urbain, cette proportion a augmenté de 1,5 point, en milieu rural, elle a diminué de 7,3 points.

Tableau 194 : Evolution des proportions des ménages touchés par l'invasion acridienne et les maladies de bétail, par milieu

	Unité : %			
	Invasion acridienne		Maladies ou perte de bétail	
	EPM 2005	EPM 2010	EPM 2005	EPM 2010
Urbain	0,8	7,9	4,1	5,6
Rural	0,7	10,3	16,8	9,5
Ensemble	0,6	5,9	14,3	9,6

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

XII.2 Conséquences et intensité des chocs

396. Les conséquences des chocs peuvent être classées en deux groupes : (i) perte de biens du ménage (maisons, cheptel, etc.) et (ii) diminution de revenus, par la perte de moyens de production. Il a été demandé à chaque ménage qui a subi un choc, le type de conséquence que ce dernier a entraîné (un ménage pouvant évoquer plus d'un type d'impact), ainsi que la valeur estimée des pertes.

397. Près d'un quart des ménages ont déclaré avoir perdu des biens à cause des chocs. La moitié de ces ménages a évalué ces pertes à plus de 100 000 Ar. Par ailleurs, la perte de revenus a été évoquée par 83% des ménages ; la valeur médiane de ces pertes est estimée à 112 000 mille Ar. La région d'Analajirofo se démarque des autres car plus de la moitié des ménages, y résidant, ont avoué avoir perdu des biens ; la valeur médiane de ces pertes est estimée à 150 000 Ar. En outre, c'est dans les régions de Matsiatra Ambony et d'Atsimo Andrefana que la proportion des ménages qui ont connu une diminution de revenus, est la

plus élevée (97%). Dans ces régions, les valeurs médianes des pertes en termes de revenus, sont respectivement évaluées à 120 000 et 252 000 Ar.

Tableau 195 : Proportion des ménages selon le type et l'intensité des conséquences du choc par région

Région	Perte de biens			Perte de revenus		
	Pourcentage affecté (%)	Valeur moyenne (milliers d'Ar.)	Valeur médiane (milliers d'Ar.)	Pourcentage affecté (%)	Valeur moyenne (milliers d'Ar.)	Valeur médiane (milliers d'Ar.)
Analamanga	24,8	325,7	100,0	81,9	315,9	100,0
Vakinankaratra	12,9	271,3	70,0	79,4	109,9	60,0
Itasy	NS	NS	NS	71,1	130,2	80,0
Bongolava	30,1	1 074,7	280,0	48,4	1 945,1	120,0
Mahatsiatra Ambony	17,1	267,8	100,0	97,1	282,9	120,0
Amoron'i Mania	34,9	1 629,1	80,0	94,2	263,5	140,0
Vatovavy Fitovinany	31,0	83,3	40,0	85,9	195,1	100,0
Ihorombe	35,5	408,4	200,0	92,3	386,0	250,0
Atsimo Atsinanana	28,0	200,6	100,0	92,5	217,4	120,0
Atsinanana	32,7	219,3	40,0	77,8	275,3	100,0
Analanjirofo	54,9	200,6	150,0	68,0	257,6	100,0
Alaotra Mangoro	27,2	243,6	60,0	52,2	277,8	150,0
Boeny	22,8	1 013,7	228,0	63,5	598,3	288,0
Sofia	53,2	1 242,1	150,0	62,8	176,5	40,0
Betsiboka	15,4	471,9	100,0	58,9	234,7	100,0
Melaky	35,5	1 520,2	200,0	87,9	784,8	220,0
Atsimo Andrefana	4,4	3 005,8	240,0	97,0	493,7	252,0
Androy	30,7	310,6	100,0	90,2	406,1	246,0
Anosy	32,1	1 924,5	200,0	89,7	647,0	100,0
Menabe	23,7	685,3	50,0	68,4	267,4	100,0
DIANA	31,7	257,5	80,0	72,9	300,5	100,0
SAVA	22,6	33 739,3	100,0	76,1	875,5	150,0
Ensemble	25,2	2 222,5	100,0	82,6	370,5	112,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

398. Près de trois ménages sur quatre n'ont pas encore récupéré les dégâts subis après le choc. En effet, 76% des ménages résidant en milieu rural avouent ne pas s'en être remis. Bien que l'effectif soit plus faible en milieu urbain, il reste encore élevé (68%).

Tableau 196 : Répartition des ménages, selon le temps de récupération suite au choc, par milieu

Milieu					Unité : %
	Moins d'un mois	Entre 1 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Pas encore récupéré	Total
Urbain	2,9	13,3	15,8	68,0	100,0
Rural	2,0	9,4	12,4	76,2	100,0
Ensemble	2,2	10,1	13,0	74,8	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

399. Il a été demandé aux ménages qui n'ont pas encore récupéré les dégâts subis après le choc, le temps nécessaire pour retrouver le niveau d'avant. Il en ressort que 72% pensent pouvoir le réaliser dans plus d'un an, ou jamais. Les ménages vivant en milieu rural ont plus de difficultés à se remettre du choc par rapport à ceux résidant en milieu urbain.

Tableau 197 : Proportion de ménages qui n'ont pas encore récupéré, selon le temps de récupération envisagé par milieu

Milieu					Unité : %
	Moins d'un mois	Entre 1 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus de 12 mois ou jamais	Total
Urbain	2,0	11,0	19,4	67,7	100,0
Rural	1,1	8,5	17,8	72,5	100,0
Ensemble	1,2	8,9	18,1	71,8	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

400. Les chocs peuvent également entraîner une dégradation du niveau de vie des ménages. Le tableau suivant montre le lien entre la vulnérabilité et l'appréciation subjective de cette évolution. Il en ressort que 62% des ménages qui ont subi un choc, ont déclaré une dégradation de leur bien-être, alors que, parmi les ménages non vulnérables, ceux qui ont connu une détérioration de leurs biens n'en constituent que 43%. Inversement, plus de la moitié des ménages qui ont déclaré une dégradation de leur bien-être ont avoué avoir subi un choc, tandis que 40% seulement des ménages qui ont affirmé avoir une amélioration ou une stagnation de leur niveau de vie se sont classés vulnérables. Le test du Chi-deux a confirmé, à un seuil de 5%, que les deux phénomènes sont liés (p-valeur <0,001).

Tableau 198 : Proportion de ménages qui ont subi, ou pas, un choc selon l'évolution de leur niveau de vie

Evolution du niveau de vie par rapport à l'année dernière	Avoir subi un choc			Evolution du niveau de vie par rapport à l'année dernière	Avoir subi un choc		
	Non	Oui	Ensemble		Non	Oui	Total
Amélioration	14,9	9,9	12,4	Amélioration	60,1	39,9	100,0
Stagnation	40,7	27,1	33,9	Stagnation	59,9	40,1	100,0
Dégénération	43,1	62,4	52,8	Dégénération	40,8	59,2	100,0
Ne se prononce pas	1,3	0,6	0,9	Ne se prononce pas	68,7	31,4	100,0
Total	100,0	100,0	100,0	Ensemble	49,9	50,1	100,0
Pearson chi2 (3) = 402,596				Pr = 0.000			

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

XII.3 Analyse des mécanismes amortisseurs

401. Que ce soit en milieu urbain (45%), en milieu rural (49%), ou dans l'ensemble (48%), la principale stratégie adoptée par les ménages pour se remettre d'un choc est l'augmentation du volume de travail. Ceci peut se présenter de diverses façons : embauche dans un programme HIMO, augmentation des heures de travail, entrée d'autres membres du ménage dans le monde du travail, ou encore, arrêt de l'école suivie, et même, entrée dans le monde du travail, pour les enfants. Il est également à noter que plus d'un quart de la population des ménages (27%) n'a rien fait pour retrouver leur niveau de vie.

Tableau 199 : Répartition des ménages, selon le type de stratégie adoptée face aux chocs, par milieu

Stratégie adoptée face aux chocs	Unité : %		
	Urbain	Rural	Ensemble
A travaillé plus	45,2	48,9	48,2
A obtenu un emprunt	3,8	3,5	3,5
A vendu des actifs	6,7	10,7	10,0
A réduit les consommations	12,7	11,1	11,4
N'a rien fait	31,7	25,8	26,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

402. Lors de l'édition de cette EPM, il a été demandé aux ménages si, après avoir subi un choc, ils ont reçu des aides venant de la famille, du gouvernement ou des organisations internationales. Il ressort du tableau suivant que seuls les 6% des ménages qui ont subi un choc, ont reçu de l'aide sous forme de dons. Si le montant moyen de ces dons est évalué à

250'000 Ar., la moitié de la population des ménages déclare avoir reçu moins de 53'000 Ar. La proportion des ménages qui ont reçu des aides, est plus élevée en milieu rural (8%) qu'en milieu urbain (5%). De même, un écart de 30'000 Ar., en faveur du milieu rural est observé, entre les montants médians des aides. En outre, la proportion des ménages qui ont bénéficié d'aide, est de 6% chez les extrêmement pauvres et les non pauvres, contre seulement 4% chez les pauvres. Paradoxalement, les montants moyens et médians des dons diminuent lorsque les conditions de vie se dégradent, passant de 160'000 à 40'000 Ar. chez les extrêmement pauvres, et de 530'000 à 90'000 Ar. chez les non pauvres.

Tableau 200 : Proportion des ménages ayant bénéficié d'une aide, et, valeurs des aides

Milieu	Pourcentage des ménages ayant bénéficié de dons (%)	Valeurs des dons (Milliers d'Ar.)	
		Moyenne	Médiane
Urbain	8,0	248	80
Rural	5,4	249	50
Niveau de pauvreté			
Extrêmement pauvre	6,4	160	40
Pauvre	4,1	174	54
Non pauvre	5,8	530	90
Ensemble	5,8	249	53

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

403. En conclusion, la plupart des ménages malagasy sont vulnérables. Les conséquences des chocs sont importantes. Les stratégies adoptées pour s'en remettre restent isolées. Les actions des autorités, des entreprises ou des organismes internationaux demeurent marginales.

XIII. OPINION DES MENAGES

(par Joad Bina RAKOTOARY et Ranto Harivelox RAMANANJATO)

404. La mesure de la pauvreté, par l'approche monétaire, basée sur l'évaluation des consommations de ménages, ne couvre qu'une partie de la pauvreté au sein du ménage. En effet, selon cette approche, les ménages, au sein desquels le revenu par tête est inférieur au seuil de la pauvreté, sont classés comme pauvres. Pourtant, l'évaluation monétaire des biens et services n'est pas toujours facile. Par contre, l'approche subjective des ménages permet d'appréhender directement la perception qu'ils ont de leur condition de vie et de leur bien être. De plus, le comportement de la population vis-à-vis des dirigeants, notamment lors des mouvements populaires, est fortement influencé par l'appréciation qu'elle a de sa condition de vie. L'approche subjective permet donc de compléter l'étude par la consommation. Son avantage est d'inclure d'une façon implicite les préférences des individus. Par contre, dans les réponses collectées, les références individuelles des enquêtés peuvent fortement varier d'un individu à un autre.

XIII.1 Opinions des ménages sur les conditions de vie

405. Cette partie se propose de décrire la pauvreté subjective à Madagascar. Elle se fonde sur la question suivante : « *Selon le budget de votre ménage pensez-vous vivre aisément, ou vivre moyennement, ou vivre d'une façon modérée, ou vivre en difficulté ?* » On laisse à chaque ménage la latitude d'apprécier son propre niveau de vie. Cette année, 47 % de la population déclarent vivre en difficulté, contre seulement 2% qui pensent vivre aisément. Comparée à celle de l'année 2005, la proportion des ménages qui ont déclaré vivre en difficulté n'a pas beaucoup évolué (47,7% en 2005). En revanche, celle des ménages qui se sont dit vivre aisément, a connu une augmentation de 1,4 points par rapport au résultat de 2005.

406. En milieu rural, près de la moitié (48,8%) des Malagasy se range dans la catégorie la plus basse. Ce taux est nettement supérieur à celui du milieu urbain (39,5%). Néanmoins, les proportions des ménages qui ont déclaré vivre aisément sont égales dans les deux milieux. Le niveau d'instruction du chef de ménage importe dans cette appréciation : plus instruit est celui-ci, plus faible est la probabilité que son ménage déclare vivre en difficulté. En effet, si environ 61% des ménages dirigés par un chef sans instruction, ont le sentiment de vivre en difficulté dans la vie quotidienne, seulement 17% de ceux qui sont dirigés par un universitaire éprouvent la même impression. On observe également que, par rapport à leurs homologues masculins, les ménages dirigés par les femmes se sont plus fréquemment dit vivre en difficulté.

Tableau 201 : Opinions de la population sur leur propre niveau de vie, selon certaines caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Vivre aisément	Vivre moyennement	Vivre d'une façon modérée	Vivre en difficulté	Unité: %
					Total
Milieu de résidence					
Urbain	1,7	31,6	27,1	39,5	100
Rural	1,7	26,6	22,9	48,8	100
Niveau d'instruction du CM*					
Sans instruction	1,2	16,8	21	61,1	100
Primaire	1,7	29,1	26	43,2	100
Secondaire	2,6	39,3	22,4	35,7	100
Supérieur	3,6	54,5	24,7	17,1	100
Genre du CM					
Masculin	1,7	29,4	24,6	44,3	100
Féminin	2	20,6	20,5	56,9	100
Région					
Analamanga	1,5	37,8	27,6	33,1	100
Vakinankaratra	3,4	41,2	26,2	29,2	100
Itasy	1,6	46	33,3	19,1	100
Bongolava	6,5	39,2	31,6	22,7	100
Matsiatra Ambony	0,6	21,4	17,1	60,9	100
Amoron'i Mania	0,6	30,2	30,5	38,6	100
Vatovavy Fitovinany	0,8	16,9	18,6	63,8	100
Ihorombe	1,4	29,7	18	50,9	100
Atsimo Atsinanana	0,1	16,8	27,6	55,6	100
Atsinanana	3,5	26,4	24	46	100
Analajirofo	0,8	22,3	18,3	58,7	100
Alaotra Mangoro	1	33,7	25,1	40,2	100
Boeny	1,7	15,2	34,4	48,7	100
Sofia	1,8	37,4	21,3	39,4	100
Betsiboka	2,3	36,2	21,6	39,9	100
Melaky	4,9	25,2	21	48,9	100
Atsimo Andrefana	0,3	18,7	13,1	67,9	100
Androy	0,1	12,8	20	67,2	100
Anosy	NS	15,2	19,6	65,1	100
Menabe	1,8	37,5	28,8	31,9	100
DIANA	2,3	26,3	36,8	34,7	100
SAVA	3,6	14,3	18,2	63,8	100
Ensemble	1,7	27,7	23,8	46,7	100

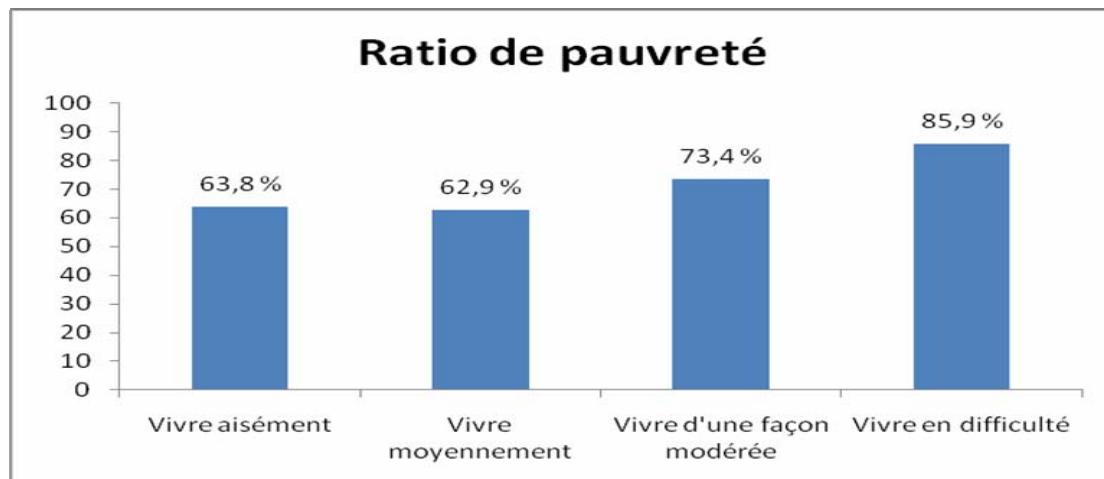
Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

* CM : Chef de ménage

407. Dans les régions de Matsiatra Ambony, de Vatovavy Fitovinany, d'Ihorombe, d'Atsimo Atsinanana, d'Analanjrofo, d'Atsimo Andrefana, d'Androy, d'Anosy et de Sava, près de six ménages sur dix déclarent vivre en difficulté. A l'opposé, dans le Vakinankaratra, Bongolava, Atsinanana, Melaky et Sava, l'on observe les proportions les plus élevées de ceux qui se disent vivre aisément. Dans le Vakinankaratra et l'Itasy, plus de 40% des ménages affirment vivre moyennement.

408. Pour mesurer la cohérence des réponses des ménages, il est indispensable de comparer les indicateurs donnés par les 2 approches (« objective » par consommation et « subjective » par opinion). Bien que le ratio de pauvreté diminue lorsque le niveau de vie subjectif augmente, passant de 86 à 64%, il est à noter que la proportion des pauvres chez ceux qui pensent vivre aisément est très élevée. En effet, plus de six ménages sur dix déclarent vivre aisément alors que, selon l'approche consommation, ils font partie des pauvres.

Graphique 26 : Ratio de pauvreté, selon l'opinion des ménages sur leur condition de vie



409. Il n'y a que 3 Malagasy sur 10 000 qui ont répondu faire partie des ménages très riches. Parmi cent ménages qui se disent moyens, un appartient à la classe des plus riches, en termes de consommation. Par ailleurs, seuls les 4% des ménages pauvres se considèrent comme tels. Néanmoins, quel que soit le groupe considéré, une majorité relative se classe dans sa classe ou une des 2 classes immédiatement voisines.

Tableau 202 : Comparaison des classements subjectifs et objectifs des ménages

	Plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	Plus riches	Unité %
					Total	
Les plus riches	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Les riches	0,3	0,4	0,6	0,7	1,2	3,0
Moyens	3,0	5,0	6,4	7,8	1,0	23,2
En difficulté	12,7	13,1	11,5	10,4	7,9	55,6
Pauvres	4,1	1,6	0,1	1,1	0,1	7,0
Ensemble	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

410. Les réponses aux 2 questions permettent de résumer (même si c'est un « mauvais » résumé du fait de la différence de compréhension et/ou d'interprétation et/ou de délimitation de ces 2 questions par les enquêtés) les consommations et les seuils de pauvreté propres des ménages. Le tableau suivant expose le fait qu'en moyenne les consommations déclarées en une seule réponse par les ménages sont en cohérence avec leurs consommations captées en une dizaine de pages de questionnaire. Néanmoins, on constate que les réponses varient énormément à l'intérieur de chaque classe. Par ailleurs, les seuils de pauvreté déclarés par les ménages sont en relation positive avec leurs consommations (résumées ou calculées).

Tableau 203 : Consommation par individu et seuil de pauvreté déclarés, selon les déciles de consommation

	Consommation déclarée	Intervalle des 90% des réponses	Seuil déclaré	Unité : %
Plus pauvre	40 763	36 171	45 355	126 642
Décile_2	51 985	47 355	56 615	147 067
Décile_3	55 980	50 490	61 470	140 829
Décile_4	65 582	58 241	72 923	154 236
Décile_5	69 790	61 189	78 392	170 168
Décile_6	74 113	65 945	82 281	221 832
Décile_7	78 608	69 770	87 446	174 896
Décile_8	92 097	81 722	102 472	205 298
Décile_9	102 494	92 174	112 814	237 809
Plus riche	174 106	145 472	202 740	379 232
Ensemble	40763	36171	45355	126642

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

411. L'étude de l'écart entre le niveau de revenus, déclaré suffisant pour avoir une vie décente, et le niveau de consommation actuel, permettrait ainsi d'estimer un seuil de confiance qui résume les seuils déclarés par les ménages. Si le niveau de revenus que les

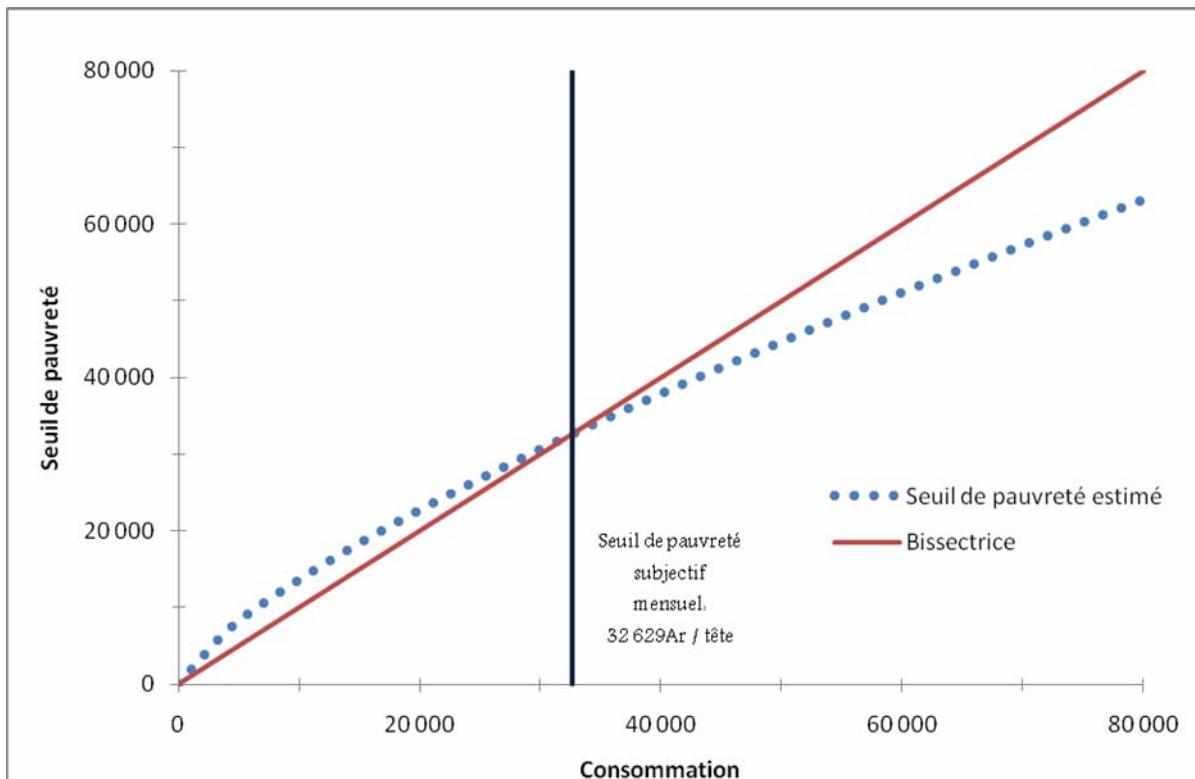
ménages estiment être suffisants pour mener une vie décente, est supérieur à celui de consommation, alors le ménage se classe comme « pauvres ». Dans le cas contraire, le ménage est « non pauvre ». L'étude consiste à déterminer le point d'intersection de la courbe liant le niveau de revenus déclaré suffisant en fonction du niveau actuel de consommation et celle de la première bissectrice (fonction identique). L'ordonnée du point d'intersection z^* délimite ce qu'on appelle la ligne de pauvreté subjective.

412. La fonction liant le niveau de revenus minimal réclamé, et le niveau actuel de revenus, a été déterminée par la régression linéaire (MCO), en utilisant les données de l'EPM 2010. Après avoir exclu les enregistrements aberrants et atypiques, le résultat donne l'équation suivante :

$$R_{\min} = \exp[0,738 \times \log(C_{tete}) + 3,374] \quad \text{Avec R-deux ajusté} = 0,432$$

413. Le graphique suivant montre le résultat de cette régression qui nous donne un seuil de pauvreté subjectif de 391 548 Ar. par an, par tête, soit 32 629 Ar. par mois, par tête. Ce seuil est nettement inférieur à celui calculé à partir de la consommation (qui est de 468 800 Ar. par an, par tête). Ainsi, le revenu annuel minimum par tête, déclaré par les ménages pour satisfaire leurs besoins vitaux, ne couvre qu'une partie de leurs consommations. Ces résultats peuvent être expliqués par la façon dont les ménages estiment leurs besoins. En effet, il est possible que les ménages malagasy se contentent seulement de citer des besoins essentiels à la survie. Ce fait peut être dû à la paupérisation, et à la crise socio-politique qui a débuté en 2009 à Madagascar.

Graphique 27 : Estimation su seuil de pauvreté subjectif en 2010



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

XV.1.1 Classement subjectif en quintile de niveau de vie

414. Outre le degré d'aisance financière, il a été demandé aux ménages de se situer par rapport aux ménages de leur ville, selon un classement en quintile, en répondant à la question suivante : « *Compte tenu de votre niveau de vie, vous estimatez faire partie : des 20% les plus pauvres, des 20% moyennement pauvres, des 20% qui sont au milieu, des 20% moyennement riches, ou des 20% les plus riches ?* »

415. Généralement, les ménages malagasy se classent parmi les ménages moyens ou en difficulté. En effet, environ six ménages sur dix se considèrent pauvres et 35,2% comme moyens. On constate qu'en milieu rural, environ 67% ont déclaré vivre en difficulté, contre 57% en milieu urbain. Par ailleurs, la majorité des ménages dirigés par un chef sans instruction, ou ayant un niveau primaire, a déclaré vivre en difficulté ; alors que pour ceux dirigés par une personne de niveau secondaire ou universitaire, la majorité se classe parmi les moyens. La proportion des ménages qui se disent pauvres parmi ceux qui sont dirigés par des femmes (12,3%), est presque le double de celle des ménages dirigés par les hommes (6,6%).

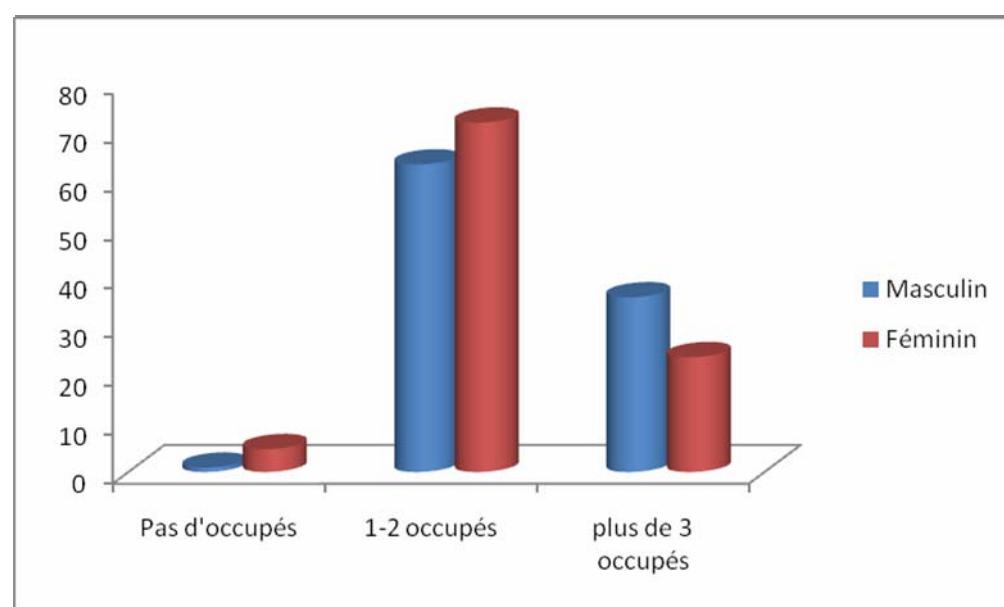
Tableau 204 : Classement subjectif en quintile de niveau de vie, selon la région

Caractéristiques socio-démographiques	Les plus riches	Les riches	Moyens	En difficulté	Unité : %	
					Pauvres	Total
Milieu						
Urbain	0,1	4,0	39,1	50,5	6,3	100,0
Rural	0,0	3,2	34,1	54,5	8,1	100,0
Niveau d'instruction CM						
Sans instruction	0,0	1,6	23,0	62,1	13,3	100,0
Primaire	0,0	3,6	37,6	53,3	5,6	100,0
Secondaire	0,1	5,3	45,7	44,2	4,7	100,0
Supérieur	0,0	8,4	64,9	26,2	0,5	100,0
Genre du CM						
Masculin	0,0	3,7	37,3	52,3	6,6	100,0
Féminin	0,0	1,8	26,5	59,3	12,3	100,0
Ensemble	0,0	3,4	35,2	53,6	7,7	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

416. Le nombre de personnes occupées, au sein du ménage, peut être la cause de cette disparité. En effectuant un croisement entre le genre du chef de ménage et le nombre des personnes occupées au sein du ménage (approche objective), nous obtenons le tableau suivant, lequel nous montre que dans les ménages dirigés par les hommes, le nombre de personnes non occupées est environ de 0,9, contre 4,7 dans ceux dirigés par les femmes.

Graphique 28 : Nombre de personnes occupées, selon le genre du chef de ménage



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

417. Globalement, la répartition des ménages, selon le quintile subjectif de niveau de vie, est identique dans toutes les régions de l'Ile, sauf dans l'Ihorombe, Vatovavy Fitovinany, Atsinanana, Atsimo Andrefana et Androy. La situation dans ces 2 dernières régions mérite une attention particulière car près d'un quart de la population se classent parmi les plus pauvres.

Tableau 205 : Classement subjectif en quintile de niveau de vie, selon la région

	Unité : %					
	Les plus riches	Les riches	Moyens	En difficulté	Pauvres	Total
Analamanga	0,0	5,0	45,3	46,7	2,9	100,0
Vakinankaratra	0,0	6,4	48,7	41,4	3,5	100,0
Itasy	0,0	4,2	54,7	36,7	4,5	100,0
Bongolava	0,0	5,5	47,5	42,8	4,2	100,0
Matsiatra Ambony	0,1	4,9	25,9	60,2	8,9	100,0
Amoron'i Mania	0,0	3,7	41,7	44,8	9,9	100,0
Vatovavy Fitovinany	0,0	2,2	23,0	61,4	13,4	100,0
Ihorombe	0,4	4,9	38,3	46,6	9,8	100,0
Atsimo Atsinanana	0,0	1,5	20,6	74,4	3,5	100,0
Atsinanana	0,1	4,5	28,8	56,1	10,5	100,0
Analanjirofo	0,1	2,6	32,2	58,1	7,0	100,0
Alaotra Mangoro	0,0	2,4	51,3	42,3	4,0	100,0
Boeny	0,0	2,3	27,2	60,1	10,4	100,0
Sofia	0,0	5,4	48,9	43,8	2,0	100,0
Betsiboka	0,4	3,3	30,3	57,3	8,7	100,0
Melaky	0,0	3,6	35,2	55,1	6,2	100,0
Atsimo Andrefana	0,0	0,3	23,8	56,0	20,0	100,0
Androy	0,0	0,7	21,0	54,9	23,5	100,0
Anosy	0,0	0,8	30,9	60,2	8,0	100,0
Menabe	0,0	2,1	40,8	53,1	4,0	100,0
DIANA	0,0	3,0	30,9	57,7	8,4	100,0
SAVA	0,0	1,2	19,8	75,0	4,0	100,0
Ensemble	0,0	3,4	35,2	53,6	7,7	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

XV.1.2 Situation financière des ménages

418. L'étude financière des ménages est basée sur la question suivante : « *Actuellement, votre revenu vous permet-il de faire des épargnes, ou vous permet-il de faire une petite épargne, ou est-il au même niveau que les dépenses, ou est-il insuffisant et oblige à puiser sur l'épargne, ou est-il insuffisant et oblige à emprunter ?* ». Une grande partie des ménages Malagasy sont vulnérables. Dans les faits, un peu moins de la moitié de la population (42%) se trouvent dans l'obligation de puiser dans leur épargne, ou de s'endetter, pour subvenir à leurs besoins. De plus, quatre ménages sur dix déclarent que leur revenu arrive juste à couvrir

leurs besoins. En somme, près de 82% des ménages malagasy luttent pour leur survie. Environ 43% des ménages, vivant en milieu rural, doivent puiser dans leur épargne, ou emprunter, pour subvenir à leurs besoins, contre 38% en milieu urbain. Pourtant, quatre ménages sur dix affirment que leur revenu est au même niveau que leurs dépenses, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. On constate également que plus instruit est le chef, plus faible est la probabilité que son ménage ait un niveau de revenus inférieur à celui des dépenses. Cette proportion est de 25% chez les ménages dirigés par un individu sans instruction, et atteint jusqu'à environ 16% chez ceux dirigés par un universitaire. On observe également que, par rapport aux ménages dirigés par les hommes, ceux dirigés par les femmes ont plus fréquemment déclaré avoir un niveau de revenus inférieur à celui des dépenses.

Tableau 206 : Situation financière selon le milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques	Permet de faire des épargnes	Permet de faire une petite épargne	Est au même niveau que les dépenses	Est insuffisant et doit puiser sur l'épargne	Est insuffisant et doit emprunter	Unité : %
						Total
Milieu						
Urbain	2,2	20,6	39,6	19,6	18,0	100,0
Rural	1,2	16,2	40,0	23,9	18,8	100,0
Niveau d'instruction CM						
Sans instruction	0,4	9,8	34,3	30,6	24,9	100,0
Primaire	1,3	17,9	43,5	20,8	16,6	100,0
Secondaire	3,0	23,7	40,9	16,7	15,7	100,0
Supérieur	4,9	40,8	38,5	11,1	4,7	100,0
Genre du CM						
Masculin	1,5	18,2	40,3	22,8	17,2	100,0
Féminin	1,0	12,9	38,5	23,3	24,2	100,0
Ensemble	1,4	17,2	39,9	22,9	18,6	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

419. Bien que la proportion des ménages qui n'épargnent pas dépasse les 60% dans toutes les régions, les cas d'Androy, d'Atsimo Atsinanana et de Matsiatra Ambony sont préoccupants car plus de 90% des ménages, y résidant, se déclarent incapables d'épargner. A l'opposé, plus d'un quart de la population ont la possibilité de faire des épargnes, dans les régions de Sofia, Vakinankaratra, Alaotra Mangoro et Menabe. Dans l'ensemble, environ quatre ménages sur dix ont déclaré qu'ils ont un revenu juste pour couvrir leurs dépenses.

Tableau 207 : Situation financière selon la région

Unité : %

Région	Dégage Beaucoup d'épargne	Dégage un Peu d'épargne	Revenu juste pour couvrir les dépenses	Puiser dans leur épargne	Obligé de s'endetter	Total
Analamanga	1,5	17,5	47,6	12,5	20,9	100,0
Vakinankaratra	1,2	27,9	46,0	14,2	10,8	100,0
Itasy	1,4	17,7	54,5	13,3	13,1	100,0
Bongolava	1,7	18,1	50,3	20,8	9,2	100,0
Matsiatra Ambony	0,5	9,3	53,3	13,9	23,0	100,0
Amoron'i Mania	0,7	13,4	42,2	12,2	31,5	100,0
VatovavyFitovinany	0,9	17,1	39,9	13,5	28,7	100,0
Ihorombe	2,1	10,6	44,6	26,9	15,9	100,0
Atsimo Atsinanana	1,1	7,4	36,1	42,9	12,5	100,0
Atsinanana	0,5	16,0	41,1	25,0	17,5	100,0
Analanjirofo	3,2	14,6	30,7	20,5	31,0	100,0
Alaotra Mangoro	2,2	24,3	45,3	17,6	10,7	100,0
Boeny	3,1	15,7	22,9	34,9	23,4	100,0
Sofia	4,1	32,8	39,3	13,8	9,9	100,0
Betsiboka	0,9	9,6	43,5	30,9	15,2	100,0
Melaky	1,2	21,1	35,1	27,0	15,6	100,0
Atsimo Andrefana	0,2	13,7	33,5	26,7	26,0	100,0
Androy	0,1	5,7	26,4	37,0	30,8	100,0
Anosy	1,0	11,5	25,1	47,6	14,8	100,0
Menabe	2,2	23,1	33,2	28,5	13,0	100,0
DIANA	1,0	21,0	39,2	23,3	15,4	100,0
SAVA	0,8	11,1	32,3	46,3	9,6	100,0
Ensemble	1,4	17,2	39,9	22,9	18,6	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

XV.1.3 Evolution du niveau de vie au cours de l'année dernière

420. Globalement, le niveau de vie des Malagasy n'a pas connu d'évolution par rapport à l'année dernière. La proportion des ménages dans les deux classes extrêmes est assez faible : 0,6% pour ceux qui ont connu une forte amélioration ; 0,8% pour ceux qui ont connu une forte dégradation. La majorité reste concentrée dans les trois classes du milieu, rassemblant ainsi plus de 80% de la population. La détérioration du niveau de vie, qui regroupe au total 54%, a diminué, comptant seulement 13% de la population.

421. Environ la moitié des ménages, vivant dans les zones urbaines, ont déclaré que leur niveau de vie s'est amélioré par rapport à l'année dernière, contre 54% des ménages dans les zones rurales. Cette dégradation de niveau de vie est fonction du niveau d'instruction du chef de ménage : plus instruit est le chef de ménage, plus faible est la probabilité que son ménage ait subi une dégradation de niveau de vie. La proportion part de 65% chez les ménages dirigés par un individu sans instruction, pour diminuer jusqu'à 34% chez ceux dirigés par un universitaire. Les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes ont les

mêmes perceptions mais dans une proportion légèrement plus élevée chez ces derniers (59% contre 51% chez ceux dirigés par les hommes).

422. Dans les régions de Vatovavy Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Atsimo Andrefana, Androy, et Anosy, la proportion des ménages qui subissent une dégradation de leur niveau de vie, dépasse les 70%, alors que dans les régions de Vakinankaratra, d'Alaotra Mangoro, et de Melaky, la proportion de ceux qui ont connu une amélioration de leur niveau de vie atteint les 20%.

Tableau 208 : Evolution du niveau de vie au cours de l'année dernière

Unité : %

Milieu	S'est fortement améliorée	S'est légèrement améliorée	S'est stabilisée	S'est légèrement dégradée	S'est fortement dégradée	Ne se prononce	Total
Urbain	0,8	12,1	36,7	37,0	12,7	0,8	100,0
Rural	0,6	11,8	33,2	39,0	14,5	0,8	100,0
Niveau d'instruction du CM							
Sans instruction	0,4	7,8	26,3	42,6	22,2	0,8	100,0
Primaire	0,5	12,9	37,4	37,9	10,5	0,8	100,0
Secondaire	1,2	15,6	36,5	34,8	10,9	1,0	100,0
Supérieur	1,6	18,9	44,7	28,6	5,3	0,9	100,0
Sexe du CM							
Masculin	0,6	12,9	34,7	37,9	13,1	0,8	100,0
Féminin	0,7	7,8	31,2	41,1	18,2	0,9	100,0
Région							
Analamanga	0,5	13,3	45,8	31,1	8,5	0,8	100,0
Vakinankaratra	0,6	27,2	36,1	29,5	6,0	0,6	100,0
Itasy	1,0	14,7	49,9	28,7	4,6	1,1	100,0
Bongolava	0,7	17,9	40,4	34,2	5,6	1,2	100,0
Matsiatra Ambony	0,5	9,2	37,6	35,5	16,9	0,3	100,0
Amoron'i Mania	1,4	12,3	46,9	30,2	8,5	0,7	100,0
Vatovavy Fitovinany	0,1	5,3	22,8	46,9	24,9	0,1	100,0
Ihorombe	0,1	2,0	32,8	42,3	21,5	1,3	100,0
Atsimo Atsinanana	0,1	5,5	17,2	52,4	23,9	0,9	100,0
Atsinanana	0,1	8,4	37,2	45,2	8,8	0,4	100,0
Analanjirifo	1,0	8,9	39,3	43,2	6,4	1,3	100,0
Alaotra Mangoro	1,5	20,9	38,6	33,9	4,4	0,7	100,0
Boeny	0,1	6,8	24,5	45,9	22,4	0,2	100,0
Sofia	1,1	13,8	49,7	27,1	8,2	0,2	100,0
Betsiboka	0,8	12,0	35,7	44,2	6,1	1,2	100,0
Melaky	2,1	25,7	31,2	34,0	6,4	0,6	100,0
Atsimo Andrefana	0,4	3,4	14,6	40,1	41,3	0,2	100,0
Androy	0,1	5,7	15,1	42,8	35,9	0,4	100,0
Anosy	1,1	8,2	18,0	56,0	15,7	0,9	100,0
Menabe	0,0	8,1	27,9	55,1	8,6	0,3	100,0
DIANA	0,1	8,2	46,6	27,5	12,4	5,1	100,0
SAVA	1,6	16,8	20,3	48,7	11,3	1,4	100,0
Ensemble	0,6	11,9	34,0	38,6	14,1	0,8	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

XV.1.4 Pauvreté de satisfaction

423. Durant la collecte de données, on a demandé aux ménages la façon dont ils trouvent leur situation actuelle par rapport à leurs besoins. Les ménages ont donné leurs opinions sur

leur niveau de satisfaction face à ces besoins. Les modalités de réponse sont : « satisfaisant, moyen, insuffisant ». Les besoins vitaux sont regroupés comme suit :

- Besoins alimentaires ;
- Besoins en logement ;
- Besoins en habillement ;
- Besoins en santé ;
- Besoins en éducation des enfants ;
- Et les besoins en loisir et culture.

424. Pour appréhender la pauvreté de satisfaction des ménages, on attribue des valeurs aux niveaux de satisfaction les plus bas. On additionne ensuite ces valeurs pour tous les types de besoins, afin d'obtenir le score cumulatif de pauvreté de satisfaction. Plus le score est élevé, plus l'individu cumule les différentes caractéristiques de pauvreté considérées. Le seuil de pauvreté de satisfaction est alors obtenu en rapportant le taux de pauvreté monétaire (76,5%) à la fréquence cumulée décroissante des scores.

425. En retenant le ratio de pauvreté monétaire de 76,5%, on peut prendre le score cumulatif 12 comme seuil de pauvreté subjective. Ainsi, les ménages ayant un score supérieur à 12 sont considérés comme pauvres. Le tableau suivant montre qu'en croisant cette approche avec celle de la pauvreté monétaire, on trouve 71% de classement correct.

Tableau 209 : Croisement de la pauvreté de satisfaction à la pauvreté monétaire

	Non pauvre	Pauvre	Total	Unité : %
Non pauvre	7,4	16,1	23,5	
Pauvre	12,9	63,6	76,5	
Total	20,4	79,6	100,0	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

XIII.2. Opinion sur les services publics

426. Dans cette section, il sera question d'appréhender l'opinion des ménages sur les services publics. Ces derniers seront classés en 4 groupes : les services publics d'ordre général, les services de santé, les services d'éducation, et la gestion des risques et catastrophes. A chaque catégorie de service, la question suivante est posée au ménage : « *Quel est votre niveau de satisfaction sur l'offre de service suivante, dans votre localité ?* »

XIII.2.1 Services publics d'ordre général

427. Globalement, seuls les 21% des ménages sont satisfaits²⁷ de l'offre des services publics, contre 22% non satisfaits, une grande partie (57%) de la population des ménages se réservant de donner son point de vue. Les services les plus appréciés sont l'état civil (59%) et la sécurité (52%). A l'opposé, les services qui sont les moins appréciés²⁸, dont la proportion d'insatisfaits est de 38%, sont l'approvisionnement en eau potable et l'entretien routier.

Tableau 210 : Répartition des ménages selon l'appréciation des services publics

	Très satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Non satisfaisant	NSP	NPP	Manquant	Total	Unité : %
Délivrance de permis de construire	7,5	13,9	10,1	38,7	29,9	0,0	100,0	
Transports collectifs	5,8	17,2	25,4	43,4	8,2	0,0	100,0	
Gestion des marchés	6,7	20,4	23,7	36,8	12,3	0,0	100,0	
Entretien routier	4,9	15,3	38,1	36,4	5,3	0,0	100,0	
Etat civil	20,2	38,4	26,8	7,0	7,6	0,0	100,0	
Sécurité	14,0	37,6	39,3	7,6	1,5	0,0	100,0	
Eau potable	9,5	17,8	38,4	32,0	2,2	0,0	100,0	
Evacuation des eaux usées	1,8	7,5	24,2	60,1	6,4	0,0	100,0	
Eaux pluviales	6,6	17,0	26,7	42,4	7,4	0,0	100,0	
Ramassage des ordures	1,9	4,9	13,1	77,3	2,9	0,0	100,0	
Eclairage public	1,6	5,0	17,9	73,3	2,3	0,0	100,0	
Circulation routière	3,3	13,0	19,6	57,0	7,1	0,0	100,0	
Bureau municipal d'hygiène	2,0	6,8	10,7	66,5	14,1	0,0	100,0	
Cantines scolaires	1,7	3,9	8,0	70,1	16,4	0,0	100,0	
Autres	0,2	0,4	0,9	47,3	51,0	0,2	100,0	
Ensemble	6,0	15,1	22,2	46,3	10,3	0,0	100,0	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

²⁷ Un ménage est satisfait d'un service si son chef a déclaré, soit être très satisfait, soit moyennement satisfait de ce service.

²⁸ Le service de sécurité est classé apprécié car la proportion des ménages satisfaits (52%) est supérieure à celle des non satisfaits.

Tableau 211 : Pourcentage des ménages satisfaits des services publics, par région

Unité : %

Région	Délivrance de permis de construire	Transport collectifs	Gestion des marchés	Entretien routier	Etat civil	Sécurité	Eau potable	Evacuation des eaux usées	Eaux pluviales	Ramassage des ordures	Eclairage public	Circulation routière	Bureau municipal d'hygiène	Cantines scolaires
Analamanga	42,0	58,0	38,2	44,7	71,7	55,8	45,2	7,3	30,5	22,1	20,7	31,5	23,7	12,1
Vakinankaratra	15,7	35,1	52,4	28,2	73,9	72,7	36,1	8,9	10,0	4,8	4,6	19,9	NS	NS
Itasy	66,6	39,7	67,0	26,1	81,8	68,1	40,4	19,9	48,4	16,7	12,9	21,3	30,5	18,7
Bongolava	27,5	42,3	34,1	27,1	70,6	35,9	42,5	NS	46,5	7,0	6,2	28,6	18,9	NS
Mahatsiatra														
Ambony	21,7	17,0	39,9	23,4	74,6	63,4	26,7	5,1	12,7	5,0	4,6	10,2	4,0	NS
Amoron'i Mania	13,2	19,2	33,4	23,3	78,7	54,2	43,3	12,4	26,7	11,7	4,3	6,3	8,6	1,7
Vatovavy														
Fitovinany	19,6	16,8	21,1	13,8	50,4	59,7	9,7	4,8	10,1	NS	2,3	5,8	4,6	NS
Ihorombe	8,6	18,7	26,1	10,3	69,4	46,4	28,5	7,4	58,1	NS	4,6	14,0	31,3	NS
Atsimo														
Atsinanana	NS	NS	11,9	5,1	21,4	17,4	7,4	NS	5,2	1,6	1,4	8,4	NS	NS
Atsinanana	20,9	16,6	17,1	10,9	55,5	71,3	20,5	10,0	49,3	3,4	5,2	22,8	2,1	NS
Analanjirofo	19,0	5,1	4,0	6,0	51,1	65,0	14,6	6,9	33,2	3,0	3,0	9,8	4,1	NS
Alaotra Mangoro	44,6	37,9	39,9	35,7	77,7	69,5	35,6	22,4	49,5	10,2	6,5	34,8	15,0	NS
Boeny	22,2	14,8	16,9	13,2	58,5	49,1	31,7	9,7	12,1	12,0	7,5	15,3	6,8	NS
Sofia	11,1	8,7	10,3	5,7	62,6	43,4	16,8	6,3	27,4	NS	2,7	7,2	NS	NS
Betsiboka	11,1	11,6	10,0	12,9	57,8	28,9	30,9	13,6	16,9	NS	NS	11,5	3,3	NS
Melaky	13,4	11,6	12,7	11,3	54,8	16,8	19,9	NS	27,9	NS	3,6	24,4	8,4	NS
Atsimo														
Andrefana	9,2	17,7	29,9	7,6	45,4	26,6	11,7	NS	NS	NS	7,8	9,7	NS	16,9
Androy	14,1	8,9	34,1	29,4	46,4	74,6	18,4	NS	NS	NS	NS	13,3	17,3	41,9
Anosy	13,7	14,5	31,5	14,8	38,3	33,3	17,1	NS	9,5	4,0	3,8	11,4	1,6	5,7
Menabe	10,4	11,4	20,6	14,0	37,5	23,0	27,3	NS	7,7	NS	NS	9,4	9,6	NS
DIANA	12,1	18,5	10,5	9,7	50,3	29,5	25,2	17,3	20,5	4,4	6,5	12,0	5,5	NS
SAVA	11,5	6,6	4,1	18,1	38,9	43,0	36,6	7,4	41,1	NS	1,8	16,4	NS	NS

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

428. Dans 17 régions, le service le mieux apprécié est celui de l'état civil, alors que dans les 5 autres, qui sont Vatovavy Fitovinany, Atsinanana, Analanjirofo, Androy et Sava, c'est celui de la sécurité. A l'opposé, dans 11 régions, le service le moins apprécié est celui de l'éclairage public, tandis que dans 5 autres, qui sont Matsiatra Ambony, Atsinanana, Boeny, Betsiboka et Anosy, c'est celui du bureau municipal d'hygiène.

429. Par ailleurs, globalement, les proportions des ménages satisfaits, les plus élevées, sont observées dans les régions d'Analambana et d'Itasy. Inversement, c'est dans les régions d'Atsimo Atsinanana et de Vatovavy Fitovinany qu'on observe les proportions les plus faibles.

XIII.2.2 Services de santé

430. Les services de santé figurent parmi les services publics les plus sollicités à Madagascar, car elle concerne tous les Malagasy, quels que soient leur sexe et leur âge. Leur appréciation par les ménages se fait en 2 phases : la disponibilité et la qualité des services.

431. Un peu plus de la moitié des ménages (52%) se déclarent satisfaits de la disponibilité des services de santé. Cette proportion est légèrement plus élevée (59%) en milieu urbain par rapport à celui du milieu rural (40%).

Tableau 212 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la disponibilité de l'offre de santé, par milieu

	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Très satisfaisant	20,5	14,7	16,0
Moyennement satisfaisant	38,9	35,2	36,0
Non satisfaisant	25,0	34,7	32,5
NSP ¹	10,7	12,9	12,5
NPP ²	4,8	2,5	3,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM2010

¹ NSP : ne sait pas

² NPP : ne peut pas

432. Au niveau des régions, la proportion des ménages satisfaits est supérieure à celle des non satisfaits, sauf pour Sofia, Menabe, Diana, Sava, Atsimo Atsinanana et Melaky. En particulier, pour ces 2 dernières, l'écart entre le pourcentage des non satisfaits et des satisfaits est d'environ 30 points.

Tableau 213 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la disponibilité de l'offre de santé, par région

	Très satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Non satisfaisant	NSP ¹	NPP ²	Unité : %
						Total
Analamanga	23,4	45,9	17,7	8,7	4,3	100,0
Vakinankaratra	30,0	27,4	27,4	11,0	4,3	100,0
Itasy	21,7	46,5	27,3	3,1	1,4	100,0
Bongolava	22,8	21,5	35,9	17,6	2,1	100,0
Matsiatra Ambony	30,4	41,7	17,5	5,3	5,0	100,0
Amoron'i Mania	20,6	38,1	35,0	4,8	1,5	100,0
Vatovavy Fitovinany	7,7	54,0	20,1	17,7	0,5	100,0
Ihorombe	NS	59,7	30,5	5,1	2,1	100,0
Atsimo Atsinanana	5,7	25,3	59,3	8,8	1,0	100,0
Atsinanana	17,0	41,5	30,5	9,5	1,5	100,0
Analanjirofo	15,3	25,4	32,4	25,7	1,3	100,0
Alaotra Mangoro	12,5	43,1	40,3	1,6	2,6	100,0
Boeny	14,9	37,1	37,9	6,2	3,9	100,0
Sofia	11,4	24,4	46,4	16,7	1,2	100,0
Betsiboka	16,9	36,0	41,3	2,7	3,2	100,0
Melaky	7,9	27,1	46,1	15,9	2,9	100,0
Atsimo Andrefana	12,3	41,3	27,1	17,3	2,1	100,0
Androy	16,5	33,9	28,6	18,5	2,5	100,0
Anosy	9,9	37,0	40,3	10,1	2,7	100,0
Menabe	4,8	20,4	52,6	17,3	4,9	100,0
DIANA	2,2	27,5	42,8	13,7	13,8	100,0
SAVA	8,5	22,2	42,5	25,0	1,8	100,0
Ensemble	16,0	36,0	32,5	12,5	3,0	100,0

¹ NSP : ne sait pas

² NPP : ne peut pas

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

433. Quant à la qualité des services de santé, le schéma est quasiment identique à celui de la disponibilité. En effet, près de 55% se déclarent satisfaits, les ménages résidant en milieu urbain l'étant davantage (61% contre 54% en milieu rural).

Tableau 214 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la qualité des services de santé, par milieu

	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Très satisfaisant	19,0	15,4	16,2
Moyennement satisfaisant	42,0	38,4	39,2
Non satisfaisant	23,3	30,7	29,1
NSP ¹	10,3	11,6	11,3
NPP ²	5,4	3,9	4,2
Total	100,0	100,0	100,0

¹ NSP : ne sait pas

² NPP : ne peut pas

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

434. Au niveau des régions, comme pour la disponibilité des services, la proportion des ménages satisfaits est supérieure à celle des non satisfaits, sauf pour Diana, Menabe, Atsimo Atsinanana et Sava. En particulier, pour ces 2 dernières, les écarts entre le pourcentage des non satisfaits et celui des satisfaits sont respectivement de 21 et 20 points.

Tableau 215 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la qualité de service de santé, par région

	Très satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Non satisfaisant	NSP ¹	NPP ²	Unité : %
						Total
Analamanga	19,5	48,4	18,2	8,2	5,7	100,0
Vakinankaratra	35,5	34,2	13,8	10,8	5,8	100,0
Itasy	24,7	52,6	16,1	3,5	3,2	100,0
Bongolava	21,9	29,5	27,7	17,6	3,3	100,0
Matsiatra Ambony	27,0	41,8	20,4	4,4	6,4	100,0
Amoron'i Mania	20,3	40,3	33,6	3,7	2,2	100,0
Vatovavy Fitovinany	7,9	54,2	19,9	17,4	0,5	100,0
Ihorombe	2,6	62,1	28,2	5,0	2,1	100,0
Atsimo Atsinanana	4,5	30,3	55,2	9,0	1,0	100,0
Atsinanana	16,5	52,5	19,4	9,2	2,5	100,0
Analanjrofo	18,6	25,6	34,3	11,0	10,5	100,0
Alaotra Mangoro	14,7	46,2	32,1	1,6	5,4	100,0
Boeny	16,2	40,4	33,5	6,0	4,0	100,0
Sofia	12,0	28,4	42,8	15,4	1,5	100,0
Betsiboka	17,3	33,2	42,2	2,8	4,5	100,0
Melaky	8,0	30,2	42,7	15,8	3,4	100,0
Atsimo Andrefana	13,4	45,6	21,4	17,2	2,5	100,0
Androy	20,2	33,9	23,5	18,3	4,1	100,0
Anosy	7,9	36,7	40,6	11,2	3,6	100,0
Menabe	6,5	27,5	42,2	17,5	6,4	100,0
DIANA	4,7	28,3	47,1	12,1	7,8	100,0
SAVA	5,8	21,1	47,2	23,3	2,6	100,0
Ensemble	16,2	39,2	29,1	11,3	4,2	100,0

¹ NSP : ne sait pas

² NPP : ne peut pas

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

XIII.2.3 Services d'éducation

435. L'éducation, bien qu'elle ne concerne qu'une partie de la population, est également un des services publics les plus demandés. Ainsi, les ménages ont été interrogés sur leur appréciation de la disponibilité et de la qualité des services s'y rapportant.

Tableau 216 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la disponibilité de l'offre d'éducation, par milieu

	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Très satisfaisant	24,5	17,1	18,7
Moyennement satisfaisant	41,3	34,9	36,3
Non satisfaisant	20,0	32,1	29,4
NSP ¹	2,7	4,4	4,0
NPP ²	11,4	11,6	11,6
Total	100,0	100,0	100,0

¹ NSP : ne sait pas

² NPP : ne peut pas

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

436. Globalement, l'appréciation de la disponibilité des services d'éducation est quasi-identique à celle des services de santé. En effet, 55% des ménages en sont satisfaits. On note un écart assez conséquent entre la proportion des satisfaits en ville (66%) et celle en milieu rural (52%).

437. En outre, l'analyse au niveau des régions montre que la majorité des ménages est satisfaite de la disponibilité de l'offre d'éducation, à l'instar de la région d'Analamanga où près de huit ménages sur dix le sont. Toutefois, dans les régions de Diana, Sava, Atsimo Atsinanana, et Menabe, la proportion des non satisfaits est supérieure à celle des satisfaits. Dans ces 2 dernières régions, elle atteint respectivement 55% et 59%.

Tableau 217 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la disponibilité de l'offre d'éducation, par région

	Très satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Non satisfaisant	NSP ¹	NPP ²	Manquant	Unité : %
							Total
Analamanga	29,7	41,4	14,5	4,0	10,4	0,0	100,0
Vakinankaratra	33,3	33,2	17,0	1,4	15,1	0,1	100,0
Itasy	26,5	41,7	17,4	1,9	12,5	0,0	100,0
Bongolava	32,4	24,4	32,8	0,9	9,6	0,0	100,0
Matsiatra Ambony	30,3	31,7	16,9	2,5	18,5	0,0	100,0
Amoron'i Mania	14,9	43,1	30,0	3,1	8,8	0,0	100,0
VatovavyFitovinany	11,6	54,0	23,3	1,7	9,4	0,0	100,0
Ihorombe	NS	48,8	34,7	3,2	12,1	0,0	100,0
Atsimo Atsinanana	4,0	27,2	54,9	0,7	13,2	0,0	100,0
Atsinanana	20,8	37,3	32,0	0,3	9,6	0,0	100,0
Analanjirofo	28,0	29,7	28,7	1,0	12,6	0,0	100,0
Alaotra Mangoro	13,6	49,4	24,7	1,0	11,4	0,0	100,0
Boeny	13,7	36,4	24,2	5,3	20,4	0,0	100,0
Sofia	18,7	31,5	36,9	6,1	6,9	0,0	100,0
Betsiboka	14,8	33,0	30,5	3,2	18,5	0,0	100,0
Melaky	11,3	29,4	33,1	4,6	21,5	0,0	100,0
Atsimo Andrefana	9,4	42,0	29,8	11,0	7,8	0,0	100,0
Androy	17,8	34,6	35,9	7,8	3,9	0,0	100,0
Anosy	5,5	29,9	33,9	14,4	16,4	0,0	100,0
Menabe	6,0	20,4	59,0	7,3	7,4	0,0	100,0
DIANA	5,4	33,3	39,1	6,1	16,2	0,0	100,0
SAVA	10,9	26,2	50,5	3,9	8,6	0,0	100,0
Ensemble	18,7	36,3	29,4	4,0	11,6	0,0	100,0

¹ NSP : ne sait pas

² NPP : ne peut pas

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

438. Quant à la qualité des services d'éducation, il ressort du tableau suivant que plus de la moitié des ménages (56%) avouent en être satisfaits. La proportion des ménages satisfaits en milieu rural (54%) est nettement inférieure à celle en milieu urbain (65%).

Tableau 218 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la qualité des services d'éducation, par milieu

	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Très satisfaisant	21,6	16,6	17,7
Moyennement satisfaisant	43,4	37,0	38,4
Non satisfaisant	19,1	29,1	26,9
NSP ¹	2,5	3,9	3,6
NPP ²	13,5	13,4	13,4
Total	100,0	100,0	100,0

¹ NSP : ne sait pas

² NPP : ne peut pas

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

439. La qualité des services d'éducation est la mieux appréciée dans les régions d'Analamanga (70%), Vakinakaratra (69%), Itasy (69%), Matsiatra Ambony (67%), Vatovavy Fitovinany (65%), et Atsinanana (70%). A l'inverse, dans les régions d'Atsimo Atsinanana et de Menabe, plus d'un ménage sur deux en sont insatisfaits.

Tableau 219 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la qualité des services d'éducation, par région

	Très satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Non satisfaisant	NSP ¹	NPP ²	Manquant	Unité : %
							Total
Analamanga	24,5	45,0	14,8	3,9	11,8	0,0	100,0
Vakinankaratra	34,1	34,7	11,4	1,4	18,3	0,1	100,0
Itasy	22,3	46,3	13,5	2,0	15,9	0,0	100,0
Bongolava	26,4	27,0	32,5	1,8	12,3	0,0	100,0
Matsiatra Ambony	32,6	33,9	12,4	2,5	18,6	0,0	100,0
Amoron'i Mania	20,2	38,7	26,8	2,9	11,4	0,0	100,0
VatovavyFitovinany	12,1	52,5	22,4	1,7	11,2	0,0	100,0
Ihorombe	1,0	55,0	28,5	3,2	12,3	0,0	100,0
Atsimo Atsinanana	4,1	26,8	54,4	0,7	14,0	0,0	100,0
Atsinanana	21,1	48,9	19,8	0,1	10,2	0,0	100,0
Analanjirofo	12,6	40,1	31,9	0,7	14,8	0,0	100,0
Alaotra Mangoro	19,2	44,6	21,1	0,8	14,4	0,0	100,0
Boeny	10,3	35,0	22,7	5,7	26,3	0,0	100,0
Sofia	17,2	36,1	38,8	0,8	7,0	0,0	100,0
Betsiboka	13,2	28,8	32,3	3,5	21,9	0,3	100,0
Melaky	13,1	28,2	29,8	4,5	24,5	0,0	100,0
Atsimo Andrefana	9,8	45,5	25,4	10,9	8,4	0,0	100,0
Androy	19,2	30,4	29,7	7,5	13,2	0,0	100,0
Anosy	5,3	28,2	33,0	15,4	18,2	0,0	100,0
Menabe	5,9	27,6	50,6	5,6	10,3	0,0	100,0
DIANA	7,8	33,1	42,2	4,9	11,9	0,0	100,0
SAVA	12,1	24,8	49,8	3,9	9,4	0,0	100,0
Ensemble	17,7	38,4	26,9	3,6	13,4	0,0	100,0

¹ NSP : ne sait pas

² NPP : ne peut pas

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

440. En résumé, les ménages ont quasiment la même appréciation des services de santé et d'éducation. A cet effet, les ménages satisfaits sont de l'ordre de 55%, contre environ 30% non satisfaits. Ces services sont généralement plus appréciés en milieu urbain.

XIII.2.4 Gestion des risques et catastrophes

441. Lors de l'édition de cette EPM, il a été demandé aux ménages de se prononcer sur la gestion des risques et catastrophes par la commune, par la région, et par l'Etat central.

442. Comparée aux autres services publics, la gestion des risques et catastrophes ne satisfait pas les ménages. Seuls 36% des ménages se déclarent satisfaits de la gestion par la commune,

contre 42% insatisfaits. La différenciation selon le milieu n'a pas d'effet significatif : seulement 42% de satisfaits en milieu urbain, contre 35% en milieu rural.

Tableau 220 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la gestion des risques et catastrophes par la commune, par milieu

			Unité : %
	Urbain	Rural	Ensemble
Très satisfaisant	7,8	6,6	6,9
Moyennement satisfaisant	34,6	28,4	29,8
Non satisfaisant	41,7	42,1	42,0
NSP ¹	6,3	11,8	10,6
NPP ²	9,7	11,0	10,8
Total	100,0	100,0	100,0

¹ NSP : ne sait pas

² NPP : ne peut pas

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

443. Comme précédemment, la gestion des risques et catastrophes par la région est mal appréciée par les ménages. En effet, globalement, un peu moins de la moitié de la population des ménages (43%) demeurent insatisfaits de ce service. Ce constat est valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural avec une proportion respective de 42% et 43%.

Tableau 221 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la gestion des risques et catastrophes par la région, par milieu

			Unité : %
	Urbain	Rural	Ensemble
Très satisfaisant	5,2	3,2	3,6
Moyennement satisfaisant	24,5	16,8	18,5
Non satisfaisant	42,0	43,1	42,8
NSP ¹	8,6	14,3	13,0
NPP ²	19,8	22,7	22,0
Total	100,0	100,0	100,0

¹ NSP : ne sait pas

² NPP : ne peut pas

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

444. L'Etat central n'est pas mieux apprécié en gestion des risques et catastrophes. En effet, les ménages non satisfaits constituent 39% de la population. Ce constat est valable en milieu urbain (41%) comme en milieu rural (39%).

Tableau 222 : Répartition des ménages, selon leur appréciation de la gestion des risques et catastrophes par l'Etat central, par milieu

	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Très satisfaisant	6,7	3,8	4,5
Moyennement satisfaisant	20,9	14,8	16,2
Non satisfaisant	40,5	38,6	39,0
NSP ¹	8,6	15,0	13,6
NPP ²	23,3	27,8	26,8
Total	100,0	100,0	100,0

¹ NSP : ne sait pas

² NPP : ne peut pas

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

445. Finalement, en comparant les 3 institutions, principaux responsables de la gestion des risques et catastrophes, on constate que les ménages préfèrent de loin la commune (37% de satisfaits) à la région (22%) et à l'Etat central (21%).

ANNEXES

ANNEXES : TABLEAUX ET CARTES SUPPLEMENTAIRES

Tableau A 1 : Echantillon de ménages, selon le milieu, et selon la région

	Urbain	Rural	Unité: Effectif
			Total
Analamanga	600	480	1 080
Vakinankaratra	300	300	600
Itasy	240	260	500
Bongolava	240	260	500
Matsiatra Ambony	280	260	540
Amoron'i Mania	260	260	520
Vatovavy Fitovinany	280	280	560
Ihorombe	240	240	480
Atsimo Atsinanana	240	260	500
Atsinanana	380	280	660
Analanjirrofo	260	280	540
Alaotra Mangoro	260	260	520
Boeny	340	280	620
Sofia	280	340	620
Betsiboka	240	240	480
Melaky	240	240	480
Atsimo Andrefana	280	360	640
Androy	240	240	480
Anosy	280	240	520
Menabe	280	240	520
DIANA	280	240	520
SAVA	280	300	580
Total	6 320	6 140	12 460

Source:INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 2 : Echantillon de ménages, selon le genre du chef de ménage, et selon la région

	Masculin	Féminin	Unité: Effectif
			Total
Analamanga	875	205	1 080
Vakinankaratra	525	75	600
Itasy	449	51	500
Bongolava	433	67	500
Matsiatra Ambony	438	102	540
Amoron'i Mania	427	93	520
Vatovavy Fitovinany	442	118	560
Ihorombe	404	76	480
Atsimo Atsinanana	379	121	500
Atsinanana	520	140	660
Analanjirofo	398	142	540
Alaotra Mangoro	416	104	520
Boeny	496	124	620
Sofia	451	169	620
Betsiboka	415	65	480
Melaky	379	101	480
Atsimo Andrefana	513	127	640
Androy	345	135	480
Anosy	392	128	520
Menabe	431	89	520
DIANA	354	166	520
SAVA	438	142	580
Total	9 920	2 540	12 460

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 3 : Echantillon de ménages, selon la possession d'Entreprise Non Agricole

			Unité: Effectif
	Non	Oui	Total
Analamanga	594	486	1 080
Vakinankaratra	358	242	600
Itasy	317	183	500
Bongolava	313	187	500
Matsiatra Ambony	341	199	540
Amoron'i Mania	324	196	520
Vatovavy Fitovinany	350	210	560
Ihorombe	388	92	480
Atsimo Atsinanana	373	127	500
Atsinanana	365	295	660
Analanjirofo	328	212	540
Alaotra Mangoro	260	260	520
Boeny	351	269	620
Sofia	401	219	620
Betsiboka	198	282	480
Melaky	266	214	480
Atsimo Andrefana	381	259	640
Androy	348	132	480
Anosy	331	189	520
Menabe	383	137	520
DIANA	429	91	520
SAVA	429	151	580
Total	7 828	4 632	12 460

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 4 : Echantillon de ménages, selon la possession d'Entreprise de Salariat Agricole

	Non	Oui	Unité: Effectif
			Total
Analamanga	943	137	1 080
Vakinankaratra	418	182	600
Itasy	325	175	500
Bongolava	363	137	500
Matsiatra Ambony	386	154	540
Amoron'i Mania	363	157	520
Vatovavy Fitovinany	412	148	560
Ihorombe	428	52	480
Atsimo Atsinanana	419	81	500
Atsinanana	546	114	660
Analanjirofo	454	86	540
Alaotra Mangoro	421	99	520
Boeny	598	22	620
Sofia	619	1	620
Betsiboka	434	46	480
Melaky	470	10	480
Atsimo Andrefana	635	5	640
Androy	447	33	480
Anosy	504	16	520
Menabe	498	22	520
DIANA	518	2	520
SAVA	573	7	580
Total	10 774	1 686	12 460

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 5 : Echantillon de chefs de ménages, selon leur GSE

	Unité: Effectif
Cadre supérieur	90
Cadre moyen ou agent de maîtrise	346
Ouvrier ou salarié qualifié	797
Ouvrier ou salarié non qualifié	525
Mancœuvre	288
Stagiaire rémunéré	22
Indépendant	2 061
Chômeur	280
Inactif	371
Petit exploitant agricole	4 942
Moyen exploitant agricole	2 029
Grand exploitant agricole	450
Pêcheur	219
Autres	40
Total	12 460

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 6 : Nombre d'individus enquêtés, selon le milieu, et selon la région

	Milieu			Unité: Effectif
	Urbain	Rural	Total	
Analamanga	2 581	2 130	4 711	
Vakinankaratra	1 345	1 566	2 911	
Itasy	1 286	1 471	2 757	
Bongolava	1 171	1 240	2 411	
Matsiatra Ambony	1 394	1 465	2 859	
Amoron'i Mania	1 161	1 285	2 446	
Vatovavy Fitovinany	1 558	1 574	3 132	
Ihorombe	1 136	1 098	2 234	
Atsimo Atsinanana	1 149	1 559	2 708	
Atsinanana	1 565	1 274	2 839	
Analanjirofo	1 033	1 247	2 280	
Alaotra Mangoro	1 197	1 214	2 411	
Boeny	1 514	1 408	2 922	
Sofia	1 323	1 571	2 894	
Betsiboka	1 229	1 300	2 529	
Melaky	1 114	1 204	2 318	
Atsimo Andrefana	1 269	1 757	3 026	
Androy	1 299	1 350	2 649	
Anosy	1 380	1 181	2 561	
Menabe	1 356	1 169	2 525	
DIANA	1 010	869	1 879	
SAVA	1 055	1 316	2 371	
Total	29 125	30 248	59 373	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 7 : Nombre d'hommes enquêtés, selon le milieu, et selon la région

	Unité: Effectif		
	Milieu		
	Urbain	Rural	Total
Analamanga	1 272	1 056	2 328
Vakinankaratra	652	777	1 429
Itasy	653	754	1 407
Bongolava	594	622	1 216
Matsiatra Ambony	680	738	1 418
Amoron'i Mania	603	627	1 230
Vatovavy Fitovinany	758	777	1 535
Ihorombe	601	571	1 172
Atsimo Atsinanana	541	760	1 301
Atsinanana	761	619	1 380
Analanjirofo	492	605	1 097
Alaotra Mangoro	569	622	1 191
Boeny	746	707	1 453
Sofia	640	739	1 379
Betsiboka	605	661	1 266
Melaky	565	601	1 166
Atsimo Andrefana	635	878	1 513
Androy	656	666	1 322
Anosy	659	599	1 258
Menabe	669	611	1 280
DIANA	495	418	913
SAVA	513	626	1 139
Total	14 359	15 034	29 393

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 8 : Nombre de femmes enquêtées, selon le milieu, et selon la région

	Unité: Effectif		
	Milieu		
	Urbain	Rural	Total
Analamanga	1 309	1 074	2 383
Vakinankaratra	693	789	1 482
Itasy	633	717	1 350
Bongolava	577	618	1 195
Matsiatra Ambony	714	727	1 441
Amoron'i Mania	558	658	1 216
Vatovavy Fitovinany	800	797	1 597
Ihorombe	535	527	1 062
Atsimo Atsinanana	608	799	1 407
Atsinanana	804	655	1 459
Analanjirofo	541	642	1 183
Alaotra Mangoro	628	592	1 220
Boeny	768	701	1 469
Sofia	683	832	1 515
Betsiboka	624	639	1 263
Melaky	549	603	1 152
Atsimo Andrefana	634	879	1 513
Androy	643	684	1 327
Anosy	721	582	1 303
Menabe	687	558	1 245
DIANA	515	451	966
SAVA	542	690	1 232
Total	14 766	15 214	29 980

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 9 : Nombre d'enfants, âgés de moins de 5 ans, enquêtés, selon le milieu, et selon la région

	Unité: Effectif		
	Milieu		Total
	Urbain	Rural	
Analamanga	350	329	679
Vakinankaratra	213	262	475
Itasy	195	270	465
Bongolava	193	227	420
Matsiatra Ambony	209	279	488
Amoron'i Mania	151	212	363
Vatovavy Fitovinany	245	257	502
Ihorombe	160	157	317
Atsimo Atsinanana	184	299	483
Atsinanana	173	175	348
Analanjirofo	128	218	346
Alaotra Mangoro	193	208	401
Boeny	239	227	466
Sofia	201	323	524
Betsiboka	202	266	468
Melaky	194	238	432
Atsimo Andrefana	210	331	541
Androy	263	299	562
Anosy	211	261	472
Menabe	168	199	367
DIANA	148	146	294
SAVA	143	231	374
Total	4 373	5 414	9 787

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 10 : Nombre d'individus, âgés de 5 à 15 ans, enquêtés, selon le milieu, et selon la région

	Unité: Effectif		
	Milieu		Total
	Urbain	Rural	
Analamanga	723	617	1 340
Vakinankaratra	381	533	914
Itasy	454	524	978
Bongolava	382	397	779
Matsiatra Ambony	399	497	896
Amoron'i Mania	376	411	787
Vatovavy Fitovinany	528	563	1 091
Ihorombe	336	346	682
Atsimo Atsinanana	365	555	920
Atsinanana	474	434	908
Analanjirofo	281	407	688
Alaotra Mangoro	355	356	711
Boeny	391	436	827
Sofia	434	493	927
Betsiboka	399	407	806
Melaky	340	395	735
Atsimo Andrefana	358	581	939
Androy	455	470	925
Anosy	418	381	799
Menabe	402	354	756
DIANA	260	263	523
SAVA	317	440	757
Total	8 828	9 860	18 688

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 11 : Nombre d'individus, âgés de 16 à 17 ans, enquêtés, selon le milieu, et selon la région

	Milieu			Unité: Effectif
	Urbain	Rural	Total	
Analamanga	115	88	203	
Vakinankaratra	57	63	120	
Itasy	69	59	128	
Bongolava	48	53	101	
Matsiatra Ambony	65	62	127	
Amoron'i Mania	48	61	109	
Vatovavy Fitovinany	72	62	134	
Ihorombe	48	32	80	
Atsimo Atsinanana	47	55	102	
Atsinanana	82	53	135	
Analanjirofo	64	57	121	
Alaotra Mangoro	50	53	103	
Boeny	79	88	167	
Sofia	76	67	143	
Betsiboka	53	76	129	
Melaky	53	52	105	
Atsimo Andrefana	49	67	116	
Androy	62	63	125	
Anosy	69	50	119	
Menabe	72	55	127	
DIANA	39	28	67	
SAVA	54	45	99	
Total	1 371	1 289	2 660	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 12 : Nombre d'individus, âgés de 18 à 65 ans, enquêtés, selon le milieu, et selon la région

	Unité: Effectif		
	Milieu		Total
	Urbain	Rural	
Analamanga	1 322	1 043	2 365
Vakinankaratra	664	673	1 337
Itasy	546	594	1 140
Bongolava	537	535	1 072
Matsiatra Ambony	685	601	1 286
Amoron'i Mania	562	581	1 143
Vatovavy Fitovinany	676	660	1 336
Ihorombe	573	545	1 118
Atsimo Atsinanana	525	623	1 148
Atsinanana	802	581	1 383
Analanjirofo	529	541	1 070
Alaotra Mangoro	575	575	1 150
Boeny	768	625	1 393
Sofia	591	650	1 241
Betsiboka	549	537	1 086
Melaky	505	502	1 007
Atsimo Andrefana	623	745	1 368
Androy	480	491	971
Anosy	659	463	1 122
Menabe	689	545	1 234
DIANA	524	409	933
SAVA	516	567	1 083
Total	13 900	13 086	26 986

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 13 : Nombre d'individus, âgés 66 ans ou plus, enquêtés, selon le milieu, et selon la région

Unité: Effectif

	Milieu		
	Urbain	Rural	Total
Analamanga	71	53	124
Vakinankaratra	30	35	65
Itasy	22	24	46
Bongolava	11	28	39
Matsiatra Ambony	36	26	62
Amoron'i Mania	24	20	44
Vatovavy Fitovinany	37	32	69
Ihorombe	19	18	37
Atsimo Atsinanana	28	27	55
Atsinanana	34	31	65
Analanjirofo	31	24	55
Alaotra Mangoro	24	22	46
Boeny	37	32	69
Sofia	21	38	59
Betsiboka	26	14	40
Melaky	22	17	39
Atsimo Andrefana	29	33	62
Androy	39	27	66
Anosy	23	26	49
Menabe	25	16	41
DIANA	39	23	62
SAVA	25	33	58
Total	653	599	1 252

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 14 : Appréciation de l'estimation de la population région-milieu

	Standard Error	Intervalle de confiance à 95%	Effet d'échantillonnage
Analamanga Urbain	61 629	841 721	1 083 809
Analamanga Rural	53 938	1 267 289	1 479 164
Vakinankaratra Urbain	22 684	299 184	388 289
Vakinankaratra Rural	134 319	1 069 361	1 596 986
Itasy Urbain	7 718	56 002	86 320
Itasy Rural	52 314	564 539	770 037
Bongolava Urbain	4 862	46 698	65 795
Bongolava Rural	28 662	307 028	419 615
Matsiatra Ambony Urbain	18 865	181 915	256 018
Matsiatra Ambony Rural	83 581	830 365	1 158 684
Amoron'i Mania Urbain	5 723	64 941	87 423
Amoron'i Mania Rural	54 755	499 827	714 913
Vatovavy Fitovinany Urbain	27 117	127 130	233 650
Vatovavy Fitovinany Rural	94 745	1 025 097	1 397 268
Ihorombe Urbain	3 444	36 846	50 376
Ihorombe Rural	19 153	155 467	230 704
Atsimo Atsinanana Urbain	4 997	68 129	87 756
Atsimo Atsinanana Rural	62 525	691 064	936 670
Atsinanana Urbain	15 433	250 616	311 237
Atsinanana Rural	60 912	809 941	1 049 210
Analanjirofo Urbain	19 511	138 308	214 951
Analanjirofo Rural	63 010	629 442	876 953
Alaotra Mangoro Urbain	16 652	116 087	181 499
Alaotra Mangoro Rural	67 982	641 299	908 342
Boeny Urbain	16 847	169 569	235 747
Boeny Rural	28 414	422 095	533 710
Sofia Urbain	17 703	88 742	158 280
Sofia Rural	81 316	846 823	1 166 244
Betsiboka Urbain	5 351	40 172	61 190
Betsiboka Rural	32 992	262 616	392 211
Melaky Urbain	5 281	50 214	70 957
Melaky Rural	28 569	157 318	269 542
Atsimo Andrefana Urbain	40 048	249 550	406 866
Atsimo Andrefana Rural	58 638	891 987	1 122 325
Androy Urbain	13 536	111 495	164 667
Androy Rural	57 102	561 358	785 664
Anosy Urbain	8 213	61 689	93 950
Anosy Rural	26 353	488 195	591 713
Menabe Urbain	13 622	124 434	177 941
Menabe Rural	34 836	390 985	527 825
DIANA Urbain	26 243	169 430	272 515
DIANA Rural	36 510	266 538	409 956
SAVA Urbain	10 830	85 776	128 317
SAVA Rural	88 719	845 088	1 193 589

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 15 : Estimation de la précision de la population par région

	Standard Error	Intervalle de confiance à 95%	Effet d'échantillonnage
Analamanga	81 899	2 175 136	2 496 847
Vakinankaratra	136 221	1 409 362	1 944 458
Itasy	52 881	634 588	842 310
Bongolava	29 071	362 470	476 666
Matsiatra Ambony	85 684	1 045 202	1 381 780
Amoron'i Mania	55 053	575 423	791 680
Vatovavy Fitovinany	98 549	1 198 015	1 585 130
Ihorombe	19 460	198 475	274 918
Atsimo Atsinanana	62 724	768 615	1 015 003
Atsinanana	62 836	1 087 087	1 333 917
Analanjrofo	65 961	800 274	1 059 380
Alaotra Mangoro	69 992	786 145	1 061 083
Boeny	33 033	615 681	745 440
Sofia	83 221	966 593	1 293 496
Betsiboka	33 423	312 450	443 739
Melaky	29 053	216 953	331 078
Atsimo Andrefana	71 009	1 195 897	1 474 831
Androy	58 685	696 331	926 853
Anosy	27 603	563 559	671 987
Menabe	37 404	537 128	684 057
DIANA	44 963	470 909	647 531
SAVA	89 378	950 841	1 301 929

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010.

Tableau A 16 : Estimation de la précision de l'effectif de la population par milieu

	Standard Error	Intervalle de confiance à 95%	Effet d'échantillonnage
Urbain	99763	3902158	4294041
Rural	295268,5	15497600	16657450

Source : INSTAT/DSM/EPM2010.

Tableau A 17 : Estimation de la précision de la population totale

	Standard Error	Intervalle de confiance à 95%	Effet d'échantillonnage
Ensemble	311,6668	19563490	20787760

Source : INSTAT/DSM/EPM2010.

Tableau A 18 : Taux d'activité, selon le genre, et selon la région

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Analamanga	66,2	65,4	65,8
Vakinankaratra	72,5	69,2	70,9
Itasy	65,1	59,4	62,3
Bongolava	70,1	66,0	68,1
Matsiatra Ambony	61,0	57,2	59,1
Amoron'i Mania	58,2	64,4	61,3
Vatovavy Fitovinany	57,9	57,6	57,8
Ihorombe	61,0	49,9	55,5
Atsimo Atsinanana	59,6	56,4	58,0
Atsinanana	58,0	59,0	58,5
Analanjirofo	58,8	59,8	59,3
Alaotra Mangoro	64,8	59,9	62,4
Boeny	77,1	76,0	76,6
Sofia	64,1	65,7	65,0
Betsiboka	67,1	64,2	65,7
Melaky	68,4	66,2	67,3
Atsimo Andrefana	68,4	62,2	65,3
Androy	72,8	62,9	67,8
Anosy	75,5	72,8	74,2
Menabe	68,5	65,4	67,0
DIANA	60,2	57,0	58,5
SAVA	60,5	56,0	58,1
Ensemble	65,0	62,4	63,7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 19 : Taux d'activité, selon le genre, et selon la tranche d'âges

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
05-09	10,6	8,7	9,7
10-14	30,1	25,3	27,7
15-19	71,6	70,4	71,0
20-24	91,2	89,9	90,5
25-29	98,4	93,6	95,9
30-34	98,9	96,9	97,9
35-39	99,0	95,8	97,4
40-44	99,3	95,4	97,2
45-49	99,4	95,9	97,6
50-54	97,8	93,8	96,0
55-59	97,9	91,7	95,1
60-64	93,2	81,5	87,1
65-69	83,3	68,3	75,9
70-74	70,2	63,4	66,8
75-79	75,7	49,4	62,2
80 et plus	60,9	38,7	48,7
Ensemble	65,0	62,4	63,7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 20 : Taux d'activité, selon le niveau d'instruction, et selon le genre du chef de ménage

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Sans instruction	65,5	64,6	65,1
Primaire	65,8	63,0	64,4
Secondaire	63,0	57,7	60,3
Supérieur	57,4	55,4	56,4
Ensemble	65,0	62,4	63,7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 21 : Taux d'activité, par quintile, et selon le genre

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Les plus pauvres	59,8	60,1	59,9
2 ^{ème} Quintile	62,5	60,6	61,6
3 ^{ème} Quintile	64,6	63,2	63,9
4 ^{ème} Quintile	67,4	63,2	65,3
5 ^{ème} Quintile	69,5	64,8	67,2
Ensemble	65,0	62,4	63,7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 22 : Taux d'activité, selon le milieu, et selon la région

	Urbain	Rural	Unité:% Ensemble
Analamanga	62,0	68,6	65,8
Vakinankaratra	70,8	70,9	70,9
Itasy	58,5	62,7	62,3
Bongolava	65,9	68,4	68,1
Matsiatra Ambony	59,6	59,0	59,1
Amoron'i Mania	64,4	60,9	61,3
Vatovavy Fitovinany	49,8	58,9	57,8
Ihorombe	63,3	53,7	55,5
Atsimo Atsinanana	51,5	58,6	58,0
Atsinanana	55,7	59,4	58,5
Analanjirofo	54,7	60,5	59,3
Alaotra Mangoro	56,3	63,5	62,4
Boeny	70,9	79,0	76,6
Sofia	54,1	66,4	65,0
Betsiboka	58,4	66,9	65,7
Melaky	63,0	68,6	67,3
Atsimo Andrefana	59,3	67,2	65,3
Androy	62,5	68,9	67,8
Anosy	55,1	77,1	74,2
Menabe	61,0	69,0	67,0
DIANA	52,7	62,4	58,5
SAVA	57,2	58,2	58,1
Ensemble	60,1	64,6	63,7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 23 : Taux d'activité, selon le milieu, et par tranche d'âges

			Unité:%	
		Urbain	Rural	Ensemble
05-09		6,4	10,4	9,7
10-14		18,4	29,9	27,7
15-19		53,3	75,8	71,0
20-24		80,3	93,4	90,5
25-29		92,4	96,9	95,9
30-34		96,4	98,3	97,9
35-39		95,0	98,1	97,4
40-44		94,6	98,1	97,2
45-49		94,4	98,5	97,6
50-54		94,3	96,4	96,0
55-59		89,6	96,6	95,1
60-64		77,9	89,9	87,1
65-69		65,6	78,8	75,9
70-74		59,3	69,6	66,8
75-79		43,0	67,1	62,2
80 et plus		42,4	50,9	48,7
Ensemble		60,1	64,6	63,7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 24 : Taux d'activité, par quintile, et selon le milieu

			Unité:%	
		Urbain	Rural	Ensemble
Les plus pauvres		57,6	60,2	59,9
2 ^{ème} Quintile		59,0	61,9	61,6
3 ^{ème} Quintile		61,9	64,3	63,9
4 ^{ème} Quintile		58,5	67,1	65,3
5 ^{ème} Quintile		61,1	71,5	67,2
Ensemble		60,1	64,6	63,7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 25 : Taux d'activité, selon le GSE du chef de ménage, et selon le milieu

	Urbain	Rural	Unité:% Total
Cadre supérieur	53,2	58,5	56,4
Cadre moyen ou agent de maîtrise	52,3	60,6	56,6
Ouvrier ou Salarié qualifié	56,5	55,7	56,1
Ouvrier ou Salarié non qualifié	57,1	63,2	60,6
Manœuvre	57,0	61,2	59,9
Stagiaire rémunéré	49,9	89,3	75,4
Indépendant	59,3	62,3	61,2
Chômeur	60,7	68,7	64,8
Inactif	34,7	39,1	37,2
Petit exploitant agricole	65,8	65,9	65,9
Moyen exploitant agricole	66,0	66,4	66,4
Grand exploitant agricole	72,6	65,0	66,1
Pêcheur	54,0	59,8	58,7
Autres	53,6	64,8	61,3
Ensemble	60,1	64,6	63,7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 26 : Motifs de non recherche de travail, selon le milieu

	Urbain	Rural	Unité: % Ensemble
Etudiant	60,5	57,2	58,0
Période sabbatique	0,2	0,1	0,1
Trop âgé ou retraité	5,6	3,2	3,8
Trop jeune pour travailler	19,0	27,2	25,3
Handicapé, incapable de travailler	1,6	1,6	1,6
Niveau de vie satisfaisant	0,5	0,4	0,4
En attente d'une période de forte activité	0,7	0,5	0,5
N'a pas de qualification	2,2	2,0	2,1
Employeur/emploi précédent insatisfaisant	0,2	0,2	0,2
Déçu des démarches passées infructueuses	0,2	0,1	0,1
En attente d'une réponse de demande	0,7	0,2	0,3
Ne sait pas où s'adresser	2,0	1,2	1,4
Objection d'un (des) parent (s)	2,6	3,3	3,1
Autres	4,1	2,9	3,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 27 : Motifs de non recherche de travail, selon le genre

	Masculin	Féminin	Unité: % Ensemble
Etudiant	60,9	55,4	58,0
Période sabbatique	0,1	0,1	0,1
Trop âgé ou retraité	2,9	4,6	3,8
Trop jeune pour travailler	26,7	24,1	25,3
Handicapé, incapable de travailler	1,7	1,5	1,6
Niveau de vie satisfaisant	0,2	0,5	0,4
En attente d'une période de forte activité	0,3	0,7	0,5
N'a pas de qualification	1,7	2,4	2,1
Employeur/emploi précédent insatisfaisant	0,1	0,2	0,2
Déçu des démarches passées infructueuses	0,1	0,2	0,1
En attente d'une réponse de demande	0,3	0,4	0,3
Ne sait pas où s'adresser	1,0	1,8	1,4
Objection d'un (des) parent (s)	2,9	3,2	3,1
Autres	1,2	5,0	3,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 28 : Motifs de non recherche de travail, selon la tranche d'âges du BIT

	05-14	15-64	65 et plus	Unité: % Ensemble
Etudiant	61,8	50,3	0,9	58,0
Période sabbatique	0,1	0,3	0,0	0,1
Trop âgé ou retraité	0,2	6,1	88,6	3,8
Trop jeune pour travailler	30,8	4,6	0,8	25,3
Handicapé, incapable de travailler	0,6	5,5	5,2	1,6
Niveau de vie satisfaisant	0,2	1,4	0,0	0,4
En attente d'une période de forte activité	0,2	2,2	0,0	0,5
N'a pas de qualification	1,1	6,7	0,5	2,1
Employeur/emploi précédent insatisfaisant	0,0	0,7	0,8	0,2
Déçu des démarches passées infructueuses	0,0	0,6	0,5	0,1
En attente d'une réponse de demande	0,2	1,1	0,0	0,3
Ne sait pas où s'adresser	0,4	5,9	0,4	1,4
Objection d'un (des) parent (s)	3,3	2,5	0,1	3,1
Autres	1,2	12,0	2,3	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 29 : Motifs de non recherche de travail, selon le niveau d'instruction

	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Unité: %
					Ensemble
Etudiant	31,0	74,3	72,7	51,1	58,0
Période sabbatique	0,1	0,1	0,2	1,1	0,1
Trop âgé ou retraité	4,8	2,4	6,5	21,9	3,8
Trop jeune pour travailler	50,1	12,0	3,0	0,7	25,3
Handicapé, incapable de travailler	2,9	0,7	2,5	0,4	1,6
Niveau de vie satisfaisant	0,4	0,3	0,9	1,6	0,4
En attente d'une période de forte activité	0,5	0,4	1,2	5,0	0,5
N'a pas de qualification	1,8	2,0	3,5	1,6	2,1
Employeur/emploi précédent insatisfaisant	0,1	0,2	0,3	0,8	0,2
Déçu des démarches passées infructueuses	0,1	0,1	0,2	0,8	0,1
En attente d'une réponse de demande	0,1	0,3	1,5	3,0	0,3
Ne sait pas où s'adresser	1,3	1,4	1,7	3,7	1,4
Objection d'un (des) parent (s)	3,0	3,3	2,0	0,5	3,1
Autres	3,7	2,6	4,1	7,9	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 30 : Taux de chômage, selon le genre, et selon la région

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Analamanga	3,4	7,4	5,4
Vakinankaratra	1,6	1,5	1,6
Itasy	4,0	3,3	3,7
Bongolava	0,6	2,9	1,7
Matsiatra Ambony	5,7	3,3	4,5
Amoron'i Mania	0,5	1,8	1,2
Vatovavy Fitovinany	1,7	1,7	1,7
Ihorombe	2,4	16,4	8,6
Atsimo Atsinanana	0,5	0,7	0,6
Atsinanana	6,1	9,5	7,8
Analanjirofo	0,9	4,8	2,9
Alaotra Mangoro	2,0	4,3	3,0
Boeny	2,9	3,3	3,1
Sofia	5,6	6,0	5,8
Betsiboka	3,8	4,5	4,2
Melaky	1,4	2,9	2,2
Atsimo Andrefana	2,7	7,0	4,8
Androy	2,9	4,0	3,4
Anosy	1,8	5,4	3,6
Menabe	1,5	3,2	2,3
DIANA	4,8	9,9	7,4
SAVA	3,5	5,9	4,7
Ensemble	2,9	4,8	3,8

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 31 : Taux de chômage, selon le genre, et selon les tranches d'âges

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
5-9	3,9	5,9	4,8
10-14	6,4	6,3	6,4
15-19	7,7	7,3	7,5
20-24	3,5	6,1	4,9
25-29	1,6	5,8	3,8
30-34	0,6	4,2	2,4
35-39	0,9	2,7	1,8
40-44	0,7	2,5	1,6
45-49	0,5	1,9	1,2
50-54	0,8	2,9	1,8
55-59	1,2	2,9	1,9
60-64	0,8	5,2	2,9
65-69	5,4	6,0	5,7
70-74	8,0	8,2	8,1
75-79	4,9	8,4	6,3
80 et plus	4,4	8,5	6,2
Ensemble	2,9	4,8	3,8

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 32 : Taux de chômage, selon le genre, et selon le niveau d'instruction

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Sans instruction	1,6	3,9	2,9
Primaire	3,1	4,6	3,8
Secondaire	4,6	7,0	5,7
Supérieur	4,8	12,5	8,0
Ensemble	2,9	4,8	3,8

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 33 : Taux de chômage, par quintile, et selon le genre

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Les plus pauvres	2,8	3,8	3,3
2 ^{ème} Quintile	1,7	3,2	2,5
3 ^{ème} Quintile	2,6	3,4	2,9
4 ^{ème} Quintile	3,4	5,3	4,3
5 ^{ème} Quintile	3,7	7,9	5,7
Ensemble	2,9	4,8	3,8

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 34 : Taux de chômage, selon le genre, et selon le GSE du chef de ménage

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Cadre supérieur	5,9	8,8	7,4
Cadre moyen ou agent de maîtrise	6,6	12,6	9,7
Ouvrier ou salarié qualifié	4,8	15,3	9,7
Ouvrier ou salarié non qualifié	2,3	11,0	6,5
Mancœuvre	2,5	7,2	4,7
Stagiaire rémunéré	0,0	16,5	8,4
Indépendant	3,0	6,7	4,9
Chômeur	58,7	49,2	53,8
Inactif	10,7	7,7	8,9
Petit exploitant agricole	1,8	2,4	2,1
Moyen exploitant agricole	1,6	2,9	2,2
Grand exploitant agricole	1,2	1,6	1,4
Pêcheur	0,9	4,8	2,9
Autres	0,0	2,9	1,5
Ensemble	2,9	4,8	3,8

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 35 : Taux de chômage, selon le milieu, et selon la région

	Urbain	Rural	Unité:% Ensemble
Analamanga	8,2	3,6	5,4
Vakinankaratra	2,8	1,3	1,6
Itasy	8,5	3,1	3,7
Bongolava	3,8	1,4	1,7
Matsiatra Ambony	7,5	3,8	4,5
Amoron'i Mania	2,6	1,0	1,2
Vatovavy Fitovinany	4,4	1,4	1,7
Ihorombe	7,1	9,0	8,6
Atsimo Atsinanana	4,7	0,2	0,6
Atsinanana	13,2	6,3	7,8
Analanjirofo	8,4	1,7	2,9
Alaotra Mangoro	6,8	2,4	3,0
Boeny	6,0	2,0	3,1
Sofia	10,0	5,4	5,8
Betsiboka	5,0	4,1	4,2
Melaky	3,4	1,8	2,2
Atsimo Andrefana	13,0	2,4	4,8
Androy	3,8	3,3	3,4
Anosy	10,6	2,8	3,6
Menabe	4,8	1,6	2,3
DIANA	10,5	5,6	7,4
SAVA	8,2	4,3	4,7
Ensemble	5,5	1,4	2,2

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 36 : Répartition de la population active, par niveau d'instruction, selon la région

	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Unité: %
					Total
Analamanga	7,2	65,6	17,7	9,5	100,0
Vakinankaratra	18,2	71,6	8,9	1,3	100,0
Itasy	19,7	65,0	14,1	1,2	100,0
Bongolava	20,5	68,0	9,8	1,6	100,0
Matsiatra Ambony	28,0	60,3	9,7	2,0	100,0
Amoron'i Mania	25,1	52,6	19,9	2,5	100,0
Vatovavy Fitovinany	32,2	59,2	7,2	1,4	100,0
Ihorombe	43,1	40,9	14,6	1,5	100,0
Atsimo Atsinanana	62,0	31,4	5,5	1,2	100,0
Atsinanana	31,4	51,5	14,6	2,6	100,0
Analanjirifo	42,1	41,6	14,2	2,1	100,0
Alaotra Mangoro	23,5	59,1	13,4	4,1	100,0
Boeny	39,2	44,3	13,9	2,6	100,0
Sofia	37,9	47,8	12,2	2,1	100,0
Betsiboka	33,3	57,1	8,5	1,1	100,0
Melaky	55,7	35,5	7,3	1,5	100,0
Atsimo Andrefana	55,7	32,5	9,9	1,9	100,0
Androy	66,6	28,5	4,5	0,3	100,0
Anosy	70,0	20,4	9,0	0,7	100,0
Menabe	42,5	45,0	9,9	2,6	100,0
DIANA	35,3	39,2	21,4	4,1	100,0
SAVA	27,6	60,4	10,7	1,4	100,0
Ensemble	33,3	52,0	11,9	2,8	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 37 : Répartition de la population active, par tranche d'âge, selon la région

	Unité: %					
	5-9	10-14	15-24	25-64	65 et plus	Total
Analamanga	2,4	6,4	24,6	63,7	2,9	100,0
Vakinankaratra	3,6	11,4	26,1	55,9	3,1	100,0
Itasy	2,0	8,3	28,0	59,5	2,2	100,0
Bongolava	5,0	8,2	27,3	56,0	3,5	100,0
Matsiatra Ambony	1,0	5,5	27,9	62,7	3,0	100,0
Amoron'i Mania	0,6	4,4	28,2	64,3	2,4	100,0
Vatovavy Fitovinany	0,7	6,6	29,5	60,8	2,4	100,0
Ihorombe	0,5	3,7	23,8	70,4	1,6	100,0
Atsimo Atsinanana	1,1	8,4	31,3	56,6	2,6	100,0
Atsinanana	0,9	4,5	26,6	65,0	3,1	100,0
Analanjirofo	0,5	3,0	28,0	65,2	3,3	100,0
Alaotra Mangoro	1,3	3,6	27,8	65,1	2,2	100,0
Boeny	7,8	11,3	27,3	50,0	3,6	100,0
Sofia	3,3	7,3	29,8	55,3	4,3	100,0
Betsiboka	2,5	7,2	31,2	57,4	1,7	100,0
Melaky	3,7	9,1	28,4	56,2	2,6	100,0
Atsimo Andrefana	5,2	8,6	25,6	58,1	2,5	100,0
Androy	6,7	14,3	31,3	44,6	3,1	100,0
Anosy	9,7	9,9	29,2	47,7	3,6	100,0
Menabe	4,6	6,4	29,6	58,0	1,4	100,0
DIANA	1,0	2,7	21,8	70,6	3,9	100,0
SAVA	2,1	3,6	24,7	65,0	4,6	100,0
Ensemble	2,9	7,2	27,4	59,6	3,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 38 : Age moyen de la population active, selon le genre, et selon la région

	Masculin	Féminin	Unité: ans Ensemble
Analamanga	33,2	33,2	33,2
Vakinankaratra	31,1	31,8	31,4
Itasy	31,8	31,6	31,7
Bongolava	31,6	30,7	31,2
Matsiatra Ambony	33,3	33,4	33,4
Amoron'i Mania	34,9	32,7	33,7
Vatovavy Fitovinany	33,6	33,3	33,4
Ihorombe	32,4	30,4	31,5
Atsimo Atsinanana	31,8	30,8	31,3
Atsinanana	35,2	33,7	34,4
Analanjirofo	33,8	32,6	33,2
Alaotra Mangoro	32,9	33,8	33,3
Boeny	29,8	29,3	29,6
Sofia	31,5	31,8	31,7
Betsiboka	31,5	30,1	30,8
Melaky	31,4	29,7	30,6
Atsimo Andrefana	30,9	29,6	30,3
Androy	27,0	29,5	28,1
Anosy	28,9	28,2	28,5
Menabe	30,6	28,9	29,8
DIANA	35,3	34,6	34,9
SAVA	35,8	33,7	34,7
Ensemble	32,3	31,9	32,1

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 39 : Age moyen de la population active, par quintile, et selon le genre

	Masculin	Féminin	Unité: ans Ensemble
Les plus pauvres	29,7	29,3	29,5
2 ^{ème} Quintile	31,0	30,6	30,8
3 ^{ème} Quintile	31,5	31,2	31,4
4 ^{ème} Quintile	33,0	33,0	33,0
5 ^{ème} Quintile	35,2	34,9	35,0
Ensemble	32,3	31,9	32,1

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 40 : Age moyen de la population active, selon le genre, et selon le GSE du chef de ménage

	Masculin	Féminin	Unité: ans Ensemble
Cadre supérieur	37,1	35,3	36,2
Cadre moyen ou agent de maîtrise	39,2	33,8	36,4
Ouvrier ou salarié qualifié	35,9	32,8	34,5
Ouvrier ou salarié non qualifié	32,0	30,9	31,5
Mancœuvre	31,1	31,8	31,4
Stagiaire rémunéré	22,7	28,1	25,4
Indépendant	32,7	31,9	32,3
Chômeur	33,1	36,2	34,7
Inactif	26,1	37,0	32,7
Petit exploitant agricole	31,9	31,9	31,9
Moyen exploitant agricole	31,9	31,1	31,5
Grand exploitant agricole	32,1	31,4	31,8
Pêcheur	32,4	30,7	31,5
Autres	34,4	35,1	34,8
Ensemble	32,3	31,9	32,1

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 41 : Structure des emplois par branche d'activité, selon le milieu

	Urbain	Rural	Unité:% Ensemble
Agriculture/ primaire	54,7	86,5	80,5
Industrie alimentaire	0,8	0,2	0,3
Textile	2,9	0,7	1,1
BTP/HIMO	2,8	0,8	1,2
Autres industries	3,2	1,7	2,0
Commerce	17,7	4,3	6,9
Transport	2,7	0,6	1,0
Santé privée	0,5	0,1	0,2
Enseignement privé	1,0	0,3	0,5
Administrations publiques	5,6	1,7	2,4
Autres services privés	8,2	3,2	4,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 42 : Structure des emplois par branche d'activité, selon le niveau d'instruction

	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Unité:% Ensemble
Agriculture/primaire	91,0	81,7	59,3	16,2	80,5
Industrie alimentaire	0,1	0,4	0,7	1,2	0,3
Textile	0,3	1,2	2,8	2,4	1,1
BTP/HIMO	0,3	1,3	2,6	2,2	1,2
Autres industries	1,7	2,0	2,6	2,9	2,0
Commerce	2,9	7,4	13,4	18,2	6,9
Transport	0,3	1,0	2,2	2,7	1,0
Santé privée	0,0	0,1	0,5	2,1	0,2
Enseignement privé	0,0	0,1	1,6	8,4	0,5
Administrations publiques	0,2	0,6	9,8	32,1	2,4
Autres services privés	3,2	4,2	4,6	11,6	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 43 : Structure des emplois par branche d'activité, selon le groupe d'âges

	05-09	10-14	15-17	18-64	65 et plus	Unité:% Ensemble
Agriculture/primaire	96,1	92,0	88,9	77,6	91,7	80,5
Industrie alimentaire	0,2	0,3	0,1	0,4	0,1	0,3
Textile	0,0	0,2	0,3	1,3	0,3	1,1
BTP/HIMO	0,0	0,1	0,2	1,4	0,0	1,2
Autres industries	0,7	0,6	1,6	2,2	2,2	2,0
Commerce	1,9	3,8	4,4	7,7	3,1	6,9
Transport	0,0	0,1	0,3	1,2	0,1	1,0
Santé privée	0,0	0,0	0,0	0,2	0,5	0,2
Enseignement privé	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,5
Administrations publiques	0,3	0,0	0,0	3,0	0,4	2,4
Autres services privés	0,8	2,9	4,1	4,5	1,5	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 44 : Structure des emplois, selon la CSP, et selon le milieu

	Urbain	Rural	Unité:% Ensemble
Cadre supérieur ou moyen	3,9	1,1	1,6
Ouvrier ou salarié qualifié	8,9	1,7	3,1
Ouvrier ou salarié qualifié	9,4	3,5	4,6
Indépendant ou patron	43,8	43,8	43,8
Stagiaire rémunéré	0,3	0,1	0,2
Aide familiale	33,6	49,8	46,7
Autres	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 45 : Structure des emplois selon la CSP et selon le niveau d'instruction

	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Unité:% Ensemble
Cadre supérieur ou moyen	0,3	0,4	4,8	28,4	1,6
Ouvrier ou salarié qualifié	0,4	1,7	10,3	30,1	3,1
Ouvrier non qualifié	2,9	5,3	6,4	5,8	4,6
Indépendant ou patron	43,8	44,1	46,5	26,4	43,8
Stagiaire rémunéré	0,0	0,0	0,9	1,1	0,2
Aide familiale	52,5	48,4	31,0	8,3	46,7
Autres	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 46 : Structure des emplois, selon la CSP, et selon le genre

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Cadre supérieur ou moyen	1,9	1,4	1,6
Ouvrier ou salarié qualifié	3,9	2,1	3,1
Ouvrier non qualifié	6,0	3,2	4,6
Indépendant ou patron	57,3	29,6	43,8
Stagiaire rémunéré	0,1	0,2	0,2
Aide familiale	30,7	63,4	46,7
Autres	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 47 : Structure des emplois, selon la CSP, et selon le groupe d'âges

	05-09	10-14	15-17	18-64	65 et plus	Unité:% Ensemble
Cadre supérieur ou moyen	0,3	0,0	0,2	2,0	0,3	1,6
Ouvrier ou salarié qualifié	0,0	0,2	0,2	3,8	0,9	3,1
Ouvrier non qualifié	0,8	2,5	4,4	5,1	1,4	4,6
Indépendant ou patron	2,9	4,1	9,6	50,9	79,1	43,8
Stagiaire rémunéré	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,2
Aide familiale	95,6	93,0	85,6	38,0	18,2	46,7
Autres	0,4	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 48 : Structure des emplois par région

	Secteur public	Entreprise	ONG	Indépendant	Autres	Unité:% Total
Analamanga	4,3	12,4	1,4	80,7	1,2	100,0
Vakinankaratra	0,7	1,6	0,1	96,6	1,0	100,0
Itasy	1,7	0,9	1,0	95,6	0,9	100,0
Bongolava	1,4	0,7	0,2	97,4	0,3	100,0
Matsiatra Ambony	2,1	0,4	0,2	96,9	0,5	100,0
Amoron'i Mania	1,7	0,6	0,1	97,0	0,6	100,0
Vatovavy Fitovinany	1,9	0,8	0,3	96,7	0,3	100,0
Ihorombe	3,4	0,8	1,2	93,2	1,5	100,0
Atsimo Atsinanana	1,1	0,2	0,1	98,2	0,5	100,0
Atsinanana	3,7	3,2	0,5	91,7	0,9	100,0
Analanjirofo	2,2	0,4	0,4	95,8	1,3	100,0
Alaotra Mangoro	3,5	1,2	0,5	94,5	0,3	100,0
Boeny	1,7	3,0	0,3	93,0	2,1	100,0
Sofia	3,5	0,2	0,3	95,4	0,7	100,0
Betsiboka	1,8	0,2	0,1	97,8	0,2	100,0
Melaky	1,4	0,7	0,2	95,4	2,4	100,0
Atsimo Andrefana	1,5	1,6	0,2	95,2	1,5	100,0
Androy	0,8	0,0	0,1	99,0	0,2	100,0
Anosy	1,8	2,6	0,4	95,1	0,2	100,0
Menabe	2,3	2,7	0,2	94,4	0,4	100,0
DIANA	3,7	4,4	0,6	90,5	0,8	100,0
SAVA	2,0	0,5	0,2	96,6	0,7	100,0
Ensemble	2,3	2,6	0,4	93,9	0,9	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 49 : Structure des emplois selon le niveau d'instruction

	Sans Instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Unité:% Ensemble
Secteur public	5,1	0,5	9,5	31,2	2,3
Entreprise privée/Zone	7,8	2,3	6,0	21,0	2,6
ONG	1,0	0,4	0,8	4,1	0,4
Indépendant/ENA	84,4	96,2	82,4	40,9	93,9
Autres	1,7	0,7	1,2	2,8	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 50 : Structure des emplois selon le genre

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Secteur public	2,6	2,0	2,3
Entreprise privée/Zone	3,5	1,6	2,6
ONG	0,5	0,3	0,4
Indépendant/ENA	92,5	95,3	93,9
Autres	0,8	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 51 : Structure des emplois selon le groupe d'âges

	05-09	10-14	15-17	18-64	65 et plus	Unité:% Ensemble
Secteur public	0,0	0,0	0,0	2,9	0,4	2,3
Entreprise privée/Zone	0,1	0,4	0,2	3,2	0,2	2,6
ONG	0,0	0,0	0,1	0,5	0,1	0,4
Indépendant/ENA	98,2	97,6	98,4	92,7	99,0	93,9
Autres	1,7	2,0	1,2	0,7	0,4	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 52 : Revenus salariaux moyens nominaux selon la catégorie socio-professionnelle, et selon le genre

	Cadre supérieur ou moyen	Ouvrier ou salarié qualifié	Ouvrier non qualifié	Unité: en millier d'Ar.
Masculin	3 044	1 914	682	
Féminin	2 321	1 552	528	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 53 : Revenus salariaux moyens nominaux selon la branche d'activités

	Unité : millier d'Ar.
Agriculture/primaire	674
Industrie alimentaire	1 676
Textile	1 069
BTP/HIMO	1 314
Autres industries	1 205
Commerce	1 284
Transport	1 427
Santé privée	1 269
Enseignement privé	1 497
Administrations publiques	2 360
Autres services privés	836
Ensemble	1 388

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 54 : Revenus salariaux moyens nominaux selon la région

	Unité : millier d'Ar.
Analamanga	1 586
Vakinankaratra	1 047
Itasy	896
Bongolava	1 217
Matsiatra Ambony	1 367
Amoron'i Mania	1 204
Vatovavy Fitovinany	997
Ihorombe	1 572
Atsimo Atsinanana	1 301
Atsinanana	1 611
Analanjirofo	1 343
Alaotra Mangoro	1 084
Boeny	1 543
Sofia	1 364
Betsiboka	1 116
Melaky	1 287
Atsimo Andrefana	1 023
Androy	1 139
Anosy	1 504
Menabe	1 416
DIANA	1 668
SAVA	1 497
Ensemble	1 388

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 55 : Revenus salariaux moyens nominaux selon le milieu

	Unité : millier d'Ar.
Urbain	1 661
Rural	1 161
Ensemble	1 388

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 56 : Revenus salariaux moyens nominaux, selon le GSE

Unité : millier d'Ar.	
Secteur public	2 410
Entreprise privée/Zone Franche	1 592
ONG	1 516
Indépendant/ENA	690
Autre	817
Ensemble	1 388

*Source: INSTAT/DSM/EPM 2010***Tableau A 57 : Revenus salariaux moyens nominaux, selon le niveau d'instruction**

Unité : millier d'Ar.	
Sans instruction	616
Primaire	830
Secondaire	1 601
Supérieur	2 839
Ensemble	1 388

*Source: INSTAT/DSM/EPM 2010***Tableau A 58 : Revenus salariaux moyens nominaux, selon le genre, et selon le milieu**

	Unité: en millier d'Ar.	
	Masculin	Féminin
Urbain	1 804	1 413
Rural	1 205	1 077

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 59 : Revenus salariaux moyens nominaux, selon le genre, et selon la catégorie socio-professionnelle

	Unité: en millier d'Ar.	
	Masculin	Féminin
Cadre supérieur ou moyen	3 109	2 511
Ouvrier ou salarié qualifié	1 914	1 552
Ouvrier non qualifié ou manœuvre	682	528

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 60 : Revenus salariaux moyens nominaux, selon le genre, et selon le niveau d'instruction

	Unité: en millier d'Ar.	
	Masculin	Féminin
Sans instruction	659	552
Primaire	901	681
Secondaire	1 680	1 451
Supérieur	3 078	2 462

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 61 : Taux de sous emploi lié à la durée du travail, selon le genre, et selon la région

	Masculin	Féminin	Unité:%
Analamanga	14,5	27,5	19,5
Vakinankaratra	23,0	40,7	29,7
Itasy	21,9	62,2	30,1
Bongolava	35,1	30,3	33,7
Matsiatra Ambony	26,7	47,0	33,9
Amoron'i Mania	15,7	41,4	25,4
Vatovavy Fitovinany	21,4	39,8	29,9
Ihorombe	12,7	53,4	26,8
Atsimo Atsinanana	16,6	24,6	19,2
Atsinanana	15,8	19,5	17,1
Analanjirofo	24,7	38,8	29,9
Alaotra Mangoro	43,3	61,2	49,2
Boeny	16,2	28,5	20,5
Sofia	25,5	38,7	29,7
Betsiboka	13,7	57,4	30,7
Melaky	6,9	47,2	16,3
Atsimo Andrefana	8,3	35,0	15,7
Androy	24,7	69,6	38,3
Anosy	25,9	38,1	29,6
Menabe	19,0	30,1	22,0
DIANA	22,6	29,8	25,4
SAVA	43,1	49,2	45,0
Ensemble	20,3	35,1	25,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 62 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail, selon le genre et selon le niveau d'instruction

	Masculin	Féminin	Unité:%
Sans instruction	21,3	38,3	28,3
Primaire	17,4	30,7	21,7
Secondaire	22,9	38,4	28,2
Supérieur	22,6	36,8	28,2
Ensemble	20,3	35,1	25,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 63 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail, selon le genre, et selon la branche d'activité

	Masculin	Féminin	Unité:%
Agriculture/primaire	22,3	28,7	24,1
Industrie alimentaire	9,4	24,3	11,6
Textile	24,3	13,1	16,8
BTP/HIMO	11,8	47,1	13,1
Autres industries	14,7	13,1	14,6
Commerce	11,9	15,4	13,2
Transport	11,0	40,9	11,8
Santé privée	22,6	46,0	36,5
Enseignement privé	40,4	53,8	48,4
Administrations publiques	28,8	44,6	35,0
Autres services privés	22,4	36,5	29,7
Ensemble	20,3	35,1	25,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 64 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail, selon le genre, et selon le secteur institutionnel

	Masculin	Féminin	Unité:%
Secteur public	30,3	44,8	36,3
Entreprise privée/Zone Franche	13,8	20,9	15,9
ONG	12,1	39,0	21,4
Indépendant/ENA	20,8	37,5	26,3
Autre	20,4	32,6	26,8
Ensemble	20,3	35,1	25,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 65 : Situation des emplois inadéquats, selon le genre, et selon la région

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Analamanga	40,5	39,8	40,2
Vakinankaratra	48,2	39,2	44,8
Itasy	61,4	36,5	56,4
Bongolava	35,5	28,6	33,5
Matsiatra Ambony	49,6	39,2	45,9
Amoron'i Mania	33,9	59,5	43,5
Vatovavy Fitovinany	61,8	76,5	68,6
Ihorombe	38,2	31,6	35,9
Atsimo Atsinanana	49,7	50,5	50,0
Atsinanana	36,1	26,3	32,8
Analanjirofo	29,2	34,5	31,2
Alaotra Mangoro	46,5	37,4	43,5
Boeny	32,1	45,9	36,9
Sofia	34,9	40,1	36,5
Betsiboka	59,2	38,4	51,1
Melaky	41,9	12,1	34,9
Atsimo Andrefana	52,9	67,8	57,1
Androy	67,5	56,9	64,3
Anosy	31,0	37,8	33,0
Menabe	36,8	35,3	36,4
DIANA	38,0	25,1	32,9
SAVA	26,3	33,7	28,6
Ensemble	42,6	41,6	42,2

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 66 : Situation des emplois inadéquats, selon le genre, et selon le niveau d'instruction

	Masculin	Féminin	Unité:% Ensemble
Sans instruction	73,6	71,7	72,8
Primaire	54,7	58,1	55,8
Secondaire	29,7	24,9	28,0
Supérieur	12,2	9,7	11,2
Ensemble	42,6	41,6	42,2

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 67 : Situation des emplois inadéquats, selon le genre, et selon le secteur institutionnel

	Masculin	Féminin	Unité: %
			Ensemble
Secteur public	12,7	10,5	11,8
Entreprise privée/Zone Franche	26,4	24,2	25,8
ONG	43,1	40,4	42,2
Indépendant/ENA	68,5	71,3	69,4
Autre	62,2	63,3	62,8
Ensemble	42,6	41,6	42,2

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 68 : Proportion des enfants moins de 15 ans dans la population active

Région	Unité: %
Analamanga	10,8
Vakinankaratra	18,7
Itasy	14,3
Bongolava	15,6
Matsiatra Ambony	8,7
Amoron'i Mania	6,7
Vatovavy Fitovinany	9,9
Ihorombe	6,2
Atsimo Atsinanana	13
Atsinanana	6,9
Analanjirifo	5,1
Alaotra Mangoro	7,3
Boeny	21,7
Sofia	13
Betsiboka	12,3
Melaky	15,4
Atsimo Andrefana	16,6
Androy	24
Anosy	22,7
Menabe	13,6
DIANA	4,8
SAVA	7,1
Total	12,6

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 69 : Taux d'occupation des enfants de 5 à 17 ans, selon le genre, et selon la région

	Sexe			Unité: %
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Analamanga	23,2	27,4	25,3	
Vakinankaratra	42,2	34,9	38,7	
Itasy	26,0	21,2	23,6	
Bongolava	34,8	29,8	32,3	
Matsiatra Ambony	16,2	15,8	16,0	
Amoron'i Mania	15,3	20,4	17,7	
Vatovavy Fitovinany	19,6	16,7	18,2	
Ihorombe	14,5	8,3	11,6	
Atsimo Atsinanana	25,0	18,7	21,9	
Atsinanana	13,6	11,1	12,3	
Analanjirofo	13,2	15,1	14,1	
Alaotra Mangoro	21,0	12,8	17,1	
Boeny	49,7	49,8	49,7	
Sofia	26,1	25,1	25,6	
Betsiboka	26,8	25,1	25,9	
Melaky	32,7	31,5	32,1	
Atsimo Andrefana	32,5	28,6	30,6	
Androy	48,6	31,0	40,0	
Anosy	50,1	40,9	45,6	
Menabe	30,4	29,8	30,1	
DIANA	11,0	8,7	9,9	
SAVA	11,1	12,3	11,7	
Ensemble	26,2	23,2	24,7	

Source : INSTAT/ DSM / EPM 2010

Tableau A 70 : Taux d'occupation des enfants de 5 à 17 ans, selon le genre, et selon l'âge

	Sexe			Unité: %
	Masculin	Féminin	Ensemble	
5-9 ans	10,2	8,2	9,2	
10-14 ans	28,1	23,7	26,0	
15-17 ans	59,0	59,0	59,0	
Ensemble	26,2	23,2	24,7	

Source : INSTAT/ DSM / EPM 2010

Tableau A 71 : Taux d'occupation des enfants de 5 à 17 ans, selon le genre, et selon la fréquentation scolaire

Inscrit en 2009 -2010	Sexe			Unité: %
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Oui	13,4	11,6	12,5	
Non	75,5	70,0	72,7	
Ensemble	23,9	21,9	22,9	

Source : INSTAT/ DSM / EPM 2010

Tableau A 72 : Taux d'occupation des enfants de 5 à 17 ans, selon le genre, et selon le niveau d'instruction du chef de ménage

	Sexe			Unité: %
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Sans instruction	30,6	26,7	28,7	
Primaire	25,7	24,0	24,8	
Secondaire	21,6	15,4	18,5	
Supérieur	8,1	10,0	9,0	
Ensemble	26,2	23,2	24,7	

Source : INSTAT/ DSM / EPM 2010

Tableau A 73 : Taux d'occupation des enfants de 5 à 17 ans, selon le genre, et selon le quintile du ménage

	Sexe			Unité: %
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Les plus pauvres	28,0	25,6	26,8	
2 ^{ème} Quintile	25,9	22,6	24,2	
3 ^{ème} Quintile	29,0	24,7	26,9	
4 ^{ème} Quintile	25,8	22,3	24,0	
5 ^{ème} Quintile	20,8	19,9	20,3	
Ensemble	26,2	23,2	24,7	

Source : INSTAT/ DSM / EPM 2010

Tableau A 74 : Taux d'occupation des enfants de 5 à 17 ans, selon le genre, et selon le niveau de vie du ménage

	Masculin	Féminin	Unité: % Ensemble
Non pauvre	21,6	19,8	20,7
Pauvre	27,3	24,0	25,6
Ensemble	26,2	23,2	24,7

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 75 : Taux d'occupation des enfants de 5 à 17 ans, selon le milieu, et selon l'âge

	Milieu			Unité: %
	Urbain	Rural	Ensemble	
5-9 ans	6,1	9,9	9,2	
10-14 ans	16,7	28,1	26,0	
15-17 ans	39,9	64,1	59,0	
Ensemble	17,2	26,5	24,7	

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 76 : Temps consacrés aux activités économiques, pour le compte propre du ménage

	Moins d'une heure par jour	1 à 2 heures par jour	Plus de 3 heures par jour	Indépendant
Analamanga	75,8	15,1	9,1	100,0
Vakinankaratra	69,5	18,8	11,8	100,0
Itasy	72,2	16,5	11,4	100,0
Bongolava	77,4	16,0	6,6	100,0
Matsiatra Ambony	67,5	10,6	22,0	100,0
Amoron'i Mania	76,1	14,1	9,8	100,0
Vatovavy Fitovinany	90,3	7,8	1,9	100,0
Ihorombe	62,2	22,3	15,4	100,0
Atsimo Atsinanana	65,2	14,1	20,7	100,0
Atsinanana	60,4	18,8	20,8	100,0
Analanjirofo	78,9	13,7	7,4	100,0
Alaotra Mangoro	67,1	19,2	13,7	100,0
Boeny	34,8	28,0	37,2	100,0
Sofia	62,3	22,4	15,3	100,0
Betsiboka	46,0	36,1	17,9	100,0
Melaky	54,4	17,2	28,4	100,0
Atsimo Andrefana	63,4	17,4	19,2	100,0
Androy	16,9	29,6	53,6	100,0
Anosy	21,3	47,8	30,9	100,0
Menabe	73,5	19,3	7,2	100,0
DIANA	48,2	25,9	26,0	100,0
SAVA	84,8	3,4	11,8	100,0
Ensemble	67,9	16,9	15,3	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 77 : Taux de participation des inactifs et chômeurs sur l'activité économique, pour le compte propre, selon le genre et l'âge

	Masculin	Féminin	Unité: %
5-9	44,7	48,2	46,5
10-14	68,9	70,7	69,8
15-19	64,2	62,4	63,3
20-24	52,9	57,2	55,5
25-29	37,3	52,9	49,8
30-34	27,1	49,2	45,3
35-39	16,1	33,8	30,1
40-44	0,0	24,3	20,6
45-49	10,8	39,9	35,3
50-54	9,3	45,8	35,7
55-59	4,7	33,6	26,1
60-64	11,5	24,1	21,2
65-69	8,9	20,6	16,2
70-74	9,9	17,3	13,9
75-79	0,0	0,8	0,5
Ensemble	53,8	55,0	54,4

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 78 : Taux de participation des inactifs et chômeurs, sur l'activité économique, pour le compte propre duménage, selon le genre, et selon le quintile

	Masculin	Féminin	Unité: %
Les plus pauvres	52,9	54,1	53,5
2 ^{ème} Quintile	55,7	58,3	57,1
3 ^{ème} Quintile	59,1	60,4	59,7
4 ^{ème} Quintile	54,1	57,8	56,1
5 ^{ème} Quintile	47,2	45,0	46,0
Ensemble	53,8	55,0	54,4

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 79 : Masse de transferts effectués (en milliards d'Ar.) par GSE, et le motif du transfert

	Motif du transfert									Unité : %
	Indemnisation	Bourse	Us et coutumes	Appui	Soutien à la famille	Don	Impôts et taxes	Autres	Total	
Cadre supérieur	0,1	1,4	0,2	4,9	3,1	0,4	0,0	2,3	12,4	
Cadre moyen ou agent de maîtrise	0,0	6,3	6,9	14,6	6,0	1,2	0,3	4,9	40,2	
Ouvrier ou salarié qualifié	3,6	3,4	1,7	2,4	9,7	2,6	0,8	10,0	34,2	
Ouvrier ou salarié non qualifié	0,7	0,5	1,1	0,7	1,6	0,6	0,1	1,3	6,6	
Manoeuvre	0,4	0,3	0,7	1,5	1,1	0,2	0,1	0,9	5,1	
Stagiaire rémunéré		0,1		0,0	0,1	0,0			0,3	
Indépendant	2,4	7,7	6,1	9,3	9,4	4,3	2,2	9,3	50,7	
Chômeur	0,3	0,2	0,4	0,8	1,0	0,1	0,0	0,5	3,4	
Inactif	1,6	0,2	0,6	0,3	2,3	2,9	0,6	1,9	10,4	
Petit exploitant agricole	3,5	7,6	16,8	10,8	28,5	8,7	2,8	5,8	84,5	
Moyen exploitant agricole	3,0	6,5	9,5	10,4	15,5	8,1	0,8	2,9	56,8	
Grand exploitant agricole	0,7	4,8	2,1	3,8	9,0	1,4	0,3	3,3	25,3	
Pêcheur	0,1	0,1	0,8	0,4	1,1	0,2	0,0	0,3	3,0	
Autres	0,0		0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,4	
Total	16,4	39,0	47,1	60,0	88,6	30,8	8,1	43,4	333,4	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 80 : Répartition des malades selon le type de maladie, par groupe d'âges, dans la région SAVA

	Moins de 11 mois	Entre 12 et 48 mois	Plus de 4 ans	Unité : %
IRA (Infections Respiratoires Aiguës)	0,00	15,38	5,83	6,24
Fièvre	39,78	61,05	43,98	45,06
Maladies diarrhéiques	44,17	12,59	10,54	12,55
Infections cutanées	0,00	4,62	0,45	0,74
Infections bucco-dentaires	0,00	3,15	6,03	5,48
Blessures, brûlures, accidents, traumatismes	0,87	0,00	6,27	5,49
Infections de l'œil et de ses annexes	0,00	0,43	1,01	0,91
Hyper ou hypotension artérielle	0,00	0,62	1,85	1,66
Toux de plus de trois semaines	5,55	0,62	5,36	5,01
Infections gynécologiques (hémorragie)	0,00	0,00	0,54	0,47
Rougeole	0,00	0,00	0,04	0,03
Maladies mentales	0,00	0,00	0,13	0,12
Autres	9,62	1,53	17,97	16,25
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 81 : Répartition des malades selon le type de maladie par groupe d'âges, dans la région Androy

	Moins de 11 mois	Entre 12 et 48 mois	Plus de 4 ans	Unité : %
IRA (Infections Respiratoires Aiguës)	15,33	12,87	9,88	10,65
Fièvre	30,27	45,28	42,00	41,68
Maladies diarrhéiques	32,56	22,52	7,68	11,34
Infections cutanées	0,00	0,19	1,50	1,23
Infections bucco-dentaires	0,00	0,00	9,20	7,34
IST	0,00	0,00	0,69	0,55
Blessures, brûlures, accidents, traumatismes	0,00	5,48	3,72	3,71
Infections de l'œil et de ses annexes	6,74	0,00	2,43	2,38
Hyper ou hypotension artérielle	0,00	0,00	3,70	2,95
Toux de plus de trois semaines	6,17	8,02	8,30	8,12
Infections gynécologiques (hémorragie)	0,00	0,00	3,14	2,50
Rougeole	0,00	2,76	0,95	1,13
Maladies mentales	0,00	0,00	1,32	1,05
Autres	8,94	2,87	5,50	5,36
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 82 : Répartition des malades selon le type de maladie, par groupe d'âges, dans la région Analanjirofo

	Moins de 11 mois	Entre 12 et 48 mois	Plus de 4 ans	Unité : % Ensemble
IRA (Infections Respiratoires Aiguës)	4,14	0,0	2,0	1,9
Fièvre	34,76	38,9	32,5	33,2
Maladies diarrhéiques	37,86	29,7	7,7	11,4
Infections cutanées	0,00	0,0	2,6	2,2
Infections bucco-dentaires	0,00	3,2	8,4	7,4
IST (infections sexuellement transmissibles)	0,00	0,0	0,9	0,8
Blessures, brûlures, accidents, traumatismes	0,00	1,1	4,4	3,8
Infections de l'œil et de ses annexes	0,00	0,0	3,6	3,1
Hyper ou hypotension artérielle	0,00	10,6	7,7	7,6
Toux de plus de trois semaines	9,84	8,8	3,4	4,2
Infections gynécologiques (hémorragie)	0,00	0,0	1,3	1,1
Rougeole	0,00	0,0	0,5	0,4
Maladies mentales	0,00	0,0	1,0	0,8
Autres	13,41	7,8	24,1	22,1
Total	100,00	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM2010

Tableau A 83 : Répartition des malades selon le type de maladie, par groupe d'âges, dans la région Atsinanana

	Moins de 11 mois	Entre 12 et 48 mois	Plus de 4 ans	Unité : % Ensemble
IRA (Infections Respiratoire Aigues)	11,0	8,9	5,5	5,9
Fièvre	30,1	61,1	28,4	30,9
Maladies diarrhéiques	23,2	8,6	8,9	9,3
Infections cutanées	0,0	0,0	4,7	4,2
Infections bucco-dentaires	0,0	0,0	8,0	7,1
IST (infections sexuellement transmissibles)	0,0	0,0	0,8	0,7
Blessures, brûlures, accidents, traumatismes	9,6	1,1	5,1	4,9
Infections de l'œil et de ses annexes	0,0	0,0	1,5	1,3
Hyper ou hypotension artérielle	5,5	0,0	5,6	5,2
Toux de plus de trois semaines	18,2	7,3	12,4	12,2
Infections gynécologiques (hémorragie)	0,0	0,0	1,9	1,7
Rougeole	0,0	0,0	2,2	2,0
Maladies mentales	2,4	13,0	15,2	14,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM2010

Tableau A 84 : Répartition des centres de consultation par région

Unité : %

	CHU	CHRR	CHD 1	CHD 2	CSB 1	CSB 2/PMI,SMI	Clinique privée	Médecin privé	Organisation sanitaire d'entreprise (Ostie)	Centre de santé confessionnel	Pharmacie	Médecin privé informel	ONG	Matrone	Autre	Total
Analamanga	4,3	3,1	1,9	1,3	3,4	25,6	2,1	39,0	6,4	4,9	0,0	2,9	1,0	1,3	3,0	100,0
Vakinankaratra	5,6	4,6	1,8	1,1	5,5	47,1	3,8	12,2	2,5	6,6	0,0	5,5	0,0	3,8	0,0	100,0
Itasy	0,5	0,0	2,2	0,0	26,6	50,1	0,2	15,6	0,0	2,1	1,4	1,4	0,0	0,0	0,0	100,0
Bongolava	0,0	0,0	4,9	4,3	1,2	39,3	4,2	35,5	0,7	4,5	1,9	0,8	0,0	1,2	1,5	100,0
Matsiatra Ambony	1,5	3,0	6,0	1,2	20,7	49,5	0,0	10,6	0,0	4,5	1,4	1,3	0,0	0,0	0,4	100,0
Amoron'i Mania	0,0	11,4	5,1	6,6	6,4	46,0	0,0	3,5	0,0	16,0	0,4	0,4	0,0	0,0	4,2	100,0
Vatovavy Fitovinany	0,2	1,1	1,4	1,8	5,4	65,3	1,1	2,1	0,0	19,5	0,0	1,5	0,0	0,0	0,6	100,0
Ihorombe	7,6	2,1	4,7	7,4	30,7	28,1	4,5	3,8	2,0	9,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Atsimo Atsinanana	0,0	1,5	3,5	5,7	11,6	41,1	0,9	15,4	1,8	1,5	2,6	12,7	0,0	1,7	0,0	100,0
Atsinanana	1,9	2,3	3,8	3,6	8,2	44,9	1,0	22,0	1,9	3,5	2,7	2,4	0,0	1,3	0,4	100,0
Analanjirofo	0,0	2,9	5,0	10,3	11,2	36,7	0,7	19,0	0,0	0,4	0,3	3,4	0,0	3,2	7,0	100,0
Alaotra Mangoro	2,5	4,2	1,3	11,2	9,2	29,4	6,4	22,5	0,0	9,3	0,7	0,7	2,3	0,0	0,3	100,0
Boeny	0,5	0,0	3,3	8,2	4,6	42,3	1,8	22,0	3,2	5,0	2,7	3,8	0,0	0,0	2,6	100,0
Sofia	0,2	0,0	4,2	1,7	16,5	30,1	1,3	43,2	0,0	0,0	1,6	0,0	0,0	0,0	1,2	100,0
Betsiboka	0,0	8,6	6,5	6,0	10,0	43,4	0,0	15,0	0,5	0,0	1,1	8,6	0,0	0,0	0,3	100,0
Melaky	0,0	0,5	6,2	4,2	36,1	28,2	1,3	18,4	0,0	0,3	0,5	3,4	0,0	0,0	1,0	100,0
Atsimo Andrefana	0,0	4,0	8,3	3,2	14,5	41,5	1,0	13,2	0,0	6,8	0,0	3,1	3,2	0,6	0,5	100,0
Androy	0,0	2,4	11,7	6,4	11,5	57,0	0,0	2,9	0,0	0,0	0,8	5,2	0,0	2,1	0,0	100,0
Anosy	0,3	1,6	1,1	6,1	5,4	71,0	0,2	4,1	2,2	0,9	4,1	2,8	0,0	0,0	0,3	100,0
Menabe	4,3	9,4	15,4	3,1	2,6	40,1	0,9	16,9	3,2	3,0	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0	100,0
DIANA	0,0	6,7	11,9	3,9	3,9	19,1	16,8	28,5	4,1	2,4	0,0	2,8	0,0	0,0	0,0	100,0
SAVA	0,0	2,9	5,0	7,4	7,4	52,0	5,6	13,0	0,9	1,6	0,0	2,9	0,0	0,0	1,3	100,0
Ensemble	1,3	2,9	5,2	4,4	9,9	42,7	2,1	19,2	1,5	4,4	0,9	3,0	0,4	0,9	1,3	100,0

Source:INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 85: Taux net de scolarisation par niveau, par région, et par milieu

	Urbain				Rural				Ensemble			
	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
Analamanga	86,0	47,0	24,8	8,0	87,8	48,9	17,8	5,0	87,1	48,1	20,8	6,2
Vakinankaratra	81,7	38,4	15,7	1,5	81,3	32,3	1,6	0,0	81,4	33,3	4,3	0,3
Itasy	73,6	32,1	23,8	3,0	87,0	23,4	8,2	1,3	85,7	24,3	9,9	1,4
Bongolava	72,9	36,4	19,2	0,0	70,3	15,0	2,8	0,0	70,7	18,1	5,1	0,0
Matsiatra Ambony	89,6	41,6	15,6	5,2	73,3	18,1	0,0	0,0	75,8	21,7	2,9	1,2
Amoron'i Mania	85,9	48,3	19,2	1,4	74,7	27,3	5,8	0,0	75,9	29,9	7,2	0,1
Vatovavy Fitovinany	83,6	26,6	11,1	0,0	78,7	10,3	2,8	0,0	79,3	12,4	3,8	0,0
Ihorombe	84,4	39,1	13,1	0,0	71,4	12,8	4,2	0,0	73,7	17,9	6,3	0,0
Atsimo Atsinanana	72,8	17,1	6,4	0,0	51,8	4,0	0,0	0,0	53,3	5,1	0,6	0,0
Atsinanana	84,2	38,9	12,8	1,6	78,6	18,6	0,0	0,0	79,8	22,9	3,3	0,4
Analanjirofo	80,2	46,8	23,2	0,0	84,2	9,0	0,0	0,0	83,6	16,7	5,5	0,0
Alaotra Mangoro	88,0	45,2	33,0	1,1	81,7	30,9	4,8	0,0	82,7	33,1	9,4	0,2
Boeny	80,0	29,0	10,9	3,7	50,8	14,4	4,8	0,0	58,8	18,1	6,5	1,2
Sofia	88,1	37,2	13,8	0,0	76,4	13,8	0,0	0,0	77,6	17,0	1,7	0,0
Betsiboka	79,8	34,7	4,7	0,0	64,1	10,1	0,0	0,0	66,2	13,4	0,6	0,0
Melaky	60,9	24,1	8,4	0,0	48,3	0,0	0,0	0,0	51,0	5,6	1,9	0,0
Atsimo Andrefana	59,9	26,5	10,7	3,8	49,2	18,7	5,8	0,0	51,5	20,4	7,1	1,0
Androy	64,2	6,7	3,6	0,0	52,7	7,9	0,0	0,0	54,8	7,7	0,7	0,0
Anosy	73,3	32,4	20,8	1,1	51,2	5,5	0,0	0,0	53,7	9,1	2,7	0,2
Menabe	67,2	33,2	14,0	0,8	61,4	17,1	1,2	0,0	62,7	21,2	4,6	0,2
DIANA	89,0	47,6	23,7	1,8	70,6	20,2	0,0	0,0	76,8	32,1	9,8	0,9
SAVA	84,3	44,1	6,7	0,0	81,2	16,3	1,2	0,0	81,5	18,5	2,0	0,0
Ensemble	80,1	37,8	17,2	3,1	71,9	19,2	3,4	0,5	73,4	22,7	6,3	1,1

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010.

Les indicateurs par région au niveau du Supérieur ne sont pas statistiquement significatifs, étant donné le nombre réduit d'individus dans l'échantillon.

Tableau A 86: Taux net de scolarisation par niveau, par région, et par milieu

Unité : %.

	Urbain				Rural				Ensemble			
	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
Analamanga	121,5	71,4	45,2	13,0	122,2	73,4	31,5	9,1	122,0	72,5	37,5	10,7
Vakinankaratra	110,4	68,9	36,4	2,3	124,7	53,7	3,2	0,0	122,0	56,2	9,5	0,5
Itasy	112,2	45,3	51,0	4,0	132,2	36,5	14,8	1,3	130,3	37,5	18,8	1,5
Bongolava	113,1	57,4	42,4	0,0	117,0	27,2	7,9	0,0	116,5	31,7	12,7	0,0
Matsiatra Ambony	130,2	78,9	50,9	7,4	115,3	37,8	3,1	0,0	117,5	44,0	12,1	1,7
Amoron'i Mania	125,1	69,5	49,5	1,4	122,3	41,0	17,2	0,0	122,6	44,6	20,6	0,1
Vatovavy Fitovinany	137,8	55,5	35,0	0,0	137,7	26,9	10,4	0,0	137,7	30,5	13,6	0,0
Ihorombe	127,0	74,3	43,8	0,0	113,1	34,9	12,0	0,0	115,6	42,5	19,3	0,0
Atsimo Atsinanana	130,0	53,4	31,5	0,9	84,1	16,7	1,2	0,0	87,3	19,8	3,9	0,1
Atsinanana	136,5	82,6	47,4	1,6	135,5	38,2	1,5	0,0	135,7	47,5	13,4	0,4
Analanjirofo	129,0	98,2	63,1	0,0	138,2	26,4	0,0	0,0	136,8	40,9	14,9	0,0
Alaotra Mangoro	132,8	78,7	63,0	2,3	123,6	53,3	6,2	0,0	125,0	57,2	15,5	0,3
Boeny	122,4	67,9	40,1	5,6	92,7	28,1	7,5	0,9	100,8	38,4	16,4	2,4
Sofia	144,9	71,5	42,4	1,8	129,3	52,7	6,8	0,7	130,9	55,2	11,1	0,8
Betsiboka	122,3	75,8	21,6	0,0	102,2	19,9	0,0	0,0	104,9	27,4	2,8	0,0
Melaky	93,0	46,8	13,5	0,0	78,7	0,7	0,0	0,0	81,8	11,5	3,0	0,0
Atsimo Andrefana	97,7	60,3	35,5	7,1	72,8	31,3	10,6	0,0	77,9	37,6	17,3	1,9
Androy	100,8	21,9	8,4	0,0	98,3	24,5	7,5	0,0	98,7	24,1	7,7	0,0
Anosy	123,7	71,8	58,0	1,1	83,1	7,2	0,0	0,0	87,6	15,9	7,6	0,2
Menabe	103,8	68,2	39,3	0,8	96,3	36,1	4,7	0,0	98,0	44,3	13,9	0,2
DIANA	137,2	85,5	77,3	6,0	114,8	44,0	8,4	0,0	122,3	62,1	37,0	3,1
SAVA	141,0	96,3	44,6	0,0	160,2	36,0	3,7	1,0	158,6	40,7	9,1	0,9
Ensemble	121,7	70,2	44,1	5,1	117,2	37,5	8,1	1,0	118,0	43,7	15,8	1,9

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010.

Les indicateurs par région au niveau du Supérieur ne sont pas statistiquement significatifs, étant donné le nombre réduit d'individus dans l'échantillon.

Tableau A 87 : Taux net de scolarisation par niveau, par GSE du chef de ménage, et par genre

	Unité : %											
	Garçons				Filles				Ensemble			
	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
Cadre supérieur	90,7	44,5	27,4	9,0	94,0	54,9	31,5	20,7	92,3	48,6	28,6	16,6
Cadre moyen ou agent de maîtrise	91,9	50,3	32,5	8,5	96,5	65,6	37,9	9,2	93,8	59,7	35,1	8,9
Ouvrier ou salarié qualifié	89,9	57,5	16,9	2,7	85,3	61,8	23,6	2,0	87,5	59,6	19,6	2,3
Ouvrier ou salarié non qualifié	87,0	25,6	4,6	0,4	86,8	47,3	7,7	0,5	86,9	35,5	6,6	0,5
Manœuvre	82,5	20,2	3,0	0,0	82,6	33,1	9,4	0,0	82,5	26,8	6,2	0,0
Stagiaire rémunéré	91,9	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	97,3	0,0	0,0	0,0
Indépendant	79,4	36,5	15,4	3,7	78,3	40,8	14,2	1,4	78,8	38,8	14,7	2,4
Chômeur	71,6	54,8	10,0	12,8	82,3	28,8	20,2	11,6	77,0	43,5	14,8	12,4
Inactif	76,0	35,2	19,5	3,2	71,1	37,7	10,6	3,5	73,3	36,4	14,6	3,3
Petit exploitant agricole	69,5	16,3	2,1	0,1	72,4	16,1	2,4	0,3	71,0	16,2	2,2	0,2
Moyen exploitant agricole	65,4	15,1	3,1	0,0	70,1	16,0	2,8	0,1	67,8	15,5	2,9	0,0
Grand exploitant agricole	68,9	10,5	3,2	0,0	73,8	18,4	4,6	1,9	71,2	14,6	3,8	0,8
Pêcheur	78,6	9,4	1,1	0,0	83,2	32,7	0,4	0,0	80,8	19,9	0,7	0,0
Autres	87,4	13,4	0,0	0,0	62,5	61,4	2,7	0,0	73,7	36,1	1,5	0,0
Ensemble	72,4	21,0	6,0	1,1	74,5	24,5	6,7	1,0	73,4	22,7	6,3	1,1

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010.

Les indicateurs par groupe socioéconomique au niveau du Supérieur ne sont pas statistiquement significatifs, étant donné le nombre réduit d'individus dans l'échantillon.

Tableau A 88 : Taux de scolarisation par niveau, par genre, et par milieu

Unité : %

Taux net												
	Urbain				Rural				Ensemble			
	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
Garçons	78,9	33,7	17,0	3,3	70,8	18,0	3,3	0,5	72,4	21,0	6,0	1,1
Filles	81,4	42,3	17,5	2,9	73,0	20,4	3,5	0,5	74,5	24,5	6,7	1,0
Ensemble	80,1	37,8	17,2	3,1	71,9	19,2	3,4	0,5	73,4	22,7	6,3	1,1
Taux brut												
	Urbain				Rural				Ensemble			
	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
Garçons	122,9	67,1	48,2	5,5	117,2	39,3	8,5	1,0	118,3	44,7	16,5	2,0
Filles	120,3	73,5	40,2	4,9	117,1	35,6	7,6	0,9	117,6	42,7	15,1	1,8
Ensemble	121,7	70,2	44,1	5,1	117,2	37,5	8,1	1,0	118,0	43,7	15,8	1,9

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010.

Les indicateurs par genre au niveau du Supérieur ne sont pas statistiquement significatifs, étant donné le nombre réduit d'individus dans l'échantillon.

Tableau A 89 : Estimation de la précision des indicateurs : taux d’alphabétisation des individus de 15 ans et plus

	Estimation	Standard. Error	Intervalle de confiance à 95%	Effet d’échantillonnage
Analamanga	87,73776	1,302718	85,17913	90,29639
Vakinankaratra	73,99553	3,706041	66,71661	81,27445
Itasy	76,37773	2,763126	70,95076	81,80471
Bongolava	74,29652	3,368882	67,67980	80,91324
Matsiatra Ambony	70,64548	3,127970	64,50193	76,78903
Amoron'i Mania	73,95072	3,098957	67,86416	80,03729
Vatovavy Fitovinany	67,66083	2,637199	62,48119	72,84047
Ihorombe	63,29560	3,191946	57,02639	69,56480
Atsimo Atsinanana	46,32121	2,810784	40,80064	51,84179
Atsinanana	70,43057	2,283937	65,94476	74,91638
Analanjirofo	61,77239	2,593182	56,67920	66,86558
Alaotra Mangoro	75,51527	2,750215	70,11366	80,91688
Boeny	65,63368	3,541849	58,67724	72,59011
Sofia	61,64096	2,705444	56,32728	66,95464
Betsiboka	63,0192	3,137656	56,85663	69,18178
Melaky	45,62814	2,771492	40,18474	51,07154
Atsimo Andrefana	47,39949	5,286134	37,01715	57,78183
Androy	39,88474	5,149155	29,77145	49,99804
Anosy	35,23015	4,580849	26,23304	44,22725
Menabe	61,06249	5,206790	50,83599	71,28899
DIANA	70,07610	2,118376	65,91546	74,23674
SAVA	68,16358	2,665659	62,92804	73,39912
Ensemble	71,37026	0,823668	69,75252	72,98801
				10,56830

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 90 : Estimation de la précision des indicateurs : taux brut de scolarisation au niveau primaire, en milieu urbain

	Estimation	Standard Error	Intervalle de confiance à 95%	Effet d'échantillonnage
Analamanga	1,215274	0,0509324	1,115239	1,315309
Vakinankaratra	1,104069	0,0723329	0,962002	1,246136
Itasy	1,122765	0,0623591	1,000288	1,245243
Bongolava	1,130879	0,1091411	0,916518	1,345239
Matsiatra Ambony	1,302071	0,0741156	1,156503	1,447639
Amoron'i Mania	1,252080	0,0737217	1,107286	1,396875
Vatovavy Fitovinany	1,377587	0,0755270	1,229247	1,525927
Ihorombe	1,270554	0,0462168	1,179781	1,361327
Atsimo Atsinanana	1,299921	0,1360487	1,032712	1,567130
Atsinanana	1,365527	0,0553667	1,256783	1,474271
Analanjirofo	1,289596	0,0919484	1,109003	1,470189
Alaotra Mangoro	1,328127	0,1234964	1,085571	1,570683
Boeny	1,224141	0,0508305	1,124306	1,323976
Sofia	1,449325	0,0641020	1,323424	1,575226
Betsiboka	1,222334	0,0841881	1,056983	1,387686
Melaky	0,931666	0,1505731	0,635930	1,227402
Atsimo Andrefana	0,976870	0,1209867	0,739244	1,214497
Androy	1,007929	0,1053925	0,800930	1,214927
Anosy	1,237089	0,0608396	1,117596	1,356583
Menabe	1,038176	0,1514802	0,740658	1,335693
DIANA	1,372217	0,1183247	1,139819	1,604615
SAVA	1,410364	0,1722704	1,072013	1,748715
Ensemble	1,216655	0,0226280	1,172122	1,261188
				1,16702

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 91 : Estimation de la précision des indicateurs : taux brut de scolarisation au niveau primaire, en milieu rural

	Estimation	Standard Error	Intervalle de confiance à 95%	Effet d'échantillonnage
Analamanga	1,222480	0,0498308	1,124609	1,320351
Vakinankaratra	1,246545	0,0774165	1,094494	1,398597
Itasy	1,322390	0,0562930	1,211826	1,432953
Bongolava	1,170209	0,0931517	0,987252	1,353165
Matsiatra Ambony	1,153052	0,0953402	0,965797	1,340306
Amoron'i Mania	1,222917	0,0891119	1,047895	1,397939
Vatovavy Fitovinany	1,377197	0,0602107	1,258939	1,495454
Ihorombe	1,131379	0,0748339	0,984400	1,278358
Atsimo Atsinanana	0,840835	0,1349836	0,575718	1,105952
Atsinanana	1,355382	0,0796478	1,198949	1,511816
Analanjirofo	1,382385	0,0662005	1,252363	1,512408
Alaotra Mangoro	1,236321	0,0590648	1,120314	1,352328
Boeny	0,926664	0,1131447	0,704440	1,148889
Sofia	1,293405	0,1060781	1,085060	1,501749
Betsiboka	1,021912	0,0703295	0,883780	1,160044
Melaky	0,787374	0,0916446	0,607378	0,967370
Atsimo Andrefana	0,727543	0,090680	0,549441	0,905645
Androy	0,982800	0,0674924	0,850240	1,115360
Anosy	0,830545	0,0957346	0,642515	1,018574
Menabe	0,962989	0,1360755	0,695727	1,230251
DIANA	1,147785	0,1332882	0,885997	1,409572
SAVA	1,601763	0,1110875	1,383580	1,819947
Ensemble	1,171510	0,0205782	1,131006	1,212015
				3,79359

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 92 : Estimation de la précision des indicateurs : taux net de scolarisation au niveau primaire, en milieu urbain

	Estimation	Standard Error	Intervalle de confiance à 95%	Effet d'échantillonnage
Analamanga	0,8596130	0,0199061	0,8205160	0,8987190
Vakinankaratra	0,8166672	0,0523360	0,7138757	0,9194588
Itasy	0,7364410	0,0339236	0,6698126	0,8030694
Bongolava	0,7289182	0,0683031	0,5947661	0,8630703
Matsiatra Ambony	0,8961014	0,0228858	0,8511522	0,9410506
Amoron'i Mania	0,8588244	0,0316862	0,7965906	0,9210583
Vatovavy Fitovinany	0,8356770	0,0312261	0,7743468	0,8970073
Ihorombe	0,8440736	0,0353193	0,7747041	0,9134431
Atsimo Atsinanana	0,7286997	0,0734668	0,5844059	0,8729936
Atsinanana	0,8420411	0,0190428	0,8046398	0,8794424
Analanjirofo	0,8019006	0,0398627	0,7236075	0,8801936
Alaotra Mangoro	0,8798926	0,0319089	0,8172213	0,9425639
Boeny	0,8001148	0,0295366	0,7421028	0,8581267
Sofia	0,8810761	0,0243507	0,8332495	0,9289027
Betsiboka	0,7983189	0,0434193	0,7130405	0,8835974
Melaky	0,6094161	0,0897595	0,4331222	0,7857099
Atsimo Andrefana	0,5994835	0,0571516	0,4872337	0,7117332
Androy	0,6419555	0,0717328	0,5010674	0,7828437
Anosy	0,7328369	0,0487204	0,6371466	0,8285272
Menabe	0,6719838	0,0838245	0,5073466	0,836621
DIANA	0,8899205	0,0363069	0,8186113	0,9612298
SAVA	0,8423434	0,0576665	0,7290824	0,9556044
Ensemble	0,8009804	0,0112858	0,7787693	0,8231915
				0,96274

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 93 : Estimation de la précision des indicateurs : taux net de scolarisation au niveau primaire, en milieu rural

	Estimation	Standard Error	Intervalle de confiance à 95%	Effet d'échantillonnage
Analamanga	0,8784512	0,0241791	0,8309618 - 0,9259406	3,09660
Vakinankaratra	0,8130997	0,0403361	0,7338767 - 0,8923227	6,87524
Itasy	0,8699525	0,0380353	0,7952484 - 0,9446565	3,97567
Bongolava	0,7032399	0,0485401	0,6079037 - 0,7985761	1,78904
Matsiatra Ambony	0,7332357	0,0541569	0,6268677 - 0,8396037	7,36039
Amoron'i Mania	0,7475058	0,0524946	0,6444027 - 0,8506089	4,09159
Vatovavy				
Fitovinany	0,7872327	0,0355820	0,7173472 - 0,8571182	4,51883
Ihorombe	0,7140849	0,0599375	0,5963635 - 0,8318063	1,46257
Atsimo Atsinanana	0,5180215	0,0785896	0,3636661 - 0,6723770	10,7903
Atsinanana	0,7861355	0,0483363	0,6911996 - 0,8810713	6,14328
Analanjirofo	0,8423374	0,0243364	0,7945391 - 0,8901358	1,59572
Alaotra Mangoro	0,8174315	0,0311680	0,7562154 - 0,8786477	2,12091
Boeny	0,5076288	0,0697564	0,3706225 - 0,6446352	3,77471
Sofia	0,7640943	0,0507397	0,6644379 - 0,8637506	6,56743
Betsiboka	0,6412576	0,0330832	0,5762799 - 0,7062354	0,70210
Melaky	0,4825714	0,0525364	0,3793862 - 0,5857565	1,11140
Atsimo Andrefana	0,4922237	0,0679589	0,3587477 - 0,6256997	9,41853
Androy	0,5274457	0,0487744	0,4316493 - 0,623242	3,04959
Anosy	0,5119797	0,0551106	0,4037386 - 0,6202207	2,93930
Menabe	0,6139740	0,0665481	0,4832689 - 0,7446792	3,73719
DIANA	0,7063980	0,0469871	0,6141122 - 0,7986839	1,62539
SAVA	0,8119597	0,0329094	0,7473234 - 0,876596	3,03654
Ensemble	0,7194214	0,0117874	0,6962199 - 0,7426228	8,85880

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 94 : Estimation de la précision des indicateurs : taux brut de scolarisation au niveau primaire, en milieu urbain

	Estimation	Standard Error	Intervalle de confiance à 95%		Effet d'échantillonnage
Analamanga	1,215274	0,0509324	1,115239	1,315309	1,63033
Vakinankaratra	1,104069	0,0723329	0,962002	1,246136	1,51900
Itasy	1,122765	0,0623591	1,000288	1,245243	0,18281
Bongolava	1,130879	0,1091411	0,916518	1,345239	0,40988
Matsiatra Ambony	1,302071	0,0741156	1,156503	1,447639	0,73767
Amoron'i Mania	1,252080	0,0737217	1,107286	1,396875	0,27524
Vatovavy					
Fitovinany	1,377587	0,0755270	1,229247	1,525927	0,49752
Ihorombe	1,270554	0,0462168	1,179781	1,361327	0,05384
Atsimo Atsinanana	1,299921	0,1360487	1,032712	1,567130	0,58254
Atsinanana	1,365527	0,0553667	1,256783	1,474271	0,39630
Analanjirofo	1,289596	0,0919484	1,109003	1,470189	0,64518
Alaotra Mangoro	1,328127	0,1234964	1,085571	1,570683	1,21229
Boeny	1,224141	0,0508305	1,124306	1,323976	0,25505
Sofia	1,449325	0,0641020	1,323424	1,575226	0,22512
Betsiboka	1,222334	0,0841881	1,056983	1,387686	0,21599
Melaky	0,931666	0,1505731	0,635930	1,227402	0,97408
Atsimo Andrefana	0,976871	0,1209867	0,739244	1,214497	2,65947
Androy	1,007929	0,1053925	0,800930	1,214927	1,11875
Anosy	1,237089	0,0608396	1,117596	1,356583	0,12345
Menabe	1,038176	0,1514802	0,740658	1,335693	1,92510
DIANA	1,372217	0,1183247	1,139819	1,604615	1,37784
SAVA	1,410364	0,1722704	1,072013	1,748715	1,18180
Ensemble	1,216655	0,0226280	1,172122	1,261188	1,16702

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 95 : Estimation de la précision des indicateurs : taux brut de scolarisation au niveau primaire, par milieu rural

	Estimation	Standard Error	Intervalle de confiance à 95%	Effet d'échantillonnage
Analamanga	1,22248	0,0498308	1,124609 - 1,320351	2,54847
Vakinankaratra	1,24655	0,0774165	1,094494 - 1,398597	5,14069
Itasy	1,32239	0,0562930	1,211826 - 1,432953	1,32112
Bongolava	1,17021	0,0931517	0,987252 - 1,353165	1,58909
Matsiatra Ambony	1,15305	0,0953402	0,965797 - 1,340306	5,82129
Amoron'i Mania	1,22292	0,0891119	1,047895 - 1,397939	2,58209
Vatovavy				
Fitovinany	1,37720	0,0602107	1,258939 - 1,495454	2,02487
Ihorombe	1,13138	0,0748339	0,984400 - 1,278358	0,60430
Atsimo Atsinanana	0,84084	0,1349836	0,575718 - 1,105952	12,1308
Atsinanana	1,35538	0,0796478	1,198949 - 1,511816	2,72895
Analanjirofo	1,38239	0,0662005	1,252363 - 1,512408	1,67928
Alaotra Mangoro	1,23632	0,0590648	1,120314 - 1,352328	1,57886
Boeny	0,92666	0,1131447	0,704440 - 1,148889	3,03551
Sofia	1,29341	0,1060781	1,085060 - 1,501749	5,39959
Betsiboka	1,02191	0,0703295	0,883780 - 1,160044	0,99776
Melaky	0,78737	0,0916446	0,607378 - 0,967370	1,34724
Atsimo Andrefana	0,72754	0,0906800	0,549441 - 0,905645	8,00734
Androy	0,98280	0,0674924	0,850240 - 1,115360	1,64843
Anosy	0,83055	0,0957346	0,642515 - 1,018574	3,41690
Menabe	0,96299	0,1360755	0,695727 - 1,230251	5,40394
DIANA	1,14779	0,1332882	0,885997 - 1,409572	3,32121
SAVA	1,60176	0,1110875	1,383580 - 1,819947	3,48362
Ensemble	1,17151	0,0205782	1,131006 - 1,212015	3,79359

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 96 : Pauvreté et pauvreté extrême, selon les régions

			Unité: %
		Extrême pauvreté	Pauvreté Ensemble
Analamanga	Pourcentage des pauvres	28,9	54,5
	Part à l'ensemble considéré	5,9	8,2
			11,6
Vakinankaratra	Pourcentage des pauvres	51,3	75,8
	Part à l'ensemble considéré	7,5	8,2
			8,3
Itasy	Pourcentage des pauvres	54,1	79,9
	Part à l'ensemble considéré	3,5	3,8
			3,7
Bongolava	Pourcentage des pauvres	52,9	76,8
	Part à l'ensemble considéré	1,9	2,1
			2,1
Matsiatra Ambony	Pourcentage des pauvres	70,3	84,7
	Part à l'ensemble considéré	7,5	6,7
			6,0
Amoron'i Mania	Pourcentage des pauvres	62,5	85,2
	Part à l'ensemble considéré	3,7	3,8
			3,4
Vatovavy Fitovinany	Pourcentage des pauvres	75,9	90,0
	Part à l'ensemble considéré	9,3	8,1
			6,9
Ihorombe	Pourcentage des pauvres	61,1	80,7
	Part à l'ensemble considéré	1,3	1,2
			1,2
Atsimo Atsinanana	Pourcentage des pauvres	82,1	94,5
	Part à l'ensemble considéré	6,4	5,5
			4,4
Atsinanana	Pourcentage des pauvres	65,5	82,1
	Part à l'ensemble considéré	6,9	6,4
			6,0
Analanjirofo	Pourcentage des pauvres	68,8	83,5
	Part à l'ensemble considéré	5,6	5,0
			4,6
Alaotra Mangoro	Pourcentage des pauvres	41,8	68,2
	Part à l'ensemble considéré	3,4	4,1
			4,6
Boeny	Pourcentage des pauvres	38,8	62,6
	Part à l'ensemble considéré	2,3	2,8
			3,4
Sofia	Pourcentage des pauvres	42,4	71,5
	Part à l'ensemble considéré	4,2	5,2
			5,6
Betsiboka	Pourcentage des pauvres	62,0	82,2
	Part à l'ensemble considéré	2,1	2,0
			1,9
Melaky	Pourcentage des pauvres	59,8	80,2
	Part à l'ensemble considéré	1,4	1,4
			1,4
Atsimo Andrefana	Pourcentage des pauvres	65,0	82,1
	Part à l'ensemble considéré	7,6	7,1
			6,6
Androy	Pourcentage des pauvres	84,9	94,4
	Part à l'ensemble considéré	6,0	5,0
			4,0
Anosy	Pourcentage des pauvres	72,0	83,5
	Part à l'ensemble considéré	3,9	3,3
			3,1
Menabe	Pourcentage des pauvres	40,9	64,2
	Part à l'ensemble considéré	2,2	2,5
			3,0
DIANA	Pourcentage des pauvres	32,5	54,4
	Part à l'ensemble considéré	1,6	2,0
			2,8
SAVA	Pourcentage des pauvres	56,5	74,9
	Part à l'ensemble considéré	5,6	5,5
			5,6
Total	Pourcentage des pauvres	56,5	76,5
	Part à l'ensemble considéré	100,0	100,0
			100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 97 : Pauvreté et pauvreté extrême, selon les tailles des ménages

				Unité: %
		Extrême pauvreté	Pauvreté	Ensemble
Singleton	Pourcentage des pauvres	10,4	21,2	
	Part à l'ensemble considéré	0,2	0,3	1,0
2 à 3	Pourcentage des pauvres	29,9	53,3	
	Part à l'ensemble considéré	7,7	10,1	14,5
4 à 5	Pourcentage des pauvres	46,3	70,8	
	Part à l'ensemble considéré	26,1	29,4	31,8
6 à 9	Pourcentage des pauvres	67,9	86,2	
	Part à l'ensemble considéré	52,0	48,7	43,2
10 et plus	Pourcentage des pauvres	84,2	92,9	
	Part à l'ensemble considéré	14,1	11,5	9,4
Total	Pourcentage des pauvres	56,5	76,5	
	Part à l'ensemble considéré	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 98 : Pauvreté et pauvreté extrême, selon l'âge du chef de ménage

				Unité: %
		Extrême pauvreté	Pauvreté	Ensemble
Moins de 20 ans	Pourcentage des pauvres	57,6	78,3	
	Part à l'ensemble considéré	1,1	1,1	1,1
De 20 à 29 ans	Pourcentage des pauvres	53,2	75,2	
	Part à l'ensemble considéré	13,3	13,8	14,1
De 30 à 39 ans	Pourcentage des pauvres	57,3	77,3	
	Part à l'ensemble considéré	28,0	27,9	27,6
De 40 à 49 ans	Pourcentage des pauvres	59,4	78,7	
	Part à l'ensemble considéré	28,9	28,3	27,5
De 50 à 59 ans	Pourcentage des pauvres	54,7	74,6	
	Part à l'ensemble considéré	18,3	18,4	18,9
Plus de 60 ans	Pourcentage des pauvres	54,5	73,9	
	Part à l'ensemble considéré	10,4	10,4	10,8
Total	Pourcentage des pauvres	56,5	76,5	
	Part à l'ensemble considéré	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM2010

Tableau A 99 : Pauvreté et pauvreté extrême, selon le genre du chef de ménage

		Unité: %		
		Extrême pauvreté	Pauvreté	Ensemble
Masculin	Pourcentage des pauvres	56,1	76,4	
	Part à l'ensemble considéré	84,3	84,8	84,9
Féminin	Pourcentage des pauvres	58,8	77,3	
	Part à l'ensemble considéré	15,7	15,2	15,1
Total	Pourcentage des pauvres	56,5	76,5	
	Part à l'ensemble considéré	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 100 : Pauvreté et pauvreté extrême, selon la situation d'alphabétisation du chef de ménage

		Unité: %		
		Extrême pauvreté	Pauvreté	Ensemble
Analphabète	Pourcentage des pauvres	74,6	89,9	
	Part à l'ensemble considéré	38,6	34,3	29,2
Alphabétisé	Pourcentage des pauvres	49,0	71,0	
	Part à l'ensemble considéré	61,4	65,7	70,8
Total	Pourcentage des pauvres	56,5	76,5	
	Part à l'ensemble considéré	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 101 : Pauvreté et pauvreté extrême, selon les provinces

		Unité: %		
		Extrême pauvreté	Pauvreté	Ensemble
Antananarivo	Pourcentage des pauvres	41,7	66,9	
	Part à l'ensemble considéré	18,9	22,4	25,6
Fianarantsoa	Pourcentage des pauvres	72,7	88,2	
	Part à l'ensemble considéré	28,2	25,2	21,9
Toamasina	Pourcentage des pauvres	59,4	78,3	
	Part à l'ensemble considéré	16,0	15,5	15,2
Mahajanga	Pourcentage des pauvres	46,4	71,7	
	Part à l'ensemble considéré	10,0	11,4	12,2
Toliara	Pourcentage des pauvres	66,7	82,1	
	Part à l'ensemble considéré	19,8	17,9	16,7
Antsiranana	Pourcentage des pauvres	48,5	68,1	
	Part à l'ensemble considéré	7,2	7,4	8,4
Total	Pourcentage des pauvres	56,5	76,5	
	Part à l'ensemble considéré	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 102: Pauvreté et pauvreté extrême, selon le Groupe Socio-Economique du CM

		Unité: %		
		Extrême pauvreté	Pauvreté	Ensemble
Cadre supérieur	Pourcentage des pauvres	23,5	35,8	
	Part à l'ensemble considéré	0,3	0,3	0,6
Cadre moyen ou agent de maîtrise	Pourcentage des pauvres	13,5	23,8	
	Part à l'ensemble considéré	0,5	0,6	1,9
Ouvrier ou salarié qualifié	Pourcentage des pauvres	19,5	39,4	
	Part à l'ensemble considéré	1,5	2,3	4,4
Ouvrier ou salarié non qualifié	Pourcentage des pauvres	39,1	66,1	
	Part à l'ensemble considéré	2,1	2,6	3,0
Manoeuvre	Pourcentage des pauvres	46,4	75,9	
	Part à l'ensemble considéré	1,5	1,9	1,9
Stagiaire rémunéré	Pourcentage des pauvres	52,1	73,1	
	Part à l'ensemble considéré	0,1	0,1	0,1
Independant	Pourcentage des pauvres	37,6	60,0	
	Part à l'ensemble considéré	8,3	9,8	12,5
Chômeur	Pourcentage des pauvres	44,4	65,1	
	Part à l'ensemble considéré	0,9	1,0	1,2
Inactif	Pourcentage des pauvres	42,1	60,9	
	Part à l'ensemble considéré	1,4	1,5	1,9
Petit exploitant agricole	Pourcentage des pauvres	69,5	87,4	
	Part à l'ensemble considéré	58,0	53,8	47,1
Moyen exploitant agricole	Pourcentage des pauvres	58,3	80,5	
	Part à l'ensemble considéré	19,5	19,9	18,9
Grand exploitant agricole	Pourcentage des pauvres	44,5	68,7	
	Part à l'ensemble considéré	3,4	3,9	4,3
Pêcheur	Pourcentage des pauvres	66,5	86,7	
	Part à l'ensemble considéré	2,2	2,1	1,9
Autres	Pourcentage des pauvres	65,9	75,9	
	Part à l'ensemble considéré	0,3	0,3	0,3
Total	Pourcentage des pauvres	56,5	76,5	
	Part à l'ensemble considéré	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 103 : Importance des déterminants de la pauvreté/pauvreté extrême

Variable	Significativité des variables			
	Urbain		Rural	
	pauvreté	Pauvreté extrême	Pauvreté	pauvreté extrême
Âge du chef de ménage	-0,049***	-0,028***	-0,026***	-0,024***
Carré de l'âge du chef de ménage	0,051***	0,024**	0,028***	0,024**
Chef de ménage femme	0,342***	0,264***	0,400***	0,295***
CM marié(e) coutumièvement monogame	0,282***	0,258***	0,129**	0,163***
CM marié(e) coutumièvement polygame	0,256	-0,006	0,210	0,356**
Union libre monogame	0,283***	0,111	0,260***	0,205**
Divorcé	-0,205	0,176	-0,076	-0,369**
Séparé	0,219**	0,130	-0,004	0,165
Veuf (ve)	-0,015	0,187*	-0,004	0,008
Célibataire	0,122	0,099	-0,252**	-0,047
Chef de ménage de niveau primaire	-0,384***	-0,397***	-0,220***	-0,209***
Chef de ménage de niveau secondaire	-0,577***	-0,621***	-0,377***	-0,315***
Chef de ménage de niveau universitaire	-1,161***	-1,259***	-1,033***	-0,716***
Taille du ménage	0,231***	0,201***	0,164***	0,159***
Ratio de dépendance (nb actifs/ nb inactifs)	0,053**	0,036*	0,068***	0,085***
Problème de santé au cours des 2 dernières semaines	0,045	0,061	-0,078*	-0,024
Nombre d'enfants de moins de 1 an	0,038	0,045	0,223**	0,170**
Nombre d'enfants de 1 à 5 ans	0,097	0,050	0,108	0,152**
Nombre d'enfants de 6 à 9 ans	-0,084	-0,056	0,002	0,033
Nombre d'enfants de 10 à 14 ans	-0,071	-0,073	-0,056	0,017
Nombre d'enfants dans le ménage	0,176***	0,164**	0,199***	0,129**
Nombre de personnes âgées plus de 66 ans	-0,105	0,036	-0,052	-0,044
Surfaces totales cultivées (riz, maïs, manioc, patate)	-0,001***	0,000**	-0,001***	-0,002***
Pratique de la riziculture	-0,204***	-0,214***	0,034	-0,197***
Cultivateur de maïs	-0,131**	-0,215***	-0,076	-0,070
Cultivateur de manioc	0,097*	0,038	0,085*	0,087*
Cultivateur de patate	-0,046	-0,079	0,075	0,022
Eleveurs de bétail	-0,094*	-0,153***	-0,178***	-0,187***
Possession de terre agricole ou non	0,479***	0,447***	-0,012	0,254***
Pratique de la pêche	-0,046	-0,020	0,325*	0,211
Chef de ménage chômeur ou inactif	0,045	-0,142	-0,026	-0,223*
Possession de radio	-0,397***	-0,457***	-0,462***	-0,524***
Accès à l'électricité	-1,131***	-1,191***	-0,974***	-1,093***
Possession d'entreprise non agricole	-0,203***	-0,230***	-0,245***	-0,252***
Accès à l'eau potable	-0,229***	-0,263***	-0,265***	-0,250***
Membre d'une mutuelle de crédit	0,039	-0,221	-0,919	-0,037
Fianarantsoa	-0,022***	0,143**	0,130*	0,198***
Toamasina	0,215***	0,315***	0,048	0,137*
Mahajanga	-0,329***	-0,359***	-0,239***	-0,181**
Toliara	-0,136*	0,071	0,055	0,148*
Antsiranana	-0,343***	-0,211**	-0,338***	-0,117
Constante	0,555***	-0,316	0,739***	-0,173

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 104 : Totaux des écarts par rapport aux seuils, selon les régions

Unité: Milliards d'Ar., relativement aux prix pratiqués dans la capitale

	Total des écarts par rapport au seuil de pauvreté	Total des écarts par rapport au seuil de pauvreté extrême
Analamanga	200	61
Vakinankaratra	232	81
Itasy	108	37
Bongolava	57	18
Matsiatra Ambony	247	111
Amoron'i Mania	120	47
Vatovavy Fitovinany	303	137
Ihorombe	41	16
Atsimo Atsinanana	214	100
Atsinanana	234	106
Analanjirofo	183	82
Alaotra Mangoro	108	35
Boeny	76	26
Sofia	138	45
Betsiboka	65	25
Melaky	44	16
Atsimo Andrefana	271	132
Androy	232	129
Anosy	126	58
Menabe	70	25
DIANA	55	19
SAVA	175	67
Total	3,298	1,375

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 105 : Opinions des ménages sur leur propre niveau de vie, selon le genre

Unité: %

	Vivre aisément	Vivre moyennement	Vivre d'une façon modérée	Vivre en difficulté	Total
Masculin	1,7	29,4	24,6	44,3	100,0
Féminin	2,0	20,6	20,5	56,9	100,0
Ensemble	1,7	27,7	23,8	46,7	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 106 : Score de la pauvreté de satisfaction

Score	Pourcentage	Unité : %		
		Pourcentage valide	Pourcentage cumulé	Pourcentage Cumulé décroissante
3,00	0,0	0,0	0,0	100,0
5,00	0,1	0,1	0,1	99,9
6,00	0,3	0,3	0,4	99,6
7,00	0,7	0,7	1,1	98,9
8,00	1,4	1,4	2,6	97,4
9,00	1,9	1,9	4,5	95,5
10,00	3,6	3,6	8,0	92,0
11,00	4,1	4,1	12,1	87,9
12,00	8,3	8,3	20,4	79,6
13,00	8,1	8,1	28,5	71,5
14,00	12,0	12,0	40,5	59,5
15,00	12,8	12,8	53,3	46,7
16,00	10,7	10,7	64,0	36,0
17,00	9,9	9,9	73,9	26,2
18,00	10,5	10,5	84,3	15,7
19,00	4,4	4,4	88,7	11,3
20,00	4,2	4,2	92,9	7,1
21,00	7,1	7,1	100,0	0,0
Total	99,9	100,0		

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 107 : Taux d'accès aux latrines améliorées, selon la région

	Latrine améliorée
Analamanga	79,1
Vakinankaratra	75,4
Itasy	82,3
Bongolava	36,2
Matsiatra Ambony	50,1
Amoron'i Mania	63,3
Vatovavy Fitovinany	9,8
Ihorombe	27,6
Atsimo Atsinanana	5,1
Atsinanana	45,0
Analanjirofo	59,6
Alaotra Mangoro	69,7
Boeny	16,2
Sofia	15,9
Betsiboka	15,5
Melaky	7,7
Atsimo Andrefana	10,3
Androy	5,2
Anosy	8,6
Menabe	17,1
DIANA	21,1
SAVA	26,2
Ensemble	39,8

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 108 : Taux d'accès à l'eau améliorée, selon la région

	Unité: %
	Eau améliorée
Analamanga	70,5
Vakinankaratra	38,4
Itasy	29,1
Bongolava	53,8
Matsiatra Ambony	20,6
Amoron'i Mania	37,5
Vatovavy Fitovinany	26,3
Ihorombe	63,4
Atsimo Atsinanana	11,9
Atsinanana	21,1
Analanjirofo	24,3
Alaotra Mangoro	59,7
Boeny	65,7
Sofia	47,2
Betsiboka	43,4
Melaky	55,6
Atsimo Andrefana	63,0
Androy	63,9
Anosy	37,8
Menabe	55,1
Diana	83,4
Sava	41,4
Ensemble	44,9

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 109 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage, par quintile

	Unité: %					
	Electricité	Générateur	Pétrole lampant	Bougies	Autres	Total
Plus pauvres	0,85	5,49	18,25	1,39	25,62	15,47
2 ^{ème} Quintile	1,02	13,23	19,93	3,48	13,25	16,80
3 ^{ème} Quintile	4,47	9,66	21,68	7,76	16,59	18,83
4 ^{ème} Quintile	15,52	26,41	22,15	26,46	20,08	21,50
Plus riches	78,13	45,21	17,98	60,90	24,45	27,40
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 110 : Répartition de la population selon le type de logement et la taille du ménage

	Unité: %						
	Appartement	Studio	Chambre	Maison individuelle de type traditionnel	Villa moderne	Autres	Total
Singleton	4,1	1,1	12,5	80,7	0,9	0,6	100,0
[2 ; 3]	4,7	0,6	8,9	83,7	1,7	0,5	100,0
[4 ; 5]	4,4	0,8	8,9	83,7	1,7	0,6	100,0
[6 ; 9]	2,9	0,3	6,0	88,9	1,4	0,5	100,0
10 et plus	3,5	0,5	4,9	90,3	0,8	0,1	100,0
Ensemble	3,7	0,5	7,3	86,5	1,5	0,5	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 111 : Répartition des ménages selon le second type de combustible utilisé pour la cuisine, par région

	Unité: %								
	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon	Gaz	Electricité	Pétrole	Autres	Non concerné	Total
Analamanga	2,4	2,2	3,6	1,8	0,5	0,1	0,2	89,3	100,0
Vakinankaratra	3,3	3,0	4,5	0,4	0,0	0,3	0,9	87,6	100,0
Itasy	0,9	3,0	1,4	0,1	0,0	0,0	0,1	94,6	100,0
Bongolava	2,6	3,1	2,1	0,0	0,0	0,3	5,1	86,9	100,0
Matsiatra Ambony	0,8	0,6	5,1	0,3	0,0	0,0	0,2	93,1	100,0
Amoron'i Mania	0,0	0,9	1,6	0,1	0,3	0,0	2,7	94,4	100,0
Vatovavy Fitovinany	0,3	0,9	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	98,0	100,0
Ihorombe	3,3	5,9	7,6	0,1	0,0	0,0	1,4	81,7	100,0
Atsimo Atsinanana	0,2	1,1	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	98,2	100,0
Atsinanana	1,8	3,5	2,2	0,1	0,1	0,0	0,1	92,2	100,0
Analanjirofo	0,5	2,1	2,0	0,4	0,1	0,0	0,9	94,0	100,0
Alaotra Mangoro	3,3	5,5	2,6	0,5	0,0	0,1	0,0	88,1	100,0
Boeny	2,5	2,2	4,4	0,2	0,2	0,5	0,1	90,0	100,0
Sofia	2,5	2,6	3,1	0,1	0,0	0,0	0,0	91,7	100,0
Betsiboka	4,2	0,5	3,7	0,0	0,0	0,0	0,3	91,3	100,0
Melaky	0,9	0,3	1,8	0,1	0,1	0,1	0,0	96,7	100,0
Atsimo Andrefana	3,3	8,2	2,5	0,5	0,0	0,1	0,6	84,8	100,0
Androy	6,3	2,5	1,7	0,1	0,0	0,0	0,0	89,4	100,0
Anosy	1,2	1,7	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	96,7	100,0
Menabe	1,9	3,0	2,6	0,3	0,1	0,1	0,0	92,0	100,0
DIANA	1,3	0,9	2,1	0,6	0,0	0,2	0,3	94,6	100,0
SAVA	0,4	1,3	2,4	1,2	0,0	0,0	0,2	94,5	100,0
Ensemble	2,0	2,6	2,7	0,5	0,1	0,1	0,5	91,6	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 112 : Répartition des ménages selon le second type de combustible utilisé pour la cuisine, par milieu

	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon	Gaz	Électricité	Pétrole	Autres	Non concerné	Unité: % Total
Capital	1,5	1,2	2,6	3,3	0,5	0,0	0,1	90,8	100,0
AGCU	3,3	7,0	4,0	1,8	0,2	0,2	1,3	82,4	100,0
CUS	2,7	3,9	4,8	0,8	0,1	0,1	0,5	87,0	100,0
Rural	1,8	2,3	2,2	0,3	0,1	0,1	0,4	92,9	100,0
Ensemble	2,0	2,6	2,7	0,5	0,1	0,1	0,5	91,6	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 113 : Répartition des ménages selon le second type de combustible utilisé pour la cuisine, selon le niveau d'instruction du chef de ménage

	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon	Gaz	Électricité	Pétrole	Autres	Non concerné	Unité: % Total
Sans instruction	1,2	1,9	0,8	0,1	0,0	0,1	0,4	95,4	100,0
Primaire	2,3	2,8	3,3	0,0	0,0	0,1	0,4	91,0	100,0
Secondaire	2,3	3,3	4,2	0,9	0,3	0,0	0,6	88,4	100,0
Supérieur	2,3	3,3	4,5	7,6	0,8	0,3	0,8	80,4	100,0
Ensemble	2,0	2,6	2,7	0,5	0,1	0,1	0,5	91,6	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 114 : Répartition des ménages selon le second type de combustible utilisé pour la cuisine, selon le quintile de consommation

	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon	Gaz	Électricité	Pétrole	Autres	Non concerné	Unité: % Total
Plus pauvres	0,6	1,0	1,1	0,0	0,0	0,1	0,5	96,6	100,0
2 ^{ème} Quintile	1,7	1,9	1,4	0,2	0,0	0,0	0,6	94,3	100,0
3 ^{ème} Quintile	1,9	3,1	2,3	0,0	0,0	0,1	0,3	92,3	100,0
4 ^{ème} Quintile	3,0	3,5	4,0	0,0	0,1	0,1	0,4	88,9	100,0
Plus riches	3,0	4,0	5,2	3,1	0,5	0,1	0,4	83,8	100,0
Ensemble	2,0	2,6	2,7	0,5	0,1	0,1	0,5	91,6	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 115 : Précisions des estimations des consommations des ménages, par tête, par région

Unité: Ar.

	Estimation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		
			Borne inférieure	Borne supérieure	Effet d'échantillonnage
Analamanga	627 816,5	39 207,6	550 809,8	704 823,1	3,4
Vakinankaratra	443 181,2	37 930,2	368 683,3	517 679,1	5,4
Itasy	382 562,7	20 647,4	342 009,5	423 115,8	2,4
Bongolava	418 451,5	31 568,5	356 448,6	480 454,5	1,7
Matsiatra Ambony	327 226,4	15 001,1	297 763,2	356 689,7	1,3
Amoron'i Mania	346 460,7	21 887,4	303 472,2	389 449,2	2,5
Vatovavy Fitovinany	278 467,8	16 633,9	245 797,6	311 138,1	5,1
Ihorombe	347 383,6	25 223,1	297 843,5	396 923,7	1,3
Atsimo Atsinanana	244 808,3	16 169,9	213 049,4	276 567,2	4,3
Atsinanana	343 254,2	23 546,8	297 006,4	389 501,9	3,0
Analanjirofo	337 395,4	31 016,3	276 477,0	398 313,7	2,2
Alaotra Mangoro	496 649,6	43 615,3	410 985,7	582 313,4	1,7
Boeny	519 917,0	42 347,3	436 743,7	603 090,2	1,7
Sofia	440 086,3	30 167,2	380 835,5	499 337,0	4,7
Betsiboka	351 570,5	30 247,1	292 162,8	410 978,1	1,7
Melaky	370 513,4	22 004,5	327 294,8	413 732,0	0,9
Atsimo Andrefana	336 111,7	35 609,1	266 172,8	406 050,7	1,3
Androy	198 034,1	23 745,2	151 396,8	244 671,4	9,2
Anosy	321 636,7	21 787,4	278 844,7	364 428,7	1,8
Menabe	508 600,4	45 255,3	419 715,6	597 485,2	4,0
DIANA	560 724,6	38 834,9	484 449,8	636 999,3	1,9
SAVA	397 502,0	26 478,7	345 495,8	449 508,1	1,3

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 116 : Part de l'alimentation dans la consommation selon le quintile, et selon le milieu

	Urbain	Rural	Unité : %
Plus pauvres	58,5	70,9	69,4
Quintile_2	63,8	75,9	74,2
Quintile_3	61,2	75,2	72,9
Quintile_4	54,5	73,7	69,4
Plus riches	38,9	58,3	49,1
Ensemble	44,2	68,1	60,4

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 117 : Part de l'alimentation dans la consommation, selon la région, et selon le milieu

		Urbain	Rural	Ensemble	Unité : %
Analamanga		41,2	45,8	43,7	
Vakinankaratra		55,1	75,6	70,1	
Itasy		36,6	86,1	78,6	
Bongolava		50,3	72,0	67,7	
Matsiatra Ambony		44,4	67,7	60,2	
Amoron'i Mania		44,3	80,5	73,6	
Vatovavy Fitovinany		50,3	70,1	66,4	
Ihorombe		50,1	68,2	64,5	
Atsimo Atsinanana		52,5	76,9	72,7	
Atsinanana		40,8	68,9	58,3	
Analanjirifo		26,8	68,3	52,9	
Alaotra Mangoro		46,1	77,6	70,1	
Boeny		49,4	79,6	66,5	
Sofia		46,9	83,6	76,6	
Betsiboka		50,2	72,8	68,6	
Melaky		58,1	71,8	67,7	
Atsimo Andrefana		51,8	54,5	53,6	
Androy		44,5	68,2	64,1	
Anosy		40,1	67,8	61,3	
Menabe		57,4	82,6	73,0	
DIANA		36,0	60,7	46,8	
SAVA		43,2	69,1	64,4	
Ensemble		44,2	68,1	60,4	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 118 : Ratio de pauvreté selon le genre du chef de ménage par région

	Masculin	Féminin	Unité: % Ensemble
Analamanga	55,0	51,6	54,5
Vakinankaratra	75,4	80,8	75,8
Itasy	80,0	76,8	79,9
Bongolava	77,6	68,8	76,8
Matsiatra Ambony	85,0	82,3	84,7
Amoron'i Mania	85,2	85,1	85,2
Vatovavy Fitovinany	89,4	93,6	90,0
Ihorombe	80,4	83,2	80,7
Atsimo Atsinanana	94,6	94,4	94,5
Atsinanana	81,1	86,4	82,1
Analanjirofo	83,9	81,6	83,5
Alaotra Mangoro	68,8	64,4	68,2
Boeny	62,4	63,4	62,6
Sofia	70,6	75,0	71,5
Betsiboka	81,6	87,7	82,2
Melaky	79,4	85,9	80,2
Atsimo Andrefana	81,6	84,7	82,1
Androy	93,2	98,3	94,4
Anosy	81,9	90,0	83,5
Menabe	64,5	61,6	64,2
DIANA	54,2	54,9	54,4
SAVA	75,7	71,4	74,9
Ensemble	76,4	77,3	76,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 119 : Ratio de pauvreté selon la possession d'Entreprise Non Agricole par région

	Possession d'Entreprise Non Agricole			Unité: %
	Non	Oui	Ensemble	
Analamanga	56,9	51,6	54,5	
Vakinankaratra	78,9	72,7	75,8	
Itasy	82,9	74,5	79,9	
Bongolava	81,7	66,0	76,8	
Matsiatra Ambony	89,1	75,7	84,7	
Amoron'i Mania	89,8	75,1	85,2	
Vatovavy Fitovinany	90,9	88,2	90,0	
Ihorombe	82,4	69,8	80,7	
Atsimo Atsinanana	95,7	89,2	94,5	
Atsinanana	81,6	82,7	82,1	
Analanjirofo	87,4	76,8	83,5	
Alaotra Mangoro	73,5	62,4	68,2	
Boeny	68,1	56,8	62,6	
Sofia	77,7	55,1	71,5	
Betsiboka	83,6	81,2	82,2	
Melaky	82,9	76,4	80,2	
Atsimo Andrefana	85,1	78,0	82,1	
Androy	97,6	84,8	94,4	
Anosy	81,7	86,8	83,5	
Menabe	71,1	44,2	64,2	
DIANA	56,5	43,5	54,4	
SAVA	78,3	55,2	74,9	
Ensemble	80,1	70,1	76,5	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 120 : Ratio de pauvreté selon la possession d'Entreprise de Salariat Agricole, par région

	Possession d'Entreprise de Salariat Agricole			Unité: %
	Non	Oui	Ensemble	
Analamanga	48,2	83,0	54,5	
Vakinankaratra	67,8	94,0	75,8	
Itasy	72,0	94,0	79,9	
Bongolava	69,7	91,5	76,8	
Matsiatra Ambony	79,3	94,6	84,7	
Amoron'i Mania	78,6	94,5	85,2	
Vatovavy Fitovinany	86,9	97,1	90,0	
Ihorombe	79,5	96,5	80,7	
Atsimo Atsinanana	93,6	98,9	94,5	
Atsinanana	77,9	97,4	82,1	
Analanjirofo	80,7	94,3	83,5	
Alaotra Mangoro	63,2	83,3	68,2	
Boeny	61,9	76,7	62,6	
Sofia	71,5	100,0	71,5	
Betsiboka	82,6	79,1	82,2	
Melaky	79,6	100,0	80,2	
Atsimo Andrefana	82,2	71,8	82,1	
Androy	94,5	92,8	94,4	
Anosy	83,1	90,4	83,5	
Menabe	63,7	75,8	64,2	
DIANA	54,5	0,0	54,4	
SAVA	74,7	95,0	74,9	
Ensemble	73,1	92,3	76,5	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 121 : Ratio de pauvreté selon le type de mur du logement, par région

	Type de mur			Unité: %
	Non durable	Durable	Ensemble	
Analamanga	73,4	48,3	54,5	
Vakinankaratra	85,4	68,6	75,8	
Itasy	85,8	54,2	79,9	
Bongolava	83,1	51,4	76,8	
Matsiatra Ambony	90,7	72,7	84,7	
Amoron'i Mania	89,5	69,5	85,2	
Vatovavy Fitovinany	90,3	73,0	90,0	
Ihorombe	87,2	44,3	80,7	
Atsimo Atsinanana	95,4	0,0	94,5	
Atsinanana	82,5	57,0	82,1	
Analanjirofo	84,0	0,0	83,5	
Alaotra Mangoro	78,0	51,6	68,2	
Boeny	68,0	28,5	62,6	
Sofia	75,4	41,5	71,5	
Betsiboka	86,9	56,1	82,2	
Melaky	82,6	53,8	80,2	
Atsimo Andrefana	87,6	60,9	82,1	
Androy	95,0	91,8	94,4	
Anosy	88,1	70,2	83,5	
Menabe	67,4	32,5	64,2	
DIANA	56,8	27,2	54,4	
SAVA	76,3	0,0	74,9	
Ensemble	82,8	57,2	76,5	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 122 : Ratio de pauvreté selon l'espace du logement occupé par le ménage, par région

	Caractéristique du logement			Unité: %
	Non spacieux	Spacieux	Ensemble	
Analamanga	72,1	44,6	54,5	
Vakinankaratra	91,0	67,9	75,8	
Itasy	92,8	74,1	79,9	
Bongolava	87,1	71,0	76,8	
Matsiatra Ambony	93,1	79,6	84,7	
Amoron'i Mania	96,5	81,6	85,2	
Vatovavy Fitovinany	94,8	76,8	90,0	
Ihorombe	92,3	74,4	80,7	
Atsimo Atsinanana	98,1	83,2	94,5	
Atsinanana	91,6	72,0	82,1	
Analanjirofo	97,6	64,9	83,5	
Alaotra Mangoro	86,7	51,5	68,2	
Boeny	78,0	38,2	62,6	
Sofia	85,5	54,2	71,5	
Betsiboka	90,1	68,7	82,2	
Melaky	88,2	59,2	80,2	
Atsimo Andrefana	92,0	65,6	82,1	
Androy	96,8	86,1	94,4	
Anosy	95,1	64,2	83,5	
Menabe	77,2	48,1	64,2	
DIANA	78,2	43,7	54,4	
SAVA	92,6	55,8	74,9	
Ensemble	89,7	63,0	76,5	

Source: INSTAT/DSM/EPM2010

Tableau A 123 : Ratio de pauvreté selon la taille du ménage

	Ratio de pauvreté	Unité: %
Singleton	21,2	
[2 ; 3]	53,3	
[4 ; 5]	70,8	
[6 ; 9]	86,2	
10 individus et plus	92,9	
Ensemble	76,5	

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 124 : Ratio de pauvreté selon le milieu de résidence

Unité: %	
Ratio de pauvreté	
Urbain	54,2
Rural	82,2
Ensemble	76,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 125 : Ratio de pauvreté selon le genre du chef de ménage et son âge

Groupe d'âge du chef de ménage (ans)	Masculin	Féminin	Unité: %
Moins de 20 ans	79,2	75,2	78,3
[20 ; 30[75,0	76,0	75,2
[30 ; 39[77,2	78,0	77,3
[40 ; 50[78,1	82,1	78,7
[50 ; 60[75,0	72,2	74,6
60ans et plus	73,3	75,6	73,9
Ensemble	76,4	77,3	76,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 126 : Ratio de pauvreté selon le genre du CM et le nombre d'individus âgés de 18 à 65 ans dans le ménage

Nombre d'enfants	Masculin	Féminin	Unité: %
Aucun	67,7	74,2	71,0
1 ou 2	75,4	77,0	75,7
3 ou 4	78,0	78,4	78,0
5 et plus	79,7	78,1	79,5
Ensemble	76,4	77,3	76,5

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 127 : Ratio de pauvreté des hommes selon le milieu et la région

	Urbain	Rural	Unité: % Ensemble
Analamanga	45,4	60,3	54,2
Vakinankaratra	58,9	80,1	75,8
Itasy	74,0	79,1	78,6
Bongolava	55,8	79,6	76,4
Matsiatra Ambony	55,2	90,4	84,2
Amoron'i Mania	60,4	88,2	84,9
Vatovavy Fitovinany	71,8	91,9	89,3
Ihorombe	71,7	82,5	80,5
Atsimo Atsinanana	64,3	97,4	94,5
Atsinanana	59,8	88,4	81,8
Analanjirofo	60,1	88,8	83,4
Alaotra Mangoro	47,4	71,3	67,7
Boeny	45,9	68,5	61,9
Sofia	52,8	73,4	71,2
Betsiboka	67,7	85,1	82,8
Melaky	60,3	85,0	79,5
Atsimo Andrefana	65,2	87,7	82,2
Androy	93,8	94,7	94,5
Anosy	55,4	87,5	83,7
Menabe	39,0	73,7	65,4
DIANA	32,3	68,6	54,0
SAVA	37,1	76,9	73,0
Ensemble	54,5	81,7	76,2

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 128 : Ratio de pauvreté des femmes selon le milieu et la région

	Urbain	Rural	Unité: % Ensemble
Analamanga	43,1	63,0	54,8
Vakinankaratra	60,1	80,0	75,8
Itasy	72,0	82,3	81,3
Bongolava	54,6	80,6	77,2
Matsiatra Ambony	55,9	91,8	85,2
Amoron'i Mania	61,7	88,3	85,5
Vatovavy Fitovinany	70,3	93,6	90,6
Ihorombe	72,4	82,8	80,9
Atsimo Atsinanana	62,1	97,7	94,5
Atsinanana	60,6	89,0	82,4
Analanjirofo	58,8	89,4	83,6
Alaotra Mangoro	47,6	73,1	68,7
Boeny	44,5	71,3	63,2
Sofia	52,9	74,1	71,8
Betsiboka	65,1	84,2	81,6
Melaky	60,8	86,7	81,0
Atsimo Andrefana	66,6	87,1	82,0
Androy	95,0	94,0	94,2
Anosy	54,8	87,7	83,3
Menabe	38,8	71,2	62,9
DIANA	31,2	69,7	54,7
SAVA	40,6	80,3	76,6
Ensemble	53,9	82,7	76,8

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 129 : Précision des ratios de pauvreté des ménages selon le milieu et la région

Milieu	Proportion	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%		Unité: % Effet de sondage
			Borne inférieure	Borne supérieure	
Urbain	44,3	1,7868	40,8209	47,8398	3,5392
Rural	75,3	1,0022	73,3382	77,2748	5,2513
Région					
Analamanga	45,1	3,3740	38,5091	51,7627	7,3245
Vakinankaratra	68,4	3,7430	61,0810	75,7838	6,3264
Itasy	73,1	3,3275	66,5677	79,6387	2,1947
Bongolava	69,8	3,6566	62,6405	77,0040	1,6719
Matsiatra Ambony	79,1	2,4035	74,3920	83,8331	2,2855
Amoron'i Mania	78,0	3,3054	71,4696	84,4536	2,6281
Vatovavy Fitovinany	86,4	2,1897	82,1135	90,7148	3,0154
Ihorombe	74,3	4,2369	65,9633	82,6064	1,4427
Atsimo Atsinanana	90,8	1,9656	86,9303	94,6515	2,1020
Atsinanana	74,4	3,6983	67,1085	81,6358	5,8511
Analanjirofo	76,5	4,2114	68,1832	84,7262	6,2353
Alaotra Mangoro	61,5	3,3616	54,9433	68,1480	2,8320
Boeny	52,4	3,2748	45,9518	58,8156	1,8036
Sofia	63,5	4,3269	54,9899	71,9866	5,8587
Betsiboka	76,0	4,5987	66,9529	85,0173	2,4147
Melaky	72,4	3,9960	64,5328	80,2295	1,3130
Atsimo Andrefana	74,9	3,3784	68,3059	81,5766	5,0922
Androy	92,6	2,2968	88,1283	97,1504	3,3210
Anosy	78,5	3,5610	71,5253	85,5133	2,8538
Menabe	59,1	5,9154	47,4983	70,7348	5,4266
DIANA	43,5	4,2902	35,0525	51,9051	3,5384
SAVA	66,4	3,6512	59,2297	73,5722	4,6024
Ensemble	68,5	0,8934	66,7502	70,2597	4,6094

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 130 : Classement subjectif en quintile de niveau de vie, par GSE

					Unité: %	
	Les plus riches	Les riches	Moyens	En difficulté	Pauvres	Total
Cadre supérieur	NS	8,3	60,4	31,3	NS	100,0
Cadre moyen ou agent	NS	8,0	64,9	26,0	1,1	100,0
Ouvrier ou Salarié qualifié	0,0	4,8	51,6	41,7	1,9	100,0
Ouvrier ou Salarié non qualifié	NS	2,1	38,2	53,5	6,2	100,0
Manœuvre	NS	3,3	25,9	60,2	10,7	100,0
Stagiaire rémunéré	NS	NS	39,4	58,6	2,0	100,0
Indépendant	0,1	4,5	41,5	45,0	8,9	100,0
Chômeur	NS	2,9	43,1	43,9	10,1	100,0
Inactif	NS	5,5	30,1	51,8	12,6	100,0
petit exploitant agri	0,0	2,7	28,5	60,2	8,6	100,0
Moyen exploitant agri	0,0	2,9	38,7	51,5	6,9	100,0
Grand exploitant agri	NS	7,4	49,4	40,8	2,4	100,0
Pêcheur	NS	0,2	26,8	62,3	10,7	100,0
Autres	NS	NS	18,9	69,5	11,6	100,0
Ensemble	0,0	3,4	35,2	53,7	7,7	100,0

Source:INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau A 131 : Situation financière selon le GSE

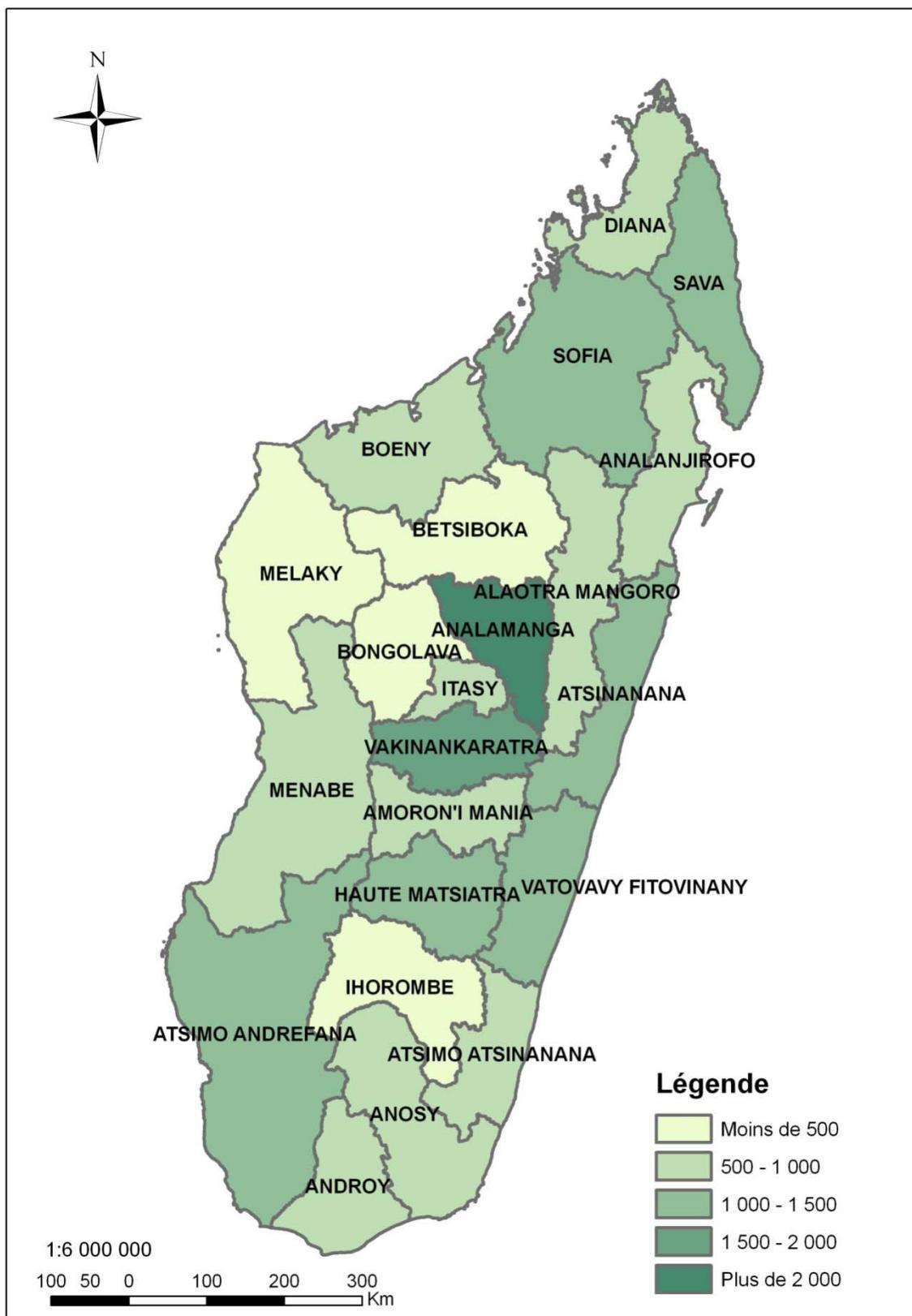
Unité: %

	Dégage beaucoup d'épargne	Dégage un peu d'épargne	Revenus juste pour couvrir les dépenses	Obligé de puiser dans leur épargne	Obligé des s'endetter	Total
Cadre supérieur	10,6	36,9	27,3	21,8	3,4	100,0
Cadre moyen ou agent	7,9	40,9	33,8	9,1	8,3	100,0
Ouvrier ou Salarié qualifié	3,0	29,6	42,6	13,0	11,8	100,0
Ouvrier ou Salarié non qualif.	0,8	19,6	44,2	13,8	21,5	100,0
Mancœuvre	0,4	15,1	38,6	15,7	30,3	100,0
Stagiaire rémunéré	NS	27,8	27,0	24,7	20,5	100,0
Indépendant	2,5	24,4	39,6	16,8	16,7	100,0
Chômeur	0,7	12,6	53,7	16,3	16,7	100,0
Inactif	1,7	14,8	38,2	17,5	27,8	100,0
Petit exploitant agri	0,8	11,1	39,7	27,3	21,1	100,0
Moyen exploitant agri	1,0	19,7	38,0	25,5	15,8	100,0
Grand exploitant agri	2,9	26,0	43,6	19,7	7,8	100,0
Pêcheur	0,1	20,4	47,5	10,9	21,1	100,0
Autres	NS	8,1	41,2	34,1	16,6	100,0
Ensemble	1,4	17,2	39,9	22,9	18,6	100,0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

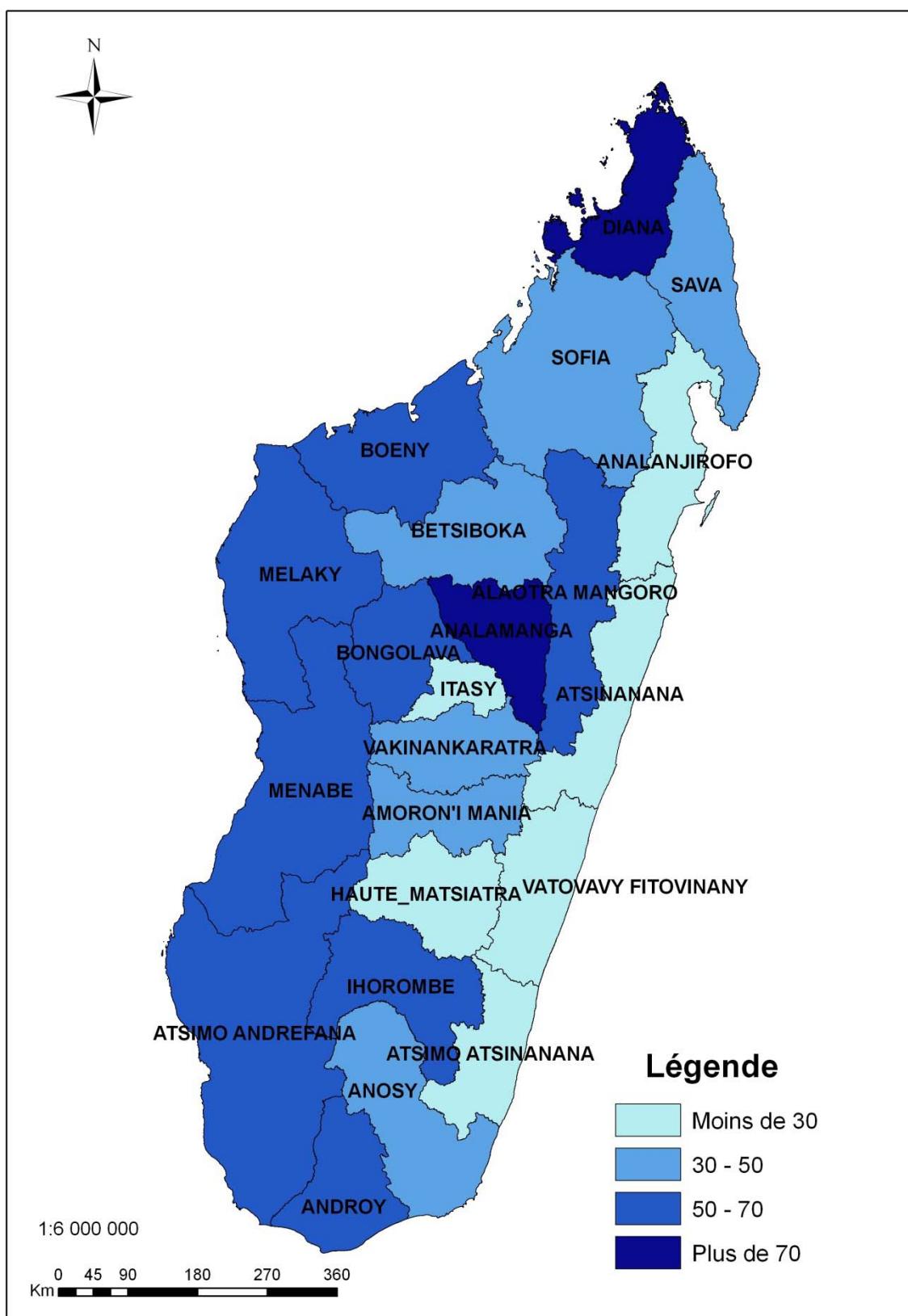
Carte A 1 : Population par région

Unité : millier d'individus.



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

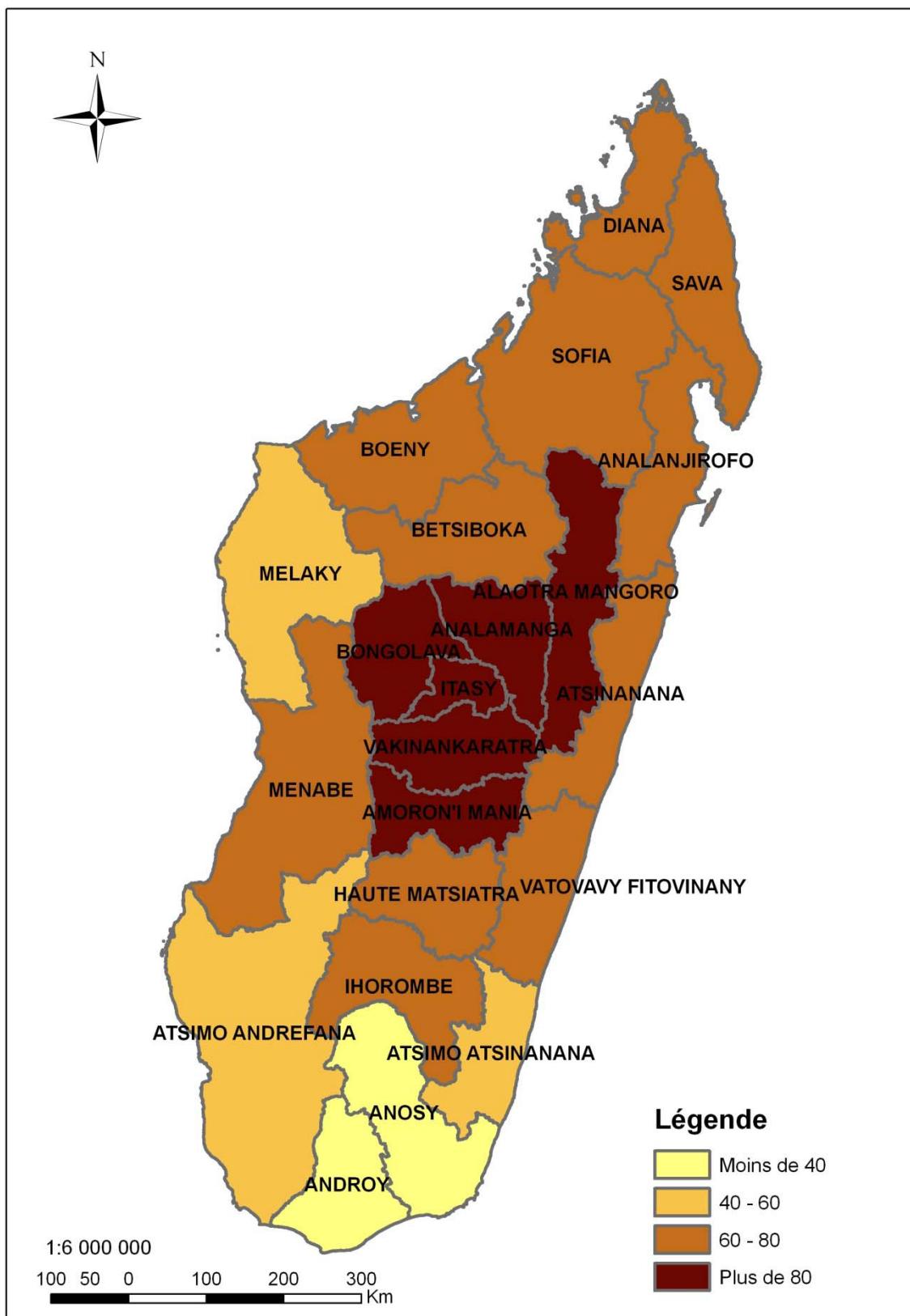
Carte A 2 : Taux d'accès à l'eau améliorée selon la région



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte A 3 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus

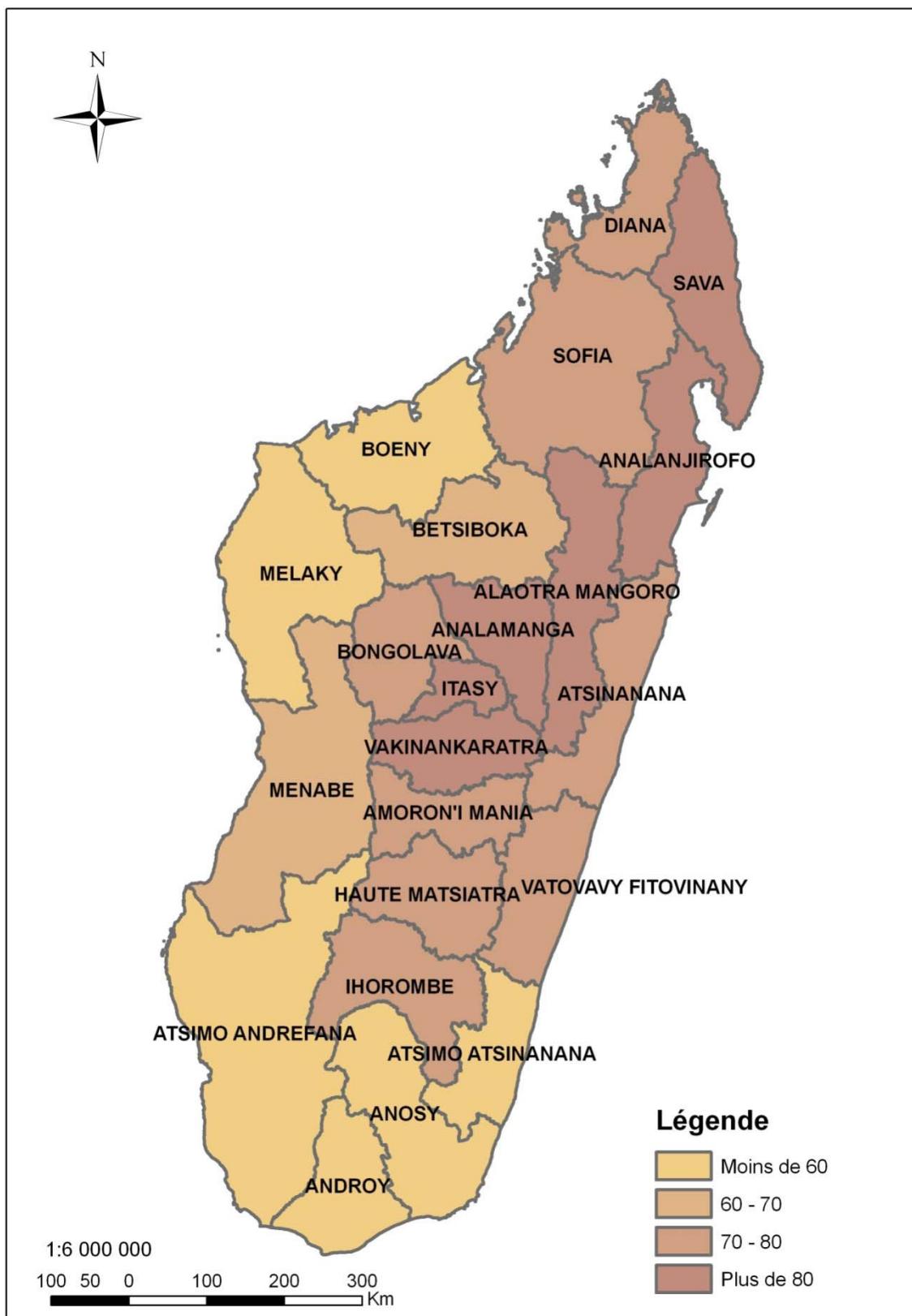
Unité : %.



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte A 4 : Taux net de scolarisation au niveau primaire

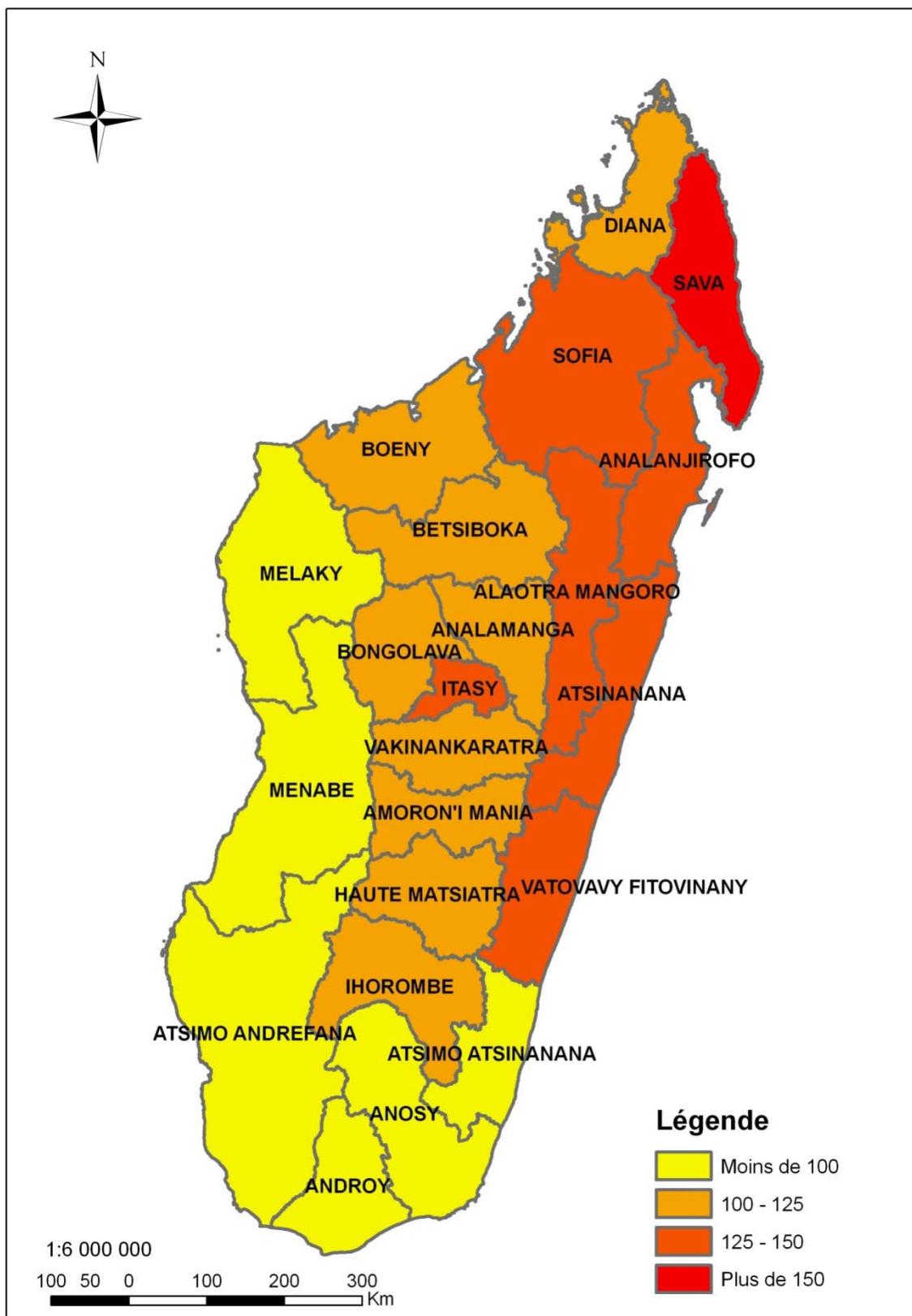
Unité : %.



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte A 5 : Taux brut de scolarisation au niveau primaire

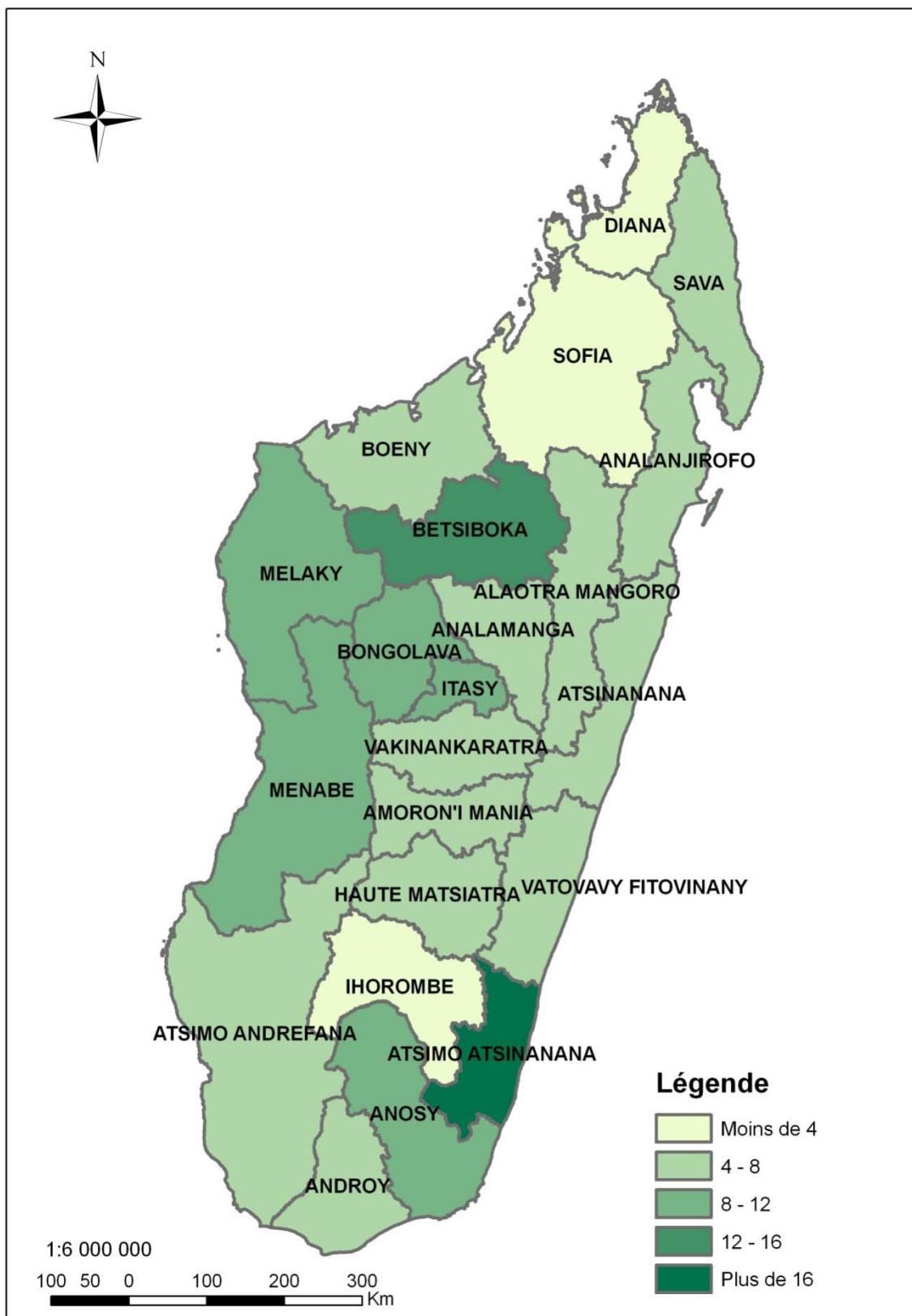
Unité : %.



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

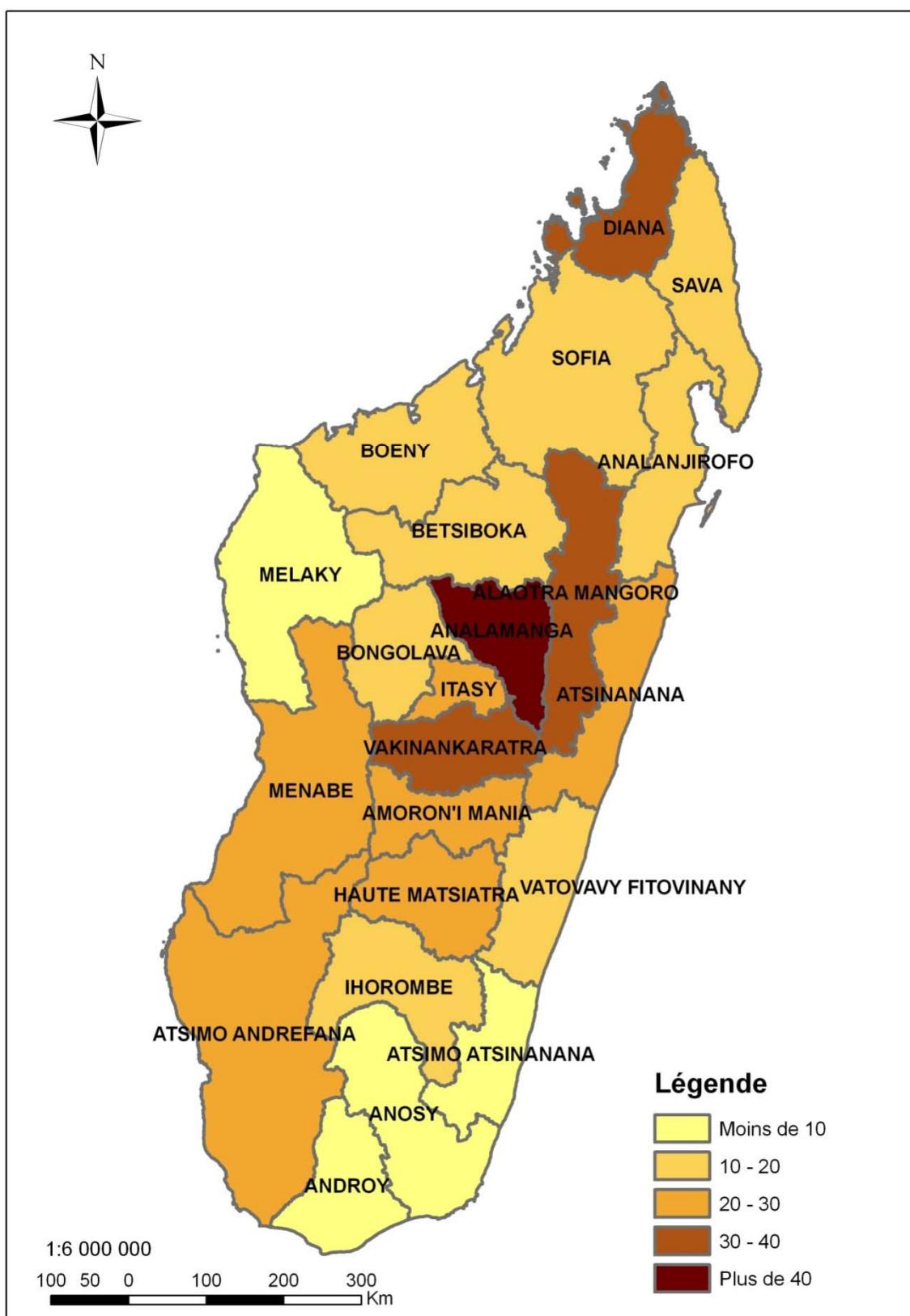
Carte A 6 : Taux de décrochage scolaire au niveau primaire

Unité : %.



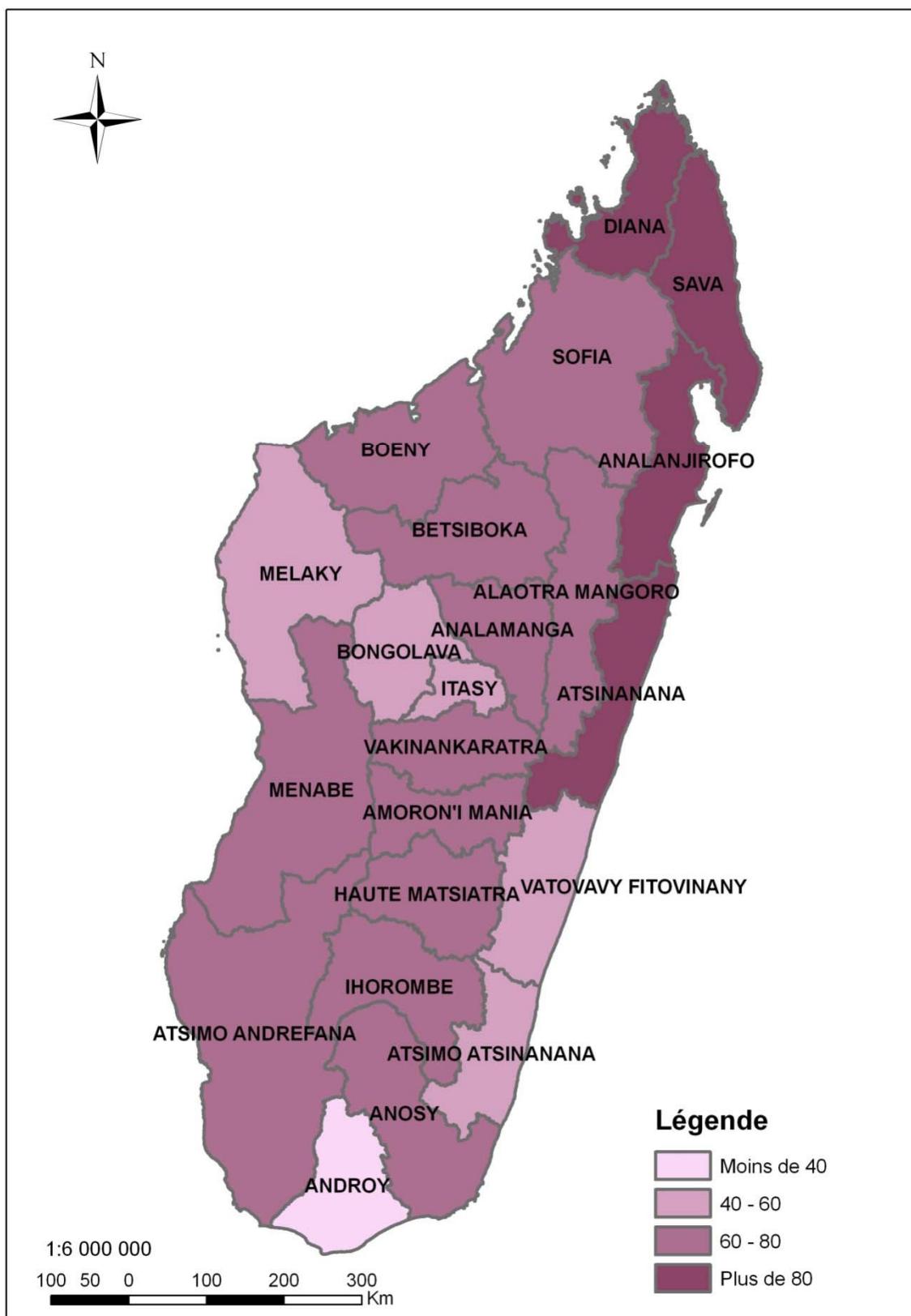
Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte A 7 : Taux net de scolarisation au niveau collège



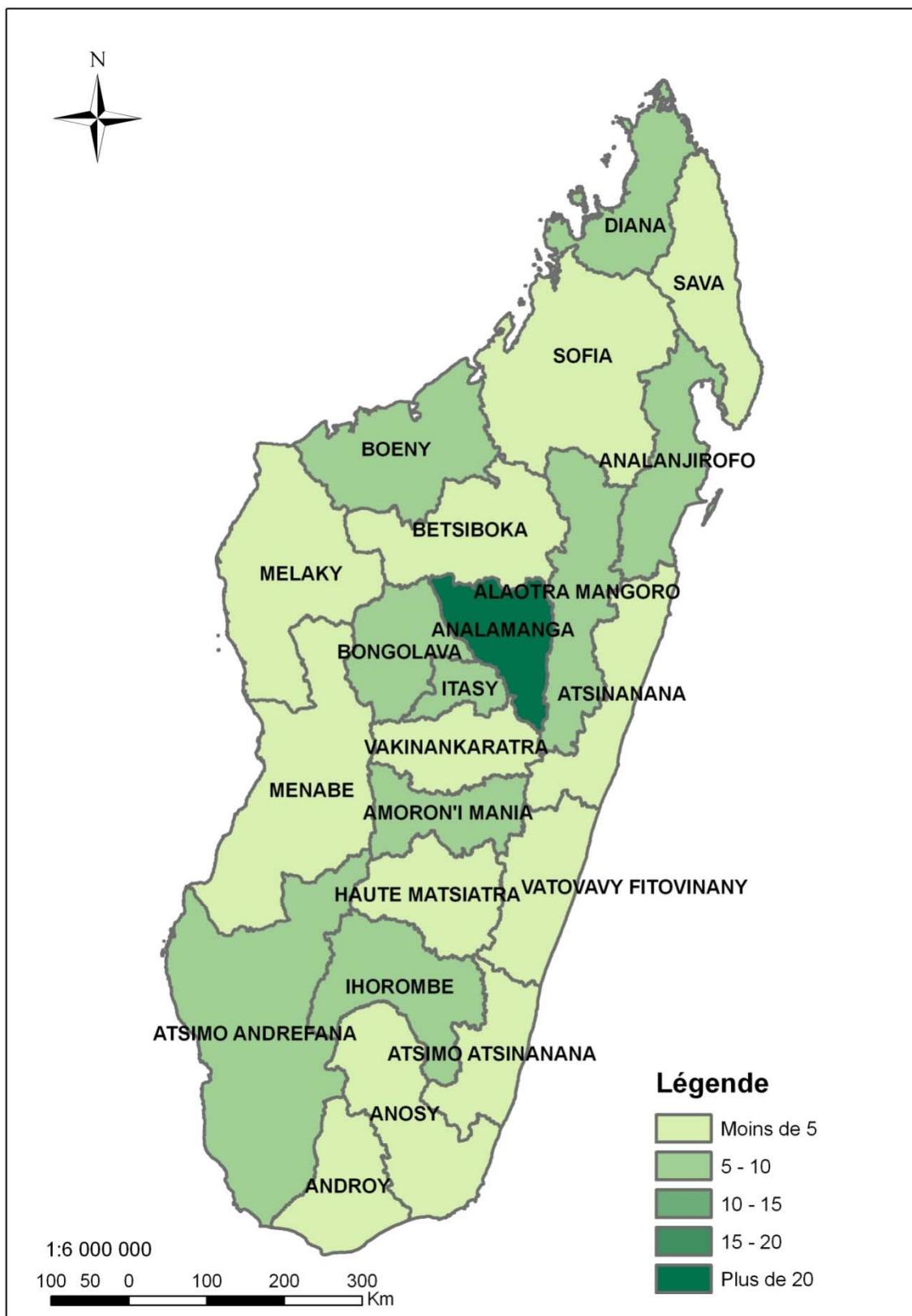
Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte A 8 : Taux brut de scolarisation au niveau collège



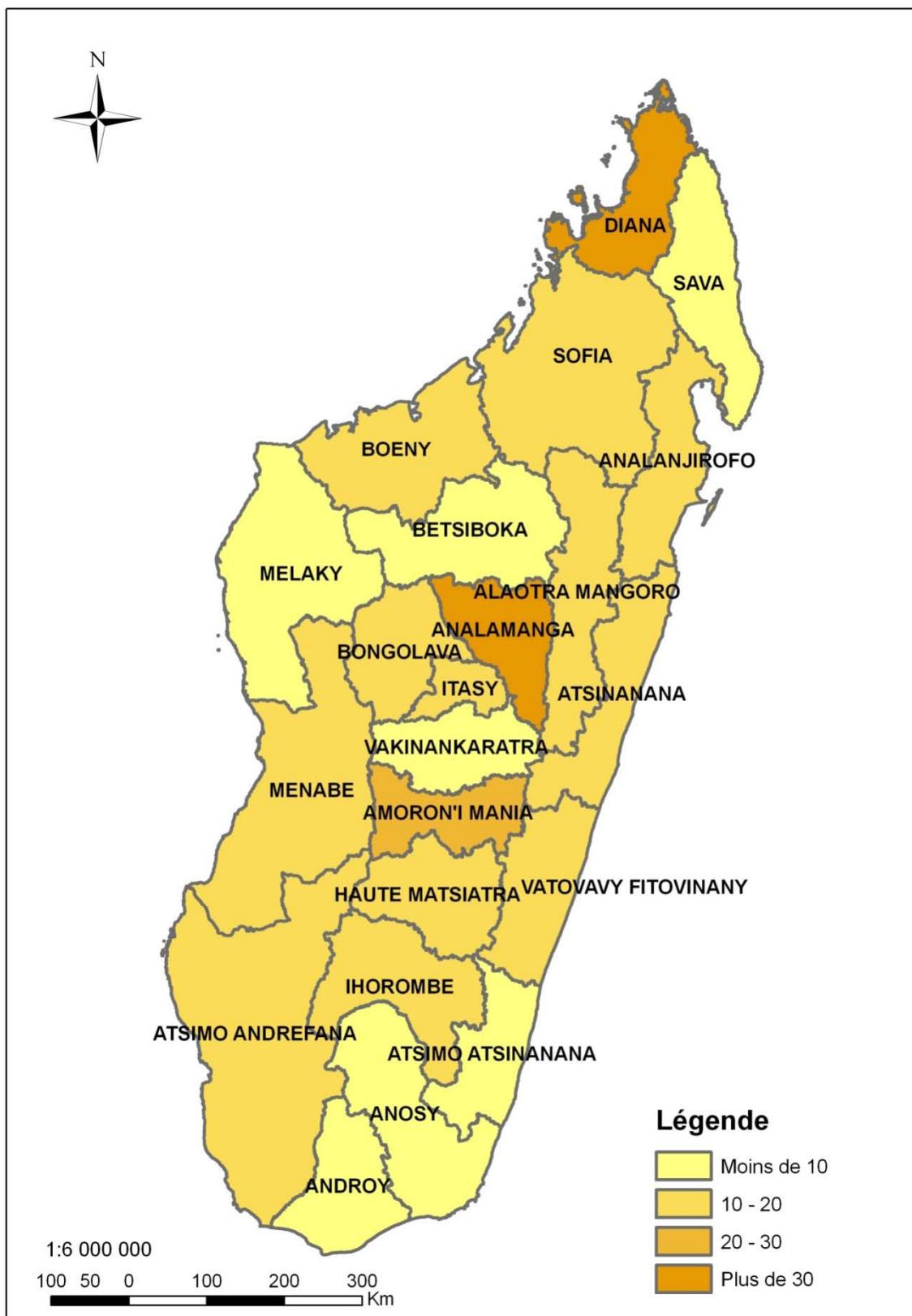
Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte A 9 : Taux net de scolarisation au niveau lycée



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Carte A 10 : Taux brut de scolarisation au niveau lycée



Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

PERSONNEL EPM 2010

ANALYSTES ET TECHNICIENS

RAVELOMANANTSOA Paul Gérard	Directeur Général
RAJAONERA Ida	Directeur Général Adjoint
RAKOTOMANANA Faly Hery	Directeur des Statistiques des Ménages
RAZAFIMANANTENA Tiaray Edouard	Economiste en Chef CREAM
RANDRIANJANAKA Niaina	Directeur des Relations Institutionnelles et de la Diffusion
RASOLOFOSON Roger	Directeur de l'Informatique
RAJEMISON Harivelo	Chef de Service du Patrimoine et Conditions de vie des Ménages
RANDRIANASOLO Elie	Chef de Service Prix à la Consommation
ANDRIATSITOHAINA Arison	Chef de Service Emploi et Revenu
RANDRIANKOLONA Patrick Léon	Chef de Service Méthodologie et Collecte
RAKOTOARY Bina Joad Raphaël	Analyste Principal à la DDSS
RAMANANJATO Ranto Harivelo	Analyste Principal à la DDSS

PERSONNEL ADMINISTRATIF ET FINANCIER

RAKOTOSON Guillaume	Directeur Administratif et Financier
RANDRIAMANGAMALALA Prosper	Agent Comptable
KOLO Daniel Frédéric	Gestionnaire Comptable
RAHANTARISOA Aimée	Gestionnaire Comptable
RANDRIAMIHAMINA Henintsoa	Gestionnaire Comptable
RATSIMALAHELO Joujou	Logisticien
RAKOTOMANGA Norotiana Yolande	Assistante
RAVONIARIVELO Perline	Assistante
RAZAFIMANDIMBY Sylvain	Assistant
RAHARIJAONA Tsiry	Assistant
RAZAKAOELISOA Voahangy Nomena	Assistant
ANDRIANAVONIHARISOA Clement	Chauffeur
RAKOTOMANANA Andry W.	Chauffeur
ANDRIANARIVONY Christophe	Chauffeur
RAJAOFALY Rivo Ravaka	MDG 6 P 3 1 A UNFPA-INSTAT

Nous remercions tout le Personnel du Système des Nations Unies qui a collaboré à la réalisation de la présente étude.

Imprimé à Madagascar par **Pal Prod**
GSM 034 02 46 46 1-032 02 46 46 1- 033 02 066 44 - Tel 24 318 98
© Antananarivo : Pal Prod, 2011
Nombre de tirages: 1 000 ex.

